Université de Picardie Jules Verne
UFR Philosophie - Sciences Humaines et Sociales
Département de Sociologie, Ethnologie, Démographie

Licence 3 – Semestre 5

Montage de projet collectif en sociologie

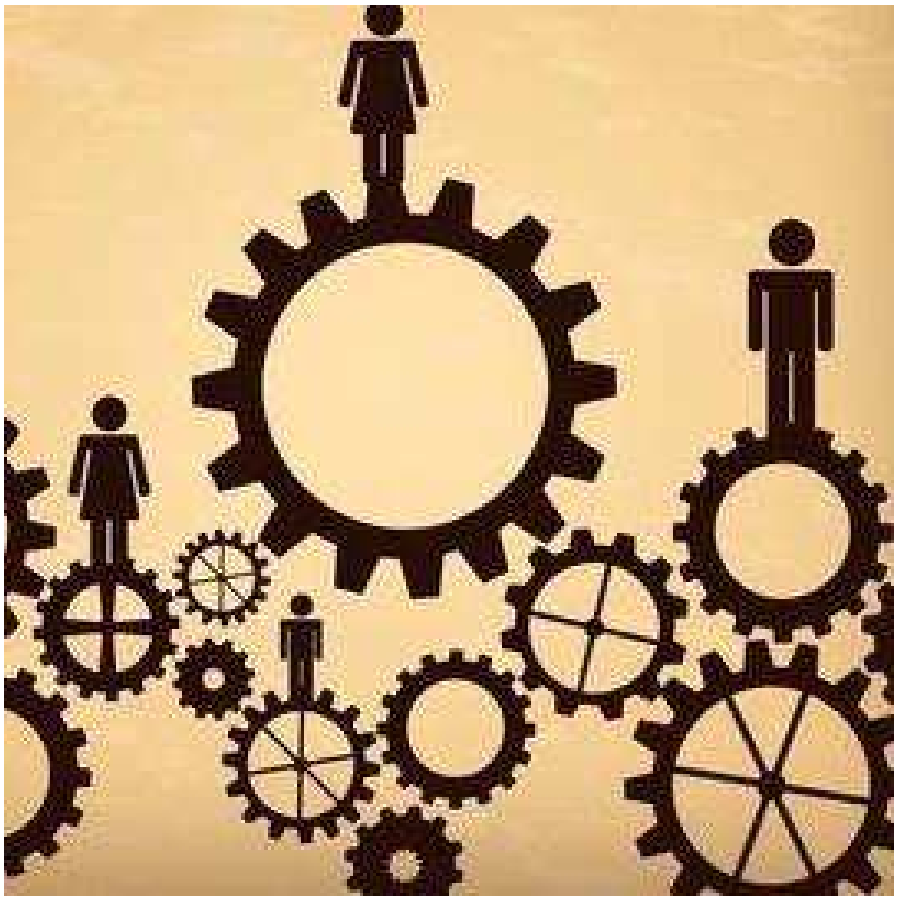

2020-2021

Nicolas Brusadelli, Pascal Depoorter

Recueil de textes

Les métamorphoses des services publics

Document 1 – Molénat, Xavier, « Le nouvel esprit de l'action publique », *Sciences Humaines*, 2011/7, n°228, p.6.
Document 2 – Bonelli, Laurent et Pelletier, Willy, « Comment vendre à la découpe le service public. De l'État providence à l'État manager », *Le Monde Diplomatique*, Décembre 2009, pp. 19-21.

Les rapports des classes populaires au service public

Document 1 – Siblot, Yasmine, « Les rapports quotidiens des classes populaires aux administrations », *Sociétés contemporaines*, n°58, 2005, p. 85-103.
Document 2 – Siblot, Yasmine ; Cartier, Marie ; Coutant, Isabelle ; Masclet, Olivier ; Renahy, Nicolas, « Les classes populaires face à l'Etat », dans *Sociologie des classes populaires*, Armand Collin, 2015, pp. 188-220.

Les classes populaires, ou la culture de la débrouille

Document 1 – Siblot, Yasmine ; Cartier, Marie ; Coutant, Isabelle ; Masclet, Olivier ; Renahy, Nicolas, « Les pratiques culturelles et de loisir des classes populaires », dans *Sociologie des classes populaires,* Armand Collin, 2015.
Document 2 – Collectif Rosa Bonheur, « Assistés ou travailleurs pauvres ? Le travail de subsistance comme quotidien », dans *La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*, éditions Amsterdam, 2019.

Classes populaires, ruralité et politisation

Document 1 – Peugny, Camille, *Loin des urnes. L'exclusion politique des classes populaires*, Metropolitique.eu
Document 2 – Siblot, Yasmine ; Cartier, Marie ; Coutant, Isabelle ; Masclet, Olivier ; Renahy, Nicolas, « Les classes populaires et la politique après la "classe ouvrière" », dans *Sociologie des classes populaires*, Armand Collin, 2015.

L'approche ethnographique

Document 1 – Beaud, Stéphane et Weber, Florence, « Préparer et mener l'enquête », *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte, 2010.
Document 2 – Weber, Florence, « Vers une auto-analyse », *Le travail à côté*, éditions de l'EHESS, 1995.
Document 3 – Schwartz, Olivier, « L'empirisme irréductible », postface à Anderson, Nels, Le Hobo. *Sociologie du sans-abri*, Nathan, 1993.

Molénat, Xavier, « Le nouvel esprit de l'action publique », Sciences Humaines, 2011/7, n°228.

Indicateurs, objectifs, audit, benchmarking, missions, programmes, évaluations : le fonctionnaire qui aurait dormi au cours des dix dernières années ne reconnaîtrait sans doute pas son administration aujourd'hui ...

Indicateurs, objectifs, audit, benchmarking, missions, programmes, évaluations : le fonctionnaire qui aurait dormi au cours des dix dernières années ne reconnaîtrait sans doute pas son administration aujourd'hui ! Une petite révolution, plutôt silencieuse jusque-là, a en effet bouleversé la manière d'agir de la puissance publique. Traditionnellement, l'action de l'État revêtait, à tout le moins dans le cadre français, un caractère fortement hiérarchisé, l'accent étant mis sur le respect des procédures. La stabilité du personnel (sécurité de l'emploi) servait une certaine continuité de l'action. Dans ce schéma, il n'était guère question d'évaluer l'efficacité de l'action bureaucratique ou d'optimiser son rendement. Néanmoins, depuis une trentaine d'années, les transformations du rôle de l'État, moins interventionniste économiquement, décentralisé, et les difficultés financières qu'il connaît ont conduit les gouvernements à rechercher une plus grande efficience de l'action publique. C'est dans ce cadre qu'ont été introduits, par petites touches à partir du milieu des années 1980, plus franchement à partir du début des années 2000, les principes inspirés de ce que l'on appelle le nouveau management public (NMP).

Public/privé, même combat !

Le NMP ne constitue pas une doctrine bien établie, mais plutôt un « ensemble hétérogènes d'axiomes » qui ont inspiré les réformes de l'État, d'abord dans les pays anglo-saxons à la fin des années 1970, puis ont essaimé un peu partout durant les décennies suivantes. Quelques principes se dégagent néanmoins[1], l'idée majeure étant que le secteur public peut et doit être managé selon les mêmes règles que le secteur privé. Dès lors, c'est l'esprit de l'action publique qui change : l'accent est mis moins sur le respect des procédures que sur le résultat de l'action, sous formes de mesures chiffrées de l'efficience et de mise en place d'objectifs quantitatifs. Un esprit de compétition est instillé en généralisant la comparaison entre services, sur la base d'indicateurs de performance (ce que l'on appelle le benchmarking). La relation hiérarchique est également transformée, le principe étant de privilégier l'autonomie des agents, en contrepartie d'un renforcement des mécanismes de contrôles (suivi d'indicateurs, rapports d'activité, audit des services...). Dans cette perspective, l'action publique se conçoit davantage comme une multitude d'entités contractant entre elles pour la réalisation d'objectifs communs. Cette quête de l'efficacité conduit aussi à privilégier la création d'agences indépendantes et spécialisées, censément plus réactives que les grosses administrations, ou encore à encourager les partenariats public/privé (dans la recherche ou la santé par exemple). Le statut du fonctionnaire est également appelé à évoluer, la préférence pour les contrats à durée déterminée et la généralisation de la mobilité professionnelle étant compensées par l'introduction d'incitations financières sous forme de primes.

Des réformes contestées

En France, c'est essentiellement depuis l'introduction de la révolution budgétaire qu'est la Lolf (loi organique relative aux lois de finance), qui organise le budget non plus par ministère mais par missions (encadré ci-dessous), que les principes du NMP ont commencé à s'appliquer au

[1] Voir Jonathan Boston, « Basic NPM ideas and their development », in Tom Christensen and Per Lægreid (dir.), The Ashgate Research Companion to New Public Management, Ashgate Pub., 2010.

sein de l'administration française. Comme le montrent les enquêtes présentées dans ce dossier, cela se traduit très concrètement pour les fonctionnaires et les usagers du service public, qu'il s'agisse du personnel soignant de services d'urgences enjoint de revoir leur mode de fonctionnement pour réduire le temps d'attente des patients, de policiers devant désormais améliorer tous les mois leur taux d'élucidation des affaires ou de chercheurs dont l'évaluation et le financement sont pour une large part assurés par des agences indépendantes.

Reste que ces réformes sont fortement contestées : souvent liées à des réductions d'effectifs, elles sont perçues comme l'application d'un programme néolibéral visant à « démanteler » l'État[2]. Le constat n'est pas nécessairement faux : le néolibéralisme est bien l'une des sources d'inspiration du NMP. Et dans le contexte actuel de pénurie, l'invocation de l'amélioration des performances cache parfois (mal) un objectif strictement budgétaire de réduction des coûts salariaux. Mais outre qu'il se nourrit d'autres sources théoriques (management, science économique), on ne peut pas strictement parler, dans le cas français, d'un retrait de la puissance publique, même si la baisse des effectifs de la fonction publique d'État, bien que modeste en valeur absolue (encadré ci-dessous), entraîne de nombreuses tensions. Malgré les difficultés, l'État reste, par son interventionnisme fort « le grand intégrateur de la société », comme le rappelle le politiste Luc Rouban[3]. Il faut ajouter qu'au-delà du souci d'alléger l'État et de le rendre plus efficace, l'enjeu porte également sur le contrôle de l'administration. Selon le politiste Philippe Bezès, les réformes liées au NMP donnent à certains acteurs, tels que le ministère des Finances ou celui de la Fonction publique, la possibilité de reprendre la main sur l'administration dans une configuration où se multiplient les acteurs de l'action publique (Europe, collectivités locales...) et s'accroissent les contraintes (financières en particulier). Les élus, eux, y voient un moyen de rationaliser le processus d'action publique, de revendiquer des buts et des résultats, mais aussi de redistribuer les responsabilités en cas d'échec de politiques[4].

Les chiffres peuvent-ils tout dire ?

Mais au-delà de ces objectifs, le principal problème que pose le NMP semble être, à la lumière des travaux d'enquêtes présentés ici, l'aspect purement quantitatif de l'évaluation de l'action publique. D'une part parce que certaines activités se prêtent mal à la quantification. Ainsi les diplomates enquêtés par Valérie Boussard et Marc Loriol se demandent bien quels indicateurs quantitatifs rattacher à leurs activités de contact, négociation, entretien de relations avec leurs homologues : faut-il que ce sous-directeur rencontre vingt ministres par semaine pour prouver son « efficacité » ? Une augmentation du nombre de missions à New York traduit-elle une amélioration des relations avec les Américains, ou leur détérioration[5]

D'autre part, quand l'indicateur est éventuellement pertinent, il est souvent en décalage avec la conception que les agents se font de leur métier, et ignore généralement les difficultés qu'ils rencontrent sur le terrain. Le risque, dès lors, est, comme le montrent l'exemple britannique ou le cas de la police française, de transformer l'activité pour qu'elle satisfasse les critères d'évaluation, sans que cela signifie une plus grande efficience ou une amélioration du service pour l'usager (d'ailleurs souvent invoqué mais rarement invité à donner son avis). Le NMP

---

[2] Voir par exemple Laurent Bonelli et Willy Pelletier (dirs.), *L'État démantelé. Enquête sur une révolution silencieuse*, La Découverte, 2010.

[3] Luc Rouban, « Réformer l'État : pourquoi et pour quoi ? », *Cahiers français*, n° 346, sept.-oct. 2008.

[4] Philippe Bezès, « Le renouveau du contrôle des bureaucraties. L'impact du new public management », *Informations sociales*, n° 126, 2005/6.

[5] Valérie Boussard et Marc Loriol, « Les cadres du ministère des Affaires étrangères et européennes face à la Lolf », *Revue française d'administration publique*, n° 128, 2008/4.

semble encore ignorer la loi de Goodhart, qui pose que « toute mesure qui devient un objectif cesse d'être une mesure ».

Le paradoxe final est que cette entreprise de débureaucratisation de l'État risque fort de conduire à une rebureaucratisation de l'action administrative, tant est lourde et exigeante l'activité de coordination, de contrôle et de production de données chiffrées que suppose le NMP. Ne manquera pas alors de se poser un vertigineux problème : mais qui contrôlera donc les contrôleurs ?

La Lolf, une révolution budgétaire

Votée en 2001 et entrée pleinement en application pour la première fois en 2006, la loi organique relative aux lois de finance (Lolf) a bouleversé la manière dont est voté et géré le budget de l'État, avec l'ambition de passer d'une logique de moyens à une logique de résultats.

Désormais, les crédits ne sont plus répartis par ministère mais par politique publique, appelées « missions ». Au nombre de 34, ces missions regroupent 133 programmes : par exemple la mission « santé » regroupe les programmes « santé publique et prévention », « offre de soins et qualité du système de soins » et « drogues et toxicomanies ». Ces programmes se déclinent à leur tour en 580 actions (« pilotage de la politique de santé publique », « qualité de vie et handicaps »), et se voient associés des objectifs mesurables par des indicateurs de performance.

Lors du vote du budget, les administrations fournissent un rapport annuel de performance (Rap), qui indique comment elles ont utilisé les crédits alloués lors de l'exercice précédent, et un projet annuel de performances (Pap) pour expliquer comment elles prévoient de les utiliser lors de l'exercice suivant.

Il existe un responsable par programme, qui dispose désormais d'une plus grande liberté dans la gestion des crédits, dont l'affectation n'est plus qu'indicative (principe de fongibilité). Seule limite : les crédits de personnel peuvent être utilisés pour des dépenses d'autre nature (fonctionnement, investissement…), mais l'inverse n'est pas possible (fongibilité asymétrique).

Parallèlement à la Lolf, la révision générale des politiques publiques (RGPP) lancée en 2005 se traduit par un programme d'audits de l'ensemble de l'administration, visant à réduire les dépenses tout en améliorant l'efficacité des politiques publiques, audits structurés autour de sept grandes questions : Que faisons-nous ? Quels sont les besoins et les attentes collectives ? Faut-il continuer à faire de la sorte ? Qui doit le faire ? Qui doit payer ? Comment faire mieux et moins cher ? Quel doit être le scénario de transformation ?

L'État, combien de divisions ?

La fonction publique regroupait fin 2008 environ 5,3 millions d'agents, soit 21,1 % de l'emploi total. Dans cet ensemble, on compte un peu moins de 3 millions d'agents de la fonction publique d'État (FPE). Cela recouvre :

- les agents des ministères, soit environ 2,1 millions de personnes. L'Éducation nationale représente 43,2 % de ces effectifs, la Défense 19,7% ;

- les agents des établissements publics administratifs (EPA) de statut de recrutement de droit public : organismes de recherche, ANPE, musées nationaux… Ils sont environ 330 000.

Ces deux ensembles forment, selon la terminologie de l'Insee, « l'État au sens strict». On peut néanmoins y ajouter dans un État « au sens large » :

- les EPA de statut de recrutement de droit privé (caisses nationales de sécurité sociale), qui emploient 15 000 agents ;

- les établissements publics industriels et commerciaux (EPIC) tels que la RATP par exemple, et les groupements d'intérêt public (GIP), qui regroupent 70 000 agents ;

- le personnel de « l'exploitant public » qu'est La Poste : 264 500 agents ;

- les professeurs de l'enseignement privé sous contrat : 153 000 agents.

La fonction publique hospitalière (FPH) désigne les agents des hôpitaux et des établissements d'hébergement pour personnes privées. Elle regroupe près d'1 million de personnes, dont à peu près 100 000 médecins.

La fonction publique territoriale (FPT) englobe le personnel des régions, départements et communes, qui représente un peu moins de 2 millions de personnes.

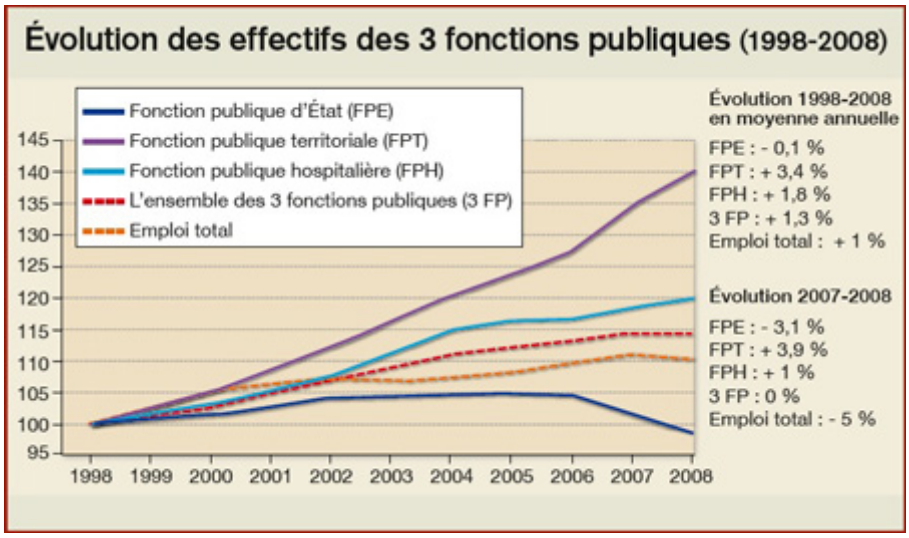

Bonelli, Laurent et Pelletier, Willy, « Comment vendre à la découpe le service public. De l'État providence à l'État manager », *Le Monde Diplomatique*, Décembre 2009.

Nous vivons une drôle d'époque… On a l'impression d'une espèce de vague qui nous surplombe, nous écrase et qui est en train de déferler. » Le politiste Bernard Lacroix pourrait ainsi résumer le désarroi de syndicalistes, d'intellectuels, d'élus ou de citoyens confrontés aux restructurations de l'État[6].

[6] Cet article reprend les grandes lignes d'un colloque intitulé « L'État démantelé », organisé par *Le Monde diplomatique* et la Fondation Copernic à l'Assemblée nationale en juin 2009. Les interventions

Les réformes se succèdent apparemment en ordre dispersé ; la technicité les rend opaques ; leurs effets ne sont perçus qu'après coup, lorsque, les décrets d'application adoptés, arrive leur mise en pratique. Et pourtant, derrière ce brouillard, une mobilisation sans précédent est à l'œuvre pour fabriquer un État réduit dans sa surface et renforcé dans ses structures de commandement.

La compression du format de ce dernier s'exprime de manière particulièrement radicale dans la révision générale des politiques publiques (RGPP). Lancée en conseil des ministres, le 20 juin 2007, celle-ci accélère (et met en cohérence) les entreprises antérieures enserrant l'activité publique dans des impératifs budgétaires, fixés a priori. Six mois plus tard seulement, quatre-vingt-seize mesures programment fusions, regroupements et suppressions de services d'État. Dès octobre 2007, les hauts fonctionnaires de la chancellerie, nonobstant leurs réticences, modernisent à marche forcée la carte judiciaire et projettent que, au 1er janvier 2011, cent soixante-dix-huit tribunaux d'instance et vingt-trois tribunaux de grande instance seront supprimés, au nom de l'« efficacité ». L'éducation nationale ferme les collèges de moins de deux cents élèves, jugés trop coûteux. Conformément aux souhaits de son ancien ministre, M. Claude Allègre, elle *« dégraisse le mammouth »* et élimine plus de quinze mille postes d'enseignant par an[7].

Dans la dénégation, par étapes ou par contournement

Aucun ministère, d'ailleurs, ne prend le risque de demeurer hors-jeu. Chacun cherche au contraire à disposer d'un coup d'avance en matière de « rendu d'emplois », nouvel impératif catégorique d'un État proclamé *« en faillite »* par le premier ministre François Fillon en septembre 2007. Au ministère de l'intérieur, préfectures et sous-préfectures subissent une cure d'amaigrissement. Les concours de police nationale prévus en septembre 2009 ont été annulés, et huit mille postes budgétaires seront supprimés d'ici à 2012[8]. Ministère voisin mais rival, la défense avait précédé le mouvement : fermetures de casernes et liquidation de quarante-cinq mille emplois avant 2014. Le ministère de la santé condamne les maternités des hôpitaux publics, considérées comme trop onéreuses à moins de trois cents accouchements par an, et impose un seuil de mille cinq cents actes annuels, pour les services de chirurgie. Des dizaines de consulats disparaissent au ministère des affaires étrangères, et celui de la culture restructure les archives nationales. Les finances « rationalisent » à tous niveaux leurs services.

La compression de l'État s'accompagne de transferts d'activités publiques vers le privé, sorte de vente à la découpe des entreprises publiques. Ces privatisations s'opèrent dans la dénégation, par étapes ou par contournement. Elles épousent les anticipations de rentabilité financière des acquéreurs, mais aussi l'histoire de ces secteurs, avec leurs luttes passées et le statut spécifique de leurs salariés. Les tempos différents des réformes de France Télécom et de La Poste l'illustrent. Des mécanismes proches déterminent les trajectoires de Gaz de France (GDF) et d'Electricité de France (EDF), ou de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF).

---

auxquelles il est fait référence seront publiées dans un ouvrage à paraître aux éditions de La Découverte au printemps 2010.

[7] Avec, conjointement, l'allégement du nombre d'heures de cours dispensées aux élèves, l'accroissement de la taille des classes, le non-remplacement des professeurs absents et l'incitation à ne pas inscrire les enfants en maternelle avant 3 ans.

[8] *Le Figaro,* Paris, 17 août 2009.

Le retrait de l'État débute à chaque fois par la séparation structurelle des branches de l'entreprise publique. Ainsi, la dissociation des « postes » et des « télécommunications », en 1990, démarque le segment d'activité à « ouvrir à la concurrence ». Déjà, les télécoms apparaissaient, en effet, comme une activité à haute rentabilité, à l'inverse du secteur postal, qui nécessite une importante main-d'œuvre[9], connue de surcroît pour sa combativité syndicale. Le transfert vers le privé s'opère rarement de front, plutôt par glissement. Ce qui concourt à son efficacité, chaque étape étant vécue comme un prolongement normal de la précédente. La première ouverture du capital de France Télécom a ainsi lieu en 1997, la deuxième en 2000. Et, malgré l'investissement de 78 milliards d'euros pour renflouer le déficit de l'entreprise (dû à l'éclatement de la bulle spéculative autour d'Internet et des téléphones mobiles), l'Etat passe en 2004 sous le seuil des 50 % du capital, puis sous la barre du tiers — qui constitue la minorité de blocage — en 2005.

La grève massive des personnels en 1994 avait formellement permis le maintien de leur statut de fonctionnaire. Il n'empêche : graduellement, mais en continu, l'entreprise publique devient firme privée dans son organisation : mobilité obligée, management par objectifs et harcèlements qui vont avec d'incessantes restructurations des services, des compressions de personnel (vingt-deux mille emplois en moins de 2005 à 2008), l'intensification du travail, etc. Les techniciens de l'électronique doivent se reconvertir en vendeurs de services. Mise en concurrence avec Bouygues, SFR, Cegetel ou Free, l'entreprise, qui avait hier mission d'équiper le pays en réseaux de télécommunications et d'aménager ainsi le territoire, ne retient plus qu'impératifs de profits et retours sur investissement.

A La Poste ou à la SNCF, la découpe du service public prend une forme différente. Le transfert d'activité vers le privé, plus lent, plus insensible, est réalisé par morcellement (filialisation et délégation au privé) suivant les types de missions. Mme Hélène Adam, du syndicat SUD-PTT, restitue la mécanique : *« L'ouverture à la concurrence se fait d'abord en fonction du poids des objets à distribuer. Le colis est le premier à être ouvert à la concurrence, et FedEx ou DHL pénètrent les marchés domestiques en imprimant leur style purement commercial. La garantie, la vitesse, tout se paye comptant. La Poste crée sa filiale Geopost pour s'aligner et gérer selon les mêmes critères de rentabilité pure. La forme juridique choisie est celle d'une holding dirigée par l'un des directeurs de La Poste* [le directeur de la branche colis et logistique]. *La holding "chapeaute" plusieurs filiales, dont Chronopost ; dix-neuf mille agents sont employés des filiales de la holding Geopost, tandis que sept mille sont restés à la maison mère dans la branche correspondante. Le deuxième secteur "rentable", les services financiers, est lui aussi déjà filialisé par l'intermédiaire de la création d'une holding, La Banque postale, qui s'aligne sur les activités de n'importe quelle banque. »*

A Pôle emploi, le mode opératoire est proche. Faute d'embauche d'agents publics, le suivi de trois cent vingt mille demandeurs d'emploi a été délégué à des cabinets de recrutement (Sodie) ou à des agences d'intérim (Manpower). C'est aussi par l'organisation d'un mélange entre salariés de statuts divers (publics et privés) qu'imperceptiblement s'effectuent les privatisations. *« Le personnel de La Poste,* rappelle Mme Adam, *est de plus en plus précarisé et divisé entre agents publics et salariés sous contrats privés des multiples filiales très cloisonnées par l'intermédiaire des holdings. Le recrutement de fonctionnaires a cessé en 2002. Pas celui de salariés de droit privé* [en contrat à durée indéterminée ou déterminée].

[9] La Poste comptait trois cent mille agents, quasiment tous fonctionnaires en 1991.

L'effet ciseau, avec le vieillissement des fonctionnaires et leur retraite, joue à plein. En 2003, La Poste comptait 315 364 agents : 200 852 fonctionnaires, 114 512 agents de droit privé. En 2008, sur 295 742 employés, elle compte 152 287 fonctionnaires et 143 455 salariés privés. Cette année les deux statuts feront jeu égal. » La privatisation de La Poste est déjà engagée. Elle précède, de beaucoup, la loi qui ouvrira son capital — et qui, par élargissements successifs, finira par la transformer officiellement en société anonyme.

Les moyens alloués ne couvrent pas les charges transférées

Enfin, il ne faudrait pas oublier le transfert de charges vers les collectivités territoriales. La décentralisation de 1982, et son acte II, impulsé dès 2002 par le premier ministre Jean-Pierre Raffarin — qui la qualifiait de *« mère de toutes les réformes »* —, ont donné aux élus locaux nombre de compétences nouvelles : formation professionnelle, transports, gestion des locaux et des personnels techniques, ouvriers et de service (TOS) des lycées et collèges, action sociale relèvent désormais largement des conseils généraux et régionaux. Sans, bien souvent, que les moyens alloués par l'État couvrent l'ensemble de ces missions. Comme l'indique M. Gilles Garnier, président du groupe communiste du conseil général de Seine-Saint-Denis, *« on a considéré que, sur un certain nombre de droits, comme le revenu minimum d'insertion* [RMI], *les compteurs s'arrêtent le jour du transfert. Le 1er janvier 2004, tous les allocataires du RMI devaient être payés par la collectivité territoriale, avec bien sûr les sommes afférentes, mais tout nouvel allocataire devient un allocataire départemental, qu'il faut financer ».*

La vice-présidente Verte du conseil régional d'Ile-de-France, Mme Francine Bavay, fait la même observation pour la formation sanitaire et sociale : *« Dix millions d'euros sur un budget de 160 millions n'ont pas été couverts. Et nous en sommes là après trois années de discussion pied à pied, de réévaluation des masses transférées et de quatre recours. De facto, nous n'avons obtenu que le maintien de l'existant. »* Et l'élue de conclure que la motivation de la réforme *« n'est pas d'essayer de rendre les institutions plus innovantes ou plus proches des ayants droit. Il s'agit de limiter l'engagement public d'État ».*

Resserrer les chaînes de commandement

Ce rétrécissement multiforme de la surface de l'État s'accompagne d'un mouvement moins visible de « caporalisation » de l'action publique : renforcement des hiérarchies et du contrôle pesant sur les agents du service public, et resserrement des chaînes de commandement. Imposer politiquement de nouvelles priorités aux institutions n'a rien de facile. On peut nommer des hommes de confiance à la tête des administrations — les gouvernements ne s'en privent pas — mais sans garantie de l'effectivité des mesures prises. Car les agents chargés de les mettre en œuvre les retraduisent, les aménagent, les adaptent aux routines professionnelles[10]. Certaines élites sectorielles font même de la résistance. Médecins, universitaires, magistrats ou ingénieurs arguent ainsi qu'ils connaissent peut-être mieux que leur ministre les priorités de leur champ d'activité. Il en va de même pour une partie des inspecteurs généraux. Issus des administrations dans la tourmente et, par fonction, avocats des réformes, ils y introduisent néanmoins des nuances, des médiations qui atténuent la radicalité des projets initiaux.

[10] *Cf.* notamment Vincent Dubois, *La Vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère,* Économisa, Paris, 2003.

Une situation inadmissible pour les responsables politiques qui sont à leur origine. Mais aussi pour les hauts fonctionnaires du ministère des finances qui, depuis des années, tentent d'imposer une nouvelle définition de l'intérêt général réduite au maintien des « équilibres financiers », face aux revendications de ceux qu'ils nomment avec mépris les ministères « dépensiers »[11]. Jusqu'alors, leur zèle était partiellement contrarié par les règles de fonctionnement de l'administration qui protégeaient certaines plages d'autonomie. Ils ont donc accueilli avec enthousiasme les projets politiques qui mettent au pas les anciennes structures collégiales de décision, et nomment à cette fin des gestionnaires dotés de pouvoirs élargis.

C'est le cas à l'hôpital. A la tête des nouvelles Agences régionales de santé (ARS), se trouve maintenant un véritable « préfet sanitaire », désigné en conseil des ministres, responsable de toute la chaîne de soins au niveau de la région. Dans la première version de la loi « Hôpital, patients, santé et territoires », votée en juillet 2009, il pouvait même choisir les directeurs d'hôpitaux et les révoquer à tout moment. Ces derniers se sont mobilisés avec succès pour faire amender le texte sur ce point. Tout en prenant bien soin de renforcer leur propre autorité au sein des établissements... La loi élargit ainsi leur pouvoir pour fixer des objectifs et gérer les personnels, conformément aux vœux de M. Nicolas Sarkozy qui souhaitait donner *« un patron et un seul à l'hôpital »*. Ce qui ne facilite pas le dialogue. Comme l'indique le professeur André Grimaldi, chef du service de diabétologie à l'hôpital Pitié-Salpêtrière : *« Avant, on était dans une logique de cogestion. Le directeur devait associer les médecins à ses décisions. Là, c'est fini, ils n'auront rien à dire »*

Une reprise en main des secteurs jouissant d'une relative autonomie

Dans l'enseignement supérieur, le mouvement est étonnamment semblable. La loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU), qui instaure l'« autonomie », affaiblit tout pouvoir collégial. *« Avec les réformes — celle avortée de 2003 et celle de 2007 —, on est dans le cadre d'une gestion managériale autoritaire »,* explique le sociologue Frédéric Neyrat. La loi donne aux présidents, qui y sont pour l'essentiel favorables, des pouvoirs considérables face à leurs pairs universitaires. Ils peuvent notamment recruter des fonctionnaires ou des contractuels, ou casser les décisions collectives des commissions et des conseils de l'université.

Une même dynamique est à l'œuvre dans la justice. Au parquet, d'abord, avec la loi du 9 mars 2004 qui place les procureurs sous l'autorité hiérarchique de leur ministre, conférant à ce dernier un pouvoir d'intervention et d'orientation de la procédure dans chaque affaire. Chez les juges du siège ensuite, dont il s'agit de limiter l'indépendance par la « mobilité ». S'ils ne peuvent être mutés géographiquement, ils peuvent se voir affectés à des fonctions diverses en fonction des impératifs de gestion du tribunal. Comme le rappelle le magistrat Gilles Sainati : *« Un juge de la liberté et de la détention dont la jurisprudence apparaîtrait trop "laxiste" en regard des normes préfectorales de reconduite à la frontière des étrangers pourra sans difficultés être renvoyé aux affaires familiales ou aux tutelles » ...* Pour couronner l'édifice, depuis 2009, les magistrats sont minoritaires au sein du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), chargé de leur nomination et de leur discipline, face à des personnalités extérieures, désignées par l'Élysée et par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat.

---

[11] Sur les politiques volontaristes d'assèchement des recettes de l'État comme levier de réforme, *cf.* Sébastien Guex, « La politique des caisses vides. État, finances publiques et mondialisation », *Actes de la recherche en sciences sociales,* n° 146-147, Paris, mars 2003.

Ce renforcement du contrôle passe également par la reprise en main de secteurs qui jouissaient d'une relative autonomie. Ce que relève M. Noël Daucé, secrétaire général du Syndicat national unitaire de Pôle emploi, qui parle d'*« étatisation »* pour décrire la fusion entre l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et des Associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Assedic) dans le nouvel ensemble Pôle emploi, en janvier 2009. L'ANPE était un établissement public à caractère administratif, l'Unedic — qui chapeaute les Assedic — une association de droit privé, gérée paritairement par les organisations patronales et syndicales. Le regroupement au niveau local des deux structures renforce largement le poids des acteurs étatiques.

Le conseil d'administration de Pôle emploi comprend cinq représentants de l'Etat et deux personnalités qualifiées choisies par le ministre, aux côtés des cinq membres représentant les employeurs et des cinq délégués des salariés[12]. Quant au délégué général — actuellement M. Christian Charpy, membre du cabinet du premier ministre de 2003 à 2005, puis directeur de l'ANPE —, il est nommé directement par le gouvernement, l'avis du conseil restant consultatif. On pourrait également citer le cas de la gestion des fonds du 1 % logement — dont on pouvait certes critiquer l'opacité —, mais qui échappe aujourd'hui largement aux partenaires sociaux, pour passer sous tutelle de l'administration.

Les candidats à ces nouveaux postes de manager public ne manquent pas. Pour y accéder, sont déterminants les liens personnels avec le prince ou ses conseillers — qui par-là se constituent une clientèle d'obligés. Ces nominations ne sont pas seulement rétributions symboliques : primes, salaires indexés sur les « objectifs » viennent compléter ou remplacer les grilles indiciaires de la fonction publique.

Sous des formes et des temporalités variables, ce double mouvement de réforme de l'État (compression, privatisation, délégation et transfert de compétences d'une part ; étatisation et renforcement du contrôle de l'autre) affecte à un titre ou un autre l'ensemble des services publics. Au nom de la « performance », érigée en nouveau fétiche de l'action publique.

« On a oublié que l'hôpital soignait les pauvres »

Une telle volonté de contrôler les administrations n'est pas nouvelle. Le Parlement, la Cour des comptes, l'inspection des finances s'y emploient depuis longtemps. Mais ce n'est que récemment que des « indicateurs de performance » ont pris le pas sur toute autre considération. En l'espèce, la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), votée en 2001, signe plus que toute autre le triomphe des conceptions des hauts fonctionnaires du ministère des finances, convertis aux idées managériales[13]. La LOLF impose un pilotage stratégique des administrations, avec des objectifs à atteindre et des indicateurs à renseigner. Les fonctionnaires chargés de l'action publique doivent présenter un projet annuel de performance (PAP) dont ils sont responsables[14].

Dans les faits, toute activité est réduite à une logique comptable, proche des bilans financiers des entreprises. Ce que résume le professeur Grimaldi pour l'hôpital : *« On a créé*

[12] Loi no 2008-126 du 13 février 2008 relative à la réforme de l'organisation du service public de l'emploi. Le conseil comporte également un représentant des collectivités territoriales.

[13] *Cf.* Philippe Bezes, *Réinventer l'Etat. Les réformes de l'administration française (1962-2008),* Presses universitaires de France, Paris, 2009, p. 451-455.

[14] L'ensemble des PAP est accessible sur « Le forum de la performance » : https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/

artificiellement l'idée qu'il existe des patients rentables et non rentables. Qu'est-ce qui est rentable ? Au fond, ce qui est facilement quantifiable, numérisable, vendable. Ce sont les procédures techniques, de gravité moyenne, programmables, chez des gens qui n'ont pas de problèmes psychologiques et sociaux. La cataracte simple, faite en série. Et qu'est-ce ce qui n'est pas rentable ? Tout ce qui est dans la complexité : la pathologie chronique, le sujet âgé, les facteurs psychologiques et sociaux. (...) *On a simplement oublié que l'hôpital soignait les pauvres et les cas graves... »*

Les accommodements de cet idéal gestionnaire sont connus. Si les personnels d'encadrement consomment beaucoup de leur temps et de leur énergie pour remplir les indicateurs, ils apprennent aussi à les domestiquer. Comme le signalait ce haut responsable policier lors du 32e congrès du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN), à Montluçon en 2003 : *« Le risque évident est de présenter une copie "propre". On ne triche pas avec les chiffres, mais on devient malin. »* Ainsi, pour faire baisser la délinquance enregistrée et augmenter les taux d'élucidation, qui constituent les priorités du PAP de la police nationale, l'imagination des agents est débordante : refus de prendre les plaintes, renvoi du plaignant d'un commissariat à l'autre, regroupement ou requalification des faits constatés, concentration de l'activité des services sur les délits les plus « rentables » statistiquement (les stupéfiants ou les étrangers)[15]. La contrainte de la production de « bons » chiffres dépasse la police. Elle s'est imposée à tous les niveaux de la hiérarchie du service public.

Au quotidien, le métier devient impossible

Revenir à l'histoire fait saisir l'ampleur de cette modernisation managériale. En Europe occidentale, le développement de l'administration a été la condition de la naissance d'une raison d'État distincte de celle du monarque. On est ainsi passé d'une gestion privée et personnelle des affaires publiques (la Maison du roi) à celle, collective et impersonnelle, des administrations. La construction de l'État moderne s'appuya sur l'émergence d'une vision du service public comme activité « désintéressée », orientée vers des fins universelles[16]. Or c'est précisément cette représentation des fonctions de l'État qui est au centre des tirs. Avec les redéfinitions des métiers — que ce soit aux impôts, avec les conseillers des agences pour l'emploi, parmi les enseignants ou ailleurs — se défait le rapport à des professions hier vécues comme « service rendu ». Bien des fonctionnaires vivent désormais leur fonction douloureusement, dans une situation de porte-à-faux qui enveloppe toute leur activité professionnelle. Le sens de sa tâche (et de soi-même l'accomplissant) entre en contradiction avec les nouveaux critères d'évaluation. Quotidiennement, le métier devient mission impossible dans les relations aux usagers. L'épuisement professionnel qui s'ensuit est incompatible avec les diverses formes de « management par objectifs ».

Reste la fuite : suicides, tentatives de suicide, arrêt-maladie, psychotropes chez les agents soumis à la « culpabilité du chiffre ». *« On vient au boulot chaque matin à reculons. Les discussions entre collègues tournent autour de la retraite, combien de temps te reste-t-il à tirer ? »,* confie M. Pierre Le Goas, du service des impôts des particuliers de Lannion[17]. Reste l'effondrement. *« Les ambiances sont tellement tendues, avec l'augmentation de la charge de*

---

[15] On trouvera une liste étoffée de ces pratiques dans l'ouvrage de Jean-Hugues Matelly et Christian Mouhanna, *Police. Des chiffres et des doutes,* Michalon, Paris, 2007.

[16] Pierre Bourdieu, *La Noblesse d'Etat. Grandes écoles et esprit de corps,* Éditions de Minuit, Paris, 1989, p. 544.

[17] *L'Humanité,* Paris, 21 octobre 2009.

travail, que les agents pleurent sur les sites », témoigne Mme Delphine Cara, responsable vendéenne du SNU-Pôle emploi[18].

Mais la « modernisation » de l'État entre dans les faits, car elle s'immisce dans les actes les plus anodins des employés du secteur public. Parce qu'indépendamment des sacrifices, des souffrances, du déboussolement et des tensions, les salariés qui la subissent n'ont d'autre choix que d'y participer et de la mettre en œuvre à tout instant. En l'habitant à leur manière. En s'en accommodant. Mieux : ils trouvent d'eux-mêmes les meilleures façons de faire, afin que tiennent des situations intenables, malgré la surcharge de travail. Entre autres, parce que subsiste de l'état antérieur des métiers d'État une forme de dévouement hier constitutif de la « mission de service public ». Ce qui pousse, cas parmi tant d'autres, Marie-Jo, du Pôle emploi de Nice, à sauvegarder ses fichiers professionnels sur sa clé USB personnelle, pour les regarder à la maison. Survivent encore les façons auparavant apprises d'accomplir son devoir, *« lorsqu'on avait des gens, pas des dossiers »,* commente Françoise, du Pôle emploi de Grasse[19].

Plaire au ministre, au chef de cabinet, au président

En matière de démantèlement de l'État, l'efficacité tient à ce paradoxe : la situation antérieure d'accomplissement du service public — la relation au métier, les dispositions sociales (de dévouement, d'implication) constitutives de celle-ci — permet l'application des réformes qui détruisent les formes habituelles de son exercice et les raisons de s'y impliquer.

Cette transformation ne peut donc être réduite à la mobilisation des noblesses d'État qui la promeuvent et s'en font gloire, de plaquettes d'instructions en bilans satisfaits. Bien sûr, les compétitions « pour plaire » — au ministre, au chef de cabinet, au président de la République — et les rivalités qui les traversent, de même que leur incessante circulation du public au privé et inversement, y contribuent.

Mais l'avènement d'un État manager résulte aussi, chaque jour, de l'activité incessante et cumulée des milliers d'agents publics, qui peut-être n'en veulent pas, mais qui, réalisant leur métier, quoi qu'il en coûte, « font avec », et l'intègrent comme ils peuvent aux « choses à faire ».

Certes, les protestations abondent. Magistrats, avocats, greffiers se sont mobilisés contre la carte judiciaire. Près de quarante-six mille salariés de Pôle emploi étaient en grève en octobre 2009. Les enseignants du supérieur ont longuement refusé la réforme de leur métier. Les médecins hospitaliers défilaient au printemps pour sauver l'hôpital public. Les professeurs du primaire et du secondaire multiplient les journées d'action. Mais, dans leurs soucis professionnels, dans leurs patrimoines (économiques et culturels), dans leurs origines sociales et leurs façons d'agir (même pour se mobiliser), les professeurs de médecine ne sont pas des postiers, des conseillers pour l'emploi, des greffiers ou des policiers. Comment les uns se soucieraient-ils des autres, spontanément, et a fortiori pratiquement ?

Personne ne semble alors pouvoir soutenir personne, ce qui alimente le sentiment général d'écrasement. Or c'est précisément des confrontations nouvelles qu'elle installe (entre usagers et agents publics, et entre agents publics de différents niveaux et de différents services) que

[18] *Le Monde,* 22 octobre 2009.
[19] *L'Humanité,* 20 octobre 2009.

cette vague de transformation tire sa force. Et de leur dissimulation. En restituer les mécanismes dans leur ensemble, c'est déjà les contrarier et signifier qu'est en jeu la défense d'un modèle de civilisation.

Laurent Bonelli & Willy Pelletier

Respectivement auteur de *La France a peur. Une histoire sociale de l'« insécurité »,* La Découverte, Paris, 2008 ; et sociologue, coordinateur général de la Fondation Copernic.

CAIRN.INFO

LES RAPPORTS QUOTIDIENS DES CLASSES POPULAIRES AUX ADMINISTRATIONS

Analyse d'un sens pratique du service public

Yasmine Siblot

Presses de Sciences Po | « Sociétés contemporaines »

2005/2 n° 58 | pages 85 à 103

ISSN 1150-1944
ISBN 2747591026

Article disponible en ligne à l'adresse :

https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2005-2-page-85.htm

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.
© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 91.170.86.193 - 11/07/2020 17:26 - © Presses de Sciences Po

LES RAPPORTS QUOTIDIENS DES CLASSES POPULAIRES AUX ADMINISTRATIONS

ANALYSE D'UN SENS PRATIQUE DU SERVICE PUBLIC

RÉSUMÉ : *En se basant sur une enquête ethnographique menée dans un quartier populaire de banlieue parisienne, l'article montre que l'usage de la notion de « service public » est rare parmi les habitants. Par contre ils recourent à des catégorisations des « administrations » ancrées dans des expériences concrètes. La fréquentation régulière de certains services, comme ceux de « la mairie », est au fondement de rapports ambivalents, oscillant entre une mise à distance critique et un attachement à une institution publique et à ses agents. Le texte montre enfin que les jugements portés sur les institutions par ces membres des classes populaires sont structurés par une opposition entre les administrations où l'on peut faire valoir « ses droits » et celles où l'on a le sentiment de devoir « demander l'aumône ».*

Les constats sur la « satisfaction » de la population française à l'égard du « service public » ou au contraire sa volonté de le « réformer », sont alimentés par de multiples sondages. Ces termes généraux imprègnent plus largement de nombreux discours institutionnels ou militants ce qui conduit souvent à oublier d'interroger leur pertinence. La démarche adoptée ici vise à saisir d'une manière plus concrète la multiplicité des représentations et opinions portées sur les institutions publiques. On se propose de montrer comment, au sein des classes populaires, les relations quotidiennes avec différents services cristallisent et génèrent des perceptions du monde institutionnel et des jugements à son égard. Les relations aux administrations prennent en effet des traits spécifiques dans les milieux populaires. Elles y sont plus fréquentes que dans d'autres milieux sociaux, du fait de nécessités économiques accentuées par les processus de précarisation (Castel, 1995) et du fait des obligations réglementaires qui concernent des groupes surreprésentés parmi les classes populaires (étrangers, chômeurs). Les relations aux administrations y sont aussi plus marquées par des formes de domination culturelle et symbolique. Néanmoins, les relations administratives ne sont pas seulement porteuses de processus de domination, elles permettent aussi la concrétisation de statuts, d'autant plus importants que l'on appartient à des groupes ayant une faible reconnaissance sociale.

Cela incite donc à étudier plus particulièrement en milieu populaire la façon dont les relations concrètes aux administrations et à leurs agents sont constitutives de représentations des autorités institutionnelles et de revendications envers elles.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 91.170.86.193 - 11/07/2020 17:26 - © Presses de Sciences Po

Comme Frances Piven et Richard Cloward l'ont souligné dans une étude devenue classique (1977, p. 20-21) :

> « People on relief experience the stabby waiting rooms, the overseer or the case-worker, and the dole. They do not experience American social welfare policy… In other words, it is the daily experience of people that shapes their grievances, establishes the measure of their demands, and points out the targets of their anger. »

Les pistes suggérées par ces auteurs ont été reprises par plusieurs travaux récents, notamment sur les relations de guichet (Dubois, 1999). L'analyse de la constitution des catégories de perception et des jugements sur les institutions a cependant rarement été menée directement et de façon approfondie auprès des personnes qui fréquentent ces institutions. Nous nous proposons ici [1] d'explorer plus précisément la façon dont la fréquentation des administrations contribue à forger des représentations des institutions publiques et des jugements moraux [2], voire politiques, dans une acception large du terme (Collovald et Sawicki, 1991 ; Lagroye et *alii* 2002 [3]), à leur égard.

La recherche est basée sur une enquête de terrain de type ethnographique menée entre 1999 et 2002 au sein d'une commune héritière de la « banlieue rouge » proche de Paris, que nous appelons Cheny [4] et plus spécifiquement au sein d'un quartier populaire de grands ensembles et de petits pavillons, le quartier Victor Hugo [5]. Cette enquête a porté sur les relations entre habitants de ce quartier et plusieurs services publics, un bureau de poste, un centre social et des services municipaux (l'État civil et la Réglementation, en charge notamment des papiers d'identité).

J'ai d'abord effectué des stages dans ces services, où j'ai réalisé une série d'observations systématiques sur le travail des agents au guichet et leurs relations avec le public, et j'ai par la suite fréquenté régulièrement le quartier et les institutions. J'ai ainsi pu rencontrer des familles et personnes du quartier que j'ai observées au sein de services et dans leurs pratiques de gestion de la « paperasse » à domicile. Environ 40 entretiens approfondis ont ainsi été réalisés sur le thème des relations aux « administrations et services publics », parfois de façon répétée, et dans certains cas avec plusieurs membres d'une même famille. La recherche a ainsi saisi des rapports pratiques entre classes populaires et administrations en se penchant sur les relations quotidiennes entre employés et habitants, tant du point de vue des agents de guichets des services étudiés que des habitants du quartier.

1. Nous nous appuyons ici sur une thèse de doctorat (2003). Pour une présentation des travaux sur les pratiques et représentations des « usagers », et de leurs limites, voir l'introduction et le chapitre 1.

2. Au sens où les jugements exprimés relèvent de l'appréciation de ce qui est « bien » ou « socialement acceptable » (A. Paillet, 2003, p. 7-12).

3. Tout en incluant dans sa définition ce qui a trait spécifiquement au champ politique, J. Lagroye (2002, p. 14) adopte une approche extensive du politique et invite à analyser les pratiques et situations sociales participant à la constitution de préférences et de représentations politiques.

4. Tous les noms de lieux et de personnes ont été modifiés afin de respecter l'anonymat des enquêtés.

5. Cheny est une commune fortement industrialisée à partir des années 30, qui compte toujours plusieurs grands établissements (chimie, électricité, transports) et dont la municipalité est à majorité communiste depuis 1925. La population active des grands ensembles du quartier Victor Hugo compte 43 % d'employés et 38 % d'ouvriers et a un taux de chômage de 30 %. Le quartier compte 25 % d'étrangers et la commune 17 % (recensement de la population, 1999, INSEE).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 91.170.86.193 - 11/07/2020 17:26 - © Presses de Sciences Po

Nous nous interrogerons tout d'abord sur les catégorisations des administrations utilisées par les enquêtés de ce quartier populaire. L'analyse des relations entretenues avec « la mairie » permettra ensuite d'articuler l'analyse de ces catégorisations à celles des rapports concrets aux institutions. Nous verrons enfin que les jugements portés sur les institutions sont structurés par une opposition entre les administrations où l'on peut faire valoir « ses droits » et celles où l'on a le sentiment de devoir « demander l'aumône », et nous analyserons les fondements pratiques de cette opposition.

1. DE L'ABSTRACTION DU « SERVICE PUBLIC » A UNE CATEGORISATION PRATIQUE DES « ADMINISTRATIONS »

1. 1. *LE « SERVICE PUBLIC » : UNE CATEGORIE DE MILITANTS ET DE FONCTIONNAIRES SYNDIQUES*

En commençant les entretiens, j'ai cru pouvoir susciter au fil des discussions un enchaînement de thèmes allant de l'évocation des rapports concrets à certains services à celle des relations aux administrations en général, puis du service public et du rôle de l'État. Mais ce questionnement est vite apparu ethnocentrique et abstrait. L'intérêt pour les questions ayant trait au « service public » et à ses transformations ne s'est en effet manifesté que dans des conditions sociales spécifiques, chez des enquêtés ayant une socialisation militante. Ainsi, Pierre et Jacqueline Baton [6], membres du Parti communiste pendant longtemps, syndiqués à la CGT et membres de l'amicale de locataires, se définissent comme étant « très service public ». Jacqueline cite le cas de la Poste, où elle trouve que les conditions de travail des employés se dégradent. Pierre souligne avec un ton réprobateur que plus de la moitié des services du ramassage des poubelles et du nettoyage des rues a été privatisée. Pour ces militants politiques la défense du service public se fait sur le mode de l'évidence idéologique et elle est renforcée et activée par des expériences professionnelles et résidentielles.

La mobilisation d'un discours politiquement constitué sur les « services publics » se rencontre également parmi les fonctionnaires syndicalistes. Mourad Benamou, brancardier en CDI dans un hôpital, syndiqué à la CGT, ou Robert Pierrot, éboueur fonctionnaire et délégué du personnel, se réfèrent avant tout à leur situation de travail pour répondre à mes questions sur le service public. Dans ce cas, c'est du fait de l'expérience professionnelle des effets des politiques de libéralisation que les réactions sont particulièrement vives et que les enquêtés sont prolixes et c'est à partir d'une lecture syndicale qu'un discours est construit sur ce thème.

Pour les enquêtés n'ayant pas cette socialisation militante, les interrogations générales sur les « services publics » suscitent peu de réactions, y compris chez des employés du public. Ainsi Hélène Selin, factrice contractuelle [7], en CDI après une longue période d'emplois précaires dans des hôpitaux puis à la Poste, non syndiquée, évoque ses craintes quant aux réformes de La Poste. Ces réformes lui font

6. Nous présentons succinctement les enquêtés au fil du texte. Une annexe présente de façon plus précise les personnes citées.

7. La Poste emploie du personnel fonctionnaire, mais aussi des contractuels de droit privé, en CDD ou en CDI.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 91.170.86.193 - 11/07/2020 17:26 - © Presses de Sciences Po

« peur », mais elle ne veut pas se prononcer sur leur contenu, qu'elle ne connaît pas, et répète en réponse à mes questions à ce sujet « je sais pas ». Cette manifestation d'un sentiment d'incompétence se retrouve aussi chez Cécile, femme de ménage au bureau de poste et cliente de l'établissement que j'interroge de façon insistante sur le « service public » :

> *Et moi je me demandais si les gens qui venaient à la poste c'était parce qu'ils appréciaient le service public plutôt que le privé ?*
>
> Ah.
>
> *T'y as pensé ?*
>
> Non. (Silence)
>
> *De façon générale, tu trouves que c'est important qu'il y ait un service public ?*
>
> Service public comment ça ?
>
> *Ben les hôpitaux publics…*
>
> Ben oui, c'est important. Si par exemple tu viens à avoir un accident, tu téléphones là.
>
> *Ben parce qu'y a des hôpitaux publics, et des cliniques privées. La poste c'est public, par contre les banques c'est privé.*
>
> Ah. (…) Y en a qui viennent à la banque, y en a qui viennent à la poste. Mais on voit plus des gens qui viennent à la poste. Tout à l'heure y avait du peuple. (Silence)

Les généralisations sur l'ensemble des services et institutions publics sont donc rares, et les réactions d'incompréhension suscitées par mes questions sur les « services publics » ou l'« État » ont révélé le risque d'imposition de problématique entraîné par l'usage de ces termes.

1. 2. *LES « ADMINISTRATIONS » : UNE CATEGORISATION ANCREE DANS DES EXPERIENCES CONCRETES*

En revanche l'usage de l'expression générique « administrations », fréquemment employée par les enquêtés, a semblé plus pertinent. Une attention particulière a donc été portée à cette catégorie dont le contenu et les variations sont apparus comme liés à des usages et des expériences. Mes interrogations portaient sur les « administrations » auprès desquelles les personnes effectuent des « démarches » ou font des « papiers ». Elles ont focalisé les réponses sur des services où l'on accomplit des formalités pour obtenir des prestations, ou remplir une obligation légale. Un noyau d'institutions citées de façon récurrente apparaît : la mairie, la poste, la CAF, la sécurité sociale et les impôts. Mais les réponses ont aussi entraîné des énumérations plus larges :

> Au-delà, si l'on établit à partir des entretiens une liste exhaustive des institutions publiques citées, elle comporte : les services de la mairie (état civil, réglementation, habitat, services familiaux, scolaires, centre d'action social, cadastre, personnes âgées, centre de santé, activités sportives et culturelles), la sécurité sociale, la médecine du travail, la CAF, les caisses de retraite, les impôts, la poste, la préfecture, la DDASS (affaires sanitaires et sociales), la COTOREP (commission technique d'orientation et de recrutement professionnel, concernant les travailleurs handicapés), les établissements scolaires, le rectorat, les hôpitaux, la police, la gendarmerie, divers tribunaux, la mission locale d'insersion, l'ANPE, les ASSEDIC, les HLM, l'OPAC, les ambassades et consulats, la RATP, la SNCF, EDF ou France Télécom.

Parmi ces institutions, les différences de statut (services étatiques ou collectivités locales, publics ou parapublics) n'apparaissent pas comme critères distinctifs. Les modalités d'énumération révèlent pourtant des formes de classification des institutions, suivant le type de relations entretenues avec ces différentes « administrations ».

Hélène Selin, factrice contractuelle, différencie les institutions suivant les services et prestations qu'elle y trouve, puis indépendamment de ces fonctions, suivant le type de relations qu'elle entretient avec elles. Elle récapitule à haute voix, en précisant ses démarches dans les différents services et les expériences qui leur sont liées : elle évoque ainsi la mairie, pour le service « familial », le service de l'État civil et le service des « étrangers », pour un « certificat d'accueil » pour sa belle-mère qui est turque. Elle s'interroge ensuite sur les « autres services publics » qu'elle fréquente et cite « la caisse d'allocations familiales, pour faire des attestations » car elle a une allocation pour son logement et la « sécurité sociale ». Je la relance pour élargir l'énumération et elle cite alors « les impôts », où elle ne se déplace jamais, les « hôpitaux » où elle n'est pas allée, car elle s'est plutôt rendue à la clinique proche, le consulat de Turquie où va son mari, la préfecture et le tribunal pour la demande de nationalité française de ce dernier. J'évoque enfin l'école, qu'elle apprécie, même si elle envisage de scolariser son fils « dans le privé » au collège.

Au travers de ces évocations Hélène distingue les « pires » institutions comme la CAF (caisse des allocations familiales), avec laquelle elle a été en conflit pour un remboursement, sur laquelle « faut pas compter », parce que « c'est un mic-mac pas possible » ; celles qui font « peur » comme le tribunal d'instance, ou celles qui sont « froides » et « pénibles », comme le service des étrangers de la préfecture. Ou au contraire celles dont elle est « satisfaite » comme la mairie, le bureau de poste où elle n'a jamais eu de « problème » ; et enfin celles avec lesquelles les relations sont routinières comme la sécurité sociale, les impôts. Dans ce récit, le classement des institutions se fait selon une liste intériorisée de ce que sont les « administrations », en référence à des expériences concrètes.

Sofia Pirelli, ouvrière non qualifiée à la retraite, de nationalité italienne, distingue également les institutions suivant le degré plus ou moins contraint des relations qu'elle entretient avec elles. Celles pour lesquelles les papiers sont « simples », comme la sécurité sociale ou les HLM, s'opposent à celles pour lesquelles il faut « se faire aider » comme les impôts ou les caisses de retraite, car les démarches sont trop complexes. Sont appréciées les administrations avec lesquelles les relations sont « sans problème », comme la préfecture, la mairie, ainsi que celles où les prestations sont « automatiques », comme pour la pension d'invalidité. Ces dernières s'opposent aux administrations auprès desquelles elle n'a longtemps pas osé « demander » les prestations auxquelles elle avait droit, de peur de se tromper, comme la CAF. Sofia ne mobilise aucune opposition juridique ou institutionnelle parmi l'ensemble des institutions pour lesquelles il faut faire des « papiers », mais elle opère une classification ancrée dans des expériences qui fait écho à celle d'Hélène.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 91.170.86.193 - 11/07/2020 17:26 - © Presses de Sciences Po
Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 91.170.86.193 - 11/07/2020 17:26 - © Presses de Sciences Po

Si ces principes de structuration du monde des administrations s'expriment en des termes différents selon les personnes, et si la liste des institutions évoquées et leur classement varie, en revanche le clivage entre les administrations « sans problèmes » et les autres est récurrent, ce qui incite à saisir plus précisément les fondements de cette opposition.

1. 3. *LES FONDEMENTS PRATIQUES DES CATEGORISATIONS ET JUGEMENTS DES ADMINISTRATIONS*

L'évocation des relations aux administrations conduit à des récits, parfois centrés sur des épisodes marquants, qui portent sur plusieurs aspects de l'organisation des services, sur les modalités d'attribution et de délivrance de prestations, les attitudes et les façons de travailler des agents : à travers ces récits, une montée en généralité s'opère.

L'évocation du poids de l'attente dans les services est fréquente, et elle est souvent mentionnée avec fatalisme, comme par Karima Benamou, étudiante, fille aînée d'une famille où elle est en charge des « papiers ». Elle évoque les longues attentes dans différents services, pour les relativiser aussitôt : « tout le monde doit faire ses papiers, donc c'est normal qu'on (soit) plusieurs à attendre ». Par contre, les modalités de l'attente peuvent être plus ou moins appréciées. Francine Bako, ancienne ouvrière, au chômage depuis longtemps, apprécie ainsi la façon dont l'attente est organisée au bureau de poste, où un cordon a été installé pour créer une seule file. Elle déplore l'attente qu'elle subit à chaque visite et elle n'apprécie pas l'installation d'une caméra de surveillance qui filme les visiteurs à l'entrée du bureau, mais elle trouve cette file unique plus juste que l'organisation antérieure avec une file d'attente par guichet. Le fait que « chacun attend(e) sa place », qu'il n'y ait pas d'inégalité possible suivant les guichets lui permet de mieux supporter l'attente.

Outre les formes de l'attente, la configuration des locaux et plus particulièrement du guichet, lieu de contact avec les institutions et d'interactions avec leurs agents, fait l'objet d'appréciations. Berna, lycéenne en filière SMS [8] rencontrée à la poste, qui fait beaucoup de démarches pour ses parents, immigrés turcs maîtrisant mal le français, opère ainsi une comparaison entre administrations : elle oppose les guichets où « tout le monde entend tout » de ce qui s'y dit, comme celui de la « sécu » ou des hôpitaux, à ceux où une certaine confidentialité est assurée, comme ceux de la CAF ou ceux des permanences des assistantes sociales, qui ont lieu dans des bureaux fermés. Les jugements sur l'organisation des services renvoient ainsi aux formes de traitement, égalitaire ou non, confidentiel ou non, qui découlent de ces dispositifs matériels.

Les attitudes des agents suscitent des appréciations encore plus vives, qui oscillent entre une critique générale des représentants des institutions et des appréciations plus nuancées distinguant entre eux des employés aux comportements différenciés. Le caractère aléatoire du mode de traitement d'une situation ou d'un dossier suivant l'employé auquel on a affaire fait partie des observations récurrentes, qui font l'objet de récriminations fatalistes, comme s'il s'agissait d'un trait intrinsèque de l'« administration française ». Mohand Salhi, ouvrier aujourd'hui invalide et immigré algérien, donne ainsi un témoignage détaillé de cette expérience :

> Mais je peux vous dire quelque chose Mademoiselle, que moi j'avais connu dans l'administration française : dans le même endroit, vous allez voir une personne elle vous dira oui, l'autre elle vous dira non (…). Je vais [dans un service] parce que je suis invalide, et y en a un qui vous explique comme ça, que vous avez droit, et l'autre dit non. Les allocations familiales c'est pareil.

L'évocation de la variabilité des attitudes des employés conduit à des hiérarchisations entre agents « sympas » ou pas. Certains agents sont ainsi identifiés et reconnus pour leur attitude positive ou négative.

Amel Touza a émigré d'Algérie et a quitté un poste de comptable pour rejoindre son mari en 1992, puis a travaillé comme assistante maternelle à Cheny. Elle a voulu faire une demande d'allocation parentale d'éducation à la naissance de sa troisième fille et s'est rendue à la permanence CAF du centre social Victor Hugo, sachant que « d'habitude, au centre ils sont sympas ». La technicienne l'a faite revenir trois fois pour apporter des documents, obligeant Amel à faire garder ses filles pour accomplir ces démarches, pour finalement lui annoncer qu'elle ne pouvait pas prétendre à cette aide car il lui manquait un mois de salaire, ce qu'elle aurait pu calculer dès la première visite. L'évocation de cet épisode réactive chez Amel un sentiment d'amertume vivace, alors qu'elle est très mesurée et exprime des jugements positifs durant le reste de l'entretien. Elle a été très « déçue » par cette employée, à tel point qu'elle a fini par lui dire « pourquoi vous avez fait ça ? », afin de lui faire comprendre qu'elle lui a « pris deux mois » en démarches longues et inutiles, et surtout qu'elle a entretenu un « espoir » « pour rien » durant ce temps.

L'appréciation de l'attitude plus ou moins « respectueuse » des agents structure ces récits. Le « respect » recouvre en partie le fait que les agents donnent ou non des explications claires sur les droits et obligations administratives, mais renvoie surtout à leur comportement, où les marques de mépris ou d'attention sont relevées. Djemilla, lycéenne en filière technique, distingue ainsi les employés de l'État civil de ceux du centre de santé : les agents de l'État civil sont valorisés parce qu'ils « respectent bien », c'est-à-dire qu'ils sont aimables et qu'il n'y a pas d'« incompréhension », alors qu'au centre de santé se manifeste une « indifférence ».

Le thème de l'indifférence subie se retrouve chez Mohand Salhi, ancien ouvrier invalide, à propos de ses démarches pour obtenir des remboursements de soins pour une de ses filles :

> Parce qu'aujourd'hui, vous m'écoutez, mais d'autres personnes, c'est une autre paire de manches pour elles. (…) Parce que malgré que c'est leur travail elles s'en occupent pas. (…) C'est pas leur enfant qui est malade, c'est pas lui qui est malade. Et eux ils attendent quatre ou cinq heures du soir, et quand arrive l'heure, ils s'en vont. Ils s'en foutent que la personne concernée se bat…

À travers l'évaluation du « respect » témoigné ou non, de l'attention et de la clarté des informations, ou de l'« indifférence », ce sont des marques de mise à distance sociale voire de mépris, ou au contraire de proximité et de considération de la part des agents, et par là même, de l'institution, qui sont jugées. La question du « respect » ressenti ou non dans les relations renvoie en effet à la dimension morale des rapports sociaux et interindividuels. Comme le montre E. Soutrenon (1997) repre-

8. Filière du secondaire technique : sciences médico-sociales.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 91.170.86.193 - 11/07/2020 17:26 - © Presses de Sciences Po
Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 91.170.86.193 - 11/07/2020 17:26 - © Presses de Sciences Po

nant les analyses de M. Mauss (1995), la reconnaissance d'un individu comme « personne humaine », se manifeste par les obligations morales dans les interactions. La rétention d'informations, les inégalités de traitement face à l'attente, l'absence de confidentialité ou l'indifférence à une situation peuvent être ainsi être perçus comme un déni de ces obligations morales et une absence de reconnaissance sociale.

L'attachement au « respect » manifesté par les agents renvoie ainsi à deux dimensions indissociables : celle des relations interpersonnelles qui se nouent lors des interactions de guichet, et celle des formes de reconnaissance sociale et institutionnelle qui se concrétisent au travers de ces interactions. La coexistence de ces deux dimensions est particulièrement perceptible dans les institutions où la fréquentation régulière des services avive des formes d'interconnaissance inscrites dans l'espace local, comme le montre le cas des relations à la mairie et aux agents municipaux.

2. « LA MAIRIE » OU « MA MAIRIE » ? DES RAPPORTS AMBIVALENTS A UNE INSTITUTION FAMILIERE

Les relations des habitants de Cheny à la mairie sont marquées par les spécificités d'une gestion municipale communiste centrée sur un ensemble de services sociaux, sanitaires, culturels et sportifs, ou encore de logement, gestion forgée depuis l'entre-deux-guerres puis renouvelée au cours des années 1970 (voir notamment Fourcault, 1992 ; Hatzfeld, 1990). Mais elles tiennent aussi en partie au fonctionnement des services, et au type de relations établies au sein des services entre agents et habitants.

2. 1. *« LA MAIRIE » : FORMES DE DISTANCE A L'EGARD DES SERVICES MUNICIPAUX*

Pour un certain nombre d'habitants, la fréquentation des services de l'Hôtel de ville est ponctuelle. Plusieurs insistent sur le fait qu'ils ne fréquentent que des services purement administratifs et « c'est tout », ce qui exclut notamment les services sociaux ou perçus comme tels. Ces personnes qui présentent les relations à la mairie comme étant sans enjeu sont surtout des habitants ayant une situation économique et sociale stable.

L'observation des interactions de guichet révèle pourtant combien les relations aux services municipaux réglementaires peuvent être le lieu d'exercice de formes de domination culturelles (liées à la maîtrise de l'écrit notamment) et symboliques (liées à la maîtrise des catégorisations juridiques et institutionnelles). Un jeune homme de 21 ans vient ainsi déposer un dossier pour une demande de carte d'identité. Il me dit ne jamais venir en mairie, sauf quand c'est « obligatoire ». Il est sur la défensive, parle d'une voix basse et tendue, et refuse de me laisser ses coordonnées : il vient pour la troisième fois, car son dossier était incomplet, et redoute un nouveau refus. Si le temps passé à ces formalités lui pèse, c'est aussi la crainte d'être pris en défaut du fait de son incompréhension des démarches, et le caractère humiliant de ces refus répétés qui suscitent une telle tension.

Outre la complexité des démarches elles-mêmes, l'attitude des guichetières et guichetiers peut redoubler la pénibilité des visites en mairie. Une guichetière de l'État civil, Linda, se montre ainsi très autoritaire. En voyant entrer une habitante dans la salle d'attente, une collègue l'avertit : « Voilà la grande gigue, elle va encore

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 91.170.86.193 - 11/07/2020 17:26 - © Presses de Sciences Po

demander des livrets (de famille) ! ». Linda réplique « Je la prends, mais je vais être désagréable avec elle ! ». Cette femme africaine, qui a eu des enfants avec plusieurs pères, a trois livrets de famille qu'elle est venue faire modifier car il y avait une erreur sur son nom, et elle est soupçonnée d'en demander un de plus que nécessaire. Linda commence par refuser de modifier son nom sur un des livrets, puis, constatant que l'erreur provient bien du service, finit par faire la modification demandée, mais comme une faveur, et sans un mot.

Les difficultés subies dans l'accomplissement de démarches et les différentes formes d'imposition d'un rapport de force ou de rappel à l'ordre symbolique de la part des agents suscitent dans la grande majorité des cas des attitudes de retrait ou de réprobation muette, et les revendications sont rares. Mais quand elles s'expriment, les plaintes sont souvent fondées sur des exigences à l'égard de la mairie, plus que sur un rejet de cette institution. C'est justement parce que les attentes à l'égard des services municipaux sont élevées que des critiques sont énoncées. Ainsi, Karima Benamou dénonce de façon virulente l'attitude des guichetières à l'égard de personnes qui, comme sa mère, maîtrisent mal le français. Mais dans le même temps, elle estime qu'une attention particulière devrait être apportée en mairie à ces personnes :

> Parce que plusieurs fois… tu vois, je vais casser du sucre… mais plusieurs fois… Enfin, moi j'accompagnais ma mère justement pour qu'il y ait pas souci, et si y a un papier à remplir tout de suite je le remplissais, elle avait juste à signer, et on le rendait (…). Mais des fois, ce qui est le plus dur en fait, c'est qu'y a des gens qui savent pas lire ou écrire (…) Et des fois, ce qui est regrettable, c'est que les (agents) (…) ils sont là à expliquer aux gens d'une manière, comme si pour eux c'était évident. En fait t'as des choses que les gens qui sont en face d'eux ne comprennent pas. (…) Moi, c'est le ressenti que j'ai. C'est que tous les (agents), toutes les dames sont super froides. Et y a aucun effort. (…) Je pense que c'est important de pas dévaloriser la personne qui est en face de toi, mais de se mettre, au moins à son niveau, de façon à ce qu'elle se sente à l'aise et qu'elle se dise pas, « ah mince, aller à la mairie, ça va être la cata », je vais passer une sale journée. Que ça soit pas une corvée. Déjà que c'est galère.

Cette forme de mise à distance est paradoxale : les critiques sont formulées au nom d'une représentation positive de la façon dont devrait fonctionner « la mairie », institution aux fonctions très diverses, et ayant aux yeux des habitants des obligations envers eux.

2. 2. *« MA MAIRIE » : UN USAGE ROUTINIER ET SOUPLE D'UNE INSTITUTION FAMILIERE*

L'évocation générique de « la mairie » atteste du caractère global et multifonctionnel de cette institution, dont les services sont rarement cités de façon autonome. Au-delà, l'usage de l'expression « ma mairie » semble traduire un rapport spécifique reposant sur une régularité de relations induisant une routinisation et sur des formes de souplesse institutionnelle. Pour certaines familles, comme la famille Benamou, les visites à la mairie sont en effet très fréquentes. Karima, qui est la fille aînée, fait ainsi « la navette » entre la maison et la mairie. Elle s'y rend seule, pour demander sa carte d'identité ou s'inscrire sur la liste électorale, avec sa mère à la rentrée scolaire pour les inscriptions et demandes de bourses de ses frères et sœurs

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 91.170.86.193 - 11/07/2020 17:26 - © Presses de Sciences Po

ou pour des demandes de fiches d'état civil etc. Ces pratiques de fréquentation régulière entraînent une plus grande aisance dans les rapports aux services et aux démarches, et, du fait de la routine qui s'instaure, les services municipaux peuvent alors être perçus de façon plus positive que d'autres institutions.

L'analyse des interactions se déroulant au sein des services entre agents et habitants permet d'éclairer cette perception positive. Le fait que la mairie ne soit pas un lieu anonyme m'apparaît tout d'abord en ce que j'ai eu moi-même plusieurs fois l'occasion d'y croiser des personnes connues. Lors de mon stage dans les services, je rencontre au guichet ou en salle d'attente différents habitants rencontrés au quartier Victor Hugo, ou encore des employés du centre social. Entre agents et habitants, les situations d'interconnaissance préalables aux interactions de guichet sont de ce fait fréquentes. Leila Meziane, guichetière à la réglementation et ancienne habitante d'un grand ensemble de la ville, salue depuis son poste de travail ses anciens voisins qu'elle aperçoit en salle d'attente. Une jeune habitante, Djemilla, évoque également cette interconnaissance avec les agents des services :

> *Et comment ça se passe avec les agents dans les différents services ? Vous avez un bon contact ?*
>
> Le contact il est toujours bon, à force d'y aller en plus on commence à connaître un petit peu les têtes, les questions (…) un petit peu. Et puis y en a pas mal qui travaillent là-bas et qui habitent dans les cités à côté, ou c'est la mère d'une copine. Au service d'État civil la plupart du temps c'est la mère d'une copine.
>
> *Y a qui par exemple que vous connaissez ?*
>
> Y a Madame Berichi. (…) Elle est blonde, elle est du bled, la quarantaine. (…)
>
> Y en a d'autres que je connais comme ça de vue aussi, de là. (…) La plupart du temps ils vont être très polis, très aimables. Le contact il se passe bien, y a pas d'incompréhension. Dans les autres services aussi. Franchement au niveau politesse, au niveau tout ce qui est accueil, franchement ils respectent bien.

Cette évocation montre l'importance des liens d'interconnaissance avec les guichetières et guichetiers qui « travaillent là-bas et qui habitent dans les cités à côté », où Djemilla habite elle-même : la distance du guichet est en partie abolie par la proximité du voisinage. Djemilla établit ici une continuité entre les formes d'interconnaissance locale et celles qui s'établissent au guichet même : habituée de la mairie, où elle se rend toutes les semaines, elle « commence à connaître un peu les têtes », à identifier les agents. Le « bon contact » renvoie à la « politesse », mais aussi à un mode d'échange fondé sur une « entente » mutuelle. Les relations interpersonnelles qui se nouent constituent pour les habitants des ressources importantes car elles rendent possibles les demandes d'aides et d'arrangements auprès des guichetières. Leila Meziane est ainsi souvent sollicitée personnellement, par exemple par un ancien voisin, qui attend de passer à son guichet, ou par un jeune homme qu'une autre guichetière refuse à son guichet car il est trop tard et que Leila prend en charge [9].

9. Pour une analyse plus poussée concernant les variations des relations entre guichetiers et habitants selon leur position sociale et leur rapport à l'espace local voir Siblot, 2002, sur le cas de la Poste.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 91.170.86.193 - 11/07/2020 17:26 - © Presses de Sciences Po

Sans vouloir intercéder directement en faveur d'un dossier, certains agents de la mairie facilitent les démarches en encourageant les pratiques d'entraide entre habitants, dans la salle d'attente ou aux guichets. C'est ce que révèle une visite de Mme Silem, habitante de la cité Victor Hugo, que j'avais rencontrée auparavant au centre social du quartier. Elle vient faire une attestation d'accueil pour une demande de visa d'un membre de sa famille, mais ne sait pas écrire, et en a besoin en urgence. Lydie, la guichetière qui la reçoit, ne veut pas remplir le document à sa place, car elle ne veut pas prendre le risque de se tromper, mais elle suggère à Mme Silem de trouver quelqu'un qui pourra l'aider dans la salle d'attente. La dame convainc alors une jeune fille de venir l'aider, et lui dicte les informations à inscrire. Elle obtient enfin de Lydie qu'elle mette un post-it « urgent » sur son dossier en argumentant à l'appui de son honnêteté que « Leila (la) connaît ». Mme Silem remercie la jeune fille, que Lydie fait passer à son guichet en guise de dédommagement, bien que son tour ne soit pas arrivé. Ayant observé et compris la scène, les personnes attendant leur tour ne protestent pas.

Du fait de ces relations d'interconnaissance, et de la fréquence des visites qui y ont lieu, la mairie apparaît ainsi comme une administration « simple », ou « sans problème » : Malek et son Ali Soufi, qui vivent tous les deux dans les HLM de Victor Hugo, répondent ainsi à une question de ma part sur le « fonctionnement de la mairie », que les services sont « bien organisés ». Ali donne l'exemple du passage de l'aide médicale gratuite, gérée par les services municipaux, à la CMU, prise en charge par la sécurité sociale : alors que c'était « simple » en mairie, à la « sécu » il faut toujours de nouvelles pièces et l'attente est très longue. De même, grâce à la « bonne entente » avec certains employés municipaux, beaucoup d'habitants estiment, comme Djemilla, que la plupart des agents « respectent bien ».

La fréquentation des services municipaux montre bien comment la diversité des prestations délivrées, l'organisation concrète des services et les relations directes avec les agents, qui s'inscrivent dans des relations d'interconnaissance plus vastes à l'échelle locale, peuvent s'entremêler pour forger des rapports ambivalents à une institution publique. Au-delà du cas des relations à « la mairie » cela met en lumière le fait que les jugements suscités par l'évocation des relations concrètes aux administrations et à leurs agents sont sous-tendus par des exigences plus générales. À travers l'appréciation, ancrée dans des expériences pratiques, du fonctionnement plus ou moins « simple » et « respectueux » des administrations, c'est ainsi la mobilisation d'un schème plus général de perception des institutions selon qu'elles sont ou non un lieu d'exercice de droits et de reconnaissance sociale qui se dégage.

3. « AVOIR DES DROITS » SANS « DEMANDER L'AUMONE »

En filigrane de ces jugements portés sur les administrations, des politiques qu'elles appliquent, des modalités suivant lesquelles elles les mettent en œuvre, apparaît une forme fondamentale du rapport aux institutions : celle de la conscience que l'on a de ses « droits » et de l'importance attachée au fait de pouvoir les faire valoir sans devoir « demander l'aumône ». Plusieurs travaux sur les bénéficiaires de l'action sociale, comme ceux de S. Paugam (1991), montrent l'importance que recouvre la définition des prestations reçues, suivant qu'elle sont perçues comme liées à des droits sociaux, ou comme des aides stigmatisantes. Ces distinctions entre droits

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 91.170.86.193 - 11/07/2020 17:26 - © Presses de Sciences Po

et aides se retrouvent dans la catégorisation des relations aux administrations, au-delà de l'action sociale.

3. 1. *UNE OPPOSITION STRUCTURANTE*

Pouvoir « faire valoir ses droits » dans les relations aux administrations apparaît comme central, au vu de la récurrence de ces expressions au fil des entretiens. L'attachement aux « droits » et l'explicitation des fondements qui leur sont associés prend néanmoins des formes variées selon la socialisation militante et le capital culturel et scolaire des enquêtés.

Une évocation revendicative et mettant en avant les critères juridiques de légitimité est faite par les enquêtés les plus militants, et par ceux ayant la meilleure connaissance des critères d'attribution de prestations. Jacqueline Baton, longtemps membre du Parti communiste, secrétaire de direction, utilise ainsi à plusieurs reprises des expressions se référant à la défense de ses droits à propos des impôts ou de la caisse de retraite : « Moi j'aime bien être au courant de mes droits », « Il faut être au courant de ses droits », « Moi je suis pour défendre mes droits ». À propos des difficultés rencontrées pour établir le dossier de retraite de sa mère elle s'exclame :

> On a toujours l'impression qu'on demande l'aumône alors qu'en fait ce sont des… les gens qui ont travaillé toute leur vie, c'est des droits, ils ont des droits. Et là quand vous avez affaire à l'administration, vous avez vraiment l'impression de faire l'aumône, de demander l'aumône.

Mourad Benamou, syndiqué à la CGT à l'hôpital où il travaille, lecteur de la presse syndicale et habitué de grèves et manifestations, dit qu'il sait ce à quoi il a « droit », et le demande. Sa fille Karima, qui a en partie appris à accomplir ses démarches administratives auprès de lui, explique qu'elle est toujours attentive à faire le nécessaire pour faire valoir ses droits : « dès qu'il s'agit de mes droits, je fais toutes les démarches qu'il y a à faire ». Ayant grâce à ses études en AES [10] des connaissances juridiques, elle est également très attachée à la mettre en avant les critères qui ouvrent ces « droits », comme par exemple pour les bourses scolaires.

Cet attachement aux critères de définition de prestations comme des « droits » se retrouve dans le récit que Sabrina Souza fait des difficultés à obtenir la prise en charge par la sécurité sociale des frais d'hospitalisation de son père. Celui-ci, immigré algérien, est retourné lors de sa retraite en Algérie, où il est tombé gravement malade. Il a alors été soigné en France, mais est décédé à l'hôpital, qui a ensuite envoyé une facture énorme à ses enfants, ne le considérant plus comme un assuré. La solution envisagée par le médiateur auquel elle a fait appel pour l'exempter de payer ces frais ne la satisfait pas : elle souhaite que soit reconnu le fait que cette somme n'incombait pas à son père. Elle veut faire valoir ses droits à la sécurité sociale, acquis du fait de son travail en France et des cotisations versées durant toute sa vie active :

> [le médiateur déclare que :] « Madame Souza, au titre de Monsieur Meziane, n'est pas redevable des dettes de son père ». Mais de toutes manières en la matière ce n'est plus une dette puisqu'il avait le droit, c'est ça qu'il faut mettre en avant, c'est qu'il avait un droit, c'est fondamental, on ne fait pas l'aumône, c'est un droit. Ses frais d'hospitalisation doivent être en majeure partie pris en compte par la sécurité sociale.

10. Administration économique et sociale, filière universitaire.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 91.170.86.193 - 11/07/2020 17:26 - © Presses de Sciences Po

Sabrina est la sœur de Leila Meziane, guichetière en mairie. Elle a été secrétaire de direction mais est alors au chômage, elle s'est formée en grande partie de façon autodidacte pour préparer divers concours de la fonction publique, et a ainsi acquis des compétences administratives qu'elle mobilise ici.

Chez les enquêtés qui n'ont pas eu cette socialisation militante, scolaire, professionnelle ou autodidacte, ce vocabulaire revendicatif et juridique est absent. Cependant, l'usage fréquent de ce terme de « droits » et la valorisation de ces derniers révèlent l'importance de la reconnaissance sociale qui y est attachée. Malek Soufi, qui a travaillé comme manœuvre jusqu'à avoir de gros problèmes de santé, a une tutelle administrative et financière, ce qui implique qu'il est dessaisi du contrôle d'une partie de ses démarches administratives et il s'en sent dépossédé. Il semble d'autant plus attentif au respect de l'intégrité de « ses droits », comme en atteste le récit des formalités qu'il a accomplies pour sa naturalisation. L'agent de la préfecture lui a dit une fois la procédure achevée : « vous avez les mêmes droits que les Français ». Malek a été très choqué car il pense qu'on aurait dû lui dire « vous êtes Français, vous avez des droits ». Cela vient accentuer le sentiment de perte d'un statut social reconnu qu'a entraîné sa mise sous tutelle.

Yvette Carton, agent de service dans un collège, souligne également l'importance des dimensions symboliques de l'exercice des droits. C'est ce qui se dégage du récit d'un litige avec le centre des impôts, qu'elle voudrait régler avec l'aide de Sarah Da Silva, qui tient la permanence d'aide administrative au centre social :

> Son mari est très malade, à sa charge, ce qui lui donne droit à un abattement, qu'elle n'a pas demandé, mais voudrait « récupérer ». Or « les impôts » lui reprochent de ne pas avoir déclaré plus tôt qu'elle avait son mari à charge. Comme elle l'avait fait pour la déclaration de revenus, elle estime ne pas être en tort. Elle a « fait une réclamation » et vient pour demander conseil à Sarah. « Qu'est-ce que tu en penses ? Je me mets pas en faute. Je suis pas contre payer mais au moins que j'aie l'égal du droit ».

La question centrale est ici en partie celle des sommes financières en jeu, qui sont importantes. Mais il s'agit également de voir reconnaître ce qu'implique la prise en charge de son mari, ainsi que son honnêteté : l'expression « au moins que j'aie l'égal du droit », traduit un souci de ne pas être flouée. Il s'agit bien ici d'un souci moral de respect de normes égalitaires, car elle est prête à régler son dû si l'« égal du droit » implique de devoir « payer ».

L'importance accordée au fait d'avoir des droits renvoie donc à la légitimité sociale qui leur est attachée. Si les plus militants ou les plus scolarisés des enquêtés définissent et défendent ces droits selon leurs fondements juridiques, et si d'autres s'expriment plus sur un registre moral, la distinction entre « faire valoir ses droits » et « demander l'aumône » dans les relations aux administrations renvoie dans les deux cas à l'attachement à des prestations délivrées en fonction d'un statut, dont découle une reconnaissance symbolique attachée au bénéficiaire.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 91.170.86.193 - 11/07/2020 17:26 - © Presses de Sciences Po

3. 2. *UNE OPPOSITION ANCREE DANS LES PRATIQUES*

De ce fait, au-delà des critères de légitimité des « droits », ce aussi sont les modalités pratiques de délivrance des prestations qui conduisent à les identifier comme des « droits » ou des « aumônes ». L'appréciation du fonctionnement concret des services (modalités d'information, attente etc.) et des relations avec leurs agents est au fondement de la distinction entre les administrations où l'on peut « faire valoir ses droits » et les autres.

Ainsi, Sofia Pirelli raconte qu'elle n'a pas demandé d'allocation au logement pendant des années, ne sachant pas si elle y avait droit, et souligne le caractère pénalisant du manque d'information envers les étrangers puis, généralise-t-elle, envers « tout le monde » : « ils » « devraient informer », « faire savoir », pour que les « droits » ne passent pas « sous le nez » de ceux qui peuvent en bénéficier. C'est pourquoi elle valorise le caractère automatique de certaines prestations, comme les visites de la médecine du travail, qui lui ont permis de faire reconnaître son droit à l'invalidité du fait de graves lésions pulmonaires liées à la respiration de produits toxiques dans les usines où elle a travaillé.

Par contre, elle n'a jamais recouru aux aides du Centre communal d'action sociale ou de services sociaux, pour demander des bons de paiement d'électricité ou de gaz ou des aides alimentaires, car cette démarche suppose de se rendre au guichet pour plaider sa cause, les critères d'attribution étant très flous. L'obligation d'avoir à demander de l'aide à la suite d'un incendie dans son immeuble qui avait détruit une partie de son mobilier l'a profondément marquée comme une humiliation :

> Ah, je suis jamais allée demander, moi. J'aime pas demander la charité. Je faisais avec ce que j'avais, j'y suis jamais allée. J'ai été une fois seulement demander de l'aide. (Y a avait eu) le feu à la maison. Ça a tout brûlé la chambre de mon fils. (…) J'avais pas pour acheter. J'ai dit à la mairie, « vous me prêtez 50 F et je vais acheter des choses pour mon fils, parce qu'il n'a plus rien, plus rien, tout brûlé ». Il m'a dit « je les donne, mais nous on ne les prête pas, on les donne ». (…)
>
> J'aime pas aller demander. Si j'y vais, j'y vais parce que j'en ai besoin, et si on me dit non, ça me donne envie de pleurer, alors je préfère pas avoir cet affront.

Outre qu'elle ne veut pas avoir à « demander » une aide incertaine, elle désapprouve les modalités de la délivrance des aides sociales qui relèvent ainsi de la « charité ». Elle a demandé à emprunter de l'argent mais a été blessée de devoir accepter un don.

Mohand Salhi souligne également les difficultés à « demander ses droits » qu'entraîne l'insuffisance des explications données par de nombreux employés aux personnes, et l'impression d'arbitraire qui en résulte : :

> Pourquoi, on ne sait pas, alors, c'est ça le… dans certaines administrations, des fois je reste bouche bée. Et comme des fois on a du mal à demander ses droits, du mal à trouver des personnes qui vous écoutent et puis si des fois on a Paul ou Pierre, ils disent, « non, ils ont pas le droit », mais j'aimerais bien qu'il me montrent un texte qui dise (…), et c'est clair. C'est ça qu'on appelle droits de l'homme et la démocratie. (…) Normalement dans un pays démocratique, on doit savoir, on doit connaître. (…). Parce que moi j'aimerais bien connaître.

En invoquant les « droits de l'homme » à propos du respect de droits sociaux, il opère ainsi une montée en généralité, qui ne se base pas tant sur le contenu de ces droits que sur les modalités de leur attribution et les moyens donnés aux individus pour les faire valoir.

C'est aussi en partie à partir des modalités d'obtentions de la CMU que Karima Benamou valorise cette prestation, car elle est facile d'accès et permet à ses parents d'avoir un accès complet aux soins. Même si elle souligne que la CMU s'adresse à « certains cas », à « certains foyers », il ne s'agit pas pour autant d'une « aumône » : c'est pour elle un bon « système », qui donne une ressource nouvelle et fiable. Ainsi la famille n'a pas eu à faire de démarche auprès des services sociaux du CCAS, comme c'était le cas pour l'Aide médicale gratuite, mais seulement à remplir des formulaires à la sécurité sociale, ce qu'elle décrit comme un mode banalisé et « sans problèmes » d'obtention d'une prestation.

Les appréciations portées sur les institutions se réfèrent ainsi à une hiérarchisation entre « droits » et « aumône » qui renvoie autant aux critères de l'attribution des prestations qu'aux modalités de leur délivrance.

Parmi les habitants de ce quartier populaire rencontrés, les seuls à employer la notion de « service public » sont des militants politiques, ou des fonctionnaires syndiqués. En dehors de ces enquêtés, le terme semble abstrait, et ce sont plus les « administrations » que les « services publics » qui sont évoquées. Il faut rappeler que la rareté de l'usage de la notion de « service public » n'est pas seulement propre aux habitants : elle caractérise également la plupart des employés des institutions étudiées dans cette recherche, qu'il s'agisse de la poste, de la mairie, ou du centre social, car seuls quelques agents syndiqués mobilisent la notion et dans des discussions spécifiquement orientées sur ce thème. Cet usage très inégal d'une notion juridiquement et politiquement constituée ne signifie pas pour autant qu'aucune valeur ni aucun jugement ne sont associés aux pratiques des institutions publiques.

Les catégorisations des « administrations » ancrées dans des expériences concrètes, partant de l'appréciation de leur fonctionnement et des interactions avec leurs agents, sont en effet nombreuses. Ces jugements sont ambivalents, comme le montre l'oscillation entre la critique de « la mairie » et l'attachement exprimé à « ma mairie », lié à la fréquence des rapports avec cette institution et aux relations d'interconnaissance nouées avec ses agents jugés plus « respectueux ». Au-delà du cas de la mairie, ces appréciations renvoient à une opposition générale entre les « administrations » où l'on doit « demander l'aumône » et celles où l'on peut « faire valoir ses droits », opposition qui renvoie à une appréciation de la reconnaissance sociale opérée par les institutions et leurs agents dans la délivrance de prestations. L'étude de cette opposition a ainsi permis de dégager des éléments pour l'analyse de ce qu'on pourrait appeler un sens pratique (Bourdieu, 1972) du service public au sein des classes populaires, c'est-à-dire un ensemble de valeurs et de représentations souvent implicites qui sont associées aux institutions publiques et à leur mode de fonctionnement.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 91.170.86.193 - 11/07/2020 17:26 - © Presses de Sciences Po
Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 91.170.86.193 - 11/07/2020 17:26 - © Presses de Sciences Po

Explorer plus avant ces valeurs et représentations pourrait conduire à revenir plus précisément sur les implications politiques de ces jugements portés sur les administrations et services publics et ancrés dans la pratique. À partir de l'évocation du fonctionnement des services et du comportement des employés, ce sont en effet les politiques sociales, éducatives, d'emploi, de santé, d'immigration etc. et les institutions qui les élaborent qui sont jugées. Les relations aux services municipaux peuvent contribuer, pour les habitants qui les fréquentent régulièrement, qui ont développé des rapports de familiarité avec certains agents et qui apprécient « leur mairie », à renforcer un attachement à l'équipe municipale. Ainsi Malek Soufi me dit en riant qu'aux municipales, « on fait confiance ! ». Pour sa part, il « vote pour l'ancien », c'est-à-dire le maire sortant communiste. Cette « confiance » est en partie fondée sur un usage régulier de services où les relations avec les agents, comme avec leur ancienne voisine Leila, sont généralement bonnes. *A contrario*, la situation de Stéphane Pierrot est révélatrice d'un point de vue désenchanté et désabusé, que viennent alimenter ses déboires avec des « administrations ». Après avoir fait un BEP de boucherie, puis un CAP de nettoiement, il a fait un stage à la Ville de Paris qui n'a débouché sur aucune embauche. À partir de l'expérience de stages infructueux proposés par la Mission locale, d'un litige avec l'ANPE, et de l'impossibilité de prétendre au RMI, il construit un jugement plus large sur le fait qu'« on » les « considère (comme) pas majeurs », inexistants socialement. Les relations administratives contribuent ici à nourrir le ressentiment qu'il éprouve envers « eux », qui se traduit pour Stéphane par un rejet des « politiques », de droite comme de gauche.

Dans une synthèse critique des analyses de la politisation en milieu ouvrier, Bernard Pudal (2001) souligne [11] qu'une des dimensions des cultures ouvrières et populaires est qu'elles sont avant tout « indiciaires », elles consistent en « un travail d'interprétation fondé sur l'expérience quotidienne en tant qu'elle véhicule autant d'indices porteurs de sens » (p. 518). Les dimensions très concrètes des relations quotidiennes aux administrations et à leurs agents, qu'il s'agisse de l'organisation des services, des modalités d'attributions des services ou des interactions avec les employés de guichet, sont en effet autant d'indices d'un traitement par les institutions publiques et des « politiques » qu'elles mènent.

Yasmine SIBLOT
Université Paris 1
Laboratoire de sciences sociales ENS-EHESS
Laboratoire Georges Friedmann

11. En s'appuyant sur les travaux de Richard Hoggart, Alf Lüdtke, Michel Verret ou Olivier Schwartz.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 91.170.86.193 - 11/07/2020 17:26 - © Presses de Sciences Po

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOURDIEU P. 2000 (1972). *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Seuil.
CASTEL R. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris : Fayard.
COLLOVALD A., SAWICKI F. 1991. Le populaire et le politique, quelques pistes de recherche en guise d'introduction. *Politix*, n° 13, p. 7-19
DUBOIS V. 1999. *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*. Paris : Economica.
FOURCAUT A. dir. 1992. *Banlieue rouge 1920-1960*. Paris : Autrement.
HATZFELD H. 1990. Quand le « local » était un enjeu de changement pour le PCF... (1977-1979). *Annuaire des collectivités locales*, p. 37-43.
MAUSS M. 1995 (1950). Une catégorie de l'esprit humain : la notion de personne, celle de moi. *Sociologie et anthropologie*. Paris : PUF, p. 333-363.
LAGROYE J., avec FRANÇOIS B., SAWICKI F. 2002. *Sociologie politique*. Paris : Dalloz.
PAILLET A. 2003. *Consciences professionnelles. Approches sociologiques de la morale au travail, à partir du cas des décisions d'arrêt ou de poursuite en réanimation néonatale*. Thèse pour le doctorat de sociologie. Paris : EHESS.
PAUGAM S. 2002 (1991). *La disqualification sociale*. Paris : PUF.
PIVEN F. F., CLOWARD R. 1977. *Poor People's Movements. Why they succeed, How They Fail*. New York :Vintage Books.
PUDAL B. 2001. Politisations ouvrières et communisme, in PENNETIER C., PUDAL B., dir., *Le siècle des communismes*. Paris : Éditions de l'Atelier, p. 513-526.
SIBLOT Y. 2002. Stigmatisation et intégration sociale au guichet d'une institution familière. Le bureau de poste d'un quartier populaire de banlieue parisienne. *Sociétés contemporaines*, n° 47, p. 79-99.
SIBLOT Y. 2003. *Paperasse, guichets et modernisation de l'accueil. Les rapports pratiques entre classes populaires et administrations.* Thèse pour le doctorat de sciences sociales. Paris : EHESS.
SOUTRENON E. 1997. *Gestion sociale et division(s) du travail moral : le traitement social des personnes sans-abri*. DEA de sciences sociales ENS-EHESS Paris.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 91.170.86.193 - 11/07/2020 17:26 - © Presses de Sciences Po

ANNEXE : PRESENTATION DES ENQUETES

Berna Sefik. Elle est en terminale (bac technique, médico-social) en 1999 et veut devenir radiologue. Ses parents sont turcs et elle les aide dans leurs démarches depuis qu'elle est enfant. Elle vit à la cité Victor Hugo.

Lydie Germain. Guichetière à la réglementation**.** Elle a près de 30 ans en 2000. Elle a des jeunes enfants et vit en grande banlieue. Elle est fonctionnaire, a le grade d'adjointe, et a travaillé dans les cimetières avant devenir à la réglementation.

Francine Bako. Elle a 43 ans en 1999, a cinq enfants. Son mari, agent de sécurité, travaille de nuit. Elle a interrompu très jeune sa scolarité et a travaillé à la chaîne, dans une usine d'accessoires automobiles, et dans une chocolaterie, mais ne travaille plus.

Pierre et Jaqueline Baton. Ils ont environ 55 ans en 2001. Lui est technicien en mécanique automobile depuis plus de 37 ans. Jacqueline est secrétaire de direction à la centrale syndicale FSU. Ils sont membres de l'amicale des locataires CNL. Pierre est toujours au PCF et Jaqueline l'a quitté.

Famille Benamou. Mourad a 50 ans en 2001. Il a immigré à l'âge de 4 ans, est algérien et vit dans le quartier Victor Hugo depuis 1964. Il travaille depuis 1967 comme brancardier à l'hôpital, en CDI. Sa femme a immigré de Kabylie en 1975 et ne travaille pas. Ils ont cinq enfants et Karima, l'aînée, a 24 ans. Elle termine une maîtrise en 2001 et travaille à mi-temps comme caissière.

Djemilla Benjelloun. Elle a 18 ans en 2001. Elle est en terminale technique dans une filière administrative. Son père est électricien, et a immigré du Maroc, comme sa mère, mais Djemilla, cadette de cinq enfants, est née en France. Ils vivent dans une tour HLM non loin de la mairie.

Linda Brisseau. Guichetière à l'état civil. Elle a 43 ans en 2000 et est la plus ancienne du service, où elle travaille depuis 22 ans, comme agent administratif. Elle vit à Cheny avec son fils, adolescent, dans un HLM. Son père est algérien et sa mère française.

Yvette Carton. Elle a 55 ans en 2001, et est agent de service titulaire dans un collège proche depuis 25 ans. Son mari est très malade, mais elle est ponctuellement aidée par ses filles, qui vivent à proximité. Elle vit depuis 1968 à Victor Hugo, et fait partie de l'amicale de locataires CNL. En 2001 elle est active dans la paroisse.

Cécile Meunière. Cécile a 32 ans en 1999. Elle travaille alors à la poste en remplacement de la femme de ménage. Elle vit à la cité Victor Hugo, et son mari est ouvrier à la mairie. Elle cherche elle aussi à travailler pour la mairie comme femme de service pour les cantines.

Leila Meziane. Guichetière de la réglementation. Elle a 40 ans en 2000. Son père, algérien, était ouvrier qualifié, sa mère, d'une vieille famille de Cheny, ouvrière. Leila a grandi dans une cité proche de la poste, puis a vécu dans la cité Victor Hugo, puis dans l'Oise avant de revenir à Cheny où elle obtient un emploi à la mairie comme agent administratif. C'est la sœur de Sabrina Souza.

Famille Pierrot. Robert est éboueur, employé municipal à Paris et est à la CGT. Christine a 43 ans en 2000 a travaillé comme secrétaire puis a eu depuis des emplois de femme de ménage ou vendeuse et s'est arrêtée. Ils ont cinq enfants et vivent dans un pavillon près de la cité Victor Hugo. Stéphane est le fils de Robert d'un premier mariage. Il a 23 ans, a un BEP de nettoiement mais est au chômage.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 91.170.86.193 - 11/07/2020 17:26 - © Presses de Sciences Po

Sofia Pirelli. Elle a plus de 70 ans et a immigré d'Italie en 1964. Elle a vécu avec son mari, maçon, et leurs deux enfants, à la cité Victor Hugo depuis 1968. Elle a travaillé comme ouvrière et est aujourd'hui invalide pour avoir respiré des produits toxiques. Son mari est mort en 1999.

Mohand Salhi. Il est né en 1945, et a émigré d'Algérie dans les années 1960. C'est un ancien ouvrier, aujourd'hui invalide. Sa femme et ses enfants vivent en Algérie et il essaie d'obtenir un regroupement familial. Il vit dans un foyer de travailleurs immigrés.

Hélène Selin. Elle a 28 ans en 2001, et travaille comme factrice contractuelle en CDI. Son mari est peintre en bâtiment, et a immigré jeune de Turquie. Ils ont un fils de 3 ans et vivent dans un immeuble de fonctionnaires.

Famille Soufi. C'est une famille nombreuse du quartier Victor Hugo. Les parents ont immigré d'Algérie. Malek est né en 1964, il a un statut d'adulte handicapé du fait d'une maladie « nerveuse », est marié à une jeune femme immigrée récemment d'Algérie et ils ont trois enfants.

Sabrina Souza. Elle a 42 ans en 2001. Son père, algérien, était ouvrier qualifié, sa mère, d'une vieille famille de Cheny, était ouvrière. Elle est au chômage depuis plus d'un an, et a travaillé comme secrétaire de direction. Son mari a été chemi-not est désormais employé dans un hôpital. Ils ont trois enfants.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 91.170.86.193 - 11/07/2020 17:26 - © Presses de Sciences Po

Il reste que les ouvriers et les employés ne forment pas un bloc homogène mais se différencient, selon les « propriétés », qui sont les leurs et les ressources (économiques, petits capitaux culturels, savoir-faire manuels et techniques, réseaux de proches, etc.) dont ils peuvent se prévaloir. Faute de prendre en compte les possessions qui les caractérisent et par lesquelles ils se singularisent, l'analyse se condamne à faire du style de vie d'une partie d'entre eux le style significatif de la classe dans son entier, tirant ainsi la description, selon les besoins de la démonstration, tantôt du côté le plus « traditionnel », tantôt du côté le plus « contemporain » des classes populaires. Si les loisirs des ouvriers et des employés apparaissent marqués par une plus grande hybridité culturelle, c'est cependant dans des proportions et selon des modalités très variables selon le type et le niveau de ressources détenues.

De plus, l'analyse des loisirs des ouvriers et des employés menace toujours de les ramener, ou bien aux logiques de la nécessité économique, ou bien à celles de l'imitation désarmée des classes moyennes. Or, s'ils portent la marque de l'étroitesse de leurs ressources économiques et de leur distance par rapport au capital culturel, et s'ils témoignent d'une plus grande participation aux formes culturelles standards, les loisirs des catégories modestes ou subalternes ne sont pas sans apparaître comme partiellement autonomes : ils expriment aussi des « choix positifs » au moyen desquels les ouvriers et les employés apportent des réponses singulières face au défi de leurs conditions d'existence.

Siblot et *al*, "Les classes populaires face à l'Etat", dans *Sociologie des classes populaires contemporaines*

Chapitre 6

Les classes populaires face à l'État

Les classes populaires sont fortement soumises à l'emprise des institutions publiques. Du fait de la modestie de leurs revenus, elles sont plus dépendantes de l'État social que les autres classes. Moins conformes aux normes dominantes, tout du moins pour une fraction d'entre elles, elles sont aussi davantage contrôlées par l'État, qu'il s'agisse de la manière dont elles élèvent leurs enfants ou recherchent un emploi. Vis-à-vis de l'ordre public elles sont davantage perçues comme une menace que les autres groupes sociaux.

Deux raisons principales nous amènent à consacrer un chapitre entier à la question du rapport aux institutions, dans la continuité des thématiques précédemment développées. D'une part, les institutions jouent un rôle central dans les processus d'unification ou *a contrario* de fragmentation des classes populaires, en agissant à la fois sur leurs conditions de vie, sur l'image qu'elles ont d'elles-mêmes et sur les représentations que la société se fait d'elles. D'autre part, l'étude des rapports entre classes populaires et institutions conduit à reposer la question de leur autonomie et de leur domination culturelle et symbolique abordée dans le chapitre précédent. Les catégories populaires sont en effet largement démunies dans leurs rapports aux agents de l'État, mais elles disposent également de capacités de mise à distance des injonctions auxquelles elles sont soumises et d'appropriation des ressources institutionnelles.

Les rapports entre classes populaires et institutions peuvent s'analyser sous différents angles qui n'offrent pas la même perspective selon qu'on s'intéresse aux services sociaux, dédiés aux plus démunis, ou aux institutions qui s'adressent à toutes les catégories sociales (École, Justice, Sécurité sociale). Dans ce chapitre, dont l'objectif est de mettre en lumière la spécificité des rapports entre les classes populaires et l'État, nous avons privilégié une analyse transversale et non pas un raisonnement par institution.

Dans une première partie, nous reviendrons sur le rôle de l'État social, entre les années 1950 et 1970, dans les processus d'homogénéisation des classes populaires. Ce retour historique nous permettra d'éclairer *a contrario* les effets induits par les reconfigurations de l'action publique depuis la crise économique

des années 1970, et de montrer en quoi elles participent de la fragmentation des milieux populaires. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons plus concrètement aux rapports entretenus par les classes populaires avec les institutions et leurs agents pour nous interroger sur les usages ambivalents qui en sont faits. Quels peuvent être les effets de l'acculturation opérée par les contacts répétés avec les *street level bureaucrats* [Lipsky, 1980] ? Ces contacts peuvent être un facteur de déstabilisation du fait des normes et injonctions dont ils sont porteurs, mais ils peuvent également donner accès à de nouvelles ressources individuelles, voire collectives. Pour finir, nous nous focaliserons sur le cas emblématique de la jeunesse précarisée, tant du point de vue des politiques d'encadrement qui la concernent, que du point de vue des rapports qu'elle entretient avec les institutions. Les divers éléments mis en évidence dans les deux premières parties apparaissent en effet encore plus saillants lorsqu'on s'intéresse à elle.

Les recompositions de l'État social : un facteur de fragmentation des classes populaires

Jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle, l'intervention de l'État auprès des classes populaires répond essentiellement à des préoccupations démographiques, sanitaires et sécuritaires : c'est parce qu'elles sont à la fois une ressource (main-d'œuvre et réserve pour l'armée) et une menace (pour l'ordre social et la santé publique) qu'il faut améliorer leurs conditions de vie. Mais la pauvreté qui caractérise alors la situation de la majeure partie de ces classes n'est pas conçue comme un problème social : les causes en sont imputées aux individus et non à la société. Avec l'industrialisation et la paupérisation de masse qui l'accompagne, une nouvelle philosophie émerge qui établit la responsabilité de la société dans son ensemble quant au sort des plus démunis. Les populations laborieuses sont désormais moins perçues comme des catégories dangereuses que comme des catégories défavorisées dont l'État doit assurer l'intégration. Un ensemble de droits sociaux vient constituer une « propriété sociale » [Castel, 1999]. De nombreuses lois sont votées pour protéger la main-d'œuvre et favoriser l'émergence de rapports contractuels (loi sur les accidents du travail en 1898, sur la limitation de la journée de travail en 1900, sur le repos hebdomadaire en 1906, sur les retraites ouvrières et paysannes en 1910). L'ordonnance d'octobre 1945 qui crée la Sécurité sociale généralise ensuite le système d'assurances sociales à toute la population. Mais la crise économique des années 1970 et l'apparition d'un chômage structurel ont ébranlé cet édifice et les modes de régulation adjacents. Quels sont les effets de cette recomposition de l'État social sur les classes populaires dans leur ensemble ? En quoi participent-ils à présent de leur fragmentation ?

Une polarisation croissante entre assurance, assistance et contrôle

Alors que la mise en place de l'État social a contribué à l'unification – même si relative et idéalisée – des classes populaires jusqu'aux années 1970 du fait des ressources matérielles et symboliques octroyées, ses recompositions depuis les années 1980 s'accompagnent de la réaffirmation d'une opposition entre « bons pauvres » et « mauvais pauvres », que les politiques répressives comme les politiques d'assistance viennent entériner. Plus largement, les nouvelles politiques à l'œuvre introduisent des logiques de segmentation du fait qu'elles sont pensées pour des populations-cibles.

La société salariale : une dynamique d'unification et d'intégration

Robert Castel [1999] a proposé l'expression de « société salariale » pour caractériser le type de cohésion résultant du développement de l'État social dans la seconde moitié du XX^e^ siècle. L'extension du salariat (il passe de 50 % de la population active au XIX^e^ siècle à 86 % en 1975) et des protections juridiques et sociales qui lui sont liées, a modifié en profondeur les équilibres entre capital et travail. Dans la société salariale, ce ne sont plus des individus isolés qui contractent sur le marché du travail mais des individus collectivement protégés par l'État. Des années 1950 à la fin des années 1970, une dynamique s'opère *via* la négociation collective entre partenaires sociaux, autour du partage des bénéfices de la croissance. La société salariale n'est certes pas une société sans classes sociales et sans conflits. Mais le salariat crée une condition commune qui, sans réduire les distances entre classes, donne naissance au sentiment d'appartenir à une société de semblables et offre des ressources matérielles et symboliques aux salariés subalternes. Les ouvriers et les employés voient leurs conditions de vie s'améliorer et leurs droits défendus.

La montée de l'État social s'insère en effet dans un contexte idéologique plus général de valorisation du rôle de l'État dans la vie économique du fait notamment du succès des politiques d'inspiration keynésienne (l'investissement public étant présenté comme un moteur de la croissance). L'action de l'État, à travers le développement des services publics, est également encouragée : l'État distribue des services au nom de l'intérêt général, en dehors de la logique du marché. Ceux-ci fonctionnent comme des substituts de la propriété pour des individus non propriétaires. On assiste au développement des conventions collectives favorables aux salariés, à une hausse des revenus, à un accès au logement facilité, à un développement important des équipements publics. La croissance de l'emploi public au cours de cette période bénéficie également à une partie des classes populaires à qui elle offre souvent la possibilité d'une promotion sociale. Les inégalités sociales sont loin cependant de disparaître, elles sont même particulièrement élevées au cours des années 1950 et 1960, et ne s'atténueront qu'au cours des années 1970 (cf. chapitre 2). Mais elles paraissent alors moins définitives : un jeune ouvrier des années 1960 pouvait espérer voir son pouvoir d'achat doubler en vingt ans et se rapprocher de celui du cadre des années 1960. Par

contraste, il faudrait aujourd'hui qu'il attende 140 ans pour améliorer sa situation et « rattraper » le pouvoir d'achat d'un cadre des années 2000 [Chauvel, 2006].

L'élargissement des protections étatiques a, à de nombreux égards, renforcé le noyau central du groupe ouvrier, à la fois en termes matériels (grâce à la stabilisation des emplois ou encore aux hausses de qualification) et en termes de représentation syndicale et politique. Des années 1950 aux années 1970, les mobilisations ouvrières sont intenses et contribuent à l'accroissement des droits sociaux (nous y reviendrons dans le chapitre 7). De ce point de vue, les institutions liées à l'État social ont participé à la construction du groupe ouvrier comme classe, à la fois « en soi », autour d'une condition partagée, et « pour soi », à travers la prise de conscience d'une appartenance commune et d'intérêts collectifs.

La réactivation de l'opposition entre « bons pauvres » et « mauvais pauvres »

Avec la crise économique des années 1970 et l'apparition d'un chômage de masse structurel qui touche 10 % de la population active, ce modèle est mis à mal. Les « pauvres » réapparaissent sur le devant de la scène. Robert Castel parle de « naufragés de la société salariale », de « surnuméraires », à propos de celles et ceux qui, avec leur travail, perdent toutes les protections afférentes au salariat. La part des chômeurs inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi) est ainsi passée de 10 % en 1974 à 32 % en 1987, pour atteindre près de 40 % en 2012. Dans le même temps, l'État social s'est reconfiguré : les politiques d'intégration emblématiques de la société salariale cèdent le pas aux politiques d'insertion, caractéristiques de son effritement [Mauger, 2001]. Les politiques d'insertion sont à la fois individualisées et décentralisées, à rebours de la dynamique de désindividualisation et de nationalisation qui a marqué le XX^e^ siècle. Ce sont en effet les départements qui prennent en charge les « exclus » du marché du travail et du système de protection lié à l'emploi qui reste géré par l'État, *via* la Sécurité sociale [Lafore, 2004]. Le Revenu minimum d'insertion, créé en 1988, est emblématique de ce tournant. Il s'adresse à des individus situés en deçà d'un certain niveau de ressources plus qu'à des groupes, et le contrat adjacent est géré par les départements.

Cette transformation de l'action sociale s'accompagne de la culpabilisation des chômeurs et d'une stigmatisation accrue de l'oisiveté, caractéristique prétendue des « mauvais pauvres ». Dès les années 1990, la tendance est à un contrôle accru des assistés dans l'ensemble des pays européens. La thématique des « abus » et de la « fraude » se déploie dans l'espace public. En France, un Comité national de lutte contre la fraude est créé en 2006. De nouvelles technologies permettent un renforcement du contrôle : aux entretiens et aux visites à domicile s'ajoute l'échange de données informatisées entre administrations. Pour les demandeurs d'emploi, cela se traduit par une augmentation des sanctions et des radiations [Pierru, 2005 ; Dubois, 2012b]. Ce contrôle accru se retrouve aussi dans la répression de la fraude fiscale, plus sévère à l'égard des classes populaires que vis-à-vis des autres groupes sociaux [Spire, 2012].

Une séparation entre deux mondes institutionnels s'opère ainsi de plus en plus visiblement : d'un côté, le monde assurantiel et national, de l'autre le monde de l'assistance renvoyé aux « territoires ». Les fractions « intégrées » des classes populaires appartiennent au premier quand les « pauvres » – 8 millions de personnes, soit 13,5 % de la population en 2012 – dépendent désormais du second [Duvoux, 2012]. Ce système de protection sociale à deux vitesses et la diffusion des discours de dénonciation des « assistés » renforcent les clivages et la conflictualité au sein des classes populaires. Les bénéficiaires des aides sociales sont construits comme boucs émissaires par les discours dominants – politiques ou médiatiques – mais également par ceux-là mêmes qui redoutent de glisser à leur tour dans la pauvreté. Les droits assistanciels peuvent aussi être perçus comme injustes par ceux qui n'en bénéficient pas du fait des effets de seuil (les plafonds en termes de ressources par exemple). La mise en place du RSA (Revenu de solidarité active) en 2009 est intervenue pour « lisser » ces seuils, en atténuant la frontière entre assistance et activité, notamment pour ne pas pénaliser les personnes exerçant une petite activité. Mais elle n'a pas permis de modifier le regard porté sur les « assistés » : ceux qui « s'en sortent » par leurs propres moyens continuent de rejeter le développement des politiques en faveur des plus pauvres. Lors d'une enquête dans un quartier pavillonnaire, nombre d'habitants originaires des classes populaires en petite ascension tenaient des propos accusateurs envers ceux qui « profitent » des aides sociales quand eux-mêmes mettaient en avant leur courage au travail et leur « mérite » [Cartier *et al.*, 2008]. Cette représentation des personnes situées en bas de l'échelle sociale comme « profitant » du système est pourtant en décalage avec le fait que beaucoup ne recourent pas à leurs droits. Près des deux tiers des allocataires potentiels du complément d'activité destiné aux travailleurs modestes (le « RSA activité ») ne le demandent pas [Duvoux, 2012, p. 12].

La criminalisation de la misère ?

À ces transformations de l'État social s'ajoutent les effets du renforcement de l'État pénal en ce qui concerne les fractions précarisées des classes populaires. Loïc Wacquant [1999] ou plus récemment Bernard Harcourt [2011] défendent la thèse d'une criminalisation de la misère. Centrés sur les États-Unis, leurs travaux montrent en effet qu'au cours des années 1980 et 1990, ce pays a vu tripler sa population pénitentiaire. Le taux d'incarcération y est, depuis les années 1990, 6 à 12 fois supérieur à ceux des pays de l'Union européenne. En 2008, 1 adulte sur 100 est derrière les barreaux aux États-Unis, et 1 jeune afro-américain sur 9. Estimant qu'au total, 1 adulte sur 31 aux États-Unis se retrouvera sous surveillance (en prison ou en milieu ouvert), B. Harcourt pointe le paradoxe d'une société qui prône la liberté sur le plan économique au prix d'un enfermement croissant, concernant essentiellement des hommes noirs appartenant aux milieux populaires.

En France, de nombreux faits limitent l'importation pure et simple de la thèse de la criminalisation des plus pauvres mais on assiste toutefois à une répression accrue des déviances populaires. Depuis 1975, la courbe du chômage et celle de

l'incarcération suivent des évolutions parallèles. On observe à la fois une augmentation du nombre de condamnés et un allongement de la durée des peines. Les années 1990 sont, en outre, marquées par l'importation du discours sur « la tolérance zéro », dans un contexte d'essor du Front national et plus largement des discours sécuritaires sur la scène politique. Les classes populaires sont de nouveau appréhendées comme des classes potentiellement dangereuses [Bonelli, 2008]. Leur surreprésentation en prison est loin d'être nouvelle : il y avait en 1868, dans les maisons centrales de France métropolitaine, 87,5 % d'hommes « pauvres et miséreux ». En 1978, la moitié des condamnations prononcées à l'encontre d'une personne sans profession était la prison ferme, alors que cela ne concernait que 3 % des employeurs, davantage condamnés à des amendes [Combessie, 2004, p. 35-37]. Aujourd'hui, les différents groupes sociaux n'ont toujours pas affaire aux mêmes « filières pénales » [Aubusson de Cavarlay, 1987]. Une recherche menée autour de cinq juridictions de l'Ouest de la France confirme cette tendance structurelle au cours de la dernière décennie. Si l'Ouest se caractérise par une faible proportion d'immigrés et une situation sociale moins dégradée que dans le reste du pays, la surreprésentation parmi les personnes poursuivies des jeunes hommes de milieu populaire aux emplois précaires s'y confirme dans toutes les juridictions [Lenoir, Retière et Trémeau, 2013]. Lors du recensement de 1999, l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) a fait passer pour la première fois une enquête spécifique en prison, dans laquelle il apparaît qu'un détenu sur deux est ou a été ouvrier (contre un ouvrier sur trois dans l'ensemble de la population masculine). Au final, la population détenue a doublé depuis les années 1980. Cette augmentation est due, en grande partie, à une forte pénalisation des violences physiques : elles concernent 7 % des détenus condamnés en 1980 et 27 % en 2013 (source : statistiques de l'administration pénitentiaire 1980-2013). À cette surcondamnation à la prison ferme des individus marginalisés sur le marché du travail, il convient d'ajouter l'extension des sanctions en milieu ouvert. Ainsi, si le taux d'incarcération est loin du taux américain, il n'en demeure pas moins que les politiques de contrôle se durcissent à l'égard des classes populaires masculines. Parmi elles, on rencontre une part croissante d'étrangers, confrontés tant à la prison qu'à la rétention [Fischer et Darley, 2010].

On ne peut toutefois pas parler d'un basculement du social au pénal. Les pays européens, particulièrement la France, sont des pays à forte tradition étatique et cette tradition perdure. L'État social s'est recomposé comme nous l'avons montré, mais il reste présent. Par ailleurs, les processus de pénalisation et de contrôle accrus s'accompagnent (notamment sous l'injonction de dispositions européennes et internationales) de garanties nouvelles concernant les droits des individus. L'institution carcérale, comme les autres institutions, fait face à de nouvelles exigences sur le plan éthique, dans une logique d'humanisation affichée : en témoignent les efforts en matière d'insertion, d'aménagements de peines, de prise en charge sanitaire des détenus [Lechien, 2001]. Ce n'est toutefois pas sans paradoxes, ne serait-ce que parce que cela participe de la légitimation de l'enfermement, mais ce ne peut être occulté dans l'analyse des transformations en cours. Les catégories populaires les plus précaires sont

soumises, simultanément, à une intensification pénale et à de nouvelles garanties en matière de droits. Pour Didier Fassin, cette double évolution peut être considérée comme symptomatique des économies morales contemporaines [Fassin *et al.*, 2013].

Économies morales contemporaines : une tension entre octroi de droits et répression

Didier Fassin propose d'utiliser la notion d'économies morales pour caractériser « la production, la répartition, la circulation et l'utilisation des émotions et des valeurs, des normes et des obligations dans l'espace social ». Autour d'un problème donné (par exemple l'octroi du droit d'asile pour les réfugiés), les représentations de ce qui est juste, moralement bon, varient au cours du temps. Ces représentations circulent d'un pays à l'autre, d'une institution à l'autre, et influent sur les pratiques des professionnels en charge de le traiter. Le programme de recherche que Didier Fassin a dirigé, pour mettre sa définition à l'épreuve, s'est appuyé sur plusieurs enquêtes dans des institutions en charge de populations précarisées du fait de leur statut d'étranger ou de leurs conditions de vie. Ces recherches mettent notamment en évidence la double évolution, apparemment paradoxale, de ces institutions entre octroi de droits, de garanties éthiques et répression accrue à l'égard des populations démunies [Fassin *et al.*, 2013].

Cet usage de la notion d'économie morale ne fait cependant pas consensus, notamment parce qu'il est très éloigné de son usage premier. C'est Edward P. Thompson [1971] qui a forgé la notion pour rendre compte des émeutes populaires face au problème de la subsistance dans l'Angleterre du XIX^e^ siècle (ces émeutes étant pour Thompson déclenchées par une rupture du contrat moral qui lie les groupes sociaux et pas seulement par la nécessité économique). Johanna Siméant [2010] suggère de réserver l'expression à l'étude des situations d'émeutes populaires dans la lignée stricte d'E. P. Thompson puis de James Scott et d'utiliser d'autres expressions, comme celle d'architectures morales, pour étudier plus largement les configurations morales et leurs évolutions.

De la classe aux groupes cibles : les effets de la segmentation et de l'individualisation de l'action sociale

Le « ciblage » des politiques sociales en direction de populations spécifiques répond à des injonctions supra-nationales, notamment européennes, mais il doit également être compris en lien avec des préoccupations plus spécifiquement françaises, et notamment avec l'émergence du paradigme de l'« exclusion » (voir le chapitre 1). Certains intellectuels, et notamment des sociologues, ont influé sur cette nouvelle manière d'appréhender la structure sociale qui n'a pas été sans effets sur la manière dont les individus se représentent leur situation.

les causes du désavantage social, au nom du modèle républicain. La moindre visibilité de la question raciale qui résulte de ce choix politique se manifeste à travers la conception du rôle de la Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité), créée en 2004 (avant d'être placée sous l'autorité d'un Défenseur des droits en 2011), qui ne spécifie pas non plus le type de discrimination combattu, à la différence des institutions spécifiquement dédiées à lutter contre les discriminations présentes en Angleterre ou aux États-Unis [Chappe, 2011]. C'est pourquoi certains spécialistes des questions de discrimination dénoncent le droit français comme réticent à désigner les individus par leurs appartenances, à prendre la vraie mesure des inégalités ethno-raciales et à promouvoir une conception moins aveugle de l'égalité. Les émeutes de 2005 marquent à leurs yeux la fracture sociale née des discriminations et de l'échec du modèle français d'intégration [Guénif-Souilamas, 2006].

Ces innovations législatives et institutionnelles, bien qu'ayant des effets pratiques assez limités, ont un rôle politique et symbolique important, en ce qu'elles permettent de façon inédite en France de rendre visible l'existence des discriminations et en ce qu'elles légitiment leur condamnation. Elles participent néanmoins d'un effacement des analyses traitant des inégalités en termes de rapports entre groupes sociaux. Alors que les victimes de discriminations raciales appartiennent principalement aux classes populaires, les politiques de lutte contre ces discriminations occultent les inégalités économiques auxquelles elles se combinent. Et, du fait du cadre juridique qui prévaut (qui suppose d'identifier un cas et d'isoler un motif spécifique de discrimination), cette approche individualise et segmente les situations, atomisant l'expérience de la domination. Les effets conjoints du sexe et de l'appartenance ethno-raciale ne peuvent être pensés ensemble par exemple, et la prise en compte de la position sociale n'est plus pertinente, puisqu'il ne s'agit pas de discrimination.

Individualisation et contractualisation : de la classe aux personnes

En raison de ces nouvelles politiques de ciblage de populations « vulnérables », subissant des « handicaps » et des discriminations, les politiques sociales se sont de plus en plus centrées sur les personnes. Alors que l'État social s'était construit sur la négociation d'équilibres entre des groupes sociaux, il s'adresse désormais à des individus. C'est particulièrement perceptible à travers la contractualisation de l'assistance. L'individu doit rendre des comptes en contrepartie de l'aide dont il bénéficie. L'enjeu est de « responsabiliser les ayants droit », de les inciter à élaborer des projets, de les inscrire dans des contrats.

Les bénéficiaires du Revenu minimum d'insertion (RMI, créé en 1988) doivent ainsi exprimer leur volonté d'adhérer à la société. Les commissions locales d'insertion agissent comme des « magistratures sociales », examinant, évaluant, jugeant chaque contrat d'insertion [Astier, 2000]. De la même manière, les chômeurs doivent apprendre à « se vendre », les conseillers pour l'emploi les incitent à engager un « travail » sur eux-mêmes [Divay, 1999]. Les politiques sociales ne prennent plus pour cible des catégories homogènes d'individus auxquelles elles

distribuent des prestations collectives automatiques. Au contraire, elles singularisent leur action en prétendant prendre en compte la particularité de chacun. Les professionnels en charge d'octroyer aides et droits doivent évaluer le bien-fondé des demandes, en mobilisant une forme d'« expertise sur autrui » [Lima, 2013] qui fait appel à des jugements moraux.

Le passage au Revenu minimum d'activité (RMA) en 2003, puis au Revenu de solidarité active (RSA) en 2009, marque une gradation en instituant un contrat de travail dérogatoire au droit commun. Le droit à un revenu d'assistance est désormais couplé avec l'obligation de travailler, dans un but affiché de responsabilisation des bénéficiaires. Cette politique d'« activation » s'inscrit dans un mouvement qui dépasse les frontières nationales et répond à des recommandations européennes. En 2002, le Conseil européen a explicitement formulé cette recommandation d'activation des minima sociaux. La réforme de l'assurance chômage en 2000 et 2001, promouvant des « politiques actives de l'emploi » pour favoriser l'insertion, s'inscrit dans cette même mouvance. Dans le même temps, en ce qui concerne l'accompagnement proprement dit, s'opère un passage du travail « sur autrui » au travail « avec autrui » [Astier, 2007 ; Laforgue, 2009]. La mise en place du dispositif TRACE (Trajets d'Accès à l'Emploi), au sein des missions locales en 1998, est particulièrement révélatrice de cette co-construction dans les nouvelles formes de catégorisation des publics [Pichon, 2005]. Parmi les jeunes de 16 à 25 ans en grande difficulté d'insertion, les professionnels choisissent ceux qu'ils orientent dans le dispositif, après avoir évalué leur motivation. Les publics constitués sont ainsi le résultat d'arrangements locaux, construits dans les interactions avec les jeunes eux-mêmes qui doivent « s'activer », armés de leur projet.

Si le travail « avec autrui » renvoie à des impératifs de responsabilisation et s'il s'inscrit dans une logique de transfert des coûts de l'État vers les familles dans un certain nombre de prises en charge [Debordeaux et Strobel (dir.), 2002], il se fonde également sur des considérations morales qui visent à traiter l'autre d'abord en tant que « personne », à laquelle on reconnaît des droits, une dignité et une subjectivité. Les catégories de la souffrance et de l'écoute sont ainsi devenues de nouvelles catégories de l'action publique [Fassin, 2004] et un nouveau lexique professionnel s'est diffusé : il s'agit de restaurer l'« estime de soi » des individus, de valoriser « l'authenticité » dans les relations, etc. Ces nouvelles formes d'interventions institutionnelles et l'injonction au récit de soi qui en découle ont des incidences sur le « moi social » des individus. Elles transforment en effet la manière dont les individus se représentent leur place dans l'espace social, l'appréhension qu'ils ont de leur trajectoire, et la perception qu'ils ont de la structure sociale, comme le met en évidence l'étude de lettres écrites par des requérants à des aides sociales d'urgence [Fassin, 2000 ; Retière, 2001]. L'individualisation des interventions peut aussi s'accompagner d'une euphémisation, voire d'une occultation des causes sociales ou économiques à l'origine des difficultés rencontrées. Les politiques de responsabilisation sont aussi, de fait, des politiques de culpabilisation pour les personnes dépourvues des supports sociaux indispensables à l'autonomisation [Castel, 2001].

Outre le fait qu'elles renvoient les individus à eux-mêmes, les nouvelles politiques sociales créent des frontières au sein des catégories populaires en voie de paupérisation, en mettant les individus ou les ménages en concurrence pour bénéficier des aides. Pascale Dietrich-Ragon [2009] a étudié les procédures d'attribution de logement social en région parisienne dans le cadre de la lutte contre le saturnisme, maladie liée à l'intoxication au plomb dans les logements insalubres. Elle interroge les effets de cette politique d'urgence, ciblée et atomisée. Du fait de la pénurie de logements, toutes les demandes ne peuvent être satisfaites, ce qui conduit les familles à adopter des stratégies individualistes pour obtenir gain de cause. Les familles finissent par comprendre qu'elles ont intérêt à refuser les solutions alternatives qui leur sont proposées (principalement la rénovation de leur logement) pour pouvoir être relogées plus rapidement et court-circuiter les files d'attente. Ainsi, les politiques d'urgence produisent et encouragent des stratégies individualistes du côté du public.

Les représentations institutionnelles dominantes, tout comme les dispositifs qui en découlent, procèdent donc d'une appréhension fragmentée des problèmes sociaux autour de sous-catégories pour lesquelles sont conçues des politiques ciblées selon des critères économiques, médicaux, territoriaux, ethniques... Elles relèvent aussi d'une approche individualisée des processus en cause qui s'accompagne d'un travail de responsabilisation des personnes. On peut ainsi penser que cette nouvelle direction des politiques publiques contribue aux difficultés des catégories populaires à se penser comme groupe, et à une dépolitisation de la question des inégalités sociales. En réactivant une partition entre « bons » et « mauvais » pauvres (objets d'une pénalisation accrue) et en mettant en concurrence directe individus et ménages (dans le cas des politiques d'urgence par exemple), elle favorise également des clivages au sein des milieux populaires.

Les transformations des politiques sociales et de l'analyse des causes des inégalités et de la pauvreté au sein des institutions publiques participent donc fortement à l'atomisation des représentations des classes populaires contemporaines et à l'atténuation du sentiment d'appartenance à un groupe parmi leurs membres. Cette analyse de l'action de l'État risque néanmoins de favoriser une lecture misérabiliste des rapports entre classes populaires et institutions et de gommer les effets plus positifs que peuvent avoir pour des individus et des familles les contacts répétés avec les agents des administrations ou la prise en charge au sein de dispositifs personnalisés.

Au contact des institutions : rapports de domination et processus d'acculturation

Les individus, même socialement et culturellement démunis, ne sont pas des réceptacles passifs des politiques publiques. Bien que dominés, les membres des classes populaires manifestent des formes d'autonomie à l'égard des contrôles et injonctions des institutions et les contacts avec les agents de l'État peuvent s'avérer pourvoyeurs de ressources non seulement matérielles mais

aussi symboliques. L'autonomie et la capacité à s'approprier des ressources institutionnelles sont cependant très inégalement distribuées, et la différenciation des relations aux institutions est révélatrice des clivages internes aux classes populaires selon la position sociale et selon le genre.

L'ambivalence des rapports aux institutions

Dans le prolongement des analyses qui ont été évoquées dans le précédent chapitre concernant le rapport à la culture légitime [Grignon et Passeron, 1989], nombre d'enquêtes rendent compte du caractère ambivalent des relations aux institutions en milieu populaire, entre domination et autonomie.

Distance au « monde des autres » et personnalisation de la relation institutionnelle

Dans *La culture du pauvre*, Richard Hoggart [1970] décrivait les agents institutionnels comme appartenant au « monde des autres », ce sont même les « agents des "autres" ». Les familles ouvrières évitent les contacts avec les institutions, par méfiance mais également par fierté, dans un souci d'indépendance à l'égard de toute aide extérieure. C'est ainsi qu'Hoggart explique notamment le faible recours à la justice : on préfère régler les choses entre soi. On n'a recours aux « autres » qu'en dernier ressort. En agissant ainsi, les plus démunis face à l'État cherchent à se protéger des diverses formes de violence symbolique qu'il exerce et sur lesquelles Pierre Bourdieu a centré une part de ses analyses.

Les travaux récents confirment que la distance entre les classes populaires et les institutions découle en grande partie du fait qu'elles restent davantage surveillées par les travailleurs sociaux, davantage poursuivies par la justice, l'administration fiscale. À travers les relations de « guichet », quelles qu'elles soient, elles font régulièrement l'expérience de leur subordination, ne serait-ce que dans la distance culturelle qui peut les séparer de leurs interlocuteurs. Le regard porté sur les pratiques éducatives des fractions basses des milieux populaires, par exemple, est empreint de suspicion, aujourd'hui comme hier. À partir d'observations menées dans un centre de Protection maternelle et infantile (PMI), Delphine Serre [1998] montre combien les schèmes de perception des professionnel(le)s restent structurés par des rapports de classes, le poids des bébés par exemple étant différemment interprété selon l'appartenance sociale des parents. Un bébé perçu comme « gros » lorsqu'il est issu des milieux populaires pourra être qualifié de « superbe » lorsqu'il appartient aux classes moyennes et supérieures, les professionnel(le)s présupposant plus facilement une déviance vis-à-vis des normes de puériculture dans le premier cas que dans le second. Il en va de même en ce qui concerne les signalements d'enfants « en danger » par les assistantes sociales, en augmentation depuis les années 1980 (on est passé de 31 000 signalements en 1994 à 56 000 en 2006) : les familles de milieu populaire sont moins armées pour y résister. Quant au travail éducatif engagé avec les parents, il peut être décrit comme un processus

de normalisation, l'enjeu étant de les convertir à des normes éducatives plus proches de celles des classes moyennes : norme d'individualisation (*versus* la « confusion des places » et les « relations fusionnelles et envahissantes »), norme de gouvernement par la parole (« poser des limites », « expliquer les interdits ») [Serre, 2009]. Quand les classes populaires mettent les institutions à distance, c'est donc pour préserver leur autonomie et se protéger d'une ingérence qui peut les mettre à mal.

R. Hoggart comme P. Bourdieu constataient toutefois tous deux que la distance entre classes populaires et institutions pouvait être réduite *via* une personnalisation de la relation institutionnelle. De la même manière que le médecin de famille ou l'employé de l'électricité, à force de familiarité, finit par être associé au « nous » – tout du moins distingué du « monde des autres » – chez R. Hoggart [*ibid.*, p. 117], chez P. Bourdieu, le fonctionnaire du bourg, « incarnation concrète de l'État », ne fait pas que susciter le ressentiment des paysans. Dans l'étude qu'il a consacrée à la condition paysanne en Béarn à la fin des années 1950, il indique que le fonctionnaire est aussi un « médiateur », pour lequel le paysan ressent une considération croissante à mesure que l'intervention de l'État dans la vie quotidienne s'accroît [Bourdieu, 2002, (1962), p. 102-106]. À l'anonymat du rapport administratif, le paysan substitue « un rapport de personne à personne » : « D'autant plus disposé à faire confiance et à s'en remettre qu'il est plus désarmé, il identifie la fonction au fonctionnaire et ne reconnaît l'Administration qu'à travers ceux qui la représentent. La Poste, c'est le postier, et quand celui-ci est en congé, on repart sans avoir accompli la démarche pour laquelle on était venu. » [*ibid.*, p. 104]. Ce processus de personnalisation se rencontre aussi dans les relations des classes populaires à l'école. La réussite scolaire des enfants de milieu populaire passe ainsi souvent par la personnalisation de la relation avec un enseignant. Malika Gouirir [1999] dresse ainsi le portrait d'une institutrice qui s'est occupée des enfants d'un *douar* immigré marocain (cité ouvrière transplantée dans la grande couronne parisienne après l'indépendance) au cours des années 1960 et 1970. Elle montre comment les familles s'en sont progressivement entièrement remises à elle, devenue directrice, du fait de son implication, de la stabilité de sa présence et de pratiques pédagogiques conformes à leurs attentes en matière d'éducation. Plus récemment, une enquête menée en zone rurale a montré que l'investissement des familles populaires dans le suivi de la scolarité des enfants et leur participation aux mobilisations à l'encontre de la fermeture de classes dépendent toujours étroitement des liens personnels tissés par les parents avec les enseignants de leurs enfants [Barrault, 2014].

Cette attention portée aussi bien aux processus institutionnels de domination et d'imposition qu'aux ressources mobilisées pour les atténuer (comme la personnalisation des relations) et aux formes d'appropriations et de résistance des classes populaires occupe une place importante dans les travaux récents. Un ensemble d'enquêtes menées depuis les années 1990 en témoignent.

Des théories du contrôle social à l'analyse de l'usage des institutions

Au cours des années 1960 et 1970, les interventions de l'État auprès des classes populaires sont analysées essentiellement sous le prisme du « contrôle social ». Ces analyses se réfèrent à l'œuvre de Michel Foucault (dont l'appropriation militante anti-répressive traverse nombre de mouvements sociaux de l'époque), mais elles s'inscrivent plus largement dans un contexte intellectuel qui vise au dévoilement des mécanismes de domination institutionnels. La problématique du contrôle social s'impose en 1972 dans la revue *Esprit :* Foucault y affirme la fonction de « surveillance-correction » assumée par les travailleurs sociaux. Ces théories du contrôle social rencontrent un public disposé à les recevoir. Parmi les nouvelles générations de professionnels (magistrats, médecins, psychiatres, travailleurs sociaux), ceux qui ont été interpellés par les débats entourant les événements de mai 1968 engagent alors une réflexion sur leurs pratiques.

L'intériorisation par les professionnels des critiques dont ils ont fait l'objet, tout comme les transformations des institutions qui en ont résulté, ont modifié la manière dont le contrôle sur les classes populaires s'exerce [Dubet, 2002]. Il en résulte des analyses plus nuancées de la domination à l'œuvre. Par ailleurs, alors que les théories des années 1970 reposent en grande partie sur l'étude des discours et des dispositifs, la valorisation de l'ethnographie au cours des années 1980 et 1990 amène à porter une attention plus grande aux rapports que le public entretient avec les institutions. On s'intéresse aux usages des institutions, à la socialisation institutionnelle, aux formes d'appropriation.

Face au guichet : contraintes et ressources

Dans *La vie au guichet*, ouvrage sur les relations entre agents d'une Caisse d'allocations familiales et usagers, Vincent Dubois [2012a] témoigne explicitement de cette double ambition. Cet ouvrage insiste sur la domination qui s'exerce à l'encontre des classes populaires dans les interactions au guichet. C'est à travers elles que « s'opère en pratique l'inculcation des catégories d'État », qui, en outre, imposent parfois aux individus des statuts différents de la manière dont eux-mêmes se perçoivent (avec des phrases du type « Vous ne voulez pas l'admettre mais vous formez bien un couple », « Non, vous n'êtes pas considérée comme mère de famille ») [p. 18-19]. À la complexité administrative qui laisse les populations dépourvues du capital culturel suffisant désemparées, s'ajoutent des injonctions qui peuvent être des condamnations morales (« Il faudrait peut-être arrêter de changer de partenaire ! », « Et du travail, vous en cherchez vraiment ? »). Cependant, les allocataires ne subissent pas passivement ces impositions : *La vie au guichet* donne à voir des individus qui, même particulièrement démunis, échappent pour partie à la domination à travers le retrait, la contestation, la dérision et certaines formes de réappropriation de la relation avec les agents de la CAF.

Daniel Thin et Mathias Millet [2012], sans sous-estimer le poids des mécanismes de domination à l'œuvre dans l'institution scolaire (voir le chapitre 4), pointent également les différentes manières qu'ont les familles populaires de résister, ou tout du moins de réagir aux interventions, parfois pour s'en saisir dans un usage qui leur soit propre. Ils soulignent l'ambivalence des parents face aux dispositifs-relais (classes spécialisées pour des élèves en échec), perçus à la fois comme une menace, une ingérence institutionnelle supplémentaire et comme une ressource. Sceptiques quant à une orientation potentiellement stigmatisante, les parents expriment cependant leur soulagement de voir leur enfant pris en charge. Ils peuvent aussi mobiliser le dispositif pour solliciter d'autres aides ainsi qu'un soutien éducatif qui outrepasse *a priori* le rôle des enseignants.

Surtout, les relations institutionnelles ne sont pas que contrainte sociale et normalisation : elles sont aussi pourvoyeuses de ressources, de droits et d'identité, vecteur d'intégration, notamment pour les populations frappées de plein fouet par la crise économique. Les usages que certains allocataires font des relations au guichet sont, de ce point de vue, révélateurs. Ils viennent parfois simplement pour parler, exprimer des angoisses, comme si les guichets des services publics étaient le dernier lieu d'affiliation. Les institutions, *via* les droits qu'elles garantissent, mais aussi *via* les relations qu'elles induisent, offrent des « supports » matériels, juridiques et symboliques [Castel et Haroche, 2001] indispensables aux individus les plus dépourvus. Si le revenu minimum d'insertion a pu être critiqué en ce qu'il conditionne l'aide à un engagement d'insertion pour des populations qui ont parfois très peu de chances d'y parvenir, Serge Paugam [2002] estime cependant que pour des individus très désocialisés, il permet la reconquête d'une certaine « dignité ». Il souligne également son impact positif dans des dimensions sous-estimées comme la santé. Les bénéficiaires du RMI les plus démunis ont vu leur santé s'améliorer du fait d'une meilleure prise en charge. Isabelle Astier [2007], se référant à plusieurs travaux, pointe un autre résultat de ces interventions institutionnelles : si bien souvent le RMI ne s'accompagne pas d'un retour à l'emploi, il a pu permettre à des allocataires sans domicile fixe de renouer avec leur famille.

Mais ces ressources institutionnelles ne valent pas que pour les plus démunis, et uniquement dans le cas de la délivrance d'aides sociales. Yasmine Siblot [2006a] met en évidence la distinction que les individus opèrent entre « avoir des droits » et « demander l'aumône », à partir de l'étude du rapport que les habitants d'un quartier populaire en région parisienne entretiennent avec trois administrations (un bureau de poste, un centre social, la mairie). S'ils sont attachés à leurs droits sociaux, en matière de santé et de retraite notamment, s'ils peuvent même se sentir valorisés par ce statut d'ayant-droit, c'est aussi que ces droits sont un signe de reconnaissance sociale en tant qu'ils diffèrent de l'aumône. Les démarches à entreprendre pour les faire valoir peuvent être intimidantes, renvoyer à des insuffisances scolaires en particulier, mais les membres des classes populaires ne sont pas totalement dépourvus de ressources pour y faire face : une socialisation administrative peut s'opérer à travers laquelle des manières de faire s'acquièrent, une spécialisation des rôles peut se mettre en place dans la famille (voir *infra*), la sociabilité locale peut être mobilisée et les contacts oraux avec les

agents institutionnels, le « face-à-face », peuvent également être privilégiés. Les relations interpersonnelles nouées au guichet prolongent en quelque sorte les relations de voisinage et d'entraide locale. Les pratiques des agents institutionnels témoignent de savoir-faire techniques et relationnels qui atténuent la domination au fil du temps. Selon l'auteure, les politiques de « modernisation » des services publics engagées depuis le milieu des années 1980 auraient tout à la fois renforcé le stigmate qui pèse sur les classes populaires (catégories « difficiles », « à problèmes » ou « à risque ») et remis en cause ces savoir-faire des agents institutionnels en leur imposant une logique managériale.

Des rapports contrastés aux institutions au sein des classes populaires

L'ambivalence dans les rapports aux institutions varie cependant selon la position sociale des personnes et des ménages et selon le genre des individus. Ces rapports contrastés aux institutions sont emblématiques des recompositions internes aux classes populaires.

L'incidence des « petites différences »

Ces contrastes renvoient en premier lieu aux différences de ressources, notamment culturelles, entre individus et entre ménages. Souvent déterminantes, ces différences ne sont cependant pas toujours d'emblée perceptibles, car elles ne relèvent pas d'écarts sociaux de grande ampleur, mais de « petites » différences – pour reprendre une expression de R. Hoggart – qui ne se repèrent qu'en observant les pratiques.

Les travaux de Bernard Lahire sur la réussite scolaire d'une partie des enfants appartenant aux classes populaires incarnent particulièrement bien cette démarche. À partir d'entretiens biographiques approfondis, il montre que des familles apparemment très proches en termes de ressources économiques, scolaires et culturelles, peuvent avoir des relations très différentes à l'institution scolaire, et sont inégalement à même de favoriser la réussite scolaire de leurs enfants. B. Lahire met en lumière l'importance de pratiques et de dispositions peu visibles à première vue. Le rapport usuel à l'écrit apparaît ainsi comme un facteur discriminant, l'habitude de faire des listes (pour les courses, les rendez-vous divers) étant le signe d'une valorisation de l'écrit et d'un rapport d'anticipation à l'avenir, de structuration de l'emploi du temps, en conformité avec ce qui est attendu dans les apprentissages scolaires [Lahire, 1993]. Dans une perspective similaire, Yasmine Siblot [2006a] observe les pratiques administratives de plusieurs ménages d'une cité HLM (habitations à loyer modéré) et distingue quatre figures centrales : les familles proches des classes moyennes, qui se caractérisent par un rapport distancié aux administrations ; les familles populaires stables dont le rapport aux administrations est positif même s'il est marqué par une forte contrainte ; les familles stables en voie de déstabilisation dont l'expérience institutionnelle s'exprime dans le registre de la dépossession ; les familles précaires qui dépendent étroitement des ressources locales d'entraide dans leurs relations aux institutions.

Se centrant sur les bénéficiaires du RMI, Nicolas Duvoux distingue pour sa part trois types d'allocataires en fonction de leur rapport à cette prestation sociale et à l'ensemble des significations qui en découlent : l'autonomie intériorisée, l'autonomie contrariée, le refus de la dépendance. Dans le premier cas (autonomie intériorisée), les allocataires adhèrent à la norme d'autonomie véhiculée par les travailleurs sociaux et considèrent le RMI comme transitoire. Dans le second cas (autonomie contrariée), les allocataires expriment leur difficulté à se conformer aux exigences en matière d'autonomie. Ils sont durablement installés dans l'assistance et ont établi une relation de confiance avec les personnes chargées de leur suivi. Leur discours, quant aux institutions en général, est cependant plus ambivalent : elles sont perçues tout à la fois comme consolantes et excluantes. Dans le troisième cas (refus de la dépendance), la norme d'autonomie est contestée et les contacts avec les agents institutionnels sont très ambivalents, marqués par des tentatives de retournement du stigmate [Duvoux, 2009]. Si l'on peut supposer que ces typologies [voir aussi Paugam, 2005, 2009] renvoient pour partie à des strates différentes des classes populaires, l'équivalence n'est toutefois pas totale dans la mesure où la catégorie d'assistés qui les sous-tend regroupe des individus aux profils sociaux hétérogènes (une partie des assistés proviennent des classes moyennes voire supérieures).

La différenciation selon l'appartenance à différentes strates au sein des classes populaires est particulièrement pertinente lorsqu'on s'intéresse aux usages du droit. Observant les audiences de médiation pénale pour mineurs primo-délinquants dans une Maison de Justice, Isabelle Coutant [2005] constate que la Justice n'est plus nécessairement assimilée au « monde des autres » pour les classes populaires, mais que ce sont essentiellement les membres des strates supérieures (ouvriers et employés qualifiés) qui s'en saisissent, les démunis s'efforçant autant que possible de régler les choses dans l'entre-soi. Le recours au droit témoigne dans certains cas de la déstructuration du groupe, l'échec de la régulation pratique des litiges révélant un clivage dans lequel les catégories les plus établies utilisent le pronom « eux », non plus pour désigner les classes supérieures, mais les « jeunes des cités » ainsi altérisés. Tels cet homme et cette femme d'une cité d'habitat social, anciens militants communistes, tous deux agents de transport, qui portent plainte pour vol et racontent les conflits qui les opposent depuis plusieurs mois à des jeunes de leur quartier dont l'issue, dramatique (l'incendie de leur appartement), a conduit à leur relogement dans une autre cité. De la même manière, quand les « violences scolaires » sont portées devant la justice, ce sont, en général, les parents appartenant aux strates supérieures des classes populaires, plaçant de grands espoirs dans l'institution scolaire pour prolonger leurs trajectoires ascendantes, qui sont à l'origine de la plainte. Les audiences de médiation se font alors l'écho des tensions entre les familles des « jeunes des cités » et celles des « jeunes des pavillons ».

Les institutions : une ressource pour les femmes ?

Les différences de genre sont également structurantes dans les rapports entre classes populaires et institutions. Si le genre est clivant, c'est d'abord qu'hommes et femmes n'ont pas affaire aux mêmes types d'institutions dans les mêmes proportions. La sphère pénale concerne essentiellement les hommes. Non seulement les femmes sont toujours minoritaires parmi les personnes poursuivies au pénal, mais encore leur proportion diminue à chaque étape du processus (elles représentent 14 % des mises en cause, 12 % des mises en examen, 10 % des condamnées et 5 % des personnes incarcérées). Les femmes sont deux fois moins sanctionnées par des décisions privatives de liberté que les hommes. Coline Cardi montre que ce traitement « préférentiel » apparent résulte d'un contrôle social différent à l'égard des deux sexes. Les femmes font l'objet d'un contrôle accru de la part des institutions sociales et médicales, en particulier lorsqu'elles sont mères. La maternité constituerait un « bénéfice secondaire » de leur situation de dominées, qui les protège autant de l'incarcération que de la rue. En revanche, les mères qui dérogent aux attendus liés à leur sexe, notamment les « mauvaises mères », feraient l'objet d'une sévérité plus grande. C'est aussi pour cette raison que dans les rapports effectués par les éducateurs pour les juges des enfants, c'est le plus souvent la mère qui est visée comme responsable *in fine* de la déviance de l'enfant [Cardi, 2007].

Au-delà de cette première différence entre femmes et hommes, le genre intervient dans la division du travail institutionnel au sein des familles. Dans *La culture du pauvre*, R. Hoggart met en évidence la division sexuelle du travail qui régit les relations avec les administrations : les femmes se chargent des contacts quotidiens avec les administrations, ce sont elles qui, la plupart du temps, se déplacent pour demander aides et conseils, passant de longues heures dans les files d'attente. Yasmine Siblot [2006b] souligne la permanence de ce fait dans de nombreuses familles populaires, où les mères et les filles restent en charge des « papiers ». D'assignation, ce rôle peut toutefois se muer en ressource et déboucher sur l'acquisition d'un savoir-faire transposable sur le plan scolaire et professionnel. De manière générale, le contrôle familial différentiel exercé sur les filles et les garçons se traduit par une docilité plus grande des filles à l'égard de l'institution scolaire à l'origine d'une meilleure réussite quand l'*ethos* de rue de certains garçons les en éloigne.

Les ressources institutionnelles peuvent être mobilisées par les femmes pour atténuer des rapports de domination au sein du couple ou de la famille. Une enquête collective, menée auprès des tribunaux en charge des affaires familiales dans la région parisienne à la fin des années 2000, met en évidence la dépendance matérielle des femmes des classes populaires envers les institutions qui, doublée de leur plus grande compétence administrative, les amène à nettement plus s'investir dans les procédures judiciaires que leurs ex-conjoints. Plus souvent en charge des enfants après les séparations, elles ont un plus grand intérêt à s'impliquer dans la procédure en ce qui concerne la négociation des pensions alimentaires par exemple. Dans l'ensemble, elles sont toutefois très appauvries par les séparations, et sur ce plan, au final peu protégées par la Justice [Collectif Onze, 2013]. La recherche de Megan Comfort sur le rapport des femmes de prisonniers à l'institution carcérale américaine illustre également l'investissement des femmes auprès des institutions. Ces femmes manifestent de l'hostilité envers la prison dont elles subissent indirectement

le contrôle, mais elles expriment en même temps la possibilité que la situation leur offre de redéfinir les modalités de leurs relations conjugales lors des visites, d'une manière plus pacifiée que ce qu'elles ont connu auparavant avec des compagnons parfois violents, incapables de pourvoir le foyer de revenus réguliers. Insuffisamment soutenues par les services sociaux dans leur vie quotidienne, elles finissent paradoxalement par trouver dans l'institution carcérale des ressources institutionnelles qui leur font défaut : « Les femmes tout à la fois critiquent *et* louent le système judiciaire qui s'immisce dans leurs vies, comme elles s'opposent *et* coopèrent avec les autorités judiciaires en charge de surveiller, contraindre et punir leur partenaire » [Comfort, 2007, p. 46]. La recherche de Caroline Touraut [2012] sur les prisons françaises souligne, elle aussi, les différentes facettes de l'expérience carcérale pour les familles de détenus : si elle insiste sur la dimension souvent « dévastatrice » et déstructurante de cette expérience, elle met dans le même temps en évidence la manière dont certaines familles (détenus et proches de détenus) peuvent s'en saisir dans une perspective de changement et de reconstruction. Ces travaux ont surtout en commun de rappeler que les interventions institutionnelles ne se limitent pas aux seuls individus auxquels elles s'adressent, affectant par ricochet leurs proches, positivement ou négativement selon les cas.

Acculturation ou appropriations ?

Variables selon la position sociale et le genre, les contacts avec les institutions contribuent néanmoins de façon générale à la transformation des milieux populaires. Compte tenu du poids des interventions institutionnelles dans les trajectoires des membres des classes populaires, que penser de leurs effets sur le groupe dans son ensemble ? D'un côté, ces interventions contribuent à son acculturation aux normes et aux styles de vie des « autres » et par conséquent aux processus de fragmentation qui le traversent (entre les fractions qui sont tirées du côté des catégories moyennes et supérieures et celles qui se marginalisent). D'un autre côté, ces évolutions peuvent aussi favoriser l'appropriation de ressources culturelles et symboliques, individuellement, nous l'avons déjà évoqué, mais aussi parfois collectivement.

Les rapports à l'institution scolaire offrent un bon exemple de ce balancement, comme nous l'avons abordé au chapitre 4. Depuis les travaux de Pierre Bourdieu, la déstabilisation engendrée par la massification scolaire au sein des familles populaires a été régulièrement soulignée. Dans *80 % au bac... Et après ?*, Stéphane Beaud [2003] pointe la désorientation de fils d'ouvriers immigrés, victimes d'un allongement des scolarités qui ne tient pas ses promesses. D'autres recherches montrent au contraire le versant positif de la scolarisation prolongée en termes d'insertion sur le marché du travail [Poullaouec, 2010]. Après avoir longtemps mis en avant son rôle de légitimation de la domination, P. Bourdieu lui-même souligne dans les *Méditations pascaliennes* [1997] le rôle de l'École en tant qu'instance de diffusion d'instruments de critique du monde social.

D'autres institutions jouent, elles aussi, un rôle important dans ces processus à double face, à la fois de domination et d'acculturation des classes populaires.

C'est le cas notamment des institutions socio-éducatives et de l'institution judiciaire. Les relations des jeunes avec les travailleurs sociaux, les éducateurs, les amènent à intérioriser une vision du monde plus proche de celle de ces professionnels que de celle de leurs parents [Dubet, 1987]. Les entretiens institutionnels répétés, au cœur des nouvelles politiques sociales, produisent une socialisation administrative. À travers eux s'acquièrent un langage, des ressources culturelles, des « compétences interactionnelles », un « capital communicationnel » [Schwartz, 1998]. Du fait de la diffusion de la psychologie dans la plupart des institutions, ces entretiens sont aussi le lieu d'une propagation des normes « psy » vers les classes populaires, ce qui engage non seulement une vision du monde, mais aussi un certain type de rapport à soi et à la parole, des modalités spécifiques de verbalisation et de gestion des émotions [Schwartz, 2011 ; Laé et Murard, 2012].

La diffusion du recours à la justice, que ce soit dans les affaires de divorce ou de conflits du travail à travers les Prud'hommes, introduit elle aussi des inflexions dans la vision du monde des milieux populaires, et une appropriation relative d'un certain nombre d'outils juridiques. Un questionnement central traverse ainsi les travaux sur les usages du droit : le recours individuel au droit ne vient-il pas entériner l'ordre social et s'opposer à la mise en forme collective des revendications ? C'est une des raisons pour lesquelles les syndicats ont pu dans un premier temps être hostiles à la mise en place d'un droit du travail [Willemez, 2006]. Mais le recours au droit peut aussi prendre place dans une perspective politique [Israël, 2009]. Si le droit est l'emblème de l'ordre social et de son maintien, il peut aussi apparaître comme un instrument de mise en cause de l'ordre institué. Travaillant sur la zone des plantations sucrières, au Nordeste du Brésil, Lygia Sigaud a étudié les recours à la justice de la part de salariés agricoles dont les droits sociaux (acquis suite aux luttes paysannes des années cinquante) avaient été bafoués. En comparant deux plantations au début des années 1990 (Amaragi et Sauenzinho), elle montre que les recours varient fortement d'une plantation à l'autre, selon le type de domination à l'œuvre. À Amaragi, où une relation interpersonnelle lie le patron et ses salariés, les litiges sont moins portés en justice notamment parce que les syndicats parviennent facilement à trouver des arrangements négociés. À Sauenzinho, plantation gérée par une usine, le patron est une abstraction et les recours sont fréquents, entretenus par une forte interdépendance entre salariés et syndicat (héritée de nombreuses luttes gagnées) qui fait pression en ce sens, associant le recours à la justice à un acte de courage fortement valorisé. Dans le premier cas, c'est le lien personnel entre les salariés et leur patron qui amène à privilégier les arrangements directs, dans le second, c'est la relation entre les salariés et leurs délégués syndicaux qui « oblige » à recourir au droit. Au-delà de ces différences entre les plantations, Lygia Sigaud note que l'acte de réclamer ses droits a toutefois des effets sur l'ensemble des rapports sociaux. Du fait des procès, tous les patrons ont progressivement adapté leurs conduites aux normes sous-tendues par le droit : « Même là où il n'y a pas de procès, la possibilité qu'il puisse y en avoir contraint les patrons à se mettre en règle. » [Sigaud, 1996, p. 90] L'acculturation au droit, loin de toujours fragiliser les

classes populaires, leur permet ici de consolider leur statut : même quand le droit est mobilisé pour des causes individuelles, c'est au final leur condition collective qu'il améliore.

L'accès au droit comme instrument de lutte suppose cependant un certain nombre de conditions. C'est ce que révèle l'étude des recours aux « droits opposables ». Le développement récent de ces droits, censés garantir l'accès à des biens fondamentaux, ne s'accompagne pas d'une réelle mise en œuvre faute d'information et de soutien concret aux potentiels plaignants. La loi DALO (Droit au logement opposable) du 5 mars 2007, proposant un droit au logement opposable aux pouvoirs publics est, pour l'heure, peu appliquée. Les populations les plus démunies parviennent difficilement à faire valoir leurs droits en ce domaine ; ce sont ceux qui disposent de quelques ressources sociales et culturelles qui ont des chances d'obtenir un statut de « prioritaire » [Weil, 2012].

Il est au final difficile de trancher quant au rôle de la socialisation institutionnelle sur les transformations des milieux populaires (d'autant qu'il faudrait parler de socialisations institutionnelles au pluriel, toutes les institutions n'étant pas forcément englobantes). Par certains aspects, elle peut renforcer la domination et la dépendance des classes populaires. Par d'autres, elle leur offre des ressources et des droits susceptibles d'améliorer leur situation. Cependant, toutes les fractions des classes populaires ne tirent pas également parti de ces ressources et toutes n'ont pas affaire aux mêmes institutions. L'acculturation aux normes des classes moyennes (*via* l'École, la Justice, les contacts avec les travailleurs sociaux) profite sans doute davantage aux fractions déjà détentrices de ressources ou à celles qui aspirent à une ascension sociale qu'aux fractions les plus démunies des classes populaires. En pénétrant les familles de manière plus ou moins intense, la socialisation institutionnelle contribue alors à isoler un peu plus celles d'entre elles qui restent éloignées des normes dont elle est porteuse.

La jeunesse populaire précarisée face aux institutions : un cas emblématique

Les jeunesses populaires sont particulièrement traversées par les évolutions évoquées : en se centrant sur les fractions les plus fragiles, cette dernière partie vise donc à revenir sur tous les enjeux dégagés dans ce chapitre. D'une manière générale, les jeunes de milieu populaire rencontrent des difficultés accrues d'insertion sur le marché du travail. S'ils ont pu bénéficier de la démocratisation scolaire, ils n'en recueillent pas pour autant tous les fruits espérés. Comme nous l'avons montré dans le chapitre 4, les études universitaires exigent une autonomie pour laquelle ils sont mal armés et la dévaluation générale des diplômes les touche de plein fouet. Pour les non qualifiés, l'insertion sur le marché du travail est d'autant plus problématique qu'ils sont concurrencés par les « dominés aux études longues ». Parmi l'ensemble des jeunes ayant quitté le système éducatif sans qualification en 2001, 40 % étaient au chômage trois ans plus tard, pour une moyenne de 16 % sur l'ensemble de la classe d'âge. Seuls

52 % avaient alors un CDI, contre 71 % en moyenne [CEREQ, 2004]. Les filles et les jeunes d'origine étrangère rencontrent des difficultés encore plus grandes. Dans certains quartiers d'habitat social, le taux de chômage des jeunes atteint 45 % [ONZUS, 2013].

Nous allons aborder, dans un premier temps, le rôle joué par les institutions socio-éducatives pour favoriser une acculturation aux attendus du marché du travail. Celle-ci est d'autant plus nécessaire que les normes de l'entre-soi juvénile sont aujourd'hui très éloignées des normes de comportement valorisées dans la sphère professionnelle, contrairement à ce qui a prévalu jusqu'aux années 1970. Lorsque les difficultés d'insertion s'accompagnent de déviance, la réponse institutionnelle se situe alors dans la sphère pénale et de ce point de vue, les mineurs n'ont pas été épargnés par le virage répressif qui a déjà été souligné en ce qui concerne les adultes. Mais ils font également l'objet de politiques qui leur sont plus spécifiques dans le champ de la santé mentale, la déviance étant requalifiée en « trouble du comportement ». Les jeunes de milieu populaire, plus encore que les autres classes d'âge, sont en effet plus particulièrement concernés par les processus de pénalisation et de psychiatrisation de la question sociale. La faible place donnée aux conditions matérielles de vie dans l'explication des déviances et des troubles se conjugue à une volonté de « responsabiliser » les familles de façon croissante, alors même que les plus démunies d'entre elles peuvent exprimer un besoin de soutien institutionnel qui reste peu entendu. Les jeunes relaient parfois cette demande d'État : c'est en partie ainsi que l'on peut interpréter la manière dont ils s'en sont pris aux institutions (police, écoles, gymnases municipaux, bibliothèques) lors des émeutes de l'automne 2005.

Les dispositifs d'insertion comme processus d'acculturation

Alors que jusqu'aux années 1970, le passage du monde des bandes au marché du travail s'opérait souvent sans heurts du fait de l'homologie entre « culture anti-école » et culture d'atelier [Willis, 2011 ; Mauger et Fosse-Poliak, 1983], les travailleurs adultes faisant de surcroît office d'éducateurs, ce passage est devenu plus difficile au fil du temps. Les dispositions attendues dans les nouveaux métiers de service en expansion sont en décalage avec les valeurs de virilité et d'honneur portées par les groupes adolescents. Les situations publiques de subordination peuvent mettre à mal la représentation qu'ils ont d'eux-mêmes. Philippe Bourgois en rend compte dans son ouvrage sur les dealers de crack à New York au début des années 1990, où il décrit les tentatives d'insertion de certains de ces hommes, socialisés dans la culture de rue et très peu qualifiés, sur le marché du travail salarié. Ne parvenant pas à s'adapter aux normes de la classe moyenne blanche qui dominent dans les métiers du secteur tertiaire, ils sont particulièrement déstabilisés par le fait de devoir s'en remettre à l'autorité de femmes dans l'organisation de leur travail, et vivent la moindre de leurs critiques comme une humiliation [Bourgois, 2001, p. 177-197].

La disjonction entre monde des bandes et monde professionnel tient donc à la fois aux transformations du marché du travail et à la radicalisation d'une culture de rue qui s'autonomise vis-à-vis de la culture ouvrière [MAUGER, 2009]. Le rôle des interventions socio-éducatives dans la socialisation des adolescents n'a cessé de se renforcer du fait de cette disjonction croissante entre la culture juvénile populaire et les attentes du marché du travail.

L'apprentissage d'un « espace des possibles » limité

Divers dispositifs d'insertion ont aujourd'hui pour fonction d'opérer une médiation entre les deux univers. Ils œuvrent à convertir les dispositions des jeunes qui leur sont confiés ou tout du moins pour certains à raisonner leurs ambitions du fait d'un « espace des possibles » limité. Xavier Zunigo [2010] a étudié une « plateforme de mobilisation » au sein de laquelle des stagiaires, non qualifiés, sont amenés à définir un « projet professionnel ». Pendant six mois, ils alternent ateliers de découverte des métiers et stages. La confrontation au réel – les échecs répétés – les amène à revoir leurs espérances à la baisse et à accepter des métiers peu qualifiés qu'ils n'envisageaient pas au départ (à l'issue de la session étudiée, parmi les stagiaires, 24 % sont manutentionnaires, 15 % manœuvres et 22 % caissières). Les formateurs accompagnent ces renoncements par une technique d'« apaisement » visant à différer les aspirations initiales (dans le secteur des services à la personne par exemple, ils encouragent à débuter comme aide médico-psychologique pour devenir plus tard aide-soignante). En ce sens, la formation est une « expérimentation, sous assistance institutionnelle, de la fermeture du champ des possibles ».

Les formateurs interviennent également sur les comportements pour inculquer régularité et autodiscipline *via* des reprises systématiques des débordements. « Petit à petit, avec de l'entraînement, ils se rendent compte qu'à la fin, il y a des portes qui s'ouvrent plus facilement que de le jouer méchamment. De vouloir s'imposer, ça sert à rien, on peut tout avoir en parlant gentiment », confie un conseiller à X. Zunigo. Les professionnels anticipent également les réactions des employeurs et les logiques de discrimination – non sans dilemmes – tels les conseillers de mission locale rencontrés par Sarah Mazouz [*in* FASSIN *et al.*, 2013] expliquant à un jeune musulman pratiquant qu'il devrait raser sa barbe, ou à une jeune femme portant le voile qu'il serait préférable qu'elle y renonce.

Mais les jeunes ne sont pas les réceptacles passifs de ces interventions qui les amèneraient *in fine* à l'acceptation de l'ordre social, et peuvent se réapproprier au moins pour partie ce qui est transmis. Cette réappropriation suppose, toutefois, un certain nombre de conditions.

Les conditions de l'adhésion aux dispositifs d'insertion

La disponibilité et la persévérance apparaissent comme des qualités qui permettent aux éducateurs (au sens large) d'asseoir leur autorité morale auprès du public qu'ils ont en charge de convertir. Le fait de savoir s'imposer, fixer des règles sans humilier également. Les jeunes rencontrés par Isabelle Coutant [2005], dans un dispositif d'insertion de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), expliquent ainsi le crédit qu'ils ont fini par accorder aux travailleurs sociaux qui s'occupaient d'eux : « Il ne m'a pas lâché », « pour une personne, au moins être important, c'est bien ». Ils adhèrent ensuite aux interventions s'ils peuvent y trouver des « raisons d'être » et un capital symbolique alternatif à la considération qu'ils trouvent parmi leurs pairs. Les filles valorisent la dimension proprement relationnelle qui les lie à leurs éducateurs, le fait d'être écoutées, de pouvoir parler de sujets qu'elles n'osent pas aborder dans leurs cercles habituels (pairs, famille). Les garçons sont plus sensibles à la dimension matérielle et sociale du soutien. Ils mettent en avant le fait de pouvoir être accompagnés lors de démarches à entreprendre, que ce soit pour l'accès à des droits, au logement, à des stages. Les chances d'insertion à moyen terme dépendent ensuite des ressources sociales et culturelles dont les jeunes disposent par ailleurs. Même non qualifiés, ceux qui ont fréquenté le système scolaire relativement longtemps sont avantagés, de même que ceux qui bénéficient d'un réseau familial sur lequel s'appuyer. Pour les plus isolés et les plus démunis, les relations tissées au sein des dispositifs institutionnels peuvent toutefois constituer une sorte de capital social de substitution, à condition qu'il soit immédiatement mobilisé et entretenu.

L'histoire de Sabrina, racontée par un conseiller de mission locale à Stéphane Beaud [1999], met en évidence le temps et l'implication nécessaires à l'établissement d'une telle relation. Lorsque Farid reçoit pour la première fois Sabrina, alors âgée de 17 ans, elle n'a aucune qualification. Elle a arrêté l'école six mois plus tôt, en fin de troisième Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté). Elle vit dans un quartier HLM avec ses parents, immigrés marocains, et ses cinq frères et sœurs. Son père, ancien maçon, est en congé longue maladie. Dans la première phase du suivi, la relation est discontinue. Sabrina ne tient pas ses engagements, disparaît des semaines, mais elle revient toujours. Les démarches à entreprendre auprès des institutions la découragent d'avance et elle se déprécie fortement. Elle dit vouloir travailler dans la restauration mais prend peu soin d'elle et s'exprime dans un langage « de rue » : elle invective, parle fort, de façon familière. Farid parvient cependant à l'accrocher autour de soins dentaires urgents à effectuer (ses caries sont visibles), ce qui nécessite une inscription à l'ANPE en préalable de la constitution du dossier pour la Sécurité sociale. Il s'investit personnellement dans la prise de rendez-vous, passe des coups de téléphone en présence de la jeune fille. Elle finit par accepter d'entreprendre une démarche de formation (stage d'orientation tout d'abord, puis stage de pré-qualification). Mais les formateurs se plaignent de son comportement, de son langage inapproprié, de son agressivité. De son côté, Sabrina ne voit pas l'intérêt des sessions théoriques sans application concrète.

Au fil du temps toutefois, la relation avec Farid se renforce et la confiance s'installe. Ils ont en commun une même origine sociale : « C'est parce qu'il en sait beaucoup sur le sujet qu'il a su comment "prendre" Sabrina, la conseiller sans la braquer ni la brusquer, surtout en la comprenant à demi-mot, en ne s'arrêtant pas à certaines de ses attitudes d'écorchée vive » [p. 79]. Sabrina commence à parler d'elle ; Farid l'amène à passer du « on » au « je », à « travailler sur

elle-même », à prendre conscience de ses difficultés pour tenter de les surmonter. Après une nouvelle période où la jeune fille ne donne plus signe de vie, ils décident ensemble d'une autre modalité d'insertion, *via* l'emploi en alternance. L'employeur qui accueille Sabrina, gérant d'une chaîne d'hôtels à bon marché, est particulièrement bienveillant. Originaire lui aussi d'un quartier populaire, il connaît bien les difficultés que les jeunes comme Sabrina rencontrent sur le marché du travail. Il lui montre personnellement les gestes professionnels à effectuer comme employée d'étage, les précautions à prendre pour ne pas se blesser. Il lui fixe les règles en cas de conflit avec ses collègues, se proposant comme arbitre. La jeune fille jusqu'alors incapable de ponctualité arrive toujours à l'heure au travail. L'employeur, secondé par sa femme, s'autorise à la reprendre sur son langage, sur sa tenue. Farid la voit changer physiquement. Le patron offre à Sabrina des perspectives d'évolution (autour des réservations, de la gestion) qui donnent sens aux apprentissages plus théoriques en mathématiques et en informatique. Il finit par lui proposer un CDI (contrat à durée indéterminée), lorsqu'un poste se libère. Après ces deux années de suivi, Sabrina écrit une lettre à son conseiller de Mission locale, dans laquelle elle revient sur le rôle qu'il a joué pour elle et le remercie pour sa patience, sa disponibilité, le respect qu'il lui a toujours témoigné.

Les politiques éducatives et les politiques d'insertion ne sont toutefois pas les seules réponses apportées. Comme par le passé, la jeunesse populaire représente une menace dans l'imaginaire social, prompte à tous les débordements. Depuis les années 1990, on assiste à une pénalisation accrue des déviances juvéniles, d'une part, et à des formes de pathologisation de la délinquance dans le discours public, d'autre part.

Police, justice, psychiatrie : vers une « gestion des risques » ?

Tous les secteurs de « l'enfance inadaptée » ont vu leurs effectifs augmenter depuis la fin des années 1980. Les mesures en justice des mineurs ont augmenté de plus de 25 % entre 1990 et 2004 ; la file active en psychiatrie infanto-juvénile a doublé entre 1986 et 2000 ; en 2004, il y a 2,75 fois plus de jeunes suivis dans le secteur médico-éducatif par rapport à 1985, et le nombre de prises en charge par l'aide sociale à l'enfance et le secteur socio-éducatif a augmenté de 4,3 % entre 1997 et 2004 [Sicot, 2007, p. 52].

À cette expansion des mesures s'ajoutent des transformations révélatrices d'un changement de paradigme dans la manière dont l'État appréhende les classes populaires. Jusqu'aux années 1990, l'enjeu était celui de la réintégration et de la réhabilitation des mineurs passant par une analyse des causes sociales et familiales de la déviance. Depuis les années 1990, l'objectif de réhabilitation des jeunes passe en arrière-plan au profit de la gestion des « risques » qu'ils représentent, pour eux-mêmes et pour la société. La recherche des causes s'estompe dès lors que l'on raisonne en termes de facteurs de risque comme le font les épidémiologistes.

Une pénalisation accrue de la délinquance juvénile

Le tournant répressif des politiques sociales mis en évidence dans la première partie de ce chapitre, est particulièrement perceptible dans le regard porté sur la délinquance juvénile. Alors que l'ordonnance de 1945, fixant le cadre d'intervention auprès des mineurs délinquants, les définissait avant tout comme des enfants que la société avait pour devoir d'éduquer et de protéger, les évolutions en matière pénale à partir des années 1990 amènent à durcir le traitement des jeunes délinquants. La loi du 3 août 2002 prévoit l'institution de centres éducatifs fermés ainsi que des sanctions éducatives dès l'âge de dix ans. La loi sur la récidive du 10 août 2007 étend aux mineurs les peines d'emprisonnement « planchers » (c'est-à-dire l'incarcération automatique en cas de récidive). De ce point de vue, on assiste à un rapprochement entre le système judiciaire des mineurs et celui des majeurs. Un décret du 1er juillet 2008 créant le fichier Edvige, provisoirement retiré, prévoyait de ficher, dès treize ans, les mineurs « susceptibles de troubler l'ordre public » [Sire-Marin, 2009 ; Bailleau, 2009]. Sur longue période (1980-2012), ce tournant répressif ne se traduit pas par davantage d'incarcérations des mineurs, mais il débouche par contre sur plus d'enfermements. Il y a 717 mineurs incarcérés en 2012 (il y en avait 791 en 1980) et en proportion de la population pénale, la part des mineurs diminue de façon quasi constante sur la période, passant de 2,1 % en 1980 à 1 % en 2012 [Direction de l'administration pénitentiaire, 2012, p. 17]. Mais ces statistiques ne comptent pas les structures relevant de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, donc les centres éducatifs fermés : d'après le ministère de la Justice, 3 800 mineurs y ont séjourné entre 2003 et 2013.

Les « jeunes des cités » constituent la principale cible des discours sur la « tolérance zéro », condamnés pour leurs délits comme pour leurs « incivilités » [Wacquant, 1999]. On les associe aux violences urbaines et aux violences scolaires, thématiques qui s'imposent dans l'espace public. Le code pénal recense désormais comme délits les tags, l'outrage au drapeau, l'intrusion dans un établissement scolaire, les rassemblements dans les halls d'immeuble (s'ils constituent une « entrave à la circulation »), ou encore l'appartenance consciente à une bande. On peut s'interroger sur les causes de cette intolérance croissante à l'égard des déviances des mineurs. Elle tient pour partie à des évolutions objectives de la délinquance juvénile. D'une part, les vols ont fortement augmenté. D'autre part, les enquêtes de victimation montrent que la « rugosité sociale » est aujourd'hui plus grande [Robert *et al.*, 1999] : les insultes, les petites agressions, les outrages sont plus répandus, de même que les violences entre adolescents des quartiers populaires. À ces transformations (elles-mêmes liées à l'essor de la société de consommation et à la dégradation des conditions de vie) s'ajoute le fait que les milieux populaires ne trouvent plus en leur sein les instruments de leur autorégulation. Les débordements juvéniles masculins ont longtemps été tolérés. Comme le montrent G. Mauger et C. Fossé-Poliak [1983] à propos des bandes de loubards dans les années 1970, l'appartenance au monde des bandes était un gage de virilité et il était entendu que les garçons rentreraient dans le rang lors du passage à l'âge adulte, le mariage et l'entrée à l'usine marquant une rupture.

Les difficultés d'insertion professionnelle et l'imprégnation de la « culture de rue » rendent désormais problématiques les sorties du monde des bandes. Pour les fractions stables des classes populaires, les « jeunes des cités » représentent désormais une altérité stigmatisée. Elles ne se sentent pas appartenir au même groupe social qu'eux et les tolèrent d'autant moins.

Les jeunes issus des immigrations maghrébines et africaines sont particulièrement stigmatisés et forment le gros de la clientèle pénale. F. Jobard et S. Névanen ont étudié les décisions du tribunal de grande instance de Melun concernant les délits (outrage, rébellion, violence) à l'encontre des agents dépositaires de la force publique entre 1965 et 2005. Ils montrent que les prévenus « maghrébins » et « noirs » (catégories établies à partir de l'ascendance et de la consonance des patronymes) ont une probabilité deux fois plus élevée d'être condamnés à de la prison ferme que les prévenus « européens ». Cela tient toutefois moins à leur origine et à leur couleur en elles-mêmes qu'à leurs pratiques : ils sont plus souvent auteurs de violences et plus souvent en situation de récidive, ce qui explique la sévérité des condamnations. « Toutes choses égales par ailleurs », les juges sont donc indifférents à la couleur de la peau. Ce n'est pas le cas des policiers qui, « toutes choses égales par ailleurs », se portent plus facilement partie civile contre les prévenus « maghrébins » et « noirs » [Jobard et Névanen, 2007].

Les filles échappent pour partie à ce discrédit, objectivement moins impliquées dans les activités délinquantes (la délinquance féminine représente selon les enquêtes de 6 à 10 % de l'ensemble des actes délictueux), et engagées dans une délinquance moins visible socialement. Stéphanie Rubi pointe toutefois une « masculinisation » de la délinquance féminine pendant longtemps réduite (du moins dans les discours, scientifiques y compris) à la prostitution [Rubi, 2005]. Si la délinquance féminine demeure tout de même dans l'ensemble moins visible, c'est aussi qu'elle n'est pas interprétée dans les mêmes termes que la délinquance masculine. Elle est tendanciellement requalifiée en termes de souffrance ou de vulnérabilité, et dès lors davantage objet d'une prise en charge sociale, voire psychiatrique [Cardi, 2007].

La pathologisation des déviances juvéniles : une psychiatrisation de la question sociale ?

Le recours à la sphère médicale est le second mode de traitement institutionnel des déviances depuis le XIX^e^ siècle. À partir du moment où la scolarité est devenue obligatoire, les enfants de milieu populaire qui paraissaient inadaptés aux normes de l'institution ont été appréhendés dans un registre médical. On les a qualifiés d'« instables » ou d'« arriérés », puis plus tard, de « caractériels » [Muel, 1975 ; Pinell et Zafiropoulos, 1978]. Depuis les années 1980, ce sont les adolescents qui font l'objet d'une attention spécifique [Rechtman, 2004]. L'Inserm développe les enquêtes épidémiologiques sur l'évolution de la consommation d'alcool, de drogues, mais aussi sur les « conduites à risque » dont la liste est indéfiniment extensible : « conduites violentes mineures », « conduites de déscolarisation », « conduites délictueuses », « conduites à problèmes » [Sicot, 2007]. Les pouvoirs publics relaient ces préoccupations, inquiets de l'augmentation relative du taux de suicide juvénile comparativement aux autres classes d'âge, taux d'autant plus élevé qu'on descend dans l'échelle sociale [Baudelot et Establet, 2006]. De nouveaux dispositifs sont créés, au confluent de la santé mentale et du travail social : « Points écoute » dans les années 1990, « Maisons des adolescents » dans les années 2000. En ce qui concerne les classes populaires, ce mouvement est souvent analysé en termes de psychiatrisation ou de psychologisation de la question sociale [Castel et Le Cerf, 1980 ; Sicot, 2006]. Il s'agirait, notamment, de prendre en charge la souffrance adolescente de peur que, de souffrants, les jeunes ne deviennent violents [Fassin, 2004].

Interpréter les interventions des professionnels du psychisme auprès des populations démunies uniquement en termes de psychiatrisation ou de psychologisation, c'est cependant sous-estimer la manière dont ces populations peuvent s'approprier pour partie le suivi dont elles font l'objet. À partir d'une enquête de plusieurs mois dans une unité d'hospitalisation psychiatrique pour adolescents, située dans un secteur défavorisé de la région parisienne, Isabelle Coutant [2012] montre que l'hôpital est un lieu de socialisation tout autant qu'un lieu de conditionnement pour des adolescents rejetés de toutes les institutions en raison de leurs « troubles du comportement ». S'y apprennent un certain type de rapport à soi, *via* un cadre contraignant, mais aussi *via* une « pédagogie de la réflexivité » qui passe par la parole, autour de la verbalisation des émotions à distance des événements qui les ont déclenchées. Si l'analyse en termes de psychiatrisation peut être réductrice, c'est aussi que les professionnels concernés ne sont pas sans résister à une instrumentalisation de leur action de la part des pouvoirs publics et des autres institutions.

Psychiatrie et « gestion des risques »

La controverse qui a entouré la publication d'un rapport de l'Inserm sur les troubles des conduites, en 2005, est emblématique de la résistance d'une partie des professionnels eux-mêmes aux injonctions sécuritaires qui leur sont adressées. Ce rapport se référait à la psychiatrie américaine (une psychiatrie moins imprégnée de psychanalyse que la psychiatrie française, plus proche de la biologie et du comportementalisme). Sur la base de méthodes économétriques, il mettait en évidence plusieurs facteurs de risque de troubles des conduites chez l'enfant (antécédents familiaux de troubles des conduites, criminalité au sein de la famille, mère très jeune, consommation de substances psychoactives pendant la grossesse) et préconisait la mise en œuvre d'une politique de prévention envers les « familles à risque », voire un traitement pharmacologique.

Ce rapport a suscité un tollé parmi les professionnels plus proches du pôle de la psychanalyse. Ceux-ci ont lancé un appel (*Pas de zéro de conduite pour les enfants de trois ans*) dénonçant le risque d'une médicalisation excessive de questions sociales. On abandonnerait le traitement politique et social des inégalités dans leur ensemble au profit du ciblage d'individus à risque [Ehrenberg, 2006].

Des familles en demande de soutien institutionnel

Si les interventions institutionnelles auprès des jeunes déviants ou « inadaptés » se sont multipliées depuis les années 1990, une priorité a été donnée aux interventions légères et discontinues [Sicot, 2007]. Ce mouvement s'accompagne d'une responsabilisation croissante des parents, constitués partenaires des prises en charge. La loi du 31 mars 2006 a ainsi créé le contrat de responsabilité parentale avec possible suspension des allocations familiales en cas de manquement. Le traitement de l'absentéisme scolaire s'inscrit dans cette perspective [Douat, 2007]. L'absentéisme est interprété comme signe et facteur de délinquance ou comme symptôme de souffrance selon les cas et selon les professionnels sollicités. *In fine*, ce sont les parents qui sont interpellés. En ce sens, le traitement de l'absentéisme scolaire révèle la manière dont évoluent les relations tissées par l'État avec les familles populaires.

Sur le plan de la protection de l'enfance, les normes sont de plus en plus exigeantes, mais dans le même temps, l'État se désengage pour partie de sa fonction d'éducation morale pour la reporter vers les familles. Cette évolution, dans le droit fil des politiques d'individualisation, s'inscrit au confluent de préoccupations éthiques (ne pas faire à la place des familles, reconnaître les parents dans leur rôle de parents) et d'injonctions néolibérales qui s'accompagnent du transfert de responsabilités de l'État vers les familles de manière générale. Tout ceci pèse particulièrement sur les familles populaires [Weber *et al.*, 2003], souvent désarmées pour faire face à toutes ces injonctions. En ce qui concerne les familles immigrées, les interventions institutionnelles sont parfois teintées d'un culturalisme qui, même s'il se veut bienveillant (ne pas imposer un regard ethnocentrique dans la lecture des situations), tend à réduire les individus à leur origine ethnique. Delphine Serre [2009] montre ainsi à propos du travail social que le travail de normalisation des pratiques éducatives prend souvent une forme spécifique envers les parents immigrés, appréhendés en référence à leur culture d'origine supposée (avec des différences toutefois selon les trajectoires des professionnel(l)es). Outre le fait qu'elle réifie bien souvent ces cultures, cette approche culturaliste détourne le regard des conditions de vie et contribue de ce fait à les occulter.

Sommés de se justifier devant les institutions, les parents réagissent différemment selon les ressources dont ils disposent. À partir d'observations d'audiences pénales en Maison de Justice concernant des mineurs primo-délinquants auteurs de petits délits, Isabelle Coutant [2005] montre que les fractions stables des classes populaires dédramatisent l'événement, « erreur de jeunesse ». Le passage en justice est censé « servir de leçon ». Ces parents ne se sentent pas jugés en même temps que leur enfant. Par contre, les mères célibataires et les parents immigrés, moins assurés socialement, sont beaucoup plus déstabilisés par cette situation. Certaines mères célibataires racontent ainsi le parcours du combattant qu'elles mènent depuis plusieurs mois pour obtenir un soutien éducatif auprès des assistantes sociales, sans succès, leur enfant n'étant jusqu'alors pas jugé « assez » délinquant pour qu'une aide de ce type puisse être attribuée. Les séparations en milieu populaire s'accompagnent en effet souvent d'un désinvestissement des pères, les familles situées en bas de l'échelle sociale ne disposant

ni des ressources symboliques ni des ressources économiques nécessaires à l'instauration de la co-parentalité prônée par les classes moyennes et les institutions. Corollaire de cette « éviction » des pères, la forte précarisation des mères sur le plan économique [Lacan, 2010 ; Collectif Onze, 2013], relationnel et psychologique [Neyrand, 2004] et leur solitude dans l'éducation des enfants.

Les pères immigrés expriment également leur inquiétude. Pour eux, les trajectoires juvéniles sont binaires (avoir affaire à la justice ou non ; prendre le « bon » ou le « mauvais chemin ») et ils ne parviennent pas à relativiser la convocation par le magistrat. Ils ont, en outre, le sentiment que leurs modes éducatifs sont désavoués, qu'on leur reproche tout à la fois d'être « trop sévères » (*i.e.* potentiellement violents) et « pas assez sévères » (*i.e.* laxistes), sans pour autant leur proposer de modèles alternatifs. Le renvoi au pays peut alors leur apparaître comme la seule solution pour échapper au « piège de la cité » [Masclet, 2001]. Ainsi, d'après l'enquête TeO (Trajectoires et origines), menée conjointement par l'INED et par l'INSEE en 2008, 16 % des enfants nés en France d'origine subsaharienne et 6 % des enfants nés en France originaires du Maghreb ont vécu au moins un an hors de l'hexagone avant l'âge de 18 ans. Un garçon d'origine subsaharienne sur cinq a vécu au moins un aller-retour (séjour d'une durée supérieure à trois mois). Cela concerne 12 % des filles de même origine. Comme dans le monde anglo-saxon [Kane, 2011 ; Bledsoe et Sow, 2011], le retour au pays pour les garçons peut constituer une alternative à la prise en charge judiciaire dans l'esprit des parents.

« Avoir des garçons, en France, c'est l'enfer », confie ainsi un père guinéen à Isabelle Coutant et Jean-Sébastien Eideliman [*in* Fassin *et al.*, 2013], après des séances de thérapie familiale vers lesquelles il a été orienté en raison des troubles du comportement de son fils au collège. Il ne comprend pas que son fils lui pose tant de problèmes alors que ses six filles réussissent très bien à l'école. Scolarisé jusqu'au lycée en Guinée, par ailleurs médiateur dans sa communauté, ce père – au chômage après avoir travaillé dans la restauration – avait pourtant placé en ce fils unique ses espoirs d'ascension sociale et de défense de l'honneur familial. Il dit avoir été écouté dans l'institution, il a apprécié que les professionnels ne prennent « ni le parti de la France, ni le parti de l'Afrique », mais il compare le dispositif à « un grand livre blanc », sans écriture, sans message, puisqu'aucun conseil concret ne lui a été donné. L'intervention institutionnelle a toutefois permis que l'adolescent soit moins stigmatisé, tant dans son collège qu'au sein de sa famille, le père ayant entre-temps intériorisé le discours occidental sur l'adolescence : « Mon fils, c'est un trublion, ce n'est pas un délinquant », dit-il, référant ses « troubles du comportement » à un « besoin d'exister ».

Le ressentiment d'une partie de la jeunesse masculine envers les institutions

Compte tenu de toutes ces évolutions, il est révélateur que lors des émeutes de l'automne 2005 les jeunes s'en soient pris aux institutions et à leurs symboles. Il y a eu relativement peu de vandalisme (peu de commerces et d'entrepôts

dévalisés). En revanche, les écoles, les bibliothèques ont été visées [Lagrange et Oberti, 2006 ; Merklen, 2013]. Sans doute est-ce l'un des signes du ressentiment d'une fraction de la jeunesse face à un État qui ne tient pas ses promesses d'intégration. Cela dit en creux l'intensité des attentes à son égard. Alors qu'aux États-Unis l'éthique de la responsabilité individuelle est intériorisée par les populations marginalisées elles-mêmes [Bourgois, 2001], en France, probablement parce que les institutions sont plus présentes [Wacquant, 1992], les classes populaires en appellent plus facilement à l'État. Le fait que les institutions aient été prises pour cibles lors des émeutes renvoie aussi à la conflictualité croissante entre une fraction de la jeunesse et divers agents institutionnels [Mucchielli, 2001 ; Mohammed, 2010]. Fabien Jobard note, en particulier, une augmentation de la tension entre jeunes et policiers. Les infractions commises à l'encontre des policiers ont été multipliées par six entre 1988 et 2000. Les requêtes déposées devant les services d'inspection de la police pour violences illégitimes ont elles aussi augmenté : alors que 200 requêtes étaient déposées chaque année au début des années 1980, le nombre de requêtes a atteint 725 en 2004 [Jobard, 2006]. Il estime que parmi d'autres causes, les émeutes de 2005 sont le résultat du resserrement de l'étau pénal autour des mineurs. Il avait déjà pointé le rôle des bavures policières comme élément déclencheur des émeutes de manière générale. Hugues Lagrange commente ainsi la cartographie des émeutes de 2005 : « Les contours des émeutes sont ceux d'une expérience partagée par une large fraction des jeunes des cités, en rupture avec les valeurs et les accomplissements scolaires, qui se construit comme groupe dans son rapport aux institutions pénales, à la police et à la justice » [Lagrange, 2006, p. 57].

Une partie des tensions tient sans doute aussi à la distance sociale entre professionnels des administrations d'État (Police, Éducation nationale) et usagers. C'est particulièrement marqué en région parisienne où les nouvelles recrues de la fonction publique sont nommées en début de carrière : souvent issues des classes populaires stabilisées ou des classes moyennes de province, elles ont parfois le sentiment de découvrir « un autre monde » lors de cette première affectation. L'injonction à la proximité qui traverse les nouvelles politiques sociales s'est accompagnée, comme pour contrebalancer cette évolution, de la création de nouveaux métiers fondés sur un « savoir du proche » dont les emplois-jeunes ont été relativement emblématiques [Astier, 2007]. Isabelle Astier estime que la « proximité » de ces nouveaux métiers avec le public – proximité qui relève *in fine* d'une affinité d'habitus de jeunes de cités – est à l'origine de savoir-faire déterminants lorsque les tensions s'avivent. Elle note également que ces emplois-jeunes, en particulier lorsqu'ils sont issus de cités d'habitat social, ont une appréhension des situations différente de celle qui domine chez les travailleurs sociaux. Dans les conflits qui opposent les adolescents à leurs parents par exemple, ils ont tendance à soutenir les parents quand les travailleurs sociaux prendraient plutôt le parti d'accorder leur écoute et leur attention aux adolescents. Ils tiennent compte de ce que pense la famille, considèrent que le bien de l'enfant est avant tout défini par ses parents.

Une enquête menée au sein d'une équipe éducative de la Protection Judiciaire de la Jeunesse suggère toutefois qu'au-delà de ce seul exemple, les professionnels

sont plus ou moins à l'aise quant à ces affinités supposées avec la population qu'ils encadrent du fait de leur origine. Certains ressentent comme un soupçon le rapprochement qu'il sous-entend avec le public visé, la « proximité ethnique » s'opposant à leurs yeux au contrat républicain. Des éducateurs maghrébins d'origine expriment, par exemple, les tensions qu'ils ressentent lorsque les familles les interpellent en arabe. Ils s'ajustent en pratique et répondent en français à des questions formulées en arabe mais ils se sentent alors mal à l'aise, « clivés » [Roux, *in* Fassin *et al.*, 2013].

Les classes populaires ont longtemps entretenu un rapport distancié aux institutions, perçues comme appartenant au « monde des autres » et, de fait, les institutions ont toujours eu pour fonction de les contrôler. Cependant l'État social a également contribué à leur renforcement en tant que groupe en améliorant leurs conditions de vie et en leur assurant une meilleure intégration à la société. C'est pourquoi les logiques de résistance aux institutions se doublent de logiques d'appropriation des ressources et des normes qu'elles véhiculent.

Ces logiques sont cependant sélectives, et les transformations contemporaines de l'État tendent à accentuer les différenciations internes aux milieux populaires : les interventions se détournent des classes populaires dans leur ensemble pour cibler des individus, des zones géographiques ou des populations cumulant des « handicaps », et l'on peut se demander si, ce faisant, elles ne contribuent pas à accroître leur division et leur atomisation. Les catégories institutionnelles ne sont, en effet, pas sans conséquence sur la manière dont individus et groupes se perçoivent. On constate aujourd'hui de forts clivages traversant les catégories populaires, entre ceux qui s'en sortent économiquement et ceux qui, plus dépendants de l'État, sont de plus en plus dénoncés comme des « incapables », des « cas sociaux » portant la responsabilité de leur sort.

Ces tensions croissantes apparaissent encore plus intensément dans le cas de la jeunesse populaire, notamment lorsqu'elle est masculine et issue de l'immigration. Cette fraction de la jeunesse est en effet la première cible de l'État pénal et la première victime des recompositions de l'État social. Sa relation aux institutions exprime d'une façon particulièrement visible une relation à l'État qui semble de plus en plus partagée au sein des classes populaires, marquée tout à la fois par le besoin d'État et le ressentiment face aux promesses non tenues en termes d'intégration et d'égalité.

Siblot et *al*, "Les pratiques culturelles et de loisirs des classes populaires", dans *Sociologie des classes populaires contemporaines*.

ces musiques renvoyant en fait, du point de vue des jeunes étudiés, à une double domination à la fois de classe et de race. Mais les entretiens révèlent aussi que les goûts musicaux des jeunes des quartiers étudiés sont plus hétérogènes qu'on l'imagine souvent et, dans tous les cas, qu'ils ne se laissent pas enfermer dans un sous-genre particulier. Ils ne peuvent être décrits comme significatifs d'un « univorisme » qui s'opposerait à l'éclectisme culturel affiché des catégories dominantes. Celles-ci seraient en effet « omnivores », selon les termes d'Oscar Peterson [1992] par lesquels ce dernier entendait présenter une alternative au modèle de *La Distinction* permettant de rendre compte de la diversité, au regard de la légitimité culturelle, des consommations culturelles des dominants. Agathe Voisin met au contraire en lumière la partition musicale hétérogène caractérisant le goût de ces jeunes d'origine populaire et immigrée où répertoires médiatiques, locaux, transnationaux, scolaires, familiaux ou encore religieux s'imbriquent et démentent l'association trop rapide faite parfois entre culture populaire et culture commerciale de masse [Voisin, *in* Coulangeon et Duval (dir.), 2013].

Peut-être plus à l'abri que les lycéens des effets de division sociale liés à l'orientation scolaire et donc à la position sociale et à toute la trajectoire sociale, les collégiens n'apparaissent pas non plus comme ayant des goûts totalement homogènes et coupés de toute influence de leur milieu d'origine. Une étude statistique sur les 10-14 ans révèle que si les adolescents des ménages de cadres et d'ouvriers ont plus de points communs que n'en ont leurs parents respectifs – ils lisent beaucoup moins mais regardent plus la télévision et jouent beaucoup plus souvent aux jeux vidéos –, dans le même temps, les enfants d'ouvriers présentent, dans tous les domaines (musique, lecture, ordinateur, jeux vidéos, sport), un niveau de pratique inférieur à celui des enfants de cadres, à l'exception de la télévision à laquelle ils consacrent plus de temps [Octobre et Jauneau, 2008].

Le passage à l'âge adulte se marquant différemment pour les enfants d'ouvriers et de cadres, on ne peut donc pas attendre de la « culture jeune » la promesse d'une uniformisation des goûts des adultes : alors que les enfants de cadres devenus cadres maintiennent un niveau de pratiques élevé dans tous les domaines, aussi bien culturels que sportifs, ce n'est pas vrai pour les enfants des classes populaires devenus ouvriers et employés, dont le niveau et la diversité des pratiques, déjà inférieurs, se réduisent encore. Les occasions de sortie sont moins fréquentes et ils pratiquent moins souvent un sport que les cadres.

Des modes populaires d'appropriation des loisirs et des biens culturels

Décrire les usages du temps libre des ouvriers et des employés, à partir des ressources économiques et culturelles qui fondent la domination des catégories supérieures, conduit inévitablement à réduire les pratiques populaires à leur face négative, au manque, à l'absence, au handicap. Les pratiques de loisirs des catégories dominées sont-elles seulement des pratiques dominées ? Ne peut-on repérer,

dans les choix et les goûts des classes populaires, quelque chose comme une « culture populaire » qui identifierait positivement les ouvriers et les employés dont les pratiques sont loin des classes moyennes ?

On le sait, ce questionnement est au cœur du débat qui suit la publication de *La Distinction* [1979]. Dans un séminaire organisé en 1982, Claude Grignon et Jean-Claude Passeron soumettent à la critique certaines analyses développées par Pierre Bourdieu et tout un ensemble d'autres textes tirés du répertoire de la littérature et des sciences sociales. Les mêmes travers dans l'approche des formes culturelles des classes populaires sont repérés : ou bien, ces textes analysent la culture populaire comme production symbolique autonome mais alors oublient tout ce qui est en dehors d'elle, et d'abord les effets symboliques de la domination (dans une logique populiste), ou bien, ils l'interprètent comme culture dominée, mais alors lui dénient toute possibilité de fonctionner comme culture autonome. Cette dérive, qualifiée de misérabiliste, est plus particulièrement associée à *La Distinction* de P. Bourdieu que Grignon et Passeron semblent en effet considérer comme exemplaire de l'approche misérabiliste qui fait des classes populaires des « classes-objets », destinées exclusivement à subir. Dans le chapitre de ce livre intitulé « le choix du nécessaire », Bourdieu parle d'un « univers des possibles fermé » et d'un « principe de renoncement à des profits symboliques de toute façon inaccessibles » [p. 441].

Si la posture légitimiste interdit de saisir le sens des pratiques culturelles dites populaires, la part d'autonomie de la culture populaire n'est cependant pas à chercher du côté des pratiques de résistance (s'opposer, c'est reconnaître le principe même de la domination), mais au contraire, dans des moments d'oubli de la domination, dans tout ce par quoi la culture populaire « parvient à organiser en cohérence symbolique, dont le principe lui est propre, les expériences de sa condition sociale » [Passeron cité *in* Pasquier, 2005]. À distance du populisme et du misérabilisme, Grignon et Passeron invitaient ainsi à penser les cultures populaires dans leur ambivalence, à la fois en terme de domination et en terme d'autonomie symbolique [Grignon et Passeron, 1989].

Goût du temps et valorisation de l'entre-soi

L'enquête « Emploi du temps » de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) de 2009-2010 fait apparaître que les ouvriers et les employés, déclarant « se détendre, ne rien faire, faire la sieste » durant leur temps libre, sont proportionnellement toujours plus nombreux que les cadres et les professions intermédiaires. 35 % des ouvriers et 34 % des employés sont dans ce cas, contre 32 % des professions intermédiaires et 27 % des cadres et professions intellectuelles supérieures. Plus révélateur encore, la quantité de temps dévolue à « ne rien faire » apparaît dans les classes populaires deux fois supérieure à celle des cadres [Nabli et Ricroch, 2012]. Ces résultats, qui renvoient à des réalités diverses, ne sont pas simples à interpréter. Ils disent autant la dégradation de l'organisation socio-temporelle des ouvriers et des employés consécutive à l'expérience du chômage que l'influence des conditions de travail et des horaires décalés, qui soumettent le corps et l'esprit à rude

épreuve et imposent le besoin de repos. Mais ce temps vide de toute occupation organisée n'apparaît pas seulement comme étant commandé de l'extérieur, par le travail, l'absence de travail ou la privation économique, il fonctionne aussi comme un temps sans obligation, un temps « à soi » et dont on peut user à sa guise. La moindre occupation du temps libre des membres des classes populaires exprime un « goût du temps » [Verret, 1996], à travers lequel s'énonce le désir de faire ce que l'on aime sans se sentir obliger de faire quelque chose en particulier.

Ce « goût du temps » entre en ligne de compte dans le fait que les ouvriers et les employés adhèrent moins à des clubs sportifs et autres associations de loisirs que les membres des autres classes sociales. On ne retrouve pas chez eux, ou pas sous la même forme ni avec la même intensité, les dispositions ascétiques qui conduisent les fractions de la petite bourgeoisie à multiplier les activités culturelles et de loisirs. Au contraire, dans toute une partie des classes populaires, on profite davantage, seul ou en famille, des ruptures du rythme quotidien, sur un mode plus décontracté et informel. La trace de ce rapport spécifique au temps se voit dans divers domaines. Ainsi, tout en déclarant se distraire en se promenant le soir ou le week-end plus souvent que les membres des classes moyennes, les ouvriers et les employés adhèrent rarement à des associations de randonneurs ou de marcheurs, sans doute parce que celles-ci mobilisent des dispositions sociales différentes des leurs. De même, la préférence donnée au camping ne peut pas seulement être ramenée aux effets de la nécessité matérielle. Choisir le camping, c'est aussi faire le choix d'un quotidien, durant une ou plusieurs semaines, marqué par la rupture avec des rythmes et des codes plus contraignants. On apprécie aussi le camping en raison de tout ce qu'il offre : des sociabilités de proximité, des rencontres imprévues, des activités qui se décident dans l'instant, certaines formes de relâchement vestimentaire ou corporel et une certaine nonchalance qui y est de mise [Raveneau et Sirost, 2001].

Cette préférence pour des usages plus informels du temps libre ressort également des enquêtes sur les usages sociaux de l'environnement naturel. Ainsi, au Touquet, alors que la municipalité met à leur disposition des bons de réduction pour la thalassothérapie, très peu d'employés municipaux logés dans les HLM (habitations à loyer modéré) en profitent. Pour eux, l'aménité première de l'environnement littoral est d'offrir un cadre propice aux pratiques de sociabilité, aux sorties familiales, aux pique-niques entre voisins, aux jeux avec les enfants… À l'inverse des propriétaires des villas, ils ne cherchent pas à s'isoler mais, au contraire, valorisent les rencontres dans les espaces ouverts et publics [Deldrève, 2011]. De même, la pêche à pied, très pratiquée en Bretagne, n'a peut-être pas pour finalité première de récolter des fruits de mer destinés à l'autoconsommation. Elle apparaît plus communément comme une sortie familiale et une activité de sociabilité où les ouvriers sont surreprésentés. Beaucoup n'habitent pas à proximité du littoral et roulent souvent plus de vingt kilomètres pour se rendre sur « leurs » grèves. Le plaisir du grand air est mis en avant pour justifier l'attachement à cette pratique qui permet de s'extraire du cadre étroit du travail et de bénéficier de l'espace (un « jardin », dit un enquêté) que l'on ne

possède pas. L'intérêt de cette activité de loisir, le plus souvent accomplie dans une commune où l'on a des attaches, tient aussi à sa forte valeur symbolique : à travers celle-ci, se dit une forme d'affirmation de soi, une revendication d'une identité locale que l'on oppose aux autres, aux touristes en particulier, qui ne maîtrisent pas les savoir-faire nécessaires ou la connaissance pratique des lieux [Papinot, 2003].

D'autres loisirs procurent également la possibilité d'une distraction et d'une valorisation sociale en dehors de cadres organisés. Les loisirs masculins ont été plus souvent étudiés par les sociologues, dont on a évoqué la focalisation privilégiée sur les hommes ouvriers (chapitre 1). Mais cela tient sans doute aussi au fait que les hommes disposent plus que les femmes de la possibilité de s'extraire du cercle domestique et de s'aménager ce qu'O. Schwartz appelle des espaces « privés » [Schwartz, 2012]. Aujourd'hui encore, la pêche à la ligne mobilise près du quart des hommes ouvriers. Les pêcheurs du Nord, rencontrés par O. Schwartz au début des années 1980, évoquent un sentiment de liberté. La pêche permet de se soustraire au temps rythmé par les obligations sociales et familiales. De même que le bricolage, le jardinage, la chasse ou la cueillette (fruits, champignons), elle représente une liberté conquise non seulement sur le travail mais aussi sur l'espace domestique soumis aux contraintes féminines (de l'épouse ou des sœurs). C'est une disposition des hommes pour la solitude et la vie semi-clandestine qui agit à travers ces diverses occupations, disposition qui finit par se cristalliser sous la forme d'un « chez-soi masculin », « support d'une "vie privée masculine" qui renvoie à une matrice essentielle de la culture ouvrière qui n'est pas celle du prolétaire collectif, mais celle de l'artisan solitaire » [Schwartz, 1990, p. 127].

Le caractère plus souvent informel des activités de loisirs des membres des classes populaires apparaît ainsi porteur d'un refus de s'en remettre au système de normes des « autres ». Ce refus explique notamment le décalage entre le petit nombre de jeunes des quartiers populaires licenciés des clubs sportifs et le caractère massif de la pratique sportive dans ces quartiers, en particulier du football. Outre que le prix des licences sportives (entre 100 et 150 euros par an) représente un barrage à l'adhésion, faire du sport entre soi est davantage valorisé que l'intégration dans un groupe formel plus mixte socialement et toujours susceptible d'encadrer les fractions les plus déshéritées des couches populaires, de faire peser sur elles une domination symbolique [Vieille-Marchiset et Gasparini, 2010]. De même, il est difficile de comprendre pourquoi les loisirs proposés aux jeunes des cités suscitent souvent chez eux indifférence et rejet sans prendre en compte la volonté qui les anime de défendre tout ce qu'ils sont (leurs manières d'être socialement constituées) et que ces loisirs institutionnalisés, manifestations du désir d'organiser leurs loisirs, menacent. Le problème social des banlieues a, en effet, fait resurgir un discours associatif et gouvernemental sur la nécessité d'organiser les comportements excessifs et dangereux des jeunes sans occupations scolaires et professionnelles [Thiesse, 1995]. À travers les loisirs, il s'agit donc de réformer le rapport au temps et au corps des adolescents des classes populaires, ce à quoi nombre d'entre eux opposent toutes sortes de résistance, ne serait-ce qu'en manifestant par leur absence

leur refus de se laisser « rééduquer ». Sous peine d'échec, les loisirs doivent être adaptés et remodelés en fonction des attentes de leurs destinataires qui viennent d'abord pour se distraire ensemble et tels qu'ils sont [Masclet, 2001 ; Bordes, 2007].

En fait, comme le note Michel Verret [1996], ces résistances à l'action de normalisation des institutions donnent à voir un principe structurant le rapport des membres des classes populaires aux règles des plus dominants, qui les conduit à refuser toutes celles qu'ils ne maîtrisent pas. Les ateliers cuisine, mis en place par la CAF (caisse des allocations familiales) dans l'objectif officiel d'éduquer les mères aux règles diététiques, se transforment ainsi en espaces de sociabilité, loin du programme éducatif initial, les animatrices et les participantes s'accordant d'abord sur l'importance d'être « à l'aise » et « ensemble » [Augor et Lhuissier, 2006]. Les loisirs attractifs sont ainsi d'abord ceux offrant la possibilité d'être soi, c'est-à-dire d'être relativement préservé des regards et des sanctions extérieurs. La valorisation d'un entre-soi à la fois social et sexué s'exprime ainsi à différents âges comme le montre, s'agissant des hommes, le choix de loisirs comme le football ou la pétanque.

Aujourd'hui, dans les petites villes ouvrières rurales, le football reste important parmi les jeunes hommes pas ou peu qualifiés pour lesquels sa pratique fonctionne comme le théâtre d'une affirmation de la virilité et de l'appartenance locale, requalifiant symboliquement des individus et des territoires socialement et économiquement déclassés [Renahy, 2001b]. C'est aussi parce qu'il offre un emblème identitaire en même temps qu'une source de valorisation que le football apparaît comme le loisir le plus pratiqué parmi les hommes immigrés et issus de l'immigration [Coulangeon, 2007]. Victor Pereira montre que les migrants portugais ont très vite constitué leurs propres clubs, de façon indépendante à la fois du régime de Salazar et des entreprises françaises. Ce mouvement a correspondu, dans les années 1960-1970, à la phase de stabilisation et de « familialisation » de l'immigration portugaise et à une stratégie d'intégration à la société française. Les matchs opposant les clubs portugais aux autres clubs ont souvent été décrits comme violents. Tout en relativisant la gravité de cette violence, Pereira la met au compte des cultures d'origine des joueurs portugais qui, massivement d'origine rurale, transposaient sur les terrains français un *habitus* viril, des codes de l'honneur, des représentations de la violence qui pouvaient être ressentis comme agressifs dans la société française où le seuil de tolérance à la violence est plus bas. Mais cette violence comportait aussi une dimension réactive : le racisme et l'humiliation ordinaire d'être affecté aux sales besognes étaient, en quelque sorte, vengés sur le terrain [Pereira, 2002].

La possibilité d'être soi, que délivre le seul fait d'échapper à la bienséance verbale et corporelle en restant entre soi, explique plus généralement la moindre fréquence des relations sociales des ouvriers [Héran, 1988]. Celle-ci peut être vue comme la conséquence du dénuement économique et culturel, qui réduit les moyens pour échapper à la solitude, mais aussi comme l'effet de la préférence populaire pour les échanges entre familiers. Elle révèle « l'ambivalence des cultures dominées » [Bourdieu, 1983], la sociabilité ouvrière témoignant autant

d'une exclusion subie que du choix d'une interconnaissance étroite. Ce choix est au principe des échanges denses et soutenus qu'on peut observer en certains lieux, lors des rencontres sportives amicales mais aussi dans les cafés des petites villes populaires ou dans les cités d'habitat social, où les adolescents forment des réseaux larges de relations mais clôturés sur l'extérieur par un ensemble de codes communicationnels [Lepoutre, 1997].

Travailler à ce que l'on aime

Le mot « loisir », habituellement associé à l'idée de détente et de gratuité, caractérise mal tout un pan des activités populaires qui, comme le bricolage ou le jardinage, apparaissent comme des activités productives et mettent en jeu des personnages tendus par l'effort, concentrés sur leur objet [Schwartz, 2012]. Ces activités de semi-loisirs, selon la désignation de l'INSEE, restent privilégiées par les ouvriers et les employés, quand bien même les écarts avec les classes moyennes se sont réduits, comme le montre l'enquête Emploi du temps de 2009-2010 [Nabli et Ricroch, 2012]. Les femmes de classes populaires continuent plus souvent que les femmes des catégories supérieures à prendre en charge l'essentiel des travaux domestiques quotidiens et, si les travaux de bricolage sont aujourd'hui effectués par des cadres et des professions intermédiaires – 10 % et 12 % d'entre eux bricolent contre 6 % des employés (qui sont très majoritairement des femmes) et 16 % des ouvriers –, les ouvriers se chargent, plus que les hommes de ces catégories, des travaux de bricolage les plus importants, comme finir de construire leur pavillon. Ils sont aussi beaucoup plus nombreux que les cadres à déclarer entretenir et réparer eux-mêmes leur voiture. Réparer sa voiture ou ses appareils ménagers est une activité trois fois plus fréquente chez les ouvriers que chez les cadres.

De même, si le jardinage est une activité aussi répandue dans les classes moyennes et supérieures que dans les classes populaires – elle concerne 7 % des cadres, 9 % des professions intermédiaires, 6 % des employés et 9 % des ouvriers – la pratique est loin de s'être homogénéisée. Alors que les jardins d'agrément sont caractéristiques des premières, les membres des catégories populaires se consacrent avant tout au jardin potager. Toutefois, la culture des légumes, prise par l'INSEE comme critère de différenciation des pratiques de jardinage, n'est pas le meilleur critère pour objectiver les différences. Plus que les légumes, ce qui sépare les jardiniers de différentes conditions, c'est le caractère délégable ou non d'une partie du travail de jardinage. Dans les classes populaires, on ne recourt pas ou très peu au travail d'autrui pour faire son jardin [Weber, 1998].

Les loisirs productifs des ouvriers : plaisir ou corvée ?

Faut-il considérer ces activités de bricolage et de jardinage comme des loisirs ou des corvées ? La question se complique quand ces activités se transforment en « travail à-côté » offrant une source de revenus supplémentaires ou une source d'économie sur les dépenses (par exemple, quand les ouvriers cultivent

les fruits et les légumes qu'ils auraient dû acheter). C'est le cas des diverses formes de travail observées par Florence Weber au début des années 1980, qui remplissent la journée des ouvriers après que ceux-ci se sont acquittés de leur travail à l'usine [Weber, 2001]. Ceux qu'elle rencontre à Montbard, petite ville de Bourgogne, ont en effet un « travail à-côté » : il peut s'agir de « bricoles » (jardinage, petits élevages, artisanat domestique) mais aussi de travaux plus importants comme la prise en charge de l'exploitation agricole familiale et diverses formes de travail au noir. Le travail à-côté, pour ceux qui le pratiquent, est « un garant du sentiment de leur propre dignité » [p. 72]. Il est valorisé car il représente une défense contre la déchéance et le laisser-aller qui menacent ceux à qui le courage manque ou qui sont affectés de handicaps physiques et sociaux. Avoir un travail à-côté apparaît comme un choix conditionné par le risque de chute sociale mais pas seulement – nombre d'ouvriers qui travaillent à-côté ont de meilleurs salaires que les employés municipaux et leur expérience professionnelle les met (alors) à l'abri du chômage. C'est aussi un élément par lequel les ouvriers de Montbard expriment un « goût positif de l'activité ». Le travail à-côté apparaît, en effet, indissociable d'une « morale de l'activité » qui fait l'éloge du courage et de l'ardeur au travail et conduit à déconsidérer les activités passives comme aller au cinéma, lire ou écouter de la musique : c'est « ne rien faire » que s'y livrer. En revanche, certains jeux télévisés qui supposent une posture active et non détachée, comme *Des chiffres et des lettres*, sont très regardés, papier et stylo en main. Comme le montre l'attrait pour ce jeu, le travail à-côté ne manifeste donc pas un simple refus des occupations « intellectuelles ». Il s'inscrit dans un large éventail de pratiques à travers lesquelles ceux qui s'y livrent se conforment à un modèle culturel qui n'émane pas complètement du modèle culturel dominant.

Finalement, travailler à-côté relève-t-il du « plaisir » ou de la « contrainte économique » ? Voilà comment un ouvrier répondait à F. Weber : « Tout le monde te dit ça : on le fait pour le plaisir. Mais tu sais très bien que tu es gagnant, que ça te coûte moins cher. C'est un plaisir et ce n'en est pas un » [p. 123]. Pour les ouvriers de Montbard, la fonction du travail à-côté varie en fait selon l'image qu'ils veulent donner d'eux et de leur condition, en fonction donc de l'interlocuteur. « À une assistante sociale inquiète de vos revenus, on justifiera le potager par l'économie d'achats alimentaires qu'il permet, la coupe d'affouage par l'économie de mazout, etc. À la fille d'un copain qui bricole, on dira qu'on le fait pour le plaisir. Il y a un discours du goût – qu'on peut manipuler pour améliorer sa réputation sur la scène locale – et un discours plus misérabiliste – à l'usage des agents de l'État ou des membres "utilisables" des classes supérieures » [p. 124]. Si les diverses pratiques au moyen desquelles les classes populaires s'efforcent d'élever leur niveau de vie sont une condition de leur exploitation, en occultant le fait qu'elles contribuent au maintien de bas salaire et à la privation de toute perspective d'évolution professionnelle, elles sont aussi le support autour duquel se constitue et s'organise leur mode de vie. Elles sont à la fois des comportements obligés, inhérents à une situation, inscrits dans le cadre de vie, et des choix et des goûts.

Une culture ouvrière défaite ?

Si les plus jeunes se sont toujours montrés plus distants que les adultes à l'égard du travail à-côté, cette distance paraît aujourd'hui s'être généralisée. Plusieurs facteurs structurels ont contribué à détourner une partie de la population ouvrière et employée de ces loisirs productifs. En premier lieu, cette distance est à mettre en lien avec les changements intervenus durant la phase d'expansion économique (1950-1970) qui ont profondément remodelé, sous certains aspects, les conditions de l'existence ouvrière. Pour nombre d'ouvriers, ces changements ont en effet mis fin aux conditions de logement misérables et aux besoins sans cesse réprimés en favorisant l'accès au confort, à la consommation, au temps libre, aux loisirs. De tels changements ont entraîné un déplacement sensible des valeurs. Ainsi, toute une partie des ouvriers du Nord ne manifestaient déjà plus, au milieu des années 1980, ces conduites de dépense dans le travail caractéristiques des générations ouvrières produites dans d'autres conditions sociales. Ils donnaient à voir d'autres pratiques et d'autres goûts, en particulier une mise à distance plus fréquente du travail et une implication plus marquée dans l'espace familial. Signe distinctif de ce nouveau temps donné aux relations et activités familiales et aux loisirs, ces ouvriers, quand ils en avaient les moyens, valorisaient beaucoup les vacances. Eux n'envisageaient pas de passer leurs week-ends ou leur mois d'août à fuir l'ennui par le retour sur le lieu du travail. Les vacances étaient au contraire une occasion privilégiée de mettre en scène, pour soi-même, une certaine image du bonheur familial [Schwartz, 2012, p. 308].

En deuxième lieu, comme le montre F. Weber, les loisirs productifs sont aujourd'hui moins présents dans les classes populaires parce que s'y transforment, dès le début de la période du chômage de masse, les anciennes stratégies familiales de survie et les rapports de force entre patrons et ouvriers. Du côté des familles populaires, la perte de l'emploi et les difficultés à boucler leur budget provoquent l'essor du travail au noir. Le resserrement des contraintes économiques défait l'importance auparavant dévolue aux activités et aux échanges non marchands et les gratifications morales qui leur étaient associées. Dans tout un pan des familles populaires, il s'agit maintenant de survivre en trouvant coûte que coûte l'argent nécessaire. De plus, l'augmentation du chômage réduit les espaces de liberté que les hommes ouvriers s'étaient construits : les chômeurs, pris dans des logiques de repli, sont impuissants à travailler à-côté.

Du côté des univers professionnels, la surabondance de la main-d'œuvre, les pratiques de flux tendus de même que les techniques de gestion informatisée des stocks se sont traduites par une diminution de la tolérance patronale à l'égard des pratiques semi-déviantes liées au travail à-côté (utilisation à des fins personnelles des machines, récupération des pièces mises au rebut voire vol), tandis que les nouvelles formes de management tendaient plus à réduire les coûts qu'à fidéliser une main-d'œuvre devenue pléthorique. Ainsi que F. Weber en fait le constat, de retour sur son terrain d'enquête à Montbard, le travail à côté ne peut donc plus être l'occasion du même accommodement tacite avec l'usine. Là, comme dans d'autres villes rurales ouvrières, il n'apparaît plus comme cette pratique

grâce à laquelle les ouvriers rendaient leur environnement vivable. Lorsqu'il se maintient, c'est sous la forme de passe-temps de retraités, et ceux-ci sont devenus localement plus nombreux que les actifs au cours des années 1990 [Weber, *in* Arborio *et al.* (dir.), 2008].

Enfin, l'essor de la culture de masse, en particulier la progression du poids de la télévision dans les pratiques des classes populaires, a contribué à briser le continuum entre la vie de travail et le temps libre. La comparaison des enquêtes Emploi du temps de 1986 et de 1998 montre un très net renforcement du poids de la télévision dans les loisirs quotidiens, qui s'est principalement opéré au détriment des activités de semi-loisirs [Coulangeon, 2003]. La distance aux loisirs productifs apparaît particulièrement accentuée chez les populations originaires des migrations extra-européennes, au point de donner à voir, selon Philippe Coulangeon, un « clivage culturel » entre elles et les fractions d'origine française et européenne des classes populaires traditionnelles [Coulangeon, 2007]. Toutefois, ce clivage a pour moteur la socialisation et les conditions d'existence et non la culture d'origine. Dans les quartiers pavillonnaires de la banlieue parisienne, les propriétaires originaires des grandes cités environnantes, nés de parents algériens ou marocains, manifestent peu de goût pour le bricolage ou le jardinage mais affichent au contraire une préférence pour la télévision et les sorties en famille. Ils n'ont pas appris à bricoler et, de fait, leurs maisons sont moins personnalisées que celles des familles où les maris bricolent et se donnent parfois corps et âme dans cette activité. Contrairement à eux, ces enquêtés ont grandi dans un cadre urbain moins propice au travail manuel que les zones rurales et ont généralement eu pour exemples, durant leur enfance et leur adolescence, des pères qui eux-mêmes ne bricolaient pas ou peu (ouvriers sans qualification souvent privés de compétences techniques et des ressources matérielles tirées des ateliers). Issus des fractions ouvrières inférieures urbaines, éloignées du modèle de l'artisan, et devenus employés ou cadres de promotion, ils ont assimilé d'autres références culturelles que celles correspondant au modèle ouvrier traditionnel. Un autre rapport au temps les anime : refusant de voir leur pavillon ponctionner tout leur temps libre, ils occupent les dimanches en rendant visite aux parents et en passant du temps avec leurs enfants, notamment à l'occasion de parties de football [Cartier *et al.*, 2008].

Si le travail à côté tel que F. Weber le décrit se présente, dans les années 1980, comme une culture ouvrière à son apogée, vingt ans plus tard celle-ci apparaît défaite [*in* Arborio *et al.* (dir.), 2008]. La nécessité et le plaisir du faire ont-ils totalement disparu des usages populaires du temps libre ? Outre que de nombreux ouvriers continuent à bricoler en dehors du travail (sur leur voiture ou dans leur maison) mais aussi sur les lieux de travail – le « travail en perruque », qui désigne la production en usine d'objets à usage personnel réalisés sur le temps de travail, étant loin d'avoir complètement disparu [Anteby, 2003] –, des formes culturelles spécifiques aux ouvriers, où le bricolage apparaît toujours comme un mode de vie, persistent. On l'observe chez les « œuvriers », ainsi que Véronique Moulinié [1999] nomme ces ouvriers-artistes qui consacrent une grande partie de leur temps à faire preuve de prouesse technique et à créer de nouveaux objets (plus ou moins artistiques, plus ou moins pratiques) comme chez les adeptes du *tuning*, qui sont le plus souvent des jeunes ouvriers ruraux unis par la passion de personnaliser leur véhicule pour le rendre unique [Darras, 2012]. Le bricolage qui monopolise le temps de ces hommes suppose le maniement d'outils mais aussi un apprentissage de l'œil, réalisé tout au long de l'enfance ouvrière, et un rapport spécifique à l'objet manufacturé : le « vrai » bricoleur a le désir de le déstandardiser et de le personnaliser [Cam, 1991]. Ces individus créatifs expriment un amour du travail bien fait autant qu'une fierté ouvrière. Il ne s'agit pas, pour autant, des dernières traces d'une culture traditionnelle vouée à s'effacer. Ces hommes qui prennent plaisir à bricoler donnent au contraire à voir la capacité de résistance et d'adaptation de ceux dont les savoir-faire et plus généralement l'être social sont disqualifiés par la désindustrialisation et le passage à une société des services. Ainsi, le *tuning* manifeste la capacité de ces ouvriers à s'approprier de façon créatrice et valorisante des véhicules produits en série à l'étranger. De même les tuneurs, loin de vivre repliés sur eux-mêmes, quand bien même leur passion leur permet d'entretenir un réseau de relations locales, sont constamment connectés à la culture de masse états-unienne, à travers la télévision, internet, des magazines spécialisés ou le cinéma. À travers le *tuning* on perçoit ainsi la recomposition de formes culturelles populaires, en particulier la valorisation de la dimension technique et virile de la culture ouvrière.

Choses vues, choses lues

Les ménages ouvriers et employés consacrent le temps le plus long à la télévision. De là à conclure que ces ménages sont continuellement sous le feu des messages télévisuels et comme abrutis par eux, le pas est vite franchi. La télévision nourrit aujourd'hui le discours dénonciateur des pratiques de masse, ce qui n'est pas sans rappeler des discours antérieurs. Ainsi, alors que les lectures populaires avaient été abondamment vilipendées à la Belle Époque, celles-ci ont été réhabilitées au moment où s'est développé un nouveau loisir populaire, le cinéma, qui a fait l'objet de vigoureuses condamnations fondées sur les mêmes métaphores du poison annihilant les facultés humaines. Il sera à son tour revalorisé lorsque la télévision deviendra le loisir de masse moderne. Ce qui fait dire à Anne-Marie Thiesse [2001, p. 304] que « les déplorations contemporaines qui peignent avec effroi et dégoût les prolétaires avachis sur les canapés de leur HLM, absorbant passivement d'ineptes programmes télévisés, s'inscrivent dans la prose du XIX^e^ siècle décrivant les ravages de l'alcoolisme ».

La fée du foyer

Si le poste de télévision reste plus longtemps allumé dans les foyers populaires que dans ceux des classes moyennes, les images servent souvent à faire passer le temps, sans que trop d'intérêt leur soit accordé. Comme l'indiquent la plupart des études américaines sur le sujet, plus nombreuses qu'en France [Darras, 2003], le flux d'images suscite plus une « consommation nonchalante » qu'un

rapport béat et sans distance à la chose télévisée : la télévision est allumée plus que « regardée ». Dans tous les cas, si enfermement il y a, celui-ci est double : « la famille prise aux images, mais l'image aussi capturée par la famille » [Verret, 1996, p. 129]. Car la télévision occupe, dans les milieux populaires, un statut fondamentalement différent de celui qu'elle occupe dans les autres milieux : plus qu'un simple symbole de la participation à la consommation (dont témoignent les téléviseurs dernier cri peuplant les salons des familles modestes), « elle est intégrée à l'intimité familiale, à toutes ses routines domestiques, elle accompagne la vie de famille, comme fondue dans ses rythmes et ses réseaux » [Pasquier, 1999, p. 151]. Ce que démontre l'écoute collective de la télévision, plus élevée dans les familles populaires, est un lien fort entre la mère et l'enfant, surtout pour les filles : l'enfant regarde ses émissions préférées avec sa mère dans 45 % des cas (contre 34 % chez les plus favorisés), et ils sont 53 % à parler de télévision avec elle contre 45 % des enfants favorisés (étude menée entre 1996 et 1998, voir Pasquier, 1999, p. 152). Étudiant la série *Hélène et les garçons*, diffusée au début des années 1990, Dominique Pasquier [*ibid.*] met en lumière les rapports très opposés des mères populaires et des mères des familles aisées à ce programme télévisé. Alors que les secondes jugeaient cette série avec mépris, les premières faisaient beaucoup plus que la tolérer : elles aimaient cette série qui était pour elles un moment de grande connivence avec leur fille, d'intimité et de complicité. De plus, ces mères appréciaient le spectacle d'une division sexuée des rôles très tranchée : contrairement aux mères des classes moyennes héritières des idéaux de l'émancipation féminine, les modèles féminins et masculins proposés par cette série confortaient leur propre idéal de la famille et du couple.

Analysant les rapports aux informations télévisées, Vincent Goulet [2010] montre également que les familles populaires attachent plus d'importance aux « infos » qui sont en affinité avec leurs schèmes de perception de la réalité sociale. Ainsi, les journaux télévisés ou les magazines d'information traitant de la famille, des enfants ou des affaires de pédophilie font-ils l'objet d'une grande attention tant ils mettent en scène des récits souvent anxiogènes, propres à susciter des peurs liées à sa propre expérience de parents. Mais les faits divers se rapportant aux *people*, aux accidents et aux catastrophes naturelles sont non moins regardés. Ceux-ci présentant souvent autant de situations où riches et pauvres apparaissent égaux face au destin, ils permettent de rétablir un sentiment d'égalité entre chacun. De même, une grande partie des spectateurs manifestent une forte attirance pour les jeux de hasard ou l'attente d'événements extraordinaires qui feraient irruption dans une vie précaire, inversant magiquement l'ordre des choses. Il est clair que les producteurs des programmes télévisés se sont adaptés à ces attentes populaires en proposant des programmes axés sur le quotidien et facilitant l'identification pour satisfaire des individus et des groupes peu préparés à des types d'émissions convoquant davantage des ressources scolaires ou la maîtrise de savoirs plus abstraits.

Le goût du hasard

La paupérisation de pans entiers de la population ouvrière et employée et la plus grande incertitude face à l'avenir ont largement contribué au nouvel essor des jeux d'argent en France. Alors que le nombre de joueurs passe de 13 millions dans les années 1960 à 7 millions en 1977, il opère ensuite une remontée spectaculaire : après la création du loto en 1976, la progression est régulière jusqu'à 28 millions de joueurs en 1984 et 8,55 milliards de chiffre d'affaires en 2004 [Weber, *in* Arborio *et al.*, 2008 ; Besson, 2005]. Le goût pour ces jeux repose sur deux fondements dont le premier a été mis en évidence par R. Hoggart [1970] et par M. Verret [1995] : c'est le goût de la surprise qui fait que l'on joue, peut-être plus que l'espoir de s'enrichir. Le goût du hasard n'est, par ailleurs, pas sans manifester l'emprise des explications fatalistes du monde qui apparaissent comme le moyen d'accepter sa condition et de faire avec les contraintes du dénuement : « ça sert à rien de se plaindre ». Le deuxième fondement du goût pour les jeux de hasard a été mis en lumière par F. Weber qui montre que de tels jeux sont propices à restaurer l'égalité entre les joueurs : « le gagnant ne peut se prévaloir d'aucune supériorité, ni d'habileté, ni d'intelligence, ni d'argent ; le perdant ne peut souffrir d'aucune infériorité » [Weber, 2001, p. 197]. Dans les années 1980, ce type de jeu remplit parfaitement « l'exigence d'égalité » dont F. Weber observe la présence sur les diverses scènes sociales (scène du quartier, du bar-tabac, de la fête locale, etc.), fréquentées par les ouvriers de Montbard, qui sont structurées par une interconnaissance étroite. À travers les jeux de hasard se réaffirment alors les normes de l'appartenance locale de même qu'un sentiment de justice : « les ouvriers apprécient dans le loto (par exemple) l'inverse du jeu social où ils n'ont aucune chance et qu'ils vivent comme une tromperie permanente » [p. 197]. Aujourd'hui, on peut analyser l'essor de ces jeux, dans les fractions inférieures des classes populaires, comme une ultime tentative pour restaurer, par le recours au hasard, l'égalité devant le sort, après la chute de la méritocratie républicaine [Weber, *in* Arborio *et al.*, 2008]. Pour comprendre l'attrait sur les hommes ouvriers d'un jeu comme le PMU (pari mutuel urbain), peu pratiqué par les femmes et les non-ouvriers, il faut sans doute aussi ajouter, à l'égalité devant le hasard, la réassurance de la norme communautaire masculine permise par l'entre-soi des joueurs. Les jeux de courses s'opposent aux jeux qui, comme le *Tac o Tac* ou le *Millionnaire*, sont plus solitaires et plus mixtes au regard du genre.

Néanmoins, la télévision ne se présente pas seulement comme une instance de ratification des schèmes les plus ordinaires. Elle est aussi regardée pour les ouvertures sur le monde extérieur qu'elle facilite. Certes, l'influence du diplôme dans le goût pour les programmes artistiques et culturels diffusés sur Arte reste prépondérante. Près de 44 % des possédants d'un CAP (certificat d'aptitude professionnelle) ou un BEP (brevet d'études professionnelles) ont cependant regardé des programmes culturels à la télévision et certaines émissions d'information plus sélectives, comme *Envoyé spécial* sur France 2, mobilisent pratiquement autant

d'employés et d'ouvriers que de membres des catégories moyennes et supérieures [Goulet, 2010, p. 40]. Ces chiffres atténuent la vision misérabiliste de la télévision dénoncée par P. Coulangeon [2003, p. 299], qui « cantonne le temps passé devant le petit écran au loisir de substitution des oubliés de la démocratisation culturelle ». Cependant, la prégnance de cette vision misérabiliste explique sans doute le faible intérêt, en France, des sociologues des médias de masse pour la diversité des publics et des usages sociaux de la télévision [Esquenazi, 2009; Le Grignou, 2003].

Des dispositions pragmatiques et éthiques

Les lectures des catégories populaires sont mieux connues que leurs pratiques télévisuelles. Elles se caractérisent de façon invariante comme « pragmatiques », c'est-à-dire ancrées dans les préoccupations immédiates de la vie quotidienne [Lahire, 1993, p. 106]. Les lectures de « livres pratiques », tels les livres de cuisine, les livres ou revues de bricolage, de jardinage, de décoration, de musculation, etc., sont les plus fréquentes. Moins directement liée à une pratique spécifique, on trouve aussi, parmi elles, la lecture de la presse quotidienne. L'importance des journaux locaux et des rubriques des faits divers dans les milieux populaires, qu'on observe aussi bien chez les enquêtés professionnellement pas ou peu qualifiés interrogés par Bernard Lahire que chez les jeunes en voie de marginalisation [Le Goaziou, 2005], est confirmée par la dernière enquête sur les pratiques culturelles des Français : en 2008, si la presse régionale est d'une façon générale beaucoup plus lue que la presse nationale (81 % contre 27 % parmi les lecteurs de journaux), ses lecteurs sont surreprésentés parmi les ouvriers (86 %), les sans diplômes (88 %) et les diplômés d'un CAP ou d'un BEP (88 %).

L'orientation pragmatique des lectures en milieux populaires explique également les usages fréquents du dictionnaire, qui apparaît comme le livre de base [voir aussi Geay, 2002], tout comme la préférence donnée aux ouvrages scientifiques montrant le fonctionnement des choses et les secrets de la nature. C'est encore elle qui conduit les enquêtés à faibles ressources scolaires à faire porter leurs choix sur les romans engageant la participation, l'identification et l'expérience quotidienne. La préférence est souvent donnée aux « gros » romans qui permettent de « vivre longtemps » avec eux, de partager pendant plusieurs semaines les aventures des divers protagonistes, et, ainsi, de satisfaire le goût du détail domestique et quotidien. Du coup, l'auteur, le style, la maison d'édition ne comptent pas beaucoup dans le choix d'un roman dont on attend avant tout qu'il plonge le lecteur dans une autre réalité que la réalité littéraire et produise des effets de réel à même de provoquer une distance ambiguë à la fois d'éloignement et de proximité.

En montrant la dimension ethico-pratique des lectures populaires, où la vraisemblance des situations et l'identification aux héros sont mises au premier plan, l'enquête de B. Lahire fait écho aux analyses des usages sociaux de la photographie proposées par P. Bourdieu et son équipe au début des années 1960 [Bourdieu *et al.*, 1965], dont les schémas explicatifs ont souvent été mis en œuvre par la suite [Boutet, 2009]. Dans les deux premiers chapitres

d'*Un art moyen*, P. Bourdieu oppose en effet les « dispositions éthiques » des classes populaires et les « dispositions esthétiques » des catégories moyennes et supérieures : alors que pour les agriculteurs et les ouvriers la valeur d'une photo est toujours fonction de l'intérêt de l'information qu'elle véhicule et des valeurs qu'elle reflète, les catégories supérieures privilégient des critères esthétiques à travers lesquelles elles affichent leur détachement des contingences du monde, ainsi que leur capacité à le faire. P. Bourdieu réfute cependant l'idée selon laquelle la capacité à apprécier les œuvres culturelles en elles-mêmes, et pour elles-mêmes, et non pas seulement comme un reflet de la vie réelle, est innée. C'est la familiarité avec les biens culturels qui procure aux individus une telle capacité. La possibilité de cette relation aux œuvres culturelles est inscrite dans la distance objective et subjective aux contraintes matérielles. Elle résulte également d'un intense travail éducatif qui délivre la compétence artistique, c'est-à-dire les connaissances, les références et le vocabulaire qu'appelle l'appropriation savante des œuvres consacrées. Mais cette opposition entre « dispositions éthiques » et « dispositions esthétiques » est aujourd'hui abondamment discutée en sociologie, le goût des catégories supérieures apparaissant, dans les enquêtes, moins systématiquement différent du « goût réaliste » [Bourdieu *et al.*, 1965, p. 133] des classes populaires que la théorie de la légitimité culturelle ne le laisse penser.

Des frontières culturelles poreuses mais maintenues

Gérard Mauger, Claude Poliak et Bernard Pudal [2010] mettent ainsi en avant la capacité de la littérature de divertissement (les romans policiers, sentimentaux, de science-fiction...) à réunir des lecteurs très différents au regard de leurs propriétés sociales. Un ensemble de conditions favorisent ce succès qui tient en grande partie à l'adaptation du niveau de complexité syntaxique et sémantique du texte aux compétences du lecteur et à ses attentes : ni trop difficiles ni trop simples, les livres sont conçus de façon à offrir un déplacement du monde social vécu au monde social fictif, à favoriser un abandon à la sensation immédiate, un relâchement des émotions. Les femmes de toutes les catégories sociales [Mauger *et al.*, 2010], de même que les collégiens [Baudelot *et al.*, 1999], semblent plus particulièrement sensibles à cette littérature ancrée dans la vie ordinaire. En se plaçant à l'échelle individuelle, B. Lahire montre la fréquence statistique de tels goûts culturels communs et souvent « dissonants », c'est-à-dire associant des biens culturels dont le degré de légitimité culturelle est très inégal et qui sont vus comme incompatibles dans l'analyse proposée par *La Distinction* (2004).

Dans les catégories supérieures, un ensemble de conditions sociales a favorisé la généralisation de la disposition au relâchement qui amène les cadres à s'adonner au karaoké (entre autres loisirs sans prétention). Le primat donné aux mathématiques, au détriment des lettres, dans la sélection de l'élite scolaire, contribue incontestablement à un certain déclin des profits de distinction attachés à la « haute culture ». Par ailleurs, les tensions de la vie professionnelle et sociale font éprouver le besoin de se distraire et de participer à des choses

ordinaires, informelles, à des moments festifs, qui n'ont aucun contenu culturel à proprement parler. De même, les formes contemporaines de management – qui privilégient la communication sur l'exercice vertical de l'autorité et l'internationalisation des carrières – conduisent les catégories supérieures à des comportements culturellement moins élitaires, et à acquérir un « capital culturel cosmopolite », plus détaché de la culture classique. Or, moins la croyance dans la légitimité des formes culturelles classiques (la « haute culture ») est forte et moins les écarts de conduite culturelle sont perçus comme des fautes culturelles impossibles à commettre. Les frontières culturelles deviennent ainsi plus poreuses. Cependant, bien que poreuses, celles-ci sont loin d'avoir disparu. Non seulement les pratiques culturelles restent statistiquement très corrélées aux ressources scolaires et aux compétences culturelles des individus mais, de plus, il existe toujours une échelle de légitimité des biens culturels dont dépend leur valeur sociale [Lahire, 2004; Coulangeon, 2004, 2011; Bryson, 1996].

Dans la hiérarchisation des objets culturels, l'école joue toujours un rôle important. Le passage au lycée transforme nettement le rapport des adolescents à la lecture en repoussant la lecture qui plaît ordinairement [Baudelot *et al.*, 1999]. Le discours sur le mauvais livre et la bonne lecture relayé par les enseignants marque également la conception des bibliothèques publiques : où ranger les livres de « seconde zone » ? Faut-il bannir ces ouvrages sans qualité ou bien les tolérer en espérant qu'ils attirent un public qui pourra ainsi accéder ultérieurement à des livres sérieux ? « La question fondamentale est toujours celle de l'éducation opposée aux plaisirs immédiats et impurs » écrit A.-M. Thiesse [1991, p. 62]. Au-delà de la lecture, le mépris s'affiche envers toutes les pratiques culturelles dont il est dit qu'elles « manquent de hauteur ». C'est le cas des orchestres d'harmonie où les membres des classes populaires, sans être majoritaires, sont néanmoins beaucoup plus représentés que dans les autres formations musicales amateurs. On n'attend pas des orphéons une éducation à l'excellence musicale et ils ne suscitent guère l'enthousiasme des journalistes ni plus généralement des intermédiaires culturels dont le rôle est décisif en matière de reconnaissance sociale. Alors que le jazz et plus récemment le rap ont pu échapper à l'image négative qui les marquait au départ, et ainsi bénéficier de la « réhabilitation » qui modère la violence du légitimisme culturel, rien de tel ne se passe pour les orchestres d'harmonie demeurés à l'écart des circuits de diffusion. « Musique amateur, associée spontanément au modèle culturel de générations plutôt âgées », « musique de "petits blancs" vue comme socialement autant qu'esthétiquement conservatrice », la musique d'harmonie « se situe bien loin des visées professionnalisantes et du jeunisme qui ont pour partie fondé les politiques de réhabilitation culturelle » [Dubois *et al.*, 2009, p. 40-41]. Ces effets de légitimité pèsent tout particulièrement sur les classes populaires. Leurs lectures étant vues comme de basses lectures, quand elles ne sont pas vues comme des non-lectures, on peut comprendre que les lecteurs populaires les évoquent rarement ou pas du tout. Comme le constate A.-M. Thiesse [1991, p. 62], « on peut recueillir pendant des dizaines d'heures des histoires de vie populaires sans que l'enquêté ne mentionne jamais des pratiques de lecture ». C'est que l'« oubli » constitue encore la meilleure protection face au jugement

légitimiste qui contraint les membres des classes populaires à regarder leurs propres lectures comme de « pauvres lectures » si ce n'est des « lectures de pauvres ». Les enquêtes saisissent donc autant sinon plus cet « oubli » que les pratiques effectives.

L'espace social des préférences populaires : différences internes et proximités avec les classes moyennes

Dans *Le savant et le populaire*, C. Grignon pointe le manque de densité et de finesse de l'analyse des classes populaires inhérent à l'approche légitimiste : « la raréfaction de l'information pertinente va de pair avec l'indifférence aux différences, aux variations et aux oppositions dont la connaissance permettrait seule de construire l'espace social des goûts populaires » [Grignon et Passeron, 1989, p. 115]. Dès lors, comment rendre compte de la différenciation des goûts et des loisirs populaires ? Si les différences sont par nature infinies, quelles sont celles à partir desquelles il deviendrait possible de rendre compte de l'hétérogénéité des styles de vie des ouvriers et des employés ? [Mauger, *in* Coulangeon et Duval (dir.), 2013].

Les « possessions » populaires comme sources de différenciations internes

C. Grignon propose de mettre au jour les diverses « possessions » des ouvriers et des employés sur le modèle de *La Distinction* comme autant de facteurs de différences internes aux classes populaires. La qualification professionnelle, la culture technique, la propriété du logement, le réseau de relations, la culture militante, les savoirs et savoir-faire acquis durant l'enfance et toute la trajectoire, etc. doivent être analysés, dans cette perspective, comme autant de « propriétés positives » qui différencient les membres des classes populaires et structurent la diversité des styles de vie. Ces diverses « propriétés » sont en effet susceptibles de jouer le même rôle, pour l'explication des variations du goût populaire, que les différentes espèces de « capital » pour l'explication des variations du goût dominant [Grignon et Passeron, 1989, p. 125]. Ainsi, les revenus tirés du travail, en particulier dans les fractions ouvrières qualifiées, mais aussi le petit patrimoine des ouvriers et des employés, constitué par exemple de la propriété de la terre dans les fractions rurales ou anciennement rurales ou de la propriété de la maison, peuvent être vus comme l'homologue du capital économique ; la culture professionnelle, la possession de diplômes techniques, mais aussi la culture militante, peuvent apparaître comme autant de variantes du capital culturel ; l'appartenance à un réseau de relations à base locale, familiale, professionnelle ou militante est de même susceptible d'exercer des effets similaires à ceux liés à la possession d'un capital social ; enfin, ceux qui possèdent l'un ou l'autre de ces capitaux peuvent également apparaître comme étant plus ou

moins riches de capital symbolique. C'est en opérant une telle transposition des notions de *La Distinction* que les recherches sur les pratiques culturelles et les loisirs des ouvriers et des employés donnent aujourd'hui à voir les clivages qui traversent l'espace des styles de vie populaires. Nous en donnerons plus loin des exemples.

Des possessions ambivalentes

Le caractère ambivalent de ces « propriétés » ne doit cependant pas être perdu de vue : c'est dans leur ambivalence qu'elles doivent être décrites et utilisées. En effet, « propriété » ne signifie pas nécessairement « avoir » [GRIGNON et PASSERON, 1989, p. 135] : chaque propriété doit être pensée doublement, à la fois comme un handicap et comme un contre-handicap. Par exemple, la possession de la maison peut être décrite comme signe de relégation (le pavillon est souvent situé, pour des raisons économiques, « loin de tout »). Mais elle est aussi ce par quoi une partie des classes populaires se donne la possibilité d'« être au large » : les lotissements pavillonnaires, éloignés des centres-villes, procurent la possibilité de certaines distractions (promenades, sorties facilitées durant le week-end, jardin pour les enfants) et de mettre à distance la banlieue comme lieu repoussoir (marquée par les désordres sociaux, le risque de promiscuité, les effets de réputation négative, etc.). Les possessions populaires apparaissent ainsi toujours sous un double jour, à la fois comme propriété dominée et comme propriété distinctive. En montrant ce double caractère des possessions populaires, C. Grignon propose un amendement important à la théorie de la légitimité culturelle qui s'est davantage attachée à décrire la dépossession populaire que les atouts aux mains des dominés.

Sa proposition de transposer les différents types de capitaux à l'étude des classes populaires répond ainsi autant au besoin de rompre avec l'approche légitimiste des cultures populaires qu'à celui de replacer les cultures populaires dans les modes de fonctionnement ordinaires de la société. C'est pourquoi l'étude des styles de vie des ouvriers et des employés, à partir des outils et des notions forgés pour l'étude des catégories dominantes, bien qu'elle expose au risque de retrouver constamment le dominant dans le dominé, reste préconisée : en effet, « on ne peut songer à étudier les cultures populaires dans leur spécificité que si l'on s'est d'abord débarrassé de l'idée dominocentrique de l'altérité radicale de ces cultures, qui conduit toujours à les considérer comme des non-cultures, comme des "cultures-natures" » écrit C. Grignon [p. 137]. L'objectivation des inégalités internes aux univers populaires, à la fois au regard du niveau et du type de ressources possédées, permet de combattre une vision du populaire comme homogène et éternel, échappant tant au sociologue qu'à l'historien.

Autochtonie et savoir-faire alimentaires : des contre-handicaps en milieux populaires

Jean-Noël Retière invite ainsi, dans cette même perspective, à complexifier le regard sur le « localisme » souvent considéré comme un trait culturel des classes populaires : constatant l'inégalité des chances d'accès aux sphères de la sociabilité

(vie associative, fêtes locales) et de la politique (vote, mandats municipaux) à Lanester, petite ville du Morbihan, il montre que l'autochtonie ne fonctionne comme capital symbolique, c'est-à-dire comme « ressource à haut rendement sur la scène locale », que pour autant qu'elle est connue et reconnue par les groupes occupant les positions dominantes [RETIÈRE, 1994c].

L'appartenance au monde de l'arsenal, industrie militaire d'État qui offre des conditions d'emploi protectrices, procure localement un « droit de cité » à ceux qu'elle autorise à se revendiquer comme les « vrais » Lanestériens. Ce « capital social populaire » (cf. chapitre 3) pallie le peu de ressources économiques et culturelles et rend ainsi possible l'existence de scènes « où le style populaire peut s'épanouir sans être dédaigné » [RETIÈRE, 2003, p. 132]. Par exemple, certaines carrières politiques ou l'accès à certains postes à responsabilités, dans les associations de loisirs, paraissent facilités aux Lanestériens de l'arsenal, alors qu'en d'autres lieux, la faiblesse de leurs ressources les désavantagerait. De même, ceux disposant du capital d'autochtonie participent sans réserve aux festivités et autres spectacles de rue que la municipalité peut proposer. Ce n'est pas vrai des autres habitants de condition populaire qui, s'auto-excluant plus souvent de ces sorties, se conforment davantage aux comportements de leur classe sociale induits par la privation de ressources culturelles. En offrant la possibilité d'une valorisation et d'un sentiment de liberté, la scène lanestérienne se désigne donc par son autonomie relative, partiellement affranchie des logiques de positionnement et de reconnaissance induites par la seule détention des capitaux économique et culturel. Mais celle-ci n'a rien d'une enclave marginale et soustraite à la domination. C'est pourquoi J.-N. Retière n'utilise pas la notion proposée par P. Bourdieu de « zone franche » pour rendre compte de son fonctionnement. Bien que produisant ses propres hiérarchies, elle donne à voir en même temps des logiques de différenciation qui traversent en fait différents espaces dans la société française [RETIÈRE, 2003].

La chasse comme ressource d'autochtonie

La chasse est devenue l'une des rares pratiques où les classes populaires sont surreprésentées. Depuis le milieu des années 1970, où cette pratique s'était intensifiée, celle-ci voit ses effectifs décliner : le nombre d'individus demandant le permis de chasser a diminué de 45 % entre 1975 et 2012 où il est de 1 230 000. Le départ des campagnes explique en grande partie la baisse de la part des chasseurs dans la population française, mais d'autres facteurs sont allés en ce sens : réduction des territoires et des périodes de chasse, déclin du gibier sauvage, essor de nouveaux usages urbains des espaces ruraux. La pratique de la chasse est cependant loin d'apparaître comme une survivance, elle manifeste toujours ce que Michel Bozon et Jean-Claude Chamboredon ont analysé comme une capacité de résistance et d'adaptation aux évolutions du monde rural [1980]. Les sociétés de chasse, en plus de leur fonction technique (gestion des réserves de gibier, relais de la législation auprès des chasseurs, etc.), font également fonction d'instruments de défense de la communauté locale. En effet, à travers les

> critères utilisés au niveau de l'adhésion – la propriété de la terre et la résidence locale, avec aussi parfois le lieu de naissance et les attaches locales –, ces sociétés protègent les chasseurs « locaux » (qui sont le plus souvent des ouvriers) de la concurrence des « étrangers » (aussi bien des catégories supérieures qui possèdent des résidences secondaires que des ouvriers et employés des nouveaux lotissements, qui ne peuvent se prévaloir d'un lien plus étroit avec « le pays »). En réservant les droits de chasse aux « locaux », les sociétés de chasse défendent l'usage traditionnel d'un espace dont les ouvriers d'origine rurale sont de plus en plus dépossédés en même temps que les normes et les valeurs qui leur sont propres. C'est ce capital symbolique spécifique collectivement possédé que Bozon et Chamboredon désignent à travers la notion de « ressources d'autochtonie ». Néanmoins, si ces logiques de préservation d'une identité rurale sont loin d'avoir disparu, les discours anti-chasse ont gagné du terrain avec l'essor de l'écologie et participent aujourd'hui à un plus grand discrédit de la chasse comme pratique rurale légitime. C'est dans ce contexte de remise en cause de la légitimité de la chasse qu'il faut replacer la mobilisation plus ou moins violente des chasseurs depuis ces trente dernières années [Mischi, 2012].

L'étude de Claude et Christiane Grignon, sur les goûts alimentaires populaires, réfute également le naturalisme social très réducteur et assez teinté de misérabilisme qui caractérise la vision légitimiste des classes populaires [Grignon et Grignon, 1980]. Celle-ci n'est jamais autant marquée qu'à propos de la consommation alimentaire dont elle ne retient que les aliments surconsommés, et parmi ceux-ci, principalement ceux dont les propriétés substantielles correspondent aux propriétés imaginaires des classes populaires, par exemple les pommes de terre, les pâtes, les haricots en grains, les féculents, l'ensemble des nourritures socialement désignées comme « nourrissantes » et « bourratives », oubliant ainsi les produits qui entrent difficilement dans ce cadre comme, par exemple, la salade ou le poisson. Si ces auteurs rappellent que, dans les fractions ouvrières, l'alimentation constitue une préoccupation essentielle en raison d'abord de la nécessité à laquelle elles se confrontent de reproduire leur force de travail techniquement et socialement définie comme « manuelle » et « physique », ils montrent dans le même temps que les goûts alimentaires populaires font l'objet de variations en fonction des « propriétés » des diverses fractions des classes populaires, en particulier selon que leurs membres sont des ruraux ou des urbains et qu'ils disposent ou non de la possibilité de recourir à l'autosubsistance et des savoirs et savoir-faire acquis durant l'éducation et tout au long de la trajectoire. Deux portraits présentés dans cette étude – les F. et les G., deux ménages ouvriers interrogés à la fin des années 1970 – offrent une description dense de ces variations et de l'organisation du temps et des « loisirs » qui en dépend, qui découlent du système de contraintes et de contre-handicaps induit par l'appartenance rurale ou urbaine.

Les F., d'origine urbaine, résident à Paris. Dominique, trente ans, est employée de bureau dans un supermarché de la capitale, elle est mariée à un conducteur de train. Dominique a pu rapidement trouver un emploi, le marché du travail, dans la capitale, offrant alors de grandes opportunités. En contrepartie de cette ressource liée à la résidence parisienne, elle souffre de n'avoir pas assez de temps : « on a une vie de dingue ». La réduction du temps domestique, qui est pour une part la conséquence du travail féminin, domine l'ensemble de l'entretien. En matière alimentaire, les F. consacrent peu de temps à la préparation des repas, privilégiant les surgelés et les conserves aux légumes et poissons frais. Bien qu'elle absorbe la totalité de la paye de Dominique, l'alimentation occupe une place réduite dans la vie et dans les préoccupations du ménage : le dimanche, Dominique préfère « ne rien faire ». Les loisirs manuels habituellement prêtés aux classes populaires sont absents dans ce ménage, Dominique n'aime ni tricoter ni coudre et, bien que son mari soit mécanicien de formation, il s'occupe rarement de la voiture. En revanche, notent C. et C. Grignon, les F. ont des activités de loisir qui manifestent la proximité du couple avec les modèles culturels des classes moyennes composant leur environnement social et professionnel. Ils vont au restaurant et au cinéma et viennent d'acheter un camping-car : « c'est quand même agréable pour les enfants de partir le samedi et le dimanche, on pourra aller n'importe où, on pourra voyager, on pourra visiter, pour les enfants ça leur apporte beaucoup plus ».

Très différents sont les G. sous le rapport des pratiques alimentaires et du temps libre. Yvonne, après avoir été aide-soignante, fait des ménages chez un vétérinaire pour qui elle fait aussi fonction de secrétaire et Maurice est OS (ouvrier spécialisé) chez un artisan. Certaines « propriétés » du couple jouent le rôle de contre-handicaps et lui donnent son style particulier. Propriétaires d'une maison avec un grand jardin dont ils ont héritée, celle-ci est au centre de leur vie sociale et domestique. Le jardin fournit la quasi-totalité des fruits et des légumes et Yvonne consacre une grande partie de son temps hors travail à toutes sortes de tâches et de préparations alimentaires : « cueillette (la culture proprement dite incombant à son mari), charcuterie (pâté, saucisses de lapin), confitures, soupes ("haricots verts, petits pois, poireaux, choux verts, tout ce que vous voulez"), pâtisserie (tartes, savoie, quatre-quarts, etc.), conserves de fruits ("bocaux"), plats cuisinés surgelés (ragoûts, moules, coquilles Saint-Jacques), apéritifs, liqueurs ("l'alcool, nous on s'arrange d'en avoir comme on peut"), etc. Yvonne G., qui n'achète jamais de surgelés et rarement des conserves ("pour dépanner") possède toute une collection de livres de cuisine, "celui qui va avec la cocotte-minute, celui pour mettre avec mon mixer, celui-là c'est un Tupperware, j'ai les fiches de chez Françoise Bernard à Paris et maintenant je n'en fais plus venir parce que je ne sais pas ce qu'elle devient mais j'aimais bien, tous les mois elle m'envoyait son petit livre" ». La culture ménagère dont Yvonne peut se prévaloir explique en partie ses nombreux savoirs et tours de main : c'est une ancienne monitrice de colonies de vacances, elle possède un CAP de couturière et un Brevet d'enseignement agricole. Autant de contre-handicaps qui sont à la base du goût des G. pour la cuisine familiale, leur économie autonome repliée sur la maison et dont la mère constitue le personnage principal.

Des classes populaires divisées selon leurs « investissements » culturels ou économiques

D'autres oppositions que celles induites par la détention d'un « capital social populaire » ou par l'origine rurale ou urbaine peuvent être mises en évidence. C'est en particulier le cas de celles déterminées par la possession de ressources économiques ou de ressources culturelles. Cette différenciation sous-tend la construction par le sociologue hollandais Jan C. C. Rupp d'un « espace social à deux dimensions » pour décrire les classes populaires qui sont, selon lui, « le lieu d'un processus de différenciation entre une fraction à dominante culturelle et une fraction à dominante économique » [Rupp, 1995]. L'enquête menée dans plusieurs écoles d'un quartier populaire d'une ville moyenne de Hollande fait apparaître un net clivage dans les préférences de familles par ailleurs très semblables – elles vivent dans le même type de maison, disposent de salaires équivalents, ont le même nombre d'enfants et un bas niveau scolaire. Ainsi, certaines font le choix des écoles où l'accent est mis sur le développement socio-émotionnel de l'enfant et sa créativité tandis que d'autres préfèrent les écoles privilégiant l'enseignement classique, l'apprentissage des bonnes manières et du goût pour la réussite sociale. Une forte homologie est observée entre leurs choix pédagogiques et leurs styles de vie. Les familles orientées culturellement valorisent les écoles du premier type mais aussi, plus nettement que les secondes, la lecture, les programmes télévisés culturels et les pratiques artistiques – leurs enfants jouent fréquemment d'un instrument de musique. Elles choisissent le camping ou la caravane, tandis que les familles économiquement orientées préfèrent l'hôtel ou la location. Le cyclisme et la marche sont préférés par les premières tandis que les secondes pratiquent plus fréquemment des sports inscrits dans une logique de compétition. Alors que les unes manifestent sous diverses formes leur ascétisme (présentation vestimentaire simple, refus de la recherche d'effets) et voient dans l'école la possibilité d'une émancipation culturelle, les autres expriment davantage un goût pour le « chic populaire » et attendent avant tout, de l'école, la possibilité d'« avoir un bon job » et de « gagner un bon salaire ».

Tout comme la bourgeoisie et la petite-bourgeoisie dans l'espace à deux dimensions construit dans *La Distinction*, les familles populaires apparaissent donc bien, à la lumière de cette enquête, divisées entre un pôle culturel et un pôle économique. Ce qui conduit Rupp à proposer l'hypothèse suivante : « les différences entre les groupes à dominante culturelle et à dominante économique des classes sociales pourraient être moindres que les différences entre les groupes à dominante économique et à dominante culturelle à l'intérieur de chaque classe sociale ». Autrement dit, l'objectivation de l'investissement économique ou culturel des individus complexifie l'analyse des rapports entre les classes sociales, en laissant voir des proximités entre des classes différentes et des différences entre des proches sociaux. Mais comment rendre compte des facteurs décidant de cette orientation et donc des différences internes et des proximités externes ? Plusieurs éléments de réponse peuvent être tirés des enquêtes menées en France, où cette analyse est aisément transposable.

Peut-on parler de « bonne volonté culturelle » à propos des classes populaires ?

Si l'absence ou le faible niveau du diplôme restent corrélés à l'absence ou à de faibles pratiques culturelles légitimes, l'existence, au sein des catégories populaires, de pratiques culturelles variées ne peut néanmoins être minorée : les ouvriers et les employés sont plus nombreux à exprimer un intérêt pour la culture légitime qu'à s'en détourner, même si, le plus souvent, cet intérêt prend la forme de brèves incursions sectorielles [Lahire, 2004, p. 359].

Un profil culturel dissonant en milieu populaire

Employée administrative, âgée de 31 ans, diplômée d'un BEP sanitaire et social, Sandra a tenté, sans succès, de passer un BTS (brevet de technicien supérieur) de tourisme dans une école privée. Ses parents sont tous deux aides-soignants, mais seule sa mère avait son certificat d'études. Le profil culturel de Sandra est marqué par une forte présence de pratiques et de goûts populaires : elle dit aimer jouer aux boules et explique qu'elle sortait autrefois fréquemment en boîte de nuit. Elle a déjà participé à des soirées karaoké et précise avoir beaucoup apprécié l'ambiance. En matière de musique, ses préférences vont à la variété internationale (Michael Jackson, Stevie Wonder, Tina Turner, etc.) mais elle possède aussi quelques disques de Lara Fabian ou de Johnny Hallyday. Tout son profil ne peut cependant pas être ramené au pôle peu légitime des consommations culturelles. Sandra, qui n'a pas la télévision, faute d'avoir les moyens de s'en acheter une pour le moment, dit que cela ne lui manque pas du tout. Elle déteste les jeux télévisés et, quand elle regardait la télé chez ses parents, ses choix allaient vers les séries télévisées américaines comme *Friends*. Sa dissonance culturelle se repère aussi à travers quelques-unes de ses lectures : estimant lire entre cinq à six livres par an, principalement des romans historiques, elle dit détester les best-sellers qu'elle imagine prendre immédiatement la forme de « roman à l'eau de rose », et lire régulièrement les romans de l'Américaine Catherine Hermary-Vieille, qu'on peut classer au rang des œuvres dotées de légitimité culturelle [Lahire, 2004].

Une pluralité de conditions favorise la possibilité d'une « dissonance » culturelle en milieu populaire. L'investissement culturel apparaît d'abord sous des formes diverses (incitation des enfants à la lecture, à la pratique d'un sport, contrôle du temps passé devant la télévision, etc.) en lien avec les scolarités passées, qui ont été plus ou moins longues et plus ou moins suivies avec bonheur. Mais d'autres facteurs compensent une expérience scolaire malheureuse. La volonté déçue de poursuivre une scolarité peut ainsi se transformer en désir de « faire le maximum » pour ses enfants et engendrer des dispositions favorables aux loisirs culturels [Lahire, 1995 ; Terrail, 1992 ; Mauger, 1989]. D'autres conditions culturellement incitatives apparaissent à la lumière des cas étudiés par B. Lahire comme les influences culturelles dans le passé (liées à l'hétérogamie du couple parental) ou dans le présent (conjoint aux pratiques et préférences

culturelles plus légitimes, influences amicales culturellement hétérogènes), la proximité professionnelle vis-à-vis de la culture légitime, une autodidaxie culturelle, politique ou religieuse, une expérience historique assez rare comme celle des camps de prisonniers en Allemagne, etc. Enfin, il faut ajouter les effets socialisateurs engendrés par la mobilité sociale et professionnelle. À un niveau plus fin que celui des grands groupes socioprofessionnels, on observe, en effet, que les « petits déplacements » sont fréquents d'une génération à l'autre et au sein d'une même génération. Si, d'une façon générale, la mobilité sociale ascendante accroît les possibilités de contacts avec d'autres individus détenteurs de goûts plus légitimes, les microdéplacements représentent tout autant des occasions de constituer des goûts culturels sensiblement différents [Lahire, 2004].

Pour toutes ces raisons, la « bonne volonté culturelle » dont P. Bourdieu a montré l'importance au sein de la petite bourgeoisie semble, au-delà du seul cas des autodidactes [Poliak, 1992], assez présente dans de larges segments des catégories populaires. Plus ou moins détenteurs de ressources scolaires ou côtoyant des groupes plus armés culturellement, une partie des ouvriers et des employés sont conduits à réviser leurs préférences initiales et à se conformer à des goûts et des pratiques plus fréquemment associés aux classes moyennes.

Mais la notion de « bonne volonté culturelle » est à manier avec prudence. Significative d'un rapport dominé à la domination culturelle, elle se manifeste, selon Bourdieu, par un rapport fasciné et révérencieux à la culture légitime des classes supérieures. Or, la dissonance culturelle des membres des classes populaires ne se traduit que de façon exceptionnelle par une adhésion complète aux « goûts des autres ». On peut apprécier certaines consommations classées comme légitimes, sans pour autant être engagé dans un rapport de dévotion à la culture légitime, ni même éprouver des sentiments de honte culturelle, se sentir « petit » ou déplorer constamment son ignorance. Plusieurs recherches montrent, en effet, que la légitimité culturelle ne s'impose jamais sur tous et à tout moment avec la même intensité [Fabiani, 2003 ; Lahire, 2004].

Il ne faut pas non plus perdre de vue le fait que la dissonance culturelle populaire apparaît le plus souvent sur fond de faibles ressources scolaires et culturelles et d'une absence de socialisation familiale aux formes culturelles légitimes. Cette distance à la culture des dominants constitue assurément un handicap, en particulier dans l'ordre scolaire où les enfants des ouvriers et des employés sont davantage menacés d'échouer, faute de posséder le capital culturel requis. Mais en raison même de son ambivalence, cette « propriété » est aussi ce qui procure aux classes populaires orientées culturellement la possibilité d'un rapport sinon tranquille à la domination culturelle, du moins plus à l'abri des angoisses existentielles du petit-bourgeois [Cartier *et al.*, 2010].

La valorisation sociale par l'acquisition matérielle

En France, la centralité de l'institution scolaire dans l'accès aux positions sociales explique la primauté de l'étude du culturel au détriment de l'analyse de la composante économique des classes populaires. On sait encore peu de chose sur le rapport aux avoirs matériels dans les classes populaires et sur les styles de vie qui leur sont associés.

La valorisation des avoirs matériels semble d'autant plus exclusive que les individus se caractérisent par un ensemble de propriétés négatives qui rendent moins probable, si ce n'est impossible, l'investissement d'ordre culturel. Ainsi, un faible capital scolaire parental, une expérience scolaire malheureuse, un isolement géographique ou social relatif sont autant de facteurs disposant à la survalorisation du capital économique. En observant les jeunes de milieux populaires, G. Mauger [2006b] fait apparaître le pôle de ceux qui se distinguent par l'importance prêtée à l'argent. Certains parmi eux sont conduits à s'engager dans des carrières délinquantes pour se procurer l'argent nécessaire à l'exhibition du « chic populaire » (montre et habits de marque, voiture puissante, etc.). Ils dénigrent les formes de bonne volonté culturelle (lectures, fréquentation de spectacles et d'amis appartenant aux classes moyennes, militantisme associatif ou politique, etc.) présentes au pôle culturel de cet espace. Mais la quête de salut par la voie économique passe plus fréquemment par l'envie de « se mettre à son compte » en suivant la voie légale de l'artisanat (métiers du bâtiment, des espaces verts, de la coiffure, etc.). La possession de diplômes professionnels, la proximité de petits patrons fonctionnant comme des autrui significatifs (par exemple, le président d'un club de sport), la présence, dans le groupe familial, d'ouvriers devenus artisans, la socialisation aux contacts avec la bourgeoisie, notamment lors de l'apprentissage professionnel, constituent autant d'incitations à le faire [Zarca, 1987].

Nous avons vu (chapitres 2 et 3) que l'accession à la propriété s'est fortement développée dans les ménages populaires, signe d'une adhésion aux normes de l'épargne et de la capitalisation. Certes, dans les segments économiquement les plus fragiles des ouvriers et des employés, la maison rêvée se transforme parfois en un véritable piège. Mais, au moins dans la phase initiale du projet, son acquisition représente toujours une source certaine de valorisation. Des enquêtes montrent l'importance de cette acquisition dans les classes populaires, où elle permet de compenser symboliquement un bas statut professionnel. Du fait qu'elle ponctionne toujours une part importante du budget, l'équilibre financier du ménage suppose l'interdiction du superflu : les consommations culturelles et de loisirs sont moins fréquentes quand le budget est plus serré. Dans les ménages pour qui l'accession à la propriété s'inscrit dans une trajectoire ascendante ou, tout du moins, dans une quête d'honorabilité sociale, elle est donc souvent ce par quoi on s'enferme pour mieux « s'en sortir » [Schwartz, 2012 ; Lambert, 2012].

Des dispositions rigoristes en milieu populaire

Tiré d'un des « tableaux de famille » proposé par Bernard Lahire [1995], ce cas met en scène une famille marocaine vivant dans la banlieue lyonnaise, composée de cinq enfants dont le père, âgé de 40 ans, travaille comme ouvrier dans une entreprise de fabrication de quenelles. Il est analphabète, comme son épouse, âgée de 31 ans, qui n'a jamais exercé d'emploi. Pendant 12 ans, la famille a épargné pour construire une maison dans le pays d'origine, cet investissement semblant donner sens à la migration et, sans doute aussi, concrétiser des attentes de promotion sociale, voire de réhabilitation symbolique devant l'impossibilité de toute perspective professionnelle. Le ménage s'est imposé une

stricte rigueur budgétaire et continue aujourd'hui à faire ses comptes. « Le père calcule son budget, met de l'argent de côté pour épargner, pour pouvoir envoyer des mandats à sa famille et montre, ainsi, un rapport au temps particulier, fait de patience et d'ascétisme ». La rigueur morale caractérise cette famille. Les parents sont pratiquants et élèvent leurs enfants en faisant montre d'une grande discipline. Les horaires des repas (« 19 heures pile ») et du coucher (au plus tard 20 h 45) sont très stricts. Les parents fixent des limites à ne pas dépasser, qui sont appliquées tous les jours de la semaine, excepté le samedi soir où les enfants peuvent regarder les dessins animés à la télévision. C'est le seul moment et le seul programme que les parents leur concèdent. M. B. attache une grande importance à la scolarité de ses enfants mais, démuni des codes du fonctionnement de l'école, il ne peut la percevoir en tant qu'univers autonome, faisant appel à des principes de comportements spécifiques. Pour lui, il importe avant tout de bien s'y comporter.

Cette exigence d'irréprochabilité imprime tout son rapport à la cité et aux autres familles arabes dont il cherche à se démarquer. Les enfants n'ont pas l'autorisation de sortir pour s'amuser dans le quartier que le père présente, dans l'entretien, comme un lieu repoussoir soumis aux désordres des autres familles et surtout des jeunes qui sont pour lui « une dégradation morale ». À la sociabilité communautaire ou locale, il semble préférer le « chacun pour soi, chacun chez soi » à travers lequel les individus, en quête de promotion, marquent leur distance à l'égard de leur groupe d'appartenance, source potentielle d'obstacles à leur projet. Cet « enfermement symbolique dans l'univers familial » n'est cependant possible que parce que les parents apportent aux enfants des temps de détente et de sorties. Le père emmène ses enfants au parc, passe l'après-midi avec eux (il travaille de 4 h à 11 h) ; durant les vacances, il les amène tous les jours se promener, pique-niquer, s'amuser. De même, précise Bernard Lahire, les soirs d'été, les enfants restent avec leurs parents sur le grand balcon de l'appartement familial. Le temps hors scolaire est aussi rempli du travail domestique dont les filles s'acquittent quotidiennement : par exemple, Samira débarrasse la table, passe l'aspirateur, s'occupe de ses trois jeunes frères et sœurs. Celle-ci a fini par intérioriser cette contrainte : elle dit ne pas aimer jouer dehors et aller en sortie scolaire loin de ses parents. C'est elle aussi qui, pendant les vacances, ne veut pas partir en colonie. De ce mode de vie replié sur le foyer, Samira trouve souvent à s'évader en fréquentant la bibliothèque du quartier et en s'investissant dans son travail scolaire. C'est une bonne élève de CE2.

Dans les fractions supérieures des classes populaires, la maison peut plus encore concrétiser la quête de signes distinctifs. Dans certains lotissements de la banlieue parisienne, des propriétaires se réalisent à travers l'acquisition d'un mobilier coûteux. Dans une famille rencontrée au cours de nos enquêtes sur des ménages pavillonnaires en banlieue parisienne, l'intérieur domestique se compose ainsi de nombreux meubles et équipements électroménagers au prix élevé (cuisine de marque, salon et salle à manger haut de gamme, home

cinéma...) qui représentent pour le père, aide-soignant, non diplômé, les signes patents de son ascension sociale. Marié à une femme professeur des écoles, elle-même fille d'une professeur de maths et d'un ingénieur, il déploie des trésors d'ingéniosité pour trouver ces objets précieux au meilleur prix et n'économise pas sa peine en bricolant chez lui et en travaillant à-côté (travaux au noir de jardinage et de bricolage) pour gagner l'argent indispensable. Ses deux filles, dont les chambres sont envahies de nombreux « jouets récréatifs », sont inscrites dans un club d'équitation. La famille fait du ski durant les vacances d'hiver et part trois semaines durant l'été. Ce style de vie « enrichi » conforte notre enquêté dans son sentiment de réussite. Sa dépense au travail est principalement commandée par son désir de se conformer au niveau de vie de sa belle-famille et des familles de la petite bourgeoisie économique comptant parmi ses proches voisins (commerçants, responsables de banque, artisans taxis). En aucun cas, son moteur n'est le désir de pallier un quelconque sentiment d'illégitimité culturelle. Un tel sentiment est absent chez cet enquêté qui apparaît assez indifférent à la culture légitime dominante, ne manifestant à son égard ni attraction ni répulsion. Elle ne fait tout simplement pas partie de son univers [Cartier *et al.*, 2008].

L'orientation plutôt économique ou plutôt culturelle des classes populaires est à la source non seulement de comportements hétérogènes, mais aussi de conflits entre les différentes fractions des classes populaires. Dans les quartiers populaires, les parents investis scolairement peuvent dénigrer et redouter la contamination toujours possible de leurs enfants par les comportements des familles plus pauvres sur le terrain de l'école, qui donnent la priorité à l'acquisition de biens matériels (voiture...) et aux loisirs simples (jouer en bas de l'immeuble). De même, la pratique religieuse peut marquer, pour de jeunes musulmans diplômés, une distance avec les « pauvres qui ne savent pas se tenir » ou « tenir leurs enfants », l'ascétisme religieux des « entrepreneurs d'identité » s'opposant aux comportements déviants comme aux comportements consuméristes des plus démunis culturellement [Mauger, 2009]. On ne peut cependant établir une opposition tranchée entre les « classes populaires culturelles » et les « classes populaires économiques ». Nos propres enquêtes indiquent plutôt que les mêmes individus peuvent circuler entre ces deux pôles qui ne fonctionnent en aucun cas comme des univers clos.

Il est clair, dans l'exemple évoqué de cet aide-soignant, que le choix du « haut de gamme » en matière d'équipement domestique dit quelque chose sur sa proximité avec les classes moyennes, avec les fractions économiques mais aussi les fractions culturelles de ces classes dont les goûts ne sont pas sans influencer ceux de notre enquêté. En second lieu, en raisonnant sur des ménages et non, comme le fait l'analyse statistique, à partir des individus, on comprend mieux les circulations d'un pôle à l'autre qui sont liées à la composition sociale du ménage, aux effets de l'hétérogamie (comme dans l'exemple présenté ici), mais aussi, plus banalement, aux influences associées à la trajectoire sociale, aux rencontres et occasions d'apprentissage des membres du ménage. Enfin, il semble que les investissements des parents varient aussi en fonction du sexe des enfants, les investissements économiques – à travers l'encouragement à la compétition sportive ou la valorisation de l'orientation vers les métiers de l'artisanat – concernant

davantage les garçons que les filles et les investissements culturels – à travers l'inscription dans les activités culturelles (musique, bibliothèque) et les activités artistiques comme la danse – davantage les filles que les garçons, en raison de la division du travail entre le féminin et le masculin, de l'intériorisation des habitudes et des croyances liées au genre.

Le genre des loisirs populaires

À la différence des classes moyennes et supérieures, les ouvriers et les employés délèguent peu le travail domestique à des services marchands. Des freins budgétaires font qu'il leur est matériellement difficile de le faire et le travail domestique n'apparaît jamais, dans ces milieux, comme pure contrainte : s'il représente une lourde charge pesant tout particulièrement sur les femmes, il peut aussi être source de sentiments positifs, de fierté et de reconnaissance. Dans une partie des univers populaires, les hommes prennent plaisir à bricoler et les épouses peuvent tirer satisfaction d'une maison bien tenue. Ce constat ne doit cependant pas effacer les nombreuses fois où les femmes déclarent souffrir de leur spécialisation dans le travail domestique qu'elles peuvent ressentir comme « un esclavage ». C'est vrai, en particulier, de celles qui ont dû sacrifier leur activité professionnelle à l'accession à la propriété. En fonction d'un calcul « coût/avantage », ces femmes abandonnent leur emploi jugé trop éloigné de leur nouveau domicile et se spécialisent à regret dans leur rôle de mère au foyer [Lambert, 2012].

Cet engagement dans le travail domestique s'inscrit dans des conduites d'honorabilité partagées par une majorité de femmes et d'hommes, dans des modes de construction d'une excellence féminine et d'une excellence masculine, mais sur la base d'une séparation du féminin et du masculin dans des temps et des territoires spécifiques. Les enquêtes montrent que la division sexuelle du travail domestique est toujours plus accentuée dans les ménages pas ou peu diplômés, où les tâches ménagères incombent quasi exclusivement à la femme, tandis que l'homme reste en charge des activités de bricolage et en lien avec l'extérieur (approvisionnement en bois, entretien de la voiture, jardinage, etc.). Une telle séparation explique que les pratiques culturelles et de loisirs restent très inégales entre les femmes et les hommes. Si le temps consacré au travail domestique laisse aux femmes et aux hommes des milieux populaires moins de place pour les « loisirs hors domicile » qu'à celles et ceux des catégories supérieures, cette différence joue plus particulièrement au détriment des femmes. En effet, le caractère quotidien du travail domestique dont elles ont la charge (tâches ménagères, préparation des repas, soins aux enfants) fait qu'elles peuvent moins qu'eux se libérer des contraintes du foyer.

Une division intérieur/extérieur

Si la « morale de l'activité » est souvent attribuée aux hommes ouvriers, engagés dans les pratiques de travail à-côté, elle ne caractérise pas moins les femmes des milieux populaires qui sont actives dans leur maison (activités ménagères, couture, cuisine, etc.). La séparation des activités entre l'intérieur et l'extérieur

recouvre assez généralement une opposition entre les loisirs masculins et féminins : les femmes des milieux populaires apparaissent ainsi comme de plus fortes lectrices de livres que les hommes qui préfèrent plus souvent les pratiques non sédentaires comme le sport ou les diverses activités de bricolage. La lecture d'évasion est une pratique plus fréquente chez les femmes, précisément en raison de la séparation sexuée des lieux et des activités, à laquelle elle offre, au moins dans l'imaginaire, la possibilité d'échapper [Mauger *et al.*, 2010 ; Sayad, 1995]. Mais le goût féminin pour la lecture n'est pas seulement conditionné par la force des habitudes inscrites dans la division sexuelle du monde social vouant les femmes à l'intériorité – et à chercher à s'en extirper par la lecture – et les hommes à l'extériorité. Ce goût renvoie aussi aux scolarités et au rapport à l'école des filles qui sont, dans toutes les classes sociales, plus positifs pour elles que pour les garçons.

Les meilleurs résultats des filles à l'école et leur plus grande conformité aux règles du jeu scolaire font qu'aujourd'hui « la culture » se présente comme étant assez largement une activité située du côté des femmes, et celles des classes populaires contribuent pleinement à cette évolution. L'impact du genre apparaît majeur dans l'investissement scolaire et culturel des filles comme le montrent diverses enquêtes qui soulignent le rôle de la lignée maternelle dans l'héritage de dispositions culturelles. Le genre fonctionne de plus en plus comme un facteur qui vient, pour partie, combler l'écart culturel lié à l'appartenance de classe. Plus de femmes ouvrières et employées que d'hommes « cadres moyens » fréquentent aujourd'hui les bibliothèques [Donnat, 2011]. Et « les filles de mère non diplômée ont autant de chance d'avoir une trajectoire culturelle très investie que les garçons qui ont une mère diplômée du bac ou du supérieur » [Octobre, 2011].

On peut associer ces « effets de lignée » à la socialisation par entraînement : le fait que les filles voient leur mère plus souvent que leur père lire un livre ou fréquenter une bibliothèque les conduit plus spontanément à développer cette pratique. Inversement, pour les garçons, cette influence a toutes les chances de jouer de façon toute négative en fonction « de raisonnements ou déductions pratiques syllogistiques du type : "les filles font comme ça. Je ne suis pas une fille donc je ne dois pas me comporter comme ça" » [Lahire, 2001]. Le « dimorphisme sexuel des conditions sociales » [Mauger *et al.*, 2010] voue les hommes à exclure de l'univers du pensable et du faisable tout ce qui marque l'appartenance au sexe opposé.

Les pratiques d'écriture sont, pour ces mêmes raisons, principalement investies par les femmes et dévolues à ces dernières [Lahire, 1993]. Les hommes se détournent des pratiques d'écriture parce qu'ils jugent qu'elles sont des pratiques de femmes, mais aussi des pratiques ancrées dans l'univers scolaire et culturel relevant davantage du « monde des autres » que du leur. Pour les hommes des milieux populaires pas ou peu diplômés et dont la force principale reste encore la force physique, s'engager dans de telles pratiques revient en quelque sorte à un double reniement de la virilité : c'est à la fois se conduire comme une femme et chercher à imiter les bourgeois [Bourdieu, 1979, p. 445]. Alors que les femmes peuvent adopter des conduites manifestant le désir d'une plus grande ouverture culturelle, les hommes des milieux populaires les plus démunis scolairement paraissent, selon ce schéma, plus attentifs à se conformer

aux pratiques et aux modèles culturels de leur univers d'appartenance. À la fin des années 1970, P. Bourdieu percevait ainsi le corps, et plus précisément le corps viril, comme « l'un des derniers refuges de l'autonomie des classes dominées » [Bourdieu, 1979, p. 447]. De nombreuses pratiques de « loisirs », qui sont souvent des pratiques propices à tester sa force et sa bravoure (pratiques sportives violentes, comme la boxe, ou centrées sur le développement de la force musculaire, comme la musculation ou l'haltérophilie, mais aussi conduites de défi, en voiture ou à moto) montrent toujours, chez de jeunes hommes, cet attachement aux valeurs de virilité. La virilité reste en effet une ressource et, pour les plus démunis économiquement et culturellement, la seule accessible et opposable aux goûts, manières, *hexis* corporelle des dominants [Mauger, 2006b].

Mais si les hommes des classes populaires tendanciellement lisent peu et écrivent peu, on trouve néanmoins parmi eux des hommes lecteurs et qui écrivent. Tous sont, en effet, loin de se conformer au même degré à la division sexuée des pratiques culturelles et de loisirs. Les pratiques en la matière varient en fonction des ressources culturelles présentes dans la famille d'origine, des modèles proposés par les parents des deux sexes, des sollicitations reçues dans l'enfance et l'adolescence visant à l'engagement dans la lecture et l'écriture, de la fréquence du recours à l'écrit dans l'activité professionnelle, etc. Par ailleurs, si beaucoup d'hommes éprouvent un sentiment de honte face à l'écriture et à la lecture, un tel sentiment d'illégitimité culturelle joue moins ou plus du tout dans le cas des hommes plus armés culturellement ou qui disposent, par l'intermédiaire d'instances de légitimation concurrentes – comme les clubs de fans ou les médias audiovisuels –, de moyens de résistance à l'ordre culturel dominant [Lahire, 2003]. Les rappeurs amateurs, qui le plus souvent sont des jeunes hommes, peuvent ainsi, indépendamment de leurs origines sociales, développer un goût pour l'écriture et les mots, d'autant plus que ce goût est valorisé dans le milieu musical indépendant structuré par des petits labels, des émissions de radios locales, des associations musicales au sein desquels les rappeurs encore peu connus tentent de se faire un nom [Hammou, 2012]. La transmission familiale de l'ordre sexué des choses ne ferme donc jamais complètement l'univers des possibles : les femmes et les hommes des milieux populaires peuvent s'aventurer, en certaines occasions et selon certaines conditions, sur le territoire de l'autre sexe.

Une plus faible mixité sexuelle

Mais le plus souvent, il s'agit d'incursions limitées tant les forces de rappel à la conformité du féminin et du masculin se font puissamment ressentir. Plusieurs enquêtes sur les pratiques culturelles et de loisirs des jeunes montrent de façon particulièrement nette que le féminin et le masculin se définissent et s'affirment toujours dans la différence. En observant les boxeuses d'origine populaire, C. Mennesson et J.-P. Clément rendent compte des conditions de possibilité d'une pratique peu probable statistiquement : faire le choix d'un sport de combat aussi violent que la boxe répond pour elles au besoin de pallier difficultés sociales

et scolaires, mais aussi à celui d'exprimer des dispositions sexuées « masculines » constituées très tôt. Ces « garçons manqués » ont trouvé, à travers la boxe, la possibilité de prendre place dans l'univers des garçons et de gagner en respect. Mais l'enquête révèle aussi les limites de cette conversion aux pratiques de l'autre sexe : la pratique d'un sport considéré comme masculin ne s'accompagne, chez ces boxeuses, d'aucune revendication d'égalité entre les sexes, d'aucune volonté de modifier l'ordre inégal du genre. Au contraire, leurs pratiques domestiques et leur système de valeurs font voir leur intériorisation de la domination masculine. Ainsi, non seulement elles prennent en charge la totalité du travail ménager, mais en plus, elles revendiquent cette inégalité dans la répartition des tâches [Mennesson et Clément, 2009].

Si ce mode de construction des identités de genre se retrouve dans toutes les classes sociales et n'est donc pas spécifique aux milieux populaires, il participe néanmoins, dans ces milieux, à fermer davantage l'espace de la mixité sexuelle. L'évolution des pratiques culturelles et de loisirs des filles et des garçons entre les âges de 11 et 17 ans en donne une autre illustration. Alors que les filles et les garçons situés au seuil de l'adolescence se distinguent nettement les uns des autres dans toutes les catégories sociales, le passage à l'adolescence marque, dans les catégories supérieures, l'occasion d'un rapprochement entre les sexes : les fils et filles de cadres se rejoignent globalement autour du *rock* mais aussi des usages d'internet, par exemple, autour des sites de conversation numérique. Ce qui n'est pas le cas pour les filles et les garçons des milieux populaires, dont les goûts musicaux et la pratique de l'ordinateur restent très clivés en fonction du sexe. En matière de musique, par exemple, le passage à l'adolescence donne lieu à la constitution d'un goût masculin (autour du *rap* et du *R'n'B*) et d'un goût féminin (autour de la *dance*) à travers lesquels les filles et les fils d'ouvriers et d'employés manifestent leurs différences de genre [Octobre, 2011]. De même, les lectures des filles et des garçons de milieux populaires présentent plus de différences entre elles que celles de leurs homologues des catégories supérieures [Détrez et Renard, 2008].

La moindre mixité sexuée des pratiques culturelles et de loisirs découle des habitudes corporelles, des croyances, des catégories de perception et d'appréciation dont les filles et les garçons des milieux populaires héritent à travers la socialisation directe dans la famille, mais aussi à travers la « socialisation silencieuse » à l'école ou sur le lieu de travail. Cette notion de « socialisation silencieuse », proposée par B. Lahire, ne veut pas dire que cette socialisation s'effectuerait en dehors de tout langage, mais qu'elle n'est pas le fait d'une inculcation morale, idéologique ou pédagogique. Par exemple, les dispositifs objectivés de ségrégation selon le sexe (vestiaires des salles de sport, jeux ou habits présentés comme féminins ou masculins, etc.) ont, par leur seule existence, pour effet de réaffirmer de façon continue les différences sociales entre les sexes [Lahire, 2001]. La « socialisation silencieuse » permet de comprendre la force des identités sexuées des femmes et des hommes des milieux populaires du fait qu'ils sont plus fréquemment placés dans des cadres sociaux caractérisés par une plus forte ségrégation entre les sexes.

D'une part, la coupure théorisée par Maurice Halbwachs entre le « monde des choses matérielles » et le « monde des choses humaines » auxquels les hommes et les femmes sont dévolus [Mauger *et al.*, 2010] reste d'autant plus saillante qu'on descend dans la hiérarchie des positions sociales. Si de nombreux barrages jouent à l'encontre des carrières des femmes, les univers professionnels des catégories supérieures apparaissent sexuellement plus hétérogènes que ceux des catégories populaires, qui restent globalement structurés par la séparation entre les métiers d'hommes (massivement des ouvriers) et les métiers de femmes (massivement des employées, cf. chapitre 2). D'autre part, la ségrégation entre les sexes se retrouve dans l'enseignement et, en particulier, dans l'enseignement professionnel où les changements intervenus dans ce domaine depuis les années 1960 sont modestes. La distinction entre les apprentissages féminins et les apprentissages masculins demeurent la pierre angulaire de l'orientation des filles et des garçons. Plus encore, ces derniers peuvent d'autant moins se rencontrer que les établissements eux-mêmes sont rarement des établissements mixtes. Les élèves des CAP et BEP quittent donc l'univers mixte des collèges pour rejoindre des établissements doublement marqués : les sections et les cours de récréation y sont frappés du sceau de la ségrégation. Or, l'on sait que la mixité induit tout un ensemble de comportements nouveaux en atténuant les effets propres à chaque sexe. À l'évidence, explique Gilles Moreau, une grande majorité des élèves de lycées professionnels échappent à cette pression : « voilà qui ne peut que renforcer la distance entre les identités féminines et masculines, déjà fortes dans leur milieu d'origine » [Moreau, 1995, p. 22].

Un réagencement partiel des rapports de sexe

De tous ces constats, on ne peut cependant conclure à la permanence des façons d'être des femmes et des hommes dans les milieux populaires. On a indiqué, plus haut dans ce chapitre, qu'un ensemble de changements dans les conditions d'existence des catégories populaires a eu pour conséquence de rendre moins intense la « morale de l'activité » et à modifier, en profondeur, les rapports entre pôle du travail et pôle de la famille. Alors que le travail constituait un fondement essentiel des légitimités masculines dans les classes populaires « traditionnelles », ces changements ont conduit tout un ensemble d'hommes ouvriers à construire leur masculinité moins qu'autrefois en opposition à l'intérieur et au foyer. La coupure féminin/masculin devient aujourd'hui, dans certains segments des classes populaires, moins rigide qu'autrefois [Schwartz, 2012].

Ainsi, même si l'organisation du travail domestique et éducatif reste incontestablement du côté des femmes, il est indéniable que les hommes des catégories populaires sont plus présents dans la sphère familiale quotidienne. En matière de sociabilité, on remarque qu'ils n'investissent plus tellement les espaces extérieurs comme les cafés. De même, alors que la sociabilité populaire est longtemps restée centrée sur la famille et le voisinage immédiat, elle apparaît aujourd'hui moins « communautaire » : les collègues et les amis étant davantage conviés que par le passé à domicile, la sociabilité alimentaire détrône les repas de famille. Cette évolution a été, en grande partie, induite par l'amélioration des conditions de logement et l'accession à la maison : trouvant dans le pavillon un décor plus favorable à son ouverture, la sociabilité s'est détachée des cercles des proches. Les hommes ne sont pas restés passifs face à ce changement culturel, beaucoup d'entre eux investissant leur temps libre dans le domicile et la sociabilité alimentaire du week-end.

Cette plus grande association des femmes et des hommes dans l'espace privé conduit-elle à un rapprochement avec les catégories moyennes et supérieures ? Ce serait ne pas voir que ces catégories, du fait notamment de l'augmentation du temps de travail des cadres, ont compressé les activités de sociabilité à domicile, comme la sociabilité alimentaire, et privilégié les activités extérieures. Les écarts entre les catégories populaires et les catégories supérieures se sont déplacés et n'ont, de ce fait, pas beaucoup été réduits. Surtout, alors que les cadres voient dans la préparation des repas une contrainte, les ouvriers sont beaucoup plus nombreux à considérer cette pratique comme positive [Larmet, 2002]. Ce sentiment suggère la permanence de formes différenciées d'attachement à la famille et la valorisation du quotidien familial comme trait culturel caractéristique d'une partie des milieux populaires.

Si l'accès aux loisirs et aux biens culturels est incontestablement plus important dans les classes populaires qu'il y a quarante ou cinquante ans, il reste que celles-ci ne sont pas les classes moyennes et supérieures : elles demeurent objectivement loin, et souvent très loin, d'en reproduire les pratiques, en particulier les plus coûteuses (comme partir en vacances) et les plus culturellement légitimes (comme aller au musée). L'inégalité du capital économique et du capital culturel façonne toujours les goûts et les usages du temps libre. Est-ce à dire, pour autant, que les ouvriers et les employés seraient toujours massivement exclus de la « société des loisirs » et qu'on serait en présence d'une culture populaire inchangée ?

À l'échelle des quarante dernières années, des transformations décisives dans l'ensemble des conditions d'existence des classes populaires – accès aux études longues et à la consommation de masse, amélioration des conditions de logement et de santé – se sont traduites par un élargissement considérable des univers de vie. L'accès à la culture de masse s'inscrit dans cette ouverture sociale et culturelle et témoigne de la modification profonde des modes de vie et des identifications sociales qui en a résulté. Les comportements des ménages ouvriers et employés apparaissent moins encore qu'autrefois pouvoir être décrits de façon homogène comme « populaires », c'est-à-dire séparés des formes culturelles dominantes et fortement imperméables à ces dernières [Schwartz, 1998]. Les pratiques de loisirs des ouvriers et des employés d'aujourd'hui révèlent la déségrégation des pratiques populaires traditionnelles en même temps que les processus de recomposition des modes de vie des catégories dominées. Le déclin des loisirs productifs masculins résulte de cette déségrégation et de cette évolution des usages du temps libre dans les milieux populaires, où les loisirs centrés sur la famille et les enfants sont passés au premier plan, donnant lieu à un réagencement partiel des rapports de sexe dans l'univers domestique.

Il reste que les ouvriers et les employés ne forment pas un bloc homogène mais se différencient, selon les « propriétés », qui sont les leurs et les ressources (économiques, petits capitaux culturels, savoir-faire manuels et techniques, réseaux de proches, etc.) dont ils peuvent se prévaloir. Faute de prendre en compte les possessions qui les caractérisent et par lesquelles ils se singularisent, l'analyse se condamne à faire du style de vie d'une partie d'entre eux le style significatif de la classe dans son entier, tirant ainsi la description, selon les besoins de la démonstration, tantôt du côté le plus « traditionnel », tantôt du côté le plus « contemporain » des classes populaires. Si les loisirs des ouvriers et des employés apparaissent marqués par une plus grande hybridité culturelle, c'est cependant dans des proportions et selon des modalités très variables selon le type et le niveau de ressources détenues.

De plus, l'analyse des loisirs des ouvriers et des employés menace toujours de les ramener, ou bien aux logiques de la nécessité économique, ou bien à celles de l'imitation désarmée des classes moyennes. Or, s'ils portent la marque de l'étroitesse de leurs ressources économiques et de leur distance par rapport au capital culturel, et s'ils témoignent d'une plus grande participation aux formes culturelles standards, les loisirs des catégories modestes ou subalternes ne sont pas sans apparaître comme partiellement autonomes : ils expriment aussi des « choix positifs » au moyen desquels les ouvriers et les employés apportent des réponses singulières face au défi de leurs conditions d'existence.

Chapitre 6

Les classes populaires face à l'État

Les classes populaires sont fortement soumises à l'emprise des institutions publiques. Du fait de la modestie de leurs revenus, elles sont plus dépendantes de l'État social que les autres classes. Moins conformes aux normes dominantes, tout du moins pour une fraction d'entre elles, elles sont aussi davantage contrôlées par l'État, qu'il s'agisse de la manière dont elles élèvent leurs enfants ou recherchent un emploi. Vis-à-vis de l'ordre public elles sont davantage perçues comme une menace que les autres groupes sociaux.

Deux raisons principales nous amènent à consacrer un chapitre entier à la question du rapport aux institutions, dans la continuité des thématiques précédemment développées. D'une part, les institutions jouent un rôle central dans les processus d'unification ou *a contrario* de fragmentation des classes populaires, en agissant à la fois sur leurs conditions de vie, sur l'image qu'elles ont d'elles-mêmes et sur les représentations que la société se fait d'elles. D'autre part, l'étude des rapports entre classes populaires et institutions conduit à reposer la question de leur autonomie et de leur domination culturelle et symbolique abordée dans le chapitre précédent. Les catégories populaires sont en effet largement démunies dans leurs rapports aux agents de l'État, mais elles disposent également de capacités de mise à distance des injonctions auxquelles elles sont soumises et d'appropriation des ressources institutionnelles.

Les rapports entre classes populaires et institutions peuvent s'analyser sous différents angles qui n'offrent pas la même perspective selon qu'on s'intéresse aux services sociaux, dédiés aux plus démunis, ou aux institutions qui s'adressent à toutes les catégories sociales (École, Justice, Sécurité sociale). Dans ce chapitre, dont l'objectif est de mettre en lumière la spécificité des rapports entre les classes populaires et l'État, nous avons privilégié une analyse transversale et non pas un raisonnement par institution.

Dans une première partie, nous reviendrons sur le rôle de l'État social, entre les années 1950 et 1970, dans les processus d'homogénéisation des classes populaires. Ce retour historique nous permettra d'éclairer *a contrario* les effets induits par les reconfigurations de l'action publique depuis la crise économique

Collectif Rosa Bonheur, "Assistés ou travailleurs pauvres ? Le travail de subsistance comme quotidien", dans *La ville vue d'en bas*

1.
Assistés ou travailleurs pauvres ? Le travail de subsistance comme quotidien

Que font les gens qui ne font rien ?

Pascal habite dans une maison ouvrière au crépi blanc, à l'angle de rues très passantes d'un quartier de petits propriétaires. La maison appartient à sa mère, partie s'installer dans le sud de la France il y a quelques années. Sa sœur et lui ont cherché à la vendre ; Pascal a refait la toiture lui-même, mais il souligne qu'il reste beaucoup de travaux à faire, « c'est ça qui a refroidi les acheteurs », et puis « les offres étaient trop basses ».

Pull vert synthétique, jean trop grand, les cheveux grisonnants, large sourire dévoilant une dentition abîmée (« pas le fric pour m'en refaire une »), Pascal est un homme plein d'entrain d'une petite quarantaine d'années, mais qui se dit « cassé » : « Je ne peux plus soulever une pelle. » Hakim, un ami d'enfance qu'il a retrouvé dans le quartier, nous racontera quelques mois plus tard que sa vie n'a pas été facile, qu'il a perdu un enfant et qu'il s'est séparé de sa compagne après avoir tenté pendant des années d'en avoir un autre. Lorsque nous le rencontrons pour la première fois, il nous parle de son quartier, « en réhabilitation depuis dix ans au moins » : « Avant, la rue était bourrée de petits commerces. Là une boulangerie, plus bas une petite épicerie, un marchand de légumes, le café toujours

plein à craquer. » Il nous montre des maisons murées, rachetées par la mairie et une autre en face qui a été réhabilitée mais est toujours fermée par des plaques de bois, il ne comprend pas pourquoi.

Carreleur au chômage, Pascal se dit fier d'avoir travaillé depuis très jeune, d'abord comme pizzaiolo chez des cousins qui tenaient un petit bistrot, puis dans le bâtiment, dans la réhabilitation des maisons. Maintenant, il fait des petits travaux à domicile, au noir, chez des particuliers, des « brocantes » comme on dit dans le Nord. Il a aussi appris la mécanique automobile sur le tas, « avec des potes quand [il était] jeune », et explique : « Je sais démonter et remonter, mais pas régler. »

On parle du quartier et des garages à ciel ouvert : « C'est le seul boulot pour les jeunes maghrébins, les patrons sont racistes, ils ne les embauchent pas. » On fume sur le trottoir. Il fait beau en ce jour de printemps et les portes des maisons sont grandes ouvertes. Deux gamins tapent sur le mur avec un ballon de foot et deux hommes sont occupés à recharger la batterie d'une camionnette avec des pinces. Nous reverrons Pascal à plusieurs reprises, pas loin de la maison de sa mère qu'il a renoncé à vendre. Nous retrouverons aussi les traces de son travail dans le quartier : un voisin nous dira l'avoir embauché pour des petits travaux de plomberie chez lui ; un autre, mécanicien dans un garage informel, lui a fait installer la porte métallique de son établissement.

Hakim est mécanicien de rue. Ami d'enfance de Pascal, il tient un garage à ciel ouvert dans le parking attenant à sa maison. Toujours coiffé d'un bonnet et vêtu d'un bleu de travail, il propose des réparations bon marché pour une clientèle très variée. Le jour où nous le rencontrons pour la première fois, il est en train de remplacer les freins à tambour de la voiture d'une dame blonde d'une soixantaine d'années : elle était passée le dimanche, avait pris rendez-vous, mais elle s'est trompée de jour et est venue la veille. L'opération est délicate : elle requiert des pièces spécifiques et un outillage spécialisé. Hakim, qui est un grand gaillard, est à genoux, il soulève la vieille Peugeot à l'aide d'une chandelle, vérifie qu'il a tout ce dont il a

besoin : mâchoires, cylindres, tube de graisse, bac à vidange, outils dans une vieille mallette à portée de main. Le prix d'une mallette à outils peut varier entre 150 et 2 000 euros nous explique-t-il, ce qui change tout au niveau de la qualité du travail. En général, les mécaniciens de rue se procurent les outils sur les marchés aux puces de la ville, où on trouve rarement des outils très spécifiques, comme des clés électroportatives ou des tournevis à frapper, pourtant utiles pour dévisser un écrou imprenable ou trop serré. Le remplacement des freins à tambour est une opération qui peut prendre un peu plus d'une heure, et Hakim tiendra ces délais. Quand il a fini, la dame le remercie et le paie comme on paie un pourboire à un garçon d'étage, en lui prenant la main qu'il referme aussitôt sur le billet.

Ancien travailleur social, Hakim a appris la mécanique dans la rue, « avec des potes du quartier » comme Pascal : « Quand on était gamins, on s'amusait à étriper les motos, les petites bagnoles, comme ça dans la rue, c'était un truc qui nous plaisait. » Un jour il a décidé d'en faire son activité principale : « Cela me laisse du temps pour m'occuper de mes enfants. J'ai beaucoup déconné quand j'étais jeune, j'ai fait la fête... J'ai eu mes enfants tard, comparativement à mon père. » Son père était arrivé du Maroc en 1963, pour travailler dans les usines, suivi par sa mère et la fratrie en 1968. « Roubaix est un aimant, nous dit-il, si tu es d'ici tu ne peux plus la quitter, et si tu la quittes tu reviens. » Sa femme, qu'il appelle « Madame », est dans « l'éducatif », leurs trois enfants vont dans un collège réputé « de classes moyennes ». Depuis le décès de son père, il s'occupe aussi de sa mère malade.

Pour son garage, il se procure des pièces de rechange à la casse et chez d'autres garagistes qui sont dans l'achat-revente de véhicules d'occasion. Quand les opérations qu'il doit mener exigent des outils lourds dont il ne dispose pas, il s'arrange avec des copains garagistes indépendants. Dans la rue, il travaille avec Moussa, la vingtaine, longue barbe, crâne rasé. Moussa a refusé un emploi à Dunkerque dans une société de gardiennage pour apprendre la mécanique avec Hakim. Ce dernier est très populaire dans le quartier, où il tient la

rue depuis dix ans : il salue les passants, est au courant des possibilités de « business », fait passer les messages, contrôle les ados « qui zonent et dealent dans le coin ». Une des dimensions de son travail, dit-il, consiste à rétablir la dignité du quartier, éprouvée par la présence des trafiquants de drogue et celle de la police : « La BAC débarque souvent, il faut leur montrer qu'on s'occupe du quartier, qu'on est présents. » Il est habituel de voir ses enfants autour de lui, dans la rue, jouant avec d'autres gamins dont les parents ne peuvent pas s'occuper l'après-midi.

Michèle a une quarantaine d'années. Elle vit avec son mari ainsi que leurs cinq enfants dans une maison mitoyenne gérée par un bailleur social. Auparavant, ils habitaient une petite maison insalubre louée à un propriétaire qui refusait de faire des travaux (le toit était troué, le chauffage ne marchait pas, les murs étaient humides, l'électricité n'était pas aux normes). La famille a été soutenue par des associations locales et elle a pu être relogée. Le mari de Michèle est agent d'entretien pour une collectivité territoriale, mais il est en arrêt depuis plusieurs mois à cause de problèmes cardiaques importants et il perçoit des aides « parce qu'il a un salaire », précise-t-elle. L'aîné de leurs enfants a 22 ans et de gros problèmes d'asthme. Il a fait une formation en mécanique en Belgique, un équivalent du bac professionnel, puis il a eu des propositions de travail mais on lui demandait le permis. Pour le financer, il a travaillé comme livreur dans une grosse chaîne de kebabs. C'était un contrat aidé, le patron ne lui payait pas toutes ses heures mais il en déclarait plus pour se faire de l'argent. Puis il a eu un accident de travail et son patron a refusé de lui signer ses papiers de fin de contrat, et l'affaire est aux prud'hommes. Depuis, il travaille comme intérimaire mécanicien en Belgique, à quelques kilomètres de Roubaix. La deuxième a 20 ans et elle fait des études de coiffure, en Belgique aussi. Elle travaille les samedis dans un salon et elle reçoit des pourboires (elle a un « job étudiant », dit sa mère). La troisième a 18 ans, a quitté l'école et a envoyé son CV chez Lidl. Les deux plus jeunes, des garçons de 15 et 12 ans, sont toujours scolarisés, le plus petit a des problèmes d'allergies alimentaires.

Michèle a un CAP en cuisine et a eu un emploi dans un restaurant à Lille, qu'elle a quitté à la naissance de son premier enfant. Elle a ensuite fait des ménages, pour des entreprises et dans des hôpitaux. Puis son mari a eu un infarctus, elle a dû arrêter pour s'occuper de lui. Par ailleurs, ce n'était pas rentable de continuer à travailler : « La nounou, la garderie, c'était trop cher et les horaires non plus, ça n'allait pas. » C'est son dernier emploi. Elle a des problèmes de santé, de l'asthme, mais qui est peu reconnu, et contrairement à son mari elle n'est pas prise en charge à 100 % par la sécurité sociale et ne peut pas, par exemple, faire soigner ses dents qui sont abîmées. Elle participe à des ateliers de discussion organisés par le centre social de son quartier où elle discute avec d'autres femmes de budget, de problèmes de santé, d'aides sociales. Elles y échangent des informations, construisent ensemble des savoir-faire et se soutiennent aussi moralement, parfois contre les injonctions des encadrantes du centre qui sont souvent leurs référentes RSA[1]. Michèle achète ses vêtements en ligne ou va les récupérer chez des gens « propres ». Elle se sert des prospectus pour aller faire ses courses au meilleur prix, entre différents supermarchés. Elle nous explique très précisément où elle achète quoi, congelant par exemple la viande et le pain pour éviter d'aller tous les jours dans les commerces de détail, plus chers. La famille a réussi à épargner pour acheter un mobil-home, installé à quelques dizaines de kilomètres, à la campagne. Ils y vont tous les week-ends et son mari a refait la terrasse, mais quand ils y passent des vacances, Michèle revient faire ses courses à Roubaix.

Pascal, Hakim et Michèle font partie de ces 33 % de la population roubaisienne qui relèvent de la catégorie « inactifs » dans les statistiques officielles. Pour des raisons diverses, ils ne sont pas non plus « en quête active d'emploi » : Pascal se dit « trop abîmé » pour retrouver un « vrai » emploi mais n'a pas réussi à faire

1. Catherine Neveu, « Une "petite fabrique de territoire" : quartiers et citoyenneté à Roubaix », *Ethnologie française*, n° 34, 2004.

reconnaître sa maladie professionnelle et se contente maintenant de « petites brocantes », comptant sur les réseaux qu'il a retrouvés à Roubaix pour essayer de s'en sortir. Michèle manque de temps pour pouvoir vraiment s'acquitter de toutes les responsabilités qui lui incombent et « ne serai[t] pas vraiment en mesure de les cumuler avec des emplois qui proposent souvent des horaires décalés ou trop flexibles ». Elle est au RSA et c'est à ce titre qu'elle fréquente le centre social du quartier, dans lequel elle effectue des activités encadrées de bénévolat. Hakim occupe régulièrement un poste de travail dans la rue qui lui procure des ressources économiques, une reconnaissance sociale et du temps pour s'occuper d'autres activités qui sont aussi indispensables à l'équilibre de sa famille – la garde de ses enfants et de sa mère malade –, tandis que sa femme travaille dans l'administration.

Si tous les trois s'acquittent d'activités qui ne sont pas socialement reconnues comme étant du « vrai travail », ces portraits suggèrent également l'hétérogénéité des parcours et des positions sociales qui se cachent derrière la catégorie d'« inactif ». Les analyses portant sur l'évolution des mondes du travail contemporains ont produit des biais de perception importants, en ce qu'elles se sont essentiellement intéressées au travail salarié plutôt qu'aux autres formes de travail existantes. Elles ont aussi pour la plupart privilégié l'étude de l'économie marchande sur les autres sphères du social, où sont produites également des ressources, monétaires ou non, nécessaires à la subsistance des familles : les économies domestiques et en général toutes les économies de subsistance fondées sur des liens de réciprocité. Malgré l'appauvrissement général des habitants roubaisiens sur les dernières décennies, on constate chez ces derniers le surgissement de formes de vie singulières, qui tracent leur chemin au milieu du cumul de désavantages et de stigmates. Cette résurgence résulte en partie de la fin de l'universalité du « travailleur salarié », autrement dit de la perte de centralité du travail salarié stable dans le quotidien de populations qui vivent à ses marges. Ces classes populaires aux marges du salariat « ne

font rien » si l'on s'en tient aux statistiques officielles portant sur le marché du travail, et pourtant elles organisent leur vie au travers d'un travail multiforme et omniprésent qui n'est plus contenu dans les cadres de la société salariale mais n'en est pas non plus complètement déconnecté. Ce travail résulte précisément de l'éclatement et de la fragmentation de la société salariale et des formes de travail existantes : il en constitue la marge, tout en représentant une ressource pour l'économie marchande.

Regarder de près ce que font ceux qui ne font rien, les regarder travailler, conduit à réfléchir à ce qui naît de la fragmentation du travail. Quand il est subi, ce processus peut conduire à l'isolement et à la misère. Mais il peut aussi engendrer une diversification et une intensification des liens entre les personnes. Précisément parce que les protections propres à la société salariale viennent à manquer, les classes populaires confinées aux marges du salariat se sont organisées, à des degrés divers, pour y produire des ressources de subsistance en lien avec ce qui reste des systèmes institutionnels de protection sociale. Ainsi, des formes de travail orientées par des rationalités plus sociales qu'économiques refont surface. Les liens de réciprocité et les ressources de l'ancrage acquièrent une nouvelle centralité dans la production de modes d'intégration et de sécurisation des parcours des individus et des groupes sociaux qui composent l'espace contemporain de ces classes populaires précarisées.

Un régime de travail spécifique : le travail de subsistance

Le développement et l'importance du travail de subsistance dans le quotidien populaire sont étroitement liés à la destruction des emplois ouvriers qui nourrissaient l'industrie textile. Ce travail de subsistance est, pour les classes populaires aux marges du salariat, un marqueur de la société postfordiste, comme le travail salarié avait été, pour les classes ouvrières, un élément constitutif du régime fordiste.

La place du travail ouvrier dans la société salariale

Du temps des usines, les parents de Hakim, Michèle et Pascal avaient intégré des ensembles industriels et technologiques redoutablement efficaces. Ils étaient venus de loin, comme tant d'autres, et leurs vies n'avaient pas été faciles. L'organisation scientifique du travail avait mis à mal les logiques de métier et d'autonomie, essayant de réduire leur activité à des gestes et des comportements normalisés. Cet effort de spécialisation, particulièrement douloureux, transparaît dans les rares récits qui évoquent la vie passée dans les usines locales. Hakim, par exemple, se souvient de la fatigue de son père, un ancien paysan du sud du Maroc, qui rentrait à la maison très tard le soir, puis d'une maladie causée par tous les produits chimiques auxquels il avait été exposé, le maintenant prostré dans son lit des années durant jusqu'à son décès. Pascal, quant à lui, voulait d'abord et avant tout vivre autrement : « J'ai tout fait pour ne pas être comme mon père, je voulais voyager, faire d'autres choses, mais à la fin je n'aurais pas eu le choix puisque les usines ont fermé. » L'histoire officielle raconte la gloire du passé industriel de la ville « aux mille cheminées » et des capitaines du textile qui reconvertirent leurs capitaux dans la grande distribution et dans l'immobilier. Les anciens ouvriers, quant à eux, portent cette histoire marquée dans leurs corps intensément exposés à l'usure.

Ces ouvriers coûtaient relativement cher. Une productivité élevée exige toujours un système de protection et de soins aussi efficace que possible pour garantir une reproduction satisfaisante des capacités de travail. Le salaire perçu contenait la possibilité d'acheter sur le marché les biens et services standardisés dont les familles avaient besoin pour s'habiller, se nourrir, se loger correctement. En parallèle, l'affirmation des régimes sociaux centrés sur l'emploi salarié impliquait la subordination des épouses à une fonction de reproduction sociale, à un travail domestique et de soins indispensable pour garantir l'équilibre psychophysique des hommes. Travaillant souvent, jusqu'à la naissance des enfants au moins, dans les mêmes usines que leurs maris, dans les petits ateliers et commerces gravitant autour de

la grande industrie, dans des services administratifs ou dans l'économie informelle, ces femmes apportaient au ménage un revenu considéré comme secondaire, complémentaire à celui des hommes.

L'accumulation capitaliste de type fordiste avait subordonné au travail productif des hommes le travail reproductif réalisé dans le foyer, mais aussi toutes les activités réalisées en dehors des cadres et des régulations de la société salariale. Ainsi le travail d'autoproduction – jardinage, petit élevage, fabrication de conserves, de petit mobilier, tricot et couture, etc. –, autrefois indispensable à la satisfaction de besoins de consommation, était-il devenu un « travail à-côté[2] ». Si ce travail, qui mettait en valeur le bricolage, la récupération, la bidouille, ce que l'on fait soi-même, de ses mains, était encore très présent dans le quotidien des familles ouvrières, il servait surtout désormais à exprimer un rapport esthétique au monde (notamment au travers des pratiques de « perruque », autrement dit l'utilisation de matériaux et d'outils au sein de l'usine en vue de fabriquer des objets à usage privé[3]) qui n'avait plus qu'une place tout à fait mineure dans les usines. Brahim, ancien mécanicien dans une usine de peignage textile, raconte avec fierté et émotion qu'il voyait, au travers des larges fenêtres des étages supérieurs de l'usine, son père travailler dans un jardin ouvrier attenant, dont chacun pouvait admirer la beauté. La cabane où ranger les outils avait été construite avec des matériaux récupérés à l'usine, des bidons avaient servi à étayer le puits que toute la famille avait participé à creuser lors d'un week-end festif passé en compagnie d'anciens collègues de son père, lui-même ouvrier retraité du textile. Si les usages de la ville avaient été largement spécialisés et normalisés[4], des espaces pouvaient ainsi se libérer de l'ordre usinier et

2. Florence Weber, *Le Travail à-côté. Étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, EHESS-Inra, 1989.

3. Michel Anteby, « La "perruque" en usine : approche d'une pratique marginale, inégale et fuyante », *Sociologie du travail*, n° 45, 2003.

4. Edward Soja, *La Ville et la Justice spatiale*, trad. fr. S. Didier et F. Dufaux, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, 2010 ; David Harvey, *Géographie de la domination. Travail et production de l'espace*, trad. fr. N. Vieillescazes, Paris, Éditions Amsterdam, 2018.

laisser entrevoir la permanence des formes clandestines prises par la créativité d'individus et de groupes intégrés à l'économie moderne[5]. En outre, le fordisme était aussi un régime marqué par une importante activité syndicale et par des sociabilités populaires au sein desquelles l'expérience partagée de la vie à l'usine tenait une place essentielle. Ainsi, tant la vie à l'usine que la vie hors de l'usine portaient la trace permanente d'un ordre industriel à la fois omniprésent et contesté, lui-même porteur des protections permettant de résister à ses dimensions les plus violentes[6].

Le travail de subsistance dans la société postfordiste

À compter des années 1960, la désindustrialisation ainsi que les gains de productivité dans l'industrie ont provoqué un effondrement massif de l'emploi ouvrier et industriel dans l'agglomération lilloise et à Roubaix plus particulièrement. La filière textile, cœur productif de la ville, a perdu 90 % de ses effectifs entre 1968 et 2006 à l'échelle de la région[7]. Depuis 1968, ce sont 100 000 emplois ouvriers qui ont disparu de l'agglomération, dont 27 000 sur la seule commune de Roubaix. Alors qu'en 1968 les emplois ouvriers représentaient 46 % des emplois de l'agglomération lilloise, ces derniers ne représentent plus que 17,5 % des emplois en 2014. Le mouvement de tertiarisation, indéniable, n'a réussi que partiellement à compenser ces pertes. En 2014, les classes populaires de l'agglomération sont fortement marquées par le chômage : 18,1 % des employés et 27,1 % des ouvriers sont au chômage. Les emplois d'ouvriers et d'employés sont moins nombreux que les actifs de ces professions et catégories sociales : il n'y a que 0,83 emploi d'ouvrier pour un ouvrier actif et 0,96 emploi d'employé. Enfin, ces emplois

5. Michel de Certeau, Luce Giard et Pierre Mayol, *L'Invention du quotidien*, t. 2, *Habiter, Cuisiner*, Paris, Gallimard, 1994.
6. Voir notamment Robert Linhart, *L'Établi*, Paris, Minuit, 1978 et Vincent Di Martino, *Le Couloir de l'horloge*, Paris, Le Temps des cerises, 2011.
7. Michel Battiau, « Roubaix : centre textile et terre d'entrepreneurs », *in* M. David, B. Duriez et R. Lefebvre (dir.), *Roubaix : cinquante ans de transformations urbaines et de mutation sociale*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2006.

sont plus souvent précaires et à temps partiel que dans le reste des grandes agglomérations françaises[8]. Ces différentes mutations ont incontestablement dégradé les conditions d'emploi des classes populaires. Parmi les 165 Roubaisiens appartenant aux classes populaires dont nous avons pu établir la situation professionnelle, seules 63 ont une activité rémunératrice, salariée ou non. Parmi ces 63 personnes, un quart seulement occupent un statut d'emploi stable et/ou à temps plein.

Majoritairement sans emploi, ces travailleurs « en trop » ont subi une restriction de leur capacité d'accès aux marchés de la consommation, et leurs statuts sociaux se sont détériorés. Leurs villes ont changé de physionomie, leurs quartiers ont été réaménagés sans délibération avec les habitants, ce afin d'attirer des classes moyennes qui devaient être porteuses d'une renaissance urbaine mais dont la venue a été corrélée à une augmentation du prix du foncier. L'accès aux prestations sociales et, plus largement, aux systèmes de protection sociale a quant à lui été rendu plus restrictif et contraignant. Au-delà, c'est toute une organisation sociale qui s'est effondrée. Le fordisme s'est transfiguré en un système social lui aussi très dur qui contraint les individus des classes populaires aux marges du salariat à s'organiser pour produire les ressources qui leurs sont nécessaires. Transitant par des espaces aux marges des institutions et des marchés, un travail de subsistance s'organise désormais sur la base de réseaux de réciprocité familiaux, amicaux, de voisinage ou communautaires, qui jouent le rôle d'amortisseur social et économique d'une crise devenue structurelle.

Rester en bonne santé, se loger correctement, pouvoir se nourrir et s'habiller, avoir accès à des loisirs, etc. : autant de nécessités vitales qui doivent être comblées par une organisation du travail qui affecte les individus à des fonctions spécifiques. Les besoins matériels ordonnent les priorités et s'imposent sur les choix individuels. Avec un reste à vivre moyen qui se situe aujourd'hui

8. Collectif Degeyter, *Sociologie de Lille*, Paris, La Découverte, 2017.

entre 7,64 euros et 11,56 euros par personne et par jour[9], il est aisé de comprendre que le fait de pouvoir disposer d'un petit jardin où cultiver ses légumes, de savoir coudre, tricoter ou réparer soi-même sa voiture peut s'avérer nécessaire pour les classes populaires précarisées. En déambulant dans les rues, nous avons ainsi compris que le travail n'avait pas disparu de ce territoire mais qu'il s'y redéployait de manière plus ou moins formelle, au domicile, dans la rue, mais aussi dans certains des espaces laissés vacants par la désindustrialisation. S'exerçant aux marges du salariat et parfois de la légalité, ces activités constituent toute une vie économique qui s'organise ainsi aux marges des marchés, mais sans en être complètement déconnectée. Parmi ces activités, la mécanique automobile s'avère être au cœur d'un véritable système économique, tant sa présence est prégnante sur les parkings, les trottoirs, dans les arrière-cours et les garages des logements, ou dans les nombreux hangars disséminés dans la ville : autant de garages à ciel ouvert au sein desquels se déploie un travail surtout informel, même si le travail déclaré n'en est pas absent[10]. Le travail de subsistance n'échappe donc pas complètement à toute mesure statistique – il est parfois déclaré, il génère parfois des revenus monétaires, son amplitude temporelle peut être en partie évaluée –, mais sa diversité comme son épaisseur sociale débordent les tentatives de mesure comptable[11] : la valeur

9. Selon le rapport « Projet de développement social et urbain de Roubaix, comité de pilotage du 9 octobre 2015 » commandité par la Métropole européenne de Lille et la mairie de Roubaix. D'après le même rapport, le revenu fiscal médian par unité de consommation était de 9 641 euros (contre 17 985 sur le territoire de la Métropole européenne de Lille).

10. Abou Ndiaye, Agnès Deboulet et Khedidja Mamou, « La mécanique de rue : vertus cachées d'une économie populaire dénigrée », *Métropolitiques*, 9 mai 2019, disponible en ligne.

11. Si le souci de mesurer ce qui échappe à l'observation statistique standard – basée notamment sur l'affiliation de ces activités à des régimes socio-fiscaux officiels et contribuant à la comptabilité nationale – est partagé par nombre d'économistes et de statisticiens, les tentatives de mesure alternative reviennent souvent à appréhender ces activités sous un angle uniquement monétaire, et plus précisément comme des sources de revenus et/ou de dépenses échappant aux circuits macro-économiques. Ann Chadeau, Annie Fouquet et Claude Thélot, « Peut-on mesurer le travail domestique ? », *Économie et*

des activités se développant aux marges de l'économie formelle est au moins autant symbolique que monétaire.

Sur le plan spatial, le travail de subsistance induit un redéploiement du travail à une autre échelle que celle de l'usine, en l'occurrence celle de l'habitat et du quartier. De fait, le travail de subsistance se déploie dans les espaces délaissés. La reconversion du capital textile a entraîné non seulement la fermeture des grandes usines, mais également le déclin de toute une industrie mécanique[12], allant des petits ateliers à domicile d'usinage rudimentaire de pièces jusqu'aux grandes entreprises de fabrication et d'assemblage d'ensembles mécaniques complexes[13]. C'est donc tout un tissu économique, qui articulait travail indépendant, petites et moyennes entreprises aux grandes usines textiles, qui s'efface progressivement de la ville, cependant que l'essor de la grande distribution, au cours des années 1980, entraîne la raréfaction des commerces de proximité qui animaient la vie des quartiers. Pour autant, la ville est aujourd'hui parsemée de nouveaux petits commerces à l'apparence modeste, magasins de discount alimentaire installés dans des hangars ou des garages, « petites entreprises » à domicile repérables par des affiches collées aux fenêtres proposant du nettoyage, des services d'assistance maternelle, de la rénovation de logements, de la couture, de la coiffure, des gardes d'animaux, d'autres affiches encore indiquant la mise en vente à prix modiques d'objets manufacturés ou fabriqués à domicile. Cette réorganisation spatiale est une façon pour les classes populaires de reprendre la main en contrant ce qui apparaît comme un inexorable processus de destruction : il s'agit pour elles, en pratique, de reprendre le contrôle de leur existence, même de manière ténue.

Statistique, n° 136, 1981 ; Emilia Schijman, « De l'intérieur des économies pratiques. Produire de la valeur en situation de pauvreté à Buenos Aires », *Les Études Sociales*, n° 164, 2016.

12. Claude Fohlen, « Crise textile et troubles sociaux : le Nord à la fin du Second Empire », *Revue du Nord*, n° 138, 1953.

13. Jean-François Eck, « Industries & industriels du Nord, deux siècles mouvementés », *Histoire d'entreprises*, n° 9, 2011.

Le travail de subsistance se fait collectivement, selon des logiques de réciprocité et d'interdépendance qui voient s'associer des individus et groupes sociaux qui s'échangent des biens et des services. La mécanique de rue par exemple constitue, certes, une source de revenus pour celui qui répare, mais elle correspond souvent d'abord à une dépense en moins pour ceux qui font réparer leur propre voiture, et il n'est pas rare que des réparations soient effectuées sans contrepartie financière, pour rendre service ou en échange d'un service reçu, ou encore à seule fin d'asseoir ou d'entretenir une réputation. Par ailleurs, l'apprentissage des savoir-faire se fait souvent « sur le tas », dans la rue, où les jeunes apprennent entre eux ou avec un parent plus âgé, avant de passer pour certains des formations diplômantes. Cette activité, qui est à la charge des hommes, nous est régulièrement présentée comme « un sport local », que Habib, négociant d'un atelier officiel de réparation âgé d'une trentaine d'années, décrit en ces termes : « Ici, on trouve toujours quelqu'un dans la famille qui sait faire. C'est vrai que le rapport à la voiture est incroyable ici. Vous pouvez tester, vous ouvrez votre capot dans la rue et dans les cinq minutes, je suis sûr qu'un type viendra se pencher sur le moteur avec vous, il vous filera un coup de main. Ici, les gens aiment bien triturer leurs moteurs. » Cet environnement propice fait de la mécanique automobile un horizon professionnel pour les jeunes hommes sortis prématurément de l'école : avec la restauration et le bâtiment, c'est une des seules activités qui leur offre davantage de perspectives que les quelques emplois d'agents d'entretien ou de sécurité proposés dans les entreprises roubaisiennes. Les clients sont d'abord puisés dans un réseau familial, amical et de voisinage, avant que la réputation du garagiste ne lui permette de déborder ces frontières. C'est aussi que les réparations proposées et les prix pratiqués sont adaptés aux besoins et aux possibilités d'une clientèle très locale, au point que d'après certains garagistes, « la police aurait pour consigne de fermer les yeux tant que ça ne sort pas de Roubaix ».

Les connaissances nécessaires au travail de subsistance se diffusent ainsi dans les espaces de sociabilité des classes populaires et deviennent elles-mêmes des ressources qui peuvent être transformées en argent, en services ou être le support d'autres échanges d'ordre symbolique. Chez nombre de mères de famille que nous rencontrons, la fréquentation des centres sociaux représente par exemple très clairement un appui pour la réalisation des différentes tâches constitutives du travail de subsistance, par les discussions et les informations qui s'échangent, par les conseils et les aides, mais aussi par la reconnaissance et la légitimation de leurs savoir-faire qu'elles obtiennent les unes de la part des autres ou auprès des travailleuses sociales. Il s'y opère une forme de qualification collective du travail de subsistance, lequel prend en effet forme et sens dans un contexte local d'interconnaissance forte. Certaines femmes habitent le quartier depuis l'enfance (où elles ont encore des liens de parenté), ont fréquenté ensemble ses écoles, viennent au centre social depuis plus de quinze ans, suivent d'autres ateliers que ceux où nous nous sommes rendus, partagent d'autres activités hors du centre, développent en somme un capital social très ancré localement, à la fois produit et condition du travail de subsistance. C'est notamment cette proximité de liens qui les amène à s'impliquer davantage dans la situation des autres femmes, en donnant des conseils, en incitant explicitement l'une d'entre elles à faire des démarches pour avoir de l'aide alimentaire ou ménagère, voire en les faisant avec elle.

En somme, le travail de subsistance se construit selon des logiques en partie différentes de celles du travail salarié et vient combler les déficits et défaillances des systèmes institutionnels de production et de distribution des ressources. Ce travail n'est pas en quête d'une augmentation permanente de sa productivité, ni ne se produit selon des logiques de concurrence. Il est extensif, orienté vers la satisfaction de la pluralité des besoins spécifiques, à la fois matériels et moraux, des membres de la famille et de la communauté. Il embrasse des procès de production multiformes et variés.

Ceci aboutit à des journées de travail très longues et chargées pour des individus qui gèrent plusieurs situations de travail en même temps, quand bien même ils ne désignent pas ce qu'ils font comme un travail à part entière, essentiellement parce qu'il ne dégage pas systématiquement de ressources monétaires. De plus, ce travail se distribue au sein de familles et de communautés d'appartenances à géométrie variable, les individus et les groupes sociaux se spécialisant dans tel ou tel domaine. Il s'agit d'un travail qui a besoin de la mobilisation de chacun des membres de la famille, qui partagent de ce fait une même orientation vers la subsistance, sans pour autant que la contribution de chacun et chacune à l'économie domestique soit également visible et reconnue.

Un travail quotidien entre don et marché

Le travail de subsistance cherche donc à pallier les privations provenant de la chute des revenus et de la réduction des prestations sociales par une plus grande provision de services non monétisés qui sont assurés dans la sphère domestique. L'économie capitaliste a toujours reposé sur un mécanisme de transfert des coûts de reproduction sociale vers la sphère domestique, et par là même vers le travail des femmes. Dans un contexte de recul du salariat, ce travail non rémunéré est d'autant plus nécessaire que le marché et l'État ne fournissent plus, ou seulement à des conditions hors de portée des classes populaires, certains services. Plus largement, le quotidien des familles ne dépend plus centralement de la position des individus sur les marchés de l'emploi mais de l'existence d'un réseau complexe d'activités qui se développent dans des espaces économiques inégalement monétisés. Analyser ce qu'est le travail de subsistance, c'est envisager les façons dont le recul du salariat façonne les contours d'un travail populaire aux marges des marchés. Hier facteur de production dans un rapport social qui lui donnait statut de marchandise, il se déploie aujourd'hui sous des formes plus variées et précaires, qui obligent à élargir la définition de ce qu'est le travail, et de ce qu'il produit.

Le travail de subsistance peut ainsi prendre diverses formes selon les besoins auxquels il cherche à répondre : consommer des biens et des services, se soigner, s'occuper de son bien-être et de celui des autres, gagner de l'argent.

Récupérer, recycler, consommer à bas prix

Il existe dans les quartiers populaires toute une organisation collective de la récupération et du recyclage, qui ne consiste pas à optimiser les usages du marché, mais plutôt à contourner celui-ci, afin de moins dépenser, voire de produire quelques revenus monétaires. Il est visible, dans l'espace urbain, qu'une fraction importante des classes populaires roubaisiennes ramassent et recyclent ainsi les déchets de la ville. Les plus vieux enseignent aux plus jeunes ce qu'il est utile de prélever. Certains se spécialisent dans tel type de récupération, puisque par définition, bien que tout le monde puisse s'y adonner, personne ne maîtrise la stabilité des filières d'approvisionnement. Aussi, selon les besoins spécifiques ou l'activité exercée – par exemple, la mécanique ou le bâtiment –, il importe à ceux qui récupèrent de savoir qui récupère quoi et d'être mis au courant des opportunités qui peuvent se présenter, selon les « arrivages ». Cela peut concerner des biens ou des objets qui se ramassent dans la rue, et qui peuvent être réutilisés à la maison, retapés ou encore revendus. Ainsi d'une scène dans la rue entre une mère et deux enfants, garçon et fille. Le gamin veut récupérer un petit vélo cassé et sans selle. Sa mère : « Non, c'est des ordures. » Elle le rejoint et finit par regarder avec lui dans le tas. Il récupère finalement un boîtier de télécommande. Plus tard, la même journée, dans la rue principale d'un quartier populaire, à la sortie des classes, un père trentenaire et ses deux fils (environ 8 et 12 ans) ramassent de la ferraille dans une cagette en bois. Le père montre au plus grand ce qu'il faut récupérer ou non parmi un tas épars sur le trottoir. Juste à côté, un homme d'une quarantaine d'années, vêtu d'un bleu de travail abîmé, éventre des sacs poubelles, en extrait les canettes, puis va plus loin récupérer des morceaux de ferraille d'un canapé

désossé et en partie brûlé. Il ramène le tout dans une camionnette garée sur un parking à côté.

La récupération et la bricole se trouvent ainsi parfois placées au centre du quotidien, comme pour Didier et sa famille. Avec son épouse et leurs cinq enfants, Didier loue une petite maison de plain-pied qui jouxte des barres de logement social. Les ressources monétaires de la famille sont les suivantes : 700 euros d'allocation adulte handicapé pour lui, les APL, les allocations familiales, des allocations pour le handicap de deux des cinq enfants. Par ailleurs, la famille bénéficie du libre-service du Secours populaire. Sa femme n'a pas d'emploi, lui non plus. Il nous explique qu'elle s'occupe des enfants, des rendez-vous dans les établissements scolaires, et de lui. Didier bricole beaucoup, récupère de vieux meubles, les entasse dans son salon, et cherche à les revendre ou les échanger. Ce jour-là, il a récupéré deux roues de vélo qui sont posées près du canapé, elles serviront à réparer une petite charrette. Quand nous partons, il nous montre : il y en a trois dans la cour, lui et sa femme s'en servent pour faire du petit transport (de courses, pour les gens), et de la récupération. Dans la cour, des planches de bois : il compte en faire des cages à oiseaux, qu'il vendra aux puces « 2-3 euros, c'est rien pour les gens, mais c'est déjà ça ! »

Au début des années 2010, les puces tiennent lieu d'institution locale. Depuis des décennies, elles ont lieu le week-end, dans l'un des quartiers les plus populaires de la ville. En 2006, la mairie de Roubaix a voulu les supprimer pour installer une brocante plus « chic » place de la gare. Des habitants ont organisé une manifestation devant la mairie, qui a fini par céder. Bertrand, jeune retraité du travail social que ses parents emmenaient toutes les semaines aux puces, et des « copains », vendeurs, habitués, créent alors une association pour gérer les puces. « Lors de la première AG nous étions une quarantaine, les gens étaient là pour défendre leur droit à faire du fric. » Bertrand dit que ça ne l'intéresse pas. Il évoque le fait que les vendeurs des puces sont limités dans leur activité par la dimension officieuse de celle-ci, il trouve ça dommage, et parle

d'hypocrisie à propos de l'attitude de la mairie. « C'est comme si nous n'existions pas, les pauvres, alors que les pauvres nous sommes la majorité de cette ville. » Il dit que les puces, « ce n'est pas de l'économie, mais c'est de l'économie quand même, à la marge ». Il y a des permanents aux puces (Marcel, Annette, Sherif), eux ils font du commerce. C'est « du fric pas forcément déclaré, mais c'est très clair », c'est-à-dire que ce n'est pas du recel. Il s'énerve quand les gens appellent le marché aux puces « le marché aux voleurs », et il considère que la mairie devrait revaloriser tout le travail de récupération fait par les habitants, de bricolage, d'échange, au lieu de les stigmatiser. Non sans ironie, il ajoute : « Ce sont des pratiques écologiques très en accord avec les temps que nous vivons. »

Les puces contrastent fortement avec les espaces spécialisés dans la consommation de gamme moyenne (magasins d'usine et centres commerciaux) construits en centre-ville à l'initiative des pouvoirs publics, afin de conforter la tertiarisation de l'économie, loin des besoins et des moyens des classes populaires. Cependant, cet espace « officiel » coexiste avec un espace populaire où sont disponibles des ressources pour ceux et celles en mesure de les repérer puis de les prélever. Les classes populaires vivent pour partie de ce que l'espace leur offre[14] et une part importante du travail de subsistance consiste à produire une connaissance fine de la ville populaire, c'est-à-dire à savoir où trouver ce dont elles ont besoin, au prix le plus modeste possible. Aux puces, on trouve de tout sauf des produits neufs. Les stands les plus fréquentés sont ceux qui proposent des toutes petites pièces (de vélo, d'électroménager, de voiture), des pneus en pagaille « ramenés de Belgique où ils sont beaucoup moins chers », ainsi que ceux où l'on retrouve de petits outils (cutter, tournevis etc.) et des plus gros (ponceuses, perceuses, tronçonneuses par exemple). Un vieil homme vend quelques légumes (oignons, choux de Bruxelles...), une autre dame âgée assise pas très loin a aussi deux sachets d'oignons à vendre.

14. Denis Merklen, *Quartiers populaires, quartiers politiques*, Paris, La Dispute, 2009.

Normalement c'est interdit, mais l'équipe organisatrice du marché ferme un peu les yeux. Nous croisons Hakim qui est venu acheter « des tuyaux, des petits trucs pour bricoler à la maison ». Il dit qu'il n'achète jamais de pièces auto ici, qu'il sait où les trouver de meilleure qualité et moins chères. Rien qu'à Roubaix, il y a trois casses auto et deux déchetteries. Hakim va à la casse, mais selon les pièces qu'il recherche, il préfère aller « chez Oscaro [site internet de pièces détachées] qui vend du neuf moins cher ». Il nous dit que « c'est une connerie d'acheter une courroie de transmission d'occasion. Tout le monde le sait. Des clients viennent parfois avec des courroies qu'ils ont achetées à la casse, mais je leur déconseille. » Le risque selon lui est de « bousiller le moteur », avec obligation ensuite de changer le bloc, ce qui coûte beaucoup plus cher : « Autant changer de caisse. » Il sait aussi se saisir de « bonnes affaires ». Un jour, alors que nous étions en bas de chez lui pendant qu'il travaillait sur une Clio, deux hommes en voiture sont passés pour demander conseil. L'un d'eux, dit-il, est un copain d'enfance. La conversation se déroule sans que les hommes ne sortent de voiture, vitre baissée. Le copain de Hakim a besoin de cosses pour brancher les enceintes d'un autoradio. Il n'en a pas mais lui donne quelques conseils. Le copain : « Tu penses que je peux trouver ça à la casse auto ? » Oui, répond le mécano, mais il conseille d'aller voir un particulier, un voisin à lui, qui vend « du matos audio pour les voitures ».

Ce sont probablement les consommations alimentaires qui révèlent le plus nettement la nécessité d'une organisation quotidienne visant à se les procurer au moindre prix, tout en maintenant des exigences de qualité. Les distributions alimentaires assurées par les associations sont une première ressource importante pour les familles populaires. Le Secours populaire recense ainsi à Roubaix plus de 2 500 familles inscrites à son « libre-service alimentaire », soit près de 11 000 individus, ces chiffres suivant une progression ascendante. Cette distribution implique un premier déplacement durant la première quinzaine du mois pour venir acheter, pour une dizaine d'euros chacun, des chéquiers dont le nombre dépend de

la taille des familles. Ceux-ci permettent de retirer les produits lors de la distribution mensuelle organisée en deuxième partie de mois. Lors de cette distribution, les volumes et poids distribués peuvent être conséquents en raison de la nature des produits (briques de lait et conserves notamment), ce qui implique de venir à plusieurs, et autant que possible avec un véhicule. Ce sont souvent les femmes qui viennent chercher les denrées, parfois accompagnées de leur conjoint ou d'un ou plusieurs enfants, et munies de chariots à roulettes permettant ensuite de rentrer chez soi à pied ou en transport en commun. En outre, l'association incite les bénéficiaires à faire du bénévolat en son sein. Plus de quarante bénéficiaires, dont une bonne moitié de femmes, assurent ainsi le travail bénévole de distribution durant un ou deux jours par mois.

Les femmes que nous avons rencontrées connaissent les manières de constituer le panier le plus économique et de la meilleure qualité. Elles se tournent vers des petites surfaces commerciales de déstockage, des hangars et des commerces de semi-gros, des petits commerces alimentaires, des épiceries solidaires dans lesquels les très bas niveaux de prix sont compatibles avec leurs pratiques de subsistance. Les relevés de prix de consommation montrent l'adaptation des commerces aux faibles ressources des habitants. À titre d'exemple, en 2015, on trouve dans un magasin de déstockage alimentaire 25 kg de pommes de terre pour 3,95 euros, du poulet à 5 euros le kilo, ou des œufs à 19 centimes pièce. Cette façon de faire nécessite de fractionner les achats entre divers petits commerces de son propre quartier, mais aussi parfois d'un quartier voisin, la bonne réputation des commerçants justifiant certains déplacements. En outre, la connaissance des commerçants, eux-mêmes souvent issus des milieux populaires de la ville, permet de différer l'encaissement d'un chèque, ou le paiement en liquide, par une forme de crédit, le « carnet ». L'usage de celui-ci permet de gagner une ou deux semaines, en attendant que la trésorerie familiale ait été un peu renflouée. La pratique d'achats collectifs ou en grosse quantité, notamment en vue de constituer des stocks, est

une autre façon d'acheter au meilleur prix. « Il est habituel qu'on fasse ensemble les courses, nous dit Michèle, la semaine dernière on a été chercher avec les filles du centre social un carton de blancs de poulet, on a payé 45 euros, on a partagé à trois. » Les congélateurs rendent possible ce qui s'apparente à une forme d'épargne en nature[15].

Consommer requiert alors un travail relationnel, mais également de connaissance de réseaux, de lieux, du marché, qui implique d'échanger, de prospecter, d'observer, de comparer, d'anticiper et de calculer. Des connaissances très pratiques et précises concernant des prix repérés et expérimentés, mais aussi la qualité des produits, s'échangent dans les conversations de tous les jours, que ce soit dans le domaine du quotidien (viande, légumes, chauffage, cantine) ou d'autres plus exceptionnels (fêtes de mariage, de baptême, produit ou outil très spécifique nécessaire pour réparer un véhicule ou rénover un logement), en passant par les achats récurrents (petites pièces automobiles, cadeaux de Noël, produits contre les poux, fournitures scolaires, billets d'avion pour l'Algérie, etc.). Ce qui fait la qualité peut être la matière et la robustesse, par exemple pour les vêtements ou les accessoires, la fraîcheur en ce qui concerne les aliments, ou le procédé d'élaboration – dans le cas de la confection de repas, par exemple, ou du respect de prescriptions religieuses comme le hallal. Quoi qu'il en soit, l'échange d'informations construit la réputation des commerçants et travailleurs locaux de façon décisive. Consommer moins cher tout en consommant aussi bien que possible s'avère au final un véritable travail qui, les outils de l'ethnocomptabilité l'ont montré[16], permet en pratique de dégager des ressources monétaires susceptibles d'être consacrées à autre chose, par exemple à des consommations énergétiques.

15. Ana Perrin-Heredia, « Faire les comptes : normes comptables, normes sociales », *Genèses*, n° 84, 2011.
16. Alain Cottereau et Mokhtar Mohatar Marzok, *Une famille andalouse. Ethnocomptabilité d'une économie invisible*, Paris, Bouchene, 2012.

Travailler pour gagner de l'argent

Les compétences acquises dans les espaces du travail de subsistance peuvent, comme dans le cas des vendeurs aux puces, être mobilisées pour essayer de produire des ressources monétaires dans des marchés situés à la frontière de la formalité et de l'informalité. L'informalité peut se penser comme un écart aux formes institutionnelles d'emploi, c'est-à-dire à l'emploi salarié comme poste de travail protégé par un contrat de travail et des droits sociaux afférents, régulés par l'appartenance à une entreprise[17]. Dans ce modèle canonique, l'entreprise est l'institution qui contrôle les conditions sociales de la mise au travail, face auxquelles les salariés peuvent s'organiser[18]. Que se passe-t-il lorsque l'entreprise n'est plus au centre de la régulation de la relation salariale ? Les activités que les classes populaires aux marges du salariat produisent semblent être en grande partie autonomisées du contrôle entrepreneurial : c'est aux travailleurs de s'auto-activer et de créer les conditions d'exercice de leur activité, de se qualifier, de produire un marché, dans des espaces qui ne sont pas destinés à de telles fins et qui, partant, peuvent être disputés. L'informalité peut dès lors être comprise comme un report total sur la personne du travailleur des aléas du marché. Le desserrement des anciennes contraintes qui pesaient sur les salariés signifie plus d'autonomie, certes, mais plus d'insécurité aussi. Le capital social et les ressources de proximité s'avèrent alors décisifs dans la mise en place de stratégies orientées vers la subsistance.

Les parcours de Ouassila, Jaimie, Faridah sont un premier exemple, au féminin, de la manière dont se décline concrètement ce mélange d'autonomie, de capital social et d'insécurité financière. Ouassila a longtemps fait la cuisine dans un snack. Elle y faisait des pâtisseries traditionnelles, vendues entre 50 centimes et 1 euro

17. Pierre Desmarez, « Les frontières entre le formel et l'informel », *in* J.-A. Calderón, L. Demailly et S. Muller (dir.), *Aux marges du travail*, Toulouse, Octarès, 2016.
18. Pierre Rolle, « Libération du travailleur et émancipation du salarié dans la sociologie du travail », *L'Homme et la société*, n° 132-133, 1999.

pièce. Elle a aussi cuisiné pour la mairie de Lille pendant quatre ans, avant d'arrêter pour cause de grosse fatigue. Elle fait aujourd'hui des couscous pour des clients médecins, pharmaciens, ingénieurs ou cadres, à qui elle est allée directement proposer ses services et qui la connaissent depuis longtemps. Tantôt inscrite dans des cadres de travail collectifs, tantôt relevant plutôt du régime de l'indépendance, sans qu'on ne le sache jamais tout à fait clairement, Ouassila a ainsi alterné les statuts autour d'une même activité. Aujourd'hui ses enfants ne sont pas d'accord pour qu'elle continue, ils trouvent qu'à son âge c'est trop fatigant et proposent de lui donner l'équivalent de l'argent qu'elle gagne de manière à ce qu'elle ne travaille plus. Jaimie est quant à elle en train de monter son activité de restauration en développant ses connaissances – elle aussi est très bonne cuisinière. Elle cherche à constituer un réseau en vue de faire de la restauration pour des fêtes organisées par des particuliers. En attendant, elle fait des plats pour ses copines et se fait payer occasionnellement de la main à la main. De son côté, Faridah a travaillé dans la vente par correspondance et le télémarketing. Elle a arrêté après avoir eu ses enfants. Une fois ces derniers élevés, elle a monté un salon de coiffure. Elle n'a pas de diplôme, c'est une autodidacte : elle a appris en regardant son cousin faire en Algérie, et en coiffant sa famille. Elle est fière que les travaux intérieurs du salon aient été faits par ses frères, qui travaillent dans le secteur du BTP. Elle n'a eu qu'à acheter les matériaux. Plus tard, elle aimerait monter une activité de traiteur sur Lille, un traiteur « haut de gamme », avec ses sœurs et belles-sœurs, puisqu'elles font déjà des buffets de verrines et de petits fours pour les mariages et fêtes de famille. Son père, ancien ouvrier à La Lainière, a lui-même tenu un café pendant quelques années suite à son licenciement.

L'alternance, la superposition ou la coexistence de statuts d'emploi très variés, déclinant un large éventail de possibilités entre emploi formel et activité informelle (salariat privé ou public, travail indépendant, travail au noir, bénévolat) caractérise la trajectoire de plus de la moitié des personnes dont nous avons pu reconstituer la

vie professionnelle et touche au final la quasi-totalité des familles élargies. Le statut, légal ou non, des mécaniciens de rue que nous avons rencontrés est ainsi souvent resté ambigu. Mickaël, 29 ans, travaille depuis deux ans en bas de chez sa mère, avec qui il vit, et rêve de pouvoir s'installer « proprement, à [s]on compte » : « J'avais travaillé cinq ans comme intérimaire, à droite et à gauche, j'ai tout fait, mais j'ai vite compris qu'il n'y avait pas d'avenir pour moi. Du coup, je me suis décidé à revenir sur ma formation initiale et j'ai commencé à travailler d'abord pour les amis et la famille, ma copine est d'origine algérienne et elle connaît beaucoup de monde ici. Je suis aussi sur internet, et ça me rapporte pas mal de clients. » Il a demandé un statut d'auto-entrepreneur, mais la conversation ne permet pas d'établir clairement s'il a finalement déclaré son activité sous ce statut ou non. Djamel, lui, a ouvert un atelier spécialisé dans le montage de pneus à prix cassés trois mois avant notre rencontre et son activité n'est alors pas déclarée. Il a fondé sa stratégie commerciale sur deux ressorts plutôt communs : le prix et le périmètre de sa clientèle : « Je savais que je ne pouvais pas aspirer à faire venir dans l'immédiat la clientèle roubaisienne. Ici les gens se débrouillent autrement, ils ont leurs propres codes, il y a trois casses auto, des business plus ou moins légaux parce qu'on n'est pas loin de la frontière et la Belgique c'est un gros marché pour la voiture... Bref, je savais que je devais créer du neuf avec des prix de ouf. J'ai trouvé un très bon fournisseur en Hollande qui me fait le meilleur prix pour du neuf intermédiaire, et je fais la pub à fond par internet. J'ai des gros clients qui viennent de Valenciennes, de la région parisienne, de la Champagne. » D'autres font le pas de légaliser leur entreprise, se déclarant auto-entrepreneur ou en ouvrant un « vrai » garage plus ou moins équipé. Patrick, mécanicien de formation, faisait lui aussi de la réparation « devant chez sa mère » depuis dix ans, au départ de façon strictement informelle, puis de manière « déclarée » à son domicile. Après le décès de sa mère, il décide d'ouvrir un atelier de réparation et d'investir les 10 000 euros de son héritage dans l'achat de matériel, d'outillage et d'un

ordinateur. Il travaille aujourd'hui avec sa conjointe, qui s'occupe de l'accueil et de l'administration.

Se développant eux aussi selon une multitude de combinaisons entre formalité et informalité, les savoir-faire liés au « travail *du* domicile[19] » – menus et gros travaux, autoréhabilitation – sont particulièrement propices à des développements « tout contre » le marché, glissant du travail pour soi destiné à ne pas dépenser en recourant au marché, au travail générateur de revenus grâce au et sur le marché immobilier. L'autoréhabilitation du logement par les familles populaires propriétaires s'est ainsi transformée pour certaines d'entre elles en une stratégie pour devenir bailleur. Dans une logique de maisonnée[20], les réseaux familiaux sont alors mobilisés pour leurs compétences, leur travail, l'échange de matériaux, leur épargne, en vue de tirer des revenus complémentaires pour faire face à la faiblesse des revenus d'activités ou liés à l'assistance sociale. À Roubaix, on peut supposer que cette pratique dépasse les habituels investisseurs professionnels ou les classes moyennes supérieures tant les prix immobiliers ont été bas et la division des maisons en petits appartements fréquente, nous y reviendrons plus loin.

Les stratégies immobilières sont collectives, elles permettent l'investissement de l'épargne accumulée en vue d'assurer une rente ou une plus-value et visent à tirer des revenus locatifs de la rente immobilière. Cherchant à résister au déclassement et à subvenir aux besoins de la famille, ces régulations familiales restent cependant limitées car dépendantes du marché et de la relation bailleur-locataire. Par exemple, dans une famille d'origine africaine, Donata, environ 70 ans, reçoit plusieurs centaines d'euros de revenus locatifs complémentaires (jusqu'à 1 100 euros de loyers) à ses pensions

19. Cécile Vignal, « Le travail du domicile : une entreprise de résistance au déclassement ? », *in* A. Lambert, P. Dietrich-Ragon et C. Bonvalet (dir), *Le Monde privé des femmes. Genre et habitat dans la société française*, Paris, Ined, 2018.

20. Florence Weber, *Penser la parenté aujourd'hui. La force du quotidien*, Paris Rue d'Ulm, 2013.

de retraite et de réversion grâce aux trois maisons ou appartements roubaisiens que ses fils ont réhabilités et entretenus pour son compte ces vingt dernières années. Son mari, ouvrier du textile, décède alors que ses cinq enfants ont entre 3 et 16 ans. Après avoir été ouvrière textile quelques années dans la même entreprise que son mari, elle a fait des ménages et travaillé dans la restauration pour parvenir à élever seule ses enfants. Ses quatre fils occupent des emplois qualifiés dans le bâtiment, et sa fille, illustration d'une mobilité ascendante très forte, est avocate. L'aîné, qui a fait des ménages avec sa mère pour contribuer au budget familial alors qu'il était adolescent, est devenu promoteur et bailleur professionnel : c'est aujourd'hui son activité principale, après qu'il a été chef de chantier salarié. Il a également effectué des travaux « à côte » pour des gens du quartier : c'est lui qui a refait la toiture du domicile de Hakim, auquel il avait acheté sa première voiture, une super 5. Au final, la famille est très soudée : tout le monde est mobilisé autour d'un projet partagé d'ascension sociale par l'immobilier. Mais cette stratégie immobilière n'a que rarement ce type d'efficacité – dans le cas de la famille de Donata, tous les membres de la famille sont propriétaires d'au moins un bien loué, acquis et rénové grâce aux ressources familiales.

S'occuper des autres

Nous l'avons dit, le déclin de l'ordre industriel n'a pas desserré, loin de là, les contraintes inhérentes au travail de reproduction, essentiellement pris en charge par les femmes. La baisse drastique des revenus issus du travail industriel salarié passe en partie par le remplacement du coût monétaire des services qui ne peuvent plus être achetés par du travail féminin non rémunéré. Ce que le marché ne fournit plus, ou fournit trop cher, doit être réparé, élaboré, consommé à la maison. Les besoins en termes de loisirs doivent coûter moins d'argent et requièrent donc plus de temps de préparation et d'organisation, comme lorsqu'il s'agit de s'inscrire bien à l'avance à des sorties organisées par une association. Le travail de

reproduction regroupe au final tout ce qui relève du travail ménager – entretien du logement et du linge, confection des repas – et du travail de *care* – soins aux enfants et aux proches, auxquels on pourrait ajouter le travail éducatif et l'entretien du réseau familial et de sociabilité. Les femmes y consacrent un temps considérable, répétitif et très peu partagé avec les hommes, sauf en ce qui concerne certaines activités particulières considérées comme relevant de compétences masculines comme le bricolage, le travail de rénovation du logement ou des coups de main pour certaines courses trop lourdes ou encombrantes. Ces tâches sont d'autant plus contraignantes pour les femmes que le domicile, loin d'être un domaine féminin plus ou moins réservé[21], est intensément utilisé par les différents membres de la famille : les enfants vont peu à la cantine ou en garderie et sont enjoints par leurs mères à ne pas « traîner dans la rue » ; les conjoints exercent, au mieux, une activité professionnelle discontinue à l'extérieur du foyer ; des parents plus éloignés y sont régulièrement hébergés. L'exemple de la cuisine, sujet récurrent dans les ateliers de discussion qui se tiennent dans les centres sociaux, illustre bien le caractère complexe et contraignant de ce travail quotidien. Préparer à manger pour la famille, même de façon sommaire, prend du temps, demande outils et ingrédients et suppose la connaissance de gestes, plus ou moins élaborés. En outre, cela contraint fortement l'emploi du temps : à moins qu'elles ne se soient levées très tôt le matin pour préparer le repas avant de venir, on voit régulièrement les femmes quitter en hâte leurs ateliers avant la fin de la séance, pour préparer et servir le repas de leurs enfants.

L'ensemble de ce travail domestique se réalise dans des conditions de surcharge mentale, puisqu'il faut compter l'argent disponible en permanence, vigilance qui est aussi du ressort des femmes. Un jour, une discussion s'engage en atelier du centre social sur la

21. Pierre Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédé de trois études d'ethnologie kabyle*, Genève, Droz, 1972 ; Olivier Schwartz, *Le Monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Puf, 2012.

manière dont les hommes gèrent les affaires de la maison, notamment les démarches administratives. Les femmes présentes sont plutôt d'accord sur un point : les hommes ne savent pas s'en occuper. Nabila raconte que quand son mari voit une facture, il la paie tout de suite, au lieu de demander à payer en trois fois. Fouzia dit que quand un homme ouvre une facture, il la repose et l'oublie, « ça n'arrive pas à une femme ; la femme, elle sait qu'elle doit la payer, pour ses enfants, c'est normal, elle les a eus neuf mois dans son ventre, elle est obligée de penser à eux. » Amel parle du mari de sa voisine, qui, quand il voit une facture dans la boîte aux lettres qui dépasse 200 euros, part chez sa mère deux-trois jours, le temps que sa femme s'en occupe. La majorité acquiesce donc au fait que ce sont les femmes qui s'occupent de tout dans la maison : enfants, démarches administratives, gestion du budget.

En général, les femmes s'occupent également des démarches visant à obtenir le RSA, un logement, des aides en argent ou en nature. L'activation des droits sociaux suppose un important travail « de papiers[22] », qui requiert une connaissance institutionnelle du territoire pour demander de l'aide et faire valoir ses droits. Il s'agit pour ces femmes de savoir quelles sont les aides et les allocations envisageables et quelles sont les institutions et les structures qui les délivrent. Cela suppose de connaître les subtilités des catégorisations institutionnelles, pour savoir ce à quoi on a droit, et parfois comment la règle est susceptible d'être contournée. Mais il s'agit aussi, de manière très pratique, de constituer des dossiers, avec leur panoplie de pièces justificatives, de les adresser au bon moment et au bon service, de suivre leur traitement, de réclamer quand des droits ne sont pas honorés. Les femmes s'échangent aussi des informations sur les médecins, sur les lieux de consultation possibles, sur les tarifs des uns et des autres et les droits sociaux qu'il faut faire appliquer selon les circonstances. Autant de tâches qui engendrent

22. Yasmine Siblot, « "Je suis la secrétaire de la famille !" La prise en charge féminine des tâches administratives entre subordination et ressource », *Genèses*, n° 64, 2006.

une charge mentale et temporelle importante dont il est fréquemment question dans les ateliers des centres sociaux. Conditionnant l'accès aux ressources financières, ce travail de papiers permet notamment l'accès au logement social et aux aides au paiement du loyer ou à la réhabilitation du domicile. S'il n'est pas l'apanage des femmes, la part qu'elles en assument semble plus importante que celle des hommes, et les inscrit davantage encore dans le registre d'une routine déplorée et de la contrainte.

À entendre les femmes, le travail le plus intense est celui qui a trait au soin des enfants, des personnes âgées et des malades. Si l'on ne peut pas payer une cantine, un centre de loisirs, une assistante maternelle, une maison de retraite, le travail correspondant passe à la charge des femmes de toutes les générations. Hakim, qui s'occupe de sa mère et de ses enfants, ainsi que d'autres enfants du quartier pendant qu'il travaille dans la rue, fait figure d'exception en la matière. Souvent, les femmes s'occupent aussi des enfants de leurs proches, selon des logiques de réciprocité. Il s'agit d'un travail qui exige énormément de disponibilité, que les femmes développent sur deux fronts, face à la diminution des prestations sociales et face à la précarisation des relations d'emploi. La naissance d'un enfant, un problème de santé d'un membre de la famille, ou même un problème scolaire retirent à peu près toute marge de manœuvre aux femmes des classes populaires. Ces contraintes entrent en conflit avec la variabilité horaire souvent intrinsèque aux emplois auxquels elles peuvent prétendre, ce qui les empêche de s'insérer durablement dans les marchés de l'emploi. Le travail de subsistance devient ainsi définitivement central pour elles : les journées de travail s'allongent et elles doivent souvent renoncer à l'emploi formel – comme c'est le cas pour Michèle, qui a dû quitter son emploi dans un restaurant à Lille à la naissance de son premier enfant.

En cas de maladie, les femmes font également office de personnel sanitaire. Au centre social, les discussions entre elles portant sur la santé sont récurrentes. Zeliha raconte qu'elle doit prendre soin de son mari malade, de trois enfants d'un premier lit et de trois autres

enfants de ce second mari. Parfois, elle dit qu'elle n'en peut plus. Pendant plusieurs semaines elle est absente du centre. Mauricette donne un jour des nouvelles : sa fille a fait une grosse crise d'épilepsie, « elle qui n'avait jamais rien ». Marguerite, qui assiste à la discussion, craque et nous dit qu'elle s'inquiète pour son petit-fils, Jordan, qui peut devenir handicapé du jour au lendemain à cause d'une maladie génétique. Faridah, qui l'a vu marcher, fait une grimace. Les situations de ce type frappent particulièrement les classes populaires : Roubaix est dans une position de surmortalité très élevée par rapport au reste de la France (+ 67 %), qu'il s'agisse de la mortalité prématurée évitable par le système de soins (+ 58 %), ou celle liée au tabagisme ou l'alcoolisme (+ 81 % et + 145 %)[23].

Le soin des autres dépasse largement le cercle familial. Les préparations d'herbes et de graines médicinales de Faridah sont appréciées par tout le quartier. Un jour, on se promène avec elle au marché, pendant qu'elle fait des courses. L'une des premières dames croisée, assez âgée, nous embrasse. Elle a rencontré Faridah chez le médecin, qu'elle venait voir pour de l'arthrose au genou. Faridah lui a dit comment se soigner : du miel avec du sel badigeonné sur le genou, enveloppé dans un bandage ou dans du film alimentaire, toute la nuit. La dame a été guérie et depuis à chaque fois qu'elle la voit elle la remercie. Elle assure que « c'est bien mieux que le kiné, on sent que ça chauffe, c'est le sel qui attire le mal en dehors ».

Ces connaissances relatives à la prise en charge d'autrui relèvent du domaine large du travail du *care*. Loin d'être des compétences féminines naturelles, elles sont produites collectivement et sont transférables de la sphère privée à la sphère professionnelle : parmi les femmes rencontrées dont nous savons qu'elles exercent ou ont exercé une activité rémunérée, plus de six sur dix ont travaillé dans le secteur des services à la personne, par exemple comme aide à domicile, femme de ménage, aide-soignante. Les femmes de

23. Voir Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (Inserm), « Diagnostics statistiques des Contrats Locaux de Santé », Agence régionale de santé Nord Pas de Calais, 2012.

classes populaires qui mènent ces activités sont souvent fières de ce qu'elles font, mais celles-ci les enferment dans une position sociale très dévalorisée, celle d'une subalternité produite par le manque de qualification et, parfois, par la couleur de la peau. Elles se trouvent alors confrontées à la difficulté de mesurer la valeur spécifique, souvent cachée dans la subtilité des interactions, de leur travail : comme l'écrit Pascale Molinier, combien vaut le sourire adressé à la personne malade dont on s'occupe[24] ?

La trajectoire d'Houssina montre comment les femmes des classes populaires viennent grossir les rangs du travail salarié des professionnels du soin et de l'assistance, constitué pour l'essentiel d'un salariat féminin subalterne, exploité et stigmatisé[25]. Houssina a commencé à travailler à l'âge de 19 ans, alors qu'elle était encore en terminale, comme femme de ménage dans une maison de retraite. Quand nous la rencontrons, elle en a trente-trois. « L'aide aux personnes m'a toujours intéressée, depuis que je suis toute petite. Je voulais bosser dans ce milieu. » Elle faisait le ménage des chambres, la distribution de repas. Ensuite, elle a « tout fait » : aide-soignante, cellule Alzheimer, elle a aussi une qualification pour le tutorat des stagiaires. Maintenant elle est aide médico-psychologique, ce qui relève davantage de l'accompagnement psychologique en fin de vie que du soin à proprement parler, qui « n'est pas [s]on truc ». Contrairement à celui d'infirmière qui ne l'intéresse pas, son métier lui plaît, elle est très investie. Pourtant, la fatigue commence à se faire sentir : « On ne peut pas faire ça toute la vie, il faut que je réfléchisse à mon avenir, mon corps commence à être usé... Il faut que je fasse des formations pour me protéger. » Houssina travaille pour des « riches » malades d'Alzheimer : « Il faut payer 2 500 par mois » et elle vit cela comme une « revanche douce » : « Ils se sont fait du fric sur le dos des pauvres, et maintenant ils ont besoin de moi. » Ses deux parents sont illettrés. Sa mère a commencé à

24. Pascale Molinier, *Le Travail du care*, Paris, La Dispute, 2012.
25. Christelle Avril, *Les Aides à domicile. Un autre monde populaire*, Paris, La Dispute, 2014.

travailler à l'âge de 14 ans comme bobineuse. Elle a été la dernière à être licenciée de son entreprise, à l'âge de 59 ans. Son père aussi a été licencié après une vie passée dans la même entreprise, en tant que graisseur machine. Elle a trois frères et deux sœurs. Ses deux frères ainés travaillent dans une usine, l'un d'entre eux en Belgique. « Celui-là a un diplôme de banque. Il a envoyé 80 CV, il a juste réussi à décrocher un entretien. Le mec lui a dit : je ne peux pas t'embaucher, parce que sinon je perds la moitié de ma clientèle. Les clients se méfient des Arabes. Du coup, il bosse dans une usine. » Elle a aussi une sœur aide-soignante et une autre qui fait du repassage. Leur petit frère « galère ». Sur la discrimination, Houssina est tranchante : « La société est raciste. Ici en maison de retraite on trouve du boulot pour changer les couches et pour nettoyer la merde. Dans ma société on est black blanc beur, mais parce que personne veut faire ce travail et pour ce salaire qu'on touche. »

Créer des liens

Au sein des sociétés où prédominait le salariat industriel, les classes populaires avaient construit, contre les logiques du marché et en grande partie en dehors de lui, des espaces destinés à procurer des liens d'entraide hors de la sphère marchande : associations, bourses du travail, mutuelles permettaient d'incarner et de reproduire des mécanismes de solidarité ouvrière. Au sein même du marché, des secteurs économiques témoignaient d'un souci pour l'intérêt général de la communauté d'appartenance plutôt que d'une recherche exclusive de production de plus-value économique orientée par le seul intérêt individuel : on pense aux petites entreprises familiales et aux espaces du travail indépendant et/ou informel, mais aussi à toutes les activités orientées vers l'autoconsommation et la subsistance des familles, ainsi qu'à toutes les autres formes de solidarité communautaire[26]. Avec la disparition

26. Nous renvoyons notamment ici aux travaux d'Anne Lambert, *« Tous propriétaires ! » L'envers du décor pavillonnaire*, Paris, Le Seuil, 2015 ; Céline Bessière et Sibylle Gollac,

du salariat industriel, la nécessité de nouer des liens forts pour faire face à la pauvreté a augmenté. Dans les quartiers populaires, c'est la combinaison et le cumul de ces espaces et de ces pratiques économiques qui ont favorisé une limitation de la marchandisation de la vie quotidienne. Une bonne partie du travail de subsistance déployé par les classes populaires roubaisiennes vise ainsi la production de réseaux de sociabilité et d'entraide. Ces réseaux produisent du vivre ensemble et ils peuvent aussi être générateurs de dynamiques économiques sous-tendues par des logiques de réciprocité – c'est-à-dire visant non la réalisation d'une plus-value mais la subsistance.

Dans un contexte de raréfaction de l'emploi salarié, la famille acquiert ainsi une autre centralité, qui apparaît dans la plupart des exemples qui parsèment les pages précédentes. Les différentes formes de travail sont collectivisées au sein des familles, tout comme une grande partie des ressources. Le travail qui s'effectue en son sein peut avoir pour horizon l'installation de l'un des membres dans une activité productive. Cette aide fournie par la famille n'a pas qu'une fonction de « protection » ou de « subsistance » : elle a aussi une visée d'« insertion » ou de « promotion », en ce qu'elle permet l'accès à un emploi salarié ou non, à une clientèle[27]. Cette situation est récurrente pour les mécaniciens de rue, et d'une manière générale pour celles et ceux qui se mettent à leur compte, avec des arrangements familiaux souvent complexes, selon des logiques de réciprocité différée. C'est par exemple le cas de celles et ceux qui, ayant été aidés pour se mettre à leur compte ou accéder à la propriété, aident le temps venu en retour un autre membre de la famille. Pour les classes populaires, le passage à l'indépendance reste perçu comme un horizon permettant d'échapper à la subordination et d'envisager des formes de promotion sociale. Céline, par

« Le silence des pratiques. La question des rapports de genre dans les familles d'indépendants », *Sociétés et représentations*, n° 24, 2008.

27. Agnès Pitrou, *Les Solidarités familiales. Vivre sans famille ?*, Paris, Privat, 1992 ; Jean-Hugues Déchaux, « Les services dans la parenté : fonctions, régulations, effets », *in* J.-C. Kaufmann (dir.), *Faire ou faire-faire ? Famille et services*, Rennes, Pur, 1996.

exemple, est une jeune coiffeuse qui a pu s'installer à son compte grâce aux travaux faits par son père et ses beaux-frères dans son salon. De même, après une expérience salariée dans le commerce, Lucie décide de s'installer à son compte comme traiteur dans un local que ses ex-beaux-parents avaient acheté il y a une vingtaine d'années et dont ils n'avaient jamais rien fait. L'immeuble a été rénové en partie par un de ses beaux-frères dans la perspective d'y vivre, mais c'est elle qui a payé les matériaux. En attendant que le local soit prêt, elle a démarré son activité à domicile, puisant sa clientèle parmi sa famille et ses proches, auprès de qui elle teste ses recettes. Séparée de son compagnon, elle est restée en bons termes avec ses ex-beaux-parents, qui gardent souvent ses trois enfants quand ils ne sont pas chez sa mère, chez qui vivent aussi sa plus jeune sœur, adulte, et son grand-père.

Ces logiques de création d'activité pour les autres, de soutien à l'activité des autres, voire d'entreprise familiale – dont les épouses de mécaniciens gérant le travail administratif de leur mari constituent l'exemple paradigmatique –, dépassent le cadre familial. On les retrouve également dans les activités informelles : là aussi, le but n'est pas tant l'efficacité économique que la possibilité pour chacun de retrouver une place par son activité. Les quartiers populaires sont bâtis par du travail avec et pour les autres, qui crée par là-même communauté d'appartenance. Dans la mécanique automobile, les mécaniciens peuvent employer leurs proches de façon durable ou occasionnelle, des jeunes qui à leur tour acquièrent un savoir valorisable sur le marché du travail, créant en retour des relations de sous-traitance et de subordination au sein de ce marché partiellement autonome. C'est le cas de Hakim et Moussa, et celui de Mohamed, qui est un revendeur automobile d'une soixantaine d'années, installé dans un grand hangar qui accueille une dizaine de voitures. Il a récemment décidé de sous-traiter la prospection des véhicules : « Maintenant, je passe par un intermédiaire. Il prend une commission, mais il regarde les voitures mieux que moi. Il me dit tous les défauts, des rayures. Parce que j'achète les voitures au

téléphone, je suis seul, je peux pas quitter la boutique. Les intermédiaires sont des petits jeunes qui connaissent bien les voitures, et ils sont libres de s'organiser. » Ces jeunes qui travaillent pour lui n'ont pas de statut légal reconnu, mais tout le monde dans le quartier sait qu'ils travaillent pour Mohamed.

Des classes populaires sous l'emprise du travail

La disparition des usines et la déformalisation de la relation salariale ont très largement déstabilisé les cadres temporels qui organisaient la vie des classes populaires. La vie dans l'usine rythmait le quotidien de la ville. Le temps de travail était un temps rigide, distinguant des heures de pointe – les pics d'entrée et de sortie de l'usine ou de l'école – et des moments d'inactivité relative – temps consacré aux loisirs partagés, repas familiaux le dimanche, café... Le travail divisait donc le temps en autant de domaines quasiment étanches qu'il y en avait d'usages : un temps pour le travail productif – dont on tire un revenu, un temps pour le travail reproductif – qu'on donne aux autres –, un temps pour les loisirs enfin, qu'on se donne à soi. Si les femmes s'occupaient en priorité du travail reproductif, elles étaient aussi souvent embauchées dans les usines et les bureaux : leur journée de travail était double. Tout au long du parcours de vie, des étapes claires scandaient le passage de la jeunesse à l'âge adulte, puis à la vieillesse. Des institutions, gérant pour les individus tant la normalité (l'école, l'entreprise) que le risque (l'hôpital, la maison de retraite), contribuaient à rendre visibles les frontières entre des groupes sociaux homogènes du point de vue de leur rapport au travail : enfants, travailleurs, retraités. La norme temporelle fordiste donnait la possibilité aux ouvriers et ouvrières de garder un certain contrôle sur l'avenir du moment qu'ils s'alignaient sur des projections qui semblaient sinon inamovibles, du moins marquées par une forte probabilité : faire embaucher un fils à l'usine – ou le pousser à faire des études si jamais il montrait un intérêt et des capacités en la matière –, retourner dans le pays d'origine tous les deux ans pour les vacances, accéder à une norme de consommation moyenne de

produits standardisés qui simplifiaient le travail quotidien et les mobilités, épargner un peu enfin si tout allait bien, avant une retraite que l'on savait méritée.

La mise en crise de l'emploi fordiste a au contraire rendu les temporalités bien plus discontinues. Les modèles de référence traditionnels ont été déstructurés, puisque la régulation de l'intégration sociale par les institutions fordistes est aujourd'hui beaucoup plus distendue. La vie dans les marges exige une acculturation à l'instabilité de la vie quotidienne et à une incertitude quant à l'avenir. Cette incertitude est menaçante. Le travail de subsistance produit des individus qui doivent savoir s'auto-activer afin de pouvoir faire face à l'imprévisible, qui « n'ont pas droit à l'erreur ». Le travail de subsistance modèle ainsi les temps, il envahit la journée de chacun, il organise la vie collective, il redessine les âges de la vie.

Des emplois du temps sous tension

Nous l'avons établi, « ceux qui ne font rien » passent en réalité leur temps à travailler, mais il s'agit d'un travail qui ne s'articule pas avec une vie à soi qui serait son « à côté » : le travail a tendance à se confondre avec la vie même. Cela peut sembler évident pour les femmes qui s'occupent en priorité du travail de reproduction, tant est ténue la frontière qui sépare ce qu'elles sont et ce qu'elles font. Mais même les activités qui engagent a priori le moins la personne, par exemple celles qui relèvent de la mécanique ou du secteur du bâtiment, impliquent aujourd'hui un engagement subjectif accru de la part des travailleurs. D'abord parce que le temps du travail est le temps du client, du respect des commandes, le temps d'une disponibilité bien moins prévisible que celle supposée par le contrat de travail salarié. La logique de service qui prédomine dans la mécanique de rue fait du temps des mécaniciens un temps très flexible. La réparation automobile à ciel ouvert est une activité qui ne connaît pas de pause en fin de semaine : les réparations ont lieu tous les jours. Travail du domicile, travail rémunérateur

dans les petits commerces, travail intérimaire sont tous susceptibles d'étirer le temps de la disponibilité jusqu'à ce qu'il occupe la journée entière. Par ailleurs, comme les activités propres au travail de subsistance mobilisent souvent les réseaux de parenté et de voisinage, les préoccupations liées au travail tendent à envahir tous les espaces de la vie. C'est de cela dont Donata se plaint quand elle décrit l'activité de son fils, qui travaille à son propre compte dans le bâtiment. Le fait qu'il travaille avec d'autres membres de son entourage proche fait qu'il travaille tout le temps : le soir, le weekend, durant les vacances.

L'absence de stabilité exige également une forme de mobilisation permanente dans la perspective de trouver une opportunité d'emploi ou d'accroître son employabilité. Bertrand cherche sans cesse les petites brocantes qui lui permettent d'arriver à la fin du mois. Le temps d'inactivité n'est plus un temps dont il pourrait profiter pour se divertir ou être oisif. Dans les quartiers populaires, se consacrer du temps « à soi » est devenu un privilège. Laurent a connu, en 2004, la fermeture d'une des plus grandes brasseries industrielles dans laquelle il était employé. À 44 ans, il retrouve un emploi en Belgique, dans une usine qui fabrique des parquets. Sept ans durant, il effectue des déplacements épuisants, du lundi au samedi. Sa relation de couple s'en trouve fragilisée. Un divorce « mortifère » le fait sombrer dans une dépression. « Au lycée j'avais fait de la mécanique, un truc basique, mais je me suis dit que je pouvais tenter le coup. » Il quitte l'usine et s'installe dans la rue en tant que mécanicien. En parallèle, il reçoit une formation en carrosserie : « Je savais que je ne pouvais pas tenir longtemps comme ça, dans la rue. » Il passe des journées entières à se former tout seul, sur internet, cherchant à se familiariser avec le langage et les codes du métier. À la fin, cet effort sera payant, il est maintenant en CDI dans l'atelier d'un « vieux copain de la famille », contre un salaire net de 1 250 euros : « On s'entend bien ensemble, il est spécialisé dans tout ce qui est système électrique et moi je m'occupe de la réparation mécanique. »

À l'aliénation au capital qui caractérisait le travail industriel a donc succédé une auto-exploitation postfordiste qui implique de la part des individus une implication permanente, sur tous les fronts, dans une pluri-activité parfois vertigineuse[28]. Il en va ainsi des femmes inscrites aux ateliers des centres sociaux – parfois de manière consécutive au contrat établi avec leur référente RSA –, dont la participation aux activités du centre complique souvent l'organisation de la vie quotidienne. Participant souvent à plusieurs ateliers, elles y sont régulièrement sollicitées pour d'autres animations ou préparations d'activités, ce qui implique des arbitrages à effectuer à la fois entre les différentes activités du centre et entre celles-ci et les routines définies dans l'espace domestique qui sont prioritaires, notamment celles qui ont trait à la gestion des enfants.

Au-delà des enfants, des périodes d'augmentation des activités liées à l'entretien de la famille provoquent parfois une moindre fréquentation du centre, qu'il s'agisse de faire des courses pour ramener toutes sortes d'objets au bled ou de prendre en charge un parent âgé, un conjoint malade. La multiplicité des injonctions faites à ces femmes par leur entourage souligne la multiplicité de leurs fonctions (mères, épouses, sœurs, belles-sœurs, belles-filles, usagères des centres sociaux, bénéficiaires de minimas sociaux, etc.). Alors que dans le monde du travail salarié qualifié cette multiplicité serait valorisée, ici elle demeure généralement invisible. Comme pour les femmes salariées, cette pluri-activité souffre d'un manque patent de reconnaissance sociale – rappelons que les femmes dans leur ensemble consacrent en moyenne 1,5 fois plus de temps que les hommes aux tâches domestiques, et deux fois plus de temps aux tâches liées à l'éducation des enfants[29].

Ces femmes doivent également composer avec une situation de grande dépendance vis-à-vis du temps institutionnel. Le temps des

28. Pablo López Calle, « L'autoexploitation au volant : les camionneurs indépendants espagnols », *La Nouvelle Revue du travail*, n° 8, 2016.

29. Voir les « Données détaillées de l'enquête Emploi du temps 2009-2010 », *Insee Résultats*, n° 130, 2012.

services publics s'organise indépendamment des autres activités : les déplacements « pour rien » à la Caf sont fréquents, comme les heures de queue à la Sécurité sociale. À la rentrée 2013, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires a bouleversé l'organisation des ateliers et la participation des femmes aux activités du centre, d'autant plus que les écoles publiques de la ville ont réservé dans un premier temps les activités périscolaires aux enfants des parents qui travaillaient. Le fait que les écoles privées, très présentes sur le territoire, ne soient pas concernées peut contraindre les femmes à devoir composer avec des emplois du temps très différents d'un enfant à l'autre. Cette dépendance au temps institutionnel scande également le travail de récupération. L'organisation des encombrants par la municipalité décide par exemple de l'emploi du temps des ramasseurs. S'ajoute à ce rythme institutionnel une forte dépendance à la conjoncture : l'apparition d'un chantier de démolition, le vidage d'un domicile, une opération de déstockage, un jour de marché sont autant d'occasions d'approvisionnement qui imposent leur temporalité à l'organisation des semaines, souvent de façon très irrégulière.

Ponctuellement, des tentatives visant à retrouver un peu de temps « pour soi », de temps libéré de la pluriactivité – à défaut d'être oisif –, apparaissent néanmoins. Ainsi, Ayda, mère de trois enfants âgée d'une quarantaine d'années, allocataire du RSA fortement investie dans un centre social et une mosquée du quartier, propriétaire d'une maison qui n'en finit pas d'être rénovée, explique qu'elle n'a « pas une minute à elle », mais qu'elle a finalement trouvé un moyen de diminuer temporairement le rythme et l'intensité de son travail quotidien : ne pas partir en vacances avec le reste de sa famille au Maroc, d'où elle est originaire. « Pour moi, c'est les vraies vacances, les vacances ici, voilà ! Pas de lessives, je cuisine quand j'ai envie ! » Éloigner une partie de ceux pour lesquels elle travaille : là est la solution trouvée par Ayda pour avoir le sentiment d'être « en vacances ». Même si l'on devine que ce temps n'est pas libéré du travail de subsistance – elle continue d'aller aux rendez-vous des associations qu'elle fréquente, c'est

d'ailleurs ce qui lui permet de justifier le fait de rester à Roubaix –, il est néanmoins moins intensément utilisé, et par elle seule.

L'instabilité comme quotidien, l'incertitude comme horizon

Cette gestion du temps est d'autant plus exigeante et pesante qu'il faut par ailleurs faire face aux imprévus. Ceux-ci peuvent ajouter ponctuellement des tâches ou des impératifs d'organisation au quotidien (problèmes avec l'école, problème de chaudière, de fenêtres, etc.), et relèvent alors plutôt d'une augmentation de la pluri-activité. Mais les imprévus impliquant des bouleversements plus pérennes fragilisent profondément les conditions mêmes du travail de subsistance. Ainsi, la forte dépendance des distributions alimentaires vis-à-vis des fonds européens, ou celle des centres sociaux vis-à-vis des Caf, font que des produits et des ateliers disparaissent, ce qui remet en cause la constitution des paniers des ménages et l'existence d'espaces d'appui pour le travail de subsistance.

Plusieurs récits relatent également des ruptures brutales dans la routine du travail, dues à des événements douloureux (maladies, hospitalisations, décès), dont frappe le caractère souvent irrémédiable. C'est ainsi que des femmes qui semblaient des « piliers » du centre social, très insérées dans un réseau de sociabilité et paraissant fortes de cela, disparaissent parfois soudainement des radars : on ne les voit plus, on ne peut plus les joindre, on n'en a plus de nouvelles, hormis par les récits de maladie dont souffrent leurs proches ou qui les touchent elles-mêmes. Les accidents du travail et les maladies professionnelles des hommes que nous avons rencontrés entraînent souvent un basculement total hors du salariat. Un sur cinq a évoqué des problèmes de santé importants, ayant souvent affecté durablement sa trajectoire professionnelle.

Ainsi, l'imprévisibilité et l'incertitude sont devenues la norme. Pour maintenir la tête hors de l'eau, le travail « tous azimuts » est nécessaire, impliquant un brouillage des statuts qui se manifeste

par une complexité remarquable des trajectoires. Plus de la moitié des personnes dont nous avons pu reconstituer les trajectoires d'activité ont connu au moins deux statuts (salariat, activité indépendante, travail informel, contrats aidés, intérim) au cours de leur vie. Plus significatif encore, près du quart de ces personnes ont connu quatre statuts ou plus. Si plus de la moitié d'entre elles ont eu un travail salarié à un moment de leur vie (4 personnes sur 10 l'ont connu au cours de leur vie), 30 % ont fait l'expérience du travail au noir et 22 % celle de l'indépendance.

La trajectoire d'Ayda est exemplaire à la fois de la polyvalence des travailleurs de subsistance et de la superposition ainsi que du brouillage des statuts du travail, parfois de façon synchronique, en tous les cas de façon diachronique. Elle est née au Maroc, aînée d'une fratrie de quatre. Son père part travailler en France en 1972, dans le bâtiment. La famille vivait confortablement au Maroc d'activités agricoles, mais la mère d'Ayda avait des problèmes de santé, aussi son père décide de faire venir toute la famille en France en 1980 pour qu'elle soit soignée. Sa mère hospitalisée, c'est Ayda, 10 ans, qui s'occupe de ses frères et sœurs. La famille habite en face d'une usine textile, et Ayda se souvient des douze bus quotidiens qui déversaient puis récupéraient les ouvrières et les ouvriers. Elle va au collège durant quelques années où elle réussit plutôt bien, mais doit interrompre sa scolarité lors d'une nouvelle hospitalisation maternelle. À 15 ans, elle cherche du travail, enchaîne des petits boulots au noir dans des ateliers de couture, faisant des finitions pour la vente par correspondance, ainsi que dans la restauration. Elle finit par suivre une formation de couture à Tourcoing, et multiplie les contrats salariés dans des usines de Roubaix et Tourcoing, parfois en intérim. Ses parents organisent son mariage au Maroc, et c'est sa situation de locataire et de salariée qui permet de faire venir son mari à Roubaix. Lui aussi travaille dans le textile, il a de l'expérience dans la confection sur mesure, mais est embauché pour effectuer des travaux moins qualifiés, faute de diplôme et de besoins locaux. Il est licencié, et occupe ensuite divers emplois

inégalement déclarés dans la restauration, le bâtiment et le gardiennage. De son côté, Ayda continue la surpiqûre jusqu'à la naissance de son deuxième enfant (sa fille aînée a alors 9 ans). Tous deux tiennent ensuite un salon de thé durant cinq années, mais finissent par le fermer, ne parvenant pas à concilier horaires de travail et vie de famille. Au moment de l'entretien, le couple touche le RSA. Ayda est d'ailleurs représentante des allocataires RSA auprès du conseil départemental et de la Caf, dans le cadre d'une initiative mise en place par les centres sociaux de la ville. Elle est très active au sein du centre social du quartier – elle participe à plusieurs ateliers, à des activités ponctuelles, et cuisine régulièrement pour l'autofinancement du centre –, comme de la communauté marocaine de la ville. Son mari s'occupe des travaux de peinture dans la maison dont ils sont propriétaires, mais le reste des multiples rénovations est effectué tantôt par des connaissances, tantôt par des artisans, qu'Ayda peine à trouver à des tarifs raisonnables. La trajectoire de cette famille témoigne ainsi tout à la fois de la structuration du marché du travail et de la population par l'industrie textile, du caractère fortement genré à la fois de la division du travail domestique – avec une socialisation particulièrement précoce au travail de soin aux autres – et de la formation professionnelle, de la multiplicité des statuts entre salariat, indépendance, bénévolat, ainsi que de la prégnance des aides sociales dans les budgets familiaux.

Même lorsque l'on parvient à se stabiliser dans l'emploi salarié, la tenue des budgets familiaux demeure ardue. C'est particulièrement le cas des personnes qui travaillent dans le monde associatif, considéré comme le premier employeur de la ville en 2012[30] et qui fournit surtout des emplois aidés, souvent à temps partiel, lesquels sont cumulés à des activités bénévoles. Ghalia, titulaire d'un CAP de secrétariat, effectue des tâches administratives à temps partiel dans diverses associations de la ville depuis plus de vingt ans. Ses 1 300 euros de salaire, auxquels s'ajoutent des prestations

30. Voir le rapport Michel David Conseil, « Roubaix Horizon 2030. Ville fertile », 2013.

familiales, ne lui autorisent aucun écart : elle surveille toutes les dépenses et répartit le budget de la famille selon les besoins de ses cinq enfants. Fille de petits commerçants, elle a travaillé très jeune dans la boutique familiale. Elle n'hésite pas à faire des heures supplémentaires bénévolement pour venir en aide à des familles particulièrement isolées. Elle a fait en outre du bénévolat pour de multiples associations, notamment liées à la scolarité de ses enfants. Propriétaire de son logement, elle peine à croire que les fins de mois soient si dures alors même qu'elle est salariée depuis vingt ans.

Les trajectoires populaires dessinent ainsi des parcours de vie très hétérogènes mais largement semblables. L'hétérogénéité est le fait de l'inventivité, de la singularité de chaque individu et de chaque groupement familial, chacun étant déterminé par des contextes spécifiques. Les similarités proviennent de la dynamique du travail qui s'intensifie, de ses règles de répartition, de la disponibilité dont font preuve ceux et celles qui s'y adonnent, tant l'absence de filets de sécurité face aux accidents de la vie et aux événements imprévus est contraignante. Le travail de subsistance permet aux classes populaires aux marges du salariat de « faire avec » un contexte qui leur est devenu très hostile. Encore faut-il voir quelles sont les conditions pour que cette stabilisation des parcours soit opérante.

métropolitiques.eu

Loin des urnes. L'exclusion politique des classes populaires

Camille Peugny

À l'approche des scrutins présidentiels et parlementaires, la question de l'égalité d'accès au vote est de nouveau posée. En mesurant de façon exhaustive les différentes formes de non-participation électorale (nationalité, non-inscription et abstention), Camille Peugny met au jour l'ampleur de l'exclusion politique qui touche les classes populaires et souligne le rôle des collectifs de travail dans leur inégale politisation.

À chaque fois que les résultats d'une élection semblent déjouer les pronostics, les commentateurs de la vie politique tournent leur regard vers les « classes populaires ». C'est le cas en France, depuis l'accession du Front national au second tour de l'élection présidentielle en 2002 et le rejet du projet de constitution européenne en 2005, aux États-Unis lorsqu'il s'agit de comprendre la victoire de Donald Trump, ou en Europe à la faveur du Brexit et des succès réels ou attendus des partis d'extrême droite. Chacun de ces scrutins occasionne alors des débats parfois vifs sur les conséquences politiques de la précarisation des conditions de vie d'une frange croissante des classes populaires. Progressivement, l'idée s'est imposée que ces « perdants de la mondialisation » (Kriesi *et al.* 2008), jadis acquis à la gauche, constituaient un peu partout les nouveaux bataillons électoraux des partis d'extrême droite, lesquels offraient un débouché à leur légitime colère. Sans discuter ces thèses sur le fond[1], nous souhaiterions ici présenter des résultats qui introduisent une nuance non négligeable : une part importante des employés et des ouvriers continuent, en réalité, à se tenir très éloignés du processus électoral.

De fait, les déterminants sociologiques de l'abstention sont connus depuis longtemps. Participer à un scrutin nécessite des ressources et des compétences qui sont socialement marquées. Le « cens caché » (Gaxie 1978) exerce son effet au détriment des individus les plus démunis en capital scolaire, enclins à s'auto-exclure d'un champ politique qui les maintiendrait d'autant plus facilement à distance que l'incompétence subjective et l'indifférence constituent une barrière invisible, nourrissant parmi les groupes dominés une abstention massive (Collovald et Sawicki 1991).

Si ce modèle sociologique a été enrichi par des travaux insistant sur la nécessité de prendre en compte les processus de mobilisation électorale (Braconnier et Dormagen 2007 ; Verba *et al.* 1995), l'enjeu particulier du scrutin (Franklin 2004) ou les dispositifs de facilitation matérielle (Braconnier *et al.* 2013), le constat demeure d'un lien étroit entre niveau de diplôme et participation électorale.

Pourtant, au cours des dernières décennies, les univers populaires ont été assez largement bouleversés par la hausse continue des taux de scolarisation. Entre 1987 et 2012, la part de bacheliers parmi les actifs ouvriers est ainsi passée de 4 % à 20 %. Cette « acculturation » scolaire des classes populaires (Schwartz 1998) s'est-elle traduite par un reflux de leur auto-exclusion du processus électoral ? Pour répondre à cette question, les données de l'enquête Participation

[1] Cette thèse du « gaucho-lepénisme » a été sérieusement amendée par les travaux de Florent Gougou et Nonna Mayer, qui montrent que les succès du Front national parmi les ouvriers sont également imputables à la droitisation d'ouvriers déjà à droite (Gougou et Mayer 2012).

électorale 2012 de l'INSEE constituent un matériau de choix, parce qu'elles enregistrent des pratiques électorales effectives et que la taille des échantillons permet de considérer finement de nombreuses catégories d'employés et d'ouvriers[2]. Ces données sont ainsi beaucoup plus fiables et solides que les éléments déclaratifs issus des sondages pré- ou post-électoraux sur lesquels s'appuient trop souvent les commentaires pressés.

Le gradient social de l'abstention

L'examen des taux de participation aux élections présidentielle et législatives de 2012 permet de formuler trois résultats. Tout d'abord, parmi les salariés, plus on s'élève dans la hiérarchie des emplois, plus la probabilité de s'abstenir est faible. Ainsi, alors même que l'élection présidentielle demeure la plus mobilisatrice dans notre système électoral, seuls 77 % des ouvriers inscrits votent aux deux tours de l'élection de 2012, contre 81 % des employés, et 85 % des professions intermédiaires et des cadres supérieurs (voir tableau 1 en annexe). Les écarts entre catégories socioprofessionnelles sont sensiblement plus élevés lors des élections législatives, nettement moins mobilisatrices depuis qu'elles suivent immédiatement l'élection présidentielle, à la suite de l'introduction du quinquennat présidentiel et de l'inversion du calendrier électoral en 2002 : 43 % des ouvriers votent aux deux tours, contre 49 % des employés, 56 % des professions intermédiaires et 59 % des cadres supérieurs. Enfin, 11 % des ouvriers inscrits sont des abstentionnistes constants sur la période, contre 8 % des employés, 6 % des professions intermédiaires et 4 % des cadres supérieurs.

Second résultat, ces valeurs moyennes dissimulent des différences importantes dès lors que l'on considère des catégories plus fines, particulièrement parmi les employés et les ouvriers. Lors de l'élection présidentielle, parmi les ouvriers, 10 points séparent les ouvriers qualifiés de l'industrie (81 % de participation aux deux tours) des ouvriers non qualifiés de l'artisanat (71 %) et, au sein des employés, une différence de cinq points est observée entre les employés administratifs du privé (83 %) et les employés de commerce (78 %). Toujours parmi les employés, ces écarts sont bien plus élevés encore à l'occasion des législatives, 15 points séparant, par exemple, les employés de commerce des employés de la fonction publique. Ces chiffres dessinent les contours d'une hiérarchie bien établie parmi les employés, depuis les fractions les moins qualifiées jusqu'aux emplois administratifs du privé ou du public. Quant aux ouvriers, au-delà de la distinction entre qualifiés et non qualifiés, un gradient par secteur apparaît assez nettement, avec une participation plus élevée dans l'industrie. Enfin, troisième résultat, la hiérarchie entre employés et ouvriers n'est pas absolue : la frange la moins qualifiée des employés des services se tient plus éloignée du vote que certaines catégories d'ouvriers qualifiés.

Ces premiers résultats soulignent l'hétérogénéité des classes populaires salariées et la grande faiblesse des analyses, très présentes dans le débat public, qui les présentent comme un ensemble homogène, doté d'un comportement politique univoque.

Une estimation exhaustive de la non-participation électorale

Les chiffres mentionnés jusqu'à présent sont calculés, comme il est d'usage, parmi les électeurs inscrits. Ce parti pris conduit à surestimer la participation électorale car il ne permet pas de prendre en compte deux autres sources de non-participation. La première concerne les étrangers, qui n'ont pas le droit de vote, et, de ce point de vue, le paysage des classes populaires apparaît déformé si l'on ne considère pas la question de la nationalité. Parmi les employés les moins qualifiés des services

[2] Les données ne résultent pas d'une déclaration rétrospective des enquêtés mais d'un travail de consultation des listes d'émargement par les enquêteurs de l'INSEE. La base « inscription » permettant de mesurer l'inscription sur les listes électorales comprend environ 280 000 individus et la base « participation » près de 40 000. Cet article présente des résultats davantage explicités ailleurs : voir Peugny (2015).

ou les ouvriers de l'artisanat, plus d'un actif sur 10 est de nationalité étrangère, contre 3 %, par exemple, des actifs exerçant une profession intermédiaire. Au-delà du droit de vote, la non-inscription sur les listes électorales constitue, parmi les actifs qui ont la nationalité française, un autre vecteur de la non-participation électorale. Or, ici aussi, les classes populaires sont davantage concernées que les autres catégories socioprofessionnelles puisque 9 % des ouvriers sont dans ce cas, 6 % des employés, 4 % des professions intermédiaires et 2 % des cadres supérieurs. Pour estimer de manière exhaustive la non-participation électorale au niveau des groupes professionnels, il faut donc considérer trois dimensions (voir tableau 2 en annexe) : la nationalité (1), l'inscription sur les listes électorales (2) et l'abstention (3).

Une telle mesure montre que les inégalités sociales de participation sont, en réalité, bien plus fortes que lorsqu'on ne tient compte que de l'abstention des inscrits. En effet, si la non-participation électorale est en moyenne de 18 % pour l'ensemble des salariés, les proportions varient de 10 % pour les cadres supérieurs à 28 % pour les ouvriers. En matière de participation et de représentation politiques, un tel écart n'est pas anodin sur l'influence des différents groupes socioprofessionnels dans le processus de choix électoral. Alors que les ouvriers (22 %) sont plus nombreux que les cadres (17 %) dans la population et donc parmi les électeurs potentiels, le poids électoral des seconds est finalement supérieur. Dès lors, si l'on considère la politique comme un moyen de réguler les conflits entre les groupes sociaux et les consultations électorales comme des moments d'affrontement entre des intérêts divergents, en partie structurés par la position professionnelle des individus qui vivent et travaillent dans un pays, ces résultats soulignent l'ampleur de la domination qui continue à s'exercer dans le champ électoral, au détriment des classes populaires.

Par ailleurs, cette estimation confirme l'ampleur des écarts parmi les employés et les ouvriers. Seuls 13 % des employés administratifs sont concernés par la non-participation, deux fois moins que chez les employés des services aux particuliers. Chez les ouvriers, la proportion varie de 20 % pour les plus qualifiés de l'industrie à 40 % pour les non qualifiés de l'artisanat. Ce palmarès de la non-participation révèle que des pans entiers du groupe des employés et des ouvriers se tiennent à l'écart du vote. Il dessine en creux la stratification interne aux classes populaires, avec des zones de fragilité marquées parmi les moins qualifiés des employés des services ainsi que dans l'artisanat pour les ouvriers.

Le poids des collectifs de travail dans la politisation

Au-delà du constat de l'exclusion politique des fractions les plus précaires des classes populaires, la comparaison des professions au sein des classes populaires permet également de souligner l'importance des univers professionnels et des collectifs de travail dans les processus de politisation. On constate, tout d'abord, un effet significatif du type de contrat de travail sur la participation électorale. Ainsi, les ouvriers et les employés exerçant en CDD ou en intérim se tiennent beaucoup plus fréquemment éloignés du vote que ceux en contrat à durée indéterminée. En effet, ils sont moins souvent inscrits sur les listes électorales et ceux qui le sont s'abstiennent davantage lors des élections (voir tableau 3 en annexe)[3]. En prenant en compte la non-inscription et l'abstention à au moins l'un des deux tours de l'élection présidentielle, les écarts sont de l'ordre de sept points entre les employés en CDI (29 %) et ceux en CDD ou en intérim (22 %). Parmi les ouvriers, l'écart s'élève à 10 points (38 % contre 28 %). Parmi les employés de la fonction publique, les employés de commerce et plusieurs catégories d'ouvriers, les écarts sont même supérieurs à 10 points.

Cette sous-participation des employés et des ouvriers les plus précaires demeure significative lorsque l'on contrôle l'effet d'autres variables telles que l'âge, le sexe ou encore le niveau de

[3] Pour des raisons de taille des échantillons, il n'est pas possible de vérifier sérieusement le lien entre type de contrat et participation électorale pour les autres catégories d'employés et d'ouvriers. Pour les employés des services à la personne, le type de contrat de travail ne constitue pas un bon indicateur de la stabilité de l'emploi (Devetter et Rousseau 2011).

diplôme. Toutes choses égales par ailleurs, les employés ou ouvriers exerçant en CDD ou en intérim ont une probabilité de s'abstenir supérieure de trois à cinq points selon le type d'élection.

Autre indice de cet effet positif de l'inscription durable au sein d'un collectif de travail, la faible participation des employés les moins qualifiés des services. À cet égard, la situation des employés des services directs aux particuliers apparaît particulièrement instructive. Cette catégorie regroupe principalement les assistantes maternelles et gardes d'enfants, les aides à domicile pour les personnes âgées et les femmes de ménage. Proche de 82 %, leur participation aux deux tours de l'élection présidentielle semble de prime abord plutôt élevée, les situant parmi les employés les plus « civiques » (tableau 1). Ce résultat contre-intuitif, compte tenu de leur faible niveau de qualification scolaire et de leurs caractéristiques sociodémographiques (des femmes, fréquemment immigrées) qui devraient plutôt favoriser l'abstention, doit d'abord être nuancé par le fait qu'ils sont plus fréquemment non inscrits sur les listes électorales (8,4 %). En prenant en compte cette dimension, leur taux de participation effective aux deux tours s'établit à 75 % et est inférieur à celui observé parmi les employés du public (79 %) et les employés administratifs du privé (81 %). Par ailleurs, il faut tenir compte de l'âge moyen relativement élevé des employés des services à la personne (42 ans), variable étroitement corrélée au niveau de participation. En restreignant l'analyse aux moins de 40 ans, pour neutraliser cet effet d'âge, et en tenant compte de la non inscription, ce sont bien les employés des services directs aux particuliers qui sont les moins nombreux à voter aux deux tours de l'élection présidentielle (63 % contre 68 % pour l'ensemble des employés).

Plus encore, cette sous-participation des employés des services à la personne résiste dans des modèles statistiques qui cherchent à neutraliser l'effet des variables classiquement liées à la participation. De tels résultats illustrent l'importance des univers professionnels dans la construction du rapport au politique (Michelat et Simon 1985 ; Paugam 1999). L'intégration dans un collectif de travail stable favorise la participation. Le monde de l'industrie, malgré son déclin numérique rapide, demeure pour l'essentiel un monde de la grande entreprise d'où les syndicats ne sont pas absents. À l'inverse, l'isolement professionnel de la plupart des salariés des services à la personne, qui travaillent seuls au domicile de particuliers, les prive de cet élément de socialisation politique.

L'organisation du travail et la présence de collectifs de salariés apparaît ainsi déterminante dans les processus de politisation des classes populaires, ce qui permet de comprendre pourquoi des fragments des salariés subalternes que tout inviterait à penser en termes de domination (des ouvriers de la métallurgie travaillant dans un secteur exposé à une concurrence internationale exacerbée) figurent parmi les plus politisés au sein des classes populaires. Pour les salariés cantonnés aux emplois les moins reconnus des services, dont le nombre augmente rapidement, c'est tout l'inverse : en plus de leur grande fragilité socio-économique (précarité de l'emploi, conditions de travail pénibles, émiettement du temps de travail, multiplicité des employeurs, etc.), leur isolement professionnel renforce leur invisibilité politique. De ce fait, alors même que le niveau d'éducation des employés et des ouvriers s'est considérablement élevé, les mutations de l'emploi pourraient bien venir contrarier les bénéfices attendus en termes de participation au débat politique. Nombreuses sont, en effet, les dynamiques qui détruisent les collectifs de travail : chaînes de sous-traitance, encouragement à l'auto-entreprenariat et ubérisation d'une part croissante de l'activité produisent de l'isolement professionnel. Nous aurions tort, pour le dire autrement, de minimiser les effets des politiques du travail qui, en favorisant ou en limitant la croissance de ces formes d'emploi, jouent un rôle clef dans les processus d'exclusion politique des classes populaires.

Annexes : tableaux 1, 2 et 3

Tableau 1. Catégories socioprofessionnelles et participation aux élections de 2012

	Présidentielles			Législatives			Séquence entière	
	Vote aux deux tours	Abstention à un des deux tours	Abstention aux deux tours	Vote aux deux tours	Abstention à un des deux tours	Abstention aux deux tours	Au moins une abstention	Abstention constante
Agents de service de la fonction publique	82,9	9,8	7,3	54	18,3	27,8	49	6,5
Policiers et militaires	74,1	11,1	14,9	44,1	17,1	38,8	59	14,2
Employés administratifs d'entreprise	83,5	9,9	6,6	51,2	20,1	28,8	51,8	5,4
Employés de commerce	77,5	10,5	12	38,3	19,3	42,5	63,3	11,6
Personnels des services aux particuliers	81,7	9	9,3	48,1	18,1	33,8	54,1	8,9
Ensemble des employés	**81,3**	**9,9**	**8,9**	**49**	**18,7**	**32,3**	**53,6**	**8,1**
Ouvriers qualifiés de type industriel	81,3	11,3	7,4	46,3	20,6	33,1	55,5	6,8
Ouvriers qualifiés de type artisanal	77	10,8	12,2	42,9	16,6	40,6	60,1	11,5
Chauffeurs	78,6	12,2	9,2	47	19,9	33,2	56,7	8,6
Ouvriers qualifiés manutention et transport	76,2	10,8	13	45,2	16,6	38,2	57,6	13
Ouvriers non qualifiés de type industriel	77	9,9	13,2	43	15,5	41,5	59,2	12,8
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	71,3	13,3	15,4	37,1	16,9	46	64,3	14,9
Ouvriers agricoles	76,7	12,1	11,2	37,7	17	45,3	65,5	10,3
Ensemble des ouvriers	**77,2**	**11,2**	**11,6**	**43,2**	**17,5**	**39,2**	**59,2**	**11,1**
Ensemble des professions intermédiaires	**84,6**	**8,9**	**6,4**	**55,5**	**18**	**26,5**	**47,6**	**5,9**
Ensemble des cadres supérieurs	**85,2**	**10**	**4,8**	**59,2**	**20,4**	**20,4**	**44,5**	**4,3**
Ensemble des salariés	**81,7**	**10**	**8,3**	**50,7**	**18,5**	**30,8**	**52,1**	**7,7**

Source : enquête Participation électorale 2012 (INSEE).

Lecture : Parmi les agents de service de la fonction publique inscrits sur les listes électorales, 82,9 % ont voté aux deux tours de l'élection présidentielle de 2012.

Tableau 2. Estimation de la non-participation électorale par groupe professionnel

	Nationalité étrangère	Non-inscrits	Abstention constante	**Total**
Agents de service de la fonction publique	2,8	5	6,5	**13,7**
Policiers et militaires	6,7	6,1	14,2	**24,8**
Employés administratifs d'entreprise	3	4,6	5,4	**12,5**
Employés de commerce	5,5	7,5	11,6	**22,3**
Personnels des services aux particuliers	12,1	8,4	8,9	**26,6**
Ensemble des employés	**6**	**6,1**	**8,1**	**18,9**
Ouvriers qualifiés de type industriel	7,4	6,9	6,8	**19,8**
Ouvriers qualifiés de type artisanal	13	9,6	11,5	**30,4**
Chauffeurs	5	8,8	8,6	**20,8**
Ouvriers qualifiés manutention et transport	5	9,3	13	**25**
Ouvriers non qualifiés de type industriel	8,6	9,3	12,8	**27,7**
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	19	12,3	14,9	**39,5**
Ouvriers agricoles	10,2	10,1	10,3	**27,6**
Ensemble des ouvriers	**10,3**	**9,3**	**11,1**	**27,7**
Ensemble des professions intermédiaires	**3**	**3,8**	**5,9**	**12,2**
Ensemble des cadres supérieurs	**4,4**	**2,4**	**4,3**	**10,7**
Ensemble des salariés	**6,1**	**5,7**	**7,7**	**18,4**

Source : enquête Emploi 2012 (1re colonne : nationalité) et enquête Participation électorale (2e colonne : inscription sur les listes électorales ; et 3e colonne : abstention).

Le pourcentage total est calculé de la manière suivante – par exemple, pour les employés de commerce : 5,5 % d'entre eux sont de nationalité étrangère, auxquels s'ajoutent 7,5 % des 94,5 % restants (ceux qui ne sont pas inscrits) et 11,6 % des 87,4 % restants (94,5 – (94,5 × 0,075)), soit au total plus de 22 %.

Tableau 3. Contrat de travail et éloignement du vote

	Non-inscription	Abstention à au moins un tour de la présidentielle	Total
Agents de service de la fonction publique CDI	4,5	16	19,8
Agents de service de la fonction publique CDD/intérim	7,1	26,2	31,4
Employés administratifs du privé CDI	4,4	15,6	19,3
Employés administratifs du privé CDD/intérim	5,9	20,4	25,1
Employés de commerce CDI	7	20,6	26,1
Employés de commerce CDD/intérim	9,6	30,6	37,3
Personnels des services aux particuliers CDI	8,5	17,9	24,9
Personnels des services aux particuliers CDD/intérim	7,6	15,2	21,6
Tous employés CDI	**5,7**	**17,5**	**22,2**
Tous employés CDD/intérim	**7,6**	**23,6**	**29,4**
Ouvriers qualifiés de l'artisanat CDI	9,1	21,2	28,4
Ouvriers qualifiés de l'artisanat CDD/intérim	11,9	32,7	40,7
Ouvriers non qualifiés de l'industrie CDI	8,8	20,2	26,4
Ouvriers non qualifiés de l'industrie CDD/intérim	12,5	30,4	39,1
Tous ouvriers CDI	**8,8**	**20,9**	**27,9**
Tous ouvriers CDD/intérim	**12,2**	**29,1**	**37,7**

Source : enquête Participation électorale 2012 (INSEE).

Lecture : En 2012, 4,5 % des agents de service de la fonction publique ayant la nationalité française n'étaient pas inscrits sur les listes électorales. Parmi ceux qui étaient inscrits, 16 % se sont abstenus au moins à l'un des deux tours de l'élection présidentielle. Au total, 19,8 % des agents de service de la fonction publique se sont tenus éloignés du vote (soit parce qu'ils étaient non inscrits, soit parce qu'ils se sont abstenus au moins une fois).

Bibliographie

Braconnier, Céline et Dormagen, Jean-Yves. 2007. *La Démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris : Gallimard.

Braconnier, Céline ; Dormagen, Jean-Yves ; et Rocha, Daniella. 2013. « Quand les milieux populaires se rendent aux urnes : mobilisation électorale dans un quartier pauvre de Brasilia », *Revue française de science politique*, vol. 63, n° 3, p. 487.

Collovald, Annie et Sawicki, Frédéric. 1991. « Le populaire et le politique. Quelques pistes de recherche en guise d'introduction », *Politix*, vol. 4, n° 13, p. 7-20.

Devetter, François-Xavier et Rousseau, Sandrine. 2011. *Du balai : essai sur le ménage à domicile et le retour de la domesticité*, Ivry-sur-Seine : Raisons d'agir.

Franklin, Mark N. 2004. *Voter Turnout and the Dynamics of Electoral Competition in Established Democracies Since 1945*, Cambridge (Royaume-Uni)/New York : Cambridge University Press.

Gaxie, Daniel. 1978. *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris : Seuil.

Gougou, Florent et Mayer, Nonna. 2012. « The Class Basis of Extreme Right Voting in France: Generational Replacement and the Rise of New Cultural Issues (1984–2007) », in Jens Rydgren (dir.), *Class Politics and the Radical Right*, Londres/New York : Routledge, p. 156-172.

Kriesi, Hanspeter ; Grande, Edgar ; Lachat, Romain ; Dolezal, Martin ; Bornschier, Simon ; et Frey, Timotheos. 2008. *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge (Royaume-Uni) : Cambridge University Press.

Michelat, Guy et Simon, Michel. 1985. « Déterminations socio-économiques, organisations symboliques et comportement électoral », *Revue française de sociologie*, vol. 26, n° 1, p. 32-69.

Paugam, Serge. 1999. « Formes d'intégration professionnelle et attitudes syndicales et politiques », *Revue française de sociologie*, vol. 40, n° 4, p. 715-751.

Peugny, Camille. 2015. « Pour une prise en compte des clivages au sein des classes populaires. La participation politique des ouvriers et des employés », *Revue française de science politique*, vol. 65, n° 5-6, p. 735-759.

Schwartz, Olivier. 1998. *La Notion de « classes populaires »*, habilitation à diriger des recherches, université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Verba, Sidney ; Schlozman, Kay Lehman ; et Brady, Henry E. 1995. *Voice and Equality: Civic Voluntarism in American Politics*, Cambridge (Massachusetts)/Londres : Harvard University Press.

Camille Peugny est sociologue, maître de conférences à l'université Paris-8 et chercheur au Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris – Cultures et sociétés urbaines (CRESPPA-CSU). Ses travaux analysent la stratification sociale et les inégalités. Il a notamment publié deux ouvrages sur la mobilité sociale : *Le Déclassement* (Grasset, 2009) et *Le Destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale* (Seuil, 2013). Ses recherches récentes portent sur les transformations des classes populaires et le secteur des services à la personne.

Pour citer cet article :

Camille Peugny, « Loin des urnes. L'exclusion politique des classes populaires », *Métropolitiques*, 23 mars 2017. URL : https://www.metropolitiques.eu/Loin-des-urnes-L-exclusion.html.

Siblot et *al*, "Les classes populaires et la politique après la classe ouvrière", dans *Sociologie des classes populaires contemporaines*

Chapitre 7

Les classes populaires et la politique après la classe ouvrière

Si l'on se fie à de nombreux commentateurs de la vie politique, une part croissante des classes populaires serait durablement gagnée par le vote à l'extrême droite, ou plus largement à droite. Cette représentation fait cependant débat, et le constat sur lequel s'accordent aujourd'hui les chercheurs est surtout celui de leur démobilisation politique. La montée de l'abstention, plus forte que dans tous les autres groupes sociaux, atteste en effet de la distance que les milieux populaires entretiennent avec la politique institutionnelle : ils sont de plus en plus éloignés des partis qui disent les représenter, et apparaissent rarement aux travers de mobilisations massives. Le contraste est grand entre les années 1950 à 1970 et la période contemporaine.

Cette distance à l'égard de la politique découle de différents facteurs. Les évolutions retracées dans les précédents chapitres (bouleversements du monde du travail, précarisation économique, transformations du système scolaire et des formes de la sociabilité locale depuis les années 1960) ont eu des répercussions fortes sur les rapports que les classes populaires entretiennent avec la politique. Mais cela n'épuise pas l'analyse, la démobilisation et la dispersion politiques des classes populaires résultent également des transformations qui se sont produites du côté des organisations et des institutions politiques. Le militantisme syndical et partisan, qui a donné par le passé une visibilité et une homogénéité à « la classe ouvrière », n'a cessé de décliner depuis les années 1970.

Il convient de préciser ce que nous entendrons par « rapport à la politique » ou encore par « politisation ». Ces termes seront, pour partie, employés ici dans un sens restreint, centré sur la politique institutionnelle et légitime (celle des élections, des partis, des médias) ; « la » politique désigne alors un domaine d'activités sociales spécialisées. Mais cet usage comporte le risque de donner une vision très misérabiliste de la politisation en milieu populaire, ne rendant compte que des effets de leur dépossession culturelle, pour reprendre les analyses de C. Grignon et J.-C. Passeron [1989] (voir le chapitre 5). Les ouvriers, mais aussi les employés,

se caractérisent en effet de longue date par une mise à distance (sur le mode du sentiment d'incompétence ou de l'indifférentisme) du monde de « la » politique, et par des pratiques d'auto-exclusion (abstention, faible militantisme partisan). Il est donc nécessaire de prendre aussi en compte des formes de mobilisation individuelles ou collectives moins visibles et moins reconnues qui renvoient pourtant à des enjeux d'acceptation ou de contestation de l'ordre social et des rapports de pouvoir [*Politix* nos 13 et 14, 1991]. On peut alors saisir des formes de « politisation pratique » [Pudal, 2009], et des jugements politiques ancrés dans des expériences sociales concrètes [Gaxie, 2002]. Nous intégrerons de ce fait à l'analyse les éléments de politisation liés aux enjeux de la vie quotidienne (en l'occurrence ici au travail, dans le quartier ou le village) et des formes de militantisme qui s'y rapportent, au sein de syndicats et d'associations notamment.

La réussite du travail militant qui a fait exister la « classe ouvrière » a tenu à la conjonction entre des formes de subversion de la politique légitime et un ancrage dans des formes de « politisation pratique ». Qu'en est-il aujourd'hui ? Nous allons revenir, dans une première partie, sur les conditions qui ont permis à la « classe ouvrière » d'exister politiquement par le passé : le travail de représentation partisan s'est alors appuyé sur des pratiques de mobilisation intenses autour de fractions bien spécifiques des groupes populaires. Nous verrons ensuite comment ce travail s'est délité, favorisant un mouvement massif de démobilisation, tant sur le plan militant qu'au niveau électoral avec la montée de l'abstention. Puis, nous nous intéresserons de plus près aux modalités du vote ouvrier et employé : nous interrogerons les ressorts des votes à l'extrême droite, mais aussi les ressorts des votes à gauche qui demeurent prépondérants parmi les électeurs qui s'expriment. Dans une dernière partie, nous proposerons des pistes de réflexion pour rendre compte des formes contemporaines de politisation en milieu populaire, en élargissant la focale au-delà du vote, vers les mobilisations au sein du monde du travail et des espaces résidentiels.

Quand la « classe ouvrière » représentait politiquement les classes populaires

La formation d'une classe ouvrière en France est tardive et se réalise surtout à partir de l'entre-deux-guerres par la contestation de la situation dominée des ouvriers en politique et par la conversion de pratiques de sociabilité en pratiques militantes. Une fraction d'ouvriers qualifiés devient alors le fer de lance des classes populaires, laissant dans l'ombre d'autres composantes des mondes ouvriers, ainsi que les employés ou les petits indépendants. Ce processus atteint son apogée lors des années 1950 à 1970 : la classe ouvrière existe alors sur la scène politique à la fois par les mobilisations sociales et *via* les élections.

La classe ouvrière se construit

De la fin du XIXe siècle à l'entre-deux-guerres s'opère un « retournement du stigmate » pesant sur les ouvriers en politique, tant au niveau national – à travers

l'apparition de nouvelles figures de dirigeants politiques – que localement, au travers de la vie municipale. Ce retournement joue un rôle essentiel dans la politisation des classes populaires jusqu'aux années 1970.

Le « retournement du stigmate »

À la fin du XIXe siècle, les ouvriers sont illégitimes en politique : les élus (parlementaires ou municipaux) sont, avant tout, des notables et des membres des professions libérales [Offerlé, 1984]. Parmi les députés élus en 1889, on compte 57 % de professions libérales, industriels ou propriétaires rentiers et 1,7 % d'ouvriers. Ces notables perpétuent des normes implicites d'aptitude à l'exercice du pouvoir : normes de disponibilité, de prestige social et de compétence professionnelle, au regard desquelles les ouvriers qui se risquent dans la compétition électorale sont sans cesse disqualifiés. L'organisation socialiste, la SFIO (Section française de l'internationale socialiste), s'emploie à défendre une norme alternative, mais seulement partiellement : si des qualités « ouvrières » sont mises en avant lors des élections (simplicité, modestie, courage au travail), dans le même temps, la SFIO promeut en son sein des élites issues de la méritocratie scolaire (instituteurs, médecins, employés).

La scission de la SFIO, qui donne naissance au Parti communiste français (PCF) en 1921, marque une volonté de rupture avec cette norme d'« excellence » socialiste : cette volonté est portée par des militants pour partie issus du syndicalisme révolutionnaire. L'ouvriérisme, entendu comme valorisation de qualités ouvrières, mais aussi comme disqualification des dispositions attachées à d'autres groupes sociaux (les intellectuels notamment), est alors très présent. Le travail mené par les dirigeants du PCF pour contrôler le recrutement militant tout comme l'accès aux fonctions dirigeantes et aux postes d'élus est indissociablement guidé par une orientation politique et par cette norme sociale [Pudal, 1989] : à la faveur des luttes internes à l'organisation, c'est une fraction spécifique de militants qui en prend les rênes et le groupe dirigeant du parti s'« ouvrérise ». En 1937, 50 % des membres du comité central sont ouvriers, et seulement 10 % sont cadres ou professions intellectuelles. Un même mouvement s'observe parmi les élus : 7 des 10 députés élus en 1932 sont ouvriers ; c'est le cas de plus de 40 % des 77 députés de la période 1936-1939. Cette figure emblématique est également stylisée par tout un ensemble de supports (littérature, presse) au sein duquel les biographies de dirigeants occupent une place de choix comme *Fils du peuple* (paru en 1937), qui exalte le destin de Maurice Thorez, secrétaire général du PCF. Ces récits édifiants, qui explicitent une norme d'exemplarité sociale (celle des ouvriers d'industrie) et politique (celle de militants entièrement dévoués), opèrent un véritable « retournement du stigmate », transformant en qualités ce qui constituait jusque-là un handicap politique. L'affirmation de cette nouvelle norme ne se fait pas sans mal : nombre de militants et d'élus non ouvriers sont exclus ou quittent le parti. Mais, à l'issue du mouvement social de mai-juin 1936, le PCF va connaître une envolée fulgurante et s'affirmer comme le « grand parti de la classe ouvrière ». Le nombre de militants triple et devance celui de la SFIO, le tirage du quotidien *L'Humanité* bondit, les cellules d'entreprise se multiplient :

à l'usine Renault de Billancourt, les militants communistes qui étaient 120 en mai 1936 sont 7 200 en 1937 [Courtois et Lazar, 1995, p. 141].

Un triple ancrage : sociabilités locales, encadrement municipal et syndicalisme

Cette entrée en scène du Parti communiste en tant que force militante et électorale – tout comme celle de la SFIO avant lui – ne résulte pas que d'une entreprise politique impulsée « par le haut ». Pour reprendre les catégories d'analyse de l'historien Charles Tilly [1986], elle repose aussi sur des situations de « cat-net », combinaison entre la structuration d'une identité collective (*catness)* et de réseaux de sociabilité (*netness*). Dans le cas de la SFIO, c'est tout un « milieu partisan » et un ensemble de « réseaux » (culturels, associatifs, syndicaux) qui ont contribué à la constitution de « bastions » socialistes [Sawicki, 1997]. Dans le cas du PCF, se sont combinés un incessant travail « de terrain », inscrit dans la vie quotidienne, des formes d'encadrement de la vie locale ainsi que des liens étroits avec le monde syndical.

C'est tout d'abord dans les régions de grande industrie que le PCF connaît d'importants succès, comme dans le bassin minier et sidérurgique de Longwy, en Lorraine [Mischi, 2010]. C'est ici l'usine qui est au cœur du travail des militants communistes et les liens entre PCF et CGT (Confédération générale du travail) sont serrés. Les liens d'interconnaissance entre militants sont très forts : ouvriers des mêmes usines, ancrés dans de mêmes espaces résidentiels, ils sont souvent membres des mêmes réseaux de parenté. La Seconde Guerre mondiale et la Résistance renforcent considérablement l'organisation communiste ; des figures locales émergent à la Libération. Ce sont, avant tout, des ouvriers sidérurgistes qualifiés, pour qui l'action sur le lieu de travail prime sur les impératifs partisans. Leur action à l'usine se prolonge néanmoins dans l'espace local, *via* les fédérations sportives par exemple ; elle débouche sur la conquête de nombreuses municipalités tout au long des années 1950 à 1970.

Le communisme municipal intervient dans plusieurs dimensions de la vie quotidienne et il contribue à asseoir la légitimité du PCF, non seulement auprès des électeurs ouvriers, mais aussi auprès des employés et des petits indépendants. Des monographies consacrées à la « banlieue rouge », c'est-à-dire aux municipalités communistes de la couronne parisienne, mettent en évidence ces modes d'action qui expliquent leur longévité locale tout comme le succès que le PCF y rencontre lors des élections nationales. Ces communes se distinguent alors par une intervention multiforme pour l'amélioration des conditions de vie : construction de logements sociaux, d'équipements de santé, d'écoles ou de lieux d'accueil de la petite enfance, action sociale auprès des plus pauvres, etc. Elles promeuvent une offre nouvelle et spécifique autour des loisirs (sport, musique, théâtre, lecture, colonies de vacances), pour à la fois valoriser la culture ouvrière et démocratiser la culture légitime. Elles inscrivent également les références au « mouvement ouvrier » dans l'espace urbain en lui dédiant des fêtes et des monuments [Fourcault (dir.), 1992]. Ces entreprises d'encadrement des sociabilités et des pratiques culturelles sont au cœur d'un processus de familiarisation avec

des enjeux politiques plus vastes : ce faisant, elles contribuent activement à la politisation communiste.

Le cas du communisme rural, moins connu que les précédents, donne à voir des processus de politisation semblables. En dépit de la norme ouvriériste, le Parti communiste a en effet aussi touché des groupes populaires qui en étaient apparemment éloignés, comme les petits exploitants agricoles. C'est, par exemple, le cas dans le bocage bourbonnais de l'Allier [Mischi, 2010] : le succès du PCF dans les années 1950 et 1960 résulte ici d'une forte adaptation des militants au contexte tant dans leurs discours que dans leurs pratiques. Loin du collectivisme défendu nationalement, les ouvriers agricoles et paysans communistes se fédèrent autour du mot d'ordre « la terre appartient à ceux qui la travaillent ». Les pratiques militantes s'entremêlent aux sociabilités villageoises : les réunions ont lieu dans les cafés, les épiceries, ou encore les salons de coiffure. Si les paysans sont écartés de la direction de la fédération départementale ou des postes de députés (réservés à des ouvriers urbains), leur travail militant, ancré sur des revendications très concrètes (sur le métayage, les caisses d'assurance agricole ou l'entretien des chemins) est payant électoralement : le PCF obtient à plusieurs reprises 35 % aux élections législatives, ce qui en fait le premier parti du département sous la Quatrième République.

Un travail d'homogénéisation de la classe qui est aussi un travail d'exclusion

Il convient néanmoins de ne pas surestimer l'audience des organisations communiste et cégétiste à cette époque au niveau national : elles sont demeurées minoritaires y compris lors du Front populaire. L'implantation du PCF (tout comme celle de la SFIO) n'est, en effet, pas homogène sur le territoire. Elle concerne des espaces socialement et économiquement spécifiques : bassins miniers ou sidérurgiques, banlieues industrielles de grandes villes et certaines zones rurales. Il existe ainsi des « bastions » militants et électoraux et des zones bien moins pénétrées par ces courants. En ce qui concerne le PCF, son influence est forte, des années 1920 aux années 1960, dans trois grandes zones : celle allant du Nord à la région parisienne, le Centre et le Midi (Sud-Est) [Kriegel, 1985].

Au-delà de ces variations territoriales, ce sont des figures spécifiques qui sont valorisées par le PCF : ce sont avant tout des hommes, ouvriers qualifiés de la grande industrie, français, qui accèdent aux postes de dirigeants et d'élus [Pudal, 1989]. Ces critères de sélection rejaillissent à différents niveaux du parti, mais plus largement sur les valeurs qu'il porte. Les qualités sociales et morales attachées à cette figure sont une forme de virilité, une fierté de métier associée à un modèle productiviste, et un idéal patriotique ; elles constituent l'excellence du « mineur » ou du « métallo de la région parisienne » [Noiriel, 2012]. Les autres composantes des mondes populaires sont écartées. C'est le cas des employés tout d'abord, qui sont considérés comme proches de la « petite bourgeoisie » : à ce titre, ils ne font pas partie de la « classe ouvrière » même s'ils peuvent en devenir des « alliés ». C'est le cas également des paysans, artisans et commerçants. Les employés et les petits indépendants sont présents parmi les militants et les

sympathisants, mais on les retrouve très rarement à la tête des fédérations du Parti communiste ou des listes électorales.

Au sein du monde ouvrier lui-même, le travail de valorisation de la classe est aussi un travail d'exclusion, ou du moins de hiérarchisation interne : les ouvriers non qualifiés, les immigrés et les femmes sont marginalisés [Boulland, 2012]. Présents au sein de la main-d'œuvre de la grande industrie dès la fin du XIX^e^ siècle, où ils pallient l'instabilité de la main-d'œuvre nationale, les immigrés y occupent une part croissante jusqu'aux années 1970 [Noiriel, 2012 et 2006]. Mais ils demeurent cantonnés à des postes non qualifiés, comme l'a montré L. Pitti à propos du cas emblématique de Renault Billancourt [2007]. Les ouvriers immigrés qui y sont employés ont diverses origines européennes puis, après 1945, sont majoritairement algériens. Mais alors que les Européens peuvent atteindre des postes d'ouvriers qualifiés, les Algériens font des « carrières d'OS » (ouvriers spécialisés), quelles que soient leur qualification initiale et leur ancienneté. Les revendications des syndicats (la CGT surtout) ou du PCF, très implanté dans l'usine, ne leur accordent cependant pas une place centrale, et les OS algériens sont peu visibles au sein des organisations militantes. Pour R. Galissot [1994], une « nationalisation » syndicale et politique du mouvement ouvrier s'opère en effet à partir du Front populaire. Dans le cas du bassin de Longwy, les militants italiens ou d'origine italienne ne sont ainsi pleinement intégrés aux directions de la CGT et du PCF qu'après la Libération du fait de leur rôle dans la Résistance. Les Algériens ne bénéficient pas d'une telle reconnaissance et demeurent regroupés dans des structures propres à base nationale et linguistique qui, si elles répondent pour partie à des aspirations des Algériens eux-mêmes, entretiennent la distinction entre nationaux et étrangers.

Quant aux femmes, exclues du droit de vote jusqu'en 1945, elles sont également peu présentes et peu valorisées. Dans les univers militants communistes et cégétistes, les années 1920 sont marquées par des pratiques féministes (comme le fait de présenter des femmes candidates). Mais à partir des années 1930, dans la lignée soviétique [Studer, 2000], les revendications du PCF concernant les femmes deviennent principalement familialistes et natalistes ; Jeannette Vermeersh, l'épouse de Maurice Thorez (secrétaire général du PCF de 1932 à 1964), participe activement à la mise en scène d'une vie familiale exemplaire alors même qu'elle a été d'abord une militante ouvrière. À la CGT, les femmes sont très peu nombreuses dans la hiérarchie de l'organisation du fait de la position dominée des emplois qu'elles occupent en tant qu'ouvrières non qualifiées ou employées (groupe qui, comme au PCF, est considéré comme extérieur à la « classe ouvrière »). La place marginale des femmes tient également au fait que le syndicat conçoit avant tout leur activité professionnelle comme la source d'un salaire « d'appoint » [Maruani, 1979]. C'est ainsi souvent au travers de structures syndicales spécifiques (du type « commission féminine ») que les femmes trouvent leur place, ce qui, tout en favorisant une expression des militantes, renforce leur position périphérique. À partir d'une enquête sur les associations féminines et familiales ouvrières dans la région de Saint-Nazaire, Dominique Loiseau met en évidence la force de la division sexuée des rôles dans le mouvement ouvrier local, des années 1930 jusqu'aux années 1960. Tout en étant

conviées à militer (par exemple à l'Association Populaire des Familles qui deviendra la Confédération syndicale du cadre de vie, du côté catholique, ou à l'Union des Femmes Françaises, du côté communiste), les femmes sont reléguées dans des activités prolongeant les rôles féminins traditionnels : s'occuper des questions de santé et de prestations familiales, lutter contre la « vie chère », se mobiliser pour l'obtention de meilleures conditions de logement, ou encore organiser des activités à destination des enfants et des femmes. Une « culture de la femme au foyer » imprègne alors le mouvement ouvrier [Loiseau, 1996].

Des années 1950 aux années 1970 : l'apogée de la centralité ouvrière

X. Vigna [2012] a souligné la spécificité de la période qui s'ouvre à la Libération : la politisation militante des classes populaires y est à son apogée et s'accompagne de mobilisations collectives de grande ampleur. Si le Parti communiste se pose en « parti de la classe », le Parti socialiste revendique toujours ses liens au monde ouvrier et nombre d'autres acteurs s'expriment en son nom.

Une centralité ouvrière portée par les partis et les militants

Souvent décrite comme « âge d'or du communisme ouvrier » [Courtois et Lazar, 1995], la période est marquée par l'importance numérique du PCF : l'effectif revendiqué atteint 800 000 personnes en 1946, chute jusqu'à 300 000 en 1960 et remonte à 500 000 en 1978. Le PCF est ainsi le premier parti en termes militants et on estime qu'il comptait, en 1966, 46 % d'ouvriers (ainsi que 18 % d'employés, 13 % de fonctionnaires et 7 % de paysans). Près de la moitié des ouvriers qui votent accordent alors leurs suffrages au PCF [Dogan, 1962]. Au niveau régional, les « bastions » communistes se renforcent. Au niveau local, de nouvelles municipalités s'ajoutent à celles gérées depuis l'entre-deux-guerres, contribuant à l'arrivée croissante d'ouvriers dans la vie politique locale et renforçant le développement d'une contre-culture (en matière de sport, de loisirs, de lectures, de vacances). Cet « âge d'or » est étroitement lié au travail des militants cégétistes, du fait des liens entre le PCF et la CGT. La CGT est de loin la principale organisation syndicale après-guerre, avec plus de 5 millions de membres entre 1945 et 1948, puis environ 2 millions en 1957 [Bévort, 1995].

Durant cette période, la SFIO connaît d'importantes transformations. Elle devient le Parti socialiste à l'occasion du Congrès d'Épinay en 1971. Les divisions de l'organisation rejaillissent sur ses effectifs qui passent de 300 000 à la Libération à 60 000 en 1970 puis remontent à 150 000 à la veille de l'élection présidentielle de 1981. Les ouvriers constituent encore un tiers de ces militants en 1951, part qui diminue ensuite régulièrement au niveau national, mais cet ancrage ouvrier est nettement plus marqué dans certaines fédérations (Nord, Somme, Meurthe et Moselle ou encore Rhône), et le parti socialiste compte plusieurs figures de maires ouvriers, comme celui de Roubaix, Victor Provo, élu de 1945 à 1977. Au début des années 1960, la SFIO recueille près de 20 % des suffrages parmi les ouvriers votants.

Si les organisations communistes puis socialistes sont prédominantes, d'autres se réclament également des intérêts de la classe ouvrière : c'est notamment le cas des courants catholiques et des mouvements d'extrême gauche. L'extrême gauche est toutefois diverse – allant des groupes maoïstes ou trotskistes au PSU (Parti socialiste unifié) – et ses organisations, dont certaines deviendront très visibles au cours des années 1970, sont de petite taille. La mouvance « catholique de gauche » [Pelletier et Schlegel, 2012] est plus ancienne et de plus grande ampleur. La Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC, créée en 1926), les Éditions ouvrières (1939), ou encore le Mouvement populaire des familles (1941), se sont développés en marge de l'Église catholique, en empruntant des modes d'actions radicaux, tels l'occupation illégale de logements vides après la Libération. À partir de 1950, l'Action catholique ouvrière (ACO) est créée par l'Église pour réinscrire ces organisations de jeunes et de familles dans un cadre religieux, mais, au cours des années 1960, elles se rapprochent du « mouvement ouvrier ». Le mouvement des prêtres ouvriers, né juste avant la Seconde Guerre mondiale, vise alors à évangéliser la classe ouvrière, les prêtres décidant d'accomplir leur mission en devenant eux-mêmes ouvriers. Condamnée par Rome en 1954 (parce que ces prêtres sont souvent engagés à la CGT), l'expérience est tolérée à partir de 1965. Des sœurs ouvrières partagent ce projet, devenant employées à domicile, aux PTT ou encore travailleuses sociales. La Jeunesse agricole catholique (JAC) constitue le pendant de ce mouvement dans le monde rural. Le syndicalisme chrétien, à travers la Confédération des travailleurs chrétiens (CFTC, créée en 1919), historiquement construit en opposition au marxisme et principalement implanté en milieu employé, connaît une évolution profonde qui débouche sur la création de la Confédération démocratique du travail (CFDT), en 1964 : en rupture avec toute appartenance religieuse, la CFDT se développe ensuite dans différents secteurs, y compris dans la grande industrie.

Le « vote de classe » des ouvriers

Outre l'intense activité de ces différentes organisations, la période est également caractérisée par la visibilité d'un « vote de classe » ouvrier, qui focalise l'attention des partis tout comme celle des journalistes et des sociologues.

La visibilité de ce vote tient, tout d'abord, au niveau élevé de la participation électorale des ouvriers au regard des décennies antérieures. Les débuts de la III^e^ République, période de mise en œuvre du suffrage universel (masculin), avaient en effet été marqués par une forte abstention et une faible propension à s'inscrire sur les listes électorales en milieu populaire, tout particulièrement dans des communes ouvrières récentes [Offerlé, 1989]. Du début du XX^e^ siècle aux années 1970, le taux d'abstention national diminue, avec des scrutins où il atteint des taux particulièrement bas, comme lors des législatives du Front populaire en mai 1936 (15 %). L'abstention demeure cependant plus forte parmi les classes populaires : suivant l'analyse de Daniel Gaxie sur le « cens caché » [1978] (cf. encadré *infra*), absence d'intérêt pour la vie politique et sentiment d'incompétence se combinent pour favoriser l'abstention parmi les moins dotés en capitaux culturels. En milieu ouvrier, l'intensité des mobilisations finit cependant par

atténuer l'indifférentisme et la distance au jeu politique : « républicanisme » et « civisme » deviennent alors « des attitudes largement répandues dans le groupe ouvrier » [Michelat et Simon, 2004, p. 232].

Le vote ouvrier, et plus largement le vote des classes populaires, est-il pour autant homogène ? Les analyses électorales des années 1960 et 1970, dominées en France par le modèle du « vote de classe » (cf. encadré) répondent par l'affirmative.

Le modèle du « vote de classe »

Le modèle du « vote de classe » met en avant la détermination du vote par l'appartenance socio-professionnelle. On peut dire qu'il a été forgé dans le contexte où il fonctionne le mieux. La distribution des votes est en effet très différenciée socialement durant les années 1960 et 1970 [Mayer et Schweisguth, 1989]. La relation entre le vote et la position professionnelle est structurée par la distinction entre salariés et non salariés (les premiers votant plus à gauche) et par les hiérarchies au sein de ces deux univers (ceux occupant les positions dominantes votant plus à droite).

L'analyse des votes des législatives de 1978 correspond particulièrement bien au modèle du vote de classe. La part de votes pour la gauche (PCF, PS, extrême gauche, écologistes) est très faible lors de ce scrutin parmi les indépendants : 25 % pour les agriculteurs et 31 % pour les patrons de l'industrie et du commerce. Parmi les salariés, elle est la plus faible parmi les « cadres supérieurs et professions libérales » (47 %), s'élève à 57 % pour le « personnel de service », à 62 % pour les « cadres moyens » et les « employés », et culmine à 75 % parmi les « ouvriers ».

N. Mayer et E. Schweisguth [1985] nuancent toutefois cette grille de lecture en rappelant la diversité interne à chaque grande catégorie, mais soulignent l'effet déterminant de l'appartenance de classe pour deux grands groupes : les indépendants (vote à droite), et les ouvriers (vote à gauche et en particulier pour le PCF). Cet effet est d'autant plus grand que les électeurs indépendants ou ouvriers sont respectivement issus d'un milieu indépendant ou ouvrier, leur socialisation familiale et professionnelle renforçant la « conscience d'avoir des intérêts distincts ».

Le « vote ouvrier », qui occupe une place centrale dans ce modèle d'analyse, a été particulièrement étudié par Guy Michelat et Michel Simon [1977, 2004]. Ils ont réalisé une série d'enquêtes basées sur des sondages et des entretiens et ont proposé une grille de lecture de ce vote, qui aura une forte postérité dans le monde académique mais aussi politique, en particulier au sein du PCF [Pudal, 2009]. Michelat et Simon ont montré que si le monde ouvrier vote plus à gauche que les autres groupes sociaux, cela varie selon deux dimensions. La première est celle du nombre d'« attributs ouvriers » d'un individu, à savoir le fait d'être soi-même ouvrier (un attribut) et/ou d'être enfant d'ouvrier (un attribut). La deuxième est celle du sentiment d'appartenance de classe. Leur première enquête, réalisée en 1966, montre ainsi que la probabilité de voter à gauche et pour le PCF est minimale

parmi les hommes n'ayant qu'un attribut ouvrier (ouvriers ou fils d'ouvriers) et sans sentiment d'appartenance de classe; elle est maximale chez les hommes ayant deux attributs (ouvriers fils d'ouvriers) et ayant le sentiment d'appartenir à la « classe ouvrière ». Mais comme ces auteurs le soulignent eux-mêmes, leurs données établissent aussi l'hétérogénéité électorale du monde ouvrier : en 1966, 53 % des « très ouvriers » (deux attributs) déclarent voter à gauche (dont 31 % pour le PCF), mais 22 % s'abstiennent (ou ne se prononcent pas) et 26 % votent au centre ou à droite. En 1978, parmi les électeurs (hommes et femmes) ayant deux attributs ouvriers, 64 % déclarent un vote à gauche (dont 36 % pour le PCF) mais 15 % s'abstiennent (ou ne répondent pas) et 21 % votent à droite. Le « vote de classe » des ouvriers existe bien, mais il renvoie à une « aire sociale et idéologique » limitée, et son ampleur fluctue, même au cours de ces décennies.

Il n'empêche : forts de cet appui électoral, les scores des partis de gauche s'élèvent au cours des années 1960 et 1970. L'année 1977 est marquée par les victoires des listes d'Union de la gauche aux municipales; aux législatives de 1978, la gauche (divisée) recueille 51 % des suffrages exprimés. Ces élections vont, une nouvelle fois, permettre à des militants ouvriers d'accéder à des mandats électoraux locaux et nationaux. Dans le Pays Haut lorrain, 28 mairies sont ainsi conquises par le PCF en 1977, entraînant l'arrivée de nouveaux maires ou conseillers sidérurgistes. En 1978, c'est un ouvrier communiste, licencié des Aciéries de Longwy en 1953 pour avoir fait grève, qui devient député, battant le patron d'une fonderie, fils de celui qui l'avait licencié [Mischi, 2010].

Un degré de mobilisation inédit

Si le travail des partis politiques (PCF, PS) semble couronné de succès sur le plan électoral, cela ne doit pas faire oublier le fait que les années 1950 et 1960 sont caractérisées par une conflictualité sociale élevée [Vigna, 2012]. Les mobilisations ouvrières et plus généralement salariées sont en butte à une forte répression dans ce contexte de guerre froide. De grandes grèves jalonnent ces décennies, souvent motivées par des revendications salariales : on retient habituellement la date de 1947, année très mouvementée, mais l'étude des vagues de grèves révèle que c'est également le cas en 1949, 50, 53, 55, 56, 57, 61, 62, 63, 67... Ces grèves touchent la fonction publique et les industries nationalisées, mais aussi la métallurgie, la chimie, le bâtiment ou encore les mines. Les arrestations, emprisonnements, coups, et même les morts du fait de tirs policiers, sont récurrents. Les grèves de mai et juin 1968 s'inscrivent dans le prolongement de ces décennies de mobilisation salariée, et pas seulement dans le sillage des barricades étudiantes et de leur répression les 10 et 11 mai à Paris, événement qui déclenche la grève générale du 13 mai [Pudal, Retière, *in* Damamme *et al.*, 2008]. La vague de grèves touche particulièrement les bastions industriels comme le Nord ou la région parisienne, mais aussi l'Ouest et nombre de villes à travers le pays. On estime que 7 millions de salariés (sur 20 millions d'actifs, dont 16 millions de salariés) ont fait grève durant ces semaines, et parmi eux une moitié d'ouvriers [Adam, 1970].

L'organisation des grèves s'inscrit pour l'essentiel dans des formes traditionnelles : les représentants syndicaux gardent une forte mainmise sur les prises

de parole, sur l'organisation des comités de grève et des manifestations, et bien sûr, sur les négociations avec le patronat et les représentants de l'État. Dans bien des cas, seule une minorité de militants est présente sur les lieux de travail : N. Hatzfeld a montré [1986], à propos de Peugeot-Sochaux, qu'une très large majorité d'ouvriers grévistes est alors absente des usines, ceux vivant en zone rurale consacrant leur temps à leurs petites exploitations agricoles. On assiste cependant à des mobilisations inédites. Occupations et séquestrations se multiplient, s'accompagnant parfois d'expériences d'autogestion comme celle relatée par Danièle Kergoat à propos de l'usine de mise en bouteille d'eau gazeuse Bulledor [1978]. Dans cette usine, une partie des jeunes immigrés portugais participe activement à la grève, à rebours des stéréotypes sur leur retrait des luttes. Là comme ailleurs, de nouveaux acteurs – jeunes ouvriers non syndiqués, femmes et immigrés – font irruption sur la « scène gréviste ». Ève Meuret-Chamfort [2010] évoque aussi les ouvrières de l'usine Chantelle à Saint-Herblain, près de Nantes, qui se mettent en grève pour la première fois en 1968, inaugurant un mouvement amené à durer. À Renault-Billancourt, des ouvriers immigrés (Algériens notamment) rédigent une plate-forme revendicative spécifique qui sera largement diffusée. Les nouveautés sont également à chercher du côté des rencontres sociales improbables qui se déroulent alors entre salariés et étudiants. Christian Chevandier [2009] a décrit le bouleversement connu par Georges Valero, postier dont il a écrit la biographie : militant communiste et cégétiste, il devient alors militant d'extrême gauche, entre à la CFDT et rencontre des étudiants et des intellectuels. Il se mettra à écrire des romans quelques années plus tard. À Sochaux, de jeunes ouvriers et ouvrières se lient à des intellectuels militants, qui réaliseront au sein des Groupes Medvekine (1969-1974) plusieurs films sur le travail et sur le quotidien ouvrier amenés à connaître une importante postérité dans le monde du cinéma documentaire [Muel, *in* Damamme *et al.*, 2008].

De même que les grèves de mai et juin 1968 prolongent une dynamique antérieure, les mobilisations ne cessent pas brutalement et perdurent au cours des années 1970 en France, et plus largement en Europe (en Italie, en Grande Bretagne ou encore en Belgique). Les syndicats connaissent un nouvel afflux d'adhérents, et leurs effectifs atteignent un pic en 1975 : la CGT compte alors 1,8 million de membres et la CFDT 800 000 [Bévort, 1995]. La conflictualité reste élevée dans le monde du travail avec des grèves dans les usines ainsi que dans les services publics, comme celle qui paralyse la Poste en 1974. Certains conflits occupent une place particulière, tel le combat des « Lip » (1973 à 1976), durant lequel les salariés d'une usine d'horlogerie haut de gamme reprennent la production pour éviter des licenciements massifs. Cette lutte, qui a suscité un vaste mouvement de soutien et laissé de nombreux témoignages écrits et filmiques, symbolise des évolutions importantes dans la lignée de 1968 : les ouvriers sont majoritaires dans le mouvement mais employés et agents de maîtrise s'y rallient; les femmes y sont en position dominée mais se font entendre; la CGT et la CDFT jouent un rôle central mais un comité d'action non syndical acquiert un poids croissant. Durant cette période d'« insubordination ouvrière » [Vigna, 2007], c'est également l'organisation du travail qui est

au cœur de la contestation : « cadences infernales », parcellisation des tâches et atteintes à la santé sont vigoureusement dénoncées.

Les mobilisations excèdent en outre l'espace de l'usine, comme la longue grève des loyers à laquelle participent des dizaines de milliers de travailleurs immigrés résidents de foyers gérés par la Sonacotra entre 1973 et 1981. Leurs revendications au travail et en termes de conditions de vie acquièrent une visibilité nouvelle [Hmed, 2007, 2006]. Dans le monde rural, de jeunes agriculteurs issus du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), et pour certains des mouvements catholiques de jeunesse (Jeunesse agricole, JAC) se situent en rupture avec leur milieu familial d'origine, majoritairement conservateur : le mouvement des Paysans-travailleurs (dont a en partie hérité la Confédération paysanne), la défense des fermiers contre leurs propriétaires, ou encore le développement de structures coopératives ou de groupements vont caractériser leur politisation [Bruneau, *in* Damamme *et al.*, 2008].

Ces mobilisations, quoique de grande ampleur, demeurent globalement minoritaires ; elles coexistent avec un conservatisme et surtout un indifférentisme dans de larges pans de la population. Cependant, du fait de leur fréquence, de leur diversité en termes de secteurs, de modes d'actions et de populations concernées, elles attestent que la surpolitisation des « années 1970 » n'a pas touché que les classes moyennes et supérieures, mais aussi de nombreuses fractions des classes populaires, et pas seulement dans le monde ouvrier. Le contraste est grand entre ce portrait et celui qui domine l'époque actuelle, mettant l'accent sur la démobilisation et l'absence de représentation politique des classes populaires dans leur ensemble. Il nous faut donc revenir sur les processus complexes qui rendent ce basculement intelligible.

« Un monde défait » : désaffection partisane et démobilisation des mondes populaires

Les scores des partis revendiquant la représentation de la classe ouvrière n'ont cessé de chuter à partir de 1981 : au premier tour des présidentielles de 1981, Georges Marchais (PCF) recueille 15,3 % des votes exprimés et François Mitterrand (PS) 25,8 % ; au premier tour de 1988, F. Mitterrand recueille 34 % des votes et le candidat communiste, André Lajoinie, chute à 6,7 % ; en 2002, Robert Hue (PCF) s'effondre à 3,4 % et Lionel Jospin (PS), avec 16,2 %, est derrière le candidat du Front national (FN), Jean-Marie Le Pen (16,8 %), qui arrive lui-même en deuxième position après Jacques Chirac. Interrogé peu de temps après le 21 avril 2002, premier tour de ces élections présidentielles emblématiques du déclin électoral des partis de gauche, Michel Verret [2002] évoque une « classe fantôme » pour rendre compte de l'effondrement de la représentation politique du groupe ouvrier en Europe. Une période d'exception semble alors s'être refermée, la centralité ouvrière laissant place à une profonde dévalorisation des classes populaires, devenues un « monde défait » [Mauger, 1996].

La fin de la centralité ouvrière en politique

Alors que divers processus ont favorisé une mobilisation des classes populaires des années 1930 aux années 1970, la distance s'est creusée entre elles et les élus revendiquant leur représentation depuis les années 1980. D'autant que la volonté politique de représenter ces groupes s'est affaiblie au sein des organisations politiques.

Une distance sociale accrue entre organisations militantes et classes populaires

La présence des milieux populaires n'a cessé de reculer au sein des partis socialiste puis communiste, aussi bien parmi les élus et dirigeants nationaux, qu'au niveau local, et enfin parmi les militants.

Concernant le Parti socialiste, l'ouvrage de R. Lefebvre et F. Sawicki, *La société des socialistes* [2006], propose une synthèse de travaux qui étayent précisément cette analyse. Les élites du PS sont de longue date dominées par les classes moyennes (enseignants et fonctionnaires intermédiaires notamment). Ces dernières ont elles-mêmes été progressivement supplantées par les fractions intellectuelles ou technocratiques des classes supérieures. Ainsi, dans les années 1950, les députés socialistes comptaient en moyenne 20 % d'employés, ouvriers, agriculteurs, artisans et petits commerçants, 33 % d'instituteurs et professeurs et 27 % de cadres du privé et professions libérales. En 2002, on compte parmi eux 4,2 % d'employés, ouvriers, agriculteurs, artisans et petits commerçants, 26 % d'enseignants, 10 % de cadres supérieurs du public, et 20 % de cadres du privé et professions libérales. Ces évolutions sont liées à une tendance générale à l'élévation des compétences scolaires et techniques nécessaires à la professionnalisation politique. Mais par ailleurs, même au sein du Parti socialiste, la part des militants de milieu ou même d'origine populaire recule. En 1998, les militants ouvriers ne sont que 5 % contre 10 % en 1985, les employés sont 11 % (proportion stable) et les militants d'origine ouvrière sont passés de 28 à 8 % entre les deux dates, tandis que les chômeurs et salariés précaires sont quasiment absents. Les fonctionnaires (majoritairement intermédiaires et enseignants ou cadres) représentent 60 % des militants d'une organisation dont les effectifs reculent (pour se situer à environ 120 000 personnes depuis les années 1990).

Les évolutions sont un peu différentes au Parti communiste. La « désouvriérisation » y est plus tardive, et se fait au profit de groupes sociaux moins élevés : employés, professions intermédiaires du public et enseignants [Mischi, 2014]. En effet, à la fin des années 1970, élus et dirigeants ouvriers sont encore très présents. C'est le cas de nombre de maires élus en 1977 ; on compte 50 % d'ouvriers au comité central en 1979, et on estime alors à 46 % leur part parmi les militants actifs. Les années 1970 voient un élargissement du recrutement avec l'adhésion d'employés, techniciens, enseignants, mais les directions fédérales sont toujours « tenues » par des militants issus du monde ouvrier. Les dirigeants et élus promus à cette période n'ont cependant fait qu'un bref passage en entreprise du fait de la professionnalisation de leur activité politique, et le principe de la promotion d'ouvriers aux postes de direction s'émousse. Les décennies suivantes vont donner lieu à une accélération de ce processus : alors que

47 % des délégués au congrès de 1976 étaient ouvriers, ils sont moins de 30 % dans les années 1990, et 11 % au congrès de 2002. Employés, professions intermédiaires et enseignants occupent désormais les postes de direction. Du côté des militants, l'ancrage populaire demeure important, mais il se transforme : la part des ouvriers est toujours évaluée à 31 % en 1997 mais la part des employés, en grande partie du public, s'accroît fortement. Comme pour le PS, cette recomposition intervient dans un contexte de baisse rapide des effectifs : après une hausse au cours des années 1970, le nombre de membres au PCF décroît (de plus de 500 000 membres en 1980 à 130 000 en 2009) [Martelli, 2009].

Cette recomposition sociale des partis communiste et socialiste s'accompagne, en outre, d'une « rétractation » de leurs réseaux militants. La proximité de ces partis aux mondes populaires reposait sur leur ancrage dans des réseaux ramifiés au sein du monde du travail, dans les espaces locaux (en lien avec les municipalités dont ils détenaient la majorité), et par l'implication de leurs membres dans les associations et activités culturelles, éducatives, de loisirs ou d'aide sociale. Or, les militants sont de moins en moins impliqués dans ces réseaux et, inversement, les partis se sont fermés à l'intégration de militants qui en seraient issus.

Le brouillage des représentations des dominés par les partis et syndicats

Au-delà de cette faible présence des ouvriers et des employés au sein des partis socialiste et communiste et de la distance sociale qui se creuse entre candidats, élus et électeurs, c'est également dans les discours de ces partis que les classes populaires sont marginalisées. Dans le contexte des années 1980 et 1990, marqué par la hausse du chômage et de la précarité et les restructurations du monde du travail (voir les chapitres 2 et 3), ces inflexions renvoient à un souci de prendre acte des transformations sociales. Mais elles révèlent aussi un effacement des analyses en termes de rapports de classes, et un fort brouillage des représentations proposées par ces partis à leurs électeurs potentiels.

Qu'est-ce que « le peuple vu par les socialistes » aujourd'hui ? se demandent ainsi R. Lefebvre et F. Sawicki [2006]. À partir de différentes sources (revues internes, textes de congrès ou d'universités d'été, ouvrages), ils établissent que si « la lecture socialiste du monde social (a été) longtemps marquée par la figure ouvrière [...] la sociologie socialiste apparaît aujourd'hui plus incertaine, privée de lignes de forces » [p. 221]. L'usage de la notion de classes sociales a fortement reculé, au profit d'un discours plaçant l'individu au centre. Ce mouvement s'amorce au cours des années 1960, et les textes fondateurs du PS en 1971, puis tout au long des années 1970, font davantage référence aux « travailleurs » et aux « salariés » dans leur ensemble qu'à la classe ouvrière. Les années 1980 et 1990 sont marquées par des analyses sur les inégalités et l'« exclusion » qui n'identifient précisément ni dominants ni dominés (la référence au monde ouvrier disparaît), comme nous l'avons évoqué au chapitre 1. Ce discours se retrouve à la CFDT, confédération syndicale proche des socialistes [Defaud, 2009]. Le PS entend alors « servir » la société française dans sa « diversité », terme d'une grande polysémie, et répondre aux attentes d'une « société d'individus », attentes largement conçues comme « post-matérialistes » (c'est-à-dire centrées sur l'épanouissement individuel et non plus sur des revendications matérielles).

La défaite de L. Jospin, devancé par J.-M. Le Pen le 21 avril 2002, a cependant suscité un regain de réflexion sur les « classes populaires » ou les « catégories populaires » au sein du parti, mais sans que cela ne fasse consensus. La campagne présidentielle de 2012 a donné à voir ces dissensions, les uns prônant la « reconquête des catégories populaires » et la défense de leurs intérêts, les autres (comme le *think tank* Terra Nova) valorisant ouvertement un recentrage sur les classes moyennes, les jeunes ou les Français issus de l'immigration (sans précisions sur leur positionnement social), et l'abandon des groupes populaires traditionnels jugés trop peu « rentables » électoralement.

Les discours communistes sur la société française reflètent ce même recul d'une grille de lecture classiste, mais selon des modalités différentes [Mischi, 2010]. Entre la fin des années 1970 et le début des années 1980, se développe un lexique centré sur les « plus pauvres des salariés ». Or, ce discours misérabiliste s'avère en décalage avec la condition et les aspirations des adhérents des classes moyennes, comme avec celles des adhérents appartenant aux fractions stables du monde ouvrier ; cela a probablement favorisé le décrochage militant et électoral d'une partie d'entre eux. Olivier Schwartz [1991] décrit ainsi les effets de cette orientation prise par le PCF sur les ouvriers qu'il côtoie à cette période : dans la cité HLM (habitations à loyer modéré) du Nord où il enquête, cette politique de mise en avant des plus pauvres favorise le militantisme de certains ouvriers au chômage, mais elle est très mal perçue par les militants et sympathisants traditionnels, ouvriers qualifiés appartenant aux strates stables ou en ascension du quartier, qui ne se reconnaissent pas dans cette valorisation des « sous-prolétaires » et vont durablement s'éloigner du Parti communiste.

Les années 1990 donnent lieu à une refonte idéologique dans laquelle se diluent les représentations en termes de groupes et de clivages sociaux. Les références au monde ouvrier ou aux fractions démunies des salariés disparaissent au profit d'un objectif de rassemblement des « gens », qui soit représentatif de la « majorité du peuple français ». Cette évolution partisane trouve son pendant syndical à la CGT, dont les analyses sont longtemps restées très liées à celles produites au sein du PCF : l'étude du contenu des formations dispensées aux militants depuis les années 1960 en est révélatrice. Alors qu'un schéma marxiste se référant à la lutte des classes et au rôle de la classe ouvrière domine jusqu'aux années 1970, ces interprétations reculent progressivement à partir des années 1980 puis s'effacent, sans pour autant être remplacées par une représentation alternative de la structure sociale. Ce glissement, perceptible à la lecture des manuels au fil des décennies, laisse place à la description brouillée d'un « salariat éclaté » allant des ouvriers aux cadres [Siblot, 2014].

Ces évolutions s'inscrivent dans une histoire politique et intellectuelle qui a vu s'affaiblir le recours à la notion de « classes sociales » de façon générale. Mais la désaffection des partis et syndicats à l'égard du « populaire » contribue spécifiquement à « la "désobjectivation" de la classe ouvrière » car le discours de ces institutions n'offre plus de « base de politisation des identités et de l'expérience sociale des plus modestes (et) échoue à administrer un sens politique s'articulant sur le vécu social » [Lefebvre et Sawicki, p. 226]. L'abandon par les partis de la notion de « classe ouvrière » a laissé place à un éclatement des représentations

des groupes dominés entre diverses catégories, de surcroît centrées sur les fractions les plus démunies (pauvres, exclus, chômeurs, populations défavorisées, immigrés, etc.). Cet éclatement contribue à la démobilisation politique des groupes populaires.

Abstention électorale et déclin du militantisme de terrain

Un premier indicateur fort de cette démobilisation est le taux d'abstention électorale, qui a pu conduire à dire que le « premier parti ouvrier » est désormais l'abstention (en référence à une expression utilisée à propos du PCF dans le passé et à propos du FN aujourd'hui). Si cet indicateur ne permet pas de conclure à un désintérêt pour la politique, il traduit indéniablement une distance à l'égard des institutions politiques et un affaiblissement des normes de participation électorale, qui renvoie à des facteurs sociaux et économiques, mais aussi politiques.

Des votes de plus en plus intermittents

Avant d'aborder le cas des électeurs de classes populaires, il est important de rappeler que depuis les années 1980, la hausse des taux d'abstention touche l'ensemble du corps électoral.

Les données sur l'abstention

Le taux d'abstention moyen au premier tour des élections présidentielles, qui était de 16 % en 1974, augmente jusqu'à 28 % en 2002, pour redescendre à 16 puis 20 % en 2007 et 2012. Cette baisse de l'abstention aux élections présidentielles est isolée, et la hausse se poursuit pour les autres scrutins : elle excède 50 % aux cantonales, régionales ou européennes ; elle concerne 33 % des inscrits au premier tour des municipales de 2008 et 43 % aux législatives de 2012 [Bréchon, 2009].

Mais cela ne signifie pas qu'une partie des inscrits cesse définitivement de voter. D'une part, le corps électoral se renouvelle au fil du temps, et on ne parle pas des mêmes électeurs en 1981 et en 2012 ; d'autre part, le comportement le plus fréquent n'est pas celui du retrait total, mais celui du vote intermittent : une part croissante des inscrits alterne entre participation et abstention.

Les enquêtes « Participation électorale » de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) [Héran, 1997 ; Clanché, 2003 ; Niel et Lincot, 2012] ont apporté des connaissances nouvelles sur l'abstention. Elles portent sur des échantillons de 40 000 électeurs interrogés lors de plusieurs scrutins consécutifs sur leur participation, mais pas sur le contenu des votes. Seuls 8 % des inscrits en 1995-1997 n'ont voté à aucun scrutin (présidentielles, législatives et municipales) ; ils sont 13 % en 2002 (législatives et présidentielles seules). À l'opposé, les plus civiques, ceux qui votent à tous les tours, ne sont que 43 % des inscrits en 1995-97 et 47 % en 2002. Entre ces deux pôles, ce sont donc 49 % et 40 % des inscrits qui oscillent entre vote et abstention.

Les enquêtes sur la participation électorale montrent qu'elle est liée à des formes classiques d'intégration sociale, et rappellent les effets du « cens caché » (cf. encadré). Le sexe a peu d'effet, mais l'âge est déterminant : en 2002, les moins de 30 ans votent en moyenne une fois sur deux, la participation s'élève ensuite pour atteindre 75 % entre 55 et 70 ans, puis baisse à nouveau. La situation familiale influe également sur les comportements : les adultes célibataires ou en charge d'une famille monoparentale s'abstiennent plus souvent, tandis que les adultes en couple, surtout avec enfants, rarement. La possession de ressources culturelles et économiques favorise fortement le civisme. La part des abstentionnistes systématiques varie ; elle varie en particulier inversement au niveau de diplôme (tableau 17), avec des écarts allant de 1 à 4 entre les non diplômés et les titulaires de diplômes universitaires de second cycle.

Tableau 17. Participation électorale en 2002 et niveau de diplôme, à « âge contrôlé[1] », en %

	Taux de participation moyen	Pourcentage d'abstentionnistes systématiques
Aucun diplôme	62	20
Certificat d'études primaires	68	16
Brevet élémentaire, brevet des collèges	72	11
CAP	69	13
BEP	71	13
Baccalauréat général	75	10
Baccalauréat technique ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien	75	9
1er cycle universitaire, BTS, DUT, école de profession sociale ou de la santé	77	8
2e ou 3e cycle universitaire, grande école	80	5

1. Les résultats « à âge contrôlé » décrivent le comportement d'une catégorie de la population des inscrits qui aurait une structure par âge égale à celle de la moyenne des inscrits.

Source : enquête sur la participation électorale en 2002, INSEE (document tiré de Clanché, 2003).

Par ailleurs la stabilité de l'emploi influe sur la participation : l'abstention systématique est minimale chez les fonctionnaires, s'accroît au sein du privé avec l'instabilité du statut, et culmine parmi les chômeurs ; les personnes propriétaires de leur logement et les habitants des zones rurales sont enfin moins souvent abstentionnistes systématiques que les locataires et les habitants des zones urbaines.

Les données par catégories socio-professionnelles donnent à voir de façon synthétique l'effet de ces différentes variables : en 2002, cadres (du public et du

privé), professions libérales et intellectuelles, et professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé et de la fonction publique, mais aussi agriculteurs exploitants, votent le plus régulièrement (leur taux de participation moyen aux quatre scrutins est de 80%), tandis qu'employés du commerce et ouvriers non qualifiés sont les moins assidus (63%) [Clanché, 2003].

Le « cens caché »

La notion de cens caché a été proposée par Daniel Gaxie [1978] pour qualifier les inégalités sociales dans le rapport à la politique et au vote en particulier : il n'existe plus de cens économique (le suffrage censitaire liait jusqu'en 1848 le droit de vote au niveau d'impôt payé et donc aux ressources) mais le capital culturel conditionne la politisation (qui désigne dans cet ouvrage à la fois l'intérêt que l'on porte à la vie politique et le fait de se sentir compétent dans ce domaine). À partir d'enquêtes quantitatives, D. Gaxie a montré que les moins diplômés, et donc les ouvriers et les employés, se déclarent moins intéressés par la politique que les autres catégories, énoncent plus souvent que la politique est quelque chose de « compliqué », positionnent plus difficilement les personnalités dans l'univers partisan, etc. Ce sont également eux qui ont le plus de « non réponse » aux questions d'opinion des sondages et qui s'abstiennent le plus souvent.

Ces constats sont toujours valides aujourd'hui mais leur interprétation ne doit pas être trop misérabiliste : ces indicateurs d'un rapport négatif à la politique révèlent, d'une part, un « sentiment d'incompétence » des moins dotés en capital culturel, mais aussi leur indifférence et leur scepticisme à l'égard de cet univers, et parfois leur refus de « jouer le jeu » comme cela est attendu d'eux.

Le chômage et la précarité de l'emploi, les inégalités de diplôme, de revenu et de patrimoine ou encore la part des familles monoparentales, expliquent ainsi le fait que les pratiques d'abstention systématique ou régulière soient plus fréquentes parmi les ouvriers et les employés que dans d'autres groupes sociaux, et aussi qu'elles se soient accentuées depuis les années 1980. Des facteurs plus spécifiquement politiques viennent s'y ajouter : les évolutions des discours et programmes des partis de gauche, d'une part, et les transformations des pratiques militantes, d'autre part. Ces processus s'observent particulièrement bien à l'échelle locale.

Une démobilisation militante dans les quartiers populaires

Un indice de la réussite du travail de mobilisation politique opéré par les municipalités et militants socialistes et communistes, a été le maintien d'un taux d'abstention inférieur à la moyenne nationale dans ces territoires durant les années 1960 et 1970. Ce travail ayant cessé, la hausse de l'abstention y est souvent spectaculaire.

Le cas de Saint-Denis, commune populaire marquée par la présence forte du PCF dès l'entre-deux-guerres, en est emblématique. Le taux de non-participation (abstention et non-inscription) était de 60% à la fin des années 1870, et de

35% à la fin des années 1960; il remonte à 60% au cours des années 1990. Cela témoigne d'un processus de « désaffiliation politique » des milieux populaires à l'égard des municipalités communistes de l'ancienne banlieue rouge [Bacqué et Sintomer, 2001]. Dans une enquête sur la cité des Cosmonautes, à Saint-Denis, Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen [2007] montrent l'ampleur de ces évolutions à l'échelle d'un quartier. Dans cette cité ouvrière très investie par le PCF et les organisations qui en sont proches, le taux d'abstention est très faible dans les années 1960 : au référendum de 1969, il n'est ainsi que de 11,9% contre 19% en moyenne en France. Au 1er tour des présidentielles de 1974, il est encore inférieur à la moyenne nationale. Il ne va cesser de s'élever ensuite. Aux élections présidentielles, scrutin où la participation est la plus élevée, le taux d'abstention aux Cosmonautes est supérieur de 5 points à la moyenne nationale au premier tour de 1981, de 10 points en 1988 et 12 points en 2002. La cité des Cosmonautes est, en outre, caractérisée par un taux élevé d'électeurs potentiels non-inscrits (estimé à 25%) ou de « mal inscrits » (inscrits ailleurs que dans leur commune et de ce fait radiés) en raison de déménagements fréquents : la non-inscription renvoie à une distance croissante aux institutions, notamment parmi les enfants d'immigrés.

Ces hauts niveaux d'abstention et de non-inscription sont à mettre en relation avec l'ensemble des facteurs sociaux évoqués précédemment (chômage, précarité, etc.). Ils résultent également du déclin de la présence militante, et des moindres incitations informelles exercées par les habitants les plus politisés à l'égard des autres, que ce soit au sein des familles ou du voisinage. À la cité des Cosmonautes, qui regroupe 1400 habitants, une cellule communiste (section locale des militants) a compté 15 à 30 militants bien connus dans le quartier. Outre l'organisation de réunions de quartiers, ces militants allaient vendre toutes les semaines le journal *L'Humanité dimanche* dans les cages d'escalier, faisant du « porte-à-porte » et discutant à cette occasion avec les habitants. Ils étaient également actifs dans l'association des locataires de HLM. Ces formes de militantisme, très classiques dans la « banlieue rouge », fondées sur la proximité et les relations de voisinage, contribuaient de façon continue, et pas seulement lors des campagnes électorales, à un travail de politisation et de rappel de la norme de participation électorale. Cette cellule s'est progressivement réduite jusqu'à disparaître. Les militants, vieillissants, se réunissent désormais dans le centre de Saint-Denis; ils ont cessé la vente de « *l'Huma* » en porte-à-porte. La disparition de ces « agents mobilisateurs » a ainsi contribué au recul de l'inscription et de la norme participationniste, surtout parmi les jeunes électeurs potentiels qui n'ont pas été au contact de ce type de figures.

Cette hausse de l'abstention, qui, rappelons-le, amplifie une tendance générale à l'ensemble du corps électoral, ne se manifeste cependant pas dans toutes les fractions des classes populaires ni dans tous les contextes de la même manière : les zones rurales ou périurbaines sont ainsi moins concernées que les quartiers d'habitat social de banlieue. Les enquêtes « participation électorale » de l'INSEE soulignent une plus forte participation dans les zones rurales, et cette propension concerne l'ensemble des groupes sociaux,

y compris, par exemple, les agriculteurs et ouvriers agricoles. Jean Rivière [2008] met également en lumière cette mobilisation électorale importante à propos de plusieurs communes périurbaines situées à une vingtaine de kilomètres de Caen, en Normandie. Ces communes connaissent une forte croissance démographique du fait de la construction de lotissements accueillant des ménages en accès à la propriété en provenance de l'agglomération (dont un quart venant du logement social). Ces ménages appartiennent majoritairement aux classes populaires ou aux fractions inférieures des classes moyennes. La vie politique locale est animée et l'abstention faible ; au premier tour des présidentielles de 2007 (où la participation est globalement élevée), elle n'est que de 10 %. L'enquête que nous avons menée dans un quartier pavillonnaire urbain, à Gonesse, en région parisienne, met en évidence une spécificité comparable, qui contraste fortement avec l'abstention des quartiers HLM voisins : la participation électorale y atteste d'un « civisme » qui renvoie aux trajectoires des habitants, en petite ascension sociale, mais aussi à la permanence d'une vie associative et politique locale dont certains pavillonnaires sont partie prenante [Cartier *et al.*, 2008].

Bien que l'abstentionnisme soit (re)devenu un fait politique majeur en milieu populaire, il existe donc aussi des formes de « civisme ». Si l'abstention est plus forte là que dans les autres milieux sociaux, la participation électorale y demeure majoritaire : aux élections présidentielles et municipales, la participation atteint 65 % parmi les ouvriers selon les enquêtes INSEE. À partir de son enquête dans un quartier populaire du Nord, O. Schwartz [1991] estimait que l'on se focalisait trop souvent sur les cas de forte politisation ou à l'inverse de retrait, au détriment de la participation ordinaire : « Quand l'ouvrier n'est plus abstentionniste ni militant, quand il se fait simple citoyen, comment fonctionne-il et quelle est sa traduction dans le vote ? ».

L'éclatement des votes populaires

L'analyse sociologique des votes, souvent basée sur des données quantitatives, est semée d'embûches : outre la mauvaise qualité de certaines enquêtes par sondage (échantillons mal constitués, questions mal posées, conditions de passation hasardeuses, etc.) [Lehingue, 2007] et les limites liées à la petite taille des échantillons, l'interprétation des chiffres est piégée par la notion d'« électorat ». L'usage de la notion laisse en effet entendre qu'on évoque un groupe stable et ayant une cohérence auquel on prête un même point de vue politique (« l'électorat ouvrier », « l'électorat du Front national »), alors qu'il se recompose sans cesse (les électeurs ouvriers de 2002 ne sont pas ceux de 1988), et que le sens donné à un même vote par les différents électeurs est très variable. Comme le soulignent P. Lehingue [2003] et A. Collovald [2004], il est nécessaire de recourir à des investigations statistiques ainsi qu'à d'autres méthodes, comme les enquêtes ethnographiques. Mais ce type d'enquête demeure rare, et il est complexe d'« ethnographier des opinions », c'est-à-dire de saisir les jugements moraux et politiques tels qu'ils s'expriment au sein des groupes d'appartenance, dans des situations concrètes de la vie quotidienne [Mariot, 2010].

Commençons donc par restituer les grandes tendances dégagées par les travaux statistiques les plus robustes, puis nous nous centrerons sur la hausse du vote FN, avant de revenir sur le vote à gauche.

La fin du « vote de classe » ?

Le vote est étudié statistiquement par la sociologie électorale française depuis les années 1960. Il s'agit, en général, d'enquêtes nationales basées sur des échantillons constitués selon la méthode des quotas (de sexe, d'âge, de catégorie socio-professionnelle, etc.) et réalisées par des instituts de sondage (SOFRES, IFOP, etc.) en lien avec des laboratoires de recherche (notamment le Centre d'études de la vie politique française, CEVIPOF, laboratoire de Sciences Po spécialisé en sociologie électorale). D'après ces enquêtes, les votes des électeurs de milieu populaire, et en particulier des ouvriers, se sont profondément transformés. Elles mettent en évidence la fin du « vote de classe », caractérisé par une correspondance entre position sociale et positionnement électoral (et un vote très majoritaire à gauche parmi les ouvriers), mais elles montrent aussi la persistance des « variables lourdes » comme facteur explicatif.

Les enquêtes réalisées et analysées par G. Michelat et M. Simon [2004], des années 1960 aux années 2000, permettent de dégager des tendances de long terme concernant le vote des ouvriers et des employés (leur approche par les « attributs ouvriers » conduit à englober une large partie des employés, la majeure partie d'entre eux étant filles et fils d'ouvriers). Le premier résultat porte sur la hausse de l'abstention, à laquelle ils ont toujours accordé une grande attention : leurs données sur les votes sont calculées sur l'ensemble des inscrits (et pas seulement sur les votes dits « exprimés »). Désormais, l'abstention est d'autant plus marquée que les électeurs ont des attributs ouvriers, alors que ce n'était pas le cas dans les années 1970. Ce fait électoral révèle la permanence des clivages de classes en termes de pratiques électorales [Lehingue, 2011, p. 244] : il s'avère depuis les années 1990 plus marquant que l'orientation des votes entre droite et gauche et on peut se demander si cet « *exit* électoral » ne constitue pas le « nouveau vote de classe ».

Le deuxième résultat concerne la transformation des votes à gauche : durant les années 1980, parmi les électeurs ouvriers et/ou enfants d'ouvriers, les votes à gauche sont toujours majoritaires, mais le vote PCF décline au profit du PS. La phase suivante, celle des années 1990, est caractérisée par une baisse des votes à gauche dans leur ensemble. Les électeurs ayant deux attributs ouvriers votent en moyenne plus à gauche que les autres, mais l'écart entre le vote à gauche des « non ouvriers » (ni ouvriers ni enfants d'ouvriers) et des « très ouvriers » (ouvriers enfants d'ouvrier) est désormais faible. Ainsi, aux présidentielles de 2002 (1er tour), les électeurs « très ouvriers » se sont abstenus à 24 %, et ont voté à gauche (extrême gauche incluse) à 44 % ; les « non ouvriers » (ni ouvriers ni enfants d'ouvrier) se sont abstenus à 19 % et ont voté à gauche à 39 %. S'il n'y a plus, selon eux, de « vote de classe », ce n'est pas que les ouvriers ont cessé de voter à gauche, mais c'est que ce vote est de moins en moins spécifique à ce groupe social. Les analyses de G. Michelat et M. Simon éclairent enfin les différences entre vote à droite et vote à l'extrême droite en milieu

ouvrier. Concernant la droite « parlementaire », un résultat se maintient des années 1960 à 2000 : « Plus on est ouvrier, moins on vote pour elle ». En 2002 par exemple (1er tour des présidentielles), les électeurs « non ouvriers » interrogés déclarent avoir voté à 32 % pour les candidats de droite, les « plus ouvriers » à seulement 16 %. Le changement majeur est donc constitué par la hausse du vote à l'extrême droite parmi les électeurs « ouvriers » à compter de la fin des années 1980, alors qu'il n'y avait pas de relation entre la fréquence du vote FN et le nombre d'attributs ouvriers auparavant : à partir de 1995, le vote FN est deux fois plus élevé chez les « très ouvriers » que chez les « non ouvriers ». Les électeurs « très ouvriers » se répartissent ainsi de la façon suivante au premier tour des présidentielles de 2002 : gauche (44 %), abstention (24 %), droite (16 %), extrême droite (13 %).

D'autres travaux, eux aussi basés sur des enquêtes statistiques, permettent de préciser ces résultats et de prendre en compte les différences entre ouvriers et employés. Florent Gougou [2007a, 2007b] a montré, à partir de données à l'échelle locale, que le déclin électoral de la gauche a été beaucoup plus net dans les zones ouvrières où la désindustrialisation et le chômage avaient été précoces, et modéré dans les régions ouvrières où ce n'était pas le cas. Les différences générationnelles sont en outre importantes : les ouvriers nés après 1970 ne votent pas plus pour la gauche que la moyenne des électeurs au contraire des générations antérieures. Cela renvoie, selon F. Gougou, aux transformations du travail ouvrier, situé de plus en plus dans le secteur des services où la présence syndicale est moindre. Ses données éclairent aussi la situation des employés. Au cours des années 1970, les employés étaient caractérisés par un vote à gauche supérieur à la moyenne, même si c'était à un niveau moindre que les ouvriers. Comme pour les ouvriers, l'abstention progresse en leur sein, en particulier pour les moins qualifiés. Il apparaît que le recul du vote à gauche s'amorce plus tôt parmi eux que parmi les ouvriers et que leurs votes sont plus hétérogènes : le vote à droite progresse plus et plus tôt parmi les employés que parmi les ouvriers, par contre le vote FN opère une « percée » plus tardive en leur sein.

Des débats très vifs se sont déroulés à l'échelle internationale sur la question de la disparition du *class voting* : l'enjeu est de savoir si les votes se sont individualisés et s'ils fluctuent désormais indépendamment des positions sociales. De nombreux auteurs ont critiqué la thèse de l'individualisation et défendu l'idée que les appartenances sociales influent toujours sur le vote, mais de façon différente que par le passé (pour une présentation de ces débats : Mayer, 2007). Des travaux sur le Royaume-Uni [Heath, Jowelle et Curtice, 1985] montrent ainsi que les fluctuations du vote ouvrier pour le Parti travailliste sont liées au contexte politique (ce vote baisse puis remonte), ou encore que les contextes locaux jouent très fortement. D'autres auteurs estiment que de nouvelles logiques du vote ont affaibli le vote à gauche des ouvriers [Houtman, Achterberg et Derks, 2008]. Ils suggèrent l'existence d'un double clivage électoral : un clivage « de classe », qui oppose les électeurs en fonction de valeurs socio-économiques, et un clivage « culturel », qui les oppose en fonction de valeurs dites libérales ou conservatrices. V. Tiberj [2013] a exploré ces pistes dans le cas de la France. Suivant les indicateurs de valeurs, les ouvriers et les employés se situent, sans grand changement depuis les années 1960, toujours du côté de valeurs économiques « sociales » (favorables à l'intervention de l'État) ; par contre, ces indicateurs les placent du côté de valeurs morales « conservatrices » (sur l'autorité, l'immigration, l'homosexualité, la place des femmes). Cela expliquerait le fait que les votes des ouvriers et des employés sont partagés, les valeurs économiques les tirant vers la gauche et les valeurs culturelles vers la droite.

Ces données statistiques sont précieuses pour éclairer les évolutions des pratiques électorales en milieu populaire : niveau élevé de l'abstention, maintien d'un vote prépondérant à gauche mais qui n'est plus distinctif par rapport à d'autres groupes sociaux (d'où la fin du « vote de classe » au sens qu'on lui a donné en France dans les années 1970), faiblesse du vote à droite « classique », percée durable du vote à l'extrême droite. Elles suggèrent aussi différentes pistes d'interprétation des votes, mettant l'accent sur des facteurs à la fois économiques, culturels et politiques qui orientent les comportements électoraux. Elles incitent également à prendre en compte les différences entre ouvriers et employés, ou encore les contextes locaux.

Elles demeurent néanmoins limitées pour deux raisons : il est difficile d'affiner les analyses du fait de la taille des échantillons et des catégories utilisées ; l'interprétation des votes déclarés et, *a fortiori*, des réponses aux questions sur les valeurs est très délicate car elle conduit à homogénéiser le sens des réponses et à en surestimer la cohérence [Bourdieu, 1984b]. Il nous faut donc les combiner à d'autres types d'enquêtes.

Les votes Front national : hétérogénéité sociale et poids des contextes locaux

Avant d'aborder les interprétations du vote FN en milieu populaire aujourd'hui, il faut rappeler deux points. Tout d'abord, l'attraction pour le FN s'observe dans des milieux sociaux très divers. Les enquêtes sur les militants du parti ou des organisations qui en sont proches soulignent leur hétérogénéité en termes de trajectoires politiques et sociales : des catholiques intégristes issus de la bourgeoisie y côtoient des étudiants, des petits commerçants ou encore des ouvriers peu qualifiés [Bizeul, 2003 ; Lafont, 2001]. La forte hausse du vote FN depuis les années 1970 (J.-M. Le Pen, qui avait recueilli moins de 1 % des voix aux présidentielles de 1974, en obtient 15 % à celles de 1995) repose sur une large partie du corps électoral et s'avère mouvante : on estime que ce vote a concerné au moins un électeur sur quatre entre le début des années 1980 et le début des années 2000 et qu'il se renouvelle à plus de 50 % entre chaque scrutin [Lehingue, 2003]. Il ne se limite donc pas aux classes populaires, et c'est longtemps parmi les « indépendants » qu'il a recueilli ses plus hauts scores.

En second lieu, rappelons que les votes à droite et à l'extrême droite en milieu populaire ne sont pas nouveaux. X. Vigna rappelle combien, dans les années 1950, le paternalisme industriel favorisait un « conservatisme peu visible mais fort vivace » parmi les ouvriers [2012, p. 236-238]. Même à la fin des années 1970,

plus d'un quart des ouvriers et un tiers des employés votent pour la droite. La croissance de leurs votes pour l'extrême droite – et le FN en particulier – à partir de la fin des années 1980, s'inscrit ainsi dans le prolongement de tendances anciennes. Mais son ampleur est inédite.

Les enquêtes électorales ont établi que depuis la fin des années 1980 les électeurs FN sont surreprésentés parmi les ouvriers et employés qui votent, cette hausse se produisant dans un contexte de forte croissance de l'abstention. Cette « percée » est notable parmi les ouvriers, lors des présidentielles de 1988, même si la part des votes FN au premier tour reste moindre parmi eux (17 %) que parmi les « artisans, commerçants et chefs d'entreprise » (19 %), tandis que les employés (14 %) restent juste en dessous de la moyenne. Au premier tour des présidentielles de 1995, parmi les votes exprimés, le vote FN est élevé parmi les ouvriers (21 %) et devance celui des indépendants (19 %) ; il progresse par ailleurs parmi les employés (18 %) [Mayer, 2002].

N. Mayer s'est attachée à dégager les déterminants du vote FN. Au premier tour des présidentielles de 2002 [Mayer, 2002], la proportion des votes FN s'observe à un niveau similaire au sein de quatre catégories : 23 % des ouvriers, 22 % des employés, 22 % des indépendants et 22 % des agriculteurs interrogés déclarent alors avoir voté pour J.-M. Le Pen (contre 13 et 11 % des cadres et professions intermédiaires, et 17 % en moyenne). Une variable essentielle est celle du diplôme : le vote FN est deux fois plus élevé parmi les personnes sans diplôme (qui sont aussi les plus mal inscrites et les plus abstentionnistes) que parmi les diplômés du supérieur (qui participent le plus). Ce vote varie aussi en fonction du sexe (il est plus fréquent parmi les hommes), de l'âge (les votants sont plus âgés), de la stabilité de l'emploi (la précarité et le chômage sont des facteurs favorables au vote FN). Le vote FN varie enfin selon les contextes socio-économiques, ou encore les formes d'urbanisation : il est plus élevé dans les régions marquées par la désindustrialisation et un fort chômage, mais il s'élève également dans les zones rurales ou périurbaines. La prise en compte de ces variables conduit à rappeler que les votes des ouvriers et des employés sont hétérogènes, car ils se différencient entre eux par leur niveau de qualification, leur statut d'emploi, leur génération d'appartenance, leur lieu de résidence, etc.

Le vote FN s'est particulièrement accru (tout comme l'abstention) parmi les moins diplômés. Ce vote renvoie donc, en grande partie, à une distance aux mondes politique, médiatique et intellectuel. Il caractérise une partie des classes populaires, mais pas la majorité d'entre elles, ni toujours les mêmes personnes au fil du temps. Les facteurs qui favorisent ce vote parmi les ouvriers et les employés sont divers selon les groupes et les contextes étudiés. Les enquêtes localisées et les entretiens biographiques sont ainsi très utiles pour saisir quelles configurations sociales et politiques locales l'ont favorisé. Nous en prendrons trois exemples : les quartiers ouvriers de cité où le vote PCF a longtemps été majoritaire ; une zone ouvrière périurbaine ancrée à droite ; et un village rural ancré à gauche. Chacun de ces cas éclaire un type de processus conduisant à la hausse du vote FN, et concerne inégalement différentes fractions des classes populaires.

Si la théorie du « gaucho-lepénisme » forgée dans les années 1990 – qui impute aux anciens électeurs communistes, et en particulier aux ouvriers (« ouvriéro-lepénisme ») la hausse des scores du FN – a été amplement critiquée, ce cas de figure existe. Les enquêtes ethnographiques en rendent compte, mais elles mettent en évidence la complexité des phénomènes en jeu. À propos du grand ensemble du Luth à Gennevilliers au début des années 1990, O. Masclet [2006] indique que ce sont, en grande partie, des électeurs de droite qui ont apporté leurs voix au FN. Les entretiens qu'il réalise (notamment avec un chef d'équipe de Renault) témoignent du sentiment de perte de leur « honneur social » qui peut conduire des ouvriers et des employés plutôt conservateurs à se radicaliser. Ce sentiment résulte tout à la fois de la dégradation matérielle du quartier dont ils sont « captifs » faute d'avoir les moyens d'en partir, d'une impression d'« envahissement » par les grandes familles immigrées, et d'une fragilisation professionnelle. En ce qui concerne les habitants plutôt ancrés « à gauche », même si beaucoup disent se refuser à voter pour le FN, la tentation est réelle : certains disent continuer à voter pour la municipalité communiste mais « avec les boules », comme l'exprime un ouvrier professionnel et ancien militant communiste. Dans un ouvrage sur la socialisation politique familiale, F. Hægel et M.-C. Lavabre [2010] présentent une trajectoire relativement comparable à partir d'entretiens réalisés en 1995. Leur enquêtée (appelée Janine), auxiliaire de puériculture, veuve d'un ouvrier qualifié vivant dans la cité des 4 000 à la Courneuve, décrit son attachement à la gauche comme un héritage familial (son père était un militant socialiste et son mari un militant communiste). Déstabilisée par la dégradation de son quartier et le « mélange des races » qui s'y est instauré, mais aussi par les « magouilles » de la « classe politique », elle se refuse à voter pour un FN qui lui « fout un peu le trac » mais souhaite aussi « sanctionner » la gauche (elle vote alors pour Bernard Tapie). Dans un contexte de dégradation des conditions d'emploi et de vie, le glissement de la défense d'une « respectabilité ouvrière » vers celle d'une « respectabilité nationale » (celle des « Français ») constitue une première grille de lecture du vote FN en milieu ouvrier.

D'autres enquêtes étudiant les formes de déstabilisation et de précarisation du monde ouvrier font apparaître des phénomènes similaires, comme celle de S. Beaud et M. Pialoux [1999] dans la région de Montbéliard. La coïncidence entre la hausse du vote FN au début des années 1990 et un regain de vigueur de la CGT dans les usines en est un indice. Cette défense d'une respectabilité ouvrière par le biais d'un vote FN ou de virulents propos racistes prend des formes différentes selon les trajectoires des ouvriers : pour certains ouvriers qualifiés vivant en pavillon, il s'agit de réaffirmer leur mérite face aux OS immigrés dont « on » (élus de gauche ou sociologues) se préoccupe trop, tandis qu'eux-mêmes n'ont aucune perspective. Pour d'autres, ouvriers spécialisés vivant en HLM, c'est la coexistence dans le quartier et les conflits sur l'éducation des enfants avec les familles immigrées perçues comme « assistées » qui sont au cœur du ressentiment.

C'est un tout autre processus que retrace Violaine Girard [2013] à partir de son enquête dans une zone industrielle en milieu rural, le parc de la Riboire, dans l'Ain. Cette zone, qui a connu une forte réorganisation au cours des années 1980,

est marquée par la présence de grands établissements et de très nombreuses PME. Elle est relativement préservée de la crise économique, le taux de chômage y est plus faible qu'ailleurs, et une main-d'œuvre stable est ancrée localement. Nombre des salariés de cette zone sont installés dans les lotissements périurbains des bourgs environnants. Se centrant sur les trajectoires et pratiques de ces ménages périurbains d'ouvriers et d'employés, V. Girard montre qu'une part importante de ces ménages est portée à voter à droite. Cela renvoie à des trajectoires d'ascension liées à l'acquisition de qualifications techniques et d'un petit capital économique. Ces ménages sont éloignés d'un modèle de réussite par l'école ou par l'accès à la fonction publique ; ils valorisent les politiques internes de leur entreprise et aspirent à l'indépendance économique. Les partis de gauche sont peu actifs dans cette zone, contrairement aux élus de droite dont la réputation locale a été renforcée par la « réussite » du parc industriel. Dans ce contexte, très différent des quartiers ouvriers évoqués précédemment, les votes à droite et à l'extrême droite connaissent une progression continue. Les habitants qui rendent public en entretien le fait d'avoir voté FN sont politisés à droite de longue date et ont une respectabilité importante dans l'espace local. Les arguments sécuritaires, le rejet des immigrés et les jugements xénophobes sont très explicites, mais c'est l'affirmation d'une identité sociale fondée sur des valeurs de réussite par le travail qui prédomine.

On peut ainsi y voir une manifestation de ce que O. Schwartz a décrit comme une « conscience sociale triangulaire » à partir de son enquête sur le cas des machinistes de la RATP (Régie autonome des transports parisiens) [avec A. Collovald, 2006]. Parmi les fractions stables des classes populaires, se manifeste en effet une conscience sociale qui n'est plus celle du « eux et nous » décrite par R. Hoggart (nous, les ouvriers, et eux, ceux des classes plus élevées), mais d'un « nous » pris en étau, fondée sur une distance avec ceux du « haut », mais aussi un rejet de ceux du « bas », les étrangers comme les plus pauvres, conscience sociale qui peut être au fondement d'un vote FN. Cette perspective est éclairante quand le vote FN est le fait d'ouvriers et d'employés (du privé comme du public) qui ne sont pas démunis culturellement ou économiquement. Outre l'expérience d'une position toujours dominée au travail, et le sentiment d'une possible fragilisation (qui nourrit de fortes craintes pour l'avenir des enfants), une partie des fractions hautes des classes populaires éprouve un fort ressentiment à l'égard des « assistés » et en particulier des « immigrés » perçus comme injustement aidés par les pouvoirs publics. Cette « conscience sociale triangulaire » explique aussi le vote à droite, en particulier quand les candidats mobilisent un argumentaire explicite en ce sens, comme cela a été le cas lors des élections présidentielles de 2007 : après une campagne très axée sur la sécurité, l'immigration et la défense de la « valeur travail », Nicolas Sarkozy a recueilli des scores importants parmi les ouvriers et les employés (pour un exemple dans un quartier pavillonnaire de région parisienne, voir Cartier *et al.*, 2008).

Un point mérite d'être souligné pour finir : la plupart de ces enquêtes localisées ne montrent pas une forte présence militante frontiste, et le vote FN ne s'ancre que rarement dans des sociabilités locales. Mais de telles mobilisations existent parfois. L'enquête de Sébastien Vignon [2012] dans la Somme

rend compte des formes que peut prendre ce travail de mobilisation électorale et de personnalisation du vote dans l'espace local. Cette zone de tradition industrielle et ouvrière connaît d'importantes transformations : les commerces tendent à disparaître, les actifs travaillent de plus en plus hors de la commune, et les habitants qui ont des ressources économiques et culturelles privilégient de nouveaux loisirs, souvent dans d'autres communes (le tennis, pratiqué dans le bourg voisin, supplante ainsi la pratique traditionnelle de la longue paume, sport de raquette traditionnel picard). Les plus âgés et les jeunes les moins dotés ressentent ainsi un « vide communal ». Jusqu'aux années 2000, l'abstention s'élève, mais le vote à gauche reste majoritaire. Le FN ne réalise pas de score notable et se situe même en retrait des moyennes nationales. C'est l'entrée en scène d'une figure locale, fils d'un patron de café, entouré par des proches et des voisins activement engagés dans ses campagnes, qui va entraîner une percée de l'extrême droite à partir de 2002. Ce cas illustre la manière dont la revitalisation de formes de convivialité locales peut conduire à l'implantation du FN, dans un contexte de délitement des formes anciennes de sociabilité ouvrière et de dévalorisation des ressources de l'autochtonie. Mais dans la plupart des cas étudiés, le vote FN est indépendant d'un engagement politique de proximité, ce qui le différencie fortement du « vote de classe » mis en exergue dans les années 1970, lequel reposait sur un important travail militant des partis de gauche.

Les votes à gauche : bastions et votes intermittents

L'étude localisée des votes pour le FN met au jour la dispersion des votes en milieu populaire : loin d'un basculement monolithique de la gauche vers la droite et l'extrême droite, on découvre une diversité de pratiques électorales. Le vote à droite n'est pas nouveau parmi les électeurs des classes populaires, y compris dans les communes où le vote à gauche est très majoritaire. Inversement, la montée des votes pour le FN n'a pas fait disparaître les votes à gauche, y compris là où le vote d'extrême droite s'est durablement imposé. En dépit du caractère plus intermittent des votes, le vote à gauche demeure prépondérant parmi les ouvriers et les employés, quand ils votent. Mais alors que le vote FN renvoie à des processus sociaux hétérogènes et contrastés, le vote pour les partis de gauche demeure lié à des contextes politiques et sociaux mieux identifiés. Le travail municipal ainsi que les sociabilités locales continuent de jouer un rôle central dans son maintien, qui repose principalement sur les salariés du public et une partie des habitants de cités HLM. Les fractions stables des milieux populaires demeurent, en effet, les piliers des « bastions électoraux » de la gauche, selon des modalités différentes en fonction des contextes.

La recherche de Cyrille Rougier sur Limoges [2010], ville socialiste pendant plus d'un siècle (de 1912 à 2014), montre que la pérennité de la municipalité PS a reposé en grande partie sur la reproduction de réseaux de sociabilité ancrés dans une « aristocratie » populaire qui relève aussi bien de l'emploi public (« cheminots » ou agents municipaux), que de la proximité avec des indépendants (salariés du bâtiment ou artisans). En dépit de l'élévation sociale et culturelle du

recrutement des élus locaux, ces derniers ont continué à entretenir leur proximité aux classes populaires, en l'affichant lors d'événements publics (comme la « Fête des ponts » évoquée au chapitre 4). Cette proximité est passée aussi par l'engagement d'animateurs d'associations locales au sein du PS, voire dans l'équipe municipale. Et leur travail militant dans certains quartiers populaires a entretenu la mobilisation électorale en faveur des élus socialistes.

À Ivry-sur-Seine, c'est une autre configuration qui est abordée par David Gouard [2014] : celle d'une commune archétypique de la « banlieue rouge » proche de Paris, une ville industrielle ayant une municipalité communiste depuis 1925. Analysant l'évolution des pratiques électorales, marquées par la hausse de l'abstention (même si la gauche et le PCF en particulier demeurent largement majoritaires), il distingue différents quartiers. Les quartiers du centre-ville constituent des « bastions » du vote de gauche. Depuis les années 1970, ces quartiers, qui comportent de nombreux logements sociaux, ont fait l'objet d'une politique de rénovation et de construction qui a favorisé l'installation et le maintien d'une population populaire (et notamment ouvrière) pour les générations anciennes, puis en ascension sociale pour les plus récentes. Les salariés du public y occupent une place de choix. L'abstention, longtemps très faible, y demeure inférieure à la moyenne communale. Le vote pour le PCF et ses candidats s'y maintient à un niveau très supérieur au niveau national et au reste de la commune. L'attachement à la politique municipale, dont les habitants de ces quartiers ont été les bénéficiaires privilégiés, est ici redoublé par un fort entre-soi et l'implication dans diverses associations locales. Le voisinage et la famille fonctionnent comme une base de mobilisation électorale : les procurations y sont trois fois plus fréquentes que dans les autres quartiers, mandants et mandataires étant la plupart du temps apparentés. La situation observée dans les grandes cités HLM un peu plus excentrées est bien différente. L'abstention se situe très nettement au-dessus de celle du centre-ville et la non-inscription d'une part croissante des électeurs potentiels y est manifeste : le vote de gauche n'y a donc pas du tout la même ampleur qu'en centre-ville. Les effets de la désindustrialisation, le renouvellement continu de la population, la vente et la consommation de drogue ont miné l'entre-soi militant et les formes de solidarité locale. La démobilisation des électeurs les plus jeunes est ici très forte : seul un tiers des moins de 30 ans inscrits sur les listes (sachant que nombre d'entre eux ne sont pas inscrits) a voté aux élections de 2008, contre plus des deux tiers en centre-ville. Ce sont ainsi en grande partie les votes des habitants les plus âgés qui font perdurer dans ces bureaux les scores du PCF ou plus largement de la gauche.

Les votes de gauche en cité ne sont cependant pas uniquement le fait de militants ou sympathisants communistes âgés. C. Braconnier et J.-Y. Dormagen [2007] se sont intéressés à d'autres figures dans le quartier des Cosmonautes à Saint-Denis. Ils montrent que les électeurs de gauche, nettement majoritaires dans les urnes (mais minoritaires, du fait de l'abstention et de la non inscription, à l'échelle de la population du quartier), sont principalement des adultes de moins de quarante ans, plus diplômés que la moyenne du quartier : parmi eux, une part importante d'étudiants et de salariés du secteur public. Les propos

des enquêtés témoignent du recul des formes d'identification au PCF ou à la « classe ouvrière » mais la dimension sociale de ce vote est néanmoins centrale à travers l'opposition entre « eux » (les gros, les riches, les bourgeois, les patrons) et « nous » (les petits, les pauvres, ceux des cités, les ouvriers). La question de la défense des immigrés est ensuite mise en avant par ces électeurs de gauche qui sont en majeure partie enfants d'immigrés ou eux-mêmes immigrés. Elle semble si fortement intériorisée qu'un enquêté dit se sentir « obligé d'être de gauche » du fait de ses origines étrangères.

Le poids des origines est d'autant plus fort que l'ethnicisation des groupes et des individus est prégnante dans ce type de cité où le clivage entre « Français » et « étrangers » structure les discours et les perceptions. Si le rapport ethniciste au monde social nourrit, en premier lieu, le vote FN (autour d'une identité « française » ou « blanche »), et plus exceptionnellement des votes pour des candidatures atypiques comme celle de Christiane Taubira aux présidentielles de 2002 (autour d'une identité « noire ») ou pour la liste Euro-Palestine aux Européennes de 2004 (autour d'une identité « arabe »), il participe aussi à renforcer le vote à gauche parmi les électeurs d'origine étrangère, maghrébine ou africaine en particulier, la gauche apparaissant comme une alliée [Braconnier et Dormagen, 2010]. Étudiant le vote à l'échelle locale en Seine-Saint-Denis, A. Jardin a aussi montré [2013] que l'inscription croissante de migrants (naturalisés) et d'enfants de migrants (qu'il appelle les « jeunes de la diversité ») sur les listes électorales tend à renforcer le vote à gauche. Cela vient redoubler un clivage social entre des communes « marginalisées » (cette notion renvoie ici à une combinaison de facteurs socio-économiques et migratoires) ancrées à gauche, et des villes plus aisées où le vote à gauche est plus faible.

Dans un contexte de transformations des milieux populaires, tant dans la sphère professionnelle qu'à l'école, au sein des familles et dans les espaces locaux, la rétractation du travail militant de terrain a donc contribué à distendre, voire à rompre, les médiations entre la politique institutionnelle et les expériences quotidiennes. Cependant, l'analyse de la démobilisation électorale élude d'autres modalités de mobilisation des ouvriers et des employés dans l'espace public : or, leur étude est essentielle pour qui s'intéresse aux rapports contemporains des classes populaires à la politique.

Quels engagements et mobilisations en milieu populaire aujourd'hui ?

La distance accrue des classes populaires à la vie politique institutionnelle (celle des élections et des partis) est à mettre en lien avec le recul de leur présence dans d'autres univers d'engagement, qu'il s'agisse des syndicats, des associations ou de façon générale des mobilisations collectives sur la scène publique. Pour autant, les classes populaires n'en sont pas absentes ; la focalisation sur les processus de retrait et de démobilisation conduit à occulter les formes d'engagement. Nous allons en rendre compte à travers deux espaces de mobilisations centraux : l'espace professionnel et l'espace local et résidentiel.

Un renouvellement des mobilisations dans le monde du travail

Alors que la syndicalisation et le recours à la grève ont constitué jusqu'aux années 1970 un fort outil de mobilisation et d'identification collective de la « classe ouvrière », leur recul dans la période contemporaine est souvent interprété comme un signe de l'éclatement des collectifs de travail et de l'individualisation du rapport au travail dans le salariat subalterne. Si cette tendance est indéniable, elle s'accompagne cependant d'un renouvellement des formes de résistance dans la sphère du travail, qui demeure un espace de politisation des salariés subalternes.

Le déclin de la syndicalisation et des grèves

Les statistiques officielles, élaborées par l'administration à partir d'informations transmises par les inspecteurs du travail, mesurent l'intensité des grèves à partir de l'indicateur du nombre de « journées individuelles non travaillées » (hors fonction publique). Cette mesure statistique des grèves est très imparfaite, les inspecteurs du travail n'ayant pas les moyens de recenser les conflits et de faire remonter l'information, mais cela ne remet pas en cause une tendance générale à l'étiolement des grèves. Ainsi, après des pics très élevés au lendemain de la seconde guerre mondiale, le nombre de journées de grèves atteignait 6 millions en 1963. En 1968, il a été évalué à plus de 150 millions. Dans les années 1970, il est resté élevé, mais ce nombre a chuté sous la barre des 2 millions puis du million, pour finalement se stabiliser dans une fourchette comprise entre 250 000 et 500 000 depuis le milieu des années 1990 [Camard, 2002]. Les journées nationales d'action et les mouvements interprofessionnels, qui ont connu de spectaculaires regains en 1995 (mouvement contre la réforme de la sécurité sociale du gouvernement Juppé) et en 2003 (mouvement contre la réforme des retraites du gouvernement Raffarin) ont été pour l'essentiel concentrés dans les fonctions publiques et les grandes entreprises à statut, donnant l'idée que la grève renvoyait désormais à diverses corporations professionnelles appartenant certes pour partie au salariat d'exécution (cheminots, postiers, conducteurs de bus), mais aussi aux classes moyennes (enseignants, cadres et professions intermédiaires administratives ou de la santé et du travail social) dotées de la protection de l'emploi.

Ce déclin des grèves est concomitant de celui de la syndicalisation. De 30 % de syndiqués parmi les salariés au lendemain de la seconde guerre mondiale, le taux de syndicalisation a chuté jusqu'à la fin des années 1960 avant de connaître une remontée (aux environs de 15 %) au milieu des années 1970, puis une nouvelle baisse. Ce taux a atteint 8 % au début des années 1990 et est resté stable depuis. Il dissimule toutefois de forts écarts : le taux de syndicalisation atteint, en effet, un peu plus de 15 % dans le public alors qu'il n'est que de 5 % dans les entreprises privées. La stabilité de l'emploi est déterminante : 9 % des salariés en CDI (contrat à durée indéterminée) ou fonctionnaires sont syndiqués, contre 2,4 % des salariés en CDD (contrat à durée déterminée) ou intérimaires. Par ailleurs, la syndicalisation des cadres et professions intellectuelles supérieures est plus élevée que celle des ouvriers et des employés. En 2003, 14,5 % des cadres et 10,1 % des professions intermédiaires sont syndiqués contre 5,5 % des employés et 6,1 % des ouvriers [Amossé, 2004b]. Malgré des efforts croissants pour attirer les travailleurs des entreprises sous-traitantes et des petites entreprises ainsi que les travailleurs intérimaires et à temps partiel, les syndicats peinent à gagner des membres parmi les salariés précaires et peu qualifiés [Béroud *et al.*, 2009].

Cette baisse de la syndicalisation et ce déclin des grèves résultent des transformations du travail et de l'emploi, du fait de la hausse du chômage et de l'emploi précaire, du développement de la sous-traitance, ou encore de la déstabilisation des collectifs de travail et des solidarités en raison d'un management qui favorise la polyvalence, l'individualisation des tâches et des carrières (voir le chapitre 3). Cette baisse est aussi une conséquence des évolutions de ce qu'on a appelé l'institutionnalisation du monde syndical [Andolfatto et Labbé, 2011] : sous l'effet de nouvelles législations et de dynamiques internes aux confédérations syndicales, la pratique syndicale est de plus en plus centrée sur la participation à des instances électives, des négociations avec les représentants du patronat et des pouvoirs publics, et diverses formes d'expertise (juridique, ou sur la santé par exemple), tandis que le militantisme de terrain tend à se rétracter.

Ces évolutions ne signifient cependant pas la disparition de toute forme de mobilisation, qu'elle soit individuelle ou collective, dans les ateliers, les bureaux ou les commerces.

Contestations au travail

Plusieurs éléments conduisent, en effet, à nuancer ce tableau d'un effacement de l'engagement syndical, notamment parmi les salariés d'exécution. Comme on l'a noté, le taux moyen de syndiqués s'est durablement stabilisé à un niveau peu élevé (8 %), mais ce taux est supérieur à la plupart des autres formes d'engagement dans des organisations : à titre de comparaison, 7 % des parents d'élèves sont membres d'associations, les membres d'associations de quartiers, humanitaires ou religieuses ne sont estimés qu'à 3 % de la population adulte, ceux d'associations de protection de l'environnement à 2 %, les membres des partis politiques à moins de 1 %. Seules les associations sportives, culturelles ou du troisième âge recueillent des taux d'adhésion plus élevés [Febvre et Muller, 2003]. Par ailleurs, de façon paradoxale, la baisse du nombre et de la part de syndiqués s'accompagne d'une hausse de la présence d'organisations syndicales sur les lieux de travail : en 2005, ce sont 40 % des salariés qui déclarent qu'un syndicat est présent sur leur lieu de travail contre 35 % en 1996 [Wolff, 2008]. De plus, si ouvriers et employés sont peu syndiqués, ceux qui le sont ont un engagement plus intense que les cadres et professions intermédiaires, et demeurent de ce fait présents à la tête des structures syndicales (d'entreprise, locales, de branche, nationales) [Amossé et Pignoni, *in* INSEE, 2006]. Le syndicalisme occupe ainsi toujours une place importante parmi les formes d'engagement dans les groupes populaires, même si les modalités de ce militantisme ont beaucoup changé.

Quant à la moindre fréquence des grèves en France depuis le milieu des années 1970, elle ne doit pas être interprétée comme une disparition des conflits au travail. Dès qu'on tient compte de la diversité des formes de protestation, on peut mettre au contraire en évidence un regain des conflits dans les entreprises [Béroud *et al.*, 2008]. Selon les représentants des directions, 30 % des établissements de plus de 20 salariés ont connu au moins un conflit collectif entre 2002 et 2004 contre 21 % en 1996-1998, le refus d'heures supplémentaires, le débrayage (court arrêt de travail) et la pétition progressant tout particulièrement. L'accroissement du recours aux prud'hommes, l'essor d'un absentéisme posant problème aux directions, le boycott des réunions, les interpellations de la hiérarchie... : toutes ces pratiques, plus ou moins faciles à mesurer, participent d'un processus de détérioration du climat social. La conflictualité s'intensifie là où existent déjà des traditions de lutte et la présence de militants actifs et expérimentés la favorise : 50 % des directions d'établissements ayant des délégués syndicaux déclarent au moins un conflit entre 2002 et 2004 contre 20 % des établissements ayant seulement des représentants élus et 15 % n'ayant ni l'un ni l'autre. L'industrie reste le lieu privilégié d'éclosion des conflits du travail, grèves y compris, de même que le secteur des transports et le secteur bancaire, et ce sont plutôt des ouvriers et employés qualifiés qui sont concernés. Si les conflits se diffusent dans le commerce et la construction qui emploient une main-d'œuvre moins qualifiée, ils y atteignent un niveau moins important et surtout, ils y prennent des formes particulières (conflits sans arrêt de travail, recours aux prud'hommes), notamment du fait de la taille modeste des entreprises. Dans les petites entreprises, la proximité entre les salariés et la hiérarchie, tout comme l'absence des syndicats et d'institutions représentatives du personnel, ne favorisent guère l'action collective.

Comme le suggère B. Giraud [2009], la prise en compte de cette diversité des formes de conflictualité au travail incite à faire le pont entre l'étude des conflits collectifs et celle des « arts de la résistance » au travail, pour reprendre l'expression de James Scott [2008]. Toute une gamme de pratiques relève de formes cachées de résistance de l'ordre de la ruse, de la débrouille, de la triche, de l'évasion, du maintien de son « quant-à-soi » [Lüdkte, 1991]. Les pratiques contestataires au travail, informelles ou codifiées, silencieuses ou visibles, individuelles ou collectives, forment ainsi un *continuum* ou un « halo des pratiques conflictuelles ». L'approche monographique, en réinscrivant les relations sociales dans la durée et dans un contexte précis, attire l'attention sur la combinaison de différents types d'actions, et montre que les organisations syndicales jouent un rôle très variable selon les cas.

Dans des secteurs où les droits syndicaux sont importants (comme dans la fonction publique ou dans de grandes entreprises publiques et privées), le rôle des élus, des délégués et plus largement des syndiqués demeure essentiel dans l'organisation de mobilisations collectives autour de la défense des salaires et de la préservation des emplois stables ou statutaires. C'est ce que montre un ensemble de monographies sur différents syndicats de la CGT étudiés au milieu des années 2000 : en ce qui concerne les syndicats d'ouvriers et d'employés, sont étudiés, côté public, la blanchisserie d'un hôpital, et, côté privé, les entrepôts

d'une chaîne de la grande distribution et une usine de matériel électrique (relevant de la métallurgie). On constate dans ces trois cas l'importance des clivages générationnels entre syndiqués, qui renvoient à ceux qui traversent les collectifs de travail (voir le chapitre 3). Mais on note aussi un renouvellement des groupes militants à l'occasion de conflits collectifs (grèves, débrayages) [Henni ; Siblot ; Wagner, *in* Piotet (dir.), 2009].

Dans les secteurs où domine l'emploi précaire et où les divisions entre salariés sont fortes, ce sont par contre surtout des formes individuelles et indirectes de contestations qui ont été observées. Ainsi, les ferrailleurs et manœuvres des chantiers de gros œuvre du bâtiment en région parisienne, majoritairement intérimaires et immigrés ne subissent-ils pas passivement les humiliations quotidiennes (dénigrement, insultes, harcèlement) de la part des chefs ou des ouvriers qualifiés, ni les comportements et les discours racistes (telle l'appellation de « Mamadou », utilisée uniformément pour désigner tous les manœuvres noirs). Ils réagissent discrètement et silencieusement par les absences, volent des pauses à la surveillance des chefs et ralentissent ainsi l'avancement du chantier, bâclent les travaux ou maltraitent les outils [Jounin, 2008].

L'enquête de C. Avril [2009] sur les salariés d'une association d'aide à domicile, montre cependant que, même dans des situations de travail où l'isolement des salariés domine, des formes collectives de résistance peuvent émerger, prenant appui sur des ressources inattendues. Alors que plusieurs clivages opposent les aides à domicile entre elles dans leurs manières de concevoir le travail, les relations aux personnes âgées, le rapport à la direction, ces divisions vont s'atténuer face à la mise en place d'un système de pointage téléphonique qui bouleverse les pratiques de travail en introduisant un contrôle à distance. Certaine de bénéficier du soutien d'une partie des aides à domicile qui lui sont habituellement acquises, la directrice organise une consultation auprès des salariées. Paradoxalement, ce vote précipite la participation des aides à domicile à une action collective : elles font signer (avec succès) une pétition aux personnes chez qui elles travaillent. Conduite au nom des personnes âgées, cette action de résistance crée un large consensus parmi les aides à domicile, par-delà les clivages habituels, et remet en question l'alliance entre la direction et une partie d'entre elles. Dans l'organisation de la protestation, les deux déléguées du personnel, non syndiquées, ont discrètement reçu les conseils d'une permanente de la CGT. Proches de l'équipe municipale de droite, elles n'ont pas souhaité afficher cette affiliation mais n'en ont pas moins retiré des ressources nouvelles, à commencer par une meilleure connaissance de leurs droits.

La recherche de Marlène Benquet [2011] sur le développement d'une grève de deux semaines, en 2008, dans un hypermarché des quartiers Nord de Marseille, attire l'attention sur d'autres spécificités de l'action collective au sein du salariat tertiaire subalterne. Dans la grande distribution, l'emploi de caissière, de manutentionnaire ou de vendeur en rayon libre-service n'apparaît pas comme un métier ou une profession mais comme un « boulot », occupé « faute de mieux ». Les relations de travail sont marquées par des arrangements individuels : des salariés occupant le même poste n'ont pas la même rémunération et ne font pas le même travail puisque celui-ci est prescrit de manière

discrétionnaire par les responsables. Une telle individualisation des conditions de travail et une telle dépendance vis-à-vis de l'encadrement sont peu propices à l'action collective. Et pourtant, à l'occasion d'une journée de mobilisation intersyndicale le 1er février 2008, la première dans l'histoire de la grande distribution, les salariés de l'hypermarché étudié ont été nombreux à cesser le travail, puis à voter la prolongation de la grève, alors qu'au niveau national le travail reprenait. S'agissant de ce mouvement, c'est moins la syndicalisation et l'action de militants que la formation d'un sentiment d'injustice collectivement partagée qui sous-tend la mobilisation. Un changement à la direction du magasin fait surgir un sentiment de division entre « nous » (les salariés) et la direction désormais vue comme responsable des injustices. La faiblesse des salaires et l'absence de possibilités de promotions peuvent être à la fois repérées et dénoncées. À défaut d'identité professionnelle commune, c'est une même appartenance des salariés aux quartiers Nord de Marseille (des quartiers populaires fortement stigmatisés) qui s'affirme comme un support de ce « nous ». Dans un contexte de désyndicalisation, les appartenances et les liens hors travail des salarié(e)s subalternes peuvent jouer un grand rôle dans la participation à des mobilisations collectives au travail.

Si les salariés subalternes sont de moins en moins souvent inscrits dans des collectifs de travail mobilisés et intégrateurs, cela ne signifie pas qu'ils soient entièrement isolés. Dans certaines circonstances, le rapport au travail peut prendre un sens partagé et donner naissance à des résistances allant des pratiques les plus informelles et individualisées à des formes d'action collective beaucoup plus visibles et structurées.

L'engagement des habitants des espaces et quartiers populaires : quelle politisation ?

Les mobilisations au sein de quartiers populaires s'inscrivent dans une histoire longue ; elles sont fondées sur des sociabilités formelles et informelles et sur un encadrement municipal. Les engagements d'ouvriers et d'employés sur la scène locale se sont raréfiés, à l'instar de ce que l'on observe dans le monde du travail, mais ils connaissent également des renouvellements. Denis Merklen [2009] avance la thèse selon laquelle le quartier serait devenu le lieu majeur de mobilisation des classes populaires, face aux institutions notamment. Les membres des classes populaires se fédéreraient surtout en tant qu'« habitants » et non plus en tant que « travailleurs », du fait des processus de « désaffiliation » professionnelle, d'une part, et de la territorialisation croissante de l'action publique, d'autre part. Les identifications et formes d'action liées à l'espace local se sont-elles pour autant détachées d'autres identifications sociales et notamment professionnelles ? Et comment analyser leur dimension politique ?

Les enquêtes rendent compte de situations contrastées. Les formes de protestation collective les plus visibles dans les espaces populaires sont les plus disqualifiées. Par contre, la participation des habitants des quartiers ou zones populaires à la vie politique locale est de plus en plus marginale. Dans le même temps, on

observe des engagements dans la sphère associative mais ils relèvent souvent de ressorts plus moraux que politiques, ce qui pose la question de la frontière entre ces deux registres.

Des formes de protestation disqualifiées

Que ce soit dans les cités d'habitat social des grandes agglomérations ou dans les espaces populaires ruraux, les mobilisations les plus médiatisées sont les plus disqualifiées du fait du passage à la violence ou à des formes d'actions illicites. Cette disqualification tend à masquer le fait que ces mobilisations ancrées dans des espaces locaux sont souvent liées à la défense d'une appartenance sociale, ou à la dénonciation d'injustices et d'inégalités.

L'enquête de Julian Mischi auprès des « militants ouvriers de la chasse » [2008] donne à voir l'articulation de ces différentes dimensions. Les mobilisations de chasseurs ou le vote pour le parti « Chasse pêche nature et traditions » (CPNT), (dont le ressort central est une opposition aux directives environnementales européennes limitant les périodes et zones de chasse), ont souvent été interprétées dans le monde politique ou médiatique comme une forme de « populisme » anti-européen et de repli identitaire. L'étude menée dans la zone du marais de la Grande-Brière, en Loire-Atlantique, où se pratique la chasse de canards sauvages (la « sauvagine »), permet de comprendre ces mobilisations au regard des propriétés sociales des acteurs. Les chasseurs sont ici très majoritairement des hommes ouvriers qualifiés, travaillant sur les sites industriels de la région. Ils sont très ancrés dans l'espace local et la « sauvagine » est au centre d'intenses sociabilités. Or, la réglementation a progressivement restreint le périmètre de la chasse et valorisé d'autres usages du marais, comme les promenades ou l'observation des oiseaux, notamment pratiqués par les habitants de classes moyennes et supérieures. Les mouvements de protestation des chasseurs, depuis les années 1970, trouvent ainsi leur source dans un conflit sur les usages légitimes des territoires ruraux qui relève pour partie de rapports de classe.

Les actions s'accélèrent au cours des années 1990 : manifestations de rue, rassemblements, barrages routiers se succèdent, réunissant souvent la moitié des chasseurs de la zone. La chasse elle-même, pratique de loisir, est ainsi transformée en pratique de contestation, et les sociétés de chasse donnent naissance à des associations de lutte qui vont se retrouver au cœur de rivalités partisanes. Les ouvriers qualifiés qui forment le noyau central des « sauvaginiers » sont en effet plutôt orientés à gauche, dans une zone où le PCF est implanté de longue date, et on compte parmi eux des militants syndicaux. Le registre ouvriériste du conflit de classe est manifeste lors des mobilisations des années 1990 : elles visent à défendre une « chasse populaire » de « petits » et d'« ouvriers », par opposition aux « chasseurs nantis » (les notables qui dirigent la fédération départementale) et aux touristes, et les références à la Révolution française ou à la Résistance sont très présentes. Cette argumentation témoigne d'un processus de politisation lié à une histoire locale, et aussi à la socialisation syndicale de ces chasseurs. Mais les mobilisations recourent également à des formes d'action plus violentes et spectaculaires, comme des manifestations armées, des incendies de matériel du Parc naturel ou encore un massacre d'oiseaux. La politisation « à gauche » se brouille lorsque le

mouvement se fissure avec le développement de CPNT à partir des années 1990. Le soutien des chasseurs ouvriers à cette entreprise électorale menée par des dirigeants de la fédération est d'abord limité, puis il s'étend au cours des années 2000.

Les émeutes urbaines des « jeunes de cité » peuvent paraître très éloignées de ces mobilisations de chasseurs : elles sont portées par des groupes sociaux très différents, et ont un caractère beaucoup plus sporadique et non organisé. Leur analyse pose néanmoins des difficultés comparables aux sociologues : la détermination de leur dimension éventuellement « politique » est complexe. Les débats scientifiques ont été vifs à la suite des émeutes urbaines de novembre 2005, durant lesquelles des adolescents issus des quartiers d'habitat social ont participé, au sein de leurs propres quartiers, à des affrontements avec la police, à des saccages de voitures et de bâtiments publics. Ces émeutes ont concerné plus de 200 communes et se sont étendues en l'espace de trois semaines. G. Mauger [2006c] a proposé de qualifier ces émeutes (dont il rappelle le caractère très minoritaire) de « protopolitiques ». Elles ont, en effet, indéniablement échoué à s'inscrire dans un registre légitime d'action, à généraliser des revendications et des mots d'ordre, ou à produire des représentants et des représentations collectives.

Cependant, d'autres auteurs [Beaud et Pialoux, 2005 ; Lagrange et Oberti, 2006 ; Merklen, 2009] ont souligné la dimension politique que revêtait la participation aux émeutes pour certains jeunes. Celle-ci sous-tend, pour une partie des personnes impliquées du moins, l'affrontement aux forces de l'ordre, le ressentiment vis-à-vis des institutions (nous l'avons évoqué au chapitre 6), ou l'hostilité à l'égard du ministre de l'Intérieur (N. Sarkozy), dont il est attendu qu'il démissionne. S'il n'est pas possible d'y lire l'expression d'un sentiment d'appartenance de classe, car il ne se formule jamais comme tel, ces émeutes ont toutefois réuni des membres de la jeunesse des cités autour de l'expression d'un sentiment d'injustice et de relégation qui renvoie à des dimensions à la fois sociales, ethno-raciales et spatiales, au-delà des différences internes en termes de trajectoires et de modes de vie (depuis ceux investis dans l'économie illégale jusqu'à des jeunes scolarisés ou en emploi).

Ces situations (qu'il s'agisse des mobilisations de chasseurs ou des émeutes urbaines), sont exceptionnelles et ne touchent qu'une population minoritaire à l'échelle des espaces dans lesquels elles s'inscrivent mais elles révèlent, au-delà des moments de crise et d'affrontement, deux éléments importants. Elles rendent perceptible l'intensité du sentiment de dépossession et d'injustice que peuvent éprouver certaines fractions des classes populaires, et elles rendent manifestes la fragilité et la rareté des formes institutionnelles de mobilisation politique dans les espaces populaires ruraux et les quartiers d'habitat social. Ce dernier point renvoie au déclin militant que nous avons déjà évoqué, mais aussi à la faible ouverture de la vie politique locale aux habitants de ces quartiers.

La marginalisation des ouvriers et des employés dans la vie politique locale

Les municipalités socialistes et communistes se sont appuyées sur des réseaux formels et informels de sociabilité locale à partir des années 1930 : cela a favorisé

la politisation d'ouvriers et d'employés et leur entrée dans la vie politique locale, nous l'avons vu dans la première partie de ce chapitre. Si ces processus ont toujours été centrés sur certaines formes de sociabilités et sur des fractions spécifiques de la population (souvent plus dotées, ou en ascension), ils ont néanmoins permis l'émergence d'un personnel politique proche des milieux populaires.

Ces processus se sont étiolés depuis les années 1970, tout d'abord au sein des municipalités socialistes. Parmi les élus des villes de plus de 15 000 habitants dirigées par le PS, la part des enseignants et fonctionnaires s'est continûment élevée au détriment des ouvriers et employés, tandis que celle des professions libérales reste importante [Lefebvre et Sawicki, 2006]. Parmi les élus des listes communistes, la part des ouvriers recule à partir des années 1980, et, si les employés sont toujours présents, ce sont surtout des employés qualifiés du public [Mischi, 2007]. Cette fermeture sociale de l'accès aux mandats municipaux ne concerne pas que les zones urbaines : plusieurs travaux ont montré combien la mise en place des intercommunalités, en renforçant la technicisation des fonctions, a accéléré l'élévation sociale du recrutement des élus locaux. Dans les zones rurales et périurbaines, le « capital d'autochtonie » et la mobilisation dans l'espace local ne suffisent plus à entrer en politique car nombre de compétences gestionnaires et managériales sont désormais requises. Cela favorise les candidats qui en sont déjà dotés par leurs professions et qualifications. S. Vignon [2010] a ainsi montré dans le cas de la Somme que la surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieures tend à s'accroître au détriment des ouvriers, employés et petits agriculteurs parmi les maires et responsables de structures intercommunales rurales ou périurbaines.

Cette élévation du recrutement social des élus est aussi liée aux transformations des partis dont les militants sont eux-mêmes de plus en plus rarement ouvriers et employés, nous l'avons vu. Ce phénomène est particulièrement accusé dans les communes de banlieue comportant des quartiers d'habitat social : les tentatives d'entrée sur la scène politique locale des habitants de ces quartiers s'avèrent de plus en plus infructueuses, en particulier pour les enfants d'immigrés. Olivier Masclet [2006] a montré, toujours à partir du cas de Gennevilliers, comment s'est opéré le « rendez-vous manqué » entre « la gauche et les cités ». Alors que dans les années 1980 et 1990 émerge une génération de militants associatifs, enfants d'immigrés maghrébins investis dans l'action socioculturelle, ils se voient barrer l'entrée dans la vie politique locale, notamment au sein du conseil municipal. Ces militants sont écartés par les élus communistes au profit de figures plus proches des classes moyennes et de « Français » sur lesquels ne pèse pas le stigmate de l'immigration, dans un contexte où la ville cherche à favoriser une « mixité sociale » mais aussi à reconquérir des votes dont une partie se dirige vers le FN.

Dans un autre contexte, celui de Gonesse, commune du nord de la banlieue parisienne limitrophe de zones rurales dirigée par un maire socialiste depuis 1995, c'est paradoxalement une politique d'ouverture à la « diversité » qui va conduire à marginaliser les candidats d'origine populaire [Cartier *et al.*, 2009]. Dans cette ville, qui compte plusieurs quartiers de pavillons modestes, les habitants de ces zones (petits propriétaires en position d'entre-deux, entre classes

populaires et fractions inférieures des classes moyennes, ou « petits-moyens »), constituent de longue date un vivier de candidats et d'élus municipaux. Mais alors que les sections et les listes communistes et socialistes ont longtemps compté une majorité de membres issus de ces quartiers et des quartiers HLM, au fil du temps leur part se réduit. La promotion de la « diversité », lors des municipales de 2008, accentue ce phénomène en favorisant la promotion non pas de militants de ces quartiers (immigrés, enfants d'immigrés, ou non), mais de femmes immigrées dotées de ressources scolaires ou professionnelles plus élevées vivant dans des zones plus aisées.

Le développement des instances de démocratie participative a ouvert de nouveaux espaces dans la vie publique locale. Les conseils de quartier ont été rendus obligatoires dans les grandes villes (plus de 80 000 habitants) par une loi de 2002, et ils sont encouragés dans les villes moyennes. Conçus comme des lieux de concertation avec les habitants, ce sont aussi des espaces de circulation de l'information et de rencontres entre élus, responsables d'institutions et population. Ces instances ont donné lieu à de nombreuses enquêtes. Selon M. Carrel [2003], qui a observé leur fonctionnement dans des quartiers d'habitat social, elles font la place à des ouvriers et à des employés qui ne sont pas déjà rompus à la prise de parole en public, et certains s'y socialisent à des formes de débat et d'expression leur permettant de se faire entendre des élus. Néanmoins, les habitants qui fréquentent les conseils de quartiers appartiennent plus souvent aux classes moyennes ou aux fractions les plus élevées des classes populaires, et nombre d'entre eux sont, par ailleurs, déjà des militants. De plus, le mode de fonctionnement de ces instances limite les conflits ouverts et la volonté des organisateurs de tenir les discussions à l'écart des enjeux partisans conduit paradoxalement à les dépolitiser : les thèmes générant des clivages trop explicites sont écartés et les prises de positions trop virulentes disqualifiées [Carrel et Talpin, 2012].

Si ces espaces créent des lieux d'échange entre habitants et élus qui n'existaient pas ou plus sur la scène publique locale, il convient donc, en même temps, de ne pas en surestimer la portée. Leur existence n'est pas en mesure d'infléchir la marginalisation des ouvriers et des employés dans la vie politique.

Engagements associatifs et (dé)politisation

L'étude des associations dans les quartiers d'habitat social donne à voir des situations comparables à celles observées dans les instances de la démocratie participative : des processus de politisation y coexistent avec des situations où domine au contraire une forme de dépolitisation ou d'apolitisme.

C'est ce qu'a montré Camille Hamidi [2006, 2010] à partir d'enquêtes menées à Nantes et à Saint-Denis auprès d'associations réunissant des habitant(e)s (dont une partie importante d'enfants d'immigrés maghrébins), autour d'activités diverses : danse et musique pour l'une, couture pour une autre, et aides à des jeunes femmes en difficulté ou aide humanitaire à l'étranger pour la dernière. Ces trois structures se donnent explicitement pour objectif de favoriser la sociabilité locale, ainsi que, pour deux d'entre elles, des formes de solidarité et de socialisation citoyenne. S'inscrivant dans la lignée du travail ethnographique mené par

Nina Eliasoph [2010] auprès de membres d'associations locales aux États-Unis, C. Hamidi établit, à partir de ces cas, que la participation aux associations peut conduire à un « évitement du politique ». Elle s'appuie sur une définition large du politique, qui ne se limite pas au fait d'être engagé dans des formes d'action institutionnelle (dans les partis, lors des élections) ou au fait de tenir un discours qui relève de la politique spécialisée ; elle s'efforce d'identifier dans les conversations ordinaires les moments où celles-ci se réfèrent à « des principes généraux devant régir une société », et à la « reconnaissance de leur dimension conflictuelle ». Contrairement à une hypothèse répandue selon laquelle l'engagement associatif conduirait à des formes de politisation, C. Hamidi observe plutôt des interactions visant à éviter une trop grande montée en généralité, et *a fortiori* l'évocation de clivages politiques ou sociaux. Trois processus semblent se combiner pour favoriser cet « évitement du politique » : la volonté de préserver ces lieux des tensions de la vie quotidienne et des conflits de voisinage ; le souci de favoriser le sentiment d'appartenance à une même communauté et d'euphémiser les inégalités et désaccords ; et enfin une volonté de ne pas compromettre l'efficacité de l'action menée en privilégiant une définition très pragmatique des objectifs. Dans les cas étudiés, ce sont avant tout des formes d'engagement pratique et une référence à des principes moraux de solidarité, d'égalité ou de justice qui prévalent.

Le cas de l'engagement religieux (musulman en l'occurrence) étudié par Nathalie Kakpo [2007], dans une ville moyenne de l'Est de la France, rend également compte de la complexité qu'il y a à caractériser comme politiques nombre d'engagements associatifs dans l'espace local. Se basant sur une enquête de longue durée, fondée sur son insertion personnelle dans la vie sociale et politique locale, l'auteure se centre sur les formes de la religiosité musulmane et sur des engagements publics se revendiquant de l'Islam, de la part de jeunes vivant dans les quartiers populaires. Elle établit tout d'abord que la religiosité juvénile musulmane prend des formes très diverses selon le genre, la trajectoire scolaire ou la socialisation familiale. Les catégories de « jeunes musulmans » ou d'« islamistes » ne font pas sens. Les pratiques et croyances de ces jeunes adultes sont, en outre, souvent très différentes de celles de leurs parents ; elles relèvent, pour certains, de la revalorisation d'un statut social, de l'acquisition de ressources culturelles à l'occasion de lectures, prêches ou conférences (notamment suite à une trajectoire d'échec scolaire) ou encore de l'affirmation de l'adhésion à des normes morales, sexuelles, familiales ou éducatives. Ces pratiques donnent lieu à ce que l'auteure nomme des « demandes d'islam » auprès des pouvoirs publics, qui, pour beaucoup, sont des demandes individuelles visant à la reconnaissance de droits souvent très ancrés dans la vie quotidienne (pratiquer un sport ou participer à une chorale avec un voile par exemple).

Les manifestations d'engagement public autour de l'Islam s'inscrivent donc dans le prolongement de ces revendications et ne découlent pas toujours d'une volonté d'entrer en politique. N. Kapko retrace ainsi la trajectoire de trois responsables associatifs de la fin des années 1990 aux années 2000. L'un est ouvrier, l'autre étudiant et le troisième animateur, et tous trois sont fils d'ouvriers immigrés, turcs ou maghrébins. Lors de la fondation de leur première association,

« Cités solidaires », qui propose du soutien scolaire et vise à « l'éducation morale de jeunes », ils font le choix de ne pas afficher leurs convictions religieuses, afin notamment de ménager les relations avec la municipalité. Quelques années plus tard, se sentant cantonnés à une position d'« assistés » par la mairie, ils fondent un collectif musulman, nommé « Ihsan », qui dispense des enseignements religieux et organise des conférences publiques en invitant par exemple Tariq Ramadan, intellectuel très médiatique. Pour les fondateurs, il s'agit toujours de « transmettre des valeurs morales » aux jeunes, mais en s'émancipant de la tutelle jugée dévalorisante des élus et représentants institutionnels locaux, pour acquérir un statut de « partenaire » à leur égard. Si la volonté de reconnaissance de la part des institutions et des élus est ici centrale (reconnaissance de la légitimité des revendications religieuses et reconnaissance de la valeur sociale de ceux qui les portent), le refus de toute « récupération » induit par contre une distance à la vie politique locale.

D'autres types d'associations entretiennent, de longue date, des liens beaucoup plus étroits avec les municipalités. C'est le cas de nombre d'associations sportives, au sein desquelles a pu s'opérer une « politisation du quotidien » [Fourcault, 1992]. Étudiant un club de football amateur soutenu par une municipalité longtemps communiste de la « banlieue rouge », Valérie Asensi [2013] observe qu'alors même que le PCF a perdu la mairie en 2008, les éducateurs sportifs continuent de penser leur action comme une mise en pratique de valeurs morales longtemps soutenues par le communisme municipal. Issus de familles immigrées très pauvres, ils ont bénéficié enfants d'une socialisation sportive qui a largement favorisé leur intégration locale (et professionnelle pour certains), et disent aujourd'hui « faire du social » pour « rendre la monnaie » : leurs pratiques d'encadrement de la jeunesse passent par un contrôle de la scolarité (un entraîneur n'hésitant par exemple pas à demander à un jeune de lui montrer son livret scolaire), un apprentissage de l'« hygiène » (obliger les garçons à la douche après l'effort, quitte à devoir constituer un stock de serviettes pour les jeunes qui en sont dépourvus ; leur apprendre à s'occuper de leurs affaires), afin qu'ils ne soient pas des « assistés », des « mecs qui ne savent rien faire, ni payer une facture, ni faire une lessive ».

Cependant, cette logique à travers laquelle les dirigeants s'engagent dans le collectif pour « payer leur dette » à l'égard de la municipalité, et qui constitue pour eux une forme de politisation pratique, est remise en cause par le renouvellement générationnel. L'affaiblissement de l'encadrement municipal et l'autonomisation du club vont de pair avec l'évolution des propriétés des nouveaux joueurs (différenciation des origines migratoires, pratiques religieuses plus affirmées, allongement de la socialisation scolaire) et mettent à mal ces formes d'engagement.

Les situations d'engagement associatif évoquées par ces travaux, celles où prédominent les processus de politisation ou au contraire celles où ils sont « évités », suggèrent que les qualifications des pratiques sont changeantes selon les configurations. Elles montrent toutes cependant que la mise à distance de « la politique », au sens institutionnel électoral ou partisan du terme, tend à s'accroître de la part des membres des quartiers populaires.

Au terme de ce chapitre, rappelons plusieurs résultats importants. Tout d'abord, la « démobilisation » politique des classes populaires, produite pour partie par les processus sociaux étudiés au long de cet ouvrage, témoigne d'une distance accrue aux partis politiques qui s'étaient attelés à représenter la « classe ouvrière » jusqu'aux années 1970. Le désinvestissement par ces partis d'un travail de représentation valorisante et structurée des groupes dominés contraste particulièrement avec la période allant des années 1950 aux années 1970. Ces facteurs de démobilisation proprement politiques se sont combinés aux transformations des modes de vie et aux effets déstructurants du chômage de masse, des réorganisations du travail, de l'extension de la scolarisation, ou du développement du périurbain. Cette démobilisation se traduit par une forte abstention – souvent intermittente mais très largement diffusée – qui atteste de la distance à l'égard du jeu politique. Cela ne signifie pas nécessairement un désintérêt envers la politique, mais cela va de pair avec l'affaiblissement des processus militants antérieurs, notamment à base locale et familiale.

Au-delà de ce constat d'ensemble, les enquêtes localisées s'avèrent essentielles pour comprendre les pratiques électorales : ce sont ces enquêtes qui révèlent tant la diversité des processus qui conduisent à la hausse du vote FN, que le maintien relatif d'un vote à gauche, ou encore la dispersion des préférences électorales dans les zones où prédomine un électorat populaire. L'analyse électorale n'épuise pas toutefois celle des rapports à la politique, et les enquêtes donnent également à voir le maintien de formes de résistance au travail et de mobilisations dans les espaces résidentiels. Mais celles-ci demeurent minoritaires, et souvent très éloignées de la politique institutionnelle.

encadreurs, un statut digne qui leur évite, aux yeux des habitants de la « cité », d'être assimilés à ceux qui « traînent », aux « lascars », etc.

Rappelons une évidence : il est toujours préférable de s'appuyer sur le désir de connaissance. Rien ne nous semble plus dangereux et inutile que de s'engager dans un travail de terrain dans la seule perspective de remplir une obligation universitaire. Le travail par imprégnation « sur le terrain », qui se traduit par l'accumulation d'un matériau hétérogène (sources écrites, observations de divers types, entretiens informatifs et approfondis), exige la disponibilité mentale de l'enquêteur. Il aiguise le regard du sociologue de telle sorte qu'il en vient progressivement à connaître les enjeux et les thèmes qui font réagir les enquêtés et à classer les matériaux selon leur intérêt et leur pertinence par rapport au thème de l'enquête.

Beaud, Stéphane, Weber, Florence, *Guide de l'enquête ethnographique*

2 / Préparer l'enquête

Vous avez choisi un thème de recherche qui deviendra chemin faisant un objet d'enquête, vous avez trouvé un premier terrain qui deviendra vite, espérons-le, votre terrain définitif. Vous avez de bonnes raisons de croire que « ça y est », vous allez pouvoir vous lancer sur le terrain, démarrer immédiatement votre enquête, avancer vite votre travail. On serait plutôt tentés de vous dire, par expérience d'enquêtes trop vite entamées et aussi rapidement enlisées : « Du calme ! Ne vous précipitez pas ! Prenez un peu votre temps. » Car, au préalable, il vous faut *préparer* votre enquête, c'est-à-dire vous documenter par divers types de lecture, vous approprier un minimum de connaissances qui vous seront directement utiles sur le terrain. De même que l'homme de science prépare longuement et soigneusement sa future expérience en laboratoire (les risques d'artefacts sont fortement liés aux conditions de cette préparation), de même l'enquêteur doit préparer son futur départ sur le terrain : vous devez vous constituer une bibliographie adéquate à votre objet et à votre « terrain », lire des articles ou des livres de sociologie, d'anthropologie mais aussi d'histoire, de géographie, de science politique, lire des comptes rendus d'enquête, visionner des documentaires (s'il en existe), faire des fiches, mettre en ordre ce que vous allez emporter sur le terrain, etc.

L'objectif de cette étape préalable n'est pas que vous soyez devenu omniscient ou « incollable » à l'avance sur votre thème ou sur votre milieu d'enquête, notamment à cause du risque qu'il y a de prolonger indéfiniment cette période pour justement retarder le moment d'aller sur le terrain. Il s'agit plus simplement de faire en sorte que vous n'arriviez pas entièrement « vierge » sur place, désarmé

intellectuellement et pratiquement pour réaliser votre travail d'enquête. Car on ne peut pas s'improviser enquêteur de terrain ; même si l'expérience du travail sur place est décisive pour collecter le matériau, elle n'est pas, à elle seule, l'alpha et l'oméga du travail sociologique ou ethnologique. Une enquête de terrain se prépare, ne se fait pas au *feeling*, quelles que soient les capacités d'enquêteur dont chacun peut se créditer avant d'y aller.

Principe de base : l'enquêteur doit être à la fois muni d'une bonne culture générale en sciences sociales (sinon il est aveugle) et informé sur son terrain, lieu ou milieu d'enquête. Il doit, au cours de l'enquête, mobiliser des connaissances pour pouvoir interpréter sur le moment des situations, réagir vite, à la manière d'un sportif qui doit anticiper, contrer, voir venir les coups. Faire ce travail de recherche, être en situation préparatoire d'enquête, c'est avant tout adopter un certain état d'esprit, se convertir à une certaine posture intellectuelle : n'hésitons pas à le dire, chercher c'est toujours devenir un brin monomaniaque et obsédé par son travail, « embêter » son conjoint, ses amis, sa famille avec son « sujet », suspendre, le temps de l'enquête, une partie de ses engagements antérieurs ou parallèles, pour se concentrer sur son travail. Cet « investissement » de vous-même dans votre recherche, à condition qu'il soit canalisé et régulé, sera le meilleur moteur de votre recherche.

Le travail de documentation préalable

S'engager dans une enquête de terrain, c'est se situer du côté de la fabrication des données et non du côté de la divulgation des résultats. Il faut donc vous mettre rapidement dans le bain et lire, non de façon désintéressée (comme le grand public qui se distrait et se cultive), non de façon scolaire (comme le candidat qui apprend ce qu'il faut savoir) mais de façon *active* et *inquiète*. Personne ne viendra vous tenir la main pour vous dire ce qu'il faut savoir. Votre première tâche sera de fureter à droite et à gauche pour vous constituer une bibliographie *personnelle*. Il ne s'agit pas de « lire pour lire », ni de lire n'importe quoi.

Être compétent sur votre thème

Quatre raisons militent en faveur d'un travail de lecture préalable avant d'aller sur le terrain.

Lectures : avant l'enquête, pendant et après l'enquête

Ne lisez pas les mêmes textes avant, pendant et après l'enquête.

Avant l'enquête : préférez les lectures utiles ponctuellement, les lectures informatives. Ne vous enfermez pas dans une interprétation préconstruite qui vous rendrait aveugle aux spécificités de ce que vous observez.

1. Lisez des études historiques, folkloriques, géographiques sur votre terrain (lieu ou milieu d'enquête). Les thèses de géographie régionale française, nombreuses et excellentes de 1920 à 1960, constituent une remarquable introduction au terrain (le fait même qu'elles sont « datées » vous donne des éléments historiques). Vous avez besoin au moins du recul d'un siècle, parfois plus, parfois moins, sur votre lieu d'enquête ou sur le milieu social que vous avez pris comme terrain.

— Lisez des comptes rendus d'enquêtes ethnographiques (cf. Repères bibliographiques) pour avoir une idée de ce qui vous attend.

— Lisez quelques « grands » textes sur le thème que vous avez choisi ou encore pour choisir votre thème.

2. Évitez les manuels (sauf celui-ci !), les encyclopédies, évitez les textes trop spécialisés sur votre thème.

Pendant l'enquête : préférez les lectures de textes qui vous enthousiasment. Vous lirez peu mais vos lectures seront décisives. Cherchez des analogies, trouvez des modèles inattendus.

1. Lisez des textes de référence par rapport auxquels vous effectuerez des comparaisons avec votre terrain. Votre thème est en train de s'affiner : lisez des recherches « exotiques » par rapport à votre terrain mais dont le sujet se rapproche du vôtre.

2. Vous pouvez compléter vos lectures « locales », vous pouvez lire manuels ou encyclopédies (le terrain est un excellent antidote aux généralités).

Après l'enquête : préférez les lectures critiques. Lisez des textes que vous n'aimerez pas, que vous serez enfin à même de critiquer grâce à votre terrain. Lisez des textes spécialisés sur votre thème de départ et sur l'objet que vous avez enfin défini. Vous aurez alors, et seulement alors, les moyens de confirmer ou d'infirmer ces interprétations.

1. L'inscription dans une tradition de recherches cumulatives : en effet si les sciences sociales n'obéissent pas au régime épistémologique des sciences de la nature, elles peuvent néanmoins se prévaloir, depuis le début de leur existence (aujourd'hui, plus que centenaire), d'une certaine cumulativité de leurs résultats. Le moins que l'on puisse attendre de vous dans une enquête de terrain, même si c'est votre première, c'est

Faites des fiches

« Dans ces fiches, vous classerez les expériences vécues et les activités professionnelles, les études en chantier, et celles que vous envisagez de faire. Vous, artisan intellectuel, vous y associerez votre cheminement intellectuel et votre aventure d'homme. Vous ne craindrez pas de mettre à profit votre expérience, et de la rattacher directement aux divers travaux en cours. Table de référence pour les travaux à répétitions, vos fiches économisent votre énergie. Elles vous encouragent à saisir au vol les affleurements, ces idées qui viennent de partout, sous-produits de la vie quotidienne, bribes de conversation sur le trottoir, rêves. Une fois couchées sur le papier, elles peuvent faire éclore une pensée plus réfléchie, ou bien prêter une pertinence intellectuelle à des expériences plus cherchées (...). En tenant vos fiches à jour et en vous astreignant à cet examen d'esprit, vous apprenez à entretenir un qui-vive intérieur (comme pour le journal de terrain) Quand des idées ou des événements vous secouent, essayez de les retenir par-devers vous, de les ficher, d'en deviner les dessous, de vous convaincre de leur ineptie ou de chercher à les articuler de manière significative. Les fiches vous donnent également l'habitude d'écrire. Vous risquez de vous "rouiller" si vous n'écrivez pas au moins toutes les semaines. En accumulant les fiches, vous pouvez faire l'expérience de l'écriture et, comme on dit, perfectionner vos dons d'expression. Faire des fiches, c'est se livrer à l'expérience dirigée [...]. Les fiches sont au sociologue ce que les carnets sont à l'écrivain. Elles sont indispensables » (Wright Mills [98], p. 206-207).

que vous teniez compte des résultats d'autres enquêtes, publiées ou non [1]. Il faut donc lire pour ne pas « découvrir la lune », pour connaître « l'état de la question », pour éviter de reproduire des erreurs ou des préjugés déjà détruits de longue date.

2. Vos lectures préalables doivent vous permettre de vous poser vos premières questions ou, plus exactement, de poser de nouvelles questions à une réalité sociale elle-même changeante. Car vous apprendrez, chemin faisant, que la recherche consiste d'abord à poser de bonnes questions.

3. Vous ne pouvez pas arriver l'esprit vide sur le terrain parce que votre ignorance et votre naïveté seront immédiatement repérées par vos enquêtés ; vous allez courir le risque d'apparaître incompétent, de passer aux yeux des enquêtés pour quelqu'un de « pas sérieux ». Si

1 Par exemple, on ne saurait trop vous recommander de prendre connaissance et/ou de lire les mémoires de maîtrise ou de DEA (ou de master 1 ou 2) de vos prédécesseurs dans votre université.

l'enquêteur observe les enquêtés, il faut d'emblée savoir que ceux-ci ne cessent d'enquêter à leur manière sur celui-ci. À la suite de ce mauvais démarrage, il ne vous sera peut-être pas impossible de rétablir la situation, mais il vous sera très difficile de nouer une relation d'enquête fructueuse. Celle-ci suppose en effet des échanges approfondis, des « discussions », c'est-à-dire une certaine forme de respect mutuel. Lors d'une enquête de terrain, il faut toujours être autant que possible à la hauteur de l'idée que se fait le commun des gens de ce qu'est un enquêteur.

4. Enfin, et surtout, il faut savoir que, si vous arrivez « sans idées » sur le terrain, sans idées tirées de vos lectures sur votre thème, vous arrivez en fait avec vos idées « à vous », avec vos prénotions, vos préjugés sociaux, c'est-à-dire avec beaucoup d'idées fausses, pleines d'ethnocentrisme, sur le milieu enquêté et sur les enquêtés eux-mêmes.

Vous familiariser avec le terrain

Vous aurez à faire sur le terrain l'apprentissage du « langage indigène ». Malgré l'existence d'une langue de référence commune, le français standard, vous sentirez bien vite que le vocabulaire de base des enquêtés présente de nombreuses particularités, d'autant plus propices aux malentendus que vos interlocuteurs et vous croyez sincèrement partager la même langue. Cet apprentissage fondamental est lent, compliqué, demande patience et persévérance. Compte tenu de son enjeu — la compréhension du « langage indigène » est au centre de l'enquête ethnographique —, il est nécessaire de vous y préparer à l'avance (cf. encadré, p. 60). Le « langage indigène » peut prendre différentes formes selon le milieu enquêté.

Ce peut être un langage de métier dans un univers de travail nécessairement étranger aux profanes (dont vous êtes) : par exemple, le langage des policiers, le langage des ouvriers (qui varie fortement selon la branche industrielle), le langage des professionnels de la santé (médecins, infirmières ou aides-soignantes), le langage des artistes (acteurs, peintres, musiciens...), celui des sportifs, etc. Ce vocabulaire propre à chaque milieu professionnel est lui-même le produit d'une histoire, transmise de génération en génération. La lecture de travaux historiques ou d'enquêtes de terrain sur votre milieu d'enquête sera un premier pas pour arriver à déchiffrer les propos des enquêtés, à comprendre les explications que ceux-ci ne manqueront pas de vous donner.

Les impasses et « gaffes » liées à l'absence de lecture

Prenons un premier exemple dans le domaine de la sociologie de l'éducation. Comme nous sommes tous d'anciens élèves, et à ce titre « indigènes » du milieu scolaire, la tentation est ici particulièrement grande, notamment lorsqu'on est jeune étudiant (ayant quitté depuis peu l'enseignement secondaire), de se fier à sa propre expérience sociale d'ancien élève qui peut sembler un viatique suffisant pour entrer sur ce terrain. La lecture de travaux sur l'école peut sembler ne pas être indispensable. Et c'est là une erreur manifeste ! D'une part, l'école est une institution très réglementée qui ne cesse de se transformer : dénomination des filières, modes de notation, mécanismes d'orientation ne cessent de changer. D'autre part, l'absence de lectures précises sur le fonctionnement du système éducatif, en vous privant de la connaissance minimale de faits élémentaires du système scolaire comme les sigles qui peuplent cet univers — classements en zones (ZEP, « zones sensibles »…), sections des lycées (L, S, ES, STT, STI…), syndicats (SNES in FSU, SGEN, SNALC, FO, Sud-Éducation), associations de parents d'élèves (FCPE, PEEP, APEL…) — vous empêchera par exemple d'avoir une discussion sérieuse avec un enseignant ou un membre de l'administration. Vous ne pourrez même pas commencer votre enquête.

Si vous n'avez aucune idée des enjeux qui agitent le milieu enseignant ou plus largement l'univers de l'école, il vous sera très difficile d'établir une complicité minimale avec les enquêtés et/ou de pouvoir leur renvoyer la balle en temps utile. De même, si vous ignorez tout de l'histoire (très complexe) du système scolaire, vous ne pouvez prendre la moindre distance avec le discours indigène : la connaissance du passé de l'institution est le plus souvent une clé pour comprendre les situations d'aujourd'hui. Pour commencer une enquête sur un établissement scolaire, les acquis de la sociologie de l'éducation sont d'autant plus nécessaires qu'ils ont été divulgués dans le milieu enseignant et que vos interlocuteurs ne comprendraient pas que vous en sachiez moins qu'eux sur votre propre domaine. Car c'est un univers où il faut être particulièrement armé pour mener à bien une enquête. Bien sûr, ce qui vaut pour l'institution scolaire vaut pour d'autres institutions.

L'absence de préparation expose fortement l'enquêteur à des erreurs ou à des « gaffes » rédhibitoires.

Exemple 1. Deux étudiants souhaitent enquêter sur les « relations amoureuses entre lycéens », thème qui ne soulève pas l'enthousiasme des encadreurs du stage qui y voient un « sujet-piège ». Après bien des péripéties, ils jettent leur dévolu sur le lycée professionnel où les étudiants du stage de terrain sont hébergés. Le sujet n'est pas pris au sérieux par les jeunes, les enquêteurs (peu au fait de la hiérarchie des établissements scolaires et de la spécificité des LEP) sont vite soupçonnés par les élèves d'être des « flics » à la recherche de petits trafics, leur présence continue sur place est source de nombreux malentendus, aucun « allié » n'a pu les aider. La tension s'accroît de jour en jour. Cette « histoire » n'a pas été entièrement élucidée mais le fait est que l'année suivante notre hébergement dans ce LEP nous sera refusé.

Exemple 2. Une étudiante part interviewer des militants de FO sans connaître la différence entre FO et la CGT. Lorsque le secrétaire de section FO s'en aperçoit au bout de quelque temps d'entretien, il s'en étonne et, avec ses camarades, s'amuse à « mettre en boîte » l'étudiante qui paie là le coût de son ignorance, ce qui la dissuadera par la suite de faire du terrain.

Le bilan est le même dans les deux cas : l'enquêteur se trouve disqualifié sur le terrain au point de ne pouvoir y continuer quelque enquête que ce soit. Et, comme l'on dit dans le jargon, le terrain est « brûlé », pour soi mais aussi pour ceux qui voudraient peu après prendre le relais.

Même si le thème de la disparition des classes sociales est aujourd'hui à la mode, les enquêtes de terrain, par la proximité qu'elles permettent avec les manières d'être et de parler, ne cessent de nous rappeler la persistance des langages de classe, des manières de vivre et de faire typiques de certains groupes sociaux (et d'abord l'opposition entre la bourgeoisie et les classes populaires). Si vous travaillez dans un milieu social différent de votre milieu d'origine, il vous faudra apprendre à décoder rapidement le langage propre de vos enquêtés, non pas en vue de l'imiter (cela ne se fait pas instantanément, le langage est « incorporé ») mais pour comprendre. Par exemple, si vous êtes issu d'un milieu populaire et que vous étudiez un milieu bourgeois (familles, associations ou « clubs » fermés, professions libérales, clubs sportifs « select », etc.), il vous faudra prêter une attention particulière aux manières de parler, à l'utilisation de litotes et d'euphémismes pour dire les choses sans paraître y toucher, pour dire l'amitié, l'affection ou au contraire le mépris ou la haine.

En fait, il ne faut jamais oublier que, une fois sur le terrain, tout va finalement très vite, et que l'on ne peut jamais, comme dans les sciences de la nature, recommencer l'expérience, ni l'arrêter. Cela signifie qu'il faut vous être préparé pour pouvoir décoder, sur le moment et presque dans l'instant, un certain nombre de situations ordinaires auxquelles vous assistez. Non seulement cela peut vous permettre de faire bonne figure dans l'interaction, mais cela vous aide à observer et à écouter, à recueillir un glossaire de

formules et de termes. Une bonne préparation du terrain vous aide à *être aux aguets*.

Rappelons que les enquêtés dans les situations ordinaires font la plupart du temps comme si vous compreniez tout immédiatement, comme si vous étiez des leurs ; et si vous êtes en situation d'entretien (enregistré), ils ne prennent pas toujours le temps de tout vous expliquer, d'autant plus qu'ils n'ont pas conscience de ce que vous ne comprenez pas. Vous ne pouvez pas non plus sans cesse les interrompre pour leur demander des précisions sur le vocabulaire employé.

Le plus difficile à acquérir, qui ne s'acquiert d'ailleurs qu'avec le temps et la fréquentation des enquêtés, c'est un ensemble de réflexes qui vous permettent de déceler l'implicite de la vie sociale dans le milieu que vous enquêtez, c'est-à-dire l'ensemble des choses qui vont de soi, qui sont admises de tous et qui, justement, ne sont pas maîtrisées par l'étranger. Bien évidemment, vous serez amené à faire des erreurs, parfois des fautes, qui démontrent votre méconnaissance des codes de conduite et des manières de faire et d'être en vigueur dans le milieu enquêté. C'est lorsqu'on vous « reprendra », qu'on vous en fera la remarque, que vous avancerez le plus vite dans la mise au jour de ces implicites. Exemple : « T'es bien fière aujourd'hui » parce qu'on n'a pas dit bonjour. Ou bien : « Mais je t'ai déjà vue aujourd'hui » parce qu'on salue dans les formes une seconde fois dans la journée.

Ces remarques visent à vous montrer l'intérêt d'un savoir pratique de base avant de commencer votre enquête. Il vous sera utile pour poser des questions mais surtout pour « mieux suivre », décoder au plus vite des situations ordinaires parfois essentielles à comprendre sur le moment, éviter les plus grosses gaffes.

Ne pas trop lire

S'il est nécessaire de rappeler cette exigence de lectures préalables, il est aussi important de vous prévenir qu'il est parfois bon, pour faire du terrain, de ne pas avoir « trop lu ». C'est un conseil paradoxal dans l'univers académique. Nous le donnons parce qu'on a maintes fois constaté qu'une des manières de lutter contre la crainte ou l'« angoisse » d'un premier terrain consiste à accumuler des lectures préparatoires, notamment théoriques, qui sont conçues comme des clés devant ouvrir toutes les portes. Or, sur le terrain, cette accumulation de lectures peut se révéler préjudiciable : vous serez en quelque sorte encombré de toutes ces théories auxquelles vous voudrez plier ce que vous observez (cf. encadré, p. 55). Vous risquez de ne rien voir

Un exemple de surthéorisation prématurée

Si vous avez lu déjà plusieurs interprétations du phénomène que vous observez (par exemple le carnaval), vous risquez de vous arrêter avant même d'avoir commencé l'enquête proprement dite. Ainsi, une première observation du carnaval de Meaux et de son histoire récente permet de retrouver les grands traits du rituel carnavalesque (analysés par l'ethnologie européenne, de Van Gennep à J. Caro Baroja) : moment festif de renversement, de contestation de l'ordre existant, défilé de chars représentant les quartiers populaires, qui prend possession, pour un jour, de l'ensemble du territoire urbain, immolation par le feu de sa Majesté Carnaval, etc. Mais l'enquête, pour retrouver les initiateurs de ce rituel, mettra en avant l'absence de spontanéité du phénomène (mis sur pied par un travailleur social qui prend l'idée dans la littérature folklorique), son absence de gratuité (la ville lui alloue, plusieurs années durant, un budget important), son organisation minutieuse (par des responsables d'associations qui sont aussi des militants politiques), son ambiguïté enfin (il subit, au dire des premiers organisateurs, une double dérive, financière et délinquante).

Vous voilà loin des interprétations ethnologistes en termes de rituel, et bien près de la sociologie politique. En même temps, vous avez appris quelque chose sur les conditions, politiques et sociales, d'un revivalisme culturel qui ressemble plutôt, ici, à l'invention d'une tradition. Le problème serait non d'avoir trop lu, mais d'avoir trop lu dans une seule direction d'analyse, celle qui isole l'objet (carnaval), ce qui prédéterminait la problématique appliquée à ce que vous observez.

d'autre que ce que vous êtes venu chercher. Or le terrain doit pouvoir aussi fonctionner, sinon comme remise en cause radicale des théories, du moins comme *série d'ajustements* parfois très importants. Le trop-plein de lectures préparatoires constituera une sorte d'écran entre la réalité observée et vous : vous risquez l'interprétation hâtive, vous risquez surtout de vous arrêter trop vite aux phénomènes qui satisfont votre théorie préférée et de ne pas poursuivre les investigations empiriques.

Conséquence : vous avez de fortes chances de chercher à tout prix l'élucidation du matériel recueilli dans le pouvoir explicatif de grands concepts omnibus, sans prêter suffisamment d'attention à la particularité de vos données, autrement dit sans vous laisser suffisamment guider ou porter par les acquis mêmes de votre terrain. C'est surtout vrai des lectures qui vous imposent par avance une certaine définition de votre objet : elles vont inhiber le travail de tâtonnement qui vous conduit d'un thème à un terrain et vous force à reformuler votre objet.

Ni empirisme naïf (qui conduit à l'accumulation désordonnée et brouillonne de faits sans éclairage conceptuel), ni théoréticisme intempestif et décisoire (qui réduit le terrain à une sorte de réservoir de données illustrant une théorie *a priori*) : le travail de terrain est exigeant dans la mesure même où il impose de trouver un juste milieu, c'est-à-dire d'adapter empirie et théorie. La tâche n'est pas facile. La solution consiste à effectuer un va-et-vient entre lectures et enquêtes en évitant deux écueils symétriques :

— le plus répandu consiste à aller sur le terrain dans une joyeuse ignorance (théorique ou du contexte historique de votre terrain), tout entier soumis à la seule excitation de faire du terrain, et de persister dans ce refus bibliographique ;

— l'autre écueil, plus rare, consiste à s'enfermer dans une bibliothèque pour « tout » lire et à réduire la phase du terrain à la portion congrue.

Vous informer (presse, radio, télévision)

Faire une enquête de terrain, c'est être constamment en mesure de parler aux enquêtés de choses qui les concernent, qui les intéressent. D'une certaine manière, enquêter, c'est être (ou se replonger) « dans le monde », quitter (temporairement) le monde de l'école ou de l'Université. Cela signifie vivre au diapason de la majorité des gens, au rythme de leur vie ordinaire : ils travaillent, écoutent la radio, regardent la télévision. Se tenir informé, c'est la première démarche, cela permet de pouvoir entrer dans une conversation, relancer un entretien, vous rapprocher des gens que vous côtoyez, établir une forme de complicité avec eux (« Ah oui j'ai vu à la télévision, ou « entendu à la radio », « j'ai lu sur le journal ») et vous informer, quitte à prendre des distances avec le point de vue médiatique pour faire comprendre que vous n'êtes pas des journalistes de télévision. Vous ne recherchez pas un scoop, vous cherchez à comprendre leur point de vue à « eux », spectateurs anonymes.

Dans cette phase de préparation du terrain efforcez-vous de recueillir un ensemble varié d'informations sur votre thème de recherche — informations de type scientifique (articles, livres, colloques), journalistique (coupures de presse), ou même purement idéologique (qui désignent un certain air du temps) — et d'adopter une attitude concentrée : tenez-vous aux aguets, furetez, faites des rapprochements avec votre thème. Le travail de recherche commence toujours par ce travail d'imprégnation qui vous fera repérer toutes sortes d'informations pertinentes ou divaguer librement sur votre thème.

Dans un premier temps, il faut vous habituer à vous constituer systématiquement des dossiers de presse au gré de vos diverses lectures, visions ou rencontres.

Exemple. — Si vous travaillez sur l'école, commencez par ouvrir différentes chemises (« rentrée scolaire », « politique scolaire », « cantines scolaires », « diverses statistiques nationales et régionales », « syndicats enseignants », etc.). Lisez régulièrement les articles de la rubrique « éducation » de la presse nationale et locale, découpez les plus intéressants. Consultez la presse spécialisée — *Le Monde de l'éducation* — et n'oubliez pas la presse syndicale (très fournie en ce domaine). Regardez les émissions télévisées consacrées à ce thème (documentaires sur *Arte*, émissions comme « La marche du siècle ») ou de radio (« le téléphone sonne » de France Inter). Enregistrez certaines d'entre elles au magnétoscope ou au magnétophone. Prenez des notes et faites des fiches. L'enquête devient plus active lorsqu'on fait la démarche d'aller chercher ce type d'informations dans les lieux spécialisés (visite aux locaux syndicaux, ONISEP, rectorat).

Connaître l'histoire et la sociologie d'un thème

Pour ce faire, lisez la bibliographie que l'on vous a conseillée, à condition toutefois qu'elle ne soit pas trop vaste. Préférez toujours les articles de revue aux ouvrages. Méfiez-vous des résumés de vulgarisation et des généralisations. Attrapez toujours le problème par le « petit bout » de la lorgnette.

Exemple. — Vous travaillez sur une « cité », sur la « banlieue ». La bibliographie est vaste, pas toujours de bonne qualité. Lisez des textes qui permettent de poser des questions aux enquêtés. Commencez par lire l'article de Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire (« Proximité spatiale et distance sociale dans les grands ensembles », *Revue française de sociologie*, XI, 1970, 1, p. 3-33) devenu un des classiques de la sociologie urbaine française. Les auteurs montrent que, contrairement à l'utopie fondatrice de l'urbanisme des grands ensembles, ceux-ci étaient le théâtre de conflits de classe entre deux populations construites par les mécanismes d'attribution du logement social. Au centre du « malaise » des grands ensembles, on trouve alors les conflits autour de l'éducation des enfants entre classes populaires et

La recherche bibliographique en bibliothèque

Les propos qui suivent s'adressent moins aux habitués des bibliothèques universitaires qu'à ceux qui ne les fréquentent qu'occasionnellement. Il existe des bibliothèques dites « de section » (BS : exemple sociologie dans une UFR de sociologie) qui offrent des lectures de base, notamment pour la licence. Souvenez-vous que vous pouvez demander conseil aux bibliothécaires. Profitez de l'accès direct aux livres que vous pouvez trouver dans les BU (de lettres) et dans les BS, rôdez dans ces lieux où vous pourrez faire du miel de ces déambulations. Par ailleurs, ne sous-estimez pas les bibliothèques municipales dont le fonds est souvent très riche dans les grandes villes universitaires. N'oubliez pas les médiathèques et vidéothèques. Enfin, n'hésitez pas à acheter les livres qui vous serviront tout au long de l'année et constitueront votre bibliothèque personnelle. Un certain nombre d'entre eux seront vos compagnons de travail ; vous les consulterez souvent, vous aurez à travailler dessus, n'hésitez pas à les annoter, à vous les approprier à votre manière…

classes moyennes, accentués par le déséquilibre démographique (surreprésentation des enfants de milieux populaires). Même si les choses ont aujourd'hui changé (pauvreté de masse, DSQ, « quartiers difficiles », etc.), ces résultats sont transposables à la période actuelle : voyez en quoi l'analyse faite à propos de ces deux types de population s'applique ou non aux deux groupes qui composent les quartiers d'habitat social aujourd'hui : les familles françaises paupérisées et les familles immigrées.

Lire des comptes rendus d'enquêtes

Les lectures les plus rentables pour préparer un travail de terrain sont celles qui rendent compte d'enquêtes ethnographiques, menées par un chercheur sur une assez longue période de temps et qui exposent en détail à la fois le déroulement de l'enquête et les résultats de la recherche. Ne vous sentez pas obligé de vous replonger dans les grands auteurs (Marx, Durkheim, Weber, Elias) pour ce travail préparatoire. On ne veut pas ici céder au culte du « tout terrain » en faisant comme si la théorie était inutile. Mais la théorie risque d'être prématurée. Sachez tout de même qu'aller sur le terrain sans base théorique n'est pas risqué en soi, mais vous nuira considérablement lors de la phase d'interprétation des matériaux recueillis. C'est alors qu'il vous faudra rattraper ce retard.

Allez à l'essentiel ! Commencez d'abord par établir une bibliographie de base (cf. encadrés ci-contre et page suivante), puis lisez des ouvrages ou des articles tirés d'enquêtes de terrain « exemplaires », qui sont devenus des « classiques » dans leur domaine. Vous apprendrez beaucoup à voir les professionnels à l'œuvre, comme tout « apprenti-compagnon » qui, dans un premier temps, regarde le « maître » travailler pour ensuite reproduire, par mimétisme, les gestes et les manières de ce dernier. Certes vous n'apprendrez pas tous les « trucs du métier » parce que les publications ne s'y prêtent pas et parce que, aussi, aucun artisan ne souhaite vraiment les divulguer intégralement.

Vous savez déjà que, sur un thème donné (la politique, l'école, le travail, la religion, la ville, l'immigration, etc.), il existe des articles et des livres, publiés depuis plus ou moins longtemps, qui constituent ce que l'on appelle, dans le milieu professionnel de la recherche, des « classiques ». Ce sont des textes qui font autorité parce qu'ils ont établi des résultats « sûrs », parce qu'ils ont décrit et mis en lumière un certain type de mécanismes sociologiques qui résistent à l'épreuve du temps. À ce titre, ils constituent un fonds d'hypothèses qu'on ne saurait ignorer sans perdre son temps. Il faut donc en prendre connaissance, partir d'eux, même si vous pouvez espérer, à terme, les remettre en question. On n'insiste pas sur ce point car, en général, ce travail se fait en collaboration avec l'enseignant(e) qui dirige votre recherche et qui vous indiquera la « bibliographie de base ».

Savoir utiliser Internet

Être enquêteur en 2010, c'est être immédiatement confronté à un phénomène de masse, du moins en Europe et en Amérique du Nord : l'utilisation d'Internet dans nos vies quotidiennes (Wellman et Haythornthwaite [116]). Pour l'ethnographe, Internet n'est pas — comme on l'entend souvent — un monde virtuel qui viendrait s'ajouter au monde réel. C'est bien plutôt plusieurs mondes virtuels, dont les liens avec nos mondes réels sont de nature très différente (Cook [105]). L'informatique a largement transformé les conditions de travail dès les années 1980, d'abord dans le monde industriel puis dans les emplois de service au contact avec le public, tant dans le commerce que dans les administrations publiques ou les grandes organisations privées. C'est plus récemment que les consommateurs eux-mêmes ont vu se transformer leurs loisirs et une partie de leur temps contraint

c'est-à-dire en considérant qu'ils peuvent être faillibles, en cherchant les manques ou les failles dans la démonstration. C'est aussi s'entraîner à poser des questions aux textes que vous lisez ou, plus exactement, à leur poser des questions issues de votre propre travail de recherche.

Concrètement, pour rendre efficace cette lecture d'avant terrain, efforcez-vous de la rendre aussi active que possible : prise de notes, mise en fiches, questions émergentes, critiques éventuelles, recopier des extraits sur un cahier de notes suivis de vos propres commentaires critiques, etc.

Exemple. Florence Weber lit un article de Claude Karnoouh [18 *bis*] pendant qu'elle effectue une enquête dans un village bourguignon pour sa maîtrise (équivalente au master 1) d'ethnologie. Elle note dans les marges de l'article les noms des familles qui semblent suivre les deux stratégies analysées par Karnoouh, la stratégie économique (accumulation de patrimoine sur plusieurs générations, stratégie qui s'épuise au bout de trois ou quatre générations) et la stratégie politique (multiplication d'alliances, émiettement du patrimoine et accumulation d'un capital « politique »). Elle note même les formules qui, localement, résument ces processus (« trois générations pour accumuler, une pour dilapider »). En parallèle, elle fabrique des généalogies qui ne deviennent parlantes qu'en comparaison de celles évoquées par Karnoouh. On a eu la même expérience avec Hoggart [14] lu sur le terrain : une excitation permanente devant des détails que l'on retrouve tels quels, malgré les différences de date et de lieu.

La vertu des comptes rendus d'enquêtes réside dans l'*incitation à comparer* avec sa propre enquête. Ce qui ressemble comme ce qui diffère doit être justifié. Voilà un moteur pour une *explicitation* maximale.

Ce travail de lecture préalable constitue votre « laboratoire personnel » : vous êtes là maître chez vous, vous y avez entière liberté, vous y avez aussi droit à l'erreur. Vous devez vous servir de ces lectures comme d'une forme d'entraînement à l'arme de la critique. L'essentiel est de ne pas prendre pour argent comptant ce qui est parfois livré comme vérité révélée. Il est bon d'adopter cette attitude *a priori* hypercritique : dangereuse lorsqu'on passe des concours, elle est salubre lorsqu'on fait de la recherche et qu'elle sert à construire d'autres formes de raisonnement. Cependant, cette attitude vous viendra plus facilement lorsque vous serez plus engagé dans votre travail de terrain. Elle vous sera presque familière, presque « naturelle », une fois que vous serez armé d'une « vraie » expérience de terrain. Vous pourrez, à titre d'exercice instructif, comparer la lecture d'un texte faite avant la phase de travail de terrain et celle que vous en faites après votre terrain.

Préparer une monographie locale (interconnaissance territoriale)

Une longue tradition d'enquêtes monographiques, et tout particulièrement de monographies de villages, a contribué à durcir la méthode et à en faire un usage mécanique qui l'a déconsidérée. Néanmoins, à condition d'être averti des principaux pièges qui guettent la monographie locale, elle reste une façon efficace et solide d'appuyer et d'encadrer un travail de terrain. Ces pièges sont :

Le rêve de l'exhaustivité (vous ne pourrez pas « tout » connaître d'un village ou d'une communauté locale et, le pourriez-vous, que cela n'aurait aucun intérêt), lié à la technique ethnographique raillée sous le terme de « monographie à tiroirs » (vous arrivez dans le village, ou la tribu, X ; vous remplissez systématiquement le « tiroir » parenté, le « tiroir » religion, le « tiroir » politique, etc. Mais une fois les tiroirs remplis, vous avez bizarrement dévitalisé et décontextualisé des faits qui ne valent que par leurs relations).

Le risque de l'hypostase du collectif : vous faites la monographie du groupe Y ou du village Z, vous vous surprenez à écrire « Z pense que »… « Y croit fermement que » ou, plus insidieusement, « les membres de Y ou les habitants de Z sont persuadés que… ». Autrement dit vous prêtez une conscience et une volonté collectives à un groupe, vous personnalisez ces collectifs, ce qui fut déjà dénoncé par Max Weber [97] comme l'un des dangers qui guettent sans cesse les sciences sociales. La variante adoucie de l'hypostase est le culturalisme (« à Z, on dit que… »).

L'absence d'interrogation sur les frontières de la prétendue communauté que vous étudiez. Exemple, toujours le village : la commune est une réalité « politique » elle-même remise en cause par les nombreux syndicats de communes et autres SIVOM ; ce n'est pas une réalité économique ni sociale…

Cependant la monographie à base locale reste une des meilleures façons de faire du terrain :

— parce que c'est la plus petite échelle à laquelle les informations pertinentes sont recueillies (recensement par commune ou par îlot ; inventaire communal ; statistiques électorales par bureau de vote ; cadastre ; impôts, etc.) ;

— parce que c'est l'échelle la plus petite à laquelle l'État se fait sentir aux individus (ou plus exactement aux foyers ou « ménages »). C'est la résidence légale qui détermine les droits et devoirs de tout un chacun : lieu de vote, facture d'eau, impôts locaux, règles locales de stationnement, raccordement au tout-à-l'égout, règles d'urbanisme, etc. ;

Vous constituer des sources créatives

Le travail de documentation que vous faites n'est pas que de pure routine. Concevez-le comme un vrai travail de recherche. Il ne s'agit pas de faire preuve d'exhaustivité, d'avoir tout lu, de vouloir citer tout le monde. Il faut vous efforcer d'ajuster votre travail de documentation à votre thème. Cherchez dans le milieu enquêté les sources les plus appropriées, les plus riches, c'est-à-dire celles qui feront le mieux « parler » votre thème. Apprenez à repérer dans vos lectures les documents qu'il serait intéressant de vous procurer, de demander aux enquêtés (après un certain temps d'enquête) : les photos de mariage, les copies d'élèves qui permettent par exemple de repérer les catégories du jugement professoral [67 *bis*]. Cherchez à transformer en sources créatives des données qui peuvent apparaître banales, à considérer avec intérêt des objets qui peuvent apparaître sans valeur de la part de ceux qui les utilisent tous les jours. Des copies d'élèves, c'est avant tout tant d'heures de correction pour le professeur, ce n'est pas immédiatement à ses yeux un document sociologique. Fabriquer des données ethnographiques, cela consiste aussi à faire émerger des « sources » dormantes. Ces sources seront d'autant plus pertinentes pour votre recherche qu'elles sont proches de la pratique des enquêtés, peu travaillées ou déformées par des intermédiaires culturels qui s'en emparent.

— parce qu'une grande partie de la vie sociale (bien qu'à des degrés divers selon les classes, les générations, les âges, les professions, le genre, etc.) se joue à cette échelle : militantisme politique (les « unions locales », le « terrain » des hommes politiques, etc.) ; appartenance associative (associations de loisirs d'« originaires », de bénévoles, etc.) ; scolarité des enfants ; fréquentation des commerces ; interconnaissance de quartier ; transmission de patrimoine immobilier et foncier ; inscriptions patronymiques (monuments aux morts, cimetières). La République s'est incarnée dans ces Clochemerle à la fois raillés et célébrés.

Certes les choses se passent très différemment selon les communes, leur taille, leur histoire démographique, leur vitalité économique (cf. Browaeys et Chatelain [4]). Selon les cas, on privilégiera résolument l'approche locale (petites communes où l'on s'installera) ou l'approche associative (communes plus grandes où le néo-résident passe inaperçu et où il s'investira dans des groupes plus restreints). Mais le fondement de l'enquête, dans tous les cas, restera une *présence longue de type résidentiel*.

Étudier le cadre historique et géographique

Le milieu d'interconnaissance que vous étudiez a une histoire (une histoire sociale, économique, politique, culturelle) tout comme ses lieux (le paysage urbain ou rural, les rues, les habitations, la division de l'espace) et leurs hommes (langage, mœurs et coutumes). Cette histoire, il faut s'efforcer de la connaître, au moins dans ses grandes lignes. Non pas dans un but d'érudition mais parce que la connaissance de cette histoire — à la fois histoire longue et histoire événementielle — vous permettra d'aborder, mieux armé, votre terrain. Elle vous aidera à poser vos premières questions en tenant compte des particularités du lieu. Elle vous permettra de mieux réagir en situation d'enquête, de montrer à vos interlocuteurs que vous êtes dans le coup, que vous vous êtes impliqué dans l'enquête, que vous ne les méprisez pas.

Consultez les travaux déjà parus sur le lieu ou la région : travaux universitaires d'historiens, de géographes, de sociologues, mais aussi travaux d'histoire locale réalisés par des érudits locaux ou dans le cadre d'anniversaires, de commémorations diverses. Dans beaucoup de villes, on trouve un bulletin municipal dont la collection complète, disponible en mairie, vous sera très précieuse. Parfois aussi des bulletins paroissiaux, des feuilles associatives complètent la documentation locale. N'hésitez pas à fureter dans les archives ou les documentations municipales : elles peuvent être extrêmement riches. Appuyez-vous sur la puissance publique : la mise à disposition d'informations locales est considérée, en général, comme un service public.

Consulter les données sociologiques de base

L'usage du terme de « sociologie qualitative » est trompeur : lorsqu'on choisit de travailler par observations et entretiens, la connaissance de données quantifiées, déjà disponibles (notamment *via* le recensement et d'autres enquêtes de l'INSEE) ou fabriquées par l'enquêteur, est un préalable. La tâche de l'enquêteur est ici facilitée par la disponibilité de données statistiques de bonne qualité produites par l'appareil statistique national (INSEE, INED, et autres institutions de production de statistiques). Ces données peuvent être utilisées comme des « données de cadrage », vous permettant de spécifier les caractéristiques sociales du terrain, notamment en comparant avec la moyenne du pays (France entière) ou de la région (département ou région).

Exemples de données socio-démographiques : composition socio-professionnelle de la population (la lecture des proportions de CSP

permet de caractériser une population plutôt ouvrière, plutôt classes moyennes, plutôt bourgeoise) ; composition par âges, pour savoir s'il s'agit d'une population jeune ou vieille ou vieillissante ; composition par nationalités ; par types d'habitat.

La presse locale comme source documentaire

Travailler sur le terrain, dans le cadre d'une monographie, c'est apprendre à connaître la vie locale. Une des particularités françaises en matière de presse est la faiblesse du tirage des journaux nationaux et, au contraire, la vitalité de la presse régionale ou locale. On cesse fréquemment de lire cette presse locale lorsque l'on devient étudiant ; on peut même la regarder avec amusement et un brin de condescendance lorsqu'on est passé du côté du monde « intellectuel », installé dans la grande ville universitaire, loin de son « pays », comme s'il y avait un côté un peu ringard à se tourner vers ce type de lecture. En devenant enquêteur de terrain, vous apprendrez à regarder d'un autre œil cette presse et à la considérer comme une source documentaire, qui s'avère souvent très riche, commode à utiliser, notamment lors des premiers moments de l'enquête : photos, prises de position publiques, polémiques ou « affaires » locales, vie politique et sportive, offrent de premiers points d'appui pour les prises de contact. On trouve dans la presse locale, fidèlement retranscrit, tout ce qui fait la vie sociale quotidienne des collectivités locales, ce qui est au centre des discussions et des commérages, ce qui contribue à entretenir l'interconnaissance locale, depuis les avis de décès jusqu'aux batailles électorales ; sachez que les journalistes des pages locales sont souvent de simples correspondants, non professionnels, et que même les professionnels rédigent ces pages *sous contrôle des habitants* (ou tout au moins de certains d'entre eux). Ces journaux, écrits avec l'aide d'une partie de la population et lus par son écrasante majorité, sont votre tout premier matériau d'enquête. Vous remarquerez bien vite la récurrence des expressions entendues à propos du journal local — « je l'ai vu sur le journal », « c'est marqué sur le journal de ce matin ». C'est d'ailleurs le premier réflexe du sociologue, arrivant sur le terrain, que d'acheter la presse locale du jour, de se plonger dans cette lecture, pour découvrir ou retrouver le monde de son enquête.

Cette presse a une fonction d'intégration locale ; c'est tout le groupe local qui se lit et se reconnaît à travers le journal, parfois en maugréant. Les événements locaux, les petites cérémonies (les fêtes du troisième âge, les bals et autres festivités, les foires, mais aussi les pots de retraite, les mariages, les événements sportifs...) qui scandent la vie quotidienne et paraissent anecdotiques aux étrangers ou aux touristes, ne prennent tout leur sens et tout leur poids que parce qu'ils « passent dans le journal ». Chaque article est le produit d'une « micro-histoire » et en entraîne une autre. Il n'a pas d'existence abstraite ou décontextualisée, il ne parle qu'à ceux qui connaissent. La presse locale est donc pour vous l'occasion d'entrer dans l'enquête, de vous couler dans un espace public autorisé : puisque c'est dans le journal, vous avez le droit d'être au courant, de poser des questions. Vous y repérerez les noms qui comptent localement : non seulement ceux des « personnalités » importantes de la ville (les édiles locaux, les plus gros employeurs, les vieilles familles, les « politiques ») mais aussi ceux des personnes qui font la vie collective de la ville ou du village : les responsables d'association, par exemple ; et enfin les noms de ceux qui, pour un jour, sont à l'honneur, ont l'honneur du journal, de l'attention publique (mariés, retraités, accidentés, disparus ou décorés).

Que faire de la lecture de cette presse locale ? Vous pouvez, bien sûr, la traiter comme un réservoir de données déjà toutes faites. Vous pouvez aussi collectionner des coupures de presse que vous utiliserez ensuite pour entrer en contact et proposer une collaboration à vos interlocuteurs. En employant des formules du genre « Ah oui ! Je l'ai vu sur le journal », vous montrez à vos interlocuteurs que vous partagez, à votre manière, leur espace public, que vous vous intéressez « vraiment » à eux. Lire le journal local tous les jours, c'est devenir un spectateur de la « vie locale » comme la plupart de vos enquêtés, même si vous manquez sûrement de la distanciation qui fait l'indigène (« Je commence toujours par lire les nécrologies, disait un de nos enquêtés d'un village bourguignon, pour voir si je n'y suis pas »).

Documents administratifs

Arrivé dans une commune de petite taille, votre première démarche doit être d'expliquer au maire et au secrétaire de mairie ce que vous faites. Vous avez le droit, comme tout un chacun, de consulter un certain nombre de documents d'usage public : tous les documents qui ont plus de cent ans (ou soixante ans dans certains cas), tels que listes nominatives du recensement, listes électorales, état civil. Pour les documents récents, seuls certains d'entre eux sont disponibles sans trop de formalités : le cadastre (registre des propriétés foncières, qui se décompose en un précieux « plan d'assemblage », une liste des parcelles avec les noms et adresses de leurs propriétaires), les POS (plans

d'occupation des sols), les enquêtes d'utilité publique, et les comptes rendus de conseils municipaux lorsqu'il s'agit de séances publiques.

Consultez tous les *documents d'urbanisme* : plan d'occupation des sols (POS), plan d'aménagement rural (PAR). Opposables aux tiers, ils classent le territoire communal en zones différentes en matière de droit de construction. L'enjeu en est toujours fondamental : posséder une parcelle constructible ou non vous fait riche ou pauvre. La différence entre un quartier de grands immeubles et un quartier de pavillons est inscrite dans un document d'urbanisme qui préserve en général la situation existante. Un changement des normes a des conséquences considérables pour les propriétaires fonciers d'abord (hausse du prix du terrain), pour les promoteurs (possibilité ou non d'opérations immobilières), pour les habitants enfin (physionomie de leur quartier). Les discussions de renouvellement des POS donnent lieu à conflits, explicitations des positions des uns et des autres, batailles politiques, malgré leur caractère souvent abscons. Enfin, le cadastre est un élément indispensable pour comprendre les structures foncières, le parcellaire (la nature des parcelles détermine en général le paysage), le nombre de petits et de gros propriétaires, la nature de l'utilisation du terrain, les remembrements éventuels. Dans le cadastre, on trouve les « lieux-dits » qui permettent de discuter avec les habitants lorsqu'ils ont une connaissance du territoire (propriétaires ou usagers).

Les enquêtes d'utilité publique ont lieu lors des décisions d'expropriation : un pouvoir public (l'État, la commune, le conseil général, etc.) décide d'une opération dite d'utilité publique pour laquelle il faudra exproprier les anciens propriétaires moyennant indemnisation. À cette occasion, a lieu une « enquête » qui consiste en un dépôt du projet (sous forme de plans) à la mairie. On peut consulter ces plans et faire opposition. Au bout d'un certain délai, l'enquête est close si aucune opposition ne s'est déclarée. Le résultat (écrit) est toujours intéressant pour le sociologue.

Les comptes rendus de conseil municipal sont disponibles dans la mesure où la séance du conseil municipal était publique. Il s'agit d'un relevé de décisions, indispensable à la gestion communale. C'est une mine d'informations concernant les moments où sont prises telle ou telle décision, les conflits éventuels (les remarques de l'opposition municipale sont prises en compte par écrit), les subventions accordées à telle ou telle association, les dépenses publiques, la privatisation de certains services municipaux, etc.

Préparer d'autres monographies (interconnaissance professionnelle, militante, associative)

Des conseils analogues s'appliquent à l'enquête en milieu d'interconnaissance lorsque la base de cette interconnaissance n'est plus la résidence (quartier, village) mais d'autres secteurs de la vie sociale : lieux de travail, professions organisées à plus grande échelle, associations, partis politiques. Utilisez les sources publiées mais n'oubliez pas que vous pouvez aussi faire émerger des sources constituées par les activités ordinaires des enquêtés (cf. encadré, p. 70)

Si vous travaillez sur des milieux qui ont déjà été étudiés et sur lesquels il existe des publications, commencez par en faire une lecture intensive.

Exemple. Vous travaillez sur le militantisme politique, et plus particulièrement sur les partis de gauche : ne vous contentez pas des classiques de sciences politiques (par exemple Duverger, Annie Kriegel sur le Parti communiste), utilisez aussi des auteurs qui ont cherché à appliquer une démarche plus sociologique et anthropologique comme Bernard Pudal [94] pour le PCF.

La presse spécialisée. — Il existe presque toujours des publications destinées à un public fermé. Journaux syndicaux *(La Lettre de la FSU…)*, lettres d'associations à leurs membres *(La Lettre de l'AFA, Jardin familial de France, Pour nos jardins)*, journaux professionnels *(La Vie du rail, La Gazette du palais, Le Quotidien du médecin…)*. À la différence de la presse vendue en kiosque, ces journaux ne sont distribués qu'à des adhérents (et non des clients). Il est donc vital de s'en procurer des collections en passant par des enquêtés abonnés ou en les consultant au siège du journal. Tous ces journaux offrent les informations nécessaires à l'activité de leur public, mais aussi contribuent à fabriquer des signes d'appartenance, les mots de la tribu, une idéologie, professionnelle ou militante, à laquelle chacun adhère plus ou moins fortement selon son rapport au milieu. Cette presse offre pour le futur enquêteur les prémices d'une socialisation qu'il affinera au cours de son enquête. C'est l'occasion pour lui de se familiariser avec les mots, les thèmes, les sujets de préoccupation, les slogans, les données objectives, les conflits internes, les enjeux. On ne saurait donc trop conseiller la mise en fiches de cette documentation lorsqu'elle est pertinente : elle est l'analogue de

la presse locale ou municipale pour un milieu d'interconnaissance sans base résidentielle.

Il ne faut pas pour autant s'y enfermer. Il faut l'utiliser à différents moments de l'enquête : avant les premiers contacts, elle sert surtout à repérer des noms propres (les personnages qu'il faudra contacter à tout prix) et les propriétés sociales de leurs porteurs. Ensuite, il faut l'abandonner pour n'en reprendre la lecture que lorsque des hypothèses viennent la guider.

Il existe enfin une mine utilisable dans certains cas : les dictionnaires biographiques. Citons, pour les milieux militants, le *Maitron* (dictionnaire biographique des militants ouvriers), pour les milieux dirigeants, le *Who's Who*, le *Bottin mondain*.

⁂

On a voulu ici essentiellement mettre en garde contre les représentations de l'enquête de terrain comme une sorte de moment magique, abordable sans préparation. On ne peut pas arriver « vierge » sur le terrain : c'est une illusion de croire que l'on pourrait enregistrer le réel sans biais ni médiation. Une enquête trop peu préparée, où les questions sont insuffisamment explicitées et la naïveté de l'enquêteur trop visible et donc agressive, expose à deux risques complémentaires : a) ne trouver que platitude et banalité, confirmer ses propres préjugés, c'est-à-dire perdre son temps et, pis encore, faire perdre celui des enquêtés ; b) commettre d'emblée des maladresses irréparables par une méconnaissance trop grossière du milieu enquêté. L'enquête de terrain suppose un lent travail d'imprégnation, de familiarisation avec l'objet, avec les lieux et leurs hommes, ce qui nécessite un effort préalable de connaissance et de travail. On peut faire l'analogie avec le travail des « scientifiques » de laboratoire qui doivent impérativement connaître les résultats des expériences antérieures pour pouvoir tester les leurs, seul moyen d'évaluer leur apport propre à la recherche. L'essentiel à présent, c'est de ne pas remettre à trop tard le moment de s'engager dans l'enquête proprement dite. Car l'autre risque, non moins considérable, consiste à inventer sans cesse des manœuvres dilatoires, bien connues de tous : nous passons notre temps à reculer le passage à l'enquête, le passage à l'acte. Il faut savoir s'arrêter à temps dans le travail préparatoire (les échéances liées au calendrier universitaire devraient vous y aider). Donc en route pour le terrain !

3 / Mener l'enquête

Passons aux choses « sérieuses ». Vous avez réfléchi, vous avez lu, vous avez un thème et un lieu d'enquête. Reste à franchir le pas : aller sur place, rencontrer des gens qui vont devenir vos enquêtés, essuyer des refus, devoir vous expliquer, vous imposer face à des inconnus, vous ennuyer parfois, vous interroger souvent sur ce que vous faites là. Car ce sont ces doutes et ces difficultés dont sont pleins les carnets d'ethnographe, le plus souvent inédits et qui n'ont pas vocation à être publiés. Savoir que c'est le lot commun vous aidera, sans nul doute, à le supporter et à en faire bon usage.

Vous pouvez lire ce chapitre, comme les trois suivants, avant le grand « départ » ou pendant l'enquête. Vous ne les lirez pas de la même façon.

— Avant, ils vous aideront à démythifier l'enquête, à comprendre que la bonne marche d'une enquête passe d'abord par des conditions matérielles convenables (une sorte de bon sens qui vous évite les situations impossibles) plutôt que par un cadrage théorique parfois prématuré et des garde-fous méthodologiques souvent inadaptés.

— Pendant l'enquête, ils vous aideront à faire face aux difficultés classiques auxquelles vous ne pourrez manquer d'être confronté et à en tirer le meilleur parti intellectuel. Leur usage le plus rentable serait de les lire crayon en main, en prenant des notes sur votre carnet d'enquête pour comparer systématiquement les situations décrites ici avec la vôtre. Ainsi, vous ne serez pas entièrement seul sur le terrain et vous vous approcherez d'une situation d'enquête collective : la comparaison avec les erreurs, les échecs, les réussites d'autres enquêteurs permet en effet l'élucidation de vos propres erreurs, échecs, réussites.

Nous traitons principalement dans ce chapitre de l'enquête par dépaysement : l'enquêteur s'installe dans un lieu éloigné de son domicile, qui l'oblige à couper avec son milieu d'origine et à s'immerger dans le milieu enquêté pour une durée assez longue (d'un ou deux mois à une ou deux années). Lisez-le même si vous ne vous croyez pas concerné : il vous montrera à quel point les détails triviaux de l'existence sont, de part en part, des faits sociaux à expliciter et à analyser. L'enquête par distanciation, plus difficile intellectuellement, plus facile pratiquement, sera traitée systématiquement dans les chapitres suivants.

Le journal de terrain, arme de l'ethnographe

Le journal de terrain est l'outil principal de l'ethnographe, souvent ignoré du sociologue. C'est un journal de bord sur lequel sont notés, jour après jour, dans un style télégraphique, les événements de l'enquête et la progression de la recherche (cf. encadré ci-contre). Disons-le tout net : l'enquête de terrain est une science et non un art. Ou, plus exactement, il y a bien un art de mener l'enquête. Mais l'analyse quotidienne de l'enquête et son compte rendu sous forme de journal de terrain sont sans ambiguïté du côté de la technique. La description des lieux, des événements, des personnes et des choses ne requiert pas des qualités littéraires — même si la connaissance de la langue, de la langue parlée par vos interlocuteurs, de ses capacités linguistiques (lexicales et grammaticales) peut être d'une grande utilité (cf. chapitre 1). Elle requiert la précision, le sens du détail, l'honnêteté scrupuleuse du « garçon de laboratoire » qui consigne les conditions dans lesquelles s'est produit tel phénomène et la nature exacte de ce phénomène dans un « journal de bord » qui n'a, on le devine, aucun rapport avec son journal intime, sinon la présence des indications de date et de lieu.

Ce journal de terrain vous permet d'effectuer un travail sur vous-même et un premier travail de défrichage sur le terrain. Dans un premier temps, vous avez forcément des idées préconçues sur ce que vous allez trouver sur le terrain. Mais ces idées restent en général confuses et plus ou moins inconscientes. Votre premier travail consiste donc non à évacuer d'emblée ces « prénotions », qui sont inévitables et même indispensables, mais à les expliciter, première étape vers une véritable « rupture », c'est-à-dire à vous obliger à les noter. C'est ce que vous devez faire lorsque vous commencez le travail d'enquête : vos

Tenir votre journal de terrain

Votre premier geste de futur enquêteur est extrêmement simple : vous achetez un cahier, assez épais pour servir plus d'une semaine, assez mince pour pouvoir vous accompagner partout. Sur la page de droite, vous consignerez votre journal d'enquête : une suite de notations qui peuvent être très brèves mais qui seront toujours impérativement datées et localisées. Au minimum, un journal de bord est constitué de dates et de noms propres : les noms des personnes que vous rencontrez, le lieu où vous les rencontrez. En général vous y écrivez beaucoup plus : impressions, descriptions, récits.

Sur la page de gauche, vous consignerez votre journal de recherche : au minimum, une suite de questions. En général, vous y développerez des analyses utiles non seulement pour orienter votre enquête (par exemple, pour décider qui vous allez contacter) mais surtout pour construire les premiers embryons de votre plan de rédaction, de votre manuscrit définitif.

À droite, les indications pratiques donc : qui, où, comment, quand. Ce qui s'est passé. À gauche, la carte de vos questions, de vos hypothèses, de vos doutes, de vos bonheurs : vos lectures aussi, tout ce qui fait partie de votre « vie intellectuelle » et non pas de votre « vie d'enquêteur ».

Il va de soi que cette dichotomie stricte est intenable. Rapidement les notations de la page de droite, les notations d'enquête, deviendront des analyses, se hérisseront de questions et d'hypothèses. Rapidement les notations de la page de gauche, votre cheminement réflexif, se barderont de noms propres et d'anecdotes. C'est pourquoi nous préconisons plutôt ce système de notations en vis-à-vis : écrivez toujours les deux pages le même jour, quitte à laisser, d'un côté ou de l'autre, des pages blanches. Elles visualisent le va-et-vient incessant entre interactions d'enquête et analyses plus réflexives. Il existe un autre système de notations très répandu qui n'a pas cet avantage : il consiste à retourner le cahier selon que vous notez l'enquête ou la recherche.

C'est l'ensemble de ces deux séries de notations successives que l'on nomme journal de terrain ou journal de bord. Pour qu'il soit utilisable, une seule règle stricte : la datation de vos feuillets. Vous pouvez, certes, vous contenter de feuilles volantes : si vous datez, elles serviront tout autant. Le cahier constitue toutefois, pour la suite des opérations, un atout décisif : pour le démembrer, vous devrez le recopier ; il restera toujours intact, comme trace objective du déroulement chronologique parallèle de l'enquête et de la recherche.

premières réactions, « à chaud », « à vif » en quelque sorte, livrent vos attentes parce qu'elles sont déçues, livrent vos projections parce qu'elles sont démenties. Tout cela disparaîtrait si vous n'aviez pas pris le temps de les noter. C'est le journal qui transforme l'erreur manifeste — erreur d'appréciation, événement inattendu — en outil de mise en évidence, par le décalage, des normes différentes auxquelles sont soumis vos enquêtés et vous-même.

C'est ce qu'on appelle *auto-analyse* : l'objectivation de vos attentes subjectives, de vos engagements plus ou moins inavoués, de vos prises de position, elles-mêmes socialement déterminées. Plutôt que de les censurer à l'avance, de les masquer soigneusement sous une apparence de neutralité, pourtant impossible, c'est en leur laissant libre cours, le temps de les noter, que vous pourrez le mieux vous en débarrasser ou plus exactement en tenir compte pour la suite de vos interprétations. Ce sont vos impressions les plus subjectives, les plus personnelles, celles dont ensuite vous aurez honte sans doute, que vous devez ainsi extérioriser en les confiant à votre journal de terrain (Lourau [60]).

Ce travail de notation est impossible avant le terrain, dans la solitude d'une imagination marquée par des références littéraires ou médiatiques ; il doit être mené en parallèle aux premiers contacts pris pour l'enquête. Il doit se poursuivre tout au long de l'enquête et même une fois le terrain terminé.

C'est également le journal de terrain qui constitue votre arme principale lors d'une enquête par distanciation. Celle-ci en effet repose principalement sur la réflexivité. Il s'agit ici de vous rendre étranger à vous-même, c'est-à-dire de vous soumettre vous-même à un interrogatoire approfondi : pourquoi voulez-vous mener cette enquête ? Quelle position tenez-vous dans cet univers ? En quoi cette position explique-t-elle, au moins partiellement, votre point de vue ? Qu'est-ce que vous investissez dans le groupe sur lequel vous allez enquêter ? Est-ce que vous vous y sentez à l'aise ou non ? Souhaiteriez-vous être ailleurs ? En quoi dépendez-vous de vos pairs, de vos collègues ? Dépendent-ils de vous ? Qui vous est sympathique, antipathique ? Pourquoi ? C'est par écrit que vous devez répondre à ces questions. Cela vous aidera à rompre avec vos habitudes, à vous défaire de votre point de vue originel. Encore faut-il que vous l'ayez noté avant de vous en être défait.

Seul le journal de terrain transforme une expérience sociale ordinaire en expérience ethnographique : il restitue non seulement les faits marquants, que votre mémoire risque d'isoler et de décontextualiser, mais surtout le déroulement chronologique objectif des événements. Il constitue de ce fait quelque chose comme des archives de soi-même.

Citons Marc Bloch [80] lorsqu'il évoque, en historien, ses activités d'officier de ravitaillement lors de la défaite de juin 1940 : « J'avais déjà, dans la journée, brûlé, conformément à nos instructions, mes archives, y compris le cahier sur lequel était inscrite, au jour le jour, toute l'histoire de mon service. Que ne donnerais-je, aujourd'hui, pour le tenir en main, ce cher cahier vert ! »

De fait, l'utilité principale du journal de terrain tient dans la relecture qu'on en fera. Cette relecture révèle la distance entre celui qui a noté et celui qui relit : grâce à l'acquis du terrain, les premières notations à la fois servent de points de repère (d'où l'intérêt des notations les plus triviales, dates, lieux, noms) et changent de sens (livrent le point de vue de l'enquêteur naïf).

Devenir enquêteur

Pour tout professionnel de l'enquête de terrain, ethnographe ou sociologue, le problème de devenir enquêteur ne se pose pas ou ne se pose plus. Enquêter est constitutif de son activité et de son identité professionnelles. Lors des prises de contact préalables à toute enquête, il peut correspondre avec ses interlocuteurs sur des feuilles à en-tête de son institution, et, sur place, présenter sa carte de visite, faire état de son titre de chercheur, bref annoncer en toute légitimité sa venue sur le terrain. Il dispose aussi de ressources matérielles liées à son statut (sécurité d'emploi, possibilité de faire un « long » terrain, frais de mission) qui lui facilitent considérablement la réalisation de son enquête. La plupart d'entre vous, en situation d'apprentissage du métier, souvent étudiants en licence, master 1 ou 2, ou thèse, ne pouvez pas bénéficier d'une telle situation, même si vous avez, on le verra, d'autres avantages à faire valoir (cf. encadré, p. 82).

Un nouveau rôle social à tenir

On a maintes fois constaté les difficultés rencontrées par les étudiants à endosser le rôle d'enquêteur, constitutives de l'apprentissage du terrain, même si elles varient selon les individus et leurs trajectoires scolaires. Votre malaise à jouer ce rôle d'enquêteur et à occuper cette position peut vous empêcher de mener votre enquête.

La situation d'enquête est tout sauf naturelle. Elle vous place dans une relation sociale à la fois artificielle et inédite. Lorsque vous devenez enquêteur, vous êtes contraint par la situation, durant tout le temps de

Étudiant : un statut idéal pour enquêter

Être étudiant procure de nombreuses ressources pour mener une enquête. Le terme d'étudiant rassure, nombreux sont les enquêtés qui en connaissent dans leur entourage (enfants, neveux et nièces, voisins, etc.). Les gens veulent vous rendre service, vous aider. Vous n'êtes pas menaçant socialement, vous êtes avant l'entrée dans la vie active, et surtout en situation d'apprentissage, les gens seront ravis de pouvoir vous aider. Ils vous pardonneront des erreurs (à condition qu'elles ne soient pas trop grossières). Bref, vous bénéficiez d'un statut favorable pour mener l'enquête. Profitez-en !

l'enquête, de changer de rôle, de mener une existence différente de votre vie d'étudiant « traditionnel » (lecture, cinéma, bibliothèque, resto U, copains, etc.) ou celle d'étudiant salarié. La situation d'enquête vous coupe de vos réseaux ordinaires (famille, amis), de vos activités et de vos horaires ordinaires ; elle vous oblige à vous défaire provisoirement de vos appartenances (sociales, familiales, territoriales), à mettre en suspens une bonne part de votre identité sociale antérieure. Pour vous adapter à cette situation nouvelle, vous allez devoir, d'une certaine manière, changer de peau : changer d'activités, changer d'horaires, changer de codes de politesse, en même temps que changer de cadre et de relations.

Devenir enquêteur, c'est devenir nécessairement un peu « bizarre » pour autrui dans la vie sociale ordinaire. Vous allez être celui qui ne cesse de poser des questions, de regarder d'un œil distancié les choses autour de lui, qui fait bien souvent montre d'une curiosité que les règles ordinaires de la bienséance pourraient qualifier d'excessive. L'enquêteur est celui qui regarde ou qui voit des choses qu'il n'aurait peut-être pas dû voir, qui pose des questions parfois embarrassantes, qui peut donner aux autres (les enquêtés) l'impression de « s'incruster ». De ce fait, certains enquêtés peuvent lui reprocher à la longue d'être « toujours là » ou de provoquer des conflits à l'intérieur du milieu enquêté.

Vous serez aussi conduit, par la force des choses, à devoir discuter d'égal à égal, ou temporairement sur un pied d'égalité, avec des personnes d'âge et de statut très différents des vôtres, déjà installées dans la vie professionnelle et sociale, qui peuvent vous en imposer socialement (et qui ne manquent pas d'essayer de le faire pour vous « intimider »). Vous devrez alors tenir une double obligation : respecter les convenances extérieurement et, intérieurement, en être suffisamment libéré

pour les *observer*. Ou encore, prendre au sérieux le double sens du mot observer : suivre les convenances mais à distance, sans y croire, détaché d'elles en quelque sorte.

En situation d'enquête traditionnelle, de dépaysement, la position d'étranger bienveillant et curieux correspond parfaitement à ce qu'il faut faire. Encore faut-il la prendre très au sérieux, ne jamais se départir de cette attitude respectueuse et détachée. Le meilleur moyen, c'est de vivre cette activité d'enquête comme un vrai « travail » (même s'il n'est pas salarié) en vous imposant des contraintes régulières que vous vous efforcerez de suivre : tenir un journal de terrain, faire régulièrement des observations, réaliser des entretiens, aller vous documenter, aller aux archives, lire. Car le travail de terrain ne supporte pas la demi-mesure ou le travail en pointillé, il faut que votre enquête vous habite tout entier.

Plus vous détonnez dans le milieu enquêté, plus il est facile aux enquêtés d'avoir une idée claire de ce que vous faites là. En même temps, ils chercheront à vous trouver une place pensable, un rôle où votre non-conformité paraîtra naturelle. Si, par exemple, vous voulez observer un mariage, vous avez le choix entre deux tactiques : vous fondre dans la masse des amis du marié ou de la mariée (et alors, vaille que vaille, vous serez forcément un peu « endimanché », même si c'est endimanché de façon « branchée ») mais vous risquez de vous ennuyer et d'être démasqué. Ou bien venir en tenue ostensiblement non festive, assumer votre place d'enquêteur (ce qui suppose d'avoir bien expliqué ce que vous faites là aux organisateurs) et obtenir l'appui du seul observateur professionnel du spectacle, le photographe. Quoi qu'il arrive, il y aura un moment où vous ne pourrez plus passer inaperçu.

Ne dites jamais que vous *observez* (on vous traiterait de voyeur) ou que vous *enquêtez* (on vous traiterait de flic) mais que vous faites un « travail d'étudiant », que vous étudiez la région, le village, l'histoire du quartier, etc. Affirmez d'emblée votre appartenance à un autre univers : vous serez ainsi moins soupçonné (d'être un démarcheur, un voleur, un espion, un contrôleur ; toutes catégories détestables qui se cachent avant qu'on les démasque). Jouez le plus franc jeu possible. Faites confiance à vos enquêtés : ils vous feront confiance. Ne les craignez pas : ils ne vous craindront pas. Jouez sur les mécanismes de la réciprocité.

Mener l'enquête par Internet : facilités et traquenards

Chercher des données. — Dans un premier temps, vous ne voyez que des avantages à Internet. Sans bouger de votre bureau — si tant est que vous disposiez d'un ordinateur et d'un accès Internet sans bourse délier, ce qui est encore loin d'être le cas, en France, pour tout étudiant —, vous pouvez obtenir des données statistiques, des données officielles, des indications sur l'image que les institutions qui vous intéressent souhaitent donner d'elles-mêmes et bien sûr toute une série de publications scientifiques en ligne. Vous avez une sorte de gigantesque médiathèque publique à votre disposition. Évidemment, il ne faut pas vous y perdre. Mais, si vous êtes né avec Internet, vous êtes rapide et vous avez les bons réflexes.

Conseil. Tenez un journal de vos recherches sur Internet en les datant rigoureusement. Comme dans toute recherche *scientifique*, la chronologie de votre démarche doit pouvoir être reconstituée, vous devez pouvoir vérifier après coup comment vous êtes arrivé sur tel site. Comme dans toute recherche *documentaire*, vous devez noter précisément la source de votre information : sur Internet, dont le contenu est instable, la source suppose une date pour pouvoir la retrouver et, le cas échéant, la contrôler. Vous pouvez faire confiance à un grand nombre de sites officiels, publics ou privés, qui sont des sources pérennes, identifiables, légitimes. Par exemple, toutes les données officielles, textes de lois, décrets, statistiques publiques, rapports, sont disponibles gratuitement sur les sites du gouvernement ou des ministères, ainsi que les revues de La Documentation française, de l'INSEE, de l'INED. La plupart des ministères disposent de services statistiques spécialisés qui diffusent leurs travaux en direction des chercheurs et des professionnels. Comme toujours sur Internet, si vous avez une idée précise de ce que vous cherchez, vous trouverez facilement, sinon, vous risquez de vous égarer. Vous pouvez également disposer d'articles de journaux archivés, souvent gratuits. De façon générale, toute la documentation scientifique en sciences sociales ou presque est disponible en ligne, une partie gratuitement, une partie par abonnements payants (et très chers). Travaillez en bibliothèque, vous éviterez la frustration de trouver en ligne l'article dont vous avez besoin sans pouvoir y accéder faute d'abonnement. Prenez le temps de prendre des notes plutôt que d'archiver ou d'imprimer « pour plus tard » : ce qui vous guette, c'est l'excès de documentation inutile. Des sites non officiels, sites d'associations, blogs personnels, peuvent également vous aider à défricher le terrain. Tenez un journal d'enquête, copiez la page en question sur votre disque dur avant qu'elle ne soit supprimée du site et prenez systématiquement la référence complète du site, pour ne pas avoir à la rechercher fiévreusement cinq minutes plus tard ou, pire encore, au moment de la rédaction. Les références académiques aux sites Internet ne sont pas encore stabilisées : en attendant, notez le nom de l'auteur ou de l'organisme, le titre de la page d'accueil, l'adresse électronique qui vous a permis d'arriver là et la date de votre consultation.

Défricher le terrain sur Internet. — Si votre sujet s'y prête, vous pouvez prendre *via* Internet une vue d'ensemble des différents acteurs concernés, qui prennent position sur des sites associatifs ou des forums. Par exemple, en 2009, au moment des discussions préparatoires à la loi sur la bioéthique en France, l'anonymat des donneurs de sperme a été remis en cause par plusieurs associations militant pour le « droit des enfants à connaître leurs origines ». Vous pouvez cartographier sur Internet l'espace social concerné par le don de sperme : témoignages des personnes concernées (enfants, parents, plus rarement les donneurs eux-mêmes), prises de position des militants associatifs et des chercheurs en sciences sociales qui leur prêtent main forte, données émanant du secteur médical. *Faites attention* : pour l'instant, en France, un processus de portée très générale pousse les *outsiders* à prendre possession de l'espace Internet, justement parce que l'espace public traditionnel leur est moins favorable. Aussi les positions les plus visibles sur Internet ne sont-elles pas forcément les positions les plus répandues, ni celles qui ont le plus de poids politique. Votre cartographie sera donc une cartographie Internet, qu'il faudra absolument compléter en recherchant des acteurs peut-être plus puissants mais moins faciles d'accès.

Quittez rapidement le confort des recherches sur Internet. Elles vous éloignent du contact direct avec les enquêtés, elles vous enferment dans un univers sinon imaginaire, du moins partiel et partial. Elles orientent vos questions de recherche vers des thèmes dont l'actualité risque de n'être qu'un leurre. Vous y reviendrez après une première phase d'enquête de terrain, vous pourrez alors vérifier ou infirmer vos hypothèses forgées pendant l'enquête directe. En début d'enquête, vous n'avez pas intérêt à « en savoir trop ». Vous risquez de perdre votre capacité à être surpris, qui reste le moteur de l'enquête ethnographique. Laissez bien plutôt vos enquêtés vous guider sur Internet, vous conseiller d'aller lire tel témoignage ou telle prise de position sur tel site, voire vous raconter comment et pourquoi ils utilisent Internet.

Prise de contact. — Les principaux outils de l'enquêteur ethnographe, lorsqu'il s'agit de prendre contact, ont longtemps été l'annuaire, le téléphone et la presse concernant votre terrain d'enquête, quotidien régional avec ses pages locales, journal municipal, presse professionnelle, associative ou militante. On relevait alors des noms, des numéros de téléphone, des adresses, des horaires. Puis on décrochait son téléphone ou, mieux encore, on se déplaçait « pour voir ». À peu près toutes les données locales, associatives ou professionnelles, dont vous avez besoin se trouvent désormais disponibles sur Internet. Vous êtes « sur le terrain » avant même de vous être déplacé.

Cela va vous sembler un avantage : vous arriverez sur le terrain bardé d'informations glanées à distance et de rendez-vous déjà pris. C'est en réalité un inconvénient. Lorsque vous commencez le terrain tout en restant physiquement dans votre monde social habituel, votre disponibilité diminue, les rencontres inattendues deviennent à peu près impossibles. De plus, vous perdez l'aiguillon que constituait l'angoisse de perdre un précieux temps d'enquête, et votre pugnacité diminue elle aussi. Vous ne pouvez plus sauter sur l'occasion et vous rendre immédiatement à un rendez-vous inespéré. Tout compte fait, votre agenda se remplit moins vite que si vous étiez déjà sur place. Vous avez, certes, gagné en maîtrise de votre emploi du temps. Mais l'enquête ethnographique suppose justement que vous perdiez cette maîtrise. Résistez donc à l'envie d'être trop bien organisé et partez « sur le terrain » sans en savoir trop.

Téléphone portable. — Pouvoir téléphoner sans contrainte : voilà qui vous semble à première vue un confort d'enquête inestimable, vous allez gagner du temps. Revers de la médaille : les téléphones publics sont devenus rares, les annuaires papier aussi. Il vous faut donc un ordinateur portable relié à Internet. Et un téléphone portable, bien sûr. Vous commencez à avoir l'air d'un étudiant de luxe, ce n'est pas forcément bien vu dans tous les milieux sociaux. Petit détail supplémentaire : l'enquête devient hors de prix, votre forfait privé est rarement adapté à l'usage intensif que vous allez en faire. Quant à faire rembourser vos appels téléphoniques par l'Université, n'y pensez pas. Les agents comptables n'ont pas d'imagination pour les frais d'enquête ethnographique, sauf si l'ethnographe est chef de service, ce qui reste rare.

Courrier électronique. — Enfin, vous avez au téléphone l'un de vos futurs enquêtés. Il vous écoute, vous croyez l'intéresser et tout d'un coup : « Pourriez-vous préciser votre demande par un courrier électronique ? » ou bien : « Nous ne prenons pas de rendez-vous par téléphone, veuillez nous écrire un *mail*. » Patatras. Vous voici renvoyé aux temps où l'administré devait rédiger par écrit sa supplique. À ce recours à l'écrit redevenu obligatoire, deux inconvénients majeurs. Par écrit, vous ne pouvez pas vous adapter sur-le-champ aux informations que vous donne votre futur enquêté sur lui-même. Une requête écrite offre à votre interlocuteur une superbe échappatoire : il peut faire le mort sans être impoli, ni lui ni vous ne perdrez la face comme s'il vous raccrochait au nez. Repousser les demandes en les traitant par Internet est d'ailleurs une tactique éprouvée des employés au service du public qui cherchent à fuir le contact avec ce public.

Surfer sur la Toile. — Mais il y a pire encore. Grisé par les moteurs de recherche, vous passez des heures sur la Toile à traquer les informations pertinentes et, lorsque vous croyez avoir enfin trouvé le « bon enquêté », celui qui correspond à l'image que vous vous en faites de loin, vous finissez par découvrir qu'il réside à l'autre bout de la France, ou du monde. Tactique d'enquête localisée, tactique d'enquête multisituée : les deux méthodes en valent la peine, à condition que vos contraintes de budget et de temps soient adaptées à celle que vous choisissez. Surtout, ne passez pas de l'une à l'autre par découragement : les phases de découragement peuvent être aussi productives que les phases d'exaltation.

S'installer sur le terrain

Les questions matérielles de l'enquête peuvent vous paraître éloignées des préoccupations intellectuelles du chercheur, elles sont en réalité fondamentales. Pas de bonne enquête sans un minimum de confort, non pas pour le confort en tant que tel mais comme condition de travail : une adresse pour qu'on puisse vous situer, un téléphone pour qu'on puisse vous joindre, un endroit pour travailler au calme, à l'abri des regards, vous recomposer un « chez soi », ce qui est aussi important pour le moral. Faire du terrain c'est, dans un premier temps, rencontrer et régler des problèmes de logement, de voiture, de présentation de soi. Ces questions importent dans la mesure où elles peuvent interférer avec la réalisation du travail d'enquête, et notamment altérer la relation aux enquêtés. Une fois résolu le problème des conditions matérielles, on peut considérer qu'une partie des problèmes de l'enquête est résolue : ce ne sont pas seulement des problèmes pratiques

oublier de souhaiter les anniversaires) et plus vous avancerez dans l'enquête, plus ce que vous y vivrez supplantera votre vie ordinaire antérieure : réussir à décrocher tel entretien ou être admis à telle réunion vous importera plus que tel événement de la vie politique nationale ou tel autre événement de votre vie privée. Conquérir son espace-temps d'enquête est une chose importante.

Se présenter. — Inutile de se déguiser en « indigène » : vous n'allez pas pouvoir passer inaperçu sur le terrain. Au contraire, un des moteurs de l'enquête sera votre repérage, votre identification. Dans tout milieu d'interconnaissance, la simple présence d'un inconnu déclenche toute une série de tentatives d'identification qu'il vaut mieux faciliter qu'esquiver. Pour vous donner une idée de ce processus, rappelez-vous ce qui se passe quand un nouvel élève arrive en cours d'année en classe, quand un nouveau stagiaire utilise la photocopie d'un laboratoire, quand un inconnu s'installe à votre table de café.

Conseil. Restez vous-même et présentez-vous, ne vous déguisez pas en indigène, n'imitez pas les Dupont de Tintin qui renseignent les indigènes sur les images que les Occidentaux ont d'eux. Par ailleurs, bien sûr, n'allez pas interviewer un ouvrier en costume trois-pièces et ne vous rendez pas non plus au siège de l'évêché en jeans troués (cf. encadré ci-contre). En fait, comme toujours, ce qui doit vous guider, c'est une certaine forme de bon sens sociologique, c'est la connaissance des normes en vigueur dans le milieu enquêté. Car il y a bien une norme de présentation (dans tous les sens du terme) des nouveaux venus ou des inconnus. On peut d'ailleurs considérer que cette obligation à se présenter ou à être identifié pour un nouveau venu définit un milieu d'interconnaissance où la norme est la relation personnelle (vous ne serrez pas la main de la caissière du supermarché en échangeant noms et qualités : vous n'êtes pas tenu d'entrer *personnellement* en relation avec elle).

Lorsque vous allez voir un maire, un directeur d'entreprise, un proviseur de lycée (ou plus généralement ce qu'on appelle un « institutionnel ») sur son lieu de travail, vous êtes obligé de faire un peu attention à votre apparence physique. Ils vous accordent du temps et un peu de considération. Il vous suffit de rendre la pareille. Il est évident que si votre présentation ne correspond pas à celle qu'ils attendent, si elle les heurte ou les choque, ils seront moins disponibles pour vous « aider » dans l'enquête, ils marqueront une réticence à collaborer. La présentation de soi joue ici un rôle important car elle peut

Un premier contact ardu : tension entre deux représentants d'institutions

Une série d'impairs — ou d'impolitesses — dans le démarrage d'une enquête auprès d'un diocèse entraîne, toujours lors d'un stage de terrain, une situation d'entretien à la fois inconfortable et instructive. Quatre personnes différentes sont impliquées dans cette histoire : deux étudiants, Lucas et Marina, deux enseignants qui encadrent le stage.

Premier jour : Lucas téléphone et se présente comme travaillant sur les mouvements chrétiens ; il prend rendez-vous avec M. XX, président d'une association de « cadres et dirigeants chrétiens ». Lucas et Marina accompagnés par un de leurs enseignants passent ensuite à l'évêché où ils souhaitent rencontrer un responsable capable de présenter le fonctionnement du diocèse ; rendez-vous est pris pour le lendemain avec M. YY, présent ce jour-là.

Deuxième jour : Lucas a changé de thème et s'intéresse à présent aux rituels. Il renonce donc à ses deux rendez-vous, confiant à Marina le soin de s'en expliquer. L'enseignant de la veille est pris ailleurs. Une autre prend le relais et, avec Marina, se présente au rendez-vous. Marina est russe et n'a pas l'âge d'une étudiante traditionnelle ; elle est assez inquiète de ce rendez-vous. M. YY n'est autre que M. XX, il prend très mal la défection de Lucas : « Comment ? Hier j'en ai vu trois, aujourd'hui il n'y a plus que Mademoiselle (Marina) et une nouvelle tête. Vous êtes très mal organisés », dit-il, sur un ton de reproche, à celle qui s'est présentée comme enseignante (et qui porte ce jour-là, malheur, un jean's troué). Il faudra une heure d'entretien pour convaincre notre interlocuteur de notre (relatif) sérieux.

Respecter les règles de la politesse est la première épreuve, sans doute la plus redoutable, du terrain. Ponctualité, correction dans l'attitude et l'habit, présentation d'une « façade » cohérente, dirait Goffman : nous avions manqué aux deux derniers impératifs de l'enquête. On peut incriminer notre impréparation et notre précipitation. Elles ont révélé les conflits latents entre deux univers institutionnels : l'école laïque (l'ENS avec sa tradition dreyfusarde, « juive* » et de « gauche », et le laxisme de son enseignement) ; la hiérarchie ecclésiastique (un diocèse représenté par un laïc de droite, d'allure militaire, muni de raides principes). Deux caricatures d'un autre âge se sont mesurées ce jour-là, comme le montre la première phrase solennelle de M. XX : « En 1905 l'État a spolié l'Église, vous savez ce que signifie spolier, mademoiselle ? » Mise en scène d'un traumatisme originel, exotique pour Marina. La poignée de mains finale fut pourtant empreinte d'un certain respect. Il est certain que, même sans les impairs commis dès les premiers contacts, l'entretien aurait été difficile et aurait peut-être tourné court : la méfiance de notre interlocuteur était manifeste. Mais sans doute la tension n'aurait pas été aussi forte : moment pénible mais instructif, à condition de ne pas prendre ces caricatures pour la vérité de leurs institutions respectives.

* Avant de commencer l'entretien, notre interlocuteur posa la question de notre appartenance religieuse. Chacune de nos réponses lui fit lever les yeux au ciel. On peut rappeler que, dans certains milieux antisémites, on a traité autrefois la sociologie de « science juive », comme la psychanalyse, d'ailleurs.

conditionner la poursuite de l'enquête, vous ouvrir ou, au contraire, vous fermer des portes. N'oubliez pas ce que signifie « se présenter » : décliner nom et qualité, justifier sa présence, désamorcer les soupçons, offrir une image présentable, supportable pour vous et pour l'autre (cf. Goffman [89]).

Lorsque vous partagez la vie quotidienne des enquêtés (dans l'espace public ou dans l'espace familial), les normes de présentation de soi sont différentes, elles offrent plus de latitude, elles admettent une tolérance à certains égards mais peuvent être sévères à d'autres. Il ne s'agit pas seulement de normes vestimentaires mais de normes de comportement dont les principales concernent les horaires (tôt/tard ; ponctuel/souple), la prévisibilité (s'annoncer/arriver impromptu), les relations corporelles (bise, poignées de main, distance physique), le respect des territoires (frapper/entrer sans frapper). Rassurez-vous, on vous signalera vos principaux manquements, à moins que vos hôtes soient si polis qu'ils se plient sans rechigner à toutes vos impolitesses (alors il faudra les observer et les interroger). Faites attention en priorité à la question des horaires : les normes diffèrent fortement selon la classe sociale et leur non-respect agace ou déplaît. Mieux vaut, sur le terrain, être trop ponctuel que pas assez. Mieux vaut, sur le terrain, être trop prévisible que pas assez. Vous verrez qu'il est parfois impoli d'être mal habillé (y compris en milieux populaires), parfois impoli de l'être trop bien. Prenez l'exemple d'une invitation à dîner à plusieurs : si vous détonnez trop, c'est que vous n'avez pas compris quelque chose à la situation, bon moyen après coup de réfléchir à votre « incompréhension ».

Relativisons toutefois l'importance de l'habit : l'essentiel en matière d'apparence physique est que vous vous sentiez à l'aise. Songez un peu à l'effet que vous pouvez produire. Mais ne vous interrogez pas trop à l'avance. Seule la « gaffe » vous renseignera tout à fait : plutôt que de vous en désoler, tenez-vous prêt à la noter parce qu'elle révèle des normes en général implicites.

Exemples. Vous arrivez en retard. Votre hôte vous signifie, l'air de rien, qu'il n'a plus beaucoup de temps à vous consacrer. Ponctualité et retard sont des indices d'une relation de pouvoir : votre médecin vous prend en retard mais vous sanctionne si vous vous permettez, vous, d'arriver en retard. L'enjeu de ces menus problèmes de politesse est la valeur relative du temps selon les individus. Le temps de votre enquêté serait-il moins rare que le vôtre ? Vaudrait-il moins cher ? Autrement dit, lui seriez-vous supérieur ? Vos interlocuteurs qui ne se formalisent pas d'un retard sont ceux qui n'ont pas la moindre inquiétude sur la valeur de leur temps, soit qu'ils n'aient pas besoin de marquer leur supériorité, soit qu'il s'agisse d'une plage de leur temps soustraite aux contraintes sociales ordinaires. Ce qui vous complique le plus la tâche, c'est qu'il est souvent impoli de faire remarquer une impolitesse. Ne vous reste plus que la solution des commérages : les histoires dont le principal intéressé est absent (car on relève les impolitesses de chacun mais *in absentia*). Or on ne vous signale vos manquements que lorsqu'on les croit innocents, qu'on ne cherche pas à les interpréter, qu'ils ne prêtent pas à conséquence. Cette innocence, cette inconséquence de vos actes est un résultat de votre extériorité. Plus on vous prendra pour un étranger, c'est-à-dire un incompétent dans les relations sociales, plus on explicitera à votre intention les règles auxquelles vous manquerez.

Pourquoi accorder de l'importance au vêtement, au « chez soi », à la voiture ? Parce que ce sont, chacun à leur manière, des marqueurs sociaux, des éléments d'identification de l'enquêteur. Une des règles de base de l'attitude de l'enquêteur, c'est de ne pas susciter la défiance : au contraire, il lui faut sans cesse, par de petits gestes, par des attitudes adaptées à la situation, chercher à obtenir des marques de confiance de la part des enquêtés. Ne cherchez donc pas à composer un personnage trop éloigné de votre personnalité, parce que vous serez pris « la main dans le sac ». L'enquêteur déclenche une série de supputations, de soupçons, d'accusations, de jugements : il doit impérativement s'expliquer, en général le plus vite possible.

Démarrer l'enquête

Désormais vous êtes sur place, plus ou moins bien installé, le pied à l'étrier. Par où commencer ? Qui rencontrer en premier ? Comment le faire ? D'une certaine façon, l'enquête a déjà démarré : lorsque vous avez cherché un logement, vous vous êtes expliqué. Vous êtes arrivé, on vous a repéré. Il faut à présent passer à quelque chose d'un peu plus *officiel*, d'un peu moins aléatoire. La phase du démarrage peut être plus ou moins longue, plus ou moins difficile. L'enquête peut démarrer très vite parce que vous avez trouvé tout de suite le « bon contact » ; les choses, dans un premier temps, s'enchaînent rapidement et harmonieusement. Mais ces enquêtes vite engagées peuvent subitement s'enliser, se gripper, pour des raisons qu'il faut toujours s'efforcer d'analyser : elles vous livreront des clés pour la suite. Vous pouvez aussi démarrer très lentement, faire du surplace, attendre longuement, voire

en vain, que « ça » se débloque. Ces difficultés ne sont pas dues forcément à votre absence de savoir-faire ou à votre inexpérience sur le terrain. Elles peuvent être simplement dues à des conditions objectives que vous ne connaissez pas encore (cf. encadré, p. 97).

Il n'existe pas un modèle simple d'enquête. La consigne reste toujours la même : ne vous découragez pas, prenez votre temps, ne faites pas non plus du forcing, analysez les raisons du blocage de l'enquête (cf. encadré, p. 98). N'incriminez pas votre attitude (culpabilisation) ou le sort (fatalisme) mais plutôt la situation dans laquelle vous êtes tombé sans le savoir : tout est toujours intéressant. Si, malgré vos efforts, les difficultés persistent, il vous faudra réfléchir aux causes de ce blocage, interrompre peut-être momentanément le terrain, faire le point avec votre directeur de recherche, voire changer de sujet si cela apparaît complètement bloqué…

Comment présenter votre enquête ?

Dans le cas des enquêtes par dépaysement, vous devez présenter votre enquête. Cette phase du travail est essentielle parce qu'elle définit la situation d'enquête et permet d'éviter des blocages.

Les usages du mot « enquête ». — Une question importante de vocabulaire, mais qui engage aussi le rapport entre enquêteur et enquêté : avec quels mots justifier, dans une situation de face à face (dont on verra plus loin qu'elle est préférable), votre démarche, votre présence sur place ? Un « travail », une « enquête », une « étude » ? Pourquoi s'attarder à ce qui peut paraître comme des vétilles ? Parce qu'il faut savoir que ces différents termes sont des mots chargés socialement, qui engagent un certain type de perception de votre travail par les « indigènes ».

Par exemple, le terme d'enquête, qu'on utilise le plus souvent, n'est pas neutre. Il se prête à des associations d'idées liées à son emploi courant et dont la connotation est péjorative : « enquête policière », « enquête sociale », « enquête fiscale », « enquête de vie privée ». C'est donc un terme qui peut être spontanément l'objet d'interprétations négatives, de suspicions, de préventions de la part de certains enquêtés dans certains milieux sociaux ou professionnels. On sait aussi que certaines institutions sont souvent amenées à diligenter des enquêtes internes sur le (dys)fonctionnement de tel ou tel secteur de l'institution, sur leur personnel, etc. Vous imaginez bien qu'elles ne sont pas toujours prêtes à accepter le principe d'une enquête extérieure,

À la recherche de parents d'élèves

À l'occasion d'une enquête dans une petite ville de province, un étudiant souhaite travailler sur le rapport à l'école des familles populaires. Comme nous étions logés dans le foyer des jeunes travailleurs, situé dans le quartier HLM de la ville, il avait choisi d'enquêter auprès des parents d'élèves des deux écoles primaires (publiques) du quartier. S'il fut très facile de prendre contact, dès le début de l'enquête, avec les enseignants et directrices d'école, on ne trouvait pas de possibilité de réaliser des entretiens avec les parents d'élèves (notons la forte présence de familles monoparentales dans ce quartier). En effet, d'une part, il n'y avait aucun parent déclaré comme membre d'une association de parents d'élèves ; d'autre part, les institutrices affirmaient, ici comme ailleurs, ne pas avoir le droit de nous mettre en contact directement avec des parents. Nous avons tenté, un peu en désespoir de cause (en mesurant bien les risques d'échec de l'opération), de contacter les parents à la sortie des écoles ; comme prévu, cela n'a rien donné : les mères d'élèves, méfiantes, se demandaient bien ce qu'on pouvait leur vouloir (elles étaient là pour récupérer leurs enfants) et nous répondaient comme dans le cadre d'un « micro-trottoir » de reportage de télévision.

Bref, l'entrée sur le terrain ne pouvait pas passer par le biais de l'école. Il fallait faire autrement, tenter de « passer par » le quartier. Mais il existait peu d'associations sur le quartier, à l'exception de celles de Portugais et de Marocains (enquêtées par un autre étudiant du stage). Les choses se compliquaient : au bout de trois jours, l'enquête avait avancé uniquement auprès du monde enseignant et des travailleurs sociaux du quartier, dans le recueil des statistiques des deux écoles. Nous n'avons pas totalement désespéré et nous nous sommes résolus à demander son aide à la « postière », responsable de la petite annexe de la Poste centrale : « Oh vous savez ici, je ne peux pas vous envoyer chez n'importe qui. » Elle nous donne trois noms de personnes, « celles-là ça devrait faire l'affaire ». Nous lui demandons de les prévenir pour ne pas débarquer chez ces personnes à l'improviste. Ce qu'elle se charge de faire.

« indépendante » et que, pour leurs agents, le terme ne peut que renvoyer à ce type de contrôle.

C'est notamment le cas aujourd'hui des institutions scolaires qui, pour un ensemble de raisons (autonomie croissante des établissements, concurrence accrue entre collèges et lycées pour le recrutement des élèves, déroulement des carrières des chefs d'établissement) tendent à se protéger des enquêtes ethnographiques. Exemple tiré d'une de nos enquêtes : un conseiller principal d'éducation (CPE) de lycée, avec lequel nous avions établi de bonnes relations, nous avertit à

Les blocages d'enquête

Petit vade-mecum dans les cas désespérés.

1. Vous vous ennuyez. — Ne vous inquiétez pas, c'est normal. Mettez à profit le temps que vous avez pour faire des lectures, réfléchir, retranscrire des entretiens, mettre au propre vos notes. Surtout ne partez pas. Il faut que vous vous ennuyiez de temps en temps, cela vous donnera du courage pour oser des démarches délicates : tout plutôt que continuer à tourner en rond !

2. Vous êtes bloqué. — Tout allait bien, vous accumuliez rendez-vous sur rendez-vous, entretiens, documents, etc. Et puis, depuis quelques jours, rien ne va plus : ils (les enquêtés) sont en vacances, débordés, on vous évite, vous ne voyez plus personne.

— Prenez la chose très au sérieux, ne haussez pas les épaules, ne partez pas en songeant revenir plus tard.

— Retrouvez votre allié le plus sûr (en général c'est quelqu'un que vous connaissiez avant l'enquête) et demandez-lui sérieusement ce qui se passe. S'il se dérobe, inquiétez-vous.

— Contournez votre premier réseau et trouvez une seconde entrée sur le terrain.

— Dès que possible, tentez de crever l'abcès (sans vous imposer). Il s'est sûrement passé quelque chose. Notez tout ceci : peut-être s'agit-il d'un événement qui vous servira, plus tard, de clé d'analyse.

Exemple. — Une étudiante travaille sur un centre de femmes battues. Dans un premier temps, l'enquête avance bien, l'entrée sur le terrain est aisée, les premiers entretiens commencent puis, subitement, pour des raisons inconnues de l'étudiante, les choses se bloquent, l'accès du terrain se ferme, l'étudiante est désespérée, son enquête lui semble condamnée, son « terrain » a disparu. Sur les conseils de l'enseignante, elle n'abandonne pas et va voir des personnes en dehors du centre avec lesquelles elle fait de longs entretiens, et qui lui révèlent les raisons du « blocage » : l'institution a changé de cap, les anciens responsables sont partis ou souhaitent partir, l'ambiance se dégrade. On ne peut pas offrir un tel spectacle à une personne extérieure.

propos de son proviseur qu'il connaît bien (dix ans de travail en commun) : « Vous savez, notre proviseur, il n'aime pas trop les enquêtes. Vous avez eu de la chance qu'il l'accepte. » En fait, c'est sa dernière année de carrière avant la retraite et nous avions découvert, lors d'un entretien préparatoire, que nous étions de la même ville (que nous étions « pays ») : c'est ce qui a facilité le contact.

Bref, le mot « enquête » peut faire peur, évoquer l'État, le pouvoir, l'abus de pouvoir. Si vous avez de bonnes raisons de penser que le milieu étudié se méfie des « enquêtes », essayez d'éviter le terme, en

utilisant d'autres expressions (un « travail » sur, une « étude », une « recherche »...). Mais le plus simple est que vous preniez le temps et les moyens de vous expliquer sur le sens de votre travail, si besoin est en vous démarquant des assimilations ou des confusions faites avec le travail policier ou la surveillance. Montrez aux enquêtés que votre travail est d'une autre nature, que vous n'avez aucun pouvoir, que vous ne divulguerez rien, qu'il n'y a pas d'enjeu en dehors de votre univers, l'Université. Ou encore appuyez-vous, si vous le pouvez, sur la demande de vos professeurs ou sur une institution de recherche scientifique.

La présentation de votre projet à des enquêtés n'est pas le seul moment où vous aurez à les rassurer : sur le terrain, vous passerez une partie de votre temps à faire comprendre ce que vous faites. Cherchez toujours à rester au plus près de la vérité (il est parfois impossible de dire toute la vérité qui ne pourrait pas, dans certains cas, être admise ou comprise par les enquêtés), à éviter les mauvaises interprétations de votre travail. Vous ne pourrez pas empêcher que des personnes y soient hostiles (qu'elles le montrent ou non) et se refusent à toute collaboration ou vous évitent ; mais en explicitant votre démarche, vous pourrez gagner le *soutien* de personnes qui vont vous aider à démarrer et à poursuivre votre enquête.

Laissez du flou dans votre présentation. — Il ne faut pas croire qu'il faut « tout » dire tout de suite aux premières personnes que vous rencontrez. Il n'existe aucune obligation de transparence totale dans une enquête : celle-ci, comme toutes les activités de la vie sociale, autorise une part d'ombre, de non-dit. Dans la présentation de votre enquête, vous avez le droit de laisser un certain nombre de choses dans le flou, non pas par esprit de calcul ou par « ruse », mais parce que : a) les considérations académiques ne sont pas du ressort de vos enquêtés ; b) vous ne savez jamais à l'avance comment va évoluer l'enquête ; c) vous vous laissez une marge de manœuvre pour réorienter ultérieurement l'enquête si vos premières investigations le commandent.

En effet, le plus souvent, les personnes enquêtées cherchent à savoir exactement qui vous êtes, ce que vous voulez, puis veulent savoir quelles informations vous cherchez, quelles réponses précises vous attendez, comme lorsqu'ils doivent remplir un questionnaire ou répondre à un sondage : c'est l'image stéréotypée et dominante de l'enquête à laquelle vous allez être sans cesse confronté et dont vous devrez vous démarquer. En vous voyant arriver, les enquêtés (notamment ceux qui appartiennent à une institution : entreprise,

école, police, justice, hôpital, centre social) se posent toujours les mêmes questions qu'ils peuvent évoquer ouvertement avec vous : « À quoi votre enquête va servir ? » « À qui ça va servir ? » « Pourquoi nous (tel village, telle entreprise, telle association, tel club sportif, tel lycée, etc.) et pas les autres ? » On pourrait dire, en poussant à l'extrême les sentiments de beaucoup d'enquêtés (qui ne sont qu'une minorité à se prêter d'emblée avec joie à l'enquête) : pourquoi ça tombe sur moi ou sur nous ? Pourquoi cette « guigne » ?

Dans un premier temps, il faut vous efforcer de répondre le plus simplement et honnêtement possible, en invoquant les raisons circonstancielles qui vous ont fait choisir tel sujet et tel lieu d'enquête. « J'ai choisi tel village parce que des amis habitent à 10 kilomètres », « J'y suis venu en vacances quand j'étais petit », telle entreprise parce qu'elle a telle caractéristique. Autant d'explications plausibles qui tendent à montrer qu'il y a une grande part de hasard qui vous a conduit à enquêter « là ». Ainsi les enquêtés n'auront pas l'impression désagréable d'être pris pour des « cobayes ». Vous avez aussi le droit, puisque c'est la vérité, d'insister sur le fait que vous êtes au début de l'enquête, que vous tâtonnez, que vous êtes simplement en train de commencer votre travail. Vous vous mettez alors en position de débutant qui a beaucoup à apprendre, notamment de leur part, à leurs côtés, etc.

À l'inverse, certains milieux vont vous accueillir à bras ouverts parce que votre enquête sera perçue comme pouvant légitimer ou valoriser leur existence et leurs activités. On pense par exemple aux clubs des supporters, aux clubs de jeunes (rock, politique...), aux clubs de troisième âge, aux associations culturelles, aux divers groupements en quête de reconnaissance sociale, notamment lorsqu'ils viennent de se créer (cybercafés, nouveaux clubs sportifs, et plus généralement nouveaux entrants en position de concurrents dans un champ social). Le sociologue peut alors servir de caution ou d'atout pour l'entreprise en cours : son rapport sera utilisé par exemple pour montrer l'utilité ou l'intérêt de l'activité étudiée, son travail sera un outil possible de promotion de l'association ou du groupe. Dans ce cas, le démarrage est immédiat, très facile — on serait tentés de dire « trop » facile —, on vous accueille les bras ouverts, on vous ouvre grand les portes, etc. Le revers de la médaille ne tarde pas en général à apparaître : la liberté de l'enquêteur est réduite, on vous suit (gentiment) de près, on contrôle étroitement la progression de l'enquête, et surtout on vous guide (« allez voir Untel », « faites ceci, faites cela »). Tout se passe comme si l'on cherchait à faire l'enquête à votre place et à l'écrire. Il est alors particulièrement difficile de se dégager de la pression des « responsables ».

Une mise au point s'impose bien souvent pour faire respecter votre droit à enquêter librement, à trouver des résultats non conformes à leurs attentes.

Prendre des contacts

Il faut différencier le mode de prise de contact selon le type d'enquête. Dans le cadre d'enquêtes portant sur des groupes constitués (associations, syndicats, institutions scolaires, religieuses, judiciaires), vous pouvez, bien sûr, passer par des contacts informels (amis d'amis, connaissances), mais vous devez assez rapidement annoncer officiellement vos intentions aux « responsables » directement concernés. Pourquoi ? Parce que vous serez vite repéré comme enquêtant et, si vous tardez à faire état des raisons de votre présence (même épisodique) dans le milieu enquêté, dans le meilleur des cas on vous le reprochera gentiment et, dans le pire, on vous accusera de ne pas l'avoir fait, d'avoir voulu les contourner, de ne pas avoir joué franc-jeu. Faute de cette précaution élémentaire, qui est ici aussi une règle sociale de savoir-vivre (cf. encadré, p. 102), vous serez jugé « coupable » de dissimulation (ou suspecté de tentative de dissimulation). Vous risquez de vous fermer des portes, il se peut que l'on cherche à vous mettre des bâtons dans les roues.

Remarque : n'en faites pas trop. Il ne s'agit pas pour autant d'ameuter tout le monde sur le but de votre enquête. C'est, comme d'habitude, une question de tact. N'hésitez jamais à demander conseil à un allié sûr et bien informé.

Comment prendre contact ? En écrivant, en téléphonant, en vous rendant sur place ? Ces questions pratiques, apparemment toutes simples, sont toutefois importantes parce que le type de solution adoptée peut influer sur le déroulement du début de l'enquête. Il n'y a pas, bien sûr, de réponse univoque. Tout dépend du contexte. On peut toutefois énoncer un principe valable dans la plupart des enquêtes : dans la mesure du possible, vous avez toujours intérêt à *aller sur place* (à la mairie, au local des associations, à l'union locale syndicale, au presbytère, dans la salle des profs, etc.), à vous présenter physiquement et à éviter autant que faire se peut le téléphone (cf. encadré, p. 103).

Si vous téléphonez sans pouvoir, dans un premier temps, donner le nom d'une personne appartenant de près ou de loin au milieu enquêté, sans être « recommandé », vous augmentez de manière significative : a) le risque de vous faire éconduire (ou de vous faire attendre « on vous rappellera », ce qui ne se fait pas toujours) ; b) le risque de malentendus

Ne rusez pas avec les enquêtés

Vous devez toujours annoncer votre enquête, ne pas faire les choses en catimini. Cela ne veut pas dire la plus grande transparence (vos buts d'enquête peuvent rester « secrets ») mais, en tout état de cause, évitez de forcer à tout prix le passage. On prend ici l'exemple d'un étudiant, qui réalise sa première enquête de terrain et veut étudier la gestion des budgets des familles. Par ses activités professionnelles, il avait en sa possession un listing (constitué à un niveau national) avec les noms, adresses et numéros de téléphone de personnes habitant la petite ville enquêtée. D'une certaine manière, en devenant (et en se présentant comme) enquêteur, il transformait ses clients en enquêtés. Cette manière de faire nous paraissait contraire à la démarche ethnographique, mais « ça marchait » : des personnes contactées au téléphone acceptaient le principe de l'entretien (à notre grand étonnement). Jusqu'à ce qui aurait pu devenir un incident regrettable d'enquête. Une enquêtée contactée de cette manière, après trente minutes d'entretien, nous demande soudainement : « Mais, au fait, comment vous avez eu mon téléphone ? » — « Ben par le Minitel. » Elle s'étonne : « C'est bizarre, je comprends pas, je suis sur liste rouge. » On s'en sort en improvisant : « Mais on est passé à la mairie et on nous a donné votre nom comme membre de la Croix-Rouge. » — Elle : « Ah oui, c'est vrai, je suis très connue à la mairie. » Le malaise prend fin mais on a eu « chaud ». Il vaut toujours mieux éviter ce genre d'acrobatie. Faites simple et clair.

divers ; c) le risque de vous embrouiller dans des explications forcément sommaires car ce n'est pas toujours facile d'expliquer au téléphone une enquête ; d) le risque de ne pouvoir joindre au téléphone que des intermédiaires (membres de la famille, employés, secrétaires) et des *gatekeepers* qui feront à leur manière barrage, en prenant souvent sur eux le droit de vous tenir à distance, en filtrant et en déformant votre message.

Imaginez que vous êtes dans un pays étranger dont vous parlez mal la langue. De vive voix on vous comprendra, grâce à vos mimiques, à la part non verbale de la communication. Au téléphone, vous bredouillerez un sabir incompréhensible. Il est toujours préférable de vous présenter physiquement, d'aller sur place, de discuter avec des personnes en chair et en os. Bien sûr, en vous montrant, vous allez être immédiatement repéré, évalué, jaugé (comme dans toute première interaction de la vie sociale) mais vous allez pouvoir présenter dans de meilleures conditions votre travail d'enquête. Vous allez éviter une partie des malentendus. Si vous ne parvenez pas à voir la personne que vous cherchez, vous en verrez d'autres qui feront passer le message, et vous

Téléphoner

On retiendra ici deux cas de figure.

1. Vous avez envoyé une lettre précédemment et, comme cela se passe le plus souvent, vous n'avez aucun retour de votre destinataire. Laissez passer quelques jours et, après ce délai, vous pouvez vous permettre (comme vous l'avez indiqué par écrit) d'appeler. D'une part, le souvenir de la lettre est assez frais dans la mémoire (« ah oui, je l'ai reçue il y a deux-trois jours ») et d'autre part, vous pourrez vous expliquer en étant alors identifiable, reconnu (votre nom et/ou l'objet de votre lettre évoqueront quelque chose pour vos interlocuteurs). Surtout il n'y aura aucune ambiguïté sur votre démarche, si bien que le coup de téléphone pourra se dérouler sans de longs préalables. Il faut savoir que beaucoup de personnes en ont assez des enquêtes, des sondages en tout genre qui pullulent et qui compliquent objectivement le travail des sociologues-ethnographes parce qu'il faut sans cesse se démarquer des « démarcheurs » en tout genre.

2. Soit vous téléphonez sans le support d'une lettre. Le risque est grand d'importuner les gens. D'abord, le mieux est de téléphoner de la part de quelqu'un qui puisse vous servir de recommandation (« Bonjour ou bonsoir, je vous appelle de la part de M. Untel ou de Mme Unetelle, je m'appelle X », etc.). « Sans cette recommandation, il vous sera plus compliqué de vous expliquer. Ensuite, veillez à le faire à des heures convenables. Sachez que les rythmes temporels sont très différents selon les régions et selon les professions. S'il est courant de téléphoner à 22 h 30 lorsque l'on est étudiant, il faut savoir que la moitié des actifs sont couchés à cette heure (notamment les mères de famille qui font la double journée). Même si vous respectez des créneaux horaires décents, n'hésitez pas à vous excuser platement d'appeler au moment du repas, ou un samedi, un dimanche, etc. Bref, utilisez les règles (ordinaires) de civilité.

pourrez par la suite vous prévaloir de votre première démarche. D'ailleurs, certaines personnes rencontrées ainsi peuvent avoir envie de vous aider.

Attention toutefois ! Dans ces premiers moments de l'enquête, il faut veiller le plus possible à ne pas trop déranger, c'est-à-dire à ne pas trop bousculer le mode de vie des enquêtés. En enquête, vous avez une grande liberté de temps parce que vous êtes en quelque sorte hors contraintes ; en même temps vous êtes très désireux d'avancer votre enquête, de rencontrer des gens, de faire vite des observations ou des entretiens, bref vous êtes un peu « pressé ». Mais les enquêtés, eux, vivent leur vie de tous les jours, avec leur lot ordinaire de contraintes (horaires de travail, horaires familiaux, horaires scolaires, activités

diverses, sportives, associatives) et leurs habitudes (heures de repas et du coucher, sieste, autres activités). Vous devez donc avoir à l'esprit ce décalage de rythmes et de contraintes temporels. Par exemple, il vous faudra apprendre à respecter les rythmes de travail des enquêtés, d'autant plus que, venant avec le label « enquêteur », « étudiant », bref « diplômé », certains d'entre eux, par respect pour vous, pour votre statut social, n'oseront pas vous dire que vous les dérangez.

Exemple. Vous cherchez à faire des entretiens avec des mères de famille qui ne travaillent pas à l'extérieur de la maison. Sachez que, le matin, elles font plutôt le ménage et leurs courses, vont parfois chercher leurs enfants à l'école à 11 h 30, préparent le repas de midi, qu'elles sont très occupées et donc peu disponibles dans cette période de la journée. En revanche, elles sont plus disponibles en début d'après-midi — les enfants repartis à l'école, le mari au travail et une longue plage horaire devant elles. Mais n'oubliez pas que le mercredi les enfants sont à la maison !

La tentation du « porte-à-porte »

Face aux difficultés que vous pourrez rencontrer pour démarrer une enquête et prendre des contacts, vous pouvez être tenté de forcer le passage, de prendre des raccourcis, pour avoir fait « quelque chose », pour avoir la satisfaction de vous être mis un enquêté « sous la dent », de ne pas avoir perdu votre temps, avec l'objectif de vous rassurer. De même que William Foote Whyte [12], jeune étudiant de Harvard qui erre dans un quartier italien de Boston et n'arrive pas à établir des contacts avec ces jeunes Italo-Américains, découvre que le « quartier était tout près et si loin à la fois », de même vous pouvez vous dire, dans des circonstances semblables, que la solution la plus simple est d'aller voir directement les gens : faire ce qu'on appelle du porte-à-porte. Pourquoi vous mettez-vous ainsi dans une situation fausse, vouée à l'échec ? Parce que vous êtes immédiatement assimilé à un démarcheur, à un témoin de Jéhovah ou à un représentant, c'est-à-dire à quelqu'un qui, par définition, dérange ponctuellement et avec lequel le contact n'a pas vocation à s'établir durablement. Même si l'on vous accueille, les conditions d'une véritable enquête ethnographique ne sont pas réunies. On vous offre une interaction anonyme là où vous avez besoin d'une relation personnelle. Le porte-à-porte est donc une technique que nous vous déconseillons fortement, pour ne pas dire que nous la prohibons strictement. En fait, elle est à l'opposé de l'approche

ethnographique : même si vous obtenez un entretien, vous ne pourrez pas établir une relation durable. Vous ne pourrez plus vous démarquer de la relation que vous aurez ainsi établie. On ne vous prendra pas au sérieux, on vous répondra pour se débarrasser de vous.

Résumons : vous faites une enquête ethnographique, vous cherchez à établir une relation de personne à personne, à comprendre des cas singuliers, vous ne faites pas une enquête de marketing avec des individus interchangeables, pour cocher des cases. Un des éléments les plus importants dans l'enquête ethnographique, c'est de savoir prendre son temps, c'est-à-dire *savoir perdre son temps*. Certes ce n'est pas une situation toujours facile à vivre (tant nous sommes tous habités par un temps chronométré, de type industriel, un temps social efficace) ; elle peut même être franchement démoralisante. Mais sachez toujours que le temps que vous pensez avoir perdu, à chercher des contacts, à tenter de rencontrer des enquêtés qui se dérobent ou, pour le dire plus crûment, à « merdouiller » sur votre terrain :

— *primo*, fait partie intégrante de l'enquête : vous aurez après coup à vous demander pourquoi vous avez rencontré ces difficultés, quelles étaient les résistances à l'enquête, etc. ;

— *secundo*, sera du temps gagné ultérieurement, lorsque vous aurez réussi à nouer de bons contacts avec des personnes qui vous aideront à faire votre enquête.

Continuer l'enquête

Une enquête ethnographique se construit dans le temps, dans la durée. Le plus grand obstacle à sa réalisation est le manque de temps et la précipitation. Il vous faut d'abord constituer un réseau d'enquêtés qui vous aideront dans votre travail ; ensuite vous pourrez continuer sereinement votre enquête.

Chercher des « alliés »

L'enquête de terrain se fait par contacts successifs, par arborescence : vous rencontrez Untel, vous lui expliquez la nature de votre enquête, vous discutez librement avec lui, vous gagnez sa confiance et à la fin de la rencontre vous lui demandez de vous aider à poursuivre votre enquête. Vous lui demandez qu'il vous indique le nom d'Untel et d'Untel qui par la suite, à leur tour, vous donneront le nom de tel ou tel, etc. Vous irez encore plus vite si vous tirez profit de situations

d'observation où une partie des personnes du milieu enquêté sont présentes : à la fin de la réunion (ou du match, de l'assemblée générale, du repas, etc.), vous vous dirigez vers la (ou les) personne(s) que vous connaissez déjà. Soit elles vont vous présenter spontanément aux autres, soit vous leur demandez de faire plus ample connaissance avec Untel ou Untel. « C'est M. ou Mlle Untel qui fait une petite enquête », « je t'en ai déjà parlé » — « Ah oui ! », etc. Chemin faisant, vous vous trouvez au cœur d'un *groupe réel* de personnes dont vous allez apprendre à connaître les caractéristiques, les manières d'être et de parler (cf. chapitre 4).

L'enquête se construit donc avec l'aide des enquêtés, ou plus exactement avec celle de certains enquêtés. Ce sont eux qui lèveront les obstacles principaux, qui vous feront pénétrer dans le milieu, qui seront vos titres de recommandation auprès de ceux qui se montrent un peu plus réticents pour vous rencontrer. Ils vous permettront d'ouvrir des portes qui, sans eux, vous auraient toujours été fermées, d'entrer en contact avec des personnes que vous n'auriez pas pu voir autrement. C'est à partir d'eux — ceux que la littérature ethnologique traditionnelle appelle des « informateurs » et qu'on a choisi d'appeler ici des « alliés » parce qu'on ne les considère pas comme des *porte-parole* ou des *représentants* mais comme des *associés* qui doivent être analysés comme tels — que vous pouvez bâtir une relation d'enquête solide et à même de produire des résultats intéressants.

Lorsque l'on n'a jamais effectué une enquête de terrain, on pense toujours qu'il faut rencontrer un maximum d'enquêtés, tenter de voir « tout le monde » sur son terrain ou, à défaut, une sorte d'échantillon représentatif du milieu enquêté. C'est une illusion. Car en travaillant auprès de certains enquêtés (qui appartiennent à un réseau, à un groupe, à un « clan » ou à une « clique »), vous vous coupez nécessairement d'autres réseaux ou d'autres sous-groupes qui sont, dans l'espace local d'interconnaissance, rivaux ou concurrents du vôtre. Conséquence immédiate : ces personnes, vous ayant vu avec vos premiers contacts, vous identifient nécessairement à l'autre camp et ne seront que rarement disposées à se prêter au jeu de l'enquête. Il sera inutile ici aussi de forcer le passage, de vouloir à tout prix rencontrer les « autres ». Apprenez à vous limiter, à concentrer votre attention et vos investigations sur le groupe auquel les aléas de la recherche vous a fait appartenir. Une image résume assez bien cette situation : en randonnée, vous suivez un chemin et en même temps vous ne cessez d'être confronté à des bifurcations : si vous prenez à droite et poursuivez un

bon bout de chemin, il vous sera très difficile ou coûteux de revenir en arrière pour prendre à gauche.

La question qui reste posée est celle de faire le bon choix. Il y a des gens qui d'emblée se montreront intéressés par votre projet, d'autres qui se maintiendront à l'écart, voire qui lui marqueront une sourde hostilité. Ne recherchez pas systématiquement les gens qui vous fuient, mais ne vous jetez pas non plus à la tête des gens les plus enthousiastes. Préférez les gens qui refusent de s'engager avant de savoir vraiment ce qu'il en est : il y aura avec eux un véritable « contrat », une alliance explicite.

Saisir des occasions

L'enquête de terrain exige par définition un certain pragmatisme de la part de l'enquêteur. Sa bonne réalisation est très peu liée à l'utilisation de « recettes » qu'il vous suffirait de suivre méthodiquement mais elle dépend essentiellement de « circonstances », d'« occasions » qui se présentent sur le terrain. En fait, elle dépend de votre capacité à :

Saisir des chances. — Être au « bon » endroit, avoir été là quand il fallait, lorsqu'on pouvait observer tel événement qui condense les spécificités du milieu d'interconnaissance, rencontrer la « bonne » personne un peu par hasard et l'interviewer sur-le-champ parce que vous avez assez vite « senti » qu'elle a beaucoup de choses à dire sur votre thème de recherche. Cette faculté d'être là au moment où il faut dépend d'abord d'une condition matérielle indispensable en enquête ethnographique : être de manière prolongée sur le terrain, être fortement présent sur le terrain.

Si vous faites votre terrain en pointillé, de manière épisodique (un jour là, un autre pas, gêné par d'autres types de rendez-vous), vous ne pourrez que très difficilement saisir ces occasions. D'autant plus qu'être là au moment d'un événement important (une fête locale, une grève, un match décisif, un conflit de personnes, une AG d'association houleuse, une bagarre, etc.) signifie aussi l'avoir vécu avec et auprès des enquêtés. Cela vous donne par la suite des possibilités de revenir sur cet événement, notamment lors des entretiens, de confronter vos propres observations et analyses à celles qu'ils en ont faites (cf. chapitre 4).

Vous mettre en situation d'apprentissage. — Enquêter hors de votre milieu ordinaire présente un avantage, énorme : vous êtes obligé d'apprendre à vous conduire correctement et cette situation

d'apprentissage est un des moteurs de l'enquête. Situation classique en ethnologie exotique : apprendre la langue, c'est apprendre les catégories de perception et de pensée des indigènes. En ethnologie du « proche », cet apprentissage est aussi le moment où des choses qui deviendront familières, routinières, qui sortiront de votre champ de vision ou d'attention, ne le sont pas encore. L'important n'est pas d'avoir appris les compétences, les comportements obligés, mais d'être en train de les apprendre et de consigner cet apprentissage.

L'enquêteur est aussi celui qui « détonne » dans le paysage, celui vis-à-vis de qui certains enquêtés (les futurs alliés) se sentent tenus d'expliciter des choses habituelles — pour lui éviter un impair. De plus, être en milieu inconnu pousse immédiatement à imaginer la diversité des points de vue, dans la mesure où le point de vue de l'observateur extérieur, du spectateur, est de façon évidente différent du point de vue des acteurs : de là à concevoir que les différents acteurs ont chacun leur point de vue, il n'y a qu'un pas.

Conseil pratique. Si vous n'êtes pas surpris, dans une situation que vous n'avez encore jamais connue, inquiétez-vous : vous êtes en train de plaquer sur la situation observée la somme des préjugés que vous aviez engrangée avant et vous n'êtes pas sur la bonne voie.

Négocier votre place

Tout le temps de l'enquête vous aurez, en rencontrant de nouveaux enquêtés, à négocier et à renégocier votre place. Or cette obligation de négocier l'entrée et le maintien sur le terrain fonctionne comme un révélateur du fonctionnement du groupe d'interconnaissance étudié. Le moment de la négociation est un moment d'expérimentation : il force les enquêtés à expliciter des normes implicites ; il montre aussi quels types de ressources sont nécessaires pour gagner la confiance.

Exemples :

— un chef d'entreprise voudra des gages de votre sérieux universitaire ;

— un ouvrier voudra avoir le sentiment que vous comprenez ce qu'il dit ;

— un dirigeant de club de football vous accueillera plus facilement si vous êtes amateur de sport.

Il montre enfin quelles sont les barrières réelles du groupe : pourrez-vous jouer d'une recommandation privée dans un univers professionnel, et lequel ? Devrez-vous montrer votre carte d'étudiant pour assister à un mariage bourgeois ? Lors de la négociation, moment clé de l'enquête, vous devez chercher et tester toutes sortes de moyens pour être accepté. La meilleure façon de l'être, c'est de se transformer en « participant » : donner des cours, écrire des lettres publiques, aider à l'envoi en nombre de lettres, construire un char de carnaval, jouer de la musique, jouer au foot, faire des matchs, etc. Aider, se montrer utile, partager les plaisirs et les peines du travail collectif (sans « en faire trop ») : autant de recettes efficaces pour votre insertion dans un milieu d'interconnaissance. William Foote Whyte raconte toutes les activités, plus ou moins légales, auxquelles il a dû participer pour se faire accepter par la bande de jeunes du quartier italien de Boston.

⁂

C'est finalement par l'analyse de toutes les places qu'on lui assigne parallèlement ou successivement, que l'ethnographe pourra comprendre à la fois ce qu'on lui dit et ce qu'il observe, puisqu'il saura à qui l'on dit et à qui l'on montre. Cette analyse lui dévoilera aussi l'espace des positions et des relations non pas statiquement mais dans le processus même de leur constitution, dans les luttes quotidiennes pour leur maintien et leur transformation. Pour comprendre ce processus, il vous faut prêter une attention extrême à votre propre place, vous montrer très vigilant aux moindres signes de changement de vos relations avec les indigènes. C'est l'analyse de ces changements qui vous dévoilera le sens de votre enquête pour les enquêtés et, du même coup, vous permettra de comprendre le milieu étudié.

L'enquête par Internet comme complément de l'enquête de terrain

Internet et l'enquête directe : complémentaires, non substituables

Beaucoup d'étudiants sont aujourd'hui persuadés que l'on peut mener l'enquête par Internet, en restant derrière son écran. Cela ne vous coûte rien : ni transport ni hébergement. Cela vous fait gagner du temps : vous entrez en contact avec vos enquêtés lorsqu'ils sont disponibles et lorsque vous l'êtes vous-même. Cela supprime les moments les plus désagréables de toute enquête ethnographique, ceux où il faut

à priori que les pratiques sociales non officielles (que la participation permet d'observer) soient moins marquées par la position sociale des acteurs que leurs pratiques officielles ; enfin, les processus locaux de construction de la réputation sont des processus de *classement* et, comme tels, fondamentaux pour une analyse des fractions de classes — sinon des classes elles-mêmes. C'est grâce à leur observation localisée que l'on pourra formuler des hypothèses à vérifier ailleurs et au besoin par d'autres chercheurs.

Weber, Florence, *Le travail d'à côté*

Vers une auto-analyse

En décrivant ma démarche de terrain et les phénomènes qu'elle permet d'appréhender, j'ai du même coup précisé mon objectif de recherche : mettre en lumière, dans l'usine comme au-dehors, les processus de différenciation interne de la classe ouvrière qui opposent entre elles, dans leurs pratiques et dans leurs discours, les fractions qui la composent. Objectifs, problématique et méthode sont donc très liés. Après avoir livré abstraitement des principes de méthode, il me faut éclairer les conditions dans lesquelles j'ai pu les formuler ; c'est dans cette perspective que je retracerai ici les différentes phases de mon enquête de terrain, en reprenant quelques extraits de mon *Journal de terrain*. Je donnerai d'abord les éléments biographiques et familiaux indispensables pour l'analyse de ma position et de mes relations avec les indigènes au cours de l'enquête proprement dite. Pour ce faire, je reprends un texte écrit en juillet 1984, à un moment où j'avais décidé de clore l'enquête (que je repris en réalité quelques mois plus tard).

1. *L'émigrée-qui-revient*

Journal de terrain, 15 juillet 1984

J'ai vingt-six ans. J'ai été pendant trois mois (en 1982) professeur de sciences économiques et sociales dans un lycée de la Région Parisienne. Auparavant, j'avais passé six mois aux États-Unis, en dilettante, à donner quelques heures de français par semaine dans un collège et à m'occuper, tant bien que mal, de mon père, vieux et malade. J'ai gardé de cette année-là la nostalgie de New York, des amis qui débarquent parfois à l'improviste, et une façon de voir la vie qu'on pourrait qualifier d'urbaine et de cosmopolite.

En 1983, j'entre dans mon nouveau statut de chercheur officiel un peu à reculons. Je n'eus longtemps avec lui que des contacts administratifs (photocopies, états de frais de mission). J'y cherchais, en vain, des obligations plus tangibles. J'ai hésité alors entre plusieurs domiciles possibles : mon appartement parisien, où j'hébergeais une série impressionnante de charmants parasites ; un studio potentiel dans la ville moyenne où j'étais censée rejoindre mon affectation administrative ; la

maison familiale (du côté maternel) à Dambront. Je décide enfin de m'installer à Dambront : projet d'ethnologue à insertion longue, comme on dit.

J'ai passé mon enfance chez mes grands-parents, retraités à Dambront ; je suis partie poursuivre mes études secondaires à Paris quand j'avais neuf ans. Après la mort de mes grands-parents, la maison familiale, un pavillon progressivement entouré d'HLM dans les années 70, servit de résidence secondaire.

C'est dans cette maison que j'ai vécu une enfance solitaire. Les grands-parents, les chats, les visites maternelles, l'école où l'on me traite de « petit génie » (pesante étiquette), ce fut ma vie dambrontoise jusqu'à neuf ans. Mes seules occasions de contacts avec « ces gens-là » (mes futurs indigènes) étaient alors les femmes de ménage successives, la « nourrice » qui m'hébergea plus d'un an, puis mes camarades d'école.

Ma grand-mère était une forte femme, autoritaire, redoutée des gamins du quartier : quand leurs ballons tombaient dans le jardin, en contre-bas, ils osaient à peine affronter ses invectives. Elle se durcissait en vieillissant, aurait-on dit. Elle était la fille d'un ouvrier de l'usine de Dambront, qui s'était embauché là en 1905, à la suite de la fermeture des papeteries de Fournoy, toutes proches. Marié avec une couturière installée à son compte, qui employait des ouvrières et qui habillait la bourgeoisie locale, mon arrière-grand-père avait fait construire en 1908 la maison qui correspond bien à l'idéal pavillonnaire ouvrier de son époque. Ma grand-mère avait de l'instruction ; elle avait même été institutrice remplaçante, puis secrétaire de direction à l'usine, pendant la courte période où, veuve de guerre et pas encore remariée, elle avait dû assurer seule son entretien et celui de sa fille. Remariée avec un fonctionnaire de famille bourgeoise provinciale, elle avait vécu longtemps à Paris. Le couple avait pris sa retraite à Dambront. Ils étaient très fiers de leur fille unique, ma mère, agrégée de philosophie.

Ma grand-mère est donc le chaînon central d'une stratégie familiale d'ascension par l'école : du prolétaire qui déménage au gré de la fermeture des usines au professeur de khâgne dans un grand lycée parisien. Son incapacité à pratiquer l'euphémisme, son langage direct, son style de vie même la rattachent au monde ouvrier. Mais elle m'a appris à lire avant l'école, marquant ainsi sa distance avec ses femmes de ménage, dont les enfants peinent à l'école. J'ai gardé un sentiment très vif de cette distance — un de mes souvenirs les plus douloureux s'y rapporte : le fils de ma nourrice, de deux ans mon aîné, que je considérais un peu comme un frère, a cessé définitivement de me saluer quand j'avais six ans, après un refroidissement brutal des relations entre nos deux familles, dû en partie, selon ma grand-mère, à la jalousie de sa mère devant mes succès scolaires.

Après quinze ans d'études parisiennes, après la mort de mes grands-parents, le retour au terrain est donc pour moi l'occasion de retrouver des pans oubliés d'enfance. Pour ceux qui m'ont connue gamine, je suis « l'émigrée qui revient », avec ce que cela comporte de familiarité, de respect (on me vouvoie parce que j'ai fait « tant d'études »), d'étonnement flatté (si je reviens, c'est que Dambront est encore « intéressant »). Je reconnais dans une boutique une ancienne femme de ménage de ma grand-mère, qui m'embrasse avec émotion, m'invite chez elle, et m'ouvre les yeux sur les relations que ma grand-mère entretenait avec « les ouvriers » : elle donnait des livres au mari de sa femme de ménage, émigré espagnol, pour l'aider à perfectionner son français, et le grondait à l'occasion de ne pas apprendre plus vite ; elle leur offrait aussi de vieux disques, avec la même intention éducative. Une autre fois, à la foire, alors que je sers des bières au stand

du comité du quartier, un jeune homme m'aborde en disant : « Alors on ne reconnaît plus les vieux copains ? » J'ouvre des yeux ronds ; il me dit que nous avons été dans la même classe à l'école primaire. Je suis incapable de le reconnaître (je ne le montre pas). Lui se souvient : « Tu me faisais beaucoup d'effet, tu étais toujours la première. » L'étiquette « petit génie » me poursuit. Quand on retrouve des gens qui ont fait partie de votre passé familier mais qu'on n'a pas vus depuis quinze ans, on les aborde en résumant quinze ans de vie. Cet exercice de condensation objectivante, fait à l'intention de la « vieille copine » qui fait pourtant partie des classes supérieures, donne des résultats surprenants ; cette fois-là, le type me dit : « C'est étonnant que j'aie pas mal tourné, mais j'ai pas mal tourné. » Phrase que je ne comprendrai qu'après avoir ré-appris qu'il était d'une famille de forains, que son père était alcoolique, et que la logique aurait voulu (d'après lui) qu'il se retrouve en prison.

Les réactions à mon retour ne sont pas toutes aussi chaleureuses. La meilleure amie de mes quatorze ans, qui m'apprenait patiemment à faire de la bicyclette quand je venais en vacances, est la fille d'un voisin ouvrier. Elle a fait des études, puis elle est partie pour Paris, où elle est secrétaire au greffe d'un tribunal. Je la rencontre dans la rue à l'occasion d'un de ses passages chez ses parents. Elle est non seulement étonnée d'apprendre que je vis à Dambront, mais scandalisée ; elle ne comprend pas : comment peux-tu supporter ce trou perdu ? Que je préfère Dambront à Paris — car il ne fait de doute pour personne que mes choix sont absolument libres —, alors qu'elle avait cru me rejoindre dans un goût commun pour la capitale, c'est presque une insulte à son ascension réussie.

Ce qui surprend, ce n'est pas de me voir arriver et ouvrir les volets de la maison pour quelque temps. Bien qu'il n'y ait presque pas de résidences secondaires à Dambront, le quartier est habitué à ces Parisiennes qui veulent « profiter de la campagne » : on appelle notre maison « la maison Merle » (du nom de mes grands-parents) ou « la maison fermée ». L'événement, c'est que j'habite là pour de bon, que je décide d'y vivre. Quand nous arrivions pour quelques jours, ma mère et moi, on nous téléphonait : « Je suis passé devant chez vous, j'ai vu les volets ouverts ; j'ai vu votre voiture. » Les volets, la voiture immédiatement repérés : signes de la visibilité de chaque geste, de la facilité de contrôle des allées et venues, d'une correspondance sans faille entre soi, sa maison, sa voiture. Il ne serait venu à l'idée de personne que nous ayons pu prêter l'une ou l'autre. Ces menus événements constituaient de petites surprises routinières. Ma présence continue ne surprend plus ; on ne m'appellera plus pour dire : « Tiens, tu es là. » Et pourtant, « ça les dépasse ». Passe encore que j'aie trouvé du travail dans la capitale régionale ; c'est dans l'ordre des choses : des gens comme moi, ça a de la chance, ça travaille où ça veut. Mais que je supporte Dambront, que je m'y tienne, alors qu'il n'y a rien à Dambront, qu'il ne s'y passe jamais rien... Immobilité et vide très mal vécus, surtout par les jeunes. Dès qu'ils le peuvent, ils s'en vont. Alors, moi, qu'est-ce que je viens faire ici ?

Cette suspicion s'atténuera avec le temps. Mais elle restera sous-jacente, et mon départ définitif, après un an et demi, ne surprendra personne. On n'a jamais pris au sérieux mon désir de rester, même au moment où moi-même, prise au jeu, je croyais de bonne foi que je pourrais vivre ma vie à Dambront.

2. *Une enquête antérieure*

En 1978, je fis un premier travail de terrain dans un village proche, avec la collaboration d'un ethnologue algérien. Cette enquête, portant sur les stratégies familiales de reconversion et sur la politique municipale, m'a montré l'existence de deux styles — incompatibles — de relations avec les indigènes : une collaboration amicale avec des *alliés* et une relation plus distante et plus orthodoxe (entretiens non directifs, longs et répétés) avec des *enquêtés*.

Quand nous étions arrivés au village de Cruzy, le premier jour, nous avions pris en voiture un couple âgé qui rentrait à pied ; ils nous en remercièrent beaucoup et crurent que nous étions de nouveaux instituteurs. Puis, une fois installés à la mairie pour recopier des registres d'état-civil, nous rencontrâmes deux animateurs d'une association de loisirs qui préparaient une exposition sur le vieux Cruzy. Du fait de leur intérêt pour le passé de la localité, et de leur position à la fois « moyenne » socialement et excentrée par rapport au village, nous les prîmes (ou nous fûmes pris ?) comme alliés. L'un d'eux était un jeune employé de banque qui travaillait à Dambront et qui restait au village comme « en sursis » : il déménagea deux ans plus tard pour Dambront. L'autre était une femme contre-maître dans une petite usine à Saint-Bastien ; d'origine parisienne, elle était venue à Cruzy à cause de son mari, un alcoolique dont elle avait divorcé dix ans auparavant ; elle était cependant restée à Cruzy, où les gens ne l'aimaient guère : « Elle est lunatique ; un jour, elle dit bonjour, l'autre pas ; elle est un peu fière », nous dit un retraité de la SNCF qui a passé toute sa vie au village. Notre relation d'alliance nous a définitivement empêchés de faire avec eux des entretiens formels avec questions, réponses, prises de notes ou magnétophone. Ils se voulaient en effet de vrais alliés, c'est-à-dire hors de notre champ d'observation.

Les résultats de notre recherche, sous forme de texte expurgé, simplifié et prudent, ont circulé dans le village. Ce « retour » me montra quelles parties de leur existence les gens ne peuvent supporter de voir objectivées ; en particulier, il ne faut pas leur dévoiler les malentendus tenaces qui forment les bases du consensus tacite instauré dans les relations de parenté. Ainsi, Victor et sa femme Ginette, mariés depuis trente ans, avaient formulé en notre présence deux explications contradictoires du départ de Victor de la ferme paternelle vers l'usine. Pour lui, c'était parce que Ginette, institutrice, n'aurait pas fait une femme d'agriculteur efficace en 1950 ; pour elle, c'était parce qu'il fallait laisser l'exploitation à l'un des frères de Victor (« Il s'est sacrifié »). Il se trouve qu'aucun des frères n'a repris et que le père a fini par refuser d'acheter la ferme que lui proposait le propriétaire (refus ou impossibilité financière ? difficile à savoir ; Victor le présentait comme un refus). Dans le texte qui circula à Cruzy, nous analysions cet entretien avec Victor et Ginette ; chacun des deux s'adressait séparément à chacun d'entre nous, mais nous étions tous quatre dans la même pièce. Non seulement ils avaient donné deux explications divergentes, mais ils ne s'étaient pas entendus les donner. Aussi, quand ils eurent lu la transcription de leurs paroles, réagirent-ils fort mal. Les voisins

nous dirent plus tard que cela avait provoqué des « scènes de ménage », et ils nous en ont voulu pendant longtemps. Cet incident m'a avertie des dangers du retour de l'information vers les informateurs.

D'autres réactions me donnèrent des indications sur la diversité des représentations de l'espace social, selon la place des indigènes dans cet espace. Nos deux alliés d'alors supportèrent mal notre analyse du village comme espace de concurrence pour la terre et pour le prestige. Ils avaient tout intérêt, en effet, à préserver leur approche unanimiste et consensuelle des rapports sociaux au village et à minimiser les conflits locaux sur lesquels nous insistions. Ils me dirent plus tard avec un certain mépris : « Tout ça, c'est des ragots. » Au contraire, deux personnes manifestèrent leur accord avec notre interprétation : un jeune agriculteur « moderne », membre d'une famille qui avait joué un rôle majeur et victorieux dans un conflit passé, et un retraité de la SNCF, qui avait été toute sa vie un spectateur du jeu villageois — il était en effet hors du champ de concurrence de par sa position familiale (bâtard sans famille) et professionnelle (paysan sans terre, puis ouvrier), et jouissait pourtant d'un certain prestige fondé sur son « ancienneté » (son oncle maternel avait des ancêtres locaux sur au moins quatre générations), son désintéressement et sa bonne connaissance des vieilles histoires. Notre interprétation des rapports sociaux au village convenait donc à des indigènes ayant une bonne connaissance pratique des enjeux locaux, mais occupant deux positions extrêmes (fort patrimoine économique bien rentabilisé ; prestige local sans patrimoine). Elle ne convenait pas à ceux dont la légitimité était extérieure au village.

Cette première recherche me montra aussi l'importance des mots indigènes : tandis que les villageois pris dans la logique villageoise parlaient de « clans » et de « familles », pour insister sur l'implication de tous dans les conflits internes du village, un résident villageois parlait des relations sociales au village en termes de groupes sociaux (ouvriers contre paysans). S'il introduisait ainsi les catégories qui ont cours sur la scène dambrontoise dans son interprétation des positions au village, c'est parce qu'il tentait de construire sa réputation à Dambront, où il travaille, fuyant ainsi l'aire de renommée villageoise (les ragots disent qu'il est enfant adultérin).

J'avais donc l'idée de l'importance des alliances et de l'intérêt d'écouter les mots indigènes quand je revins en 1983, avec le projet d'étudier deux quartiers de Dambront comme j'avais étudié le village de Cruzy quatre ans auparavant. J'espérais y trouver des enjeux communs à une partie des habitants de chaque quartier et pouvoir ainsi les définir comme des espaces de concurrence. J'eus bientôt de telles difficultés à soutenir cette fiction du quartier-village que j'abandonnai cette définition restrictive d'un terrain limité spatialement ; je fus entraînée à considérer l'ensemble des quartiers de Dambront — et, plus encore, l'ensemble des villages ouvriers de la petite région — comme un tout unifié par un même marché du travail et par un marché structuré du logement.

3. *Quelles alliances effectives ?*

J'avais commencé l'enquête à Dambront par des entretiens avec les « personnalités » — mot indigène pour « notables » ou « personnages publics ». Mais je me suis refusée à prendre ces derniers comme alliés ou comme « introducteurs ». Cette prudence vis-à-vis des conseillers municipaux, travailleurs sociaux, journalistes, militants, m'était dictée par l'idée d'utiliser ma complicité potentielle, sur la base du voisinage, avec des gens dépourvus (du moins à première vue) de capital social. De la même façon, je n'ai pas voulu entrer dans l'usine (i.e. la visiter, obtenir des renseignements) par l'intermédiaire de son personnel d'encadrement. À cette étape de l'enquête, j'avais donc fait un choix d'alliances tout négatif.

La seconde étape allait me montrer qu'un choix positif était impossible : en effet, mon alliance décisive ne fut nullement maîtrisée. Je fus choisie par mes alliés au moins autant que je les ai choisis. Ce n'est qu'après coup que j'ai compris pourquoi cette alliance avait été possible. J'évoquerai ici les anecdotes qui m'y entraînèrent, pour situer le cadre de mon enquête et la spécificité de ma situation d'observation participante.

J'ai commencé par assister systématiquement à toutes les manifestations publiques festives (bals, fêtes foraines, cavalcade, réunions d'associations, inaugurations, foires, etc.). J'y rencontrai des gens avec qui j'eus à choisir entre une relation distante et formelle (prise de rendez-vous, entretien, oubli réciproque) et une relation plus suivie où s'imposait rapidement la nécessité d'un échange continu et d'une collaboration active. La rencontre avec le comité de mon quartier fut décisive. En voici le récit, noté le soir même.

La rencontre avec le comité

Journal de terrain, samedi 12 février 1983

Hier, je lis cet entrefilet dans le journal, pareil à toutes les communications d'associations : « Le comité du quartier Diderot tiendra son assemblée générale, salle des réunions de l'hôtel de ville, samedi 12 février à 10 heures. À l'ordre du jour : élection du bureau, questions diverses. Présence indispensable. Bienvenue à tous. »

J'y vais. Je suis un peu en retard ; dans l'immense salle vide, sept personnes sont assises autour de la table du fond. J'entre, je marmonne un vague bonjour, je m'assois au premier rang des spectateurs (les types qui sont là sont des membres du bureau, à ce qu'il me semble), en espérant qu'il y aura un peu plus de monde. Après un coup d'œil sur l'unique spectatrice (moi), ils commencent à discuter. Le bureau est reconduit, sauf l'ancien secrétaire, Marcel [1], démissionnaire — qui dit simplement : « Vous savez bien que je ne viendrai plus. » Extrêmement discret. Je prends des notes ; ils tirent le bilan des fêtes de l'année dernière et préparent celles de cette année. À un moment, le journaliste local entre en coup de vent, avec son appareil photo ; il me voit, me dit bonjour en premier, puis serre la main des présents et prend des photos. On lui résume tout en quelques phrases. Le président (Michel Potet) lui demande même son avis sur une des décisions qu'ils viennent de prendre (on va faire élire une Miss Diderot et puis on défilera sur un char, avec le tracteur du Père Comparot ; qu'est-ce que vous en pensez ?). En sortant de la réunion, je prends mon courage à deux mains, et je vais voir le président : « Je fais une étude sur le quartier, alors ça m'intéressait. » Il ne comprend pas bien. Je lui dis où j'habite. Il me reconnaît soudain. Grand soulagement réciproque (« Ah ! Tu es la fille Merle ! » « Ah ! Tu es le fils Potet ! »). Il se souvient de mon chien (mort quand j'avais cinq ans, en 1963) : « Il nous crevait tous nos ballons. » On se quitte contents et rassurés.

Une demi-heure plus tard, je rentre chez moi avec des provisions. J'habite en face d'un café. L'un de ceux que j'ai vus ce matin en sort et vient m'inviter à boire un verre. J'accepte. On m'offre un « kir ». Tous ceux de tout à l'heure sont là, sauf Marcel (le démissionnaire). Un jeune est allé acheter de la viande avant que ça ferme. Michel me montre un vieux monsieur en gris : « C'est l'ancien président du comité Fargis, il nous donne un coup de main de temps en temps. Avant, il y avait une fête du Champ de Foire [ancien nom de la place où nous sommes], de 1953 à 1965 — j'étais à Paris en ce temps-là, dit Michel. Il y avait une fête du Faubourg, une des Cités, une des Fargis. Celle des Fargis, ça se casse un peu la gueule (les autres ont disparu), les gens ont déménagé, l'ancien président habite maintenant par ici. Il y en a bien un qui a repris, mais il voulait se suicider. Des histoires... Nous, on a recommencé en 1980 ; la deuxième année ça a bien marché. On n'a jamais eu de subventions de la ville, ni du Comité d'établissement, parce qu'on n'a jamais demandé. »

Potet me dit qu'il m'a prise pour une journaliste (« Tu écrivais, et puis Dubois [journaliste] t'a dit bonjour »). J'essaie d'expliquer. Le vice-président : « Alors, vous faites une enquête. Vous faites un journal pour vous-même, quoi. » Potet : « J'allais te demander pour quel journal tu travaillais. Finalement, puisque tu écris si bien, tu pourrais être notre secrétaire. » Je refuse. Ils me mettent d'office dans le bureau et, pour le compte rendu de la réunion, ils notent la présence (fausse) de toutes les épouses de ces messieurs (sauf pour Marcel, célibataire, à qui on a dit en riant : « On va mettre ton chat ! »).

À la fin, il est midi et demie : « On va à la soupe. » « On va voir si les carottes sont cuites. » En sortant du café, il y a une nana en voiture, avec gamine et chien, qui attend le Pierrot et lui dit violemment : « Alors, le Pierrot ! Je reprends à 13 h 30, moi ! » (c'est sa femme).

Le soir, je vais au bal des Reines, où je croise Potet et où je danse et discute avec Marcel : « Je connaissais bien la dame qui allait chez vous avant [la dernière femme de ménage de ma grand-mère]. C'étaient nos voisins de palier... »

1. Je nommerai mes enquêtés par un patronyme (fictif) seulement, mais mes nombreux alliés par les désignations diverses que j'utilisais dans mes relations avec eux — selon nos différences d'âge, notre proximité relative, ou leurs statuts divers dans les groupes dont je faisais partie avec eux. Les personnes apparentées à la famille Moreau seront désignées par leur patronyme quand il le faudra pour éviter toute ambiguïté.

Il me semble maintenant que c'est la composition strictement ouvrière du comité qui explique mon engagement « actif » et complet : leur goût de l'activité sans discours me poussera à les aider plus qu'à les écouter ; leur inaptitude à délimiter une vie privée séparée me permettra d'être accueillie dans leur intimité familiale en même temps qu'au comité. Je participai à la

Cavalcade (sorte de Carnaval déplacé au mois de mai) après avoir aidé à la construction du char du quartier. Je fis contre mon gré office de conseillère auprès du comité ; j'avais d'abord essayé de ne pas influencer les décisions en répondant « Je ne sais pas » à toutes les questions ; devant le désarroi croissant de mes coéquipiers (pour qui mon attitude ne correspondait pas à l'idée qu'ils se faisaient de mon savoir), je répondis systématiquement « oui », ce qui les amena sans doute à prendre plus de risques que si je n'avais pas été là. Je servis aussi de photographe. On m'acheta par dizaines les photos que je prenais dans un but tout ethnographique. C'est pendant cette période de malentendus instructifs que se fit ma réputation (fragile) de bonne voisine : j'avais du « courage » (je ne rechignais pas devant la tâche), le rire facile, et je n'étais pas « fière ». Mais si par hasard j'oubliais de dire bonjour, j'entendais aussitôt le rapel à l'ordre : « T'es ben fière aujourd'hui. » C'est aussi le moment où l'on m'inséra dans le réseau d'échanges qui me montra l'importance des bricoles.

La cavalcade

Journal de terrain, samedi 9 avril 1983

Je reçois maintenant les convocations à domicile. Celle pour aujourd'hui indiquait : « Compte rendu de la fête des 26 et 27 mars 1983. Préparation pour la cavalcade. Voir char de la Reine. Présence indispensable. »

Ça commence mal : « De 20 h 30 hier soir à 5 h ce matin, on a fait les comptes parce que le trésorier fait pas son boulot », disent Michel et Pierrot (président et secrétaire). « On a fait une lettre au maire presque en l'engueulant, qu'il s'intéresse un peu à nous, en lui demandant une subvention parce qu'on n'a rien du tout. » (Le comité s'occupe des vieux du quartier Diderot, leur offre un repas annuel et des cadeaux pour Noël.) « Le maire nous a fait comprendre qu'il ne voulait pas qu'on s'occupe des vieux, puisque la Ville donne un colis chaque année aux vieux de la commune. »

Puis on fait le compte rendu de la fête — où je n'étais pas. Il y a eu 10 128,58 F de recettes, 10 028,58 F de dépenses. Reste 100 F. Mais on doit encore au président 1 500 F. Jean-Marie (beau-frère de Michel) intervient : « Faut plus faire quelque chose de gratuit, le populaire ça existe plus. » Grosse discussion pour savoir pourquoi faire une fête sur la place du quartier : « Les gens de là [de Diderot] ils veulent pas y aller à la Salle des Fêtes [à l'autre bout de la ville]. » Michel Potet tient au bal gratuit.

Pour le char, il nous faut un hangar. On va demander aux agriculteurs. La ferme de C., c'est bloqué ; il y a le hangar à bateaux, ou le Comparot aux Bordes. Il nous faut une remorque, un tracteur, du lattage ou des cartons (Pierrot s'en charge, il les prendra au boulot), etc. Et puis le problème des robes (pour les reines élues l'autre soir). La mère de Ghislaine passe pour dire : « Moi je peux pas mettre 100 000 balles dans une robe ; jusqu'à 500 F. On est cinq et je n'ai qu'une paie. Je n'ai pas la paie de mon mari. » Elle est ouvrière, son mari est très malade, arrêté depuis trois ans ; trois enfants. Les robes des Reines sont des robes de mariées. Elles leur serviront pour leur mariage. Il est d'usage que le comité en paie une partie.

Après la réunion, on va au café. Pierrot me raconte comment le comité s'est brouillé avec l'entrepreneur de maçonnerie P. : « Il avait promis 300 F aux Reines ; on les a jamais vus ; il s'est engueulé avec le Michel. »

Nous étions quinze : les trois Reines, les six membres du bureau, l'ancien président des Fargis, deux copains, Michel Potet et sa femme, et moi-même.

La femme de Michel me prend pour une infirmière ; elle a vu une Florence Weber à la télé (processus courant de fausse reconnaissance). Jean-Marie (son beau-frère) me demande si je suis de Dambront. Michel répond « Elle était toute petite... » Au café, je prends un « blanc-cass » (kir) ; on dit : « Les femmes se mettent au blanc maintenant ! » Je promets de m'occuper de trouver des petites poupées à Paris pour les vendre à la cavalcade.

Samedi 16 avril 1983

J'ai invité Michel Potet pour faire un entretien sur le quartier. Je me rends compte que c'était une gaffe. Il était très gêné, a fait semblant d'être pressé ; ne pouvait pas me le refuser, puisque que je leur rends service (les poupées achetées à Paris). Il me raconte quand même tous les vieux habitants du quartier Diderot. Il m'aide à faire le plan du quartier détruit, énumère des noms ; a refusé le magnéto. Décevant ; je ne recommencerai plus.

La famille Moreau

Deux mois après, la même équipe, consolidée par la création du char, organisa une fête du quartier où l'on m'assigna une place dans la division du travail (je fabriquais des gaufres). Cette fois, j'étais reconnue comme membre du comité par les participants de la fête. J'eus à faire le difficile apprentissage d'être une jeune femme célibataire et apparemment sans travail dans un milieu ouvrier, heureusement aidée en cela par les femmes du comité. Elles-mêmes ne se sont pourtant jamais habituées à mon style de travail ; quand je rentrais chez moi en disant : « Je vais travailler », elles pensaient toujours que j'allais faire mon ménage ou ma lessive. Il me devint tout à fait impossible de faire un entretien avec les gens que je rencontrais dans ce cadre (dès les premières questions, les hommes riaient : « Mais tu dragues ! »). Tant que je restai dans ce quartier, j'en fus réduite à prendre des notes sur ce que je faisais, sur les relations des gens entre eux et avec moi et sur ma progressive intégration à l'une des parentèles qui étaient liées au comité.

On l'a vu, le président du comité, Michel Potet, avait été le voisin de ma grand-mère, et il se souvenait de moi petite fille. C'est lui qui m'avait introduite dans le bureau du comité. Sa femme, Aline Moreau, est d'une famille cévenole de treize enfants, venue à Dambront en 1969 pour s'adapter à la politique du groupe industriel (réduction du personnel de l'usine des Cévennes, renforcement du potentiel productif de celle de Dambront), ainsi qu'une vingtaine de familles ouvrières et quelques cadres. La famille Moreau dépend fortement du groupe, puisque, après la retraite du père, un fils continuera à travailler dans une autre usine du groupe ; un autre a quitté l'usine en 1975 ; Aline elle-même et deux autres fils travaillent encore à l'usine de Dambront. Les quatre filles mariées ont épousé des ouvriers — mais pas de l'usine.

On peut donc considérer les Moreau comme une famille ouvrière. Mais c'est aussi une famille particulièrement politisée — le fils parti de l'usine a été une des figures du militantisme à l'usine de Dambront, et continue ses activités politiques ; la vigueur des discussions politiques intra-familiales surprend : entre ceux qui sont inscrits au PC et ceux qui se sentent plus proches du PS, les mots sont parfois durs, surtout en cas de crise politique au niveau national. C'est aussi une famille exceptionnellement proche de la culture légitime. La benjamine, la seule qui ait été jusqu'au bac, poursuit des études supérieures. Lecture, cinéma, musique, photographie font partie des loisirs appréciés par les enfants les plus jeunes (entre vingt et trente ans). Ce n'est donc pas par hasard que je fus acceptée parmi eux. Une relative proximité de goûts, une relative compréhension mutuelle ont permis notre rapprochement. De plus, leur singularité locale les rendait ouverts à une alliance avec un nouvel arrivé présumé sans attaches locales : ils ont souffert eux-mêmes, à leur arrivée, de l'isolement et compatissaient à ma « solitude ». Leur originalité tient, me semble-t-il, à quatre facteurs : c'est une grande famille très solidaire, qui fonctionne comme une tribu (mot indigène !) ; la migration inter-régionale les a fortement traumatisés (bien qu'elle ait été diversement ressentie par les individus) ; les grands-parents étaient, dans les années 1920, des paysans relativement aisés et l'on trouve peu d'ouvriers dans les collatéraux de la génération précédente ; enfin, leur passage comme ouvriers dans le bassin minier et industriel des Cévennes les a mis en contact avec une forte tradition politique.

L'alliance est une fiction difficile à tenir ; en effet, j'ai passé un an avec eux sans prendre ouvertement de notes sur eux ; il me fallait leur laisser croire que je les excluais de mon analyse. Ils se sentent d'ailleurs si peu dambrontois que mon travail sur Dambront ne les concernait pas, à leur avis. L'un d'eux, Daniel, a commencé sa relation avec moi par un violent refus : « Je ne veux pas être un cobaye. » Ma position entraîna un malaise croissant : j'avais un sentiment de duplicité — né aussi de ma vie coupée en deux, entre Dambront et mes relations professionnelles hors terrain. Je finis par trouver une solution : les associer activement à mon travail d'enquête. Joëlle Moreau, alors au chômage, m'accompagna lors des entretiens formels que je fis dans les villages ; elle me donna des conseils sur les questions à poser et discuta certaines de mes hypothèses. Daniel Moreau, ouvrier à l'usine, me fit visiter son atelier, m'en dessina le plan ; il discuta longuement certains de mes textes et écrivit lui-même des pages sur les relations dans l'usine. Si mon alliance avec les Moreau a ainsi évolué vers une collaboration active, nos relations ont été, dans la durée, empreintes de la dualité même qui règne dans leur relation à la culture légitime : intérêt, fascination, volonté d'ouverture, mais aussi révolte, refus, dénigrement.

Quant à moi, il m'a fallu attendre la visite, très tardive, de l'usine avec Daniel Moreau pour prendre conscience de mes préjugés d'intellectuelle contre l'univers industriel. Je n'ai jamais cherché à occuper une position dans l'usine : ni celle d'ouvrière (les femmes employées par Corcreux sont d'ailleurs en majorité des administratives), ni celle d'observatrice (il aurait fallu pour cela des négociations qui avaient, à mon sens, peu de chances d'aboutir). Une fois considérée comme une « connaissance » dans le domaine de la résidence (une voisine), de la parenté ou du travail à-côté (une co-organisatrice des fêtes, une photographe pour la calvalcade ou une co-responsable de buvette), il me fut difficile d'obtenir des informations sur le domaine professionnel : les ouvriers n'aiment guère parler de leur atelier. D'autre part, j'avais hésité à m'adresser aux cadres ou aux ingénieurs de peur d'être ensuite marquée, dans mes rapports avec les ouvriers, par une alliance avec la direction de l'usine. Mais j'eus peur, également, d'apparaître liée à tel ou tel ouvrier en visitant l'usine en sa compagnie — ce qui marque, en général, une relation de parenté : à Dambront, on visite l'usine pour voir le lieu de travail d'un père, d'un frère ou d'un mari. Je ne m'y suis donc décidée qu'en janvier 1985, alors que j'avais clos mon enquête en juillet 1984.

Une intellectuelle rêve sur l'usine

Voici donc le texte écrit le lendemain de cette visite avec Daniel — qui m'avait accompagnée à l'usine un après-midi après y avoir travaillé le matin.

30 janvier 1985

Ça y est ! Hier après-midi j'ai visité l'usine ! Cette visite, je crois que j'en avais peur. Depuis toujours et non seulement hier après-midi. Pourquoi sinon aurais-je attendu si longtemps ? J'ai voulu voir la volonté mauvaise de la direction, là où il n'y avait sans doute que mes propres fantasmes. Si le chef du Personnel m'avait refusé, en 1978, ses archives que je demandais la bouche en cœur, ce n'était que naturel. Quand je leur ai demandé les propriétés foncières de l'usine, ils me les ont données. C'était l'unique solution pour me sortir de cette contradiction : je suis en relation de connivence potentielle avec les ingénieurs (du moins avec les plus jeunes) — même type de scolarité, même génération de grandes écoles, même sentiment de contrôle et de maîtrise de sa trajectoire, même liberté de mouvements ; je ne me distingue d'eux que par la différence entre cadres du privé et cadres du public (moins bien payés, plus de vacances et de souplesse), aggravée par celle entre littéraires et scientifiques et par une opposition politique. Or cette possible aisance avec les ingénieurs, cette complicité, je les nie de toutes mes forces, depuis 1978, peut-être par défi. Cette négation me paraît indispensable pour apprendre quelque chose des ouvriers, pour les prendre au sérieux, pour ne pas les considérer comme des objets, ni des « cobayes » (ce que craint Daniel), ni même des informateurs, comme si mes renseignements devaient servir leur ennemi de classe.

Ne nous éloignons pas trop. Qu'il suffise de comprendre que j'ai construit cette distance avec les ingénieurs. Je n'ai eu avec eux, en réalité, que de rares contacts, souvent mauvais : ils sont facilement méprisants à l'égard du « public » et des femmes ; il n'était donc pas absurde de mettre en scène sur de telles bases un conflit imaginaire. Ce dernier m'a permis de survivre avec les ouvriers sans la conscience trop vive de ma duplicité, de mon « voyeurisme ». Daniel avait bien vu l'ambiguïté de ma position quand il m'a dit : « Au début, je ne savais pas s'il fallait

parler avec toi le langage des ingénieurs ou celui des copains. » Incertitude qui suscite un malaise des gens d'ici à mon égard et les met sur la défensive.

Suis-je :

1. La petite-fille d'une grand-mère autoritaire et méprisante, qui a construit sans relâche sa distance avec sa classe d'origine, imitant les bourgeois par son habillement, son piano, son « goût artistique » ; cette grand-mère utilisait pour cela l'image forte de sa mère couturière, la « patronne » (elle employait des ouvrières), fournisseur attitré et respectueux des Montcanson, qui répandait la « mode de Paris » chez les bourgeois locaux et élevait sa fille sur leur modèle. Ma grand-mère pourtant « savait » la classe ouvrière, savait les colères de son père, qui travaillait douze heures par jour à l'usine, sans vacances, presque sans repos, et qui pourtant élevait des lapins, cultivait son jardin, avait un verger et, soumis à sa femme, prenait parfois sa revanche quand il avait bu. Ma grand-mère, qui a élevé sa fille et ses petites-filles à la dure, qui faisait son jardin de curé, avait gardé, malgré tout, une proximité avec les ouvriers.
2. La fille d'un professeur qui, respectée pour ses diplômes, son savoir, et considérée, sans doute possible, comme une « dame », est entrée de plain-pied dans le monde intellectuel, a vécu la coupure avec ses parents (qui n'y ont rien compris) et a gardé avec Dambront une relation d'attachement mêlé d'agacement et de tristesse — la même relation qu'elle avait avec ses parents, à qui elle faisait pourtant confiance.
3. Le « petit génie » de l'école primaire, qu'on aimait bien brimer un peu parce qu'elle était « en avance », sur-protégée, sur-éduquée et toujours première. « Élevée dans du coton », disait-on. Pas l'enfance d'un chef, mais l'enfance d'un cerveau.
4. L'adolescente parisienne, à la fois timide et délurée, qui prenait sa distance avec l'enfance pour pouvoir affermir sa culture, ses goûts, ses comportements d'intellectuelle.
5. Enfin, celle dont le statut professionnel, aux yeux des Dambrontois, n'est pas clair, qu'on ne voit pas travailler, qui n'a pas d'horaires et qui pourtant gagne nettement mieux sa vie qu'un ouvrier ; on sait qu'elle est « libre », célibataire, et on ne comprend pas son style de vie.

Tout cela est bien loin de l'usine. Et pourtant, pas si loin que ça. Pourquoi avais-je peur de cette visite ? J'avais peur des conditions dans lesquelles elle se ferait : soit accompagnée par un ingénieur ou un cadre, autorisée par la direction et repérée du coup comme « de leur côté » (cf. les récits des ouvriers quand on fait visiter l'usine à des visiteurs de marque : « On est le zoo, la ménagerie, la cage aux singes. ») ; soit neutre, dans un groupe de touristes, organisée par le syndicat d'initiative ; c'était la meilleure solution ; je me suis inscrite plusieurs fois, les visites étaient décommandées en dernière minute, je me suis lassée ; soit avec un ouvrier. Chose curieuse : ceux à qui je l'ai demandé acceptaient d'emblée puis se dérobaient au moment de la réalisation (pourquoi ?). De plus, je craignais, en visitant avec un ouvrier, d'être associée par la suite avec lui, d'être considérée comme son alliée : cela aurait pu gêner mes rapports avec la maîtrise (après coup, je me rends compte que c'était faux) ou avec ses collègues. Il a mieux valu, en effet, pour le déroulement de certains entretiens, que la visite ait été si tardive.

J'avais donc peur qu'une visite accompagnée de l'usine fasse voler en éclats mon rêve de neutralité, cette solution illusoire au problème de mon appartenance de classe — ou plutôt, de mes alliances de terrain. Mais il y avait autre chose. J'avais de l'usine une image infernale. La vieille image de Charlot dans *les Temps modernes* ; le taylorisme, l'homme-machine, l'esclavage, la soumission, etc. Image aussi d'un monde masculin, dur. J'avais peur de l'usine elle-même. J'imaginais un monde à part, fermé, où les couleurs sont irréelles, où l'air n'est plus le même, un monde de cauchemar. Passer le contrôle, c'était franchir une frontière que j'associais sans doute aux portes de l'Hadès ; effectuer une sorte de descente aux enfers, entrer dans un monde étrange comme celui des mines dans *Henri d'Ofterdingen* de Novalis, ou comme celui des forges dans l'*Histoire de la reine du matin* de Nerval [2]. De telles réminiscences littéraires entourent l'industrie minière et métallurgique d'un halo magique, inhumain, inquiétant. La culture romantique a inventé des nains forgerons (comme les Nibelungen de Wagner), des forgerons maudits (le maître des forges dans le texte de Nerval commande aux fils de Caïn), comme si le travail du métal, alors en pleine expansion, était une transgression maléfique et fascinante. Le fer est un double symbole, de l'ultime décadence de l'humanité et de la dernière marche de son progrès — dans les deux cas, de son aboutissement ; la cosmogonie d'Hésiode déroule l'âge d'or, l'âge d'argent, l'âge du fer ; celle des préhistoriens sépare un âge de la pierre, un âge du bronze et un âge du fer. On pourrait ainsi repérer un imaginaire cultivé du métal et de la métallurgie ; on en trouverait peut-être un complément récent dans les luttes de mineurs, référence de classe, ou dans la crise de la métallurgie, symbole de la crise industrielle ; est-ce par hasard que les répressions contre les mineurs prennent tant de place dans les souvenirs politiques (Jules Moch en 1945, les dictatures d'Amérique Latine) ? Une grève de métallurgistes n'a-t-elle pas l'air plus sérieux, plus « classe ouvrière », que d'autres ?

Ma peur respectueuse devant cette usine métallurgique me préparait donc à éprouver, en y entrant, un sentiment d'étrangeté ; je fus surprise d'y respirer le même air, d'y voir les mêmes couleurs, de m'y sentir banalement présente : il fait mauvais, il y a de la boue, le ciel est clair, ni plus ni moins que « dehors ». On n'est pas passé dans un autre monde. Destruction de l'idée magique.

Je suis surprise aussi de la grande familiarité de Daniel avec l'espace de l'usine : il en connaît les moindres recoins, les raccourcis, les postes de travail. Pour préparer cette visite, il avait passé plusieurs jours à en dessiner le plan [3]. Il connaît tout le monde, va serrer la main à certains, fait un petit signe de tête à d'autres, évite enfin ostensiblement ceux qu'il n'aime pas. J'ai l'impression d'un dédale, d'un désordre, d'une grande saleté ; j'ai un peu peur de passer entre deux machines, de me faufiler à sa suite dans les endroits d'où on a la meilleure vue du four, impressionnant. Il me fait faire le tour complet des trois ateliers sans séparation visible, me montre les postes de travail les plus durs (bruit, chaleur, vapeurs toxiques de l'acide). Il se plaint de la saleté (on ne balaie plus) et des bouts de métal qui traînent un peu partout. On arrive enfin à sa machine ; il a une longue discussion, en se marrant, avec son « doublon » ; il est question du travail du matin, mais il y a du bruit, je n'entends rien. Il me montre son pupitre, sa chaise, l'endroit pour ses clopes. C'est un lieu « habité ». On lui fait des plaisanteries (le signe de lever le coude pour demander s'il a apporté à boire) ; il n'apprécie qu'à

2. *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, Pléiade, 1956, t. II, p. 509-609.
3. On trouvera la reproduction de ce plan dans ma thèse (Weber, 1986a, p. 273).

moitié, bougonne, un peu gêné. Moi aussi, je reconnais des gens, je vais dire bonjour. On entre dans une cabine de contrôle, il tient à ce que je salue dans les formes « le Monsieur ».

Après coup, je retiens que les postes sont très hétérogènes, qu'il y a de grandes différences dans les conditions de travail : le laminage à chaud me paraît le pire, le bac à acide est aussi très pénible, le laminage à froid a l'air plus tranquille (moins de bruit, plus d'espace). Les tubes passent le long d'un circuit de machines, la cadence a le rythme des machines qui étirent les tubes, assez lentes. La chaîne est coupée très souvent par des bacs où s'accumulent les tubes en cours de fabrication. Certains postes laissent la possibilité d'aller à son propre rythme (comme celui de Daniel), d'autres non. Il m'explique que le plus dur, sur « sa » machine (un laminoir), ce sont les réglages : lourds mandrins à soulever, précision du geste, risques (il a eu deux accidents au même doigt en deux ans, le doigt est resté esquinté). Il me fait visiter le nouvel atelier, tout propre, très automatisé, immense hangar avec de grosses machines et peu d'ouvriers. J'ai l'impression que ceux qui y travaillent sont des privilégiés. Les bureaux sont au premier étage, avec de grandes baies vitrées qui donnent une vue complète des trois ateliers. Quand il parle des ingénieurs, il dit « là-haut ». Je regrette d'avoir sur tout cela un œil trop peu averti pour en tirer plus.

Ce texte a représenté un tournant pour moi : je me suis rendu compte que mon imagination avait constitué l'usine en un monde différent et que cette altérité fictive avait pesé jusqu'alors sur mes interprétations des pratiques à l'extérieur de l'usine. Ce fut donc le moment où j'abandonnai l'idée de revanche [4] et où je commençai à réfléchir sur les scènes sociales d'interconnaissance. Par ailleurs, la mauvaise conscience et le sentiment de duplicité, présents pendant toute l'enquête, s'y expriment très clairement ; de ce point de vue, ce texte est plus un matériau qu'une analyse et il m'est difficile d'en donner moi-même une interprétation.

*

Tous ces extraits de mon *Journal de terrain* devraient permettre, en clarifiant ma position dans l'enquête, d'apprécier à la fois les raisons pour lesquelles les indigènes m'ont montré de façon privilégiée telle ou telle facette de leur comportement et de leur identité, et les conditions qui m'ont poussée à mener mes analyses dans telle ou telle direction. Ce livre n'est donc pas tout à fait le résultat d'une enquête solitaire, mais le produit d'une participation décidée par enquêteur et enquêtés. La rédaction elle-même en a été faite avec l'idée que mes collaborateurs indigènes pourraient me lire — ce qu'ils ont fait ; j'ai tenu compte à chaque fois de leurs remarques, tout en les replaçant dans le contexte de leur position sociale particulière.

En bref, il faut distinguer trois phases dans cette genèse autobiographique de ma méthode : sur un fond d'appartenance ancienne au lieu (qui m'ouvrait le statut de « l'émigrée qui revient »), j'ai dans un premier temps appris la différence entre des entretiens formels (bien que non directifs et approfondis) et la relation de collaboration plus ou moins active avec des alliés (qui est, fondamentalement, une relation d'échanges réciproques) ; les deux m'apparaissent aujourd'hui nécessaires et s'éclairent mutuellement. Puis, l'écoute attentive et le « retour » de l'enquête aux enquêtés m'ont appris à tenir compte des mots avec lesquels les indigènes pensent leur univers social. Il existe une production indigène d'images de la société, qui prennent tout leur sens dans la relation entre leur producteur et leur destinataire. De telles images, qu'elles soient unanimistes ou conflictuelles, devront être analysées par rapport aux positions respectives des acteurs en inter-relation. Enfin, la dernière phase de l'enquête, dans mon quartier et avec la famille Moreau, m'a permis de tester la possibilité de choisir ses alliances : si j'ai pu en éviter certaines, qui me paraissaient peu fécondes ou trop routinières, je n'ai pas maîtrisé mes alliances effectives ; elles doivent en effet paraître positives non seulement au chercheur mais aussi aux indigènes qui s'y engagent. Or ces derniers ont, au départ, une plus grande possibilité pratique de les commencer ou de les refuser.

Ces descriptions préliminaires n'ont d'intérêt que si l'on peut retrouver dans chaque analyse de détail les principes que je viens d'énoncer. Il serait particulièrement absurde, étant donné la méthode choisie pour ce travail, que la théorisation qui vient d'en être faite ne soit qu'un prétexte pour éviter d'y revenir par la suite. Malgré tout, les contraintes du discours écrit me forceront parfois à une présentation objectivée des faits. Ce sera alors au lecteur de restituer mes résultats de recherche dans ma pratique particulière du terrain. Je l'y aiderai en reprenant, autant que possible, des extraits de mon *Journal de terrain* aux principaux moments de mon analyse.

4. Cf. IIe Partie, ch. IV.

Nels Anderson
Le Hobo
Sociologie du sans-abri
Nathan, 1993

L'empirisme irréductible

par Olivier Schwartz
La fin de l'empirisme ?

Soixante-dix ans après la publication de *The Hobo*, nous nous trouvons dans une situation intellectuelle profondément différente de celle de la « première génération » de l'École de Chicago. Nous recueillons les fruits de son audace, mais aussi des réflexions méthodologiques développées par au moins deux générations d'héritiers de Park, celle de Hughes qui donna, dès la fin des années 1940, une impulsion décisive à l'observation directe des situations de travail, et celle de Strauss, Goffman et Becker[1]. Aux uns et aux autres, on doit en effet d'avoir maintenu très vivante la pratique des recherches ethnographiques dans la sociologie américaine — même dans des conjonctures où ce style d'enquête était très mal reconnu —, et d'avoir en même temps voulu en augmenter la rigueur. Les praticiens américains du « *field work* », dès les années 1950, se sont montrés attentifs aux effets de l'interaction observateur/observé, à la question de la fiabilité et du contrôle des données, aux difficultés et aux conditions de l'« induction » dans les travaux de type qualitatif. C'est plus tardivement, au cours des années 1970, que la sociologie française s'est ouverte aux pratiques ethnographiques, mais le processus, là encore, s'est progressivement accompagné de réflexivité critique sur les conditions de possibilité de ces pratiques, sur les interactions en jeu dans les contextes d'enquête, sur les obstacles qu'elles soulèvent ou l'usage qui peut en être fait. Ce qui caractérise la situation intellectuelle de l'ethnographe aujourd'hui, c'est donc que celui-ci dispose de tout un capital de conscience et de réflexion critico-méthodologique, et qu'en l'incorporant à son travail, il peut espérer en rendre la conduite plus instruite et plus conséquente.

La question que l'on peut se poser est de savoir quelles peuvent être les ambitions épistémologiques d'un style de recherche parvenu à ce degré d'exigence. Faut-il considérer que la pratique ethnographique est aujourd'hui en mesure de se libérer de cet empirisme tâtonnant qui semble être sa maladie infantile, et que l'heure a sonné pour elle d'entrer dans l'âge de la « rigueur », en donnant à ce terme le sens d'un « modèle fort », qui n'accepterait pour légitimes que des opérations scientifiquement bien fondées ? À cette question, me

1. Sur le rôle de Hughes dans le développement du travail de « terrain » en sociologie, se reporter à J.-M. Chapoulie (1984).

semble-t-il, la réponse est non. Je voudrais montrer que le développement de la conscience méthodologique, dont l'importance est évidemment essentielle pour détacher la pratique du terrain de l'arbitraire, ne libère pourtant pas celle-ci d'une ambivalence épistémologique indélébile : d'un côté, elle s'arme de méthode, mais de l'autre, elle ne peut pas fonctionner sans une dimension fondamentale d'*empirisme*. En la sommant de renoncer à cet aspect, on la couperait de ses arrières [1].

Le terme d'« empirisme », tel qu'on l'emploiera ici, n'a pas du tout le sens d'un positivisme tranquille qui croit pouvoir « s'en tenir aux faits ». C'est tout autre chose qu'il s'agit de désigner. Revendiquer la dimension empiriste pour une pratique comme l'ethnographie, c'est d'abord reconnaître que, dans les conditions où elle s'exerce, les matériaux et les opérations qui lui reviennent comportent nécessairement une certaine dose d'« *impureté* », c'est-à-dire d'inadéquation aux contraintes de validité ou d'objectivation scientifique ; c'est reconnaître ensuite que cette « impureté » peut, sans doute, être limitée, circonscrite, explicitée, mais que la « purification » se révèle dans bien des cas impossible à mener jusqu'au bout, sauf à faire s'évanouir l'entreprise ethnographique elle-même. C'est donc accepter l'idée que les résultats produits par ce type d'enquête ne peuvent échapper à une dose plus ou moins importante de contingence, d'approximation et d'incertitude. Une ethnographie qui, par fidélité à un modèle de rigueur trop fort, refuserait cette dimension et prétendrait à la pureté, mutilerait ses possibilités de découverte et s'interdirait de multiples opérations.

Ces remarques, que l'on essaiera de justifier par la suite, ne diminuent en rien l'importance des exigences méthodologiques. Au contraire : le rapport

1. Il faut s'entendre sur le sens des mots. Le terme d'« empirisme » peut d'abord évoquer, pour le lecteur, cette attitude naïve qui consiste à croire que les données immédiates des sens constituent la base ferme de toute connaissance. Idée évidemment criticable.

Mais l'empirisme renvoie aussi à une tradition philosophique construite et argumentée, qui a ses lettres de noblesse et qui n'est nullement naïve. Un intérêt majeur de celle-ci est de développer ce que l'on pourrait appeler une image « non sublime » du savoir. Derrière ce qui se présente sous le nom de « raison », de « vérité nécessaire » et de « science », l'empirisme met en évidence l'action de principes profanes, plus limités et sans doute plus faillibles que ne l'accorderaient des philosophies d'orientation « rationaliste ». On peut songer ici à Hume et à sa célèbre analyse du rôle de l'habitude dans nos jugements de causalité.

Cela ne signifie nullement que le savoir soit renvoyé du côté de l'incertitude : simplement, son existence n'autorise pas à le considérer comme un domaine absolument spécial de l'activité de l'esprit, ni à surestimer son extension ou la valeur de ses fondements.

L'empirisme peut conduire au scepticisme. Mais dans les pages qui suivent, nous allons plutôt le développer dans le sens d'une épistémologie « tolérante » : renonçant à un modèle excessivement fort de rigueur, et acceptant l'idée qu'une démarche de connaissance peut être conduite à incorporer bien des éléments et des opérations qui relèvent, certes, d'une forme de jugement réfléchi, mais qui ne peuvent pas se voir attribuer la nécessité de ce qui est scientifiquement fondé.

indélébile de l'ethnographie à l'empirisme donne à celles-ci beaucoup de sens. Ce sont elles qui feront la différence entre un empirisme naïf et celui qui est raisonné, instruit, attentif à ses imprécisions nécessaires, cherchant à les limiter ou à les expliciter. Mais elles n'ont pas le pouvoir de régler le statut de la « pratique du terrain » dans le sens d'un modèle de la rigueur. La situation intellectuelle de l'ethnographe pourrait finalement se définir par une sorte d'ambivalence épistémologique. Il lui faut une « conscience », un capital de réflexions et d'exigences méthodologiques le contraignant à critiquer, à évaluer ses résultats ; mais il lui faut aussi, pour en obtenir d'autres, un modèle suffisamment souple, qui tolère une part de « bricolage », de contingence et d'incertitude.

L'ethnographie comme mode d'enquête

Il importe évidemment, avant de continuer, de préciser le sens que l'on donne ici au terme d'« ethnographie ». Convenons de l'employer de façon large et englobante, afin de pouvoir tenir compte de pratiques de recherche très différenciées. La qualité ethnographique peut s'appliquer à tout type d'enquête qui repose sur une insertion personnelle et de longue durée du sociologue dans le groupe qu'il étudie.

Cette insertion peut d'abord lui permettre d'observer directement les conduites des individus dans des circonstances variées et d'avoir accès à des fragments de vie quotidienne. L'important est ici la possibilité de percevoir des séquences d'activités dans les conditions matérielles et sociales, dans l'« ambiance » où elles se sont effectivement déroulées. La réussite de l'insertion accroît aussi les chances, pour l'enquêteur, d'assister à des « événements », c'est-à-dire à des situations imprévues de changement ou de crise, révélatrices de phénomènes latents qu'il avait ignorés jusque-là : moments rares, mais occasions privilégiées d'être surpris et d'apprendre.

Une raison d'être majeure de l'ethnographie est l'accès sans équivalent qu'elle donne aux pratiques non officielles, celles qui probablement ne seraient pas évoquées dans un questionnaire ou une interview. Il peut s'agir de situations ou de conduites qui ont un caractère occulté [1], mais aussi d'activités quotidiennes très visibles, quoique perçues comme trop peu « légitimes » par les acteurs pour qu'ils songent à les évoquer par eux-mêmes. Il peut encore

1. On en trouve un exemple très significatif *in* Denise Jodelet (1989, *ch. 8*).

être question de ces multiples aspects implicites contenus dans les pratiques les plus banales, auxquels l'individu, engagé dans ses actes ou instruit par l'habitude, ne prête pas attention. Le « non officiel » de la vie quotidienne comporte à la fois du refoulé, de l'implicite, du mal connu parce que trop familier, du trop « banal » pour être dit. Il y a là tout un champ d'exploration possible.

L'approche ethnographique permet donc de « voir ». Mais elle ouvre aussi la possibilité d'écouter et d'entendre. L'intérêt d'une enquête de longue durée est de multiplier ce que l'on pourrait appeler les « situations de parole ». Au fur et à mesure que l'insertion se fait, les contacts s'étendent et les registres de communication varient. Des occasions apparaissent pour des conversations informelles qui, dans la mesure où elles se déroulent dans le cadre de la vie quotidienne, peuvent — en partie — assouplir, déritualiser la relation enquêteur/enquêté. Il peut s'agir de propos en apparence anecdotiques ou banals, qui se révèlent souvent très instructifs sur la manière dont se passe le cours ordinaire des choses.

Mais l'enquête déclenche aussi des « paroles privées », elle peut ouvrir un accès à la dimension de l'intime et faire émerger des régions subjectives de l'expérience vécue, par où l'on peut se frayer un chemin pour tenter de comprendre le rapport des individus à leur vie et ce qu'ils y mettent en jeu. Les enquêtés parlent, commentent, nomment et interprètent le monde, et la manière dont ils déchiffrent leur situation et leurs activités nous renvoie à des catégories de perception, à des points d'articulation symboliques essentiels pour l'intelligence de ce qu'ils font. Le sociologue peut faire varier ses propres attitudes selon les moments et les contextes : il peut écouter, questionner, insister.... La notion d'« observation directe », que l'on considère souvent comme le trait distinctif de l'ethnographie, est inadéquate et réductrice. Elle a le tort d'occulter une spécificité majeure de ce type d'enquête, qui est de déclencher toute une dynamique des paroles et de l'écoute, et de donner accès au « point de vue » des acteurs.

Si l'éventail des ressources potentielles d'une enquête est large, cela ne signifie évidemment pas qu'il existe une ethnographie « totale », capable de décliner tous les points de vue possibles. Des choix s'imposent toujours, liés d'abord à la finitude des moyens disponibles, aux possibilités — et surtout aux impossibilités — du contexte. Ils sont aussi corrélés aux objectifs poursuivis. Tous les ethnographes circulent entre la voix et le regard, mais on perçoit bien que d'une enquête à l'autre, ou d'un passage à l'autre d'une même enquête, l'accent se déplace et se répartit inégalement sur l'observation ou sur l'écoute. On peut accorder beaucoup d'attention aux cadres interprétatifs à travers lesquels les individus perçoivent et lisent leur expérience. Ici les mots, les « choses dites », les paroles prennent toute leur importance. Des jugements de valeur, par exemple, sont de précieux indices de logiques sociales sous-jacentes [1]. L'ethnographie ouvre sans doute une voie privilégiée pour s'essayer à la sociologie compréhensive. Mais on peut aussi délibérément écarter les questions de sens, et choisir d'interroger directement les activités. Si l'on veut, par exemple, étudier des situations de travail sous l'angle de la répartition des tâches, de la division des responsabilités, en se posant la question du « qui fait quoi » et, notamment, le « sale travail » dont parlait Hughes (1958), il est clair que c'est l'observation directe des pratiques qui s'impose [2]. Non seulement les discours pourront être maintenus dans une position subordonnée par rapport à l'observation, mais on peut à la limite revendiquer à leur égard une position ouvertement polémique, soulignant les risques qu'ils comportent de masquer les enjeux et les fonctions réels des activités sous une masse de rationalisations secondaires. L'ethnographie « de l'intérieur » céderait alors la place à une enquête qui pose explicitement son droit à étudier les agents « du dehors » [3]. Cette opposition ne doit évidemment pas être forcée, mais elle indique que les styles d'ethnographie peuvent notablement varier selon la manière dont est modulé le rapport entre le regard et l'écoute, c'est-à-dire aussi selon la distance à laquelle on choisit de se placer par rapport aux acteurs.

Quoi qu'il en soit, toutes les enquêtes ont en commun de faire un pari sur le temps. N'insistons pas sur le plus évident : la familiarisation et le repérage dans un univers étranger, la diversification des situations observées, des contacts et des sources d'information, la possibilité de profiter des « heureux hasards », ceux qui font que l'on est là « au bon moment », tout cela suppose une durée : là se trouve le principal gisement des quelques découvertes de l'ethnographe. Mais ce qui doit être aussi souligné, c'est la valeur de la durée comme atout pour aborder la si difficile question de l'« acceptation » du sociologue par ceux qu'il prétend étudier. C'est dans le temps qu'il pourra faire la preuve qu'il a, lui aussi, quelque chose à « donner », en échange du droit d'enquête qu'il sollicite. Il peut donner d'abord une attention, une écoute, une capacité de comprendre, tout ce par quoi sa « volonté de savoir », même dans

1. Florence Weber (1989) est très attentive à cet aspect dans son travail sur la « bricole » ouvrière.

2. Citons, dans ce sens, le travail de Jean Peneff sur l'hopital (1992), ou celui de B. Mann et J. Spradley (1979) sur les serveuses de bar.

3. C'est la position prise par Bruno Latour et Steve Woolgar (1988) dans leur enquête sur la vie de laboratoire. Il va de soi que dans la perspective qui est la leur, étudier les individus « du dehors » n'empêche pas de les étudier « de près ».

ce qu'elle a d'intrusif, enveloppe aussi une forme de reconnaissance de ses enquêtés. Il peut montrer qu'il est prêt à payer de sa personne, à prendre sa place dans les tâches, les activités, les échanges réguliers du groupe, ou bien à s'engager dans des interactions ou dans des rôles qui le délogent de sa position d'observateur. C'est dans le temps que se fabriquent son statut, les modalités de son acceptation, selon un mouvement qui est à la fois d'ajustement aux attentes et aux limites qu'il rencontre, et d'assouplissement de celles-ci au fur et à mesure que sa position se banalise.

En ce sens, il est clair que l'observation ethnographique est toujours, selon l'expression consacrée, plus ou moins « participante ». Pour que l'insertion s'opère, pour que l'enquête fonctionne, il faut accepter d'entrer sans réticence dans toute situation qui, si peu que ce soit, permet d'échanger une position d'observateur extérieur contre celle de partenaire ou d'acteur au sein du groupe étudié. C'est l'intérêt profond de l'ethnographe que de savoir saisir et multiplier les occasions pour réduire la distance et déclencher la communication avec les enquêtés : peu importe s'il s'éloigne apparemment de son « sujet » (ce dernier évolue nécessairement au cours de l'enquête), ou s'il a le sentiment de perdre sa « neutralité » (celle-ci est de toute façon largement fictive). La participation peut adopter des formes variées et se situer à différents degrés. Elle peut consister à prendre une tâche régulière parmi celles qui incombent au groupe [1] ; ou bien à s'impliquer dans ses activités quotidiennes ou rituelles, comme le fit Whyte (1943) des mois durant pour étudier les gangs ; ou encore à s'engager de manière intensive dans des interactions d'où la position de l'enquêteur ressort transformée [2]. Whyte se demandait d'ailleurs, dans une formule qu'il faut prendre avec humour, s'il n'était pas en train de passer de la place d'« observateur-non-participant » à celle de « participant-non-observateur ». Et quand bien même les conditions de sa recherche maintiendraient l'ethnographe à une plus grande « distance » de ses enquêtés, celle-ci n'est pas telle qu'elle exclue des prises de rôle, des relations complices, des moments pour jouer le jeu ou se laisser séduire. Il y a toute une dynamique des « situations participatives » qui constitue une clé de l'acceptation du sociologue.

On a néanmoins évité, dans les pages qui suivent, de recourir à l'expression d'« observation participante », car elle peut aussi tromper par excès. Elle risque en effet d'engendrer chez l'ethnographe une surestimation inutile de la portée réelle de son expérience, ou du degré auquel il se croit impliqué dans

1. C'est par exemple le cas de Jean Peneff (1992).
2. C'est évidemment la situation dans laquelle s'est trouvée Jeanne Favret-Saada (1981).

celle des autres. Elle est difficilement applicable à bien des phases d'enquêtes, au cours desquelles son insertion dans la vie quotidienne et les échanges sociaux des enquêtés restent limités. Que sa simple présence sur le terrain en fasse, dans une certaine mesure, un acteur, c'est incontestable, et l'on y reviendra. Mais il faut des circonstances très particulières pour qu'il se trouve vraiment au centre du jeu social. L'ethnographe n'est ni celui qui voit « tout de l'intérieur », ni celui que tout le monde regarde. Il est régulièrement renvoyé aux limites de son savoir et de sa participation. L'oublier, c'est céder à la mystique du « terrain », qui sans doute dit quelque chose de ce que l'on y cherche, mais qui rend bien mal compte de ce que l'on y trouve...

Le « paradoxe de l'observateur »

En abordant les thèmes précédents, nous sommes déjà embarqués dans la classique et difficile question de l'« observateur », et des effets que sa présence inévitablement induit sur les comportements de ceux qu'il observe. Cette question est récurrente dans les réflexions méthodologiques des sociologues de « terrain » et traduit une angoisse légitime, liée à ce que Labov nommait le « paradoxe de l'observateur [1] ». Paradoxe qui peut s'énoncer très simplement : pour étudier un groupe social, il faut l'observer, mais l'observer c'est le « perturber », donc rendre sa connaissance difficile ou impossible. La situation se présente, au premier abord, comme une contradiction insoluble, que Labov, en linguiste, formulait encore ainsi : « Comment observer la façon dont les gens parlent quand on ne les observe pas ? » À cette difficulté préjudicielle, qui installe la démarche d'enquête dans une situation pour le moins étrange et problématique, les pages qui suivent n'ont strictement pas l'ambition d'apporter une solution « rigoureuse ». Ce qu'elles voudraient souligner au contraire, c'est qu'un tel problème illustre de manière exemplaire l'ambivalence épistémologique dont il a été question plus haut. L'ethnographie a besoin de ce que Bachelard nommait, dans un tout autre contexte, une « philosophie dialoguée » : elle doit savoir allier conscience critico-méthodologique de ses démarches et tolérance à l'impureté de ses matériaux, donc à la contingence de ses résultats. Plutôt que d'un modèle fort de rigueur, elle a besoin d'un « empirisme instruit ».

Il n'y a pas d'observation neutre, pur regard qui laisserait inchangés les phénomènes sur lesquels il porte. L'observateur est aussi acteur. Quels que

1. Labov, 1978 (ch. 7).

soient les relais par lesquels il s'introduit, il suscite chez ses enquêtés une série de réactions qui vont imprégner la nature des matériaux qu'il obtient. Ce qui lui est dit, ce qui lui est donné à voir n'est jamais dissociable des caractéristiques spécifiques de la situation d'enquête. Au premier rang des réactions suscitées par celle-ci, citons d'abord les plus évidentes, mais qui constituent aussi le quotidien de l'ethnographie : dérobades, résistances ouvertes ou déguisées, refus de « se laisser observer ».

Plus subtiles, mais tout aussi fortes, sont les formes d'inhibition et d'autocensure, les diverses facettes de la mise en scène de soi et de l'effort d'autovalidation auxquelles on peut s'attendre dans toute rencontre entre un enquêté et un « sociologue supposé savoir », dont la légitimité intimide. Ce ne sont pas seulement les oppositions et les refus ouverts qui font difficulté, mais aussi toutes ces paroles que l'on sent tissées de dénégations, de silences et de non-dits. Mais il y a plus. Dès lors que l'interaction démarre, se met en place un processus de contre-interprétation de l'« observateur » par les « observés », au cours duquel ceux-ci élaborent leurs propres réponses aux questions que leur pose son enquête (que vient-il faire ? pour qui et pourquoi travaille-t-il ?), ainsi que des représentations spécifiques concernant à la fois ce qu'il attend d'eux et ce qu'ils peuvent attendre de lui. Le rôle — ou « les rôles », variables dans le temps — qu'ils lui prêtent se nourrit aussi bien des signes qu'il émet, consciemment ou à son insu, que des classifications endogènes dont disposent les enquêtés pour s'expliquer sa présence et lui donner un sens. Ce processus de définition projeté sur la personne de l'enquêteur, largement indépendant de sa volonté, constitue certes l'une des conditions de son acceptation. Tout ethnographe sait d'expérience que ce qui normalise progressivement sa présence, c'est qu'on finit par lui attribuer une « case » : ce qu'il fait, ce qu'il veut et comment en user avec lui ; on s'en forme une idée semi-consciente, qui affleure parfois clairement dans la manière dont on le présente aux autres. Mais ici se jouent à la fois la possibilité de l'enquête et ce qui tend à en compromettre les résultats. Il est aisé de voir que l'attribution de rôle à laquelle le sociologue est plus ou moins redevable de sa relative acceptation risque aussi d'introduire des biais irréparables dans les matériaux qu'il obtient. Si ce qu'on lui dit et donne à voir dépend pour une part indéterminée de pré-représentations relatives à ce qu'il est et à ce qu'il veut savoir, et à la manière dont il faut « se faire voir » pour y répondre, quelle peut être la valeur informative de données obtenues dans ces conditions ? Qu'aura-t-on appris des activités et des attitudes habituelles d'un groupe quand on les aura étudiées dans des circonstances où elles sont par définition perturbées ?

Toutes ces préoccupations sont familières à ceux qui pratiquent le « terrain », et s'incorporent nécessairement à leur conscience méthodologique. Elles ne sont pas nouvelles : Hughes (1960) signalait déjà que l'observateur fait partie de son observation et que l'analyse des interactions qu'il suscite peut donner une excellente occasion de faire de la sociologie appliquée. Résistance ou refus, inhibitions ou autocensure, conduites biaisées par l'attribution de rôles, l'enquête suscite des effets induits, et l'analyse de ces effets prend nécessairement place dans le questionnement sociologique. Mais dès lors les matériaux obtenus perdent toute évidence, leur statut se brouille, leur valeur de référence devient difficile à établir. La difficulté apparaît très clairement dans la situation classique où l'ethnographe se trouve confronté à ce que l'on peut appeler des phénomènes d'accusation : il enquête sur un lieu de travail, sur des rapports de voisinage ou sur un espace résidentiel, et note qu'au cours de ses rencontres avec ses interlocuteurs, ceux-ci critiquent fréquemment les individus ou les groupes qu'ils côtoient dans leur univers quotidien. Des résidents accusent leurs voisins, des salariés critiquent les agissements de la maîtrise... Comment déchiffrer leurs discours ?

On peut d'abord considérer qu'ils expriment des situations vécues, et que ceux qui les tiennent mettent en cause des comportements, des pratiques dont ils subissent effectivement les effets. On aurait par exemple de solides raisons d'adopter cette attitude si ces propos émanaient de groupes soumis à des traitements autoritaires dans des situations de travail. Mais les discours d'accusation peuvent aussi, on le sait, renvoyer à de tout autres niveaux de réalité sociale. Il se peut qu'ils fonctionnent dans le registre de l'image de soi et de la recherche de reconnaissance, que s'y expriment des sentiments d'inquiétude ou de frustration n'excluant nullement, dans les faits, des relations d'arrangement et de coopération avec ceux que l'on critique. On pourrait montrer, par exemple, que les accusations réciproques entre voisins de H.L.M. renvoient à des enjeux essentiellement symboliques [1] : le procès du « voisinage » est une manière, pour celui qui le fait, de renforcer sa propre légitimité souvent fragile en stigmatisant les autres, et les accusations n'empêchent nullement les interessés de s'entendre dans de nombreuses situations de leur vie quotidienne. Dans ces conditions, la critique des voisins ne devrait pas s'interpréter comme un indice de phénomènes de conflit ou de sociabilité perturbée entre résidents, mais plutôt comme un discours inscrit dans un tout autre ordre de réalité, celui des efforts d'autolégitimation et de la quête de statut. Et il est encore possible d'envisager une autre lecture. Les propos accusateurs sont tenus, en effet, dans

1. Cf. sur ce point Gérard Althabe (1977, 1985).

le cadre d'une enquête et en réponse aux questions d'un sociologue : ne peut-on pas les considérer comme une manière de « faire alliance » avec celui-ci et de s'assurer auprès de lui une position d'interlocuteur privilégié ? Plutôt que d'en chercher la source du côté des enquêtés, pourquoi ne pas les interpréter comme des effets peut-être artificiellement induits par l'enquête elle-même ? En définitive, que nous apprennent ces discours sur ceux qui les tiennent ? À quel niveau faut-il se placer pour les entendre ? Qu'est-ce qui s'y trouve en question et à quel ordre de réalités renvoient-ils ? L'enquêteur est ici presque devant un problème d'« inscrutabilité de la référence [1] ». Dès lors, l'interrogation surgit d'elle-même : quel usage peut-on faire de matériaux aussi ambigus, qui risquent toujours, à tel ou tel moment, d'apparaître comme criblés d'effets induits ?

Orientations critiques-analytiques

La conscience de cette difficulté fondamentale se traduit par l'importance qu'ont prise, dans les travaux d'ethnographie, les orientations de type « critique-analytique [2] ». Leur démarche pourrait être formulée comme suit : elle se caractérise d'abord par un principe de lecture et de décryptage des données d'ethnographie, qui consiste à placer la situation d'enquête et ses effets au centre de l'analyse des matériaux. Puisqu'il n'y a pas d'observation neutre et que les « données » ne sont jamais dissociables des dynamiques à l'œuvre dans la recherche elle-même, il n'y a donc pas d'autre voie pour les comprendre que de suivre réflexivement ce qui se joue dans la relation du sociologue à ses enquêtés, d'identifier les rôles qu'on lui attribue, et de rapporter ce qu'on lui dit ou ce qu'on lui montre à la place momentanée qu'il occupe dans le jeu d'interactions suscitées par sa présence. Les matériaux d'enquête doivent donc d'abord être traités comme des effets de la situation d'enquête, et non comme des représentations immédiates d'une réalité « naturelle », antérieure à l'observation. En adoptant cette attitude méthodologique, on se donne les moyens d'une lecture « non naïve » des phénomènes observés ou des propos recueillis, capable

1. Nous reprenons ici, en la changeant de contexte, une expression proposée par Quine (1977, ch. 2) dans le cadre d'une analyse de problèmes logiques de la signification et du discours.

2. On trouvera ces orientations développées et mises en œuvre, sous des formes diversifiées, dans plusieurs textes contemporains portant sur les problèmes du « terrain ». Citons notamment Gérard Althabe (1977, 1990), Jeanne Favret-Saada (1977), Gérard Mauger (1991), Paul Rabinow (1988), Florence Weber (1989).

d'opérer à la fois la démystification et le décryptage des « données » en fonction des conditions dans lesquelles elles ont été produites. Jeanne Favret-Saada montre ainsi, de manière très éclairante, comment la parole paysanne à propos de la sorcellerie reste inintelligible si l'ethnographe ne s'interroge pas sur sa propre position par rapport aux enquêtés, c'est-à-dire sur la place symbolique que ceux-ci lui attribuent à partir des signes que constituent pour eux sa présence et son mode d'implication. À qui croient-ils s'adresser lorsqu'ils parlent à l'ethnographe et que cherchent-ils à « faire » de la relation qui s'instaure avec lui ? Telle est la question décisive pour entendre leur discours. S'ils évoquent les « histoires » de sorcellerie sur un ton froid, objectif ou distancié, comme si elles ne les concernaient pas, on devra au moins faire l'hypothèse d'une réaction de défense contre l'« étranger » supposé instruit et venu de la ville, devant qui le paysan sait bien qu'il n'est pas de bon ton de parler de sorcellerie. Mais d'autres rôles attendent l'ethnologue, qui se nouent à l'intersection du processus d'enquête et des modes de fonctionnement paysans : peut-être a-t-il partie liée avec les « sorts », peut-être peut-il « faire quelque chose » pour ceux qui « y sont pris », et rendre les services d'un désenvoûteur. Autre place symbolique pour l'ethnographe, autre situation de parole, autre discours de l'enquêté : l'analyse de Jeanne Favret-Saada suit pas à pas les détours et les péripéties d'une expérience intense, où ce qui est dit en chaque moment a pour enjeu « qui veut quoi » et « de qui ».

En plaçant la situation d'enquête au principe de l'interprétation des matériaux, l'ethnographie développe un type de démarche qui, ainsi qu'on l'a suggéré plus haut, peut être caractérisé comme critique-analytique. Démarche critique, parce qu'elle oblige à une mise en question radicale de ce qui fait la « référence » du travail ethnographique : nous voulons dire par là que c'est l'objet même de l'enquête qui perd toute évidence et que l'ethnographe ne peut faire l'économie d'une telle interrogation. Si celui-ci vise en effet la connaissance de formes de vie « endogènes » au groupe étudié — et tel est évidemment son but —, alors il ne peut se permettre d'ignorer qu'un tel objet n'a aucune espèce de transparence, que rien ne garantit son dévoilement par l'enquête, parce que le réel de celle-ci est d'abord celui qu'elle produit, et qu'elle ne cesse de cheminer parmi des effets induits. Questionnement critique qui se double, dans plusieurs travaux, d'un souci analytique, en ce qu'il souligne l'importance de l'objectivation par le sociologue des processus en jeu dans la situation de recherche, avec une insistance particulière sur le thème de l'« auto-analyse » et du « journal de terrain [1] ». L'ethnographie contemporaine — notamment

1. Cf. sur ce point J. Favret-Saada (1977), P. Rabinow (1988), F. Weber (1989).

française — a fortement développé cette démarche, et la première vertu de celle-ci est d'introduire un espace de rigueur dans des données que leur ambiguïté rendrait, sans cela, difficilement utilisables.

Mais une telle perspective peut aussi se justifier autrement, comme une véritable stratégie de découverte et de connaissance. On sait que l'intelligence rusée de l'action est experte à retourner les obstacles qui l'empêchent en moyens qui la servent. Cette dialectique est mise à profit par les ethnologues, qui montrent comment les effets induits par l'observateur, plutôt que d'être traités comme des difficultés dont il faudrait se défaire — tâche vaine et utopique — peuvent au contraire se présenter comme des atouts potentiels de l'enquête, pourvu que le sociologue sache les penser et les mettre en œuvre correctement[1]. De quelle manière ? En premier lieu, une analyse en termes d'effets induits peut paradoxalement accroître la marge de jeu de l'ethnographe, en lui donnant la possibilité de repérer et de discriminer, parmi les rôles qui lui sont attribués, ceux qui sont les plus favorables à l'investigation. Car s'il ne choisit pas les places qu'on lui assigne, il peut au moins choisir de « miser » sur l'une plutôt que sur l'autre. Plus il sait les objectiver, et plus il peut en jouer. Le « bon observateur » serait, de ce point de vue, celui qui sait choisir les « bons rôles »[2]. D'autre part, les effets de la situation d'enquête, loin d'être de purs artefacts, peuvent indirectement conduire vers des propriétés caractéristiques du fonctionnement du groupe étudié. Tôt ou tard, on peut supposer qu'ils apparaîtront comme des « révélateurs » de logiques sociales endogènes à celui-ci, ne serait-ce que parce que les perturbations ou les événements déclenchés par l'irruption de l'observateur disent nécessairement quelque chose de l'ordre qu'ils dérangent. Les réactions des membres d'un groupe donné à l'existence du sociologue ne peuvent pas ne pas livrer des indices sur leur image d'eux-mêmes, sur les types de légitimité qu'ils revendiquent, sur les formes de reconnaissance auxquelles ils aspirent, donc sur les « noyaux durs » ou les aspects fragiles de leur identité sociale. L'enquête est par elle-même un événement à valeur heuristique[3]. Lorsque, par exemple, un sociologue étudie des bandes de jeunes de milieu populaire, sa démarche déclenche un processus socialement surdéterminé. L'enquête les replace virtuellement en situation de domination culturelle. Face à l'« intellectuel », les jeunes rencontrés déclinent toute une gamme de réactions contrastées, allant de la volonté de coopérer à

1. Cf. sur ce point, outre les auteurs déjà cités, George Devereux (1980, notamment ch. 21).

2. Ceux-ci ne sont pas forcément les plus faciles, comme le montrent remarquablement les travaux de Jeanne Favret-Saada (1981).

3. Cf. G. Devereux, *op. cit.*

des manifestations ouvertes d'agressivité. C'est là que l'enquêteur découvre un gisement de matériaux significatifs. Car ce qui se livre implicitement dans leurs attitudes, c'est toute la série des formes que prennent, chez les jeunes les plus dominés, la lutte pour la reconnaissance, la manière actuelle ou anticipée de se définir, et donc un aspect décisif de l'être social[1].

Sur l'interprétation tyrannique du paradoxe

Il existe donc une réponse « critique-analytique » au paradoxe de l'observateur. Elle a sa rigueur, sa cohérence, ses vertus heuristiques. En explicitant systématiquement les conséquences de la situation d'enquête, elle a sans aucun doute élevé la conscience méthodologique de l'ethnographie, et toute recherche qui se maintiendrait en-deçà serait naïve, parce que les contraintes de questionnement qu'elle impose sont strictement incontournables.

Nous voudrions néanmoins souligner le point suivant : une telle démarche risque aussi de mettre en danger l'ethnographe, si elle se donne une forme maximaliste. Elle tend alors à glisser vers une interprétation tyrannique du paradoxe, qui figerait l'enquête sous une sorte de loi d'airain, vers un argument de type fataliste qui prouverait tôt ou tard l'impossibilité du mouvement. En polarisant l'analyse sur l'inventaire sans fin des effets de la situation d'enquête, on risque en effet d'enfermer l'ethnographie dans des contraintes nocives d'interprétation et de stratégie. D'une part, en effet, on présuppose que tout matériau d'enquête devrait a priori s'analyser comme produit de la situation d'enquête, ce qui, on va le voir, peut se discuter. D'autre part, on dissuade l'ethnographe de se poser une question pourtant fort importante pour une recherche de terrain, celle de savoir comment il peut moduler les effets induits par l'observation. Que ces effets puissent apparaître, dans certains cas, comme de bons révélateurs de certains fonctionnements sociaux, cela n'est pas douteux. Mais ils sont aussi « pervers », et peuvent sérieusement perturber une recherche. Face aux refus, aux résistances, aux phénomènes d'autocensure ou d'attribution de rôles, l'ethnographe ne peut pas ne pas mesurer la fragilité de sa position. Il apparaît dès lors que le sort de son enquête se joue sur la possibilité pour lui de les réduire. Peut-il parier sur une diminution des effets induits par sa présence, et sous quelles conditions ? Peut-il limiter les perturbations déclenchées par l'observation ? Peut-il espérer élargir le champ des

1. On fait ici référence aux analyses de Gérard Mauger (1991).

effets « endogènes », c'est-à-dire l'expression des pensées et des comportements dans des conditions aussi proches que possible des conditions habituelles [1] ? De telles questions sont discréditées si l'on pose en principe que l'enquête n'a jamais affaire qu'à ses propres produits. Mais ce postulat est contestable pour au moins deux raisons.

1. Il faut noter tout d'abord que si, conformément au principe même de l'ethnographie, les enquêtés sont rencontrés dans les conditions de leur vie quotidienne, les perturbations déclenchées par l'observation ne peuvent elles-mêmes jouer que dans certaines limites. Saisis sur leur lieu de travail, dans leurs cadres de sociabilité coutumière ou dans leur vie familiale, les individus restent soumis aux contraintes caractéristiques de ces lieux, et la permanence de ces contraintes est incompatible avec la modification complète et durable des manières d'être sous le regard du sociologue. C'est l'argument de Howard Becker, qui nous paraît devoir être pris au sérieux [2]. Immergés dans leur vie quotidienne, les enquêtés n'ont ni possibilité ni raison de se soustraire aux exigences, aux engagements et aux activités qui sont les leurs habituellement, parce que dans bien des cas leur intérêt à les maintenir l'emportera sur celui qu'ils pourraient avoir à leurrer le sociologue ou à se leurrer eux-mêmes pour répondre à celui qu'ils croient avoir en face d'eux. Ils peuvent le faire momentanément, sous l'effet des perturbations déclenchées par son arrivée, mais ils ne le feront pas dans la durée, qui définit précisément l'espace de l'enquête : progressivement, l'événement que constitue sa présence perdra de son importance, les jeux et les enjeux de la vie quotidienne reviendront au premier plan, et bien des aspects du cours du monde se dérouleront en face de lui comme devant n'importe quel membre de la « tribu ». Le temps et la quotidienneté sont deux agents puissants de banalisation de l'ethnographe et cette banalisation est heureuse, car elle est ce qui lui permet d'enquêter. Elle signifie que le caractère perturbateur de l'observation, même s'il est peu vraisemblable qu'il disparaisse jamais, peut se réduire, que le champ d'expression des effets endogènes peut s'accroître, et qu'il n'y a donc pas de raison de postuler que l'enquête est à jamais encerclée dans ses propres effets.

1. Afin d'éviter les malentendus, précisons que par « effets endogènes », on ne désigne rien qui ressemble à des comportements « naturels » ou « authentiques ». Tous les comportements sont toujours modalisés, transformés selon les situations. Mais il y a des degrés. Ils peuvent l'être fortement au démarrage d'une enquête, c'est-à-dire qu'ils comprendront une dose élevée d'autocensure et de fabrication. Ils le seront beaucoup moins dans la plupart des situations habituelles de la vie quotidienne. Veut-on dire par là qu'ils sont alors plus « authentiques » ? Nullement. Mais simplement, comme le dit si bien Goffman, ils ne sont « pas plus transformés qu'il ne paraît habituel et normal de le faire » (1991, ch. 3). La notion « d'effets endogènes » ne dit rien de plus. Sans prétendre à la rigueur conceptuelle, elle permet un simple repérage approximatif pour la démarche d'enquête.

2. Becker consacre à cette question son article « Field work evidence », que l'on trouvera repris *in Sociological work* (1970).

L'argument de Becker ne résout pas tout le problème, et sa portée varie certainement beaucoup selon les contextes d'enquête, selon que les enquêtés sont plus fréquemment rencontrés individuellement ou en groupe, selon aussi la densité des phénomènes étudiés en contraintes et en activités collectives. Mais il signifie pour nous qu'il faut se garder de surestimer — et de dramatiser — l'importance de l'observateur dès lors qu'il parvient à s'insérer dans les structures du quotidien : au regard des enjeux et des exigences associées à celui-ci, il s'opère une neutralisation au moins partielle du sociologue, qui constitue selon Becker l'un de ses meilleurs atouts. En ce qui concerne l'interprétation des matériaux ethnographiques, l'argument de Becker ne retire aucunement son importance à l'analyse des effets induits. Mais il autorise à circuler entre plusieurs niveaux de sens et de questionnement, ce qui lui donne une portée libératrice. Quelles que soient les données, on s'interrogera toujours sur ce qu'elles peuvent devoir à la situation d'observation. Mais on ne s'interdira pas pour autant d'y chercher les indices de réalités indépendantes de l'enquête. On circulera entre effets endogènes et effets induits, et c'est le déroulement de l'étude, avec ce qu'elle apporte comme variation dans les situations observées, qui permettra de discriminer, de manière nécessairement approximative, la place des uns et des autres.

2. Il faut aussi souligner que les formes d'intimidation et d'autocensure liées au contexte d'observation peuvent se réduire, et que la position de l'ethnographe peut progressivement acquérir un degré relatif de flexibilité et de souplesse. Même si ce processus n'est pas sans limites, il peut s'opérer dans une certaine mesure parce que les enquêtés, au fil du temps, manifestent une capacité non négligeable de « digérer » l'existence du chercheur, c'est-à-dire d'en neutraliser partiellement les aspects perturbants. Il n'est pas l'« un des leurs », mais c'est un étranger dont ils ont admis la présence parmi eux, sous la condition tacite qu'il sache respecter un certain « code de savoir-vivre », et s'abstenir de manœuvres jugées indélicates. Son acceptation, si elle se réalise, signifie qu'un statut d'« altérité reconnue » lui est progressivement conféré, qui lui donne une certaine liberté de mouvement. En tant qu'il possède ce statut, il peut, dans certains cas, jouer le rôle d'une « tierce personne », c'est-à-dire de l'interlocuteur à la fois proche et hors-jeu à qui l'on dit ce que l'on ne dirait pas à d'autres.

Mais il ne s'agit pas ici de discourir sur les diverses ressources dont dispose l'enquêteur pour élargir son champ d'accès : cette question ne relève que des situations particulières. L'enjeu des développements précédents était autre.

Était en cause une interprétation tyrannique du paradoxe de l'observateur, qui postule que l'enquête n'a jamais affaire qu'à ses propres effets et discrédite la tentative de les réduire. Rien n'oblige à lire unilatéralement les données ethnographiques comme des produits de la situation de « terrain », ni à considérer que les perturbations induites par l'observation soient impossibles à moduler. Le paradoxe de l'observateur soulève des difficultés auxquelles toute enquête est confrontée. Il implique des contraintes de questionnement et il oblige l'ethnographe à faire son deuil d'une adéquation illusoire à l'« objet » : cette adéquation n'aura pas lieu, puisque l'objet est pris dans l'observation et transformé par elle. Mais cela ne veut pas dire que l'enquête soit enfermée dans son propre cercle, et condamnée dès lors à se doter d'une épistémologie hypercritique. On peut aussi viser une connaissance *approchée*, travailler à limiter les perturbations provoquées par l'observation, discriminer les effets induits et les effets endogènes, apprendre à lire ceux-ci à travers ceux-là. Les « connaissances » auxquelles on peut ici prétendre comportent un coefficient irréductible de contingence et d'approximation, parce que l'observation sur laquelle elles reposent s'opère dans des conditions troublées : même si la pratique de terrain permet de moduler et de mieux cerner les effets de la situation d'enquête, elle ne fournit jamais de réponse exacte à la question de savoir dans quelle mesure on y est parvenu. Pour qui veut échapper à l'enfermement dans la position purement critique-analytique, il n'y a pas d'autre alternative que l'acceptation de solutions approchées. L'enquête est un pari : enquêter, c'est parier que l'on pourra jouer avec le paradoxe de l'observateur, que l'on saura à la fois s'en servir et s'en libérer partiellement. Il faut faire ce pari, tout en sachant qu'il ouvre sur un espace d'incertitudes aux issues partielles et approximatives. C'est l'empirisme de l'ethnographie.

Les données problématiques

Le développement des préoccupations méthodologiques dans la sociologie de « terrain » n'est pas seulement lié au problème de l'observateur. Il renvoie aussi aux difficultés soulevées par des recherches de type « qualitatif », privées de précautions et des outillages statistiques, livrées aux aléas d'une investigation nécessairement empreinte de subjectivité, avec tout ce que cela comporte d'intuitif et d'émotionnel. Résister à la fascination du chiffre est une chose. Mais cela ne dispense pas l'ethnographie d'un effort de réflexivité sur ses propres opérations. Comment obtient-elle et comment s'assure-t-elle de ses

« données » ? Que met-elle exactement sous ce nom ? Quel usage en fait-elle ? Et lorsque, s'appuyant sur des matériaux toujours lacunaires, elle accomplit la tâche sans laquelle elle n'aurait aucun sens, qui est de conclure, quelles sont ses démarches et quelle est leur légitimité ? Car il faut bien que l'ethnographe généralise, interprète, donc induise. Tout praticien de la sociologie qualitative sait que ces opérations ne vont pas de soi.

Il suffit d'aborder le thème de la production des « données », et les difficultés commencent. L'affaire est simple en apparence : noter régulièrement ce que l'on entend et ce que l'on voit. Mais à quoi être attentif, quand la matière est soit trop abondante, soit trop « banale » au premier regard pour que l'on puisse en retirer quoi que ce soit ? Toute une tradition d'épistémologie officielle dispose, on le sait, d'une réponse toute prête à cette question : pas de bonne observation, nous dit-elle, sans construction préalable de l'objet, sans corpus d'hypothèses unifiées en une problématique. On peut pourtant tout à fait contester qu'un tel modèle corresponde à la situation réelle de l'ethnographie. Celui qui s'engage dans une enquête de cette nature ne le fait certes pas l'esprit vierge, mais il se peut fort bien que son questionnement de départ soit extrêmement flou, et le demeure pour une longue période. Le premier objet de l'enquête n'est pas de répondre à des questions mais de découvrir celles que l'on va se poser, et il faut, pour cette simple découverte, du temps : le temps de comprendre où sont, dans l'univers des enquêtés, les problèmes et les enjeux, et de parvenir à une perception suffisante de leur vie pour dégager ce qui vaudrait la peine d'être étudié. Whyte raconte qu'il mit des mois à entrevoir ce qu'il faisait « sur le terrain » et à identifier des thèmes d'interrogation. Le sentiment de flotter sans orientation cohérente, l'impression de ne pas comprendre constituent des moments nécessaires et récurrents dans une recherche de cette nature. C'est par là aussi que l'on peut apprendre quelque chose de l'enquête et de ceux que l'on étudie. Sans faire l'éloge démagogique de l'ignorance, il faut souligner qu'une démarche ethnographique comporte des phases de relative passivité et d'attente, avec des objectifs flous, une attention ouverte mais imprécise. Décrire l'enquête comme si elle était à tout moment méthodologiquement armée, c'est peindre une fiction, dont on ne sait si elle rassure ou si elle inhibe.

Une autre difficulté relative aux données tient à leur mode d'enregistrement. Les « choses vues et entendues » sont fréquemment notées de mémoire. L'ethnographe écoute, observe, mais ce qu'il appelle ses « matériaux » se compose d'un ensemble de traces constituées après coup. Ces traces sont nécessairement approximatives. C'est déjà le cas lorsqu'il s'agit d'échanges verbaux ou d'événements ayant un caractère ponctuel. Et que dire lorsqu'il faudra

« noter » ces conversations foisonnantes, qui ont pu durer toute une soirée, et se dérouler dans des conditions qui en rendent la mémorisation souvent très périlleuse, comme la présence de plusieurs intervenants parlant simultanément ou s'interrompant les uns les autres ? La difficulté est ici que certains des moments « féconds » d'une enquête se jouent précisément dans des situations « participatives » qui supposent l'abandon de tous les formalismes d'une recherche : ici, pas question d'enregistrer, de prendre des notes en cours d'événement, de questionner pour se faire expliquer, ou de chercher à « cadrer » l'entretien. Il faudra, laborieusement et après coup, reconstituer des souvenirs, admettre que des fragments de ce qui s'est passé sont immédiatement perdus, reconnaître le caractère approximatif de ceux qui sont conservés. Ce sont pourtant ces matériaux frustrants et imprécis qui apportent souvent le plus d'informations. Les remarques précédentes nous conduisent vers un constat : les formalismes méthodologiques d'une recherche sont loin d'être applicables à tout moment d'une enquête ethnographique. L'observation ne s'y fait pas nécessairement selon des hypothèses précises, et les données sont pour partie des traces lacunaires, liées aux incertitudes de la mémoire.

Ce n'est pas tout. Les matériaux d'enquête posent, d'une autre manière, un problème de statut épistémologique qui affecte sur le fond la notion même des « données ». Le sociologue qui pratique le « terrain » baigne dans un monde de paroles. Toutes sortes de choses lui sont dites, qui se rapportent à celles qu'il voit et les situent dans un certain éclairage. Ses interlocuteurs commentent ce qu'ils font en évoquant des réalités passées, présentes mais situées en d'autres lieux, ou à venir. S'il enquête dans le cadre familial, on lui raconte des événements relatifs au monde extérieur ou au travail, aux loisirs, à la parenté, dont l'impact est visiblement important sur ce qui se passe à l'intérieur de la famille. Dans bien des cas, tous ces domaines « communiquent » immédiatement pour ceux qui les vivent et s'expliquent à leurs yeux mutuellement. Mais l'ethnographe n'a directement accès qu'à tel ou tel d'entre eux. Ainsi se creuse, autour de ce qu'il voit, tout un ensemble de réalités « présentes-absentes », inobservables par lui du poste où il se trouve, mais constamment évoquées dans la parole de ses interlocuteurs. Les références auxquelles ceux-ci se rapportent existent pour eux au sens fort ; mais l'enquêteur n'en a et n'en peut espérer aucune connaissance directe. Quel statut peut-il leur accorder ?

Il ne saurait évidemment les traiter comme des « données vérifiées » au sens strict, n'ayant aucun moyen d'en contrôler l'existence. Il va de soi qu'en cette circonstance, les « data » sont les discours évoquant les choses et non les choses évoquées par les discours. Faut-il, dès lors, suspendre tout jugement de réalité, et considérer que les références verbalisées par les enquêtés n'ont

aucune pertinence pour l'enquête, dès lors qu'elles n'existent « que » dans leur parole ? Position également contestable. Elle impliquerait d'abord que l'on renvoie a priori le discours au domaine du leurre, décision que rien ne justifie et qui compromettrait bien des possibilités d'enquête. Surtout, elle limiterait considérablement les chances de comprendre des comportements observables par l'ethnographe, mais qui sont manifestement connectés à des sphères de la vie des acteurs auxquelles il n'a pas accès. Supposons qu'il enquête sur la famille. Peut-il saisir le sens — au moins partiel — de certaines formes d'absentéisme masculin dans le cadre familial, s'il ne tient pas compte de ce que des hommes peuvent lui dire de leur travail, et de ce qui s'y joue pour eux, de leurs formes de sociabilité et de loisirs « au dehors » ? Il fera vite l'expérience que ce qu'il observe dans la famille est hanté par des références extérieures auxquelles il n'a pas accès, et que fermer les oreilles sous prétexte qu'il ne peut pas vérifier le condamnerait à ne pas comprendre une part essentielle de ce qu'il voit, donc à fermer aussi les yeux. De même, ou inversement, qui veut « observer » des situations de travail « entendra » tôt ou tard parler du « hors-travail ». L'observation, il faut le souligner, n'est pas autosuffisante. Sa place épistémologique légitime tient au fait qu'elle seule garantit la possibilité du contrôle et de la vérification des données. Mais elle secrète aussi ses effets pervers. Elle nourrit une forte tendance à la métonymie, c'est-à-dire à traiter le fragment de réalité qu'elle observe comme s'il constituait une totalité autosuffisante. Il suffit d'écouter les enquêtés parler pour être contraint de ré-introduire, dans la situation observée, les multiples références « absentes » sans lesquelles celle-ci demeure partiellement incompréhensible.

Les situations de parole mettent ainsi fréquemment l'ethnographe dans une contradiction. D'un côté, il ne peut ignorer les règles élémentaires de la critique des sources : les « choses dites » ne sont pas des informations immédiatement vraies sur le monde, pas plus qu'elles n'équivalent à des réalités directement observées et contrôlées par l'enquête. Mais d'autre part, il ne peut être question de rabaisser pour cette raison leur valeur informative et cognitive. Les matériaux contenus dans la parole peuvent comporter une précision, une richesse, une densité qui exigent qu'on les prenne au sérieux. Leur valeur est souvent irremplaçable. Non seulement il arrive qu'ils constituent la seule voie d'accès possible à des réalités essentielles, mais comme ils sont imprégnés de l'expérience et du savoir des enquêtés, ils peuvent se révéler beaucoup plus instructifs que ceux que l'ethnographe aurait pu produire par observation directe. Si celui-ci les considère comme l'équivalent *stricto sensu* de données vérifiées, il commet un abus de langage. Mais s'il les écarte ou les sous-estime au nom d'une exclusivité accordée à l'observation, il compromet une part indé-

terminée de ses chances de comprendre. Il faut, nous semble-t-il, remettre en cause une conception strictement « vérificationniste » ou « observationnelle » des données, et admettre que celles-ci sont « stratifiées », c'est-à-dire qu'elles comportent plusieurs classes d'éléments affectés d'indices de certitude et de fonctions heuristiques différentes. Il existe une classe spéciale de « données vérifiées », qui ont pu faire l'objet de contrôles, et il est compréhensible que l'ethnographie leur accorde une importance particulière et cherche à en accroître l'étendue. Mais un statut reste encore à inventer pour tout un ensemble de matériaux fondés sur le discours, et qui mériteraient, sous certaines conditions, d'être incorporés à une classe de données d'« un type spécifique ». Sans doute ce point difficile requiert-il bien d'autres éclaircissements. L'ethnographie ne peut esquiver le problème de la place qu'elle accorde à la parole : fonctions, références, plausibilité des choses dites, comment juge-t-on sur ces sujets ? L'ethnographe est sans cesse confronté à des dires : qu'en fait-il ? À cette question, il répond en pratique par un mélange de bricolage et d'évaluations intuitives, écartant les uns, traitant les autres comme des symptômes, et admettant que d'autres encore puissent être considérés comme des verbalisations de réalités non certifiées mais « consistantes ». Ainsi se constitue, à travers une série continue de petites « décisions » interprétatives, un « halo » de « quasi-données » qui entourent ses « données dures », et l'aident à les comprendre. Parce que cette opération est à la fois nécessaire et incertaine, elle introduit un élément de contingence au cœur même de la constitution du savoir ethnographique.

La prudence

Les réflexions précédentes auront contribué à souligner l'improbabilité d'une « sociologie de terrain » qui se déroulerait sous des conditions méthodologiquement pures. Elles soulèvent évidemment le problème de la fiabilité des résultats. Des opérations très peu formalisées risquent toujours d'être livrées aux aléas, à l'arbitraire de l'intuitif. C'est là que surgit pour l'ethnographie, si elle veut échapper à l'accusation d'impressionnisme, l'absolue nécessité d'une discipline critique. Précisément parce qu'elle n'a pas de « discours de la méthode », elle a besoin de conscience, de réflexion sur ses propres démarches.

Il lui faut donc ce que l'on peut appeler une « prudence ». Elle doit d'abord reconnaître que l'absence de visée quantitative ne la libère pas de l'obligation de vérification et de contrôle. Elle doit s'astreindre à considérer son objet sur une longue période de temps, en diversifiant les contextes, en combinant plu-

sieurs types de données, en multipliant les occasions de comparaison. Le principe de variation des situations dans le temps limite les risques d'arbitraire. Il incite à la « sagesse » dans les attributions de propriétés et entraîne à pratiquer l'art des conclusions différées. Il donne à l'ethnographe les moyens d'élever le degré de fiabilité des données sur lesquelles il s'appuie.

Le même but peut être approché par un effort de stratification des matériaux et des opérations d'enquête. Les matériaux tout d'abord : une caractéristique de l'ethnographie étant d'en mobiliser de plusieurs sortes, elle doit veiller à les différencier suivant leurs sources et ce qu'elle peut en apprendre. Faire état d'observations directes à propos d'un objet, rapporter les propos d'un enquêté, ou mentionner la trace qu'en conserve après coup l'enquêteur ne sont pas une seule et même chose, mais trois informations différentes, que l'on ne saurait faire passer l'une pour l'autre. Et de même les « data » et les interprétations doivent être distinguées. Le caractère évidemment flottant et relatif de cette distinction n'autorise pas l'ethnographe à la traiter par le mépris. C'est en la replaçant régulièrement devant ses yeux qu'il pourra évaluer les matériaux empiriques dont il dispose et se demander ce qu'il peut légitimement en induire. Les limites qu'il y découvrira l'entraîneront à en chercher davantage, à les préciser, à élargir ses contacts, à diversifier les situations. Cette exigence ne s'applique pas seulement au processus de recherche, mais aussi à la manière d'écrire. Il faut éviter les textes trop « lisses », où tous les niveaux de discours se mêlent dans un ensemble homogène. Il faut, dans la mesure du possible, permettre au lecteur de savoir quelles sont les données, dans quelles conditions elles ont été obtenues, où sont les inductions et comment elles ont été faites. Sinon, le soupçon d'« intuitivisme » courra toujours [1].

Mais le plus difficile — en même temps que le plus nécessaire — est peut-être d'apprendre à discipliner l'interprétation. Précisément parce que l'ethnographie est une pratique irréductiblement interprétative — on reviendra sur ce point —, elle doit s'entraîner à contrôler les « dérives ». La machine à interpréter fonctionne facilement, on le sait, à l'état « sauvage » [2]. Elle se met déjà en marche, à l'insu de l'ethnographe, dans le simple geste par lequel celui-ci, présentant des individus ou des groupes, leur attribue des pensées dont il ne dit pas si elles correspondent à des énoncés effectivement exprimés, à la manière plus ou moins intuitive dont il a cru possible de condenser leur sens immédiat, ou encore à la signification latente qu'il en a reconstruite après coup. C'est le

1. Sur toutes ces questions, se reporter à la série d'articles de Becker (1970, ch. 2, 3 et 5), ainsi qu'à J.P. Briand et J.M. Chapoulie (1991).

2. On s'appuie ici sur Dan Sperber (1982).

problème que pose une phrase du type : « Les Nuers pensent que... » Qui le dit ? L'ethnographe ? Ses informateurs ? Des Nuers, mais lesquels, à qui et dans quelles circonstances ? On ne résoudrait pas la difficulté si, pour éviter les malentendus, on réduisait systématiquement les « data » aux énoncés originaux indexés sur leur contexte, et si l'on s'interdisait toute reformulation synthétique de leur sens. Car alors la matière ethnographique s'éparpillerait en une poussière d'éléments dispersés dont ne surgirait aucun ordre. Il faut bien que l'ethnographe s'autorise à formuler ce qu'il a compris des attitudes des membres d'un groupe à partir de l'observation et de l'écoute, et qu'il travaille aussi sur ce matériau transformé. Mais le risque à la fois nécessaire et difficile à contrôler est de chosifier cette construction provisoire en lui prêtant l'évidence naturelle des « pensées du groupe ». Le discours ethnographique, et plus largement sociologique, est hanté par la figure du style indirect libre, par la propension à rapporter des attitudes ou des propos dont le sujet est incertain, voire indécidable[1]. Il faut souligner ici que ce qui est en cause n'est pas le geste interprétatif par lui-même — l'ethnographie ne peut s'en passer —, mais la vitesse avec laquelle il est souvent accompli, sur la base de données lacunaires ou mal spécifiées, puis l'inconscience avec laquelle il est réifié, oublié, enfoui dans ses résultats, qui prennent alors l'apparence d'une description naturelle.

Prudence, donc. L'ethnographie doit se donner des contraintes qui l'obligent à différer l'induction. Les praticiens de la recherche qualitative nous apprennent qu'en se pliant à cette discipline, elle ne se prive pas pour autant des moyens d'aboutir. C'est ce point important que met bien en évidence la notion de « saturation ». Lorsqu'une hypothèse, par rectifications successives, atteint un certain degré de pertinence, vient un moment où les données empiriques diverses lui apportent une confirmation régulière. Cette régularité, est-il besoin de le dire, n'a jamais rien d'une « loi » de la nature, mais renvoie simplement à la notion approximative d'une « bonne résistance » dans des situations empiriques variées. Alors on peut estimer que cette hypothèse est « saturée », c'est-à-dire qu'elle se comporte suffisamment bien au cours de nombreuses mises à l'épreuve pour pouvoir être considérée comme fiable[2]. Multiplier à l'infini les « tests » serait paralyser la recherche en se lançant à la poursuite d'un utopique idéal de certitude. La notion de « saturation » signifie que, lorsqu'une enquête non quantitative s'est montrée suffisamment exigeante,

1. Cf. sur ce point Dan Sperber (1982), ainsi que Grignon et Passeron (1989, ch. 3).

2. La notion de « saturation » joue un rôle essentiel dans la pensée de Glaser et Strauss (1967). En France, elle est développée par Daniel Bertaux (1986).

elle peut s'autoriser à induire, c'est-à-dire à conclure et dégager des hypothèses, sans passer par l'échantillonnage statistique. Elle met en évidence l'existence d'une légitimité empirique spécifique — certes souple et approchée — pour les résultats de la sociologie qualitative. Une induction suffisamment « différée » est par là même suffisamment « fondée » : ce qui signifie d'un côté que l'ethnographie ne peut viser à plus de certitude (ou de précision), mais de l'autre qu'elle s'est donné les moyens d'un niveau raisonné de fiabilité. En s'imposant des règles de prudence, elle n'a donc nullement étouffé ses capacités de découverte sous le fétichisme du chiffre.

On le voit : qu'il s'agisse d'établir ses données, de stratifier ses composantes ou de mieux contrôler ses opérations inductives, l'ethnographie a besoin de « conscience critique ». Il faut que celle-ci s'exerce pour maîtriser le risque de dérive impressionniste ou d'abandon de l'enquête à la pure subjectivité de son auteur. Et l'interprétation doit être disciplinée.

Mais jusqu'où ? C'est évidemment la question. Peut-on concevoir que, par un effort supplémentaire de précision, et en se décidant, en quelque sorte, à entrer résolument dans l'ère de la méthode, elle pourrait graduellement réduire ce qu'il y a en elle d'interprétatif et de conjectural, et atteindre, au moins sectoriellement, à la plénitude de la connaissance positive ? Ou faut-il considérer, au contraire, que l'ethnographie n'en a jamais « fini » avec l'interprétation, qu'elle peut la contrôler mais non l'éradiquer, et qu'elle doit donc faire face à la contingence irréductible de ses propres résultats ? La fin de cette étude est consacrée à cette question, et l'on va tenter de montrer que la réponse varie selon la manière dont l'ethnographie définit ses propres objets[1].

Vers une ethnographie positive ?

Peut-on concevoir une ethnographie qui réduirait méthodiquement en son sein la place de l'interprétation pour s'efforcer de fonctionner au maximum en régime de connaissance positive ? On peut avancer l'hypothèse que la réponse est affirmative, mais que cette orientation présuppose une série de conditions essen-

1. Par « interprétation », on entendra ici le fait, pour une pratique de recherche, d'admettre en son sein des « constructions » qu'elle n'est pas en mesure de vérifier. Elle peut — et doit — les « évaluer » empiriquement, c'est-à-dire les discuter quant à leur capacité de rendre compte des matériaux et d'en proposer de nouveaux. Mais elle ne peut pas les démontrer. Des constructions interprétatives ne sont donc jamais entièrement nécessaires ni stabilisées.

tielles : il faut, pour y parvenir, que l'ethnographie procède au découpage adéquat de ses objets, qu'elle se donne un certain type de faits sociaux.

Il est impossible ici de ne pas réfléchir sur un style de recherches dont l'importance, on le sait, est majeure tant dans l'histoire de la sociologie américaine que dans celle des pratiques d'enquête : il s'agit de l'interactionnisme. On sait le rôle considérable que celui-ci a joué, depuis un demi-siècle, en maintenant vivante une tradition de recherche ethnographique valorisant l'observation « directe » ou « participante ». C'est en elle que se sont inscrits Hughes, Becker, Goffman, Strauss et tant d'autres, qui y ont puisé leur élan en même temps qu'ils l'ont développée dans des directions différentes.

On sait aussi qu'en tant que sociologie, l'interactionnisme introduit une perspective critique dans l'étude des faits sociaux. Il traite ceux-ci non pas comme des « choses », mais comme des constructions liées à la manière dont les acteurs, placés dans des situations données, se définissent les uns par rapport aux autres, et élaborent pour ce faire le sens social des situations. On découvre alors que ce qui paraît aller de soi ne « va » précisément pas de soi, et ne fonctionnerait pas si des interactants, en coopération ou en opposition avec d'autres, ne travaillaient pas à le maintenir. Qu'il s'agisse de la déviance, des rites de face-à-face ou du prestige des professions, les attributs sociaux les mieux enracinés dans la perception commune n'existent que dans la mesure où ils sont continuellement fabriqués ou refabriqués au cours d'interactions, dont l'enjeu est finalement de stabiliser ou de modifier des définitions toujours plus ou moins arbitraires de la vie sociale. Considéré sous cet angle, l'interactionnisme désubstantialise les propriétés apparemment les plus naturelles de l'ordre établi.

Mais ce projet critique ne doit pas dissimuler l'existence d'autres buts parfaitement « positifs ». On peut faire l'hypothèse, en effet, que l'interactionnisme a aussi fonctionné comme une véritable stratégie de production de connaissances en sociologie qualitative, et qu'une partie de son succès tient à son incontestable efficacité sur ce plan. Un bref détour s'impose pour mettre ce point en lumière. L'utilité apparemment évidente de l'enquête de « terrain » pourrait facilement faire oublier ce qu'il y a de problématique dans la démarche ethnographique. L'idée d'une observation directe de faits sociaux suppose que ceux-ci soient naturellement accessibles par cette voie. C'est ce qui ne va pas de soi, si l'on se donne une définition non triviale de ces faits, qui ne les réduise pas à des manifestations immédiatement collectives. L'« élément social » du suicide n'est pas donné à l'observation. Les processus sociaux qui sont à l'œuvre dans les comportements individuels, ou dans les phénomènes de répartition de rôles ou de division du travail ne sont pas toujours apparents.

Durkheim ne manquait pas d'arguments pour revendiquer la fondation d'une science du social, qui posséderait des outils méthodologiques et conceptuels sophistiqués. Il faut reconnaître au contraire que l'ethnographie ne dispose pas spontanément des moyens correspondant à ses objectifs, et que, loin de considérer l'enquête directe comme allant de soi, elle doit toujours se demander de quelle manière celle-ci peut lui apprendre quelque chose sur une catégorie de faits qui ne sont pas, par nature, immédiatement observables.

C'est ici que l'on perçoit à quel point l'interactionnisme est en « affinité » avec le travail ethnographique. Le découpage qu'il propose des faits sociaux lui est en effet particulièrement favorable, même si cela ne signifie nullement que le premier ait été intentionnellement pensé pour le second. Une caractéristique majeure des concepts interactionnistes est leur haut degré d'« analyticité ». Ils autorisent, d'une part, à traiter les phénomènes sociaux comme des totalités décomposables, et non comme des données *sui generis*. Ils définissent, d'autre part, ce que l'on pourrait appeler des unités empiriques de base permettant d'opérer cette décomposition. Ces unités sont les interactions avec toutes leurs caractéristiques de situation, d'activités, d'attributions de rôles et de déroulement séquentiel dans le temps. L'expression « unité de base » ne doit pas prêter à malentendu. Elle ne signifie en aucun cas que les données envisagées se limitent au « microscopique », par exemple aux relations individuelles en face-à-face, dont Goffman a mené l'analyse avec la virtuosité que l'on sait. De multiples études interactionnistes — et non des moindres — portent sur de grandes institutions, mettent en jeu aussi bien des groupes que des individus, et suivent les développements de leurs interactions, leurs transformations et leurs effets sur une longue période de temps. L'œuvre d'Anselm Strauss, par exemple, accorde une place centrale aux situations hospitalières. Strauss s'est intéressé à toute la dynamique des relations entre le malade, sa famille, le médecin, les infirmières, telles qu'elles se jouent dans le déroulement d'une maladie mortelle ; il a consacré des analyses très précises à la perception que le patient possède de son état et de sa gravité, ainsi qu'aux stratégies déployées par les infirmières et le corps médical pour freiner ou faciliter sa prise de conscience (1965). On lui doit aussi (1985) l'étude systématique du fonctionnement de l'hôpital comme processus intégré de travail, avec une attention particulière à la diversité et à la sophistication des tâches, à la complexité de leur articulation, à l'importance du « travail du malade » comme partie intégrante du travail hospitalier. D'autres auteurs se sont intéressés aux formes de socialisation et aux effets symboliques qui se développent parmi les étudiants engagés dans des cursus à forts enjeux professionnels, comme les facultés de méde-

cine ou les écoles d'infirmières [1]. Il faut citer aussi, bien sûr, les enquêtes classiques de Becker sur la déviance ou les mondes de l'art. Ces quelques exemples suffisent à montrer que l'interactionnisme ne manifeste pas de prédilection spéciale pour le microscopique, et sait se donner des objets riches et denses en événements sociaux.

Caractéristique, par contre, de son style analytique nous paraît être le type d'unités qu'il se donne pour penser ses objets. Ces unités sont les interactions : « *People doing things together* » [2]. Si l'on considère de telles unités sur le plan strictement conceptuel, on peut les qualifier d'« élémentaires ». Ce sont des notions simples, aisées à délimiter, à concevoir et à saisir empiriquement. Elles échappent aux difficultés d'analyse et d'observation que présentent des concepts à caractère plus global et plus structurel, comme ceux de culture, de groupe social, ou d'organisation : l'interactionnisme évite de s'enliser dans ces questions classiques de la sociologie, et leur préfère, avec les interactions, des phénomènes plus immédiatement lisibles [3]. Cela ne veut certes pas dire qu'il constitue ceux-ci en isolats coupés de tout contexte plus large. Il serait facile de montrer, au contraire, que les travaux de Becker, de Goffman, ou de Strauss n'ignorent nullement le modelage de leurs objets par des conditions sociales d'ensemble. Mais l'unité pertinente d'analyse reste bien la séquence interactionnelle : c'est elle qui constitue, dans ces dynamiques spécifiques, le problème central de la recherche, et c'est en elle que se trouve la matrice, la cellule de base des phénomènes sociaux complexes. Ce que nous avons nommé plus haut l'esprit « analytique » de l'interactionnisme tient très exactement à ce parti pris méthodologique : découper dans la complexité de la matière sociale des unités élémentaires et aisément observables, et s'en servir comme de clés pour l'étude et la compréhension des formes organisées. On pourrait presque parler de « divisionnisme » [4].

Que ce principe de construction des objets puisse appeler discussion, cela semble clair, et l'on y reviendra. Mais ce qui doit être souligné pour l'instant, c'est qu'en se dotant de telles entités de base, l'interactionnisme se donne, sur le plan épistémologique, des atouts forts. Les interactions constituent en effet,

1. Cf. notamment Becker *et alii* (1961), F. Davis (1968).

2. C'est ainsi que Strauss (1990) définit l'interaction, reprenant une formule que l'on trouve souvent chez Becker.

3. Pour une discussion des conditions d'emploi du concept de culture, voir Becker (1986, ch. 1). Pour une discussion de la notion d'organisation sociale, voir Becker (1988 conclusion de l'ouvrage).

4. Cf. sur ce point la conclusion des *Mondes de l'art* (Becker, 1988).

si l'on accepte de les considérer comme des niveaux pertinents d'analyse, de puissants vecteurs de connaissance. Elles présentent deux propriétés essentielles. D'une part, elles sont intégralement observables, et peuvent donc être tout entières étudiées sur le terrain empirique, ce qui les différencie de bien des processus sociaux. D'autre part — et peut-être faut-il voir ici l'un des grands apports de l'interactionnisme à la pratique sociologique —, la quantité d'effets de connaissance et d'intelligibilité qu'elles contiennent en font de véritables gisements de découvertes pour quiconque se donne la peine de les observer systématiquement et de près. Les objections fort légitimes que l'interactionnisme peut susciter quant à la sociologie qu'il présuppose — du fait, notamment, de sa faible attention aux « structures » — ne doivent pas dissimuler l'intérêt de son pari épistémologique. Dès lors que l'on a reconnu la très grande productivité d'effets des interactions, considérées en elles-mêmes et pour elles-mêmes, c'est-à-dire leur caractère stratégique pour une entreprise de connaissance, comment ne pas penser que c'est une manière de « jouer gagnant », pour la sociologie, que de les prendre pour objet ? Installer la recherche sur ce terrain, c'est lui garantir le double bénéfice d'un ancrage factuel solide et d'abondantes possibilités heuristiques. L'interaction paraît être l'une des clés d'une sociologie empirique et productive.

Quel que soit, en effet, le cadre interactionnel que l'on se donne, relations en face-à-face, situation professionnelle, confrontation de groupes impliqués dans la maladie, dans la déviance,... l'interactionnisme montre comment sa mise en place met tous les acteurs au « travail », comment elle génère une multitude proliférante d'activités, un véritable « monde social », avec ses opérations de négociation et d'ajustement, ses répartitions de tâches, ses processus d'attribution, de prise et de changement de rôles, qui induisent à leur tour des effets sensibles et des remaniements dans les identifications et la constitution du « Soi ». Même des propriétés plus synthétiques de l'ordre social, apparemment difficiles à étudier par observation, pourront être amenées sur le terrain de l'investigation empirique. Un rôle de médecin, de malade, de déviant ou d'artiste se fabrique dans des chaînes d'interactions dont on peut suivre en détail les processus et les effets [1]. On peut observer les circonstances dans lesquelles ils sont endossés, adoptés, attribués, quelles ruptures les acteurs ont dû accomplir pour y entrer, quelles séries d'interactions les y ont aidés ou contraints, quelles sont leurs implications en termes d'identité, de remaniement du « Soi », de redéfinition des « autres significatifs ». Si l'on cherche comment

1. Cf. notamment Eliot Freidson (1984), Howard Becker (1985 et 1988).

les individus peuvent s'y maintenir et y persévérer à travers le temps, on raisonnera en termes de carrière, d'ajustement, d'engagement progressif dans le rôle sous forme de processus séquentiels, et l'on verra comment l'être s'est construit à travers un devenir dont les étapes sont, là encore, empiriquement saisissables. Il n'est pas de propriété « cachée » du comportement, pas de figure « abstraite » de l'ordre social qui ne puisse être analysée comme un effet composé de cycles interactionnels, décomposée en unités empiriques de base, et transférée ainsi sur le terrain de l'observation directe, où se réduiront ses mystères. L'interactionnisme ne connaît pas de « boîte noire ».

On peut d'ailleurs suggérer que son caractère de sociologie critique n'est pas sans rapport avec ce parti pris analytique et empirique. Contre l'opacité et le fétichisme des phénomènes sociaux, l'interactionnisme affirme implicitement que le social est toujours décomposable, démontable et justiciable de l'observation. Très cartésien à sa manière, il n'aime pas les « qualités occultes ». Il se méfie de tous les concepts à caractère structurel, « forces », « classes », « dispositions sociales profondes » : entités sans référents empiriques clairs, qui obcurcissent la question du « qui », du « quoi » et du « quand »[1]. On peut ici évidemment s'interroger : la sociologie peut-elle faire l'impasse sur les logiques de structure, même s'il est impossible de dire « quand », sous l'action de « qui », dans « quelles » interactions elles se sont mises en place ?

Mais il est facile aussi de comprendre en quoi les orientations de l'interactionnisme sont particulièrement favorables à l'enquête ethnographique. Et il ne l'est pas moins de percevoir leurs implications pour le statut épistémologique de l'ethnographie. En autorisant, grâce à un langage conceptuel très analytique, la décomposition des phénomènes sociaux en unités empiriques isolables, l'interactionnisme crée du même coup les conditions d'une très large observabilité des processus : une ethnographie qui s'en donne les moyens peut engranger de vastes quantités de données précises et vérifiables, limiter la place de l'interprétation dans son corpus théorique, et se constituer en connaissance positive et cumulative. C'est sans doute un apport majeur de l'interactionnisme que d'avoir bâti un cadre de découpage des faits sociaux à l'intérieur duquel ceux-ci devenaient justiciables de l'observation directe. Ce cadre a fonctionné comme un catalyseur, permettant une prolifération de recherches qui frappent toujours par leur souci de méthode et d'exactitude, et dont nous sommes sans

1. Les déclarations de Becker sont très nettes à ce sujet. Voir, par exemple, l'ouvrage de 1988 (notamment la présentation de Pierre-Michel Menger et la conclusion de l'auteur). On trouvera une critique des « dispositions sociales profondes » in Becker (1970, chapitre 19).

doute loin, en France, de mesurer toute l'importance. L'interactionnisme a produit la preuve décisive que des enquêtes qualitatives pouvaient atteindre un haut degré de cumulativité, de fiabilité et de précision.

Pour Mauss

Il faut, cela dit, observer que l'on est ici en présence d'un paradigme qui refuse implicitement le cadeau que fit Mauss (1923) à l'ethnographie : celui du « fait social total ». On sait que Mauss a voulu résumer, sous cette obscure expression, ce qu'il était en train de comprendre à propos de l'échange. Il y découvrait d'abord un phénomène de caractère entièrement transversal, à la fois économique, politique, symbolique, qui remettait en cause les séparations si « naturellement » établies entre les diverses catégories ou sphères de la vie sociale. Il soulignait également que les faits décrits par les ethnologues se présentaient d'une part comme des faits objectifs, touchant à l'« anatomie », à la structure de la société, mais aussi et d'autre part comme des réalités vécues par des individus, en tant qu'expériences et formes de conscience individuelles, et qu'il était impossible pour l'analyste de maintenir ces deux « niveaux » séparés, parce qu'existaient entre eux toute une série de renvois réciproques. C'est donc aussi le cloisonnement du « social » et du « psychologique » qui se trouvait mis en cause. Les réflexions de Mauss portent spécifiquement sur le cas emblématique de l'échange, mais on peut faire l'hypothèse qu'elles révèlent une propriété plus générale des faits ethnographiques. Parce qu'ils sont étudiés « de l'intérieur », dans les conditions où ils se produisent et où ils sont vécus, ces faits sont des faits d'intersection, qui obligent le sociologue à circuler entre les sphères abstraitement séparées de la vie sociale, entre les niveaux les plus différents d'analyse, passant du plus « structurel » au plus « situationnel » et du plus « social » au plus « individuel » pour les faire s'éclairer réciproquement. L'ethnographe est un « *go-between* »[1].

Certes, les prestiges du « fait social total » peuvent sembler ambigus et susciter la méfiance, parce que chargés de toutes les illusions liées à la notion de totalité. Il est clair que la démarche interactionniste doit une part de son efficacité à ce qu'elle a d'« antimaussien ». Elle procède par découpage du social en cellules élémentaires : individus ou groupes en interactions. Un tel « divisionnisme » n'empêche nullement l'interactionnisme de recombiner ses unités

1. L'expression est de Isaac Joseph, introduction à Ulf Hannerz (1983).

de base dans de grandes œuvres symphoniques, comme le fait Becker dans *Les mondes de l'art*. Mais cette étape s'accomplit sur la base de l'opération de décomposition première, puisqu'elle s'effectue par réassociation d'éléments préalablement découpés dans la matière sociale. On a souligné plus haut l'inspiration analytique de la sociologie interactionniste. Cette inspiration, gage de précision et de connaissance positive, ne vaut-elle pas mieux pour l'ethnographie que les séductions ambiguës du fait social total ?

On va tenter ici de soutenir le contraire, et de plaider la cause d'une ethnographie « maussienne ». Partant d'une réinterprétation libre des conclusions de l'*Essai sur le don*, nous allons voir qu'elles autorisent une « autre manière » de construire les objets, riche de possibilités heuristiques spécifiques. Nous essaierons de les décrire, sans dissimuler les difficultés qui se présentent aussi à celui qui s'engage dans cette voie. L'idée maussienne a l'intérêt de mettre en évidence une propriété précieuse des faits ethnographiques, mais facilement négligée en raison des problèmes de méthode qu'elle soulève : il s'agit de leur caractère fortement synthétique. Ce caractère n'importe pas tant par lui-même que par les conséquences que l'on en tire, et la force de Mauss est d'avoir vu tout ce qu'il peut apporter à la sociologie si celle-ci se décide à le prendre méthodiquement au sérieux, plutôt que d'y voir un obstacle à ses exigences d'analyse. La transversalité des objets a en effet des implications positives tant sur leur mode de découpage que sur la manière de les travailler. Elle met en garde contre la constitution d'unités isolées et monofonctionnelles, et recommande une attention spéciale à leur aspect sériel, c'est-à-dire à la possibilité qu'ils offrent de *circuler* entre les multiples sphères et niveaux d'organisation du social. Elle suscite aussi fortement, comme nous le verrons, les ambitions inductives et interprétatives du sociologue, ce qui fait toute la valeur, mais aussi tout le risque de la ligne maussienne en ethnographie. Les questions qui se posent sont donc celles-ci : Quelles sont exactement les propriétés synthétiques spécifiques des faits ethnographiques ? Quels en sont les bénéfices cognitifs et comment les exploiter ? Quelles difficultés présentent-elles ? Que signifie précisément le « *go-between* » maussien, et vers où s'aventure celui qui s'y engage ?

La ligne maussienne comme voie vers une sociologie compréhensive

Une ethnographie maussienne est d'abord celle qui reconnaît et qui assume l'instabilité des frontières de son objet. Les relations organiques qui se nouent entre les dimensions du « fait social total » impliquent que parler de l'une, c'est immédiatement parler des autres, et que cette impossibilité de les clore, même si elle déstabilise l'analyse, constitue un caractère bien souvent essentiel de leur mode de fonctionnement effectif. On peut s'arrêter ici sur l'exemple si frappant du travail.

Travail en usine, travail au noir, travail « à côté », c'est-à-dire en-dehors de l'usine, les enquêtes font apparaître que ces activités ont des contours flottants et qu'elles remettent en cause les distinctions trop tranchées entre l'économique et le non-économique. Quand les O.S. de l'automobile travaillent, ils incorporent à leur activité toute une masse de hors-travail qui en est apparemment la négation, mais en réalité une condition de possibilité : on ne peut évoquer la vie de l'atelier sans parler de l'alcool, des formes de sociabilité et de transgression de la hiérarchie, des rapports entre le groupe et les délégués syndicaux, bref, de tout ce qui fait que l'usine n'est pas seulement le lieu où l'O.S. gagne sa vie, mais celui où se rejouent chaque jour et globalement ses rapports avec sa destinée matérielle et sociale[1]. Si l'on se tourne maintenant vers le travail au noir, on y découvrira une activité polysémique, évidemment liée à la contrainte économique mais irréductible à elle, parce que ceux qui la pratiquent y investissent aussi un refus du patron et de l'A.N.P.E., un désir d'autonomie, des revendications et des espérances diverses, et qu'ils y trouvent des réseaux de liens et de complicités fluides. On comprendra alors que cette forme de marginalité populaire n'est pas seulement subie, mais qu'elle peut aussi englober une manière de vivre, et qu'elle a toute une dimension biographique[2]. Et de même encore, à la sortie de l'usine, quand commencent les « loisirs », d'autres difficultés vont apparaître. Des ouvriers « travaillent à côté » ; ils « bricolent »[3]. Ils accomplissent des tâches variées, aux fonctions multiples, dont le statut incertain perturbe tous les efforts de classement sociologique, parce qu'il est impossible de décider s'il s'agit de travail ou de non-travail, d'activité contrainte ou d'activité « pour soi ». Et l'on comprend que c'est cette

1. Cf. ici l'ensemble des travaux de Michel Pialoux.
2. Cf. Jean-François Lae (1989).
3. Cf. Florence Weber (1989).

51

ambiguïté même qui fait le prix, le sens de ces activités pour ceux qui les pratiquent. Où finit le travail, où commence le non-travail, quand tous les deux peuvent se mêler au point de brouiller les pistes ? C'est la rigidité du concept et de la sphère qu'il désigne qui est ici en cause, dans ces trois analyses qui portent sur des situations ouvrières, mais qui valent sans doute, sous d'autres formes, au-delà [1].

Mais la transversalité du fait ethnographique n'a pas que cette conclusion négative, en soi déjà importante. Elle signifie aussi qu'il faut se garder d'imposer aux activités un découpage qui viole les cadres, ou les ensembles à l'intérieur desquels elles sont effectivement vécues par les individus. Ce qui est en cause ici, c'est la dimension du sens. La « galère », cette expérience des jeunes des banlieues populaires, est faite à la fois de déviance, de temps morts, de travail intermittent, de musique ; ce sont toutes ces activités ensemble qui la constituent comme cette « expérience » dans laquelle ils se perdent en même temps qu'ils cherchent à s'y repérer et à s'y soutenir. Aucune d'entre elles ne signifie quoi que ce soit par elle-même ; toutes sont imprégnées des dimensions globales de la situation historique et sociale spécifique dont la « galère » est l'expression [2]. Prétendre les « décrire » indépendamment des réseaux dans lesquels elles prennent sens, c'est donner dans l'illusion du comportementalisme. De même la « bricole » ouvrière, ou bien encore le travail, les pratiques privées, se présentent aussi avec ce caractère sériel, comme des gammes d'activités variées et de valences multiples, et c'est précisément ce « multiple », cet ensemble qui constituent le cadre expérientiel effectif dans lequel elles sont saisies, vécues, interprétées par les individus [3]. Il faut les reconstruire comme « fait social total » pour pouvoir les comprendre comme faits subjectifs. Il est à peine besoin de préciser que cette reconstruction passe par un travail d'analyse, et non par une intuition empathique. On peut se demander si l'interactionnisme, qui a si fortement souligné la dimension symbolique des activités, ne limite pas ses chances de la comprendre en la cherchant dans des cadres situationnels ou interactionnels trop étroits. Les logiques de sens ont un caractère fortement transversal. Cela tient d'abord à ce que, comme tous les processus de façonnement social des individus, elles fonctionnent largement par logiques globales, c'est-à-dire qu'elles cristallisent dans des formes très synthétiques de rapport au monde. Cela tient aussi au fait que les circuits de sens suivent le régime des analogies, des métaphores, des associations expressives les plus diverses, ce qui densifie les réseaux de relations significatives. Il est manifeste, par exemple, que de fortes résonnances existent entre travail, alcool et politique dans certains types d'univers masculins, et que des éléments comme l'alcool, les activités « à-côté » ou les objets d'intérieur sont de véritables accumulateurs symboliques [1].

1. On peut noter — et la suite de ce texte le confirmera — que les exemples de travaux ethnographiques que nous citons portent le plus souvent sur les classes « prolétaires » de la société.

Il faudrait s'arrêter, ce que nous ne ferons pas ici, sur les raisons qui on pu dissuader, et dissuadent sans doute encore, l'ethnographie de se tourner vers les classes moyennes ou dirigeantes. Cette situation est particulièrement frappante en France. En ce qui concerne la sociologie américaine, Hughes a fortement contribué au développement d'enquêtes relatives aux classes moyennes blanches, et son apport de ce point de vue doit être souligné.

2. On se réfère ici à l'ouvrage de François Dubet (1987), dont la démarche, sans être exactement ethnographique, comporte de fortes expériences de « terrain ».

3. Cf. O. Schwartz (1990), F. Weber (1989).

Les remarques précédentes ne veulent évidemment pas dire que les rapports qui relient les diverses activités, ou plus généralement les diverses dimensions du social, soient de nature spécialement symbolique. Ils font jouer bien d'autres logiques, matérielles, économiques, sociales au sens large. Mais il s'agit ici de souligner que, pour qui veut analyser les faits en tant que phénomènes de sens, ce qu'ils sont tous à de multiples niveaux, il faut mettre en question certains types de découpage artificiels, parce que trop étroitement commandés par les besoins d'analyse du chercheur, et saisir, c'est-à-dire reconstruire, les ensembles significatifs dans lesquels ils s'insèrent. Les comprendre, c'est les rapporter aux univers socio-symboliques pertinents, c'est-à-dire à ceux dans lesquels ils sont effectivement vécus et dont il faut s'efforcer de suivre les médiations sous-jacentes et les contours. Accomplir ce travail n'est pas autre chose que se déplacer pour atteindre le point de vue des enquêtés dans ses logiques propres. On s'aperçoit alors qu'une perspective de « fait social total » introduit à la sociologie compréhensive, et que le chemin ouvert par Mauss conduit droit vers Weber. L'ethnographie ainsi conçue est particulièrement bien placée pour assumer l'ambition weberienne, et la voie maussienne trouve, dans ce rattachement implicite à cette ambition, l'une de ses justifications profondes.

C'est pourquoi elle mérite d'être empruntée, même s'il ne faut pas se dissimuler qu'elle ne facilite pas la situation épistémologique de celui qui s'y engage. Une démarche compréhensive implique en effet nécessairement des moments interprétatifs ou constructivistes, avec tous les risques que cela comporte. Ce n'est pas faire du maximalisme herméneutique que d'observer que les logiques de sens, à bien des niveaux, sont opaques. Elles le sont notamment parce qu'elles fonctionnent largement sur le mode du non-dit, soit de ce qui n'a pas besoin d'être dit, soit de ce qui ne peut pas, ne doit pas se dire [2].

1. Cf. notamment J.P. Castelain (1988), M. Pialoux (1992), O. Schwartz (1990), F. Weber (1989).

2. On sait que P. Bourdieu a beaucoup insisté sur ce point (1980).

52

Le sociologue doit alors s'efforcer de les reconstruire partiellement, et hypothétiquement, en s'appuyant sur les éléments dont il dispose. Rien de tout cela, soulignons-le, n'implique que les individus soient plongés dans la méconnaissance, et que leur existence se joue dans leur dos. La pire erreur serait, à cet égard, de sous-estimer le savoir que possèdent les enquêtés de leur trajectoire et de leur place dans le monde social. C'est en les écoutant que l'on a quelques chances de se repérer dans les phénomènes de sens où ils se trouvent, et dont ils nomment souvent très clairement des aspects décisifs. Mais cela n'exclut pas de multiples zones d'ombre, conduites, paroles ou pratiques dont les logiques socio-symboliques sont trop excentrées par rapport aux acteurs, ou trop bien incorporées, ou trop dangereuses pour qu'ils puissent les « voir ». L'ethnographe se trouve dès lors devant des séquences de comportements que ses interlocuteurs ne peuvent pas, ou ne peuvent que partiellement, l'aider à déchiffrer. Elles se présentent parfois sous forme d'énigmes. « Que veulent-ils dire ? », « Que sont-ils en train de faire ? », ce sont là des questions d'ethnographie qui ne sont pas signes de naïveté ou d'ethnocentrisme. Il faut alors interpréter [1]. Tâche délicate, qui ne peut se faire dans l'ignorance des risques, lesquels ne sont pas seulement d'arbitraire, mais aussi d'ordre conceptuel [2]. Ce qu'elle requiert n'est pas la divination mais la prudence. Mais une ethnographie qui prend au sérieux l'ambition compréhensive peut difficilement en faire l'économie.

Entre « situationnel » et « structurel »

La perspective du « fait social total » peut, cela dit, être pensée et mise en œuvre sur un autre mode que celui qui vient d'être envisagé. Ce mode consiste à porter attention à ce que l'on pourrait nommer la « profondeur » des matériaux : ceux-ci présentent, en effet, un double niveau d'organisation, et offrent des possibilités fécondes de circuler de l'un à l'autre. La distinction sur laquelle on va s'appuyer ici est à la fois très élémentaire et strictement analytique.

1. Cf. sur ce point Clifford Geertz (1973, ch. 1).

2. On fait ici allusion à la notion-même de « sens », qui est très problématique. Elle induit facilement une forme de « mentalisme », consistant à réifier le « sens » sous la forme d'un monde autonome et séparé d'intentions, de choses mentales, existant quelque part « intérieurement ». Wittgenstein (1961) a fait la critique systématique de cette illusion sans cesse renaissante. Weber (1971), de son côté, indique clairement qu'une analyse en termes de « sens » présente, à bien des moments, un caractère idéal-typique. De cette notion, la sociologie ne peut se passer, mais elle doit aussi se défendre.

D'un côté, l'ethnographie est par principe « monographie » : elle s'applique de manière intensive à l'étude de groupes et d'individus saisis dans des cadres localisés. Les propriétés des faits qu'elle observe mériteraient, à cet égard, d'être qualifiées de « situationnelles ». On veut suggérer par là que les faits ethnographiques sont tissés de particularités, liées aussi bien à l'histoire qu'au degré de liberté dont jouissent les acteurs quand ils sont « en situation ». Ajoutons qu'ils se présentent immédiatement comme des « faits vécus », comme des expériences individuelles ou collectives.

Mais d'un autre côté, si microscopiques soient-ils, ils s'inscrivent aussi dans des rapports d'ensemble, dans les modes de fonctionnement caractéristiques d'une société globale. Ils présentent nécessairement des propriétés qui expriment leur appartenance à l'ordre social, et qui relèvent de leur enchâssement dans ses mécanismes. Il ne faudrait pas, de ce point de vue, que le caractère effectivement microsocial des unités de l'ethnographie amène celle-ci à s'enfermer dans une perspective strictement microsociologique. Dans la mesure où ses unités sont inscrites dans les structures générales d'une organisation sociale, elles relèvent aussi, et à tout moment, de ses logiques globales. Si l'on veut bien, par exemple, ne pas épurer les individus des attributs sociaux qui s'incorporent à leurs paroles et à leurs conduites, on trouvera dans celles-ci tout un gisement d'indices sur les propriétés que présentent, à un moment déterminé, les membres d'un groupe donné, et donc indirectement aussi sur un certain état des structures de la société. Les situations concrètes mettent toujours en jeu des formes caractéristiques de rapports sociaux, et relèvent dans cette mesure de logiques d'ensemble. Elles comportent donc ce que l'on peut appeler des propriétés « structurelles ». L'originalité de la situation intellectuelle de l'ethnographie tient précisément à la capacité dont elle dispose de circuler entre propriétés « situationnelles » et propriétés « structurelles » du fait social, et de les éclairer les unes par les autres. C'est là une autre manière de prendre au sérieux la notion de « fait social total », et d'exploiter ses possibilités heuristiques.

Souligner que l'ethnographie n'est pas une microsociologie et qu'elle rencontre nécessairement du « structurel » n'aurait évidemment guère d'intérêt s'il ne s'agissait que de reconnaître scolairement dans les matériaux des mécanismes sociologiques supposés déjà connus par ailleurs. Mais c'est de tout autre chose qu'il est question ici. Le but n'est pas de reconnaître mais de découvrir. La « profondeur » des faits ethnographiques signifie que l'on cherche, dans les matériaux microscopiques, ce qu'ils peuvent apprendre de neuf sur les logiques sociales qui sont en jeu dans l'univers des individus. Le plus « situationnel » peut conduire à l'enrichissement des connaissances sur le plus « structurel ».

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITÉ DE PARIS Lettres 53

Il peut donner accès à l'intelligence de la production des destinées sociales, des caractéristiques fondamentales des modes de vie des groupes, et ouvre un chemin sans équivalent vers la dimension symbolique. Entre les mains d'Oscar Lewis (1963), des matériaux biographiques associés à la longue fréquentation d'un terrain conduisent vers des caractéristiques essentielles du mode de vie et de la culture des classes pauvres mexicaines, et sans doute bien au-delà. De manière analogue, on pourrait montrer comment des travaux récents, combinant là encore matériaux qualitatifs et pratique des terrains, permettent de découvrir des processus qui sont au cœur du devenir social des O.S., ou de la jeunesse populaire des banlieues, ou du ghetto noir américain[1]. De même Whyte (1943), enquêtant il y a un demi-siècle sur un quartier pauvre d'immigrés italiens, a su s'appuyer sur des éléments très divers, comprenant notamment les activités routinières d'un gang, l'histoire personnelle de son chef et de ses difficultés, pour dégager progressivement les structures de la destinée des habitants, et montrer comment celles-ci pesaient de tout leur poids sur leurs chances d'intégration et de mobilité sociale. Ce que dit Whyte de ses hésitations et de ses doutes quant à l'orientation même de sa recherche est pour nous significatif. Il croit d'abord, en se mêlant à la vie du gang, avec ses événements minuscules, et à celle de son leader, Doc, qu'il ne fait que rassembler les conditions préalables pour étudier l'essentiel, qui est « ailleurs », du côté du macro-social, puisqu'il veut réaliser une « étude de communauté » dans la tradition anglo-saxonne. Les matériaux qu'il récolte lui paraissent toujours trop micros-copiques. C'est progressivement qu'il en comprend la valeur. Ce sont eux qui lui ouvriront l'accès au « structurel », aux mécanismes du pouvoir et de la destinée sociale des individus. Il n'y a, en un sens, rien d'autre à chercher que ce qu'il a déjà sous les yeux. Mais on peut ajouter qu'il ne suffisait pas d'« observer » : il fallait passer de l'observation au « regard », qui est observation instruite par la parole des enquêtés et le questionnement de l'ethnographe.

Nous avons vu plus haut qu'une ethnographie du « fait social total » rencontre les difficultés inhérentes à toute ambition compréhensive. On aura senti que les problèmes épistémologiques n'épargnent pas non plus le type d'opération que nous examinons maintenant. En « remontant » du « situationnel » au « structurel » — et nous verrons d'ici peu que ce mouvement est indissociable du cheminement inverse —, l'ethnographie s'engage dans une démarche périlleuse parce que fortement inductive. Ce point s'éclaire immédiatement par comparaison avec le style d'analyse du sociologue interactionniste. Dès lors que celui-ci

1. Cf. M. Pialoux (voir bibliographie), F. Dubet (1987), L. Wacquant (1989, 1992).

estime avoir isolé des unités suffisamment autonomes et consistantes pour pouvoir être étudiées en elles-mêmes, il tient son cadre pour donné et ne remonte pas en-deçà. Il descend le cours des interactions vers l'aval, et montre que, pour qui sait les regarder avec la patience du naturaliste ou la virtuosité du joueur, elles contiennent une masse proliférante d'activités et d'effets où tout chercheur peut trouver une matière à la fois inépuisable et immédiatement disponible. Son analyse ne quitte pas le terrain des séquences empiriquement observables et met en évidence, de façon méthodique, ce que l'on pourrait nommer la « productivité » des interactions.

On peut dire, en forçant à peine les choses, que la démarche qui procède du « situationnel » au « structurel » suit un cours exactement inverse. Elle étudie moins les effets des interactions que les interactions comme des effets, remontant de celles-ci vers leurs conditions « en amont ». Elle ne les traite pas comme des données, mais comme les produits de logiques antérieures, comme des révélateurs potentiels de propriétés de structures ou de groupes sociaux. Elle suit une voie que, reprenant une expression de Paul Veyne (1971), on peut qualifier de « rétrodictive » : partant d'un ensemble diversifié de matériaux considérés comme des effets, elle s'efforce de régresser vers des « raisons » sous-jacentes et non données empiriquement. C'est cette démarche que l'on retrouve très évidemment à l'œuvre dans ces multiples pages d'ethnographie où Bourdieu saisit, à travers les gestes, les pratiques les plus profanes ou les dispositifs mythico-rituels, l'action de formes très synthétiques de rapport social au monde, « ethos » ou « habitus »[1]. D'une tout autre manière, c'est aussi ce style d'analyse que s'exerce à pratiquer Bateson (1971) lorsque, selon des points de vue qu'il fait systématiquement varier, il cherche ce que le rite « Naven » peut lui apprendre des diverses logiques d'ensemble qui régissent la société Iatmul. C'est l'intérêt majeur d'une orientation rétrodictive en ethnographie que de pousser celle-ci à s'évader d'une préoccupation strictement microsociologique, et à lire ses matériaux dans une perspective plus « structurelle » et plus globale : l'ethnographie ne vaudrait pas une heure de peine si elle ne se concevait pas comme une composante de plein droit du savoir sociologique. Mais on aura compris que se donner cette ambition équivaut pour elle à côtoyer tous les risques du constructivisme interprétatif. Risque inhérent au processus nullement innocent par lequel on rapproche, on synthétise, on « noue » entre elles des réalités particulières pour les rapporter à quelque principe plus général, supposé leur conférer ordre et intelligibilité. Risque aussi lorsque l'on s'engage dans la voie consistant à remonter à partir des effets vers des « raisons » ou

1. Cf. notamment P. Bourdieu (1980 et 1990).

54

vers des « causes », à s'appuyer sur les premiers pour découvrir les secondes, ou bien encore, selon les termes du paradigme décrit par Ginzburg (1989), à traiter ceux-ci comme des « indices » renvoyant à des propriétés plus « profondes ». De quelque manière que l'on s'exprime, on n'échappe pas à la difficulté : plus l'ethnographie élève ses ambitions sociologiques, c'est-à-dire plus elle se fait rétrodictive, et plus elle pratique l'induction, plus, donc, elle confie son sort à cette espèce d'opération délicate et incertaine entre toutes qui est d'induire en sciences sociales. Jean-Claude Passeron (1991) a démontré, on le sait, que la sociologie, dont la parenté est sur ce plan très profonde avec l'histoire, ne peut user ni du corps de « lois » ni des dispositifs expérimentaux requis pour valider en toute rigueur ses inférences inductives. Elle peut et doit les remettre sans cesse sur le chantier des évaluations empiriques, mais n'est jamais en état de leur conférer une stricte nécessité. La rétrodiction en sociologie enveloppe toujours une forme de « bricolage » savant. C'est toute la difficulté du « *go-between* » entre le « situationnel » et le « structurel ».

Il faut maintenant souligner que celui-ci ne prend sa pleine valeur heuristique que s'il est pratiqué à double sens, c'est-à-dire aussi du structurel vers le situationnel. Ce serait perdre toute prudence, mais aussi laisser s'échapper un intérêt majeur de l'ethnographie, que d'oublier que celle-ci est essentiellement analyse d'un contexte, et que l'originalité de sa position tient précisément au fait qu'elle peut sans cesse réinvestir les logiques qu'elle dégage dans l'étude des situations particulières. Le mouvement du « structurel » au « situationnel » est donc essentiel, pour des raisons beaucoup plus profondes que la simple exigence d'illustration ou d'exemplification. Il a quelque chose d'intellectuellement thérapeutique, parce qu'il permet d'endiguer cette tendance, vraisemblablement inhérente au sentiment de toute-puissance de l'observateur, qui consiste à chosifier les logiques qu'il dégage en automatismes « s'appliquant » aux individus comme des lois naturelles[1]. Revenir aux « situations », c'est redécouvrir les possibilités de jeu, de résistance et de stratégie dont disposent, individuellement ou collectivement, les acteurs, et se contraindre à les réintégrer dans l'analyse. Le quotidien, on le sait, ne manque ni d'invention ni d'écart. Et les situations ne sont pas sans autonomie par rapport aux structures. La « profondeur » du fait ethnographique tient à ce que celui-ci oblige à la fois à mener suffisamment loin l'exploration des logiques sociales pour découvrir comment elles s'incarnent jusque dans les expériences subjectives, et à prendre suffisamment au sérieux les événements et les situations pour comprendre comment les individus sont aussi des acteurs de leur vie.

1. Cf. sur ce point les analyses de Pierre Bourdieu (1980).

Retour de l'interprétation

Les réflexions précédentes, nous l'espérons, ont mis trois points en évidence. D'une part, le cadre interactionniste, quelle que soit sa qualité et son efficacité, n'est pas le seul possible pour l'ethnographie. D'autre part, en réinterprétant librement la perspective maussienne, nous avons montré que les faits ethnographiques présentent, sous diverses formes, des propriétés de transversalité, liées à leur caractère d'*intersection* entre sphères, dimensions, niveaux d'organisation différents du social : ces propriétés sont susceptibles d'exploitation féconde. Mais elles ne sont pas sans contrepartie épistémologique, puisqu'elles réintroduisent le risque interprétatif au cœur de l'enquête.

Alors que l'interactionnisme est particulièrement à l'aise sur le terrain des unités ou séquences interactionnelles clairement délimitées, c'est-à-dire préalablement isolées et étudiables en elles-mêmes, une perspective maussienne construit ses faits autrement. Rappelons les deux points décisifs :

1. À un mode de découpage des objets qui s'opère en fonction des besoins d'analyse du chercheur, elle substitue une construction des faits selon les cadres où ils sont effectivement pertinents pour les groupes étudiés. Le découpage « selon les enquêtés » accroît les possibilités et les ambitions compréhensives de l'ethnographie, mais la reconduit aussi vers les difficultés inhérentes à toute démarche interprétative.
2. Les unités observées ne sont pas constituées en isolats. L'ethnographie est monographie, mais cela ne signifie pas sociologie segmentaire. Dans les matériaux microscopiques qu'elle étudie, elle cherche ce qu'elle peut apprendre sur les propriétés de groupes sociaux, ou de figures caractéristiques des structures d'une société. L'originalité de sa position tient précisément à sa capacité de circuler entre le plus « situationnel » et le plus « structurel », de pratiquer le « *go-beetween* » entre niveaux différents d'organisation du fait social. Mais la contrepartie épistémologique de cet avantage ne peut être dissimulée. Pour accomplir ce va-et-vient, il faut que l'ethnographie se fasse rétrodictive, qu'elle ose développer ses ambitions inductives, et s'engage ainsi dans des démarches dont on sait les difficultés en sociologie. Ainsi conçue, elle découvre qu'elle n'en a jamais fini avec le risque interprétatif, ou constructiviste, même s'il est de son devoir de le contrôler.

55

L'empirisme irréductible

Nous voici reconduits, dès lors, vers ce qui constitue le fil directeur de toute cette étude, qu'il convient maintenant de rappeler pour conclure.

Parce que l'ethnographie représente, entre toutes les pratiques d'enquête en sciences sociales, celle qui sans doute est la plus exposée aux imprécisions et à l'arbitraire du « qualitatif », comme aux naïvetés et à l'impressionnisme de l'expérience vécue, elle ne peut se constituer comme type de recherche qu'au prix d'un travail sur elle-même. Elle a particulièrement besoin de réflexivité et de discipline critique. Elle ne peut se passer de « conscience », laquelle suppose à son tour que le capital d'analyses méthodologiques qui se constitue au cours de son histoire ne tombe jamais dans l'oubli. Nous en avons rencontré deux aspects décisifs. Nous avons vu, d'une part, que l'ethnographe ne peut faire l'économie d'un questionnement sur les effets de la situation d'enquête, et d'autre part, que le caractère qualitatif de son travail ne l'autorise pas à se soustraire aux exigences d'une recherche empirique, avec toutes les conséquences que cela comporte, tant pour la constitution des données que pour le rapport à l'interprétation.

Mais simultanément, quel que soit l'aspect que l'on envisage, on ne peut pas ne pas se rendre compte que l'ethnographie est régulièrement obligée d'entrer dans des démarches et d'accueillir des matériaux qui ont un caractère évidemment « impur » sur le plan critico-méthodologique. Cette situation s'étant présentée à de nombreuses reprises, il est difficile de croire qu'elle soit seulement résiduelle, et qu'un effort supplémentaire de rigueur suffirait à l'éradiquer. La simple constitution des données, les fameuses « data », pose déjà, comme on l'a vu, de nombreux problèmes, dont l'un des plus délicats tient à l'impossibilité de procéder de manière strictement vérificationniste. Une autre difficulté décisive tient au paradoxe de l'observateur, fondement de la lucidité critique de l'ethnographe. S'il l'ignore ou le sous-estime, c'est la naïveté. S'il s'y enferme, il risque de ne plus pouvoir enquêter. L'enquête repose implicitement sur le pari qu'une solution approchée au paradoxe est possible, c'est-à-dire que l'ethnographe pourra se donner les moyens — c'est la raison d'être de la pratique de « terrain » — d'apprécier et de réduire les effets de la situation d'enquête. Solution possible, mais qui n'est jamais que partielle et approximative : il est difficile, voire exclu dans bien des cas, d'évaluer avec exactitude la mesure dans laquelle les effets induits modifient les comportements des enquêtés. Pour finir, rappelons que des difficultés surgissent aussi de la nature même des faits ethnographiques. La scientificité de l'ethnographie est partiellement suspendue à la manière dont elle construit ses faits. Elle peut sans doute les découper de façon telle qu'elle se constitue en connaissance cumulative et positive. Si, par contre, elle se donne une perspective de « fait social total », elle y découvrira des possibilités heuristiques, mais elle devra aussi reconnaître qu'elle n'en a jamais fini avec les risques de l'interprétation.

Parce que l'ethnographie est régulièrement confrontée à la part de contingence et d'impureté qui l'affecte, tant dans ses matériaux que dans ses opérations, elle ne peut pas se plier strictement à une « épistémologie de la rigueur ». Les exigences critiques et méthodiques qu'elle développe doivent conserver suffisamment de souplesse pour accueillir des situations qui ne s'y conforment que partiellement, tout en se montrant capables de les repérer, d'en apprécier ou d'en limiter les effets. C'est cette impossibilité de fonctionner sous des conditions méthodologiquement pures que l'on peut appeler l'« empirisme » de l'ethnographie.

On aura compris que ce que nous entendons par là n'a pas grand-chose à voir avec cet épouvantail épistémologique que l'on agite lorsque l'on fait de l'empirisme une attitude d'abdication passive devant les « données » de l'expérience. Au sens où nous en usons ici, qui n'est pas sans rapport avec celui qu'il prend dans le système de Hume, l'empirisme est d'abord une philosophie douteuse et inquiète, sensible aux failles, aux formes de contingence, à ce que l'on pourrait appeler le « manque de garanties » qui caractérise intrinsèquement certaines séquences des processus de connaissance. Il contribue à l'éveil d'une conscience critique qui, pourvu qu'elle sache combiner vigilance et souplesse dans le traitement des « impuretés » d'une enquête, lui confère en retour la positivité d'un « empirisme instruit ». Mais il est aussi libérateur, en ce qu'il délivre l'ethnographe de l'illusion dévastatrice qu'il lui faudrait à tout moment se présenter au tribunal de son surmoi théorique. Une fois dégagé de cette obsession, celui-ci redécouvrira que l'un des alliés les plus sûrs de sa recherche réside dans son désir, celui d'écouter et de voir, celui d'enquêter et d'écrire.

Olivier SCHWARTZ